This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

St. Mary's
DEL

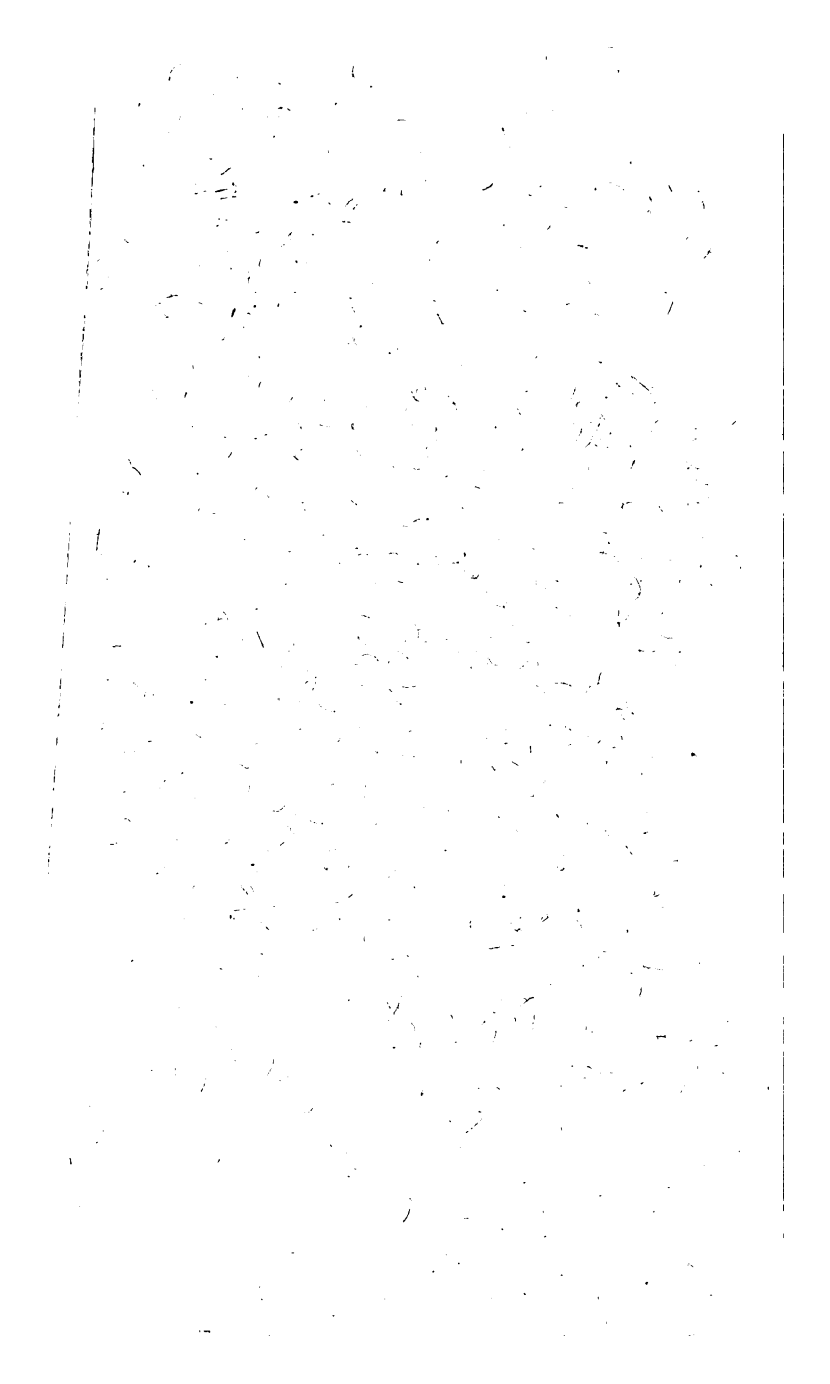

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

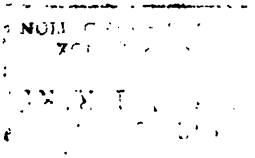

Madame de Monchy

MÉMOIRES

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XXIX.

ASTOR LIBR
NEW-YORK

PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

ГВІКУВА
МВПС
ВЕМАОВК

MÉMOIRES
DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CDLXXII.

Mépris d'Albéroni pour la détention de Molinez. — Ses réflexions sur la situation de l'Europe. — Son dégoût de Beretti. — Conduite et pensées de cet ambassadeur. — Inquiétude et avis de Beretti. — Différents sentiments sur l'empereur en Angleterre. — Manége intérieur de cette cour. — Même diversité de sentiments sur l'union établie entre le régent et le roi d'Angleterre. — Empressement et offres des ministres d'Angleterre au régent, pour l'unir avec l'empereur et y faire entrer l'Espagne. — Saint-Saphorin employé par le roi d'Angleterre à Vienne. — Quel. — Son avis sur les traités à faire. — Le roi de Prusse suspect à Vienne et à Londres. — Son caractère et sa conduite. — Ministres hanovriens dévoués à l'empereur, qui veut tenir le roi d'Angleterre sous sa dépendance. — Complaisance de ce dernier à lui payer un reste de subsides qui excite du bruit en Angleterre et dans le nord. — Hauteur de l'empereur sur Péterborough. — Secret profond de l'entreprise sur la Sardaigne. — Conseils du duc de Parme au roi d'Espagne. — Colère du pape sur l'accommodement signé en Espagne. — Contre-temps du prétendant.—Adresse hardie d'Aquaviva.— Une congrégation consultée favorable et Albéroni contraire, et Aldovrandi qui excuse Albéroni sur la destination de la flotte espagnole.— L'entreprise de l'Espagne au-dessus de ses forces,

sans alliés, donne lieu à beaucoup de divers raisonnements. — Albéroni se moque d'Aldavrand et de Moncenigo. — L'entreprise généralement blâmée, colorée de l'enlèvement de Molinez. — Vanteries et fausseté impudente d'Albéroni. — Inquiétude pour la Sicile. — Le secret confié au seul duc de Parme ses avis et ses conseils. — Albéroni fait cardinal dans le consistoire du 12 juillet. — Cris sur la promotion. — Giudice s'y distingue. — Malaise du roi d'Angleterre dans sa cour et dans sa famille. — Le comte d'Oxford absous au parlement. — Éclat entre le roi d'Angleterre et le prince de Galles. — Inquiétude sur l'entreprise d'Espagne moindre en Hollande qu'à Londres. — Applaudissements et avis de Beretti. — Son intérêt personnel. — Les impériaux somment le roi d'Angleterre de secours avec peu de succès. — Caractère du comte de Péterborough. — Secret profond de la destination de l'entreprise de l'Espagne. — Double hardiesse d'Albéroni. — Plaintes et menaces de Gallas qui font trembler le pape. — Frayeur de toute l'Italie. — Hauteur et sécurité d'Albéroni. — Aldovrandi veut persuader que l'entreprise se fait malgré Albéroni. — Mouvements partout contre cette entreprise, et opinions diverses.

L'accommodement des différends entre les cours de Rome et de Madrid avait été conclu entre Aldovrandi et Albéroni, et signé par eux. Il avait été porté au duc de Parme par un courrier dépêché de l'Escurial le 17 juin, et les deux plénipotentiaires attendaient avec impatience l'approbation du pape sur un ouvrage dont l'élévation de l'un et la fortune de l'autre dépendaient également. Dans cette attente Albéroni s'inquiétait peu de la prison de Molinez. Il l'accusait d'imprudence d'avoir passé par Milan, et il disait qu'il n'y aurait pas grand mal quand il n'arriverait jamais en Espagne. Quelque occupé qu'il fût de se voir enfin revêtu incessamment de la pourpre,

il ne laissait pas que de tenir les yeux ouverts sur la situation de l'Europe. Il n'était point alarmé de la trouver pleine de semences de troubles; il mettait le point de sagesse à savoir en profiter quand ils arriveraient.

L'affaire des bâtards et celle de la Constitution étaient sur la France la matière de ses réflexions. Son dessein, depuis longtemps, était de fortifier le roi d'Espagne pour les événements à venir par des alliances avec l'Angleterre et la Hollande. Il s'était ralenti sur la première, jugeant que les Anglais ayant un intérêt capital d'assurer leur commerce avec l'Espagne, ils feraient les premières avances, et qu'il serait dangereux de leur marquer trop d'empressement. Il se persuadait que la Hollande désirait sincèrement de faire une ligue avec l'Espagne, dont la seule crainte de l'empereur retardait l'accomplissement.

Beretti, son homme de confiance, lui était devenu insupportable. Il se repentait de l'avoir choisi pour l'ambassade de Hollande. Il manda au duc de Parme que depuis qu'il était dans cet emploi, il s'était fait connaître pour un homme vain, ardent, d'une vivacité dangereuse, difficile à corriger, injuste en ses demandes, importun pour les obtenir. Il ne voulut pas même laisser Beretti dans l'ignorance de tout ce qu'il pensait de lui; car après lui avoir reproché souvent la prolixité de ses lettres et l'inutilité de ses raisonnements, il lui déclara franchement que le roi d'Espagne se passerait très-bien d'entretenir à grands frais un ambassadeur en Hollande, et qu'il suffirait à son service d'avoir un bon espion à La Haye.

Mais plus il recevait de ces reproches, plus il vantait ses services d'avoir ouvert les yeux aux principaux de la république sur le danger des desseins et de la grandeur de l'empereur, dont il prétendait avoir fait échouer les

négociations, et il était vrai qu'il avait obtenu là-dessus les assurances les plus positives des membres des états les plus accrédités. Il était en même temps persuadé que les Anglais étaient portés à favoriser l'alliance de l'empereur avec les Provinces-Unies. Il prétendait que Stanhope, qui avait été longtemps à la suite de l'empereur, conservait pour lui un attachement personnel, que Cadogan était dans les mêmes sentiments, et bien plus encore Bernstorff et Bothmar, ministres hanovriens du roi d'Angleterre.

Beretti, peu rassuré par les protestations de Châteauneuf que la France ne concourrait jamais à l'alliance des états généraux avec l'empereur, s'alarmait d'avoir ouï dire que cet ambassadeur et l'abbé Dubois seraient chargés de traiter l'accommodement en Hollande entre l'empereur et l'Espagne. Il croyait cette négociation très-prochaine sur ce que Widword, envoyé d'Angleterre à La Haye, lui avait dit que Sunderland lui mandait que Stairs avait communiqué un plan du traité au régent, que ce prince l'avait approuvé, et qu'il était prêt à contribuer efficacement au succès de ce projet. Ainsi Beretti pressait infiniment pour qu'on lui envoyât de Madrid des instructions de la manière dont il aurait à se conduire si cette négociation s'ouvrait à La Haye. Il craignait, ou en faisait le semblant, que le roi d'Espagne ne fût trahi de tous côtés, peut-être davantage que cette négociation ne sortît de ses mains pour passer en celles des ministres de France.

L'empereur avait donné ses pouvoirs au marquis de Prié et au baron d'Heems, pour terminer ce qui restait de différends avec les états généraux sur le traité de la Barrière, et pour traiter une alliance avec eux et avec l'Angleterre. Ces deux affaires paraissaient encore éloignées, surtout celle de l'alliance. Beretti en fit tant de

plaintes et ce bruit, que le pensionnaire s'en plaignit à Widword. Son inquiétude était extrême de ne rien recevoir de Madrid. Enfin, pour forcer Albéroni à s'expliquer, il lui manda qu'il était souvent pressé par Widword de lui rendre enfin réponse des intentions de l'Espagne sur la négociation de paix qu'il s'agissait d'entamer avec l'empereur, et s'étendait sur sa réponse en termes généraux et en de grands raisonnements qu'il avait faits à ce ministre, dont il se vantait d'avoir la confiance et de ceux de Londres aussi, même de quelques-uns qu'il ne connaissait pas, pour se faire croire le plus propre à conduire cette négociation, qu'il mourait de peur de se voir enlever. Il assura qu'il savait du même Widword que les impériaux convenaient d'assurer aux enfants de la reine d'Espagne la succession de Toscane; qu'ils voulaient réserver le point de Mantoue à discuter lors du traité; qu'on n'en pouvait demander davantage sans prétendre tout mettre en préliminaire; que Widword lui avait dit que le roi d'Angleterre avait grande impatience de voir si les intentions de l'empereur étaient sincères ou artificieuses sur cette paix; que le régent n'en avait pas une moindre, et que, si l'empereur usait de mauvaise foi, la France, l'Angleterre et la Hollande prendraient ensemble les mesures nécessaires, pour la contraindre par la force à concourir au repos de l'Europe, parce qu'il était de leur intérêt de borner ses vastes desseins et sa trop grande puissance en Italie et en Allemagne.

Georges avait autant lieu de craindre cette puissance démesurée, soit comme prince de l'empire, soit comme roi d'Angleterre. Il ménageait avec soin les bonnes grâces de l'empereur, auquel ses ministres allemands étaient dévoués, et lui représentaient sans cesse le besoin qu'il avait du chef de l'empire pour conserver les états

qu'il avait enlevés à la Suède, dont il n'avait d'autre titre que de les avoir achetés du Danemark après qu'il s'en était emparé. Les Anglais pensaient différemment. Ils auraient mieux aimé que le roi fût moins puissant au dehors de leurs îles, et il n'y avait pas lieu de se flatter qu'ils voulussent l'aider à soutenir la querelle de Bremen et de Verden aux dépens de leur commerce avec la Suède.

Pour tâcher de rompre cet obstacle, Georges, étant à Hanovre la dernière fois, s'était laissé persuader par ses ministres allemands de donner la place de secrétaire d'état au comte de Sunderland, à condition qu'il le servirait dans cette affaire. Mais ce comte, petit-fils de celui qui, en la même qualité, avait si cruellement abusé de la confiance de Jacques II, qu'il trahissait pour le prince d'Orange, ne fut pas plutôt de retour en Angleterre qu'il soutint qu'il était de l'intérêt de la nation de presser la restitution de ces deux duchés, pour obtenir plus promptement par là le rétablissement du commerce avec la Suède.

Quoique la cessation des hostilités entre cette couronne et celle d'Angleterre fût également désirée des Anglais et des Hollandais, Georges continuait à se rendre difficile à renvoyer Gyllembourg en Suède, et à consentir à la délivrance du baron de Goertz de sa prison en Hollande, dont les vaisseaux, arrêtés en Suède, animaient les villes de commerce, qui en souffraient considérablement, contre les délais de Georges et la lâche complaisance des chefs de la république pour lui.

Widword n'espérait plus d'empêcher l'élargissement de ce ministre suédois que par les offices du régent, dont le poids en Hollande et en Angleterre faisait faire de grandes réflexions aux ministres d'Espagne sur les mesures que le roi d'Angleterre et le régent prenaient en-

semble et sur leur intérêt de s'unir pour les événements à venir. Les Anglais même en étaient peinés. Ils disaient librement que l'Angleterre n'avait jamais été si malheureuse que dans les temps où elle s'était trouvée unie avec la France. Les ministres d'Angleterre pensaient tout autrement. Ils paraissaient travailler de bonne foi à rendre l'alliance plus étroite en y faisant entrer l'empereur. Ils pressaient le régent d'y concourir pour ses propres intérêts, et l'assuraient que la cour de Vienne était disposée à suivre le plan que Stanhope y avait donné pour assurer la tranquillité de l'Europe. Ils souhaitaient que le roi d'Espagne y voulût entrer. S'il le refusait, ils assuraient le régent que l'empereur et le roi d'Angleterre prendraient avec son altesse royale les mesures nécessaires pour lui garantir ses droits sur la couronne en cas d'ouverture de la succession. Ils offraient même d'insérer dans le traité la clause de laisser le roi d'Espagne jouir tranquillement des états qu'il possédait, et la faculté d'accéder à l'alliance après qu'elle aurait été conclue, croyant que ce monarque, la voyant faite, se désabuserait des espérances qu'il conservait apparemment sur la couronne de France.

Un nommé Saint-Saphorin, Suisse du canton de Berne, fort décrié depuis longtemps par plusieurs actions contre l'honneur et la probité, et par ses manéges encore et ses déclamations contre la France, était celui dont le roi d'Angleterre se servait à Vienne, et croyait se pouvoir confier à lui. Il s'applaudissait d'avoir su conduire les choses au point où elles en étaient. Il conseillait de ne pas songer au roi de Prusse, quoique la France le désirât, mais d'attendre que tout fût réglé et d'accord, parce qu'on aurait alors ce prince à bon marché. Il mandait que la seule proposition d'y faire intervenir le roi de Prusse alarmerait les impériaux au point de renver-

ser les bonnes dispositions où les offices du roi d'Angleterre avaient mis l'empereur pour le régent; que ses ministres avaient déjà dit que, s'ils s'apercevaient que le régent voulût comme les forcer par les alliances qu'il contracterait dans l'empire, ils rejetteraient toute proposition et prendraient tout autre parti plutôt que de subir la loi qu'on leur voudrait imposer, parce que enfin l'empereur ne s'était rendu aux instances du roi d'Angleterre que par considération pour lui, et non par la nécessité de ses affaires; qu'il était même persuadé que, demeurant libre de tout engagement et attendant tranquillement les occasions favorables de faire valoir ses prétentions, il trouverait des avantages plus grands qu'en se pressant de traiter; qu'il fallait donc suivre le sentiment de ces ministres de Vienne, achever premièrement l'alliance avec la France et convenir après, de concert, du choix des princes qu'il serait à propos d'y faire entrer. Alors l'empereur ne s'opposerait pas à mettre le roi de Prusse dans ce nombre, s'il se gouvernait bien, mais qu'il fallait compter que l'empereur romprait toute négociation, si l'Angleterre et la Hollande insistaient à comprendre quelque autre puissance dans l'alliance avant qu'elle fût signée. Les intentions du roi de Prusse étaient également suspectes à Vienne et à Londres, parce que son caractère était également connu dans les deux cours.

Ce prince, uniquement occupé de son intérêt, embrassait tous les moyens propres à y parvenir. Souvent il se trompait dans le choix; mais la route qu'il croyait la plus sûre était d'exciter des troubles dans l'Europe. Il se flattait d'être assez habile pour en profiter, et dans cette confiance, il entreprenait légèrement, et se désistait encore plus légèrement lorsqu'il craignait le péril ou l'engagement qu'il avait pris. La crainte était ce qui

agissait le plus sur lui. Il n'était pas difficile, surtout à l'empereur, d'user de ce moyen pour le contenir. Il tremblait à la moindre menace de Vienne, et la moindre apparence de faveur de cette cour aurait pu rompre les traités les plus solennels qu'il aurait faits. Ce prince, lié avec la France, ne cessait de protester à Vienne qu'il était dévoué à la maison d'Autriche. Absolument détourné, comme on l'a vu, par ses ministres de venir en France pendant que le czar y était, il avait fait dire à l'empereur que la crainte de lui déplaire avait rompu son voyage. Ainsi on conseillait au régent d'abandonner la pensée de faire entrer le roi de Prusse dans le traité comme un projet inutile, en ce que l'accession de ce prince ne fortifierait pas l'union qu'il s'agissait de former avec l'empereur, et dangereux en ce que les instances que son altesse royale continuerait en faveur du roi de Prusse seraient à Vienne un sujet d'ombrage et de jalousie qu'il serait difficile de dissiper. C'est ce que disaient les ministres les plus confidents du roi d'Angleterre, les Allemands surtout, qui avaient beaucoup de complaisance pour l'empereur, lequel n'y répondait pas avec la même franchise.

Il était bien aise que le roi d'Angleterre, comme prince de l'empire, eût besoin de lui, pour conserver les états usurpés sur la Suède, et il le voulait tenir toujours dans sa dépendance. Saint-Saphorin crut même s'apercevoir que cette cour était fâchée que les offices du régent eussent contribué à la sortie des troupes moscovites du Mecklembourg, parce qu'elle aurait cru profiter de leur plus long séjour pour disposer encore plus aisément du roi d'Angleterre.

Ce prince avait demandé à l'empereur de faire sortir des Pays-Bas les partisans du prétendant. L'empereur le lui avait promis. Cependant il restreignit ses ordres

aux principaux chefs, et il en écrivit même si faiblement au marquis de Prié, que les ministres d'Angleterre ne lui en surent nul gré, et qu'ils crurent que plus la France abandonnait ce malheureux prince, plus l'empereur lui était favorable. Cela ne refroidit pas néanmoins les ménagements du roi d'Angleterre pour l'empereur. Ses ministres, surtout les Allemands, engagèrent la nation anglaise à lui payer les restes des subsides dus de la guerre précédente. Le projet était de lui faire donner sous ce prétexte 100,000 livres sterling. L'empereur prétendait que la dette se montait bien plus haut. Les Anglais qui n'étaient pas dans le ministère soutenaient au contraire que la nation n'en devait rien, et ils traitaient de fort étranges les demandes que faisait l'empereur d'être payé d'un reste de subsides d'une guerre dont il avait seul profité, et que l'Angleterre avait faite uniquement pour l'intérêt de la maison d'Autriche. Les rois de Danemark et de Prusse se plaignaient de la complaisance que les Anglais avaient pour l'empereur, pendant qu'ils ne recevaient aucun paiement des subsides qu'ils devaient toucher pour la guerre du Nord qu'ils soutenaient actuellement de concert avec le roi d'Angleterre.

Cette complaisance n'empêchait pas que la cour de Vienne ne se plaignît, à la moindre occasion, de tout ce qui pouvait lui déplaire de la part des Anglais. Elle prétendait que le comte de Péterborough avait donné des conseils inconsidérés aux princes d'Italie. L'empereur en fit porter ses plaintes à Londres, avec des menaces de le faire arrêter s'il traversait en Italie des pays occupés par ses troupes. Péterborough reçut une réprimande et avis d'éviter d'entrer dans les états de l'empereur. Ce prince informa ses ministres en France des propositions qu'il recevait de l'Angleterre pour conser-

ver, disait-il, la paix universelle dans l'Europe, et former une amitié plus étroite avec le régent. Mais l'avis qu'il en donna, vers le mois de juillet, au comte de Konigseg, son ambassadeur à Paris, n'était que général : il lui apprenait seulement que la cour d'Angleterre attendait de nouveaux avis de Paris; qu'elle ne voulait rien proposer que sur un fondement solide; qu'elle avait cependant laissé entendre que si la cour de Madrid était trop difficile l'ouvrage s'achèverait avec le régent à l'exclusion de l'Espagne. L'empereur ordonnait de plus à Konigseg des assurances agréables d'entretenir avec Stairs une intelligence étroite.

Konigseg se persuadait assez que le régent n'avait nulle part à l'entreprise de Sardaigne, et qu'il verrait avec peine une occasion de renouveler la guerre. Cependant il ne pouvait croire qu'il n'en eût pas été informé avant l'exécution. Il était vrai pourtant que le régent n'en avait eu nulle connaissance. On ne croyait pas qu'aucun prince d'Italie, non pas même le duc de Parme, eût eu part au secret si bien gardé par Albéroni. Au moins l'ignorait-il au commencement de juillet, qu'il conseillait au roi d'Espagne de tenir parole au pape sur l'envoi et la destination de sa flotte. Il l'exhortait en même temps à donner quelques marques de ressentiment de la détention de Molinez, qui était une telle infraction au droit des gens, qu'elle ne pouvait être passée sous silence, mais d'y employer des paroles, non les armes; de s'adresser aux garants de la neutralité de l'Italie, et d'exciter les autres princes de l'Europe à prendre des mesures contre les desseins de l'empereur, qu'il montrait assez, d'usurper le souverain domaine de toute l'Italie.

Ce prince s'étendait à remontrer le danger de laisser l'Italie en proie à l'empereur, qui rendrait même le roi

d'Espagne vacillant sur son trône. Il disait savoir de bonne part que le comte de Galas avait des instructions et des pouvoirs fort étendus pour faire en sorte d'assurer à l'empereur, dont il était ambassadeur à Rome, la succession du grand duc ; qu'il devait faire de grandes offres aux parents du pape ; qu'il avait pouvoir de leur promettre un état en souveraineté dans la Toscane ; qu'il se flattait de conduire le pape jusqu'où il voudrait par le cardinal Albani, tout Autrichien, et par plusieurs autres cardinaux ; que l'empereur deviendrait ainsi aisément maître des états de Toscane, où Livourne étant compris, il se trouverait encore en état d'avoir des forces maritimes, et de se rendre maître de la Méditerranée comme il le serait de l'Italie. A quoi le duc de Parme ajoutait des raisonnements puissants et qui marquaient qu'il n'avait encore aucune connaissance de ce que l'Espagne méditait sur la Sardaigne et ensuite à l'égard de l'Italie.

Le courrier qui portait de l'Escurial à Rome l'accommodement entre les deux cours arriva au commencement de juillet. Au lieu d'y causer de la joie, il mit le pape dans une colère étrange, parce que l'Espagne n'avait pas voulu annuler par un décret ceux qui avaient été précédemment faits, et que le pape prétendait blesser l'honneur du saint-siége. Il s'emporta contre Aldovrandi ; dit qu'il lui avait menti dans le fond et dans la forme ; s'expliqua en termes très-vifs à Santi, envoyé de Parme ; maintint qu'Aldovrandi lui avait offert la satisfaction qui se trouvait refusée, dont il lui avait montré la minute concertée avec Albéroni et Aubenton, sur quoi lui-même avait dressé un nouveau projet de décret, dont Aldovrandi, qui le trahissait, avait emporté la minute ; lequel, malgré les ordres les plus positifs là-dessus, venait de conclure l'accommodement sans obtenir une

pièce si importante, et qu'il devait regarder comme principale. Mais ceux qui connaissaient les mouvements impétueux de sa colère n'en prirent pas une grande alarme.

Le prétendant, prêt à quitter Rome, vint prendre congé du pape. Il savait l'accommodement signé, il crut la conjoncture heureuse, et il pressa le pape de tenir sa parole sans Albéroni, puisque les différends étaient terminés. Le contre-temps était complet. Le pape répondit froidement qu'il exécuterait ses promesses, mais que les affaires avaient été si mal digérées, qu'il n'était pas encore en état de le faire. Les deux Albani déclamèrent contre Aldovrandi, et parlèrent fortement contre lui à Aquaviva.

Ce cardinal ayant appris qu'il y aurait consistoire le lundi suivant, voulut avoir auparavant une audience du pape, qui la lui donna. Le pape y parut content du roi et de la reine d'Espagne et d'Albéroni, mais outré contre Aldovrandi. Aquaviva le défendit. Il fit convenir le pape que l'écrit signé entre son nonce et Albéroni était le même qu'il avait donné à ce nonce. Les plaintes les plus vives tombèrent sur l'omission du décret. Plus le pape montra de colère, plus Aquaviva le pressa de déclarer Albéroni cardinal au consistoire du lendemain. Le pape, pressé, s'en tira par alléguer que le temps était trop court, et qu'il n'y aurait point de consistoire. C'était ce qu'Aquaviva voulait, parce que, n'espérant pas que la promotion d'Albéroni y fût faite, son but avait été d'éloigner le consistoire, et cependant le pape s'engageait à n'en point tenir sans contenter en même temps le roi d'Espagne.

Toutefois, il forma une congrégation de cardinaux pour avoir leur avis sur l'accommodement. Ils conclurent que le roi d'Espagne avait fait tout ce qui dépendait

de lui pour satisfaire le pape, qui par conséquent ne pouvait se dispenser d'accomplir la parole qu'il lui avait donnée. Mais, suivant la maxime des cours de flatter le maître aux dépens du ministre absent et indéfendu, ils blâmèrent unanimement Aldovrandi. Ses amis n'en furent pas fort émus, et moins encore de la colère du pape. Ils connaissaient la légèreté des promesses et des menaces de sa sainteté, et combien il les oubliait promptement et entièrement, et consolèrent le nonce sur ce principe qu'il connaissait comme eux.

Quoique persuadé de cette vérité, Aldovrandi était inquiet des résolutions que prendrait le pape quand il serait instruit que le roi d'Espagne avait refusé de passer ce décret qu'il désirait. Un autre sujet d'agitation était l'entreprise que l'escadre d'Espagne allait faire, dont le public ignorait encore l'objet, et dont il parlait fort diversement. Le nonce, à dessein de servir Albéroni, appuyait l'opinion de ceux qui la croyaient destinée pour Oran, et se fondait sur une lettre mystérieuse, mais consolante, qu'il avait reçue de lui sur l'objet de cette escadre. Ainsi trompé par ce ministre tout-puissant, ou de concert avec lui, il donnait pour véritable tout ce qu'il paraissait lui confier. Il assura le pape, sur sa parole, que si elle était destinée contre la Sardaigne, ou si elle pouvait causer quelque préjudice au repos de l'Italie, l'entreprise était certainement formée contre le sentiment et l'avis d'Albéroni; qu'il s'y était particulièrement opposé à cause du grand préjudice qu'en recevrait le duc de Parme. Il ajoutait que s'en étant voulu plus éclaircir, il s'était adressé à d'Aubenton qui lui avait répondu qu'il ne s'était jamais mêlé des vaisseaux du roi d'Espagne, qu'il avait seulement donné toute son attention à l'accommodement entre les deux cours.

Quoique cet armement eût coûté fort cher, qu'on y

eût embarqué un nombre de troupes assez considérable, que dix galères l'eussent joint à Barcelone, ces préparatifs ne suffisaient pas pour exécuter les grands desseins qu'on attribuait à l'Espagne sans le secours d'autres princes et la connivence de plusieurs. Cette vérité multipliait les raisonnements des politiques. Les uns croyaient l'entreprise concertée avec la Hollande, même avec l'Angleterre, fondés sur l'intimité qui se remarquait entre Albéroni et les ministres que ces puissances tenaient à Madrid. Avec cette supposition de leur jalousie des desseins de l'empereur, ils jugeaient que l'Espagne, ou gagnerait un royaume, ou, ne réussissant pas, se retrouverait au même état qu'auparavant. Le ressentiment de l'empereur inutile contre elle ne pouvant retomber que sur l'Italie, peu de gens pensaient que la France y prît part; on la jugeait plus occupée de ses affaires domestiques qu'à se mêler d'affaires qui lui étaient étrangères, et qui étaient capables de l'entraîner dans une nouvelle guerre. Enfin, la plupart jugeaient que le projet était communiqué au roi de Sicile, qui agirait de concert avec d'autres princes d'Italie dans la même ligue.

L'ambassadeur de ce prince à Madrid en pensait bien différemment; il était persuadé que l'entreprise regardait plus la Sicile que la Sardaigne, et se fondait sur l'impénétrable secret qui en couvrait les desseins, Patiño et don Miguel Durand, secrétaire d'état pour la guerre, étant les deux seuls dont Albéroni se fût servi. Lorsque l'affaire éclata Aldovrandi et Moncenigo, destiné ambassadeur de Venise, allèrent trouver Albéroni au Prado à qui ils représentèrent fortement les malheurs qu'il allait attirer sur l'Italie s'il donnait à l'empereur un sujet légitime de rompre la neutralité. Albéroni leur répondit seulement qu'il était étonné de voir deux hommes aussi consommés ajouter foi aux chansons de

Madrid, et les assura que l'escadre était destinée et serait employée au service du pape et de la république. Tous deux se contentèrent de cette réponse.

Enfin, la nouvelle de l'entreprise devenue publique, à n'en pouvoir plus douter, elle fut universellement blâmée et ses suites prédites comme funestes à l'Europe. Le secrétaire d'Angleterre s'éleva tellement contre, à Madrid, qu'il effaça tout soupçon de concert avec l'Angleterre. Riperda en fit autant d'abord, mais il changea depuis. Les ministres étrangers disaient tout haut qu'Albéroni ne se souciait pas d'allumer une nouvelle guerre pourvu qu'il rendit son nom glorieux.

Ce premier ministre aurait bien désiré que sa promotion eût précédé la publicité de son entreprise; mais voyant qu'elle ne pouvait plus se différer, il tâcha d'y préparer et de gagner des suffrages en se plaignant hautement de l'arrêt de la personne de Molinez. On peut se souvenir de l'indifférence qu'il avait eue là-dessus, du mépris qu'il avait témoigné du grand inquisiteur, qu'il n'appelait que *solemnissima bestia*. Mais il lui convenait alors de se récrier sur cette violence, comme sur la continuation des outrages que les impériaux n'avaient cessé de faire au roi d'Espagne, dont il serait enfin contraint de se venger malgré sa répugnance, par rapport au repos de l'Europe. Il paraphrasait ce texte, et y ajoutait qu'il en souffrirait en son particulier, parce qu'il prévoyait que les mesures prises pour son chapeau en seraient rompues, sur quoi il s'expliquait en style d'ancien romain. Il se complaisait d'avoir rétabli la marine d'Espagne en si bon état, n'en ayant trouvé aucune, surtout des magasins de Cadix, qu'il publiait être plus remplis que ne l'étaient ceux de Brest, Toulon et Marseille. A quoi il ajoutait toutes sortes d'utiles vanteries.

Aldovrandi le servait à Rome en tâchant d'y persuader que l'entreprise regardait Oran. Il trouvait les préparatifs trop grands pour la Sardaigne, insuffisants pour Naples et la Sicile. Il en concluait pour Alger, et se rabattre après sur Oran; et n'osant plus amuser le pape que cette escadre irait au Levant, il le flattait au moins qu'elle allait tomber sur les Barbaresques.

Del Maro, de plus en plus persuadé par la profondeur du secret que cet orage regardait la Sicile, cherchait des voies détournées pour en avertir son maître, persuadé que toutes ses lettres étaient interceptées, et que sa maison était environnée d'espions. Il fit passer un courrier à Turin, qui lui revint à Madrid malgré toutes les précautions dont la nature, qui allait à la violence, confirma tout ses soupçons.

Le duc de Parme méritait d'être distingué des autres princes, par ce qu'il était à la reine d'Espagne et par ce qu'Albéroni lui devait, qui était encore son ministre à Madrid. Il sut donc enfin sous le dernier secret la véritable destination de l'escadre d'Espagne. Il donna tous les avis qu'il put pour en faciliter les desseins. Il avertit que les préparatifs de Barcelone avaient jeté les ministres impériaux à Naples dans la consternation; qu'ils connaissaient parfaitement leur faiblesse si le royaume était attaqué, et le vœu général des grands et des peuples d'être délivrés du joug des Allemands; qu'un de ces ministres avait avoué que l'enlèvement de Molinez était insoutenable; que c'était une infraction manifeste de la neutralité d'Italie, et qu'elle aurait de fâcheuses suites. Le vice-roi, qui ne voulait pas montrer leur agitation commune, avait donné des ordres secrets de fortifier plusieurs places, et redoubla de soins pour la sûreté du royaume. La justice y était abolie, le négoce cessé, l'administration et les gouvernements en

vente au plus offrant. Le désespoir y était, et les vœux peu retenus de voir paraître l'escadre espagnole, et le roi d'Espagne était fortement exhorté de profiter de cette conjoncture pendant la campagne de Hongrie. Le duc de Parme appuyait de toutes ses forces l'avis de la conquête de Naples, par la crainte qu'il avait de la puissance et des desseins de l'empereur. Il prétendait qu'elle était facile, et qu'on n'avait qu'à s'y présenter pour opérer une révolution subite; qu'une fois faite, elle se conserverait aisément parce que les princes d'Italie, gémissants et tremblants sous l'autorité de l'empereur, concourraient tous à la défense quand ils se verraient soutenus, surtout le roi de Sicile, certain de la haine que l'empereur lui avait jurée, et les Vénitiens enveloppés de tous côtés par les états de l'empereur; que le pape serait le premier à s'engager, auquel il exhortait le roi d'Espagne de donner promptement la satisfaction à laquelle il se bornait. Ce n'était plus ce décret refusé par l'Espagne, mais une simple lettre secrète du roi d'Espagne à lui, par laquelle il désavouerait, non pas le livre que le duc d'Uzéda avait fait imprimer il y avait quelques années, mais la partie seulement de ce livre qui contenait des choses injurieuses à sa personne; et comme le duc de Parme cherchait à plaire au pape et à lui faire voir son crédit à Madrid, il demandait que cette lettre lui fût adressée pour la faire passer entre les mains de sa sainteté.

Enfin le pape, ne pouvant plus résister aux menaces du roi d'Espagne et à la frayeur de la vengeance d'Albéroni, le fit cardinal le 12 juillet. Cette promotion ne fut approuvée de personne lorsqu'elle fut déclarée au consistoire. Aucun cardinal ne loua le nouveau confrère. Quelques-uns la désapprouvèrent ouvertement, entre autres Dadda Barberin, Borromée, Marini. Giu-

dice y dit qu'il ne pouvait y consentir en sûreté de conscience, et le cardinal de Schrottembach, ministre de l'empereur, ne se trouva pas au consistoire. Toutes ces choses furent interprétées diversement. Ce qui est vrai, c'est que Giudice avait dressé une partie d'opposition qui dans la crise lui manqua tout net, et qu'Aquaviva, qui ne l'aimait pas et qui voulait plaire en Espagne, n'y laissa pas ignorer.

Le roi d'Angleterre était fort mal à son aise au milieu de sa cour. Parmi tous ses ménagements pour l'empereur, on prétendait qu'il avait personnellement plus d'éloignement que d'amitié pour lui; qu'il était entraîné par ses ministres allemands, dévoués à la cour de Vienne pour en obtenir des grâces pour eux et pour leurs familles, et en opposition fréquente avec les ministres anglais, qui ne se contraignaient à leur égard sur l'aversion et le mépris que lorsque quelque intérêt particulier les engageait à vouloir plaire au roi leur maître. Ce prince venait d'avoir le dégoût, malgré ses efforts, de voir sortir avec honneur et justice le comte d'Oxford de l'accusation capitale intentée contre lui, et la division s'accroître entre les gens qui lui étaient les plus attachés. Elle augmentait sans cesse entre lui et le prince de Galles, et s'il ne le pouvait ramener à lui par la douceur, il avait résolu d'user de rigueur et d'éloigner de lui ceux qui, dans le parlement, avaient voté contre le général Cadogan. C'était là un autre point de discorde qui intéressait la nation, laquelle, aussi bien que le prince, prétendait que la prérogative royale ne s'étendait pas jusque-là.

La haine entre le père et le fils éclatait jusque dans les moindres choses. Elle devint tout à fait publique à l'occasion d'une revue d'un régiment qui portait le nom du prince, dont le roi ne voulut pas s'approcher que le

prince, qui était à la tête en habit uniforme, ne se fût retiré. Il obéit et dit en s'en allant que ce coquin de Cadogan en était cause.

Parmi ces inquiétudes Georges en avait beaucoup de l'entreprise de l'escadre d'Espagne, dont il n'avait aucune connaissance, et dont il en cherchait vainement par Monteléon, qui en était lui-même en parfaite ignorance. On y était aussi très-attentif en Hollande, mais avec moins d'intérêt qu'en Angleterre, parce que la république n'en avait rien à craindre et n'était obligée par aucun traité de secourir l'empereur, et qu'il ne lui était pas inutile qu'il survînt des embarras à ce prince qui le rendissent plus traitable et plus facile à terminer ce qui restait de différends à régler sur la Barrière. On s'y apercevait même déjà d'un grand et prompt changement de ton là-dessus du baron de d'Heems, envoyé de l'empereur à La Haye.

Beretti s'applaudissait de cette douceur nouvelle. Il l'attribuait au soin qu'il avait pris d'ouvrir les yeux aux Hollandais sur le danger des desseins et de la puissance de l'empereur, et de seconder au contraire ceux du roi d'Espagne. Il assurait ce prince que la moitié de l'Angleterre lui désirait un bon succès, moins à la vérité par affection que pour le plaisir de voir l'embarras du gouvernement d'Angleterre sur le parti qu'il aurait à prendre, et Beretti se persuadait toute bonne volonté de la part des états généraux; il les croyait même peu contents de remarquer tant d'attachement du roi d'Angleterre pour l'empereur, et il comptait que les plaintes qu'il s'attendait de recevoir de leur part sur l'entreprise de l'Espagne ne seraient qu'accordées à la bienséance et aux clameurs des impériaux. Cet ambassadeur d'Espagne n'oubliait rien pour donner à sa cour de la confiance aux dispositions des Hollandais pour elle,

et tout ce qu'il pouvait de défiance de celles de la cour d'Angleterre pour détourner la négociation d'être portée à Londres, où il craignait qu'elle tombât entre les mains de Monteléon, et pour la faire ouvrir au contraire à La Haye, dans l'espérance qu'elle n'y sortirait pas des siennes. Il conseillait aussi de faire quelque réponse aux propositions que l'Angleterre lui avait faites, pour éviter le reproche de ne vouloir point de paix avec l'empereur, dont il était persuadé que les prétentions paraîtraient si déraisonnables, qu'il serait très-facile de faire tomber sur lui ce même reproche.

Le silence de Madrid était mal interprété à Paris, à La Haye et à Londres. L'envoyé d'Angleterre à La Haye s'en plaignit à Beretti et Duywenworde aussi. Il pressait donc Albéroni de lui prescrire quelque réponse à Stanhope, non plus en espérance de négocier, mais pour faire cesser le démérite du refus de s'expliquer. Il ne comptait nullement sur le succès de la négociation; il représentait au contraire que l'objet principal de tout l'ouvrage était de travailler pour les intérêts du régent, de l'Angleterre et de l'empereur, sous le nom du roi d'Espagne et sous prétexte d'agir en sa faveur. Il était aussi très-embarrassé des questions sur la véritable destination de l'escadre espagnole, dont il ne savait rien.

Monteléon n'était pas à Londres dans une moindre presse, ni dans une moindre ignorance là-dessus. Il apprit par les ministres d'Angleterre que le régent avait dit à Stairs et à Konigseg que l'entreprise regardait Naples, et que la France étant garante de la neutralité d'Italie, son altesse royale avait dépêché à Madrid, pour savoir les intentions de sa majesté catholique. Wolckra, envoyé de l'empereur à Londres, et Hoffman, qui y était depuis longtemps de sa part en qualité de résident,

demandèrent tous deux l'assistance du roi d'Angleterre comme garant de la neutralité d'Italie, et comme engagé par le dernier traité à secourir l'empereur, s'il était attaqué dans ses états ; mais les ministres d'Angleterre suspendirent la réponse.

Péterborough se disposait alors à passer en Italie. Quelques-uns crurent que ce voyage cachait quelque mystère ; mais ni le roi d'Angleterre ni pas un de ses ministres ne se fiaient en lui, pas un des partis n'avait pour lui ni estime ni confiance. Bien des gens crurent que son but était de se faire considérer par les cours de l'empereur et de France en les informant de ce qu'il pourrait pénétrer réciproquement de chacune. On lui rendait justice sur l'esprit et le courage, dont il avait beaucoup, même trop, et sur ce que toutes ses idées allaient à se mettre dans l'embarras, lui et ceux qu'il pouvait engager dans ses vues.

Cependant on ignorait également à Paris, à Londres et à Vienne le véritable dessein du roi d'Espagne. Patiño était seul dans le secret du cardinal Albéroni ; et le marquis de Lede, chef des troupes embarquées, ne devait ouvrir ses ordres qu'en mer. Ainsi les raisonnements étaient infinis sur le but de cette expédition. Outre les propos généraux que tenait Alberoni, et fort obscurs, il fit dire précisément au pensionnaire qu'il fallait que la Hollande choisît ou d'unir ses forces à celles de l'empereur contre l'Espagne, ou au roi d'Espagne pour donner l'équilibre à l'Europe, en commençant par l'Italie. Il avouait à ses amis que si sa promotion au cardinalat n'avait pas été déclarée le jour même qu'elle le fut, il aurait lieu de la regarder comme fort éloignée ; mais qu'ayant obtenu ce qu'il désirait, les considérations particulières ne l'empêcheraient plus d'agir pour la gloire et les intérêts du roi son maître (vérité digne de servir

de leçon aux rois). Aquaviva et d'autres encore l'exhortaient à profiter de la conjoncture pour venger l'Espagne du mépris et de la mauvaise foi de la maison d'Autriche, et de l'enlèvement de Molinez.

Galas, ambassadeur de l'empereur à Rome, ne tarda pas à se plaindre fortement au pape que le roi d'Espagne employait l'indult qu'il lui avait accordé sur le clergé, non contre les Turcs, mais pour faire la guerre à l'empereur; et s'étendit sur des projets qui attentaient à la neutralité de l'Italie. Le pape répondit qu'il n'avait point encore à se plaindre du roi d'Espagne, qui lui avait promis un secours maritime contre les Turcs; qu'il n'était pas en droit de trouver mauvais qu'après avoir exécuté sa promesse, l'escadre s'employât à quelque chose d'utile à son service, et qu'à l'égard de la neutralité d'Italie, il n'en pouvait rien dire, parce que jamais on ne lui avait fait part du traité pour l'établir; qu'il était vrai que le roi d'Espagne lui avait offert de ne point inquiéter l'empereur pendant la guerre de Hongrie, mais avec une condition réciproque, que l'empereur avait refusée. Galas, court de raisons, mais qui connaissait le terrain, répondit par des menaces que l'empereur ferait incessamment une trêve avec les Turcs, et qu'il enverrait quarante mille hommes en Italie, dont l'état ecclésiastique et celui de Parme entendraient parler les premiers.

Il n'en fallait pas tant pour effrayer le pape. Aussitôt après l'audience, il manda l'envoyé de Parme, et le conjura de dépêcher à l'instant un courrier à Madrid, d'y représenter vivement le péril imminent où le duc de Parme se trouvait exposé, et de n'y rien oublier pour détourner toute entreprise capable de troubler le repos de l'Italie.

Outre ces menaces, les projets de la cour de Vienne

inquiétaient cruellement les princes d'Italie, et faisaient trembler les Vénitiens, environnés en terre ferme par les états et les troupes de l'empereur, qui voulait encore se rendre maître de leurs mers par de nouveaux ports dans le golfe Adriatique, et les assujettir par les forces maritimes qu'il se proposait d'y établir. On disait de plus qu'il prétendait mettre dans Livourne une garnison allemande, et qu'il avait fait demander des subsides au grand duc en des termes de la dernière hauteur. D'autre part, le ministre du roi d'Espagne l'avertissait que l'empereur persistait toujours dans la maladie de retourner en Espagne, par conséquent de la nécessité de le prévenir.

Au contraire, Rome redoublait ses instances pour détourner le roi d'Espagne de toute entreprise sur l'Italie, et n'oubliait aucune raison d'honneur, d'intérêt ni de conscience. Mais le pape parlait à un sourd qui, ne craignant plus rien de sa part depuis qu'il en avait reçu le chapeau, s'inquiétait peu de ses exhortations et de ses menaces.

Stairs s'était déchaîné à Paris contre Albéroni à l'occasion de l'entreprise, quoique encore ignorée pour le lieu. Albéroni lui rendait la pareille, et disait que le roi d'Espagne demanderait justice au roi d'Angleterre de cet homme vendu à l'empereur. Albéroni ne voulait plus écouter les sollicitations de l'Angleterre d'envoyer un ministre à Londres travailler à la paix avec l'empereur, par la médiation de la France et de l'Angleterre. Il trouvait que cette démarche ne se pouvait faire avec honneur, que l'affaire était sans lueur ni apparence de succès, vision ou piége de la cour de Vienne. Il disait que l'offre d'assurer la succession de Parme aux enfants de la reine, tandis que le duc de Parme et son frère n'étaient ni vieux ni hors d'espérance d'avoir des enfants, trouble-

rait plutôt l'Italie qu'elle n'apporterait d'avantage à ces princes collatéraux. On était à la fin d'août sans être plus éclairci ; mais on ne doutait plus qu'il ne s'agît de la Sardaigne.

Aldovrandi, pour faire sa cour au cardinal Albéroni, publiait que l'entreprise se faisait contre son avis, qu'il s'y était opposé en vain, qu'il avait eu la sage précaution d'en conserver les preuves; que voyant enfin qu'il ne la pouvait empêcher, il avait au moins détourné le plus grand mal, et fait résoudre la Sardaigne pour préserver l'Italie. Il fallait nommer l'auteur d'un conseil dont Albéroni voulait se défendre. Sur sa parole Aldovrandi répandit que c'était le conseil d'état dont l'emportement avait été extrême. Sur la même foi, que ce nonce prétendait très-sincère, il donnait les Hollandais pour favoriser sous main l'entreprise, pour occuper l'empereur loin des Pays-Bas.

L'Angleterre ne laissait pas seulement soupçonner ses intentions. Ses embarras domestiques faisaient juger que son intérêt la portait à voir avec beaucoup de peine l'Europe prête à s'embraser de nouveau.

Pour la France, elle s'était expliquée. Le duc de Saint-Aignan avait représenté que le roi, garant de la neutralité d'Italie, ne pouvait approuver une entreprise qui y contrevenait. Il avait excité le nonce de solliciter le pape d'employer les offices de père commun; enfin il avait essayé de toucher par la fâcheuse situation du duc de Parme, à qui l'empereur demandait hautement de fortes contributions. Ce prince manquait d'argent. Il avait inutilement recours à l'Espagne, qu'il exhortait toujours, et avec aussi peu de succès, de donner au pape la dernière satisfaction qu'il désirait, sur le livre du duc d'Uzeda dont a parlé. Del Maro ne ces-

sait d'avertir son maître que l'entreprise regardait la Sicile; et les ministres d'Angleterre, de Hollande et de Venise à Madrid, s'épuisaient en inquiétudes et en raisonnements.

CHAPITRE CDLXXIII.

L'Espagne publie enfin un manifeste. — Agitation en Europe. — Intérêts et conduite des différentes cours. — Goertz en liberté. — On propose d'assassiner Ragotzi. — La flotte espagnole devant Cagliari. — Inquiétude du pape. — Continuation des mesures de l'empereur contre Ragotzi. — Propositions faites par Goertz à la Prusse. — Albéroni éloigne toute proposition de traité. — Propos de l'ambassadeur de Venise à Madrid qui cause beaucoup d'étonnement. — Quel était le plan d'Albéroni. — Comment il s'excuse auprès du pape. — Embarras du pape vis-à-vis la cour de Vienne. — Cadogan à La Haye. — Dubois et Penterieder à Londres. — Stanhope à Paris. — La Prusse tente de négocier avec la Suède. — Confiance de l'Angleterre en Monteléon. — Ce que fait l'envoyé de Sicile. — Rapports des espions de l'empereur sur Ragotzi. — Conseils de Bentivoglio au pape contre la France.

Enfin le moment arriva d'éclaircir l'Europe. L'Espagne fit publier par ses ministres dans les cours étrangères, un manifeste contenant les raisons qui l'engageaient d'attaquer l'empereur, et de tourner ses armes sur la Sardaigne, au lieu de joindre sa flotte à l'armée chrétienne, comme elle avait fait l'année précédente, et comme elle l'avait promis et résolu encore pour cette année. Ce manifeste rappelait tous les manquements de parole, les déclamations injurieuses, le détail de tout ce

offensante pour elles et pour le pape même, et protestait qu'elle aurait perdu Cellamare si son amitié personnelle pour lui n'en avait détourné le coup. Le prélat Giudice, frère de Cellamare, avait écrit avec toute la bassesse possible à Albéroni, qui résolut de faire tomber toute sa colère sur le cardinal leur oncle. Le roi d'Espagne manda donc à Aquaviva qu'il regardait désormais ce cardinal comme livré à l'empereur, et travaillant à la négociation pour assurer la possession de la Toscane à l'empereur, et un état souverain en Toscane aux neveux du pape; qu'il lui défendait de le voir, et tout commerce direct ou indirect avec lui; et lui ordonnait d'intimer la même défense à tous ses sujets et affectionnés à Rome.

Cette succession de Toscane faisait alors un grand point dans les négociations entamées pour assurer le repos de l'Europe. Les ministres hanovriens du roi d'Angleterre étaient parvenus à faire exclure le roi de Prusse dans le traité, jusqu'à ce que la négociation fût achevée. Ce point gagné sur le régent, comme on l'a déjà vu, ces mêmes ministres, dévoués à l'empereur pour leurs intérêts particuliers de famille, firent entendre au régent, pour l'intimider, que si la campagne de Hongrie était heureuse, la négociation qu'il avait commencée serait bien plus difficile; qu'il ne devait donc pas laisser échapper l'occasion de s'assurer l'appui de l'empereur, parce que, étant uni avec lui et avec le roi d'Angleterre, il se mettrait à couvert des entreprises des malintentionnés de France. Ils lui rendaient suspects ceux qui le détournaient de suivre cette route, comme étant des créatures de l'Espagne. Ils voulaient persuader au régent que plus ces gens-là s'acharnaient à traverser la négociation, plus il devait avoir d'empressement de la conclure; qu'il pouvait aisément le faire jusqu'à la signature, sans leur en donner connaissance, après quoi, sûr qu'il serait des

principales puissances de l'Europe, rien ne l'empêcherait d'envoyer promener des ministres si opposés à une négociation si avantageuse. Dans le désir de l'avancer, l'Angleterre pressait la cour de Vienne d'envoyer à Londres le secrétaire Penterieder, comme le seul capable de la conduire à une bonne fin. Mais il ne suffisait pas de traiter seulement avec l'empereur, il fallait obtenir le consentement de l'Espagne, puisqu'il ne s'agissait pas d'exciter une nouvelle guerre, mais d'assurer le repos de l'Europe.

Le roi d'Angleterre résolut donc d'envoyer à Madrid un homme de confiance et de poids, pour représenter au roi d'Espagne que l'Angleterre, engagée par son dernier traité avec l'empereur de lui garantir généralement tous les domaines dont il était en possession, à l'exception seulement de la Hongrie, ne pouvait s'empêcher de le secourir lorsque les armes espagnoles l'attaqueraient en Italie. On proposa pour cette commission le général Cadogan, en qui le roi d'Angleterre avait une confiance particulière, et de faire passer en même temps une escadre dans la Méditerranée, pour donner plus de force à ses discours, ou pour contenir les Espagnols, s'ils voulaient faire quelque entreprise en Italie. Stanhope, alors secrétaire d'état, feignait d'être ami particulier de Monteléon, et, sous couleur d'amitié, tous ses propos ne tendaient qu'à l'intimider sur les résolutions que le roi d'Angleterre serait obligé de prendre, et par l'engagement du traité et par les ménagements qu'il devait comme prince de l'empire, auxquels ses ministres allemands étaient fort attentifs; que quelques Anglais, des principaux même, s'y laissaient entraîner, se souciant peu du préjudice que le commerce de la nation pourrait souffrir de la rupture avec l'Espagne.

Tandis qu'il lui parlait comme ami, Sunderland lui

disait les mêmes choses avec la hauteur naturelle aux Anglais. Il reprochait en termes durs à l'Espagne de vouloir allumer une guerre générale. Il l'assura qu'elle ne serait suivie de personne; que le régent déclarait vouloir maintenir la neutralité d'Italie; que l'Angleterre était dans les mêmes sentiments, et particulièrement obligée par son traité de garantie avec l'empereur; que la Hollande suivrait les traces de l'Angleterre; que, si l'Espagne comptait sur des mouvements à Naples, elle devait savoir qu'on y voudrait changer de gouvernement toutes les semaines; et que, si le roi de Sicile avait quelque part aux desseins de l'entreprise de l'Espagne, il aurait bientôt lieu de s'en repentir. On soupçonnait beaucoup en effet cette prétendue intelligence, parce qu'il n'entrait dans la tête de personne que l'Espagne seule et sans alliés entreprît d'attaquer l'empereur.

Les impériaux, plus persuadés que personne du mauvais état de l'Espagne, travaillaient de tous côtés à en pénétrer les intelligences secrètes. La France leur était toujours suspecte. Konigseg y redoublait d'attention pour découvrir s'il se faisait dans le royaume quelques mouvements de troupes, quelques préparatifs capables d'augmenter les soupçons. Ne trouvant rien, il se réduisait à veiller sur la conduite de Ragotzi et sur les secours qu'il pouvait espérer. Un coquin, nommé Welez, qui avait été envoyé de Ragotzi en France, s'offrit à Konigseg. Son maître l'avait disgracié. Il promit à l'ambassadeur de l'empereur de l'informer de tout ce qu'il pourrait découvrir. Il lui donna une lettre de la princesse Ragotzi à ce prince, qu'il prétendit avoir interceptée. Il l'assura qu'il y avait un traité fait, à Paris, entre le czar et Ragotzi, où les rois de Suède et de Pologne étaient compris; et que le moyen le plus sûr d'en empêcher l'effet était d'assassiner Ragotzi, passant dans l'état d'A-

vignon, parce qu'il n'y avait rien à craindre dans la souveraineté du pape. Il l'avertit aussi de faire arrêter à Hambourg un officier, appelé Chavigny, que Ragotzi envoyait en Pologne, et cela fut exécuté de l'autorité de l'empereur.

Les états de Gueldre, sans consulter les états généraux, rendirent, au commencement d'août, la liberté au baron de Goertz, lassés d'être les geôliers du roi d'Angleterre, qui en fut très-fâché, et encore plus d'une course que le czar, encore en Hollande, fit alors au Texel, qu'on crut moins de curiosité que pour conférer avec Goertz. Ce soupçon fut confirmé par la froideur que Widword, envoyé d'Angleterre, trouva dans ce monarque. L'amiral Norris, que le roi d'Angleterre lui crut agréable, et par lequel il lui fit proposer un traité de commerce et quelques projets pour la paix du Nord, ne fut pas mieux reçu.

Les vaisseaux anglais qui se trouvaient dans la mer Baltique eurent ordre de revenir dans les ports d'Angleterre. Georges voulait se trouver en état de les employer comme il le jugerait à propos, suivant les mouvements de ceux d'Espagne, en continuant néanmoins d'assurer le roi d'Espagne de la correspondance parfaite qu'il voulait entretenir avec lui. Quelques ménagements qu'il eût pour l'empereur, ses plaintes contre l'Espagne étaient froidement écoutées à Londres, d'où néanmoins, pour apaiser un peu les impériaux, on fit partir le colonel Guillaume Stanhope, cousin du secrétaire d'état, pour aller en Espagne. Il devait d'abord passer en Hollande avec Cadogan, et le mener peut-être en Espagne; mais, outre que ce général y était fort suspect, le ministère anglais crut en avoir besoin à Londres pour manéger dans le parlement qui devait bientôt se rassembler. Georges n'avait pu parvenir à se concilier l'affection des Anglais

depuis qu'il était monté sur le trône. Ils le croyaient dévoué à l'empereur, eux l'étaient à leur commerce ; et on parlait haut à Londres, à la Bourse, contre la rupture avec l'Espagne.

Châteauneuf, ambassadeur de France à La Haye, alla un soir trouver Beretti. Il lui dit, sous le plus grand secret, qu'il avait un conseil à lui donner, dont il était moins l'auteur que le canal. Ce conseil fut que l'Espagne ne devait pas s'alarmer des raisons ni des menaces de l'Angleterre pour l'engager à se désister de son entreprise, mais témoigner son étonnement de voir que cette couronne, après avoir si tranquillement souffert tant d'infractions de l'empereur au traité dont elle était garante, tant pour la sortie des troupes allemandes de la Catalogne que pour la neutralité d'Italie, rompît aujourd'hui le silence, et prît un ton si différent de celui dont elle avait usé à l'égard de l'empereur. Il ajouta que le roi d'Espagne devait dire que, n'ayant jamais fait de paix avec la maison d'Autriche, il se lassait enfin d'en recevoir tant d'insultes ; qu'il s'étonnait de la protection qu'il semblait que le roi d'Angleterre voulait donner à la conduite de la cour de Vienne, après tous les avantages obtenus par les Anglais de sa majesté catholique pour leur commerce; mais qu'il était aisé de l'interdire, et de donner des marques de ressentiment, si cette nation continuait à favoriser les seuls ennemis de l'Espagne, qui était un argument bien fort pour les contenir.

Cela fut dit avec un air si naturel et si sincère que Beretti ne fut embarrassé que sur l'auteur du conseil entre les membres principaux des états généraux, ou par ordre du régent. En ce dernier cas Beretti conclut que la France serait bien aise de voir l'Italie délivrée du joug de la maison d'Autriche, dont la puissance devenait formidable, et la devenait encore davantage alors par

les victoires que le prince Eugène venait de remporter sur les Turcs et la prise de Belgrade. Néanmoins les ministres d'Angleterre craignaient que l'empereur ne fût attaqué en Italie. Ils dirent même à Monteléon que, si l'entreprise regardait la Toscane, même s'il s'agissait de mettre garnison dans Livourne du consentement du grand-duc, la conséquence en serait bien moins grande pour l'Angleterre que si elle se faisait à Naples ou en d'autres états appartenant à l'empereur. Les ministres de ce monarque à Londres ne cessaient de presser l'exécution de la garantie par des secours effectifs, avec peu de succès, soit qu'on y voulût voir celui de l'entreprise d'Espagne, ou que leurs personnes ne fussent pas agréables. Wolckra fut en ce temps-là rappelé à Vienne pour faire place à Penterieder pour traiter la paix de l'empereur avec le roi d'Espagne, par la médiation de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, sur le fondement des propositions faites l'année précédente à Hanovre, concertées avec l'abbé Dubois, qui depuis avait toujours suivi cette négociation, et qui devait la venir reprendre jusqu'à son entière décision.

Saint-Saphorin, qui la conduisait à Vienne pour le roi d'Angleterre, cherchait plus à se faire valoir qu'à la mener au gré du régent. Il ne chercha dans les commencements qu'à lui inspirer des défiances des personnes qui l'environnaient et qu'il pouvait consulter. Il disait que le comte de Zinzendorf lui avait souvent parlé des cabales qui se formaient contre lui, et voulait, sur ce qu'il avait tiré de ce ministre et de quelques autres à Vienne, qu'il fût de l'intérêt de l'empereur de soutenir ceux du régent, dont les ennemis attachés aux maximes du gouvernement précédent voulaient exciter des brouilleries dans l'Europe, et réunir ensemble les deux monarchies de France et d'Espagne ; que l'unique

moyen de s'y opposer était une union étroite entre l'empereur et le régent, qui lui donnât courage et force nécessaires pour anéantir ses ennemis qui étaient aussi ceux de l'empereur, et c'était, disait-il, l'avis de Zinzendorf. Stairs, sous une apparente affection, avait souvent tenu les mêmes langages. Il s'étonnait de la douceur et de la patience du régent qui, à son avis, s'il avait un procès devant le conseil de régence, ne l'y gagnerait pas. Lui et Saint-Saphorin, par qui la négociation passait, tâchaient d'inspirer, à Vienne, l'opinion du peu d'autorité du régent, en quoi ils ne pouvaient se déguiser leur mensonge, surtout Stairs, qui était sur les lieux. Konigseg n'était chargé de rien que du cérémonial. L'empereur voulait qu'il obtînt les mêmes distinctions dont jouissait le nonce, mais avec un ordre secret de s'en désister s'il ne pouvait soutenir cette prétention sans se mettre hors d'état de suivre les affaires dont il pourrait être chargé.

La cour de Vienne, embarrassée dans la guerre de Hongrie, avait une grande inquiétude que l'entreprise d'Espagne ne se bornât pas à la Sardaigne. L'Angleterre, qui lui trouvait trop d'ennemis, ne se pouvait persuader que le roi de Sicile ne fût du nombre par son intérêt et par celui de l'Espagne, qu'on n'imaginait pas pouvoir s'en passer; et les ministres du roi d'Angleterre ne se pouvaient rassurer sur les réponses constantes que la Pérouse, ministre de ce prince à Londres, faisait à leurs questions. Les ministres allemands de Georges, aussi ardents que ceux de l'empereur, ne cessaient de le presser d'aider ce prince et de hâter le départ du colonel Stanhope. Bothmar était le plus ardent, mais Bernsdorff, plus modéré, concourait en tout avec lui.

Les flatteurs d'Albéroni le louaient particulièrement de son impénétrable secret, inconnu depuis tant d'an-

nées en Espagne ; mais il avait été trop poussé à l'égard de la France : elle s'en plaignait. Enfin, vers la fin d'août, Cellamare reçut ordre du roi d'Espagne de rompre le silence, et de dire au régent que, s'il ne lui avait pas communiqué plus tôt son projet, il ne le devait pas attribuer à manque de confiance, mais à égard et à considération, pour ne l'exposer à aucun embarras à l'égard de l'empereur, et Cellamare ajouta de lui-même à celui de mécontenter le conseil de régence en ne lui en faisant point part, ou en la lui faisant d'en exposer le secret. Il n'oublia rien pour faire goûter ce long mystère ; mais il n'eut pas lieu d'être content, et trouva le régent persuadé de l'intérêt de la France à conserver la paix, et que, loin d'entrer dans les vues du roi d'Espagne, il ne devait rien oublier pour empêcher la moindre altération dans la tranquillité publique. Cellamare attribua cette disposition à des vues futures et personnelles. Cet ambassadeur, qui voulait faire sa cour, regardait comme le point capital l'établissement des droits de sa reine sur la succession de Toscane, et comme celui qui devait être soutenu avec le plus de force, l'épée et la plume à la main. Mais il se plaignait du peu de prévoyance qu'il trouvait en France, où le présent seul faisait impression sur les esprits. En même temps des émissaires de l'empereur tâchaient de lui faire accroire que la France agissait de concert avec l'Espagne, pour le dépouiller de ce qu'il possédait en Italie, ainsi que le roi de Sicile.

Supposant aussi les mouvements des mécontents de Hongrie comme une branche du projet, ils firent arrêter à Hambourg des officiers attachés à Ragotzi, et prirent des mesures pour le faire enlever ou tuer lui-même, soit qu'il voulût passer en Hongrie, ou joindre les Espagnols en Italie ; et on sut que l'un d'eux devait recevoir

6 livres par jour, outre les dédommagements des frais de la suite de ce prince, auquel on détacha aussi d'autres espions.

L'inquiétude des impériaux était tellement étendue, qu'une espèce d'agent du czar, nommé le Fort, étant parti alors de Paris pour Turin, ils en inférèrent des liaisons secrètes de ce prince avec le roi de Sicile. Le czar était très-suspect aux Anglais. On a vu que Widword et l'amiral Norris l'avaient inutilement caressé en Hollande sur le commerce et sur les vues de la paix du Nord, et sur l'amitié du roi d'Angleterre. Les Moscovites, pour toute réponse, avaient insisté sur le projet agité l'hiver précédent; disant que c'était uniquement sur ce pied-là, et d'une garantie mutuelle, qu'ils traiteraient avec le roi d'Angleterre; qu'ils ne l'engageraient pas à former un concert pour la paix, non plus qu'à tenter aucune entreprise, quand l'engagement ne serait que pour un an. Les Anglais, dans ce mécontentement du czar, s'en consolèrent sur l'espérance, qu'ils commencèrent à prendre, que les dispositions du régent étaient sincères, qu'il observerait la triple alliance, qu'il agirait de bonne foi avec eux pour empêcher le renouvellement de la guerre.

On sut enfin que la flotte d'Espagne ayant fait voile de Barcelone le 15 juillet, une partie était arrivée devant Cagliari le 10, l'autre le 21 août; que le marquis de Lede, général des troupes, ayant fait toutes les dispositions nécessaires pour la descente, avait fait sommer le marquis de Rubi, vice-roi pour l'empereur; que, sur son refus, sept mille huit cents hommes avaient mis pied à terre; que le vice-roi, sommé une seconde fois, avait répondu comme la première; qu'il n'avait que cinq cents hommes de garnison, et qu'on doutait qu'il pût se défendre six ou sept jours au plus. Ce commen-

cement de guerre conduisait à un embrasement général de l'Europe, selon les raisonnements des politiques.

Le vice-roi de Naples, craignant d'avoir bientôt les Espagnols sur les bras, prenait toutes les mesures qui lui étaient possibles; et Galas, soupçonnant le pape d'être d'intelligence avec l'Espagne, ne se contentait d'aucune raison. Il le menaçait et demandait qu'il se justifiât par des déclarations publiques, en répandant dans Rome les grands et imminents secours des princes engagés dans la triple alliance, et à la garantie de la neutralité de l'Italie. Le pape, épouvanté, résolut d'apaiser l'empereur. Il rassembla devant lui la congrégation qui avait examiné l'accommodement des cours de Rome et de Madrid. Il y résolut de révoquer les concessions qu'il avait faites au roi d'Espagne pour lui donner moyen d'équiper la flotte destinée contre les Turcs, qu'il employait contre l'empereur, et d'écrire au roi d'Espagne une lettre dont les impériaux fussent contents; cela fait, d'offrir sa médiation à l'empereur pour calmer ces mouvements de guerre.

Ces mesures, et la nouvelle que reçut le pape en même temps d'Aldovrandi, qu'il était en pleine possession de la nonciature, le rendirent plus traitable dans l'audience qu'il donna à Aquaviva. Ce cardinal crut même s'apercevoir qu'il craignait que l'entreprise de Sardaigne ne réussît pas, ou que, si elle était heureuse, l'Espagne ne s'en tînt là. Le pape voyait qu'il y en avait assez pour faire venir les impériaux en Italie, et pas assez pour les en chasser, parce qu'il commençait à paraître clair que l'Espagne était seule, et s'était embarquée sans aucun allié. Les flatteurs d'Albéroni le berçaient de la jonction du pape, des Vénitiens et du roi de Sicile, dès que les Espagnols auraient mis le pied en Italie. Il était pourtant difficile que ces mêmes gens-là

en crussent rien. Il semblait que, dans cette conjoncture critique, il eût été du service du roi d'Espagne de réparer par des attentions et des grâces l'avantage, qu'il avait perdu avec l'Italie, d'avoir, comme ses prédécesseurs, beaucoup de cardinaux dépendants, attachés et affectionnés. Loin d'y travailler, l'animosité d'Albéroni et d'Aquaviva contre Giudice lui attira des désagréments publics. Le roi d'Espagne lui fit ordonner d'ôter de dessus sa porte à Rome les armes d'Espagne. Ses représentations furent inutiles, ainsi que les offices du régent qu'il réclama, et que ce prince lui accorda. Il protesta de son attachement pour la France, de son empressement à le marquer. Il chercha à se lier au cardinal de la Trémoille, son ancien ami, malgré tout ce qui s'était passé entre la princesse des Ursins et lui. Il était de la congrégation du saint-office. La Trémoille le ménagea par cette raison pour les affaires de France, que Bentivoglio et ses adhérents embrasaient plus que jamais.

Ce fut en ce temps-ci que la position dangereuse de l'armée impériale, enfermée entre celle du grand visir, qui venait secourir Belgrade, et cette place assiégée, tenait les amis et les ennemis de la maison d'Autriche dans une merveilleuse attente. Elle ne dura pas, et la victoire complète que le prince Eugène remporta sur les Turcs, la prise de Belgrade, et tous les succès qui la suivirent rapidement, fut une nouvelle incontinent répandue partout. Le régent, livré à l'Angleterre, s'était rendu à ses instances sur son union avec l'empereur; mais ce prince, malgré la situation heureuse dans laquelle il se trouvait, et les propositions qu'il recevait de la part du régent, se défiait de ses desseins cachés, qui est le caractère le plus facile, et en même temps le plus accoutumé de la cour de Vienne.

On a vu les desseins de cette cour sur Ragotzi. Ses ministres n'oubliaient rien pour veiller ses actions, et pour l'exécution de leurs ordres. Son séjour était encore matière d'un continuel soupçon à l'égard de la France. Welez, espion de l'empereur, dont on a déjà parlé, était chargé de le défaire de cet ancien chef des mécontents de Hongrie, à condition des plus grandes récompenses. Il avait ordre de communiquer à Konigseg tout ce qui regardait cette importante affaire. Sur les avis qu'il donna, l'empereur fit arrêter à Staden deux Français qui étaient à Ragotzi: Charrier, son écuyer; l'autre avait pris le nom de comte de l'Hôpital. Welez informa Konigseg du départ de Ragotzi, de la route qu'il avait prise, et des détails les plus précis, avec des réflexions qui donnaient au régent toute la part de ce dessein, et tous les secours pour l'exécution. Ses preuves étaient que Ragotzi ayant permis au jeune Berzini d'aller joindre son père dans l'armée des Turcs, son rang de colonel et ses appointements lui étaient conservés au service de France. Welez sut positivement le jour que Ragotzi arriva à Marseille, la maison où il logeait, ses conférences avec l'envoyé turc, le vaisseau qu'il devait monter, et qui lui avait été préparé par ordre du comte de Toulouse, d'où il concluait qu'il n'y avait pas lieu de douter des secours et des intentions de la France contre l'empereur. Cet homme se persuada que le prince Ragotzi ne continuerait pas son voyage à Constantinople, lorsqu'il apprendrait la victoire et les conquêtes des impériaux en Hongrie, et se flatta bien à son retour de ne pas manquer son coup, pour en délivrer l'empereur, et se procurer les grâces sans nombre qui lui étaient promises. Il crut en même temps que l'empereur voudrait que le coup fût précédé ou suivi de quelques plaintes au régent. Il offrit de fournir telles preuves qu'on pourrait désirer pour

justifier que le régent était pleinement informé des desseins de ce prince, et par conséquent qu'il avait manqué à la parole qu'il avait donnée là-dessus à Penterieder, pendant que ce secrétaire était à Paris.

Cependant l'empereur écoutait les propositions faites par l'Angleterre, et avait promis de faire partir dans un mois Penterieder, pourvu que l'abbé Dubois se rendît en même temps à Londres. Il doutait néanmoins toujours des véritables intentions du régent. Il se proposait de les examiner de près, par la conduite qu'il tiendrait sur le mouvement des Espagnols vers l'Italie. Il ne prétendait s'engager qu'autant qu'il trouverait ses avantages, et ne se pas contenter de peu. Le roi d'Angleterre, bien plus enclin à l'empereur qu'au régent, n'oubliait rien pour se donner le mérite de ses services à la France, et Saint-Saphorin vantait ses soins qui valaient au régent la considération personnelle de l'empereur, qui, à cause de lui, voulait bien laisser un terme à l'Espagne pour accepter le traité, et qui consentait en cas de refus qu'il fût libre à la France d'assister sa majesté impériale d'argent, sans être obligée à prendre les armes contre le roi d'Espagne. La même complaisance était accordée en cas qu'il fût question de faire la guerre au roi de Sicile, pour l'obliger à céder cette île.

Saint-Saphorin relevait beaucoup cette modération de l'empereur, et les soins et l'habileté qu'il avait mis en usage pour l'y conduire. Il louait ce prince de donner cette marque du désir sincère qu'il avait de concourir à l'affermissement du repos public. En même temps le roi d'Angleterre avertissait le régent d'être fort sur ses gardes contre le parti du roi d'Espagne en France, appuyé de toute l'ancienne cour, lequel, suivant tous les avis de Hollande, était persuadé que, s'il arrivait malheur au roi, le régent n'aurait pas assez d'amis pour le por-

ter sur le trône. Enfin on ajoutait que le czar offrait ses secours au roi d'Espagne dans la vue de se conserver toujours une part considérable dans les affaires de l'Europe, et un prétexte de renvoyer et tenir de ses troupes en Allemagne. De tout cela Georges concluait que, s'il s'élevait une guerre civile en France, le régent avait grand intérêt d'acquérir, à quelque prix que ce fût, des amis assez puissants pour maintenir ses droits contre ses ennemis. Mais pour une guerre civile, il faut des chefs en premier et en divers ordres, une subordination, des têtes et de l'argent. Il n'y avait rien de tout cela en France. L'inanition était son grand mal; elle n'avait rien à craindre de la réplétion. Nulle harmonie, nulle audace qu'au coin du feu, une habitude servile qui dominait partout, et qui, au moindre froncement de sourcil, faisait tout trembler, ceux qui pouvaient figurer en premier et en second encore plus que les autres.

Chaque prince se croit habile de couvrir ses intérêts du prétexte de zèle pour ceux de son allié. Ainsi dans ce même temps le roi de Prusse, sous le même prétexte de l'intérêt de la France, la pressait d'agir vivement pour la paix du Nord, de peur que l'empereur n'en eût le mérite, à l'exclusion de la France, parce que, depuis sa victoire de Hongrie, les princes du Nord paraissaient portés à recourir à sa médiation préférablement à toute autre. Ensuite il se plaignait du peu de secret gardé sur le traité que la France avait conclu avec lui. Il priait le régent de lui faire savoir ce qu'il devait répondre aux questions fréquentes des ministres de l'empereur, de l'Angleterre et du czar, lequel il attendait à Berlin vers le 15 septembre, avec lequel il espérait décider alors de la paix ou de la continuation de la guerre avec la Suède.

Goertz, sorti des prisons de Hollande, retournant en Suède toujours honoré de la confiance de son maître, s'était arrêté à Berlin, où il avait promis d'attendre le czar, et en l'attendant avait agité avec les ministres de Prusse quelques projets pour parvenir à la paix. Ils auraient voulu le trouver plus facile. C'était selon eux une espèce d'impossibilité de prétendre la restitution des états envahis par l'Angleterre et le Danemark sur la Suède, dureté ou défiance à Goertz de refuser, comme il faisait, de se contenter pour cela des simples offices du roi de Prusse. Ce prince voulait traiter avec lui et le préférait à Spar, son ennemi, qui n'avait pas la même confiance du roi de Suède. Le point capital du roi de Prusse était d'obtenir la cession de Stettin et de son district : Goertz demandait pour conditions :

La restitution des provinces et des places conquises sur la Suède par le czar, à l'exception de Riga ;

Celle de Stralsund, Rugen, et du reste de la Poméranie ;

Celle de Bremen et de Verden ;

Que le roi de Prusse s'engageât par un traité particulier avec le roi de Suède à faire rétablir le duc de Holstein dans son état ;

Enfin, que le roi Stanislas fût appelé au trône de Pologne et assuré d'y monter après la mort du roi Auguste, et qu'il jouît en attendant d'un revenu sûr et convenable à son rang.

Quelque difficiles que fussent ces conditions, le roi de Prusse craignait de laisser échapper un commencement de négociation directe avec la Suède. La France lui devenait très-suspecte parce qu'il la croyait tout à l'Angleterre. Il trouvait les instances du comte de la Marck lentes et froides auprès du roi de Suède. Il se tenait pour bien averti que le landgrave de Hesse agis-

sait pour obtenir de la Suède que le roi d'Angleterre conservât Bremen et Verden ; qu'en ce cas les intérêts de la Prusse seraient sacrifiés, et que le landgrave serait, en récompense du succès de cette négociation, porté à la tête des Provinces-Unies en qualité de stathouder. Ainsi le roi de Prusse se contentait de continuer à solliciter les offices du roi auprès de la Suède ; mais il ordonna à Knipbausen, son ministre à Paris, d'y cacher avec grand soin les propositions de Goertz et l'état de la négociation commencée à Berlin. Ce ministre en avait entamé une à Paris pour faciliter le paiement des subsides dus à la Suède en vertu du traité qu'elle avait fait avec le feu roi. Goertz s'était figuré un prompt et facile paiement s'il pouvait gagner le sieur Law, et lui avait fait offrir une gratification de six pour cent. Le négociateur était un secrétaire que Goertz avait envoyé exprès à Paris. Comme il agissait indépendamment de l'envoyé de Suède, celui-ci se plaignit du préjudice que cette négociation indépendante pouvait causer aux affaires dont il était chargé, et de plus Law n'était pas homme à se prêter à des choses de cette nature, et à n'en pas avertir. Les plaintes de cet envoyé ne nuisirent pas aussi à découvrir la tentative infructueuse de Goertz. Ce fut en ce temps-là que les Suédois découvrirent si à propos l'entreprise d'enlever le roi Stanislas aux Deux-Ponts, qui fut sur le point de réussir, comme on l'a déjà dit.

L'Angleterre, garante de la neutralité d'Italie, et de plus engagée avec l'empereur, par leur traité de l'année précédente, à lui garantir les états dont il était en possession, se plaignit vivement de l'infraction de l'Espagne ; mais comme il n'était pas de l'intérêt des Anglais de rompre avec elle, ils protestèrent que leur roi maintiendrait toujours une intelligence et une amitié con-

stantes avec le roi d'Espagne ; et pour confirmer ces assurances, il fut résolu de faire partir incessamment le colonel Stanhope pour Madrid, qui y était destiné depuis longtemps. L'objet de cet envoi était de préparer de loin la cour d'Espagne à concourir au traité que le roi d'Angleterre se proposait de faire entre l'empereur et cette couronne. Georges pressait l'arrivée de Penterieder à Londres, et pria en même temps le régent de ne point faire partir l'abbé Dubois pour s'y rendre, qu'il n'eût appris que Penterieder était en chemin. Ce prince ne cessait de représenter au régent l'intérêt pressant qu'il avait de s'unir étroitement avec l'empereur, et d'avoir de puissants amis qui maintinssent son autorité, qu'il croyait fort ébranlée par les mouvements du parlement de Paris et des cabales qui, selon lui, s'étendaient jusque dans le Nord, et qui avaient engagé le czar d'envoyer un ministre à Madrid et un autre à Turin. Stairs eut ordre de lui tenir le même langage et de l'avertir que le baron de Schemnitz, qui venait en France de la part du czar, s'attacherait à la même cabale, surtout à d'Antin et aux maréchaux de Tessé et d'Huxelles. Il n'y avait qu'à connaître les personnages pour n'en avoir pas grand'peur.

Le ministère de Londres en avait beaucoup du czar, qui ne cachait point ses mauvaises dispositions pour Georges. Ce dernier monarque et ses ministres, surtout les Allemands, haïssaient le roi de Prusse et ses ministres Ilghen et son gendre Kniphausen, lequel ils croyaient avoir fabriqué une ligue avec le vice-chancelier du czar, fort contraire à l'Angleterre, qu'ils niaient depuis la victoire de Hongrie, mais qui leur faisait craindre des mouvements du prétendant, qui avait des gens à lui à Dantzig, peut-être même le duc d'Ormond. Ils crurent avoir trouvé plus de froid dans le czar depuis que ses

ministres avaient conféré avec ceux de France et de Prusse. Leur inquiétude sur la France ne put être rassurée par les assurances que Châteauneuf leur donna de n'avoir été à Amsterdam que pour marquer son respect au czar, sans avoir eu la moindre affaire à traiter avec lui. Châteauneuf avait été employé par le feu roi, et c'en était assez pour mériter toute la haine des ministres de Georges. Aussi n'oublièrent-ils rien pour le faire rappeler, et pour engager le régent d'envoyer un autre ambassadeur en Hollande.

Ce fut en ce temps-ci que le vicomte de Bolingbroke fut reçu, mais secrètement, en grâce, et que Stairs eut ordre de le dire au régent, et de le prier de le regarder désormais comme un sujet que le roi d'Angleterre honorait de sa protection. Stanhope, passant en France pour aller en Espagne, eut ordre aussi de faire voir au régent les instructions dont il était chargé. Le régent ne les ayant pas trouvées assez fortes, le colonel offrit de recevoir celles qu'il lui voudrait dicter, ayant ordre de se conformer et d'agir avec un parfait concert en Espagne avec l'ambassadeur de France. Stairs et lui eurent de longues conférences avec l'abbé Dubois, et tous deux en parurent très-contents. Ils dirent même que le duc de Noailles et le maréchal d'Huxelles semblaient se disputer à qui seconderait le mieux les vues du roi d'Angleterre. C'est un éloge que je n'ai jamais mérité.

Albéroni, se flattant du succès immanquable de son entreprise et plus encore des suites qu'il s'en promettait, éloignait toute proposition de traités et de négociations, et s'il était forcé de les entendre, les voulait remettre à l'hiver. Il comptait beaucoup sur la Hollande. Beretti, pour le flatter et faire valoir ses services, ne doutait point de l'en assurer. L'intimité avec laquelle Albéroni vivait

avec Riperda le faisait croire aussi au dehors. Cet ambassadeur était d'une maison illustre de la province d'Over-Yssel, mais sans biens. Il ne subsistait que des appointements de l'ambassade. Il avait été catholique, mais il s'était perverti pour entrer dans les charges de son pays. Il n'avait pu néanmoins en obtenir aucune, et comme il n'était nullement estimé, son choix avait étonné tous ses compatriotes.

La république de Venise ne laissa pas le monde dans une si longue incertitude. Le noble Moncenigo était, sans caractère à Madrid, chargé de ses ordres; on y fut bien étonné de lui entendre dire que sa république était obligée par son traité avec l'empereur de lui fournir dix mille hommes, en cas d'infraction à la neutralité de l'Italie.

Albéroni entra dans une furieuse colère qu'il ne prit pas le soin de lui déguiser. Ses vanteries étaient sans mesure sur les ressources et la puissance que l'Espagne montrerait dans peu, et qui n'étaient dues qu'à ses soins. L'entreprise de Sardaigne n'était qu'un coup d'essai. Il promettait, pour l'année suivante, une telle irruption en Italie, où il voulait engager tout le monde à l'aider à en chasser les barbares, que l'empereur occupé en Hongrie, dont il fallait profiter, n'aurait pas le temps d'y envoyer des troupes, et le tout pour mettre l'équilibre dans l'Europe. Il n'était point touché de la conquête de Naples, qu'il ne pouvait soutenir que par mer, tandis que l'empereur y pouvait envoyer des secours de plain-pied, outre que ce royaume tomberait de soi-même, si les succès étaient heureux en Italie.

Il était résolu à se borner cette année à la Sardaigne; mais il voulut se faire en France, surtout à Rome, un mérite de cette modération forcée par la saison qui n'en permettait pas davantage. Cellamare eut ordre de la faire

valoir comme une complaisance pour les instances du régent et du pape, et la suspension de l'embarquement pour l'Italie comme une marque de disposition à la paix; que le roi d'Espagne espérait aussi que cette complaisance engagerait le régent et le pape à se joindre à lui pour donner l'équilibre à l'Italie, et le repos par conséquent à l'Europe. En même temps il eut l'audace d'écrire au pape qu'il se représentait la joie qu'il aurait d'apprendre, par une lettre de la main du premier ministre d'Espagne, que ses instances avaient eu le pouvoir d'arrêter l'embarquement prêt à passer en Italie, satisfaction qu'il n'aurait pas obtenue s'il n'avait pas eu en Espagne un cardinal sa créature. Cette feinte complaisance n'abusa personne; elle fut attribuée à Rome et à Paris, non à déférence, mais à nécessité.

Albéroni, qui, comme on l'a vu, s'était déjà servi d'Aldovrandi pour faire accroire à Rome que l'entreprise était entièrement contre son avis et sa volonté, persévérait si bien à vouloir persuader cette fausseté insigne, que peu s'en fallut qu'il n'obtînt une lettre de la main du roi d'Espagne pour la lui certifier. Le premier ministre voyait et sentait les suites que pouvait avoir l'engagement où il venait de se mettre, et son propre péril, si l'Espagne venait à lui reprocher les conséquences fatales de ses conseils. Il désirait donc ménager le pape, et faire en sorte qu'il s'interposât pour concilier l'empereur et le roi d'Espagne, et qu'il procurât une paix utile et nécessaire à l'Europe. La partie était trop inégale.

La paix du Turc paraissait prochaine; les Allemands menaçaient déjà l'Italie, et parlaient hautement de mettre des garnisons impériales dans Parme et dans Plaisance. Dans cette situation, Albéroni, sans nul allié, se montrait aussi opiniâtre aux représentations des princes

amis de l'Espagne que si toute l'Europe se fût déclarée pour elle.

Le roi d'Angleterre lui fit dire l'embarras où le mettrait l'engagement qu'il avait pris avec la France et avec l'empereur, si ce prince lui demandait en conséquence la garantie des états qu'il possédait en Italie, ne voulant d'ailleurs rien faire qui pût troubler la bonne intelligence qu'il avait, lui Georges, avec le roi d'Espagne, et qu'il prétendait entretenir fidèlement sur ce fonds. L'envoyé d'Angleterre à Madrid demanda l'explication précise des desseins du roi d'Espagne, en sorte que le roi d'Angleterre pût juger certainement du parti qu'il avait à prendre. Albéroni répondit que l'expédition de Sardaigne n'avait d'autre motif que la juste vengeance des insultes continuelles et des infractions des traités; qu'il ne voulait mettre aucun trouble en Europe; qu'il était particulièrement éloigné de tout ce qui pouvait altérer le repos et la tranquillité de l'Italie; qu'il contribuerait de toutes ses forces à maintenir la paix, qui ne pouvait être solidement établie que par un juste équilibre et qu'il était impossible de former, tant que la puissance de l'empereur serait prédominante en Italie. Cet équilibre était le bouclier dont il couvrait les entreprises qu'il méditait.

Comme il croyait le roi d'Angleterre trop étroitement lié avec l'empereur pour en rien espérer, il se tournait tout entier vers la Hollande, à qui, par Riperda, il faisait entrevoir les avantages qu'elle pouvait attendre d'une amitié et d'une alliance particulière avec l'Espagne, laquelle était disposée à faire ce qu'une aussi sage république jugerait nécessaire pour le repos de l'Europe. En même temps, il essayait de lui indiquer la route que lui-même y jugeait la meilleure.

Il avait enfin confié à Beretti le plan qu'il s'était proposé de suivre, qu'il fallait ménager adroitement, sans

laisser entendre que ce fût un projet véritablement formé en Espagne, en parler à propos et dans les occasions, ne le pas expliquer d'abord entièrement, mais suivant les conjonctures en découvrir une partie, ensuite une autre, exciter le désir d'en savoir davantage et d'être admis à une plus grande confiance. C'était par ces manéges que Beretti devait marquer les talents qu'il prétendait avoir pour les négociations.

L'objet d'Albéroni était : 1° de sauver l'honneur du roi d'Espagne ; 2° d'établir et confirmer le repos de l'Italie ; 3° d'assurer les successions de Toscane et de Parme aux fils de la reine d'Espagne. Le projet, dressé sur ce fondement, était de partager les états d'Italie ;

Obtenir pour le roi d'Espagne Naples et la Sicile et les ports de Toscane, et l'assurance réelle des états du grand duc et du duc de Parme pour un des fils de la reine, si ces princes mouraient sans héritiers ;

Diviser l'état de Mantoue en donnant une partie du Mantouan au duc de Guastalla, et l'autre partie, avec la ville de Mantoue, aux Vénitiens ;

Le Milanais entier, avec le Monferrat, à l'empereur, et la Sardaigne, au duc de Savoie, pour le dédommager de la Sicile, et lui conserver le titre de roi qu'il aurait perdu avec la Sicile ;

Enfin la restitution de Commachio au pape, pour faire acte de sa créature.

A l'égard des Pays-Bas catholiques, il les partageait entre la France et la Hollande.

Tel était le plan qu'Albéroni s'était fait. Il rejetait toute autre proposition, principalement la simple assurance des successions de Toscane et de Parme à un fils de la reine, qu'il appelait un appât trompeur, un leurre des amis de l'empereur pour lui laisser loisir et liberté de s'emparer de toute l'Italie en moins de deux mois. Il

représentait soigneusement ce prince comme en état d'imposer des lois à toute la terre après ses victoires de Hongrie, mais dont il n'était pas impossible d'arrêter les vastes desseins par de justes bornes, si toute la terre ne se laissait pas saisir d'une terreur panique. Il voulait persuader que les troupes impériales étaient fort diminuées par les maladies, et que les Turcs reparaîtraient en Hongrie plus en force que jamais. De tout cela on concluait que ce cardinal voulait allumer un incendie en Italie qui embrasât toute l'Europe, et qui obligeât les puissances les plus éloignées à s'unir pour donner des bornes à celles de l'empereur, persuadéque, si le succès était heureux, la gloire et l'avantage en demeureraient à l'Espagne, sinon qu'elle ne recevrait aucun préjudice d'avoir fait une tentative inutile. De là, il disait que l'Espagne se contenterait pour cette année de ce qu'elle n'avait pu refuser à son honneur blessé, donnerait le temps de l'hiver aux puissances de l'Europe de chercher à mettre l'Italie à couvert; que si cela n'était pas, au printemps il allumerait un tel incendie qu'elles seraient forcées d'y accourir, et de le venir éteindre. Il s'emportait ensuite contre chacune d'elles, surtout contre l'Angleterre, en plaintes, en reproches, en menaces.

Ainsi, il s'avouait partout l'auteur de la guerre, excepté à Rome, où il voulait persuader au pape qu'il verrait clair quelque jour à tout ce qu'il avait fait pour empêcher le mal; lui promettait de susciter tant d'embarras au second convoi qu'il l'empêcherait de partir de Barcelone (d'où en effet il ne pouvait ni ne voulait le faire partir); proposait, comme un expédient glorieux au pape, d'offrir sa médiation; faisait l'embarrassé de parler au roi d'Espagne contre son goût et sa volonté; se faisait valoir de s'occuper et de chercher à en saisir les moments favorables, comme si tout n'eût pas dépendu de lui uni-

quement, ainsi qu'il l'avait tant de fois fait dire au pape par toutes sortes de voies, lorsqu'il s'agissait de presser sa promotion, comme il était vrai aussi, et comme personne n'en doutait en Europe. Il donnait pour témoins de sa conduite contraire à cette entreprise le père d'Aubenton et le nonce Aldovrandi, tous deux en esclavage sous lui pour conserver leurs postes, qui répétaient ce qu'il leur dictait, jusqu'aux particularités les plus imaginaires, pour prouver que le conseil d'état l'avait emporté sur lui, ce conseil qu'il avait anéanti, et de la destruction duquel il s'était vanté à Rome et dans les autres cours. En un mot, selon eux, la capture de Molinez avait tellement irrité le roi et le conseil d'état qu'Albéroni n'avait pu faire que des efforts inutiles. Ainsi, Aldovrandi, avouant que l'Espagne avait manqué de parole, en détournait la faute sur le conseil d'état, exhortait le pape à ne pas prendre des conseils violents, qui, par la rupture avec l'Espagne, seraient d'un grand préjudice à la cour de Rome, et n'obtiendraient pas grande reconnaissance de l'empereur; appuyait sur l'offre de sa médiation, surtout à ménager leurs majestés catholiques et leur premier ministre, l'unique qui pût obtenir quelque chose d'elles. Ce même homme, qui ne pouvait rien sur cette grande affaire, était pourtant le seul qui pût tout, et cela dans la même bouche et dans les mêmes dépêches d'Aldovrandi. C'est ainsi que l'artifice et l'imposture se trahissent, même avec grossièreté.

Les impériaux n'ignoraient pas la conduite de ce nonce. Maîtres de l'Italie, rien n'était secret pour eux à Rome. Le pape, effrayé de leurs menaces, n'était occupé qu'à se laver auprès d'eux de toute intelligence avec l'Espagne; et eux répliquaient qu'il ne le pouvait que par le châtiment d'un ministre ignorant, s'il n'avait rien découvert de cette entreprise, infidèle si, l'ayant sue, il

n'en avait pas averti le pape. Ce pontife, qui croyait déjà voir l'état ecclésiastique en proie aux Allemands, chercha à les apaiser par des brefs qu'il écrivit en Espagne, et à en adoucir la dureté des expressions par le moyen d'Aldovrandi.

Celui qu'il adressa au roi d'Espagne était rempli de plaintes et de reproches vifs de son entreprise. Il en attribuait le projet à ses ministres; il lui demandait de réparer au plus tôt le mal qu'il faisait à la chrétienté, par la diversion des troupes de l'empereur, occupées avec gloire et succès contre les infidèles. Ceux qui furent adressés au premier ministre et au confesseur étaient de la main du pape. Il faisait au premier l'exhortation la plus pathétique du côté de Dieu et des hommes, pour employer tout son crédit à obtenir sur le repos de l'Italie ce qu'Aldovrandi lui dirait, et les instances étaient d'autant plus pressantes que l'agitation était extrême à Rome sur la prochaine paix du Turc, et sur une guerre imminente en Italie, où l'empereur ne désirait qu'un prétexte de porter ses armes.

Le duc de Parme, qui comptait bien être exposé tout le premier à la vengeance de ce prince, implorait vainement la protection du pape, comme de son seigneur suzerain, pour mettre Parme et Plaisance à couvert à l'ombre d'une garnison des troupes de l'église, et la protection d'Espagne en représentant à Albéroni le triste état de sa situation.

Ce n'était plus le temps où ce premier ministre était le sien et son sujet en Espagne; il n'avait plus besoin de lui pour hâter sa promotion; elle était faite, et désormais il n'avait plus rien qui le pût détourner de suivre ses vues et son entreprise, ni d'écouter aucune représentation, encore moins les reproches qu'il ne devait la pourpre qu'aux promesses d'envoyer la flotte d'Espagne

contre les Turcs, qui l'irritèrent, et qu'il crut devoir l'affranchir de toute reconnaissance.

Le pape, outré de ne pouvoir rien gagner sur lui, eut la faiblesse de dire au cardinal del Giudice qu'il savait bien qu'il se damnait en élevant un tel sujet à la pourpre, mais qu'il s'était trouvé engagé si fortement au roi et à la reine d'Espagne, qu'il n'y avait pas eu moyen de les refuser; sur quoi Giudice lui répondit plaisamment qu'il se ferait toujours honneur de suivre sa sainteté partout où elle irait, hors à la maison du diable.

Dans cette détresse Aquaviva lui dit que l'Espagne bornerait ses conquêtes à la Sardaigne, s'il pouvait promettre que l'empereur observerait exactement la neutralité d'Italie, qu'il n'y enverrait point de troupes au delà du nombre stipulé par les traités, qu'il n'y lèverait point de contributions, qu'enfin il ne mettrait point de garnisons dans les places de Toscane. Le pape fit mine de sacrifier avec peine son ressentiment du manque de parole de l'Espagne au bien public. Il en parla à Galas, et tous deux dépêchèrent à Vienne en conséquence. Le pape y comptait peu sur son crédit. Rien n'égalait le mépris où il était dans cette cour, persuadée qu'il ne cherchait que les avantages de sa maison, et d'envoyer, à l'occasion de cette négociation, son neveu Alexandre à la cour impériale. Le pape en sentait le mépris, mais il comptait aussi que le crédit de Stella sur l'esprit de l'empereur lui obtiendrait ce qu'il n'osait espérer par lui-même, et qu'il disposerait aisément de ce favori moyennant un chapeau pour son frère.

Molinez était sorti du château de Milan, et avait été conduit dans un collége de la ville, où il était gardé par des soldats de l'église. Cela pouvait satisfaire les vastes prétentions de l'immunité ecclésiastique, mais non pas l'Espagne, ni la violation en sa personne de la neutralité

de l'Italie. Son âge et sa santé le rendaient incapable de pouvoir plus rendre aucun service; sa captivité était le dernier qu'il avait rendu pour servir de prétexte aux vues et aux projets d'Albéroni, après l'avoir d'abord si publiquement méprisée.

Il travaillait avec grand soin à la marine d'Espagne. Il se flattait pour le printemps prochain de mettre en mer trente navires, tant grands que petits, chargés de douze mille hommes. Mais il avouait en même temps que s'ils n'étaient pas soutenus des secours de France, d'Angleterre et de Hollande, l'Espagne ne se pouvait rien promettre de ses efforts en Italie. Il y fallait transporter non-seulement les troupes et les vivres par mer, mais généralement toutes les provisions nécessaires pour une armée. C'étaient des frais immenses. Ceux de la Sardaigne, jusqu'au temps du débarquement, allaient déjà à 1,000,000 de piastres. L'empereur, au contraire, envoyait des troupes en Italie de plain-pied; il y trouvait partout des vivres; il en tirait de l'argent de gré ou de force, tout autant qu'il en voulait des princes d'Italie. L'Espagne ne pouvait les garantir de ces vexations, ni même d'une invasion totale, et elle était obligée de l'avouer au duc de Parme. Albéroni, qui ne se pouvait flatter de réussir lui tout seul en Italie par la force, lui faisait espérer le secours de la négociation.

Le seul allié considérable à envisager était le roi de Sicile, intéressé autant que nul autre à borner la puissance de l'empereur; mais Albéroni ne l'avait pas ménagé. Del Maro, son ambassadeur, lui avait déplu par son application à pénétrer ses desseins, et par ses avis réitérés à son maître qu'on en voulait à la Sicile. Albéroni s'en était grièvement offensé. Le roi de Sicile s'était tenu dans une grande réserve, et del Maro ne s'était pas montré au palais depuis l'expédition de Sardaigne. On

ne peut s'empêcher d'admirer jusqu'où les faux raisonnements d'Albéroni l'emportèrent, en s'engageant seul dans une guerre insoutenable, et l'ensorcellement des monarques abandonnés à un premier ministre. Del Maro eut pourtant ordre de voir Albéroni après le débarquement en Sardaigne, de l'assurer des vœux de son maître en faveur de l'Espagne, mais de lui dire que tout était à craindre, surtout après les victoires de Hongrie, s'il n'était assuré de la France, dont il n'y avait que le secours qui pût arriver de plain-pied en Italie.

Albéroni répondit que le dessein de l'Espagne n'était pas de faire des conquêtes en Italie, mais de réprimer les infractions et les violences des Allemands contre les traités, et de montrer en même temps sa sincérité, en se bornant à la conquête de la Sardaigne; que l'Espagne ne craignait ni les desseins ni la puissance de l'empereur; que si les princes d'Italie voulaient traiter de concert avec elle, elle y contribuerait de ses soins et de ses forces. Il ajouta des vanteries sur la modération et la puissance de l'Espagne, et ne laissa pas d'appuyer sur le droit des enfants de la reine à la succession de Toscane. Son prétexte était toujours l'équilibre en Italie, et de ne travailler que pour le repos public. Il promit au régent et au roi d'Angleterre, comme il avait fait au pape, de leur laisser tout l'hiver à travailler à un accommodement convenable à tous les partis. Il ne leur donnait rien en cela que la saison avancée ne lui prescrivît aussi bien que l'impuissance actuelle. En attendant, il travailla sans relâche à ramasser l'argent et toutes les choses nécessaires à une grande expédition. Il reçut très-mal un mémoire que le roi d'Angleterre lui fit donner par son ministre, contenant des représentations très-vives. Il se plaignit avec emportement à Londres et à Paris des discours que Stairs y avait tenus.

Il ne comptait plus sur la cour de Londres, trop dévouée à celle de Vienne; toute sa ressource était la Hollande, à qui il n'oubliait rien pour rendre l'empereur odieux, et pour la persuader de prendre des mesures avec lui pendant l'hiver, pour établir un juste équilibre en Italie. Il était principalement touché de diviser ce que l'empereur et le roi de Sicile y possédaient, et de partager cette partie de l'Europe, comme il a déjà été dit. Il promettait aux Hollandais que l'Espagne doublerait ses forces l'année prochaine, sans avoir besoin d'aucun emprunt, et il donnait des commissions d'acheter des vaisseaux de guerre en Angleterre et en Hollande. Riperda, tout dévoué au cardinal, y écrivait ce qu'il lui dictait. Beretti mandait que la proposition de prendre cette république pour médiatrice de la paix y avait beaucoup plu; et, dans le dessein peut-être de s'attirer la négociation, il soutenait qu'il la fallait traiter à La Haye, parce que le ministère du roi d'Angleterre était tellement impérial, qu'on se défiait de lui en Hollande, jusque-là que le pensionnaire, quoique si autrichien de tout temps, lui avait dit qu'on ne songeait à Londres qu'à entraîner la Hollande en des engagements dont l'Angleterre aurait tout l'honneur, et dont la dépense retomberait toute sur les Provinces-Unies. Aussi Beretti croyait que la seule démarche que feraient les Hollandais serait d'employer leurs offices pour la paix. On pensait de même à La Haye du régent. Il était vrai qu'on avait été fort touché en Hollande de la confiance du roi d'Espagne sur la médiation.

Cadogan, arrivé depuis peu à La Haye de la part du roi d'Angleterre, était d'un caractère à ne ménager personne. Il avait eu la guerre passée toute la confiance du duc de Marlborough, et par lui du prince Eugène et du pensionnaire, et, comme eux, haïssait parfaitement

la France, surtout le gouvernement du feu roi et tous ceux dont il s'était servi. Il parla à Beretti de l'entreprise de l'Espagne avec toute la fureur autrichienne. Inquiet du traité fait depuis peu entre le régent, le czar et le roi de Prusse, il se plaignit aigrement de n'en avoir point de connaissance. Là-dessus Châteauneuf eut ordre de le lui communiquer. Il prétendit qu'il ne l'avait fait qu'en termes généraux, et que, depuis la triple alliance, le pensionnaire et plusieurs autres membres des états généraux s'étaient attendus qu'il le communiquerait en forme. Cela fit courir le bruit que le roi d'Angleterre avait demandé le rappel de Châteauneuf, pour avoir négocié et signé ce traité. Le fond était la mésintelligence de Georges avec son gendre et le czar, son chagrin et celui de ses ministres de les voir unis avec la France, et leur inquiétude de leur voir faire une paix séparée avec la Suède, en se détachant de la ligue du Nord.

Goertz, principal ministre de Suède, était à Berlin. Le czar, plus animé que jamais contre Georges et contre la personne de ses deux ministres allemands, se trouvait aussi à Berlin, et il s'y était dressé un plan de paix particulière avec la Suède, à l'exclusion des rois d'Angleterre et de Danemark. Ce projet passait en Hollande pour être concerté avec la France et le régent, pour en presser l'exécution. Cadogan et quelques autres assuraient que le régent n'y avait point de part, mais un autre parti en France qui empêchait souvent l'exécution des volontés de ce prince, qui voulait borner son autorité, et pour cela embraser l'Europe, pour y embarrasser la France et encore plus le régent, dont l'intérêt personnel était de concourir avec l'Angleterre à rétablir le repos du Nord et à favoriser les troubles de l'Italie; que la Hollande était disposée à prendre les mesures né-

cessaires pour cela contre l'opinion de Beretti. La haine des Anglais pour Châteauneuf était extrême. Ils voulurent lui faire un crime personnel auprès du régent sur une insolence de la gazette de Rotterdam, dont ils prétendirent avoir découvert la trame venue de la vieille cour et du parti contraire au régent. Ils ignoraient, même Stairs, que ce traité avec le czar et la Prusse eût été communiqué par le régent au roi d'Angleterre. Ils commencèrent à compter sur la sincérité de la conduite de son altesse royale avec leur roi; mais ils ne purent revenir sur Châteauneuf, quoiqu'il eût enfin communiqué ce traité aux états généraux, où on vit qu'il n'y avait que de simples assurances et liaisons d'amitié, et que l'objet n'en était que d'engager les puissances engagées dans la guerre du Nord de reconnaître la France pour médiatrice de cette paix.

L'abbé Dubois était parti pour Londres le 20 septembre, et, deux jours auparavant, le colonel Stanhope, que le roi d'Angleterre envoyait à Madrid par Paris, en était parti pour s'y rendre. Penterieder était sur le point de partir de Vienne pour l'Angleterre. Ainsi la scène des grandes négociations s'allait ouvrir de tous côtés.

On commençait aussi à parler de négociations secrètes prêtes à s'ouvrir à Abo, entre les ministres de Suède, de Russie et de Prusse; mais le czar était parti de Berlin sur la fin de septembre sans avoir pris de nouvel engagement, et les ministres disaient qu'à l'exception de la Finlande, il ne voulait rien rendre à la Suède; ainsi les choses étaient encore peu disposées à la paix. Le roi de Prusse ne le paraissait pas plus par les protestations d'union à ses alliés du Nord, qu'il faisait au roi d'Angleterre, avec lequel il s'était réconcilié, et dont il ne se départirait point, pour forcer la Suède à une paix raisonnable, pourvu qu'il n'eût pas lieu de croire par des

démarches qu'on voulût traiter sans lui, et le laisser dans l'embarras. Pour preuve de sa sincérité, il assura le roi d'Angleterre de ce qui vient d'être dit du czar à son départ de Berlin, qu'on n'y était convenu d'aucun projet avec Goertz, et que, dans la vérité, il aurait été difficile à ce Suédois de traiter avec ce prince, qui s'était expliqué avec tant de hauteur sur les conditions de la paix, qu'on ne les pouvait entendre sans indignation. Cette confiance en son beau-père ne l'empêchait pas de se plaindre que la France lui eût communiqué le traité fait entre elle, le czar et lui sans concert. On lui répondit qu'il avait été impossible de le tenir caché plus longtemps. L'article séparé en était demeuré fort secret. Le roi de Prusse voulut aussi savoir de quel œil on voyait en France les prospérités de l'empereur en Hongrie. Le maréchal d'Huxelles dit à son envoyé qu'elles méritaient de sérieuses réflexions, dont on lui ferait bientôt part, ainsi que du motif du voyage de l'abbé Dubois à Londres.

Nonobstant de si beaux propos et si clairs du roi de Prusse au roi d'Angleterre son beau-père, il ne perdait point de vue sa paix particulière avec la Suède. Kniphausen, son envoyé à Paris, reçut ordre de s'informer du général Poniatowski, qui s'y trouvait aussi et qui avait la confiance du roi de Suède, si le landgrave de Hesse-Cassel était un bon canal pour ménager cette paix particulière, et si le roi de Prusse pouvait prendre confiance en lui. Poniatowski lui répondit que cette voie n'était pas bonne; que le landgrave avait perdu son crédit depuis que le roi de Suède s'était aperçu qu'il avait des liaisons trop étroites avec le roi d'Angleterre; que la maison de Holstein avait plus d'amis en Suède que celle de Hesse, et Goertz beaucoup plus de part en la confiance de son maître que le landgrave; que, si le

roi de Prusse voulait conduire sûrement une négociation particulière avec succès, il fallait premièrement qu'il fît en sorte de suspendre la démolition des fortifications de Wismar; hâter ensuite le retour du baron de Goertz en Suède; enfin que, s'il était possible de trouver quelque expédient au sujet de Revel, la paix serait bientôt conclue entre la Suède, la Russie et la Prusse. Il s'en fallait bien qu'il y eût une égale disposition à la paix entre les rois d'Angleterre et de Suède. Malgré les instances de la France, les Suédois assuraient que jamais le roi de Suède ne consentirait à la cession de Bremen et de Verden. Ce prince, dont les sujets étaient épuisés, sollicitait vivement en France le paiement de ses subsides, cherchait dans Paris, sous de bonnes conditions, deux millions d'espèces réelles, et autorisa son envoyé en France à donner des commissions à des armateurs qui voudraient faire la course sous le pavillon de Suède.

Plus il y avait d'agitation dans le nord, plus le roi d'Angleterre se croyait intéressé à pacifier l'empereur et l'Espagne, en procurant des avantages à l'empereur. Il comptait s'en faire un puissant protecteur pour conserver les états usurpés sur la Suède, et que néanmoins le roi d'Espagne lui aurait obligation de l'avoir délivré du seul ennemi qu'il eût, et de lui assurer ainsi la possession tranquille de ses états. Lui et ses ministres redoublaient donc d'empressement, et l'Espagne alors ne paraissait pas s'en éloigner. Monteléon eut ordre d'assurer Stanhope que son cousin serait bien reçu à Madrid. Monteléon se persuadait que l'extrême répugnance que la nation anglaise avait à se brouiller avec l'Espagne à cause de son commerce retiendrait Georges et ses ministres sur la partialité, et les bornerait aux offices pour ménager la paix.

Il paraissait que cet ambassadeur avait regagné la confiance du roi d'Angleterre et de ses principaux ministres, et qu'il avait eu en même temps l'adresse de conserver celle des principaux personnages opposés à la cour. Stanhope l'employait comme son ami en des affaires particulières, et il mena, en même temps, dans son carrosse à Hamptoncourt le duc de Buckingham, qui n'avait pas vu le roi d'Angleterre depuis qu'il lui avait ôté la place de président du conseil. Monteléon avait toujours été attaché à la France, et fidèle dans ses principes et dans sa conduite à l'union intime entre la France et l'Espagne, qu'il croyait avec raison absolument nécessaire aux deux couronnes. Cette maxime, qui n'était pas dans les vues ni dans les intérêts de la cour d'Angleterre, y avait déplu. Elle en était moins choquée depuis qu'elle ne pouvait plus douter des plaies que cette union recevait, ni de celle que le régent voulait avoir avec elle, pour ne pas dire même dépendance entière fondée sur les vues, l'intérêt et l'étrange crédit de l'abbé Dubois.

Cette confiance néanmoins de la cour d'Angleterre en un ministre étranger était d'autant plus marquée que le roi d'Angleterre était défiant et parlait peu. Ce silence était moins attribué à politique qu'à la crainte de parler mal à propos ou de parler contre le sentiment de ses ministres, desquels le public prétendait que la principale application était de se conserver dans leurs places, et d'être si appliqués à leur intérêt particulier qu'ils n'écoutaient qu'avec répugnance et dégoût ce qui pouvait regarder les intérêts étrangers.

C'était à ces dispositions que l'envoyé du roi de Sicile attribuait le peu d'égards et d'effet de ses représentations et de ses protestations, que son maître n'avait nulle part aux projets de l'Espagne, qu'il observerait fidèle-

ment les traités, surtout qu'il s'attacherait constamment aux sentiments de l'Angleterre quand il s'agirait de prendre parti; mais le ministère connaissait le caractère du roi de Sicile; il croyait lui faire honneur d'écouter les propos de son ministre, et de lui laisser croire par leur silence s'il voulait qu'il les avait persuadés. Cet envoyé se défiait de l'union de la France et de l'Angleterre, et que, plus attentives à leurs intérêts qu'à ceux du roi de Sicile, elles ne traversassent même sa réunion avec l'empereur. Il chercha donc à y travailler lui-même sans la participation des ministres d'Angleterre. Il se servit pour cela de l'envoyé de Modène à Londres, dont le frère était à Vienne, lequel prétendait traiter directement avec l'empereur, indépendamment de ses ministres, et qui assurait avoir bonne opinion de cette négociation.

L'envoyé, son frère, fondait ses espérances sur ce que l'empereur savait que le roi de Sicile avait constamment refusé toute ligue nouvelle avec le régent, qu'il avait répondu que les engagements déjà pris suffisaient, et que cette réponse lui avait attiré la haine et les soupçons du régent; que de là l'empereur inférait que le régent lui serait toujours contraire, et que si ce prince témoignait tant d'empressement pour empêcher le renouvellement de la guerre dans l'Europe, ce n'était pas par aucun attachement pour lui qu'il craignait et n'aimait point, mais pour empêcher la réunion que cette guerre produirait infailliblement entre lui empereur et le roi de Sicile; que c'était le motif du voyage de l'abbé Dubois à Londres; que l'intelligence était parfaite entre le roi d'Angleterre et le régent; qu'on savait que le projet du roi d'Espagne, qui venait de la reine, était, pour assurer la Toscane à la maison de Parme, d'y joindre le royaume de Sardaigne, et d'en tirer un titre pour faire

porter au duc de Parme celui de roi de Sardaigne.

Quel que fût le projet, tous les princes d'Italie craignaient également d'être soupçonnés d'y participer. Leurs ministres en France le désapprouvaient publiquement, et ne cessaient de dire que leurs maîtres étaient bien éloignés d'entrer dans aucun projet capable de porter le moindre préjudice à l'empereur.

Cellamare était témoin de ces apologies continuelles, et très-inquiet du voyage de l'abbé Dubois à Londres. Mais c'était un homme sage, qui espérait peu de l'entreprise d'Espagne, et qui croyait que le mieux, pour le roi son maître, serait de suivre la voie que la France et l'Angleterre lui ouvraient pour entrer en négociation avec l'empereur.

Une guerre sans alliés lui paraissait téméraire, et c'était, à son sens, un faible fondement que de compter uniquement sur la diversion des Turcs. Ragotzi était le seul qui assurât qu'ils feraient la campagne suivante, et dans cette confiance avait fait voile de Marseille à Constantinople.

Welez, cet espion de l'empereur, l'avait exactement informé de son départ, des circonstances de son voyage, des voies dont ses amis se servaient pour lui envoyer des lettres. Il prétendait avoir découvert que quelques-unes passaient par le comte de Toulouse, d'autres par le bureau des affaires étrangères, et nommait ses banquiers à Paris et à Vienne. Welez offrit encore à l'empereur de faire enlever l'abbé Brenner avec tous ses papiers. Il concluait que si Ragotzi n'avait eu d'autre protection que celle des Turcs, il n'aurait pas trouvé en France toutes les facilités qu'il y avait eues pour son départ et son embarquement; qu'il était donc certain que la France et l'Espagne étaient d'intelligence pour susciter à sa ma-

jesté impériale un ennemi qu'elles croyaient dangereux et redoutable.

Bentivoglio, toujours le plus violent ennemi de la France où il était nonce, avait fait tous ses efforts pour empêcher le pape d'accorder l'indult pour la nomination à l'archevêché de Besançon, duquel au fond on pouvait très-bien se passer et nommer. Outre les difficultés que l'indécision du pape y apporta, il le persuada de faire entendre qu'il n'accorderait plus de bulles sans des précautions et des conditions à l'égard de ceux que le roi nommerait aux évêchés et autres bénéfices. Bentivoglio reprit ses anciennes exhortations et les plus vives pour engager le pape à se rendre le maître en France, par faire avec l'empereur cette ligue dont le baron d'Hohendorff lui avait, quelque temps auparavant, communiqué le projet. Il assurait le pape, avec ses mensonges et sa hardiesse accoutumée, que tous les bons catholiques de France désiraient cette union. Il ajoutait que ce serait la preuve la plus forte pour dissiper les soupçons de l'empereur, et le meilleur et le plus sûr moyen de s'attirer un respect nouveau de la part de tous les princes. Mais il voulait attirer la république de Venise dans cette ligue, qui, selon lui, ne la refuserait pas. Mais sa politique raffinée voulait que le pape gardât un juste milieu entre l'empereur et l'Espagne sans pencher de côté ni d'autre, pour être toujours en état d'offrir sa médiation; et de là ce digne ministre de paix pressait le pape, avec les plus étranges efforts, de prendre et d'effectuer les plus violentes résolutions contre la France.

CHAPITRE CDLXXIV.

Saint-Albin coadjuteur de Saint-Martin-des-Champs. — Infamie de l'abbé d'Auvergne. — Disputes encore entre le grand et le premier écuyer. — Le duc de Noailles et Law brouillés se raccommodent en apparence. — Noailles obtient le gouvernement et la capitainerie de Saint-Germain par la mort de Mornay. — Pleinœuf, relaissé à Turin, de peur de la chambre de justice, imagine d'y traiter le mariage d'une fille de M. le duc d'Orléans avec le prince de Piémont pour se faire de fête. — Je suis chargé de ce commerce malgré moi et je m'en décharge sur l'abbé Dubois à son retour d'Angleterre. — Querelle entre le maréchal de Villeroy et le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en année, qui la perd. — Autres disputes des premiers gentilshommes de la chambre. — Le maréchal de Villeroy refuse la prolongation du don de 50,000 livr. de rente sur Lyon. — Son motif, sa conduite, explication de ce qu'il n'y perd rien. — 8,000 livres au duc de Tresmes. — Le prince électeur de Saxe se déclare catholique à Vienne. — L'abbé de Louvois refuse l'évêché de Clermont. — Quel. — Riom gouverneur de Cognac. — Mort d'Oppède, mari secret de madame d'Argenton ; — de l'abbé de Langlée. — Mort et famille de la comtesse de Soissons. — L'appel du cardinal de Noailles devenu public. — La Parisière, évêque de Nîmes, exilé dans son diocèse.

Rome venait pourtant d'approuver, en faveur de M. le duc d'Orléans, la coadjutorerie du riche prieuré de Saint-Martin-des-Champs dans Paris, et qui a beaucoup de collations, pour l'abbé de Saint-Albin, bâtard non reconnu de ce prince et de la comédienne Florence. Le

cardinal de Bouillon, comme abbé de Cluni, avait donné autrefois ce prieuré à l'abbé de Lyonne, fils du célèbre ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères. Cet abbé de Lyonne, dont j'ai parlé ailleurs, était un homme de mœurs, de vie, d'obscurité, de régime même fort extraordinaires, gouverné par un fripon que lui avaient donné les jésuites, qui s'y enrichit au trafic des collations et à la régie de son bien, connu du feu roi pour si scélérat, et de tout le monde, que le père Tellier et Pontchartrain, comme on l'a vu ailleurs, échouèrent à le faire évêque, et qui l'est, depuis ceci, devenu de Boulogne. L'abbé de Lyonne fut donc tonnelé par cette coadjutorerie qui au fond ne lui faisait aucun tort, et l'abbé d'Auvergne, comme abbé de Cluni, se fit un mérite auprès du régent, non-seulement d'y consentir, mais d'y contribuer de tout son pouvoir. Il est vrai que ce prince n'eut pas plutôt les yeux fermés, que l'abbé d'Auvergne ne rougit point d'attaquer son bâtard, devenu archevêque de Cambrai, et qui, depuis deux ans, était en possession paisible du prieuré, sans réclamation quelconque, par la mort de l'abbé de Lyonne. L'abbé d'Auvergne, lors archevêque de Vienne, cria à la violence contre la notoriété publique, intenta un procès et le perdit avec infamie. La vérité est qu'il n'y laissa point son honneur parce qu'il y avait longues années que, de ce côté-là, il n'avait plus rien à perdre; ce qui n'a pas empêché que le cardinal Fleury ne l'ait fait cardinal pour n'avoir point de similitude importune.

M. le Grand qui, comme on l'a vu en son lieu, avait perdu contradictoirement toutes ses prétentions contre le premier écuyer, et à qui M. le duc d'Orléans avait eu la faiblesse de permettre des protestations, n'avait presque point cessé depuis de faire des tentatives et des entreprises de fait, qui devinrent si fortes qu'il fal-

lut encore que M. le duc d'Orléans en fût importuné. Ce fut en vain. Les *mezzo termine* lui plaisaient trop pour rien finir. Ce harcelage dura longtemps encore et abrégea la vie du premier écuyer par le chagrin et le dépit; mais sa charge n'y perdit pas un pouce de terrain, jusqu'à ce qu'enfin le cardinal Fleury, qui avait été de ses amis, se trouvant le maître, décida si nettement en faveur de son fils, que le grand écuyer cessa pour toujours de le troubler et d'entreprendre sur la petite écurie.

Le duc de Noailles, jaloux de la confiance du régent pour Law et du succès de sa banque, la troublait tant qu'il pouvait. Law coulait et quelquefois se plaignait modestement. Noailles, qui le voulait perdre pour être pleinement maître de toutes les parties des finances, redoubla de machines pour le culbuter. Cette banque était lors une des principales ressources pour rouler. Le régent voulut qu'ils se raccommodassent. Law s'y présenta de bonne foi, le duc de Noailles ne put reculer; il fit le plus beau semblant du monde.

Précisément en ce moment heureux, Mornay mourut fort promptement. Il était lieutenant général, et il était aussi gouverneur et capitaine de Saint-Germain après Montchevreuil, son père. Le duc de Noailles, alerte sur tout, l'apprit à son réveil et courut sur-le-champ demander cet emploi à M. le duc d'Orléans, qui le lui donna à l'instant. Mon père l'avait eu. Je ne sus la mort de Mornay que l'après-dînée et en même temps la diligence du duc de Noailles. Il n'était pas aisé de se lever plus matin que lui. Il y avait 100,000 francs de brevet de retenue à payer. M. de Noailles, grand politique et grand serviteur du parlement, demanda aussitôt la distraction de Maisons et de Poissy de la capitainerie de Saint-Germain, et s'en fit un grand mérite.

La situation des lieux en montre l'absurdité. Aussi y ont-ils été remis, à l'instance du même duc de Noailles, à la mort du dernier président de Maisons.

Madame la duchesse d'Orléans me chargea vers ce temps-ci d'un commerce fort peu de mon goût, et dans lequel M. le duc d'Orléans me pria aussi d'entrer. Pleinœuf, dont la femme et la fille, madame de Prie, ont fait depuis, par leur jalousie de beauté et leurs querelles, tant de fracas dans le monde, avait gagné des monts d'or dans les partis, et depuis dans les vivres. La chambre de justice l'avait mis en fuite, et il s'était retiré à Turin.

Je n'avais jamais eu aucun commerce avec pas un de ces sortes de gens; de celui-là en particulier, j'en étais mécontent, parce que, étant devenu un des principaux commis du bureau de la guerre sous Voysin, dans les derniers temps du feu roi, la majorité de Blaye vaqua, et sur-le-champ il la fit donner à un de ses parents. Le roi m'avait toujours conservé la distinction, après mon père, de ne remplir les places de l'état major de Blaye que de ceux que je demandais, et c'était la première fois qu'on en remplissait une sans moi. Voysin en ce temps-là était dans la plus haute faveur, et insolent à proportion. C'était lors, comme on l'a vu, l'homme de madame de Maintenon et de M. du Maine, et le directeur et le rédacteur de l'apothéose des bâtards et du testament du roi. Je compris donc que je ne gagnerais que du dégoût à résister à contre-temps, et que bientôt les choses changeraient de face. En effet, la première chose que je fis aussitôt après la mort du roi fut de chasser ce major et d'en mettre un autre.

Pleinœuf avait de l'esprit et de l'intrigue; il voulait ne rien perdre à sa déconfiture, et revenir à Paris riche et employé, s'il pouvait. Il se fourra donc dans le su-

balterne de la cour de Turin; par là eut quelque accès auprès des ministres, imagina de travailler au mariage d'une fille de M. le duc d'Orléans avec le prince de Piémont. Sa femme, fort intrigante et de beaucoup d'esprit, manégea si bien qu'elle vit madame la duchesse d'Orléans plusieurs fois en particulier, et lui donna tant d'espérance que la négociation ne pouvant demeurer entre les mains du mari et de la femme avec décence aux yeux des ministres de la cour de Turin, madame la duchesse d'Orléans proposa de m'en charger. Madame de Pleinœuf ne me connaissait point; elle dit seulement à madame la duchesse d'Orléans que je n'aimais pas son mari, et lui conta ce qui vient d'être expliqué. Cela ne rebuta point madame la duchesse d'Orléans : elle me pria de passer pour l'amour d'elle sur ce mécontentement d'un homme de plus si infime, et de vouloir recevoir madame de Pleinœuf et entrer en commerce direct avec Pleinœuf sur ce mariage.

Par ce qu'on a vu de la situation du régent et du roi de Sicile, l'un à l'égard de l'autre, cette négociation de mariage était fort déplacée : c'était ce qu'il ne m'était pas permis de dire à madame la duchesse d'Orléans; mais quand M. le duc d'Orléans m'en parla, deux jours après, je ne lui cachai pas ce que j'en pensais, et ma surprise de sa complaisance. Il en convint : « Mais après tout, me dit-il, c'est un coup d'épée dans l'eau; et, quoique sans apparence, il est des choses bizarres qui réussissent quelquefois : ce ne sont que quelques lettres perdues qu'il nous en coûtera à tout hasard. » Je ne pus donc m'en défendre.

Madame de Pleinœuf vint chez moi bien parée, bien polie, bien louangeuse, bien éloquente, et bien pleine de son affaire. Force soumissions sur son mari, et tout aussitôt les lettres mouchèrent. De réalité, je n'en vis

jamais ombre ; mais force langage d'un homme qui voulait plaire et se faire valoir. Ce commerce dura quelques mois ; mais sitôt que l'abbé Dubois fut revenu d'Angleterre, je priai M. le duc d'Orléans de m'en décharger sur lui, et madame la duchesse d'Orléans de le trouver bon, sous prétexte que je ne voulais point choquer un homme si jaloux d'affaires, et qui traverserait celle-là entre mes mains, qui pouvait réussir entre les siennes. Je la lui remis donc, et il convint avec moi que c'était une vision en la situation où étaient les choses entre les deux princes. Aussi n'eut-elle point de suite, et je n'en entendis plus parler depuis.

Un amusement de l'âge du roi fit une querelle sérieuse. On lui avait tendu une tente sur la terrasse des Tuileries, devant son appartement et de plain-pied. Les jeux des rois sentent toujours la distinction. Il imagina des médailles pour les donner aux courtisans de son âge qu'il voudrait distinguer, et ces médailles, qu'ils devaient porter, leur donnaient le droit d'entrer dans cette tente sans y être appelés : cela s'appela l'ordre du Pavillon. Le maréchal de Villeroy donna ordre à Lefèvre de les faire faire. Il obéit, et les apporta au maréchal, qui les présenta au roi. Lefèvre était argentier de la maison du roi, et, comme tel, sous la charge des premiers gentilshommes de la chambre. Le duc de Mortemart était en année. Il avait déjà eu des démêlés avec le maréchal de Villeroy. Il prétendit que c'avait été à lui à commander les médailles, et à lui de les présenter au roi. Il se fâcha que le tout se fût fait à son insu, et le voilà aux champs et en plaintes à M. le duc d'Orléans. C'était une bagatelle qui ne valait pas la relever, et à laquelle aussi les trois autres gentilshommes de la chambre ne prirent point de part. Ainsi seul vis-à-vis du maréchal de Villeroy, la partie ne fut pas égale.

M. le duc d'Orléans, avec ses *mezzo termine* ordinaires, dit que Lefèvre ne les avait point fait faire ni portées au maréchal comme argentier, mais comme ayant reçu par lui l'ordre du roi, et qu'il n'en fallait pas parler davantage. Le duc de Mortemart fut outré, et ne s'en contraignit pas sur le maréchal.

Une autre querelle combla celle-ci. Le duc de Mortemart prétendit une place derrière le roi, et l'ôter à un chef de brigade des gardes du corps qui la prenait. Les capitaines des gardes soutinrent leur officier, et M. de Mortemart ôta des entrées qu'avaient les officiers des gardes du corps. Les trois autres gentilshommes de la chambre se joignirent au duc de Mortemart. Ils plaidèrent tous huit devant M. le duc d'Orléans plusieurs fois, à cause de la pièce du trône différemment placée qu'à Versailles, où M. de Mortemart renouvela la défense aux huissiers de laisser entrer les officiers des gardes du corps. Là-dessus, autre *mezzo termine*. M. le duc d'Orléans fit ôter le trône, pour ôter ce sujet de contestation. M. de Mortemart, piqué de cette décision, cessa d'aller chez le roi, quoique en année, et les premiers gentilshommes de la chambre firent un mémoire et le présentèrent à M. le duc d'Orléans.

L'affaire en demeura là jusqu'à une autre qui arriva un mois après entre le duc de Mortemart et le maréchal de Villeroy, pour des bagatelles de service. Les autres premiers gentilshommes de la chambre prirent fait et cause, et pas un d'eux ne se présenta plus chez le roi. Cela dura huit ou dix jours, après lesquels ils y retournèrent. Le régent ne put se résoudre à prononcer; mais le maréchal, battu de l'oiseau, s'abstint depuis d'entreprises pour quelque temps. Néanmoins, M. de Mortemart piqué voulut envoyer la démission de sa charge. M. le duc d'Orléans m'en parla fort en colère; et en

effet c'était tous les jours quelque chose de nouveau avec lui. J'apaisai le régent comme je pus par le souvenir de M. de Beauvillier, et je détournai l'orage.

Les premiers gentilshommes de la chambre eurent encore une dispute avec les maîtres d'hôtel du roi, à qui l'avertirait que sa viande était servie; et comme les maîtres d'hôtel sont sous le grand maître, M. le Duc les soutenait; car tout était en prétentions et en entreprises. Au dîner du feu roi, j'ai vu toute ma vie le maître d'hôtel avertir le premier gentilhomme de la chambre, et celui-ci entrer dans le cabinet du roi seul, et l'avertir; et le soir que le roi était chez madame de Maintenon, le maître d'hôtel avertir le capitaine des gardes qui entrait seul dans la pièce où le roi était, et l'avertissait que son souper était servi.

Le maréchal de Villeroy, mal dans ses affaires par une magnificence sans règle ni mesure, avait obtenu du feu roi 50,000 livres par an, sur la ville de Lyon, pendant six ans, et une continuation encore pendant autres six années, qui se renouvela de six en six ans. Jamais le feu roi ne pensa à les lui accorder pour toujours, et on ne lui a vu donner de tout son règne 50,000 livres de rente à personne à prendre sur lui pour toujours, excepté des appointements de gouvernement ou de charges dont le taux y était attaché; et à l'égard des pensions, personne, hors le premier prince du sang et ses bâtards en les mariant, n'eut jamais de pension approchante, sinon, comme on l'a remarqué, Chamillart qui en eut une de 60,000 livres en le renvoyant, ce qui fut une chose unique en tout son règne. C'était en cette année et dans ce temps-ci, que les six années du don au maréchal de Villeroy finissaient; M. le duc d'Orléans le voulut renouveler, même pour toute sa vie. Le maréchal fit le généreux, s'excusa de l'accepter pour tou-

jours, ni même par aucun renouvellement, dit qu'il était riche par les successions et les bienfaits qui lui étaient arrivés, et qu'il n'était pas juste que, dans un temps où tant de gens souffraient, il abusât des bontés qui lui étaient offertes. Il fut pressé, résista constamment, mais pour s'en vanter publiquement et se parer dans le monde de la faveur de la considération et du désintéressement. Le bout de tout cela est que lui personnellement est mort ruiné, et que son fils a été obligé de payer ses dettes qui étaient grandes, et sur les fins de le faire subsister. Ce n'est pas qu'avec de l'économie du fils et du petit-fils il ne leur soit demeuré des biens immenses des successions de Lesdiguières et de Retz; mais ce n'a pas été la faute des désordres du maréchal.

C'était un homme qui n'avait point de sens, et qui n'avait d'esprit que celui que lui en avait donné l'usage du grand monde, au milieu duquel il était né et avait passé une très-longue vie. On a eu si souvent occasion de parler de lui, qu'il suffit ici de faire souvenir de ce caractère, de l'orgueil dont il était pétri, que ses fréquentes et cruelles déconvenues, toutes arrivées par faute de sens, n'avaient pu émousser, et de l'éclat où les passions et l'intérêt de madame de Maintenon et de M. du Maine l'avaient mis dans les derniers temps de la vie du feu roi, surtout à sa mort, qui avait porté cet orgueil à son comble. Depuis qu'il se vit dans les places où cette mort l'établit et dans la considération qui en était une suite, la tête lui tourna : il se crut le père, le protecteur du roi, l'ange tutélaire de la France, et l'homme unique en devoir et en situation de faire en tout contre au régent.

Sa fatuité lui avait fabriqué un autre devoir qui fut d'épouser contre ce prince toute la haine de la Maintenon, sa patronne, et toute la mauvaise volonté qu'elle

avait arrachée contre lui du roi mourant. Il s'applaudit sans cesse des démarches infatigables que le régent faisait vers lui, qui ne faisaient que rehausser son courage à lui nuire; il abusait continuellement de la confiance et de la facilité à condescendre à tout ce qu'il voulait d'un régent doux, timide, qui redoutait les éclats, à qui ses grands airs avec feu Monsieur, et en commandant les armées où M. le duc d'Orléans avait commencé à servir, lui avaient imposé au point qu'il lui imposait toujours. Ainsi ce prince voulait et croyait le gagner à force de flatter son incroyable vanité, et d'aller au-devant de tout ce qui lui pouvait plaire, sans jamais lui rien refuser, pour les siens ni pour personne; tandis que, déterminé à figurer en grand aux dépens du régent, ce qu'il ne croyait pas possible autrement, il s'unissait à tous ses ennemis, à ceux que l'ambition ou l'amour des nouveautés rendaient tels, les excitait, les encourageait, les grossissait pour se former un parti; et pour cela, très-attentif à un apparent désintéressement qui augmentât sa réputation et la confiance, tellement que, par principes, il était incapable d'être arrêté par les grâces et les bienfaits de M. le duc d'Orléans. En le refusant des 50,000 livres de rente sur Lyon, il ne refusait rien en effet; mais il suivait son plan : il se donnait un éclat propre à éblouir la multitude, surtout le parlement en particulier et la robe en général qu'il cultivait soigneusement, à s'attacher des partisans, à augmenter la confiance de ceux qu'il voulait capter, à blâmer avec l'autorité de ce refus et de la manière la plus publique, et en apparence la plus innocente, la facile prodigalité du régent, et sans en demeurer plus pauvre.

De tout temps ses pères, son oncle et lui étaient maîtres absolus et uniques à Lyon. Dès les temps du feu roi les intendants n'y avaient pas la plus légère inspection.

L'autorité du maréchal y était encore plus devenue sans bornes dans une régence qui ne songeait qu'à lui plaire, et à aller au-devant de tout à son égard. De tout temps il était, après ses pères et son oncle, en possession de nommer seul le prévôt des marchands de Lyon, qui avait tout le pouvoir bursal dans la ville, sans inspecteur ni conseiller. Il disposait seul sous le maréchal de Villeroy des immenses revenus de la ville, d'en diriger de même tout le commerce, et d'y être le maître des commerçants. Il ne comptait de la recette et de la dépense de ces immenses revenus, qu'avec le maréchal de Villeroy seul, et les comptes ainsi arrêtés entre eux deux seuls, où le maréchal de droit était le maître, ne se trouvaient plus, et ne se voyaient jamais plus, tellement que c'est parler exactement que dire que le maréchal de Villeroy était le seul roi de Lyon, que le prévôt des marchands y était son vice-roi *ad nutum*, et qu'ils mettaient en poche tout ce qu'il leur plaisait de prendre, sans le moindre embarras, sans formalité aucune, et sans la moindre crainte d'aucune suite pour l'avenir, ni même qu'on pût jamais savoir ce qu'il se passait là-dessus entre eux deux. Il est donc clair que, maître tous les ans de ces prodigieux revenus et de tout le commerce de la plus florissante place du royaume en ce genre, le maréchal de Villeroy prenait en toute liberté tout ce qu'il voulait, et qu'en refusant le don que le régent lui voulait continuer, il ne refusa rien en effet. Aussi ceux de Lyon savaient bien qu'en dire, malgré toute la protection qu'il leur donnait à tous. Mais pas un d'eux n'osa jamais se plaindre ni branler devant lui sous le dernier règne; combien moins pendant cette régence, à la posture où se trouvait leur gouverneur. Son fils, qui l'a peu survécu, soutint encore cette puissance, mais plus faiblement. Enfin le duc de Villeroy d'aujourd'hui en a

sauvé de grandes bribes, mais les finances y ont mis la main, et ont fort borné ce pouvoir si pécunieux et si fort illimité.

Le duc de Tresmes ne fut pas si délicat que le maréchal de Villeroy : aussi était-ce un honnête homme qui était bien éloigné des mêmes projets. Il eut 80,000 liv. en dédommagement du deuil, dont il devait et n'avait pas profité à la mort du roi, où il était en année de premier gentilhomme de la chambre.

Le prince électeur de Saxe, catholique depuis qu'il était à Rome, avec une permission du pape de le demeurer caché, le déclara en ce temps-ci à Vienne, où il était allé voyager et voir l'empereur; le roi de Pologne son père était du secret et avait fort contribué à le faire catholique, pour lui frayer le chemin à lui succéder en Pologne. Mais la mère et l'épouse de ce roi, qui étaient des piliers de leur religion, y étaient si opposées, que le roi de Pologne ne put, depuis qu'il fut catholique, avoir presque de commerce avec l'électrice sa femme que des moments rares quand il allait en Saxe, où même ce n'était qu'en visite, sans qu'elle voulût demeurer dans le même lieu que lui, ni qu'elle voulût ouïr parler d'aller en Pologne, ni souffrir le titre, ni aucun des honneurs, ni des traitements de reine. Le roi son mari supportait cela avec toujours beaucoup de considération pour elle, mais il s'en consolait avec ses maîtresses. L'électrice sa mère étant morte, il ne fit plus difficulté de laisser déclarer son fils catholique.

L'abbé de Louvois refusa l'évêché de Clermont, sous prétexte de sa santé, en effet parce qu'il s'était attendu longtemps aux plus grands postes, et qu'il se trouvait vieux pour en accepter un si médiocre. Il n'était pas sans mérite, il avait de l'esprit, du monde et du savoir, et remplissait par lui-même et avec réputation la belle

place dans les lettres de bibliothécaire du roi. A peine commençait-il à poindre lors de la mort de son père, qui était perdu bien auparavant. Barbésieux, crossé par le roi comme un jeune homme des débauches et des disparates duquel il était très-souvent mécontent, n'eut pas loisir de mûrir et de s'accréditer assez pour vaincre auprès du roi les soupçons que les jésuites et madame de Maintenon, par Saint-Sulpice, lui donnaient sans cesse de l'éducation ecclésiastique du neveu de l'archevêque de Rheims, que les jésuites avaient toujours regardé comme leur ennemi, et donné par conséquent pour un dangereux janséniste. Ce manége avait perdu l'abbé de Louvois dans l'esprit du roi, ainsi que quelques bagatelles de première jeunesse, qu'en ce genre il ne pardonnait jamais. Ainsi l'abbé de Louvois avait vu les premiers postes lui échapper. Mais il n'avait pu s'accoutumer à en perdre l'espérance, depuis même que sa situation était devenue ordinaire par la perte du ministère de son frère et de son oncle. Il était demeuré assez de crédit et d'établissements parmi ses frères et sœurs pour la nourrir, et tout attendre de la facilité du régent. Quand il vit ses espérances trompées par l'évêché de Clermont, il ne put en digérer l'humiliation, et il aima mieux hasarder de ne sortir point du second ordre. Le père Massillon, père de l'Oratoire, célèbre par ses sermons, en profita. Crozat, le cadet, paya pieusement et noblement ses bulles.

Madame la duchesse de Berry fit donner au vieux Saint-Viance, très-galant homme, qui avait été lieutenant des gardes du corps, et lieutenant général, 50,000 livres, et 2,000 livres de pension sur son gouvernement de Cognac, de 12,000 livres de rente, sans obliger à résidence, et fit présent de ce gouvernement à Riom.

Madame d'Argenton, longtemps depuis que M. le duc d'Orléans l'eut quittée, avait vécu avec le chevalier d'Oppède, jeune et bien fait, qui était dans les gardes du corps, et dont le nom était Janson, parent fort proche du feu cardinal de Janson. Ensuite elle pensa à accommoder ses plaisirs à sa conscience, lui fit des avantages pour un cadet qui n'avait rien, l'obligea à quitter le service et l'épousa. Mais tous deux, par honneur, voulurent que ce fût secrètement. Elle n'en eut point d'enfants, et le perdit en ce temps-ci. Il la traitait avec grande rudesse, et lui donna tout lieu de se consoler. L'abbé de Langlée, singulier ecclésiastique, frère de Langlée dont il a été quelquefois parlé, mourut aussi. Il n'avait presque rien qu'une pension de 6,000 livres que lui donnait madame de Villequier, fille de sa sœur, madame de Guiscard.

La comtesse de Soissons mourut en même temps à Paris, point vieille, et belle encore comme le jour. On n'a rien à en dire de plus que ce qui s'en trouve dans ces Mémoires. Elle fut depuis pauvre, malheureuse, errante. De fois à autre M. le duc d'Orléans lui faisait donner quelque gratification. Elle laissa deux fils qui moururent jeunes, sans alliances, dont le prince Eugène leur oncle prenait soin. Il avait destiné l'aîné à être son héritier, et avait arrêté son mariage avec l'unique héritière de la maison Cybo, qui a depuis porté les petits états de Massa et Carrare, avec d'autres grands biens, au fils aîné du duc de Modène et d'une fille de M. le duc d'Orléans, qui l'a épousée. La comtesse de Soissons laissa aussi une fille dont le roi de Sicile prenait soin, dans un couvent à Turin, que le prince Eugène, qui a survécu ses deux neveux, a fait son héritière, et qui a épousé à Vienne le prince de Saxe-Heilbourghausen, et qui a tant fait parler de lui, plus en partisan hasardeux qu'en

officier principal, dans l'armée impériale en Italie, contre les troupes unies de France, Espagne et Savoie, dont les maréchaux de Coigny et de Broglio eurent le commandement sous le roi de Sicile, après la mort du maréchal de Villars. Ainsi finit la branche de Soissons de la maison de Savoie.

L'appel du cardinal de Noailles devint public, et fut imprimé avec une instruction admirable, dont il n'a paru que la première partie par ce qui arriva depuis, dont il eut tout lieu de se repentir, ainsi que de n'avoir pas fait paraître son appel bien plus tôt, dans le temps que je l'en pressai, comme je l'ai raconté en son lieu. Je n'en dis pas davantage pour ne pas effleurer une matière si étendue et qui se trouve traitée exprès.

La Parisière, évêque de Nîmes, qui écrivait à tous les prélats et aux universités étrangères pour avoir leur adhésion à la Constitution, eut ordre de se retirer dans son diocèse; mais la cabale le fit rappeler au bout de huit ou dix mois. On a vu ailleurs que pigeon privé du père Tellier, il s'éleva en Languedoc contre la Constitution; dans les commencements gagna peu à peu la confiance des prélats, des communautés et des principaux ecclésiastiques; et, pour se l'acquérir entièrement, poussa les choses si loin, de concert avec le père Tellier, qu'étant nommé député des états de Languedoc pour en venir apporter les cahiers, il y eut un ordre du roi d'en choisir un autre. Quand il se fut bien instruit de tout ce qu'il voulait découvrir, qu'il en eut rendu compte au père Tellier, et qu'il n'eut plus rien à apprendre, il chanta la palinodie dès qu'il fut retourné à Nîmes, y monta en chaire et fit amende honorable à la Constitution. Aussitôt le roi lui fit rendre la députation, et il vint triomphant jouir de son crime dans les caresses et les

promesses du père Tellier, qui ne l'empêcha pas de devenir l'horreur du monde. Il avait bien d'autres choses encore sur son compte, et est mort enfin escroc et banqueroutier, et d'une façon déplorable.

CHAPITRE CDLXXV.

Affaire du pays de Lalleu où je sers adroitement le duc de Boufflers. — Anecdote singulière de l'étrange indécision du chancelier. — Capacité singulière de d'Antin. — Reconnaissance des députés du pays de Lalleu. — Madame d'Arpajon dame de madame la duchesse de Berry, et Bonivet maître de sa garderobe. — Mort du cardinal Arias, archevêque de Séville. — Mort de madame de Monjeu et de Richard Hamilton. — Caractère de ce dernier. — Assassinats et vols. — Teneurs de jeux de hasard mis en prison. — États de Bretagne orageux et rompus. — Madame d'Alègre entre avec moi en mystérieux commerce qui dure plus d'un an. — L'abbé Dubois revient pour peu de jours d'Angleterre à Paris, y laisse sa correspondance à Nancré, trouve le roi d'Angleterre et le prince de Galles fort brouillés. — Cause originelle de leur éloignement.

Il se présenta une affaire au conseil de régence qui me donna lieu à un petit trait qu'il faut que je m'amuse un moment à rapporter. M. d'Elbœuf était gouverneur de Picardie et d'Artois, où il ne tenait pas ses mains dans ses poches, et se moquait des intendants. M. le duc d'Orléans le considérait et le ménageait, et il en abusa au point qu'il le força d'y mettre quelque ordre. Il y a un petit canton riche et abondant, entre l'Artois et la Flandre, qui s'appelle le pays de Lalleu, qui de tout temps était du gouvernement de Flandre et des

états de Lille, M. d'Elbœuf, qui était bien aise d'y allonger ses mains et l'étendue aussi de son gouvernement, demanda que ce pays de Lalleu fût incorporé aux états d'Artois, et ne fût plus de ceux de Lille. Je supprime les raisons de part et d'autre, qui ne feraient qu'ennuyer.

La maréchale de Boufflers vint m'apprendre cette prétention qui devait être incessamment jugée au conseil du dedans du royaume, puis rapportée par d'Antin au conseil du régence pour l'être définitivement. Peu importait à la maréchale de quels états serait ce petit pays, mais elle sentait que la prétention du duc d'Elbœuf était un chausse-pied s'il la gagnait, pour les états d'Artois, de le prétendre après de son gouvernement, quoiqu'il ne s'en agît pas encore. Je lui conseillai d'en faire parler par son frère à M. le duc d'Orléans. Mais depuis l'affaire du régiment des gardes, il n'y avait plus guère que de l'extérieur entre eux, et elle me le laissa bien sentir. Je voulus lui persuader de parler elle-même sans pouvoir l'y résoudre. Elle me dit qu'elle mettait toute sa confiance en moi pour conserver au gouvernement de Flandre, qu'avait son fils, toute son intégrité. Elle avait raison, car j'étais fort de ses amis, et on a pu voir que je l'étais intimement de son vertueux mari. Je ne lui dis point ce que je ferais, car j'l'ignorais encore, et après toutes réflexions faites j'crus plus à propos de ne faire rien, dans la connaissance de la faiblesse de M. le duc d'Orléans, qui ne tiendrait jamais, pour un petit garçon de l'âge du duc de Boufflers, à l'audacieuse ardeur du duc d'Elbœf, soutenue de celle de M. le Grand, dont le fils avait la survivance du gouvernement de Picardie. J'attendis donc sans dire mot à personne et sans voir depuis la maréchale de Boufflers, que l'affaire se rapportât au

conseil de régence, où les chefs ou présidents des autres conseils furent appelés.

Dès que nous fûmes en place, d'Antin mit les papiers sur la table et voulut commencer son rapport. « Un moment, monsieur, » lui dis-je. Et me tournant vers le régent, je lui dis que, s'il le trouvait bon, il fallait, avant de commencer l'affaire, savoir si, au cas que les états d'Artois la gagnassent, M. d'Elbœuf prétendait distraire du gouvernement de Flandre le pays de Lalleu et le joindre à celui d'Artois, parce que, en ce cas, nous étions plusieurs qui étions trop proches de M. d'Elbœuf pour être ses juges, à commencer par M. d'Antin, son cousin germain, moi, issu de germain, M. le maréchal d'Estrées et d'autres encore.

Ce n'était pas que j'ignorasse qu'en ce conseil les parentés ne font rien, parce que devant le roi, qui à tout âge y est censé présent, on n'a que voix consultative pour débattre et l'informer, et que sa seule voix décide, et que sur cette question que le chancelier Daguesseau, tout au commencement qu'il le fut, avait voulu remuer sous prétexte de l'âge et de l'absence réelle du roi, il avait passé en plein conseil qu'il demeurerait de la sorte, et comme le roi âgé et présent; mais j'espérais qu'on n'y songerait plus, et cela arriva comme je l'avais pensé et à tout hasard tenté.

M. le duc d'Orléans dit que j'avais raison, et tout de suite demanda à d'Antin ce qui en était. Il répondit qu'il n'en était point question; que M. d'Elbœuf ne lui avait point parlé de gouvernement, et que sûrement il ne demandait rien là-dessus. Je repris la parole, et je dis au régent que, puisque cela était, la chose méritait d'être constatée à cause de la proche parenté des juges, et que dès que M. d'Elbœuf ne songeait point, quoiqu'il fût jugé, à demander que le pays de Lalleu fût

mis de son gouvernement, il serait bon que son altesse royale voulût bien ordonner à M. d'Antin d'écrire présentement sur son dossier qu'en cas que le pays de Lalleu fût jugé séparé des états de Lille et joint à ceux d'Artois, ce jugement n'aurait aucune influence à l'égard de l'état du gouvernement du pays de Lalleu, qui demeurait toujours à l'avenir du gouvernement de Flandre comme par le passé. Le régent regarda la compagnie, disant qu'il n'y trouvait point d'inconvénient. D'Antin dit que l'écrire ou ne l'écrire pas était de même, parce que M. d'Elbœuf ne demandait rien. « Mais, monsieur, repris-je, cela sera plus régulier, et son altesse royale l'approuve. — A la bonne heure, » dit d'Antin, et se mit à l'écrire. Un moment après, tandis qu'il écrivait, je dis au régent qu'il me semblait à propos aussi, puisque M. d'Antin en mettait la note sur le dossier du procès, que M. de la Vrillière l'écrivît en même temps sur le registre du conseil, pour que cela fût uniforme. Cela parut si simple que le régent, sans regarder la compagnie comme la première fois, répondit : « A la bonne heure, il n'a qu'à l'écrire. » A l'instant je regardai la Vrillière, qui aussitôt prit la plume et l'écrivit sur le registre du conseil. Dès que cela fut fait, d'Antin commença le rapport. J'y reviendrai pour une anecdote singulière.

Le soir la maréchale de Boufflers vint chez moi, bien en peine de ce que les états d'Artois avaient gagné, et s'il n'y avait eu rien de fait sur le gouvernement. « Pardonnez-moi, madame, lui dis-je, il a été question du gouvernement, et on y a fait quelque chose. » Et tout de suite, après lui avoir donné la souleur, je lui contai ce qui s'était passé. Elle m'en embrassa bien et fut ravie.

Tandis qu'elle était chez moi, M. d'Elbœuf était chez

la Vrillière, à qui il dit, sans seulement paraître en douter, que puisque le pays de Lalleu était adjugé membre des états d'Artois, et ne l'être plus de ceux de Lille, il était de son gouvernement aussi, et que l'un emportait l'autre. Sur la mine que fit la Vrillière : « Comment, lui dit-il, monsieur, avec l'air de la plus grande surprise du monde, est-ce que vous en pouvez douter? eh! ce pays n'a été du gouvernement de Flandre que comme membre des états de Lille, et l'arrêt d'aujourd'hui, qui l'en distrait pour le faire membre des états d'Artois, décide la question et n'y laisse pas l'ombre de difficulté. » La Vrillière lui répondit modestement que le conseil ne l'avait pas entendu ainsi, et qu'il croyait qu'il ferait bien de n'y pas songer. M. d'Elbœuf lui demanda, avec émotion, où il avait pris cette intention du conseil qui ne pouvait être avec l'arrêt qu'il avait rendu et qui décidait tout seul. Alors la Vrillière lui montra le registre, et lui dit de lire ce qu'il avait écrit en plein conseil par ordre de M. le duc d'Orléans et du conseil. Voilà le duc d'Elbœuf en furie, qui dit qu'il allait parler à M. le duc d'Orléans, et qu'il ferait bien changer cette belle décision. Il y fut en effet, mais comme il s'agissait d'effacer ce qui avait été écrit sur le dossier et sur le registre en plein conseil, et de l'avis de tout le conseil, ou explicite ou tacite, sans opposition d'aucun, et en changer la disposition du blanc au noir, le régent se défendit d'y pouvoir toucher et de pouvoir reporter au conseil une chose qu'il avait décidée. M. d'Elbœuf tempêta et cria, mais ce fut tout, l'affaire était bridée, et le pays de Lalleu demeura du gouvernement de Flandre, et en est encore aujourd'hui.

Je m'étais bien attendu au but et au vacarme de M. d'Elbœuf contre lequel la faiblesse du régent aurait besoin d'une barrière, et je me sus bon gré de l'avoir

adroitement su introduire, et poser si forte, sans que personne se fût aperçu ni douté de mon but, qu'elle ne pût après recevoir d'atteinte. La maréchale de Boufflers alla le lendemain remercier le régent.

Je reviens maintenant à l'anecdote qui confirmera pleinement ce que j'ai marqué du caractère indécis, à l'extrême, du chancelier Daguesseau. M. le duc d'Orléans avait ordonné que cette affaire de Lalleu, qui était longue, serait rapportée en deux conseils, le même jour, le matin et l'après-dînée; que le matin serait pour le rapport uniquement, sans que d'Antin s'ouvrît en rien de son opinion; que l'après-dînée il commencerait par opiner; que tout le conseil opinerait après et que l'arrêt serait rendu. D'Antin fit un très-long rapport qui tint iusqu'à une heure après midi. Comme on sortait du conseil le chancelier me prit auprès de la porte, et me dit tout bas qu'il mourait d'envie de prendre avec moi *une* liberté qu'il ne voudrait pas prendre avec un autre, et qu'il espérait que je ne trouverais pas mauvaise, c'était de me demander l'avis que j'avais pris sur le rapport, et que j'opinerais l'après-dînée. Je lui répondis qu'en effet je ne m'en ouvrirais pas à un autre, et après quelques compliments je lui dis, et aussi sommairement que le temps et le lieu l'exigeaient, les raisons principales qui m'y déterminaient. Il m'embrassa et me dit, plus que très-obligeamment, que je lui faisais le plus grand plaisir du monde d'avoir bien voulu le lui dire, parce que c'était le sien aussi, et que le mien l'y confirmait, avec force compliments flatteurs. Nous nous séparâmes de la sorte.

Cette affaire, dans laquelle je n'entrerai pas ici, était susceptible de trois sortes d'opinions: laisser le pays de Lalleu comme il était, membre des états de Lille; l'en distraire et l'adjoindre à ceux d'Artois; enfin, laisser ce

petit pays indépendant de ces deux états, et qu'il en eût pour lui tout seul. C'est ce que ce petit pays demandait, consentant toutefois à demeurer comme il était, uni si on le voulait aux états de Lille, mais se défendant d'être uni à ceux d'Artois. Mon avis était qu'il eût des états particuliers pour lui, et qu'il ne fût membre ni de ceux de Lille ni de ceux d'Artois. C'était aussi celui du chancelier quand nous sortîmes du conseil du matin, comme je viens de le dire.

Nous n'eûmes que le temps de dîner. A trois heures le conseil commença. Quoiqu'on y fût fort accoutumé aux beaux rapports de d'Antin, l'exactitude, la précision, l'explication foncière, la netteté, la force, l'agrément de son rapport avaient enlevé la compagnie, qui ne la fut pas moins de sa belle, longue et forte opinion l'après-dînée. Il se peut dire qu'il excellait en ce genre sur tous les magistrats; avec cela une mémoire qui n'oubliait pas les plus petites choses; qui ramenait tout avec ordre, justesse et clarté, qui ne se méprenait jamais en aucun fait, circonstances, noms propres, dates; et, à mesure qu'il en citait, il disait à l'évêque de Troyes, devant qui d'ordinaire il mettait la pile de ses papiers, le cahier, la liasse, la page par numéro et par chiffre, où il trouverait ce qu'il citait, et, dans le moment même, M. de Troyes le trouvait et le lisait tout haut. D'Antin, qui n'opinait jamais pour soi-même, et qui ne faisait que rapporter l'avis du conseil du dedans, ainsi que tous les autres chefs des autres conseils sur les affaires qu'ils en rapportaient au conseil de régence, fut pour les états d'Artois. Presque tous le suivirent, le peu d'autres furent pour ceux de Lille.

Mon rang d'opiner était immédiatement avant le chancelier, après lequel il n'y avait plus que les deux bâtards et les princes du sang. Je vis donc que j'allais

ouvrir un avis, et, comme je savais que le chancelier serait du même, je ne voulus pas en épuiser les raisons pour en laisser de nouvelles à dire au chancelier, qui donnassent lieu aux préopinants de s'y accrocher pour revenir à son avis avec moins de répugnance qu'ils n'en auraient eu à revenir au mien, et de couvrir leur petite vanité du poids de la place, de l'état et de la capacité du premier magistrat. Néanmoins, comme il fallait des raisons pour soutenir un avis tout neuf, je ne laissai pas de parler assez longtemps tant pour le faire bien entendre et valoir, que pour affaiblir et réfuter les deux autres avis. Je fus surpris d'y être souvent interrompu par des voix qui disaient tout haut : « Mais M. de Saint-Simon a raison. » Cela arriva si souvent et par tant de personnes, que je me tournai à la fin vers le conseil, car on opinait un peu tourné vers le régent, et je dis que, puisqu'on trouvait que j'avais raison, rien n'empêchait de revenir à mon avis ceux qui le trouvaient le meilleur, puisque l'arrêt n'était point fait. Des voix dirent : « Cela est vrai, » et encore, pendant le reste de mon opinion, que j'avais raison ; cependant elles s'en tinrent là, et personne ne prit la parole pour se rendre à mon avis. Je compris la petite faiblesse, et je m'en sus plus de gré de laisser quelques raisons nouvelles au chancelier à dire et à appuyer, qui donneraient lieu aux préopinants de revenir à son avis avec moins de peine qu'au mien.

Le chancelier, quand j'eus fini, débuta par l'éloge de mon avis, dont il loua en détail la justice, les raisons et la force. Il balança ensuite les trois avis en avocat général ; puis, se rabattant sur la politique et les événements fâcheux de la dernière guerre du feu roi en Flandre, il s'étendit sur son regret d'être obligé de faire taire le droit, la raison, l'équité devant les motifs majeurs et pressants de l'intérêt de l'état, paraphrasa longuement

et gauchement, quoique éloquemment, cette politique, protesta encore de sa répugnance et de son regret d'être entraîné par des considérations si fortes, nonobstant le droit et l'équité, et conclut pour les états d'Artois. Je l'écoutais avec une attention extrême. Je ne pouvais comprendre d'abord qu'il eût changé d'avis depuis qu'il m'avait parlé en sortant du conseil deux heures auparavant, et ma surprise fut extrême quand à la fin je n'en pus douter. J'oublie de dire qu'en finissant il loua encore mon avis, et me fit un petit compliment direct sur la peine où il était de n'en pouvoir être par la seule raison d'état.

Dès que je m'aperçus qu'il avait tourné, je dis tout bas au comte de Toulouse que je ne pouvais revenir d'un étonnement dont je lui dirais la cause en sortant; mais que je le priais de ne pas prendre la parole après le chancelier, parce que je voulais parler encore. Ce n'était pas que j'espérasse faire revenir personne à ce que je voyais; mais je ne crus pas juste de taire les raisons que je n'avais retenues que pour les laisser neuves dans la bouche du chancelier, par la raison que j'en ai dite. Ainsi, quand il eut fini, je priai le régent de me permettre d'ajouter un mot à mon opinion. Je le fis donc avec étendue et avec les mêmes applaudissements que j'avais raison, mais sans autre succès. Le surplus des opinions se conforma au chancelier, et l'arrêt suivit de même.

En sortant du conseil, le comte de Toulouse me prit à part, curieux de savoir la cause de mon extrême surprise, et fut étonné au dernier point, lorsque je la lui dis. Le chancelier et moi ne nous cherchâmes point en sortant de ce second conseil, et jamais depuis nous ne nous en sommes parlé.

Le pays de Lalleu, qui est riche, mais qui n'a que de

gros laboureurs, mais gens de bon sens et de bons gros raisonnements, en avaient député à la suite de cette affaire qui les intéressait beaucoup. On me les annonça pour la première fois, comme j'allais sortir pour le conseil du matin, où leur affaire fut rapportée. Ils voulurent me parler et me présenter leur mémoire; je l'avais eu d'ailleurs avec ceux des états, et je les avais tous fort étudiés. Je voyais que ces paysans avaient raison, et j'étais fâché qu'ils vissent et instruisissent si tard leurs juges. Je n'avais pas alors le temps de les entendre : c'était l'heure du conseil. Je les rabrouai donc au lieu de les écouter, et je montai devant eux en carrosse. Je fus tout étonné de les voir revenir le surlendemain matin, avec deux prodigieuses mannes du plus beau linge de table que j'aie jamais vu, et en la plus grande quantité. Ils avaient su que j'avais été seul pour eux au conseil, et que j'avais longuement opiné. Ils venaient avec ce présent me témoigner leur reconnaissance. J'eus beau leur dire ce que je devais là-dessus, je ne pus les empêcher de déployer quelques nappes et quelques serviettes; mais quand ils virent qu'il leur fallait les remporter, ils se mirent à pleurer et à dire que je les méprisais, quoique je leur eusse parlé avec toute l'honnêteté possible. Je fus si touché de leur douleur de si bonne foi, que je leur dis enfin que pour leur montrer combien j'étais éloigné de mépris et touché de leurs sentiments pour moi, ils me feraient faire ce que je n'avais jamais fait et ne ferais jamais pour personne. Je pris donc une nappe et une douzaine de serviettes; cela les consola un peu. Ils remportèrent tout le reste, en me comblant de bénédictions. Je le dis à M. le duc d'Orléans. Pour l'histoire du chancelier, je n'en parlai qu'au comte de Toulouse.

Il y eut une assez forte brouillerie entre les ducs de

Noailles et de la Force sur quelques affaires de finances. La Force avait été mis dans le conseil de finances, à l'insu, puis malgré le duc de Noailles, contre tout ce que j'avais pu lui dire d'une place en troisième, après le maréchal de Villeroy, et le duc de Noailles, dont il était si fort l'ancien en dignité, sans compter la naissance, et place subalterne encore, pour le travail et le détail, et qui, sous le nom personnel de vice-président, n'était pas supérieure en effet aux emplois des autres de ce conseil, qui, plus rompus aux affaires de finances que lui et appuyés du duc de Noailles, lui feraient passer sans cesse la plume par le bec, et avec force révérences se moqueraient de lui. Il fut en effet exposé à toutes les niches que le duc de Noailles ne lui épargna pas. L'esprit et la capacité, joints à sa qualité, le soutinrent, mais n'empêchèrent pas tous les effets de la jalousie du duc de Noailles contre un seigneur qui pour le moins le valait et lui était égal, et qu'il voyait lié avec Law qui était sa bête. Ces démêlés finirent après beaucoup d'autres, qui avaient moins éclaté, mais ce ne fut qu'en apparence par un département fort étendu qui fut donné à M. de la Force, avec assez d'autorité; mais à quelque sauce que cela pût se mettre, ce n'était être, en bon français, qu'intendant des finances un peu renforcé, et par conséquent être fort déplacé, comme il n'en pouvait être autrement, dès qu'il avait bien voulu se fourrer si bassement dans le conseil des finances.

J'avais oublié deux bagatelles sur madame la duchesse de Berry. Elle choisit madame d'Arpajon pour la place d'une de ses dames qui vaquait par la mort de madame d'Aydie, sœur de Riom. Arpajon, un des plus sots hommes de France, sans contredit, et des plus avares, avait acheté le gouvernement de Berry du duc de Noail-

les, et obtenu assez légèrement la Toison en Espagne, où il avait servi longtemps avec les troupes de France. Il était lieutenant général et petit-fils du bonhomme Arpajon, duc à brevet, chevalier de l'ordre, et distingué en son temps par son mérite et ses emplois; la naissance ancienne et fort bonne. Madame d'Arpajon avait une figure extrêmement noble et agréable, peu d'esprit, beaucoup de douceur et de politesse; très-vertueuse et d'une piété qui n'a toujours fait qu'augmenter. Elle était fille de le Bas de Montargis, un des trésoriers de l'extraordinaire des guerres, et d'une fille de Mansart, qui avait les bâtiments. Elle était extrêmement riche et peu heureuse avec un mari qui ne la méritait pas; mais elle le cachait avec grand soin, et lui en rendait des devoirs infinis. Ils n'ont eu qu'une fille, qui a épousé, avec de grands biens, le second fils du duc de Noailles. Madame la duchesse de Berry la choisissait volontiers avec la marquise de la Rochefoucauld, fille de Prondre, pour aller avec elle coucher aux Carmélites, et leur disait toujours : « Je vous amène mes deux bourgeoises. »

Cette princesse, si haute et si fière, avec qui les seuls princes du sang pouvaient manger, et encore point à l'ordinaire ni en public, hors à des mariages, mais à la campagne ou en particulier, mangeait avec tous les roués de M. le duc d'Orléans, et chez elle avec des hommes de peu de chose, et avec un jésuite d'esprit et de manége, qui s'appelait le père Riglet, qu'elle avait connu de jeunesse par ses femmes, et qui en disait des meilleures.

Elle imagina aussi d'avoir un maître de la garde-robe. C'était une charge de valet. Joyeux, mort premier valet de chambre de Monseigneur, l'avait été de la reine. Ceux de la reine-mère et des deux Dauphines ne valaient pas mieux. Elle trouva une manière de chevalier d'industrie,

grand spadassin de son métier, bâtard d'un Gouffier, qui se faisait appeler Bonivet, qui ne voulait pas être bâtard, et qui pourtant n'a pu être autre chose ni reconnu comme légitime de pas un de la maison de Gouffier. Il trouva là quelques petits gages dont il avait besoin, et y espéra quelque fortune par son manége. Madame la duchesse de Berry le prit, et dit en confidence à madame de Saint-Simon, qui ne lui en parlait point, que c'était une espèce de nom qu'elle mettait dans sa maison, de plus un homme de main qu'elle était bien aise d'avoir, parce que, bien aujourd'hui avec M. le duc d'Orléans, cela pouvait changer, et qu'il fallait bien avoir chez soi de quoi se faire compter. Tels étaient la tête et le cœur de cette princesse.

On apprit la mort du cardinal Arias, archevêque de Séville, un des plus honnêtes hommes et des meilleures têtes d'Espagne, et qui avait le plus contribué au testament de Charles II, étant conseiller d'état et commandeur dans l'ordre de Malte. On a vu quel il était lorsqu'on a parlé ici de l'avénement de Philippe V à la couronne, la part qu'Arias eut au gouvernement, et comme la princesse des Ursins s'en sut défaire, ainsi que du cardinal Portocarrero et de tous les autres, pour demeurer seule maîtresse du gouvernement. Arias fut aussi bon prélat et évêque qu'il avait été bon ministre d'état, ravi de n'avoir plus à se mêler de rien, uniquement appliqué à son diocèse, d'où il ne sortait plus, et à s'occuper de son salut sous la pourpre romaine, qu'il n'avait point briguée, mais que la pudeur lui fit donner par le roi d'Espagne, pour une marque de son estime et de sa satisfaction de ses services, qui fut universellement applaudie. Arias méprisa le monde et la cour, et se trouva mieux à Séville qu'il n'avait fait à Madrid, quoique ce grand archevêché ne lui eût été donné que

comme un exil honorable et pour se défaire de lui. Il était assez vieux, et fut regretté de toute l'Espagne, et infiniment dans son diocèse.

La comtesse d'Harcourt, qui se fit appeler depuis comtesse de Guise, comme on l'a vu ailleurs, perdit madame de Monjeu sa mère, qui était Dauvet-Desmarets.

En même temps mourut aussi Richard Hamilton. C'était un homme de beaucoup d'esprit, qui savait, qui amusait, qui avait des grâces et beaucoup d'ornements dans l'esprit, qui avait une très-aimable figure et beaucoup de bonnes fortunes en Angleterre et en France, où la catastrophe du roi Jacques II l'avait amené. Il avait servi avec distinction, et la comtesse de Gramont, sa sœur, l'avait initié dans les compagnies de la cour les plus choisies; mais elles ne lui procurèrent aucune fortune, pas même le moindre abri contre la pauvreté. Il était catholique, et sa sœur l'avait mis dans une grande piété qui l'avait fait renoncer aux dames, pour qui il avait souvent fait de très-jolis vers et des historiettes élégantes. Sa demeure était Saint-Germain. Il alla mourir à Poussey, chez sa nièce, qui en était abbesse, pauvre elle-même, mais moins pauvre que lui, pour ne pas mourir de faim.

Vers le milieu de décembre, l'abbé de Bonnœil fut trouvé tué dans sa chambre de coups de bâton sur la tête, et de coups d'épée dans le corps par devant et par derrière, et son valet de chambre, qui était son seul domestique, en même état près de lui, son épée nue auprès de lui, et un couteau de chasse nu auprès de l'abbé. Il était grand joueur, avait beaucoup gagné depuis peu et voyait assez bonne compagnie. On le trouva volé. La femme du valet de chambre fut arrêtée sur quelques indices. Elle avoua qu'elle était en commerce avec un

soldat aux gardes, qui entra dans la maison pour tuer le valet de chambre et voler le maître, qui pour son malheur rentra chez lui bien plus tôt qu'à l'ordinaire, comme l'expédition s'achevait. Le soldat fut arrêté à Bar un matin dans son lit, qui, se voyant pris, se tua tout roide d'un poignard qu'il avait sous son chevet. On prit aussi un laquais de madame du Guesclin, chanoinesse, qui voulut tuer sa maîtresse. Elle eut le courage de lui arracher son épée, et la charité de lui dire de se sauver. Sa femme de chambre, qui était du complot, fut prise aussi. Ces tragiques aventures firent redoubler les défenses des jeux de hasard, et mettre en prison une trentaine de tailleurs au pharaon, qui continuaient leur métier malgré les premières défenses.

Les états de Bretagne s'ouvrirent de façon à ne pas laisser douter qu'il n'y eût du bruit, et qu'on ne s'y fût préparé dans la province. La noblesse qui vint au-devant du maréchal de Montesquiou, arrivant à Rennes pour les tenir, se formalisa de ce qu'il ne sortit point de sa chaise de poste pour monter à cheval avec elle, et de ce qu'au lieu d'aller aux états de son logis à pied, avec une foule de noblesse venue chez lui pour l'y accompagner, il s'y fit porter en chaise. En ces deux points la noblesse n'avait pas tort. Mais elle en prit occasion de traiter fort mal le maréchal de Montesquiou, à qui ils disputèrent tout, et de là, non content de refuser le don gratuit par acclamations, comme ils l'avaient toujours fait depuis 1672, et peu satisfaits d'un million de diminution qui leur avait été accordé dessus, ils ne parlèrent que de leurs priviléges du temps de leurs ducs, et voulurent changer une infinité de choses, sans que le prince de Léon, qui présidait à la noblesse, et qui y était considéré, pût rien gagner. On y envoya neuf bataillons, outre deux qui y étaient déjà, et on y fit marcher en

même temps dix-huit escadrons. On s'attendait depuis quelque temps à y voir arriver du désordre. Le maréchal de Montesquiou avait été chargé de séparer les états s'il les voyait disposés à ne pas obéir à la volonté du roi. Il différa quelques jours; mais les états ayant déclaré qu'ils ne changeraient point d'avis, il congédia l'assemblée. Ce fut le commencement des troubles de ce pays-là, et le fruit des pratiques de M. et de madame du Maine.

Il y avait quelque temps que j'étais dans un commerce secret et encore plus obscur qui, en voulant me mettre le doigt sur la lettre, m'en montrait assez pour me faire voir en gros de dangereuses cabales, et me faisait une énigme suivie de tout ce qui m'en pouvait éclaircir. Madame d'Alègre, dont le mari a été longtemps depuis maréchal de France, m'envoya un prêtre un matin me demander chez moi une audience fort secrète, et me prier surtout de ne point aller chez elle. Je ne la connaissais en façon du monde, et je n'avais jamais été en aucun commerce avec son mari. L'aventure me parut fort singulière, aussi cette femme l'était-elle beaucoup. J'en ai parlé assez pour la faire connaître, à l'occasion du mariage de sa fille madame de Barbésieux, et des suites de ce mariage. Madame d'Alègre vint donc chez moi à l'heure marquée.

Ce fut d'abord des compliments sans fin et des louanges merveilleuses; je répondais courtement et voulais venir au fait; mais je reconnus bientôt que l'embarras d'y entrer multipliait la préface. De là elle vint aux louanges de M. le duc d'Orléans, à celles de mon attachement pour lui, à la Constitution, au gouvernement. Elle épuisa tous les entours et les environs avec une impatience de ma part inexprimable. Enfin elle se mit sur le ton des oracles, serrant la bouche, tournant les

yeux, accommodant sa coiffe, frottant son manchon, tantôt me regardant à me pénétrer, puis baissant les yeux et jouant de l'éventail, disant deux mots coupés et laissant le sens suspendu, tombant dans un morne silence. Ce manége fut constant dans toutes les visites que j'en reçus depuis, et qui furent assez fréquentes pendant quatre ou cinq mois. Enfin elle me fit entendre qu'il se brassait beaucoup de choses très-importantes contre M. le duc d'Orléans et contre son gouvernement, qu'elle n'en pouvait douter, et sans rien spécifier ni nommer lieux ou gens, elle ne cessait d'appuyer sur la certitude de ses connaissances, et de m'exhorter d'y prendre garde, et d'avertir M. le duc d'Orléans pour qui elle me dit merveilles de son attachement et de l'obligation qu'elle se croyait en conscience de venir à moi par mon attachement pour lui, et la confiance qu'il avait en moi. J'eus beau lui dire que, dans les avis qu'elle avait la bonté de me donner, je ne voyais qu'une inquiétude inutile à prendre, sans aucune lumière qui pût conduire aux précautions nécessaires, je n'en pus jamais tirer davantage, sinon qu'elle me reverrait quelquefois avec le même mystère, qu'elle verrait quand et comment elle m'en pourrait dire davantage : elle revint à appuyer la certitude de ses connaissances, revint aux compliments et aux protestations, et surtout exigea le plus entier secret de M. le duc d'Orléans et de moi, et que je n'allasse jamais chez elle, parce que le moindre soupçon qu'on aurait d'elle la perdrait. Tout ce verbiage dura près de deux heures, et le mystère fut poussé jusqu'à exiger que je fermerais la porte de mon cabinet sur elle sans la conduire un pas.

Je savais bien qu'il se brassait quelque chose en Bretagne, où les états n'étaient point encore assemblés. Mais madame d'Alègre était de Toulouse, son mari

d'Auvergne. Je ne leur voyais point d'entours bretons. Sa singularité, sa vie dévote et assez retirée, son esprit, car elle en avait, qui passait pour tourné à la chimère, me fit soupçonner qu'elle cherchait à s'intriguer. Je ne fis donc pas grand cas de tout ce qu'elle me dit, et comme il n'y eut rien que de fort vague, je ne crus pas en devoir alarmer le régent.

Après l'éclat des états de Bretagne, elle revint, me dit qu'elle était bien informée d'avance de ce qui venait d'arriver, et encore par quels ressorts; que le régent se trompait s'il pensait que l'affaire fût finie, ou que les prétentions des états en fussent l'objet; et me prenant les mains et les appuyant sur mes genoux avec des roulis d'yeux : « Tout cela, monsieur, assurez-vous-en bien et ne le laissez pas ignorer au régent, n'est que le chausse-pied, vous en verrez bien d'autres; mais... et... car... » Et bien d'autres mots coupés, comme une femme qui sait et qui se retient, et tout de suite se lève pour s'en aller. J'eus beau faire, je n'en pus rien tirer de plus. En passant la porte : « Il n'est pas temps encore, me dit-elle, mais je vous reverrai, mais ne vous endormez pas, ni M. le duc d'Orléans. » En disant cela, elle ferme la porte et s'en va.

Quelque obscure que fût cette seconde visite, je crus devoir pourtant en rendre compte à M. le duc d'Orléans. Quoiqu'il connût bien ce que c'était que madame d'Alègre, et qu'il ne vît pas plus clair dans ses langages que moi, il me parut en faire plus de cas que je n'aurais pensé. Il voulut que je suivisse ce commerce, c'est-à-dire que je me tinsse toujours prêt à la recevoir et à l'entendre, puisque sa maison m'était interdite; que je lui témoignasse reconnaissance de sa part, et que je fisse de mon mieux pour en tirer tout ce qu'il serait possible. J'aurai à revenir à ce commerce plus d'une fois.

L'abbé Dubois revint d'Angleterre les premiers jours de décembre, et y retourna avant la fin du même mois. C'était Nancré qu'il avait établi son correspondant et par qui ses lettres passaient au régent et du régent à lui. Par ce qu'on a vu ici en quelques endrois de Nancré, on comprend qu'il était très-propre à vouloir être et à devenir en effet l'homme de confiance de l'abbé Dubois. Nocé l'avait été un temps, mais il était trop singulier et trop roide pour que cette liaison pût durer; elle se tourna depuis en froideur et puis en haine ouverte. Nancré avait tout le liant, le ployant, la patience, l'intelligence et la conformité d'âme, qui l'y rendaient merveilleusement propre. Il était souple et flatteur avec Canillac, admirateur avec Noailles, valet à tout faire avec Law pour en tirer et pour plaire, et grand courtisan de Stairs. J'ai parlé de lui ailleurs plus en détail. En un mot, il voulait être et surtout s'enrichir et faire encore fortune.

L'abbé Dubois trouva le prince de Galles en arrêt dans son appartement, sans pouvoir être vu que de son plus nécessaire service. Il écrivit de là deux lettres au roi son père, qui l'irritèrent encore plus. Il eut ordre ensuite de sortir du palais. Il fut loger chez le lord Lumley à Londres, puis s'établit à une lieue de Londres au village de Richmond. Toute l'Europe a su l'horrible catastrophe du comte de Konigsmarck que Georges, n'étant que duc de Hanovre, fit jeter dans un four chaud, et mit la duchesse sa femme dans un château bien gardé, où elle n'a eu un peu de liberté que depuis que Georges a été roi d'Angleterre. Ce prince ne pouvait souffrir son fils dans la persuasion qu'il n'était pas de lui, et le fils ne pouvait souffrir le père dans le dépit de cette persuasion continuellement marquée, et des mauvais traitements faits à sa mère. Charlotte de Bran-

debourg-Anspach, sa femme, était une princesse d'esprit, liante, sage, aimée extrêmement en Angleterre, fort bien avec son mari et son beau-père, qui se mettait sans cesse entre deux. Le roi d'Angleterre lui offrit de demeurer au palais avec ses enfants, mais elle voulut suivre son mari.

CHAPITRE CDLXXVI.

Idées et précautions d'Albéroni. — État embarrassant du roi d'Espagne. — Capacité de del Maro odieuse à Albéroni. — Ses exhortations, ses menaces au pape en faveur d'Aldovrandi. — Manéges d'Aldovrandi. — Sagacité del Maro. — Première audience du colonel Stanhope d'Albéroni peu satisfaisante. — Chimères d'Albéroni. — Ses craintes. — Son espérance en la Hollande fomentée par Beretti. — Découverte de ce dernier sur le roi de Sicile. — Faux raisonnements de Beretti sur les Hollandais. — L'abbé Dubois à Londres. — Monteléon y est leurré. — Audacieux avis des Anglais au régent. — Projet du czar à l'égard de la Suède, et ceux du roi de Prusse. — Offres de la Suède. — Conduite suspecte de Goertz et celle du czar et du roi de Prusse en conséquence. — Avis de ce dernier au régent. — Ses chimères. — Désir du roi d'Angleterre dans son désir de moyenner la paix entre l'empereur et l'Espagne à Londres. — Penterieder y arrive. — Divers sentiments en Hollande. — Conditions fondamentales proposées à l'Espagne pour la paix. — Albéroni, aigri contre Stairs, est contenté par Stanhope. — Grande maladie du roi d'Espagne. — Sa solitude. — Albéroni veut interdire toute entrée à Villena. — Scène violente entre eux. — Court exil de Villena. — Le roi d'Espagne fait son testament.

Albéroni ne voulait ouïr parler d'aucun accommodement avec l'empereur. Il se forgeait des chimères que lui-même n'espérait pas, et qu'il ne laissait pas de faire proposer pour attaquer l'Italie et les Pays-Bas à la fois

par la France d'un côté avec les Hollandais, et de l'autre avec le roi de Sicile, tandis que l'Espagne attaquerait le royaume de Naples, et en chasser ainsi l'empereur. Mais se voyant seul, il n'oubliait rien pour avoir de grandes forces pour faire craindre l'Espagne, et obtenir de meilleures conditions quand il faudrait traiter.

Il comptait tellement sur la mauvaise disposition de l'Angleterre, qu'il voulait, pour premier point préliminaire, que la négociation ne se traitât point à Londres. Il se flattait qu'il y aurait bientôt des mouvements considérables en ce pays-là. Il se mit à caresser le prétendant, sans toutefois lui donner le plus petit secours, et il lui fit passer par le cardinal Gualterio l'avis de se marier, comme étant celui de tous les Anglais, même les plus opposés à son rétablissement, et la chose la plus agréable à toute l'Angleterre, comme le sachant d'un homme principal et fort mêlé dans le gouvernement.

Albéroni n'avait laissé que le nom et les places aux conseillers d'état, qui est ce que nous appelons ici les ministres. Il ne leur communiquait que des choses indifférentes; les secrétaires d'état n'avaient même aucune part à rien de son entreprise. Il en avait écrit et signé de sa main tous les ordres. Patiño seul en conduisait l'exécution sous lui. Il voulait le même secret dans toutes les affaires, et que les ministres d'Espagne dans les cours étrangères ne rendissent compte qu'à lui tout seul. Il avait de plus la raison de l'état du roi d'Espagne, accablé de vapeurs qui le faisaient juger plus mal qu'il n'était. Sa mélancolie était extrême, et quoique extérieurement soumis à la reine et aux volontés du cardinal, qui disposait seul en effet de toutes les affaires, il y en avait néanmoins de particulières, où la

mauvaise humeur du roi éclatait au dehors assez pour y être connue et remarquée par les ministres étrangers.

L'abbé del Maro, ambassadeur du roi de Sicile à Madrid, était celui qui par sa vigilance à être des mieux informés et sa pénétration qu'Albéroni ne pouvait tromper, lui était le plus odieux comme un surveillant insupportable. Il prit aussi un soin particulier de le décrier dans sa cour et dans les autres où cet abbé pouvait avoir quelque relation, et à le faire passer à Rome pour le plus grand fourbe du monde et le plus grand ennemi du pape.

Il en tirait avantage pour exhorter le pape à la patience, à la dissimulation, et à se mesurer en sorte qu'il ne le mît pas hors d'état de lui rendre le moindre service. Il consentait qu'il criât, qu'il se plaignît de l'Espagne pour contenter les impériaux, mais à condition qu'il ne laisserait jamais imprimer le bref qu'il avait écrit au roi d'Espagne, parce que, s'il le permettait, on ne pourrait plus répondre d'empêcher les grands désordres qui en arriveraient; que c'était pour les prévenir qu'il avait empêché Aldovrandi de le présenter au roi d'Espagne, déférence et prudence dont il voulait que le pape louât son nonce et lui en sût gré. Comme le cardinal jugeait que cette complaisance d'Aldovrandi exciterait puissamment les Allemands à le perdre, il protestait au pape que, s'il le rappelait, il pouvait assurer de voir la nonciature fermée pour longtemps, et le roi d'Espagne marcher sans mesure avec la hauteur et la dignité qui lui convenaient. Il lui disait que le seul moyen de travailler utilement pour l'un et pour l'autre était que le roi d'Espagne fût puissamment armé par mer et par terre. Aussi, le cardinal y travaillait-il de toutes ses forces.

Il trouvait inutile d'acquérir pour l'Espagne des par-

tisans à Rome par des grâces pécuniaires, dont elle ne tirerait nul service, si les affaires demeuraient en l'état où elles étaient, qui, venant à changer, on verrait bien des gens principaux de cette cour briguer à genoux la protection de cette couronne. Il menaçait ceux de cette cour qui recevaient des grâces de celle de Vienne. Il prétendait que le cardinal Albani en touchait 20,000 écus de pension, que l'empereur l'avait menacé de lui ôter sur le soupçon du concert du pape avec l'Espagne depuis le mouvement de ses troupes. Là-dessus, il déclamait contre ce cardinal neveu qui vendait son honneur et son oncle.

Il avertissait le pape de tenir la balance égale entre le roi d'Espagne et l'empereur, de l'indignité de se rendre l'esclave des Allemands, en consentant de retirer qui leur déplairait des emplois, et Aquaviva fut chargé de déclarer de la part du roi et de la reine d'Espagne que si les mauvais offices qu'à l'instigation de Galas Albani rendait continuellement à Aldovrandi faisaient rappeler ce nonce, on n'en recevrait point d'autre en sa place, et que la nonciature demeurerait fermée pendant tout ce pontificat, aussi bien qu'une bonne partie de la daterie.

Albéroni, en effet, ne pouvait avoir un nonce plus à sa main, ni plus souple à ses volontés qu'Aldovrandi. Celui-ci était persuadé de la nécessité de l'union des deux cours, et qu'elle ne pouvait subsister qu'autant qu'il se rendrait agréable à celle où il était envoyé. C'est ce qui l'avait rendu si docile à remettre les brefs d'indult avant l'accommodement, et à ne les point retirer contre les ordres positifs du pape. Le désir de profiter de sa nonciature le fit insister auprès du pape à ne plus parler de ces deux griefs. Les brefs en dépôt entre les mains d'Albéroni et du confesseur y étaient en sûreté;

on n'en pouvait de plus faire usage que de l'autorité de la nonciature, par conséquent sans la permission du pape ; et de plus, le roi s'en pouvait passer en demandant à son clergé le même don gratuit, qui aimerait mieux se faire un mérite de l'accorder que d'y être forcé par les bulles.

Ce nonce tâchait de persuader au pape que la conquête de la Sardaigne pouvait devenir un moyen de paix par les offices commencés de la France et de l'Angleterre. Il reconnaissait que le roi de Sicile y pouvait contribuer ; mais il ne jugeait pas qu'on pût se fier à un prince aussi capable que lui de faire les mêmes manéges à Vienne et à Madrid.

L'abbé del Maro y paraissait, depuis quelque temps, plus souvent à la cour, et Albéroni moins aigre à son égard. Ce changement qui, mal à propos, fit soupçonner quelque négociation entre les deux cours n'en fit aucun dans l'esprit de cet abbé. Il crut toujours que le projet d'Albéroni avait été la Sicile, que le roi d'Espagne s'y était opposé, que la Sardaigne n'avait été qu'un amusement pour occuper et ne pas laisser la flotte et les troupes inutiles.

Le colonel Stanhope arriva cependant à Madrid, où il trouva Bubb, secrétaire, chargé jusqu'alors des affaires d'Angleterre. Tous deux virent ensemble Albéroni. Ils l'assurèrent d'abord de l'amitié du roi d'Angleterre pour le roi d'Espagne, motivèrent après ses plaintes de l'infraction de la neutralité d'Italie, dirent qu'il espérait que le roi d'Espagne, acceptant sa médiation, enverrait incessamment un ministre à Londres pour y travailler à un bon accommodement pour prévenir un embrasement en Europe ; ils ajoutèrent qu'en ce cas le roi d'Angleterre avait les pouvoirs nécessaires pour entamer un traité à des conditions avantageuses et honorables à l'Espagne,

et utiles pour assurer le repos de l'Europe. Albéroni s'emporta d'abord, invectiva contre le traité d'Utrecht qui, en donnant tant à l'empereur, avait ôté la balance; dit qu'il était contre toute politique et contre l'intérêt général de permettre que l'empereur se rendît maître de l'Italie, et conclut que le roi d'Espagne n'entrerait en aucune négociation, et n'enverrait personne à Londres s'il n'était auparavant informé des conditions qu'on proposait pour l'accommodement. Les Anglais répondirent qu'il s'expliquait d'une manière bien opposée à l'avis du régent qui, de concert avec le roi d'Angleterre, avait déjà envoyé l'abbé Dubois à Londres; qu'à l'égard des conditions de l'accommodement ils étaient prêts de les lui expliquer.

Le cardinal les interrompit, et dit que si leurs propositions regardaient les successions de Toscane et de Parme, il en était suffisamment instruit; que le roi d'Espagne ne faisait nul cas de pareilles offres; que si on prenait de telles mesures, il faudrait que le roi d'Espagne mît une garnison dans Livourne dans le moment que le traité serait conclu; en un mot, qu'il était impossible de rien déterminer si les puissances de l'Europe ne s'accordaient à diminuer et à borner le pouvoir excessif de l'empereur. Les Anglais représentèrent que l'Europe ne s'armerait pas pour dépouiller l'empereur des états qu'il possédait, que les principales puissances s'étaient obligées à lui garantir; que l'unique moyen d'empêcher qu'il fît de nouveaux progrès serait de s'obliger nouvellement par un traité à se déclarer contre ce prince s'il voulait faire quelque entreprise. Ils soutinrent que rien ne serait plus désagréable au grand-duc que de mettre une garnison dans Livourne, mais que cette difficulté ne devait pas rompre un traité si nécessaire à la tranquillité publique.

Malgré ces facilités les Anglais ne trouvèrent qu'emportements et fureurs. Albéroni protesta que le roi d'Espagne n'aurait jamais l'infamie de faire à sa postérité le tort de céder pour rien ses justes prétentions en Italie; qu'il n'y avait ni confiance ni sûreté à prendre en toutes les garanties du monde, qui n'empêcherait pas l'empereur de se saisir de ce qu'il voudrait envahir. La conférence finit ainsi sans se persuader.

Albéroni néanmoins, assez satisfait de la modestie des Anglais, en conclut que le roi d'Angleterre se trouvait embarrassé de s'être trop engagé, et que l'intérêt du commerce ne permettrait pas à son parlement de lui fournir de quoi faire la guerre à l'Espagne pour l'empereur. Il ne doutait pas d'une autre campagne encore en Hongrie; il comptait sur une grande diminution des troupes impériales en ce pays-là, et sur un grand désordre dans ses finances. Sur ce ruineux fondement il résolut de répondre, en général, que le roi d'Espagne serait toujours disposé à la paix quand le traité produirait la sûreté de l'Italie et un juste équilibre en Europe, et qu'il ne pouvait envoyer à Londres que de concert avec le régent qui avait offert ses offices, dont il fallait savoir les sentiments avant de répondre positivement.

Le cardinal avait déjà laissé pénétrer ses mauvaises intentions à l'égard du roi de Sicile. Del Maro avait remarqué son affectation à retarder l'accommodement de quelques différends de peu de conséquence avec ce prince. Il jugea qu'il les réservait peut-être pour servir un jour de prétextes aux projets qu'il méditait.

Le mauvais état de la santé du roi d'Espagne et sa mélancolie profonde n'arrêtaient point Albéroni. Il insista toujours sur l'impossibilité de compter sur aucune garantie par l'exemple de Majorque et de l'évacuation de la Catalogne. Il en concluait que l'empereur, maître de

l'Italie, le serait de s'emparer des successions de Toscane et de Parme et de fomenter encore des troubles dans l'intérieur de l'Espagne; enfin, il déclara que le roi d'Espagne ne consentirait à aucun accommodement, si l'empereur n'était auparavant dépouillé d'une partie des états qu'il possédait en Italie, seul moyen d'assurer la balance absolument nécessaire au bien public de l'Europe. Quand les Anglais opposaient la parole et la garantie de leur maître, il répondait que la parole des princes n'avait lieu qu'autant qu'elle n'était pas contraire au bien public et au bien particulier de leurs peuples, et prétendait faire voir que rien n'était plus préjudiciable aux intérêts de l'Angleterre que de faire la guerre à l'Espagne, même que toute alliance avec l'empereur. Si les Anglais lui représentaient que l'intention de leur maître n'était pas de porter la guerre en Espagne, mais d'accorder à l'empereur un secours de vaisseaux pour garder les côtes d'Italie, il répondait qu'il serait bien singulier de voir l'Angleterre tenir une armée navale dans la Méditerranée, uniquement pour le service de l'empereur, et que si les puissances souffraient l'usurpation de Parme et de Ferrare, que l'empereur projetait, elles commettraient une indignité dont elles auraient tout lieu de se repentir. Les ministres d'Espagne au dehors eurent ordre de s'expliquer dans les mêmes sentiments du premier ministre, avec toute la confiance qu'il faisait paraître dans les forces de l'Espagne. Il craignait les desseins de l'Angleterre et les effets de sa partialité pour l'empereur. Les discours que Stairs tint là-dessus à Paris lui déplurent tellement, qu'il voulut que les ambassadeurs d'Espagne en France et en Angleterre s'en plaignissent formellement.

Celui de Hollande à Madrid tenait une conduite très-opposée à celle des Anglais. Il fut le seul des ministres

étrangers qui illumina sa maison pour la prise de Cagliari. Ses démonstrations différentes de joie firent soupçonner faussement que sa république avait approuvé cette entreprise sur la Sardaigne. Beretti se flattait d'y trouver beaucoup de penchant pour l'Espagne, et l'Espagne affectait une grande confiance pour la république. Cadogan même en marqua obligeamment sa jalousie à Beretti.

Ce dernier prétendait avoir appris du baron de Renswerde qu'en même temps que la flotte espagnole mit à la voile pour la Sardaigne, le roi de Sicile envoya secrètement déclarer à Vienne qu'il n'avait point de part à l'entreprise ; qu'il avait ordonné à tous les ports de Sicile de tout refuser aux Espagnols, et qu'il prendrait avec l'empereur tous les engagements qu'il pourrait désirer, s'il voulait le reconnaître comme roi de Sicile, et approuver le traité fait et ratifié avec l'empereur Léopold en 1703. Beretti se faisait un mérite de ces avis, et se parait de la confiance intime qu'avaient en lui les principaux membres des états généraux. Il assurait qu'il ne permettrait point que l'empereur se rendit maître de Livourne, et que l'Angleterre même concourrait à l'empêcher. Il se fondait en raisonnements pour persuader en Espagne que les Hollandais craignaient qu'on traitât à Londres, et voulaient que ce fût dans une ville de leur état. Il inférait de la route que Penterieder devait prendre pour se rendre à Londres en évitant La Haye, malgré les instances de la république, que l'empereur craignait la partialité des Hollandais, et que les Anglais voulaient se réserver à eux seuls la négociation, et n'en donner connaissance aux Hollandais que lorsque toutes choses seraient absolument réglées. Il se trompait en tous points. Ceux qui étaient au timon de la république étaient dépendants de l'Angleterre et n'osaient s'écarter

de ses intérêts. Il était donc nécessaire qu'elle agît de concert avec l'Angleterre. Cadogan en était bien persuadé, et il attendait Penterieder à La Haye, qu'il avait prié d'y passer.

L'abbé Dubois prévint par son arrivée à Londres celle de Penterieder. Il y guérit les ministres de la crainte qu'ils avaient conçue que le maréchal d'Huxelles ne fût contraire à la négociation qui s'allait commencer. Le roi d'Angleterre et ses ministres ne cessaient d'assurer Monteléon d'une amitié et d'une correspondance entière avec le roi d'Espagne, et que la négociation tournerait à sa satisfaction, et cet ambassadeur s'en flatta plus encore sur la réponse du roi d'Angleterre à l'envoyé de l'empereur. Ce ministre, en prenant congé de lui, insista sur la garantie, et lui demanda pressamment et avec hauteur s'il voulait ou non satisfaire aux traités et donner à l'empereur les secours de troupes et de vaisseaux nécessaires pour conserver les états qu'il possédait en Italie. A quoi le roi d'Angleterre répondit qu'en l'état où se trouvaient les affaires générales de l'Europe, il avait besoin de plus de temps pour faire ses réflexions, avant de prendre une résolution.

D'autre part, l'abbé Dubois assurait Monteléon d'une manière qui lui paraissait sincère que ses ordres du régent étaient très-positifs en faveur de l'Espagne, que ce prince regardait ses intérêts comme inséparables de ceux de la France, et l'avait expressément chargé d'y veiller avec une égale attention. Néanmoins Monteléon cherchait à pénétrer s'il disait bien vrai, et si sa mission ne regardait que la négociation qui paraissait, et peut-être en même temps la pacification des troubles du nord, ou s'il y avait quelque cause secrète et quelque mystère plus profond. La confiance qui paraissait entre Stanhope et lui lui donnait celle de pénétrer ce qu'il en

était, parce que Stanhope était le principal acteur. Mais, jusqu'à l'arrivée de Penterieder, il ne se pouvait agir que de propos généraux. En attendant, Monteléon vantait en Espagne ses services et ses soins, et au duc de Parme, qu'il y croyait tout-puissant, l'attention qu'il apportait à ses intérêts, les conseils qu'il donnait en sa faveur à l'abbé Dubois, et les démarches qu'il continuerait de faire en sa faveur, sans que l'Espagne fût instruite de tout ce qu'il faisait à cet égard.

On croyait à Londres que le duc de Parme et les autres princes d'Italie désiraient la conclusion du traité qui allait s'y négocier, pour éviter la guerre dont ils étaient menacés; mais quelques-uns d'eux, qui étaient dans la confiance de l'Angleterre, doutaient de la sincère intention de la France, non du régent, dont ils croyaient de l'intérêt d'être uni au roi d'Angleterre, mais de celle d'une puissante cabale, fort contraire au régent, et fort attachée au roi d'Espagne.

Bernsdorff, celui des ministres hanovriens qui avait le plus de crédit auprès du roi d'Angleterre, et Robeton, réfugié français, imaginèrent et prièrent Stairs de conseiller au régent de choisir cinq ou six bonnes têtes dévouées à ses intérêts, de se conduire par leurs conseils, de les prendre parmi les évêques et les ecclésiastiques réputés jansénistes, où il y avait des gens habiles; qu'étant sans familles, ils seraient plus hardis que les laïques, et qu'ennemis des jésuites, ils tiendraient tête à cette canaille, auteur de libelles répandus contre lui, en dernier lieu de celui de la *Gazette de Rotterdam* très-certainement sorti de leur boutique. Ces deux hommes attribuaient à cette cabale d'avoir mis et de soutenir en place Châteauneuf en Hollande, Rottembourg en Prusse, Poussin à Hambourg, le comte de la Marck en Suède, Bonac à Constantinople. Ce dernier, disaient-ils, instruit

par la cabale, avait proposé une alliance entre la Suède et la Porte pour continuer la guerre de Hongrie, et averti Ragotzi de ce qu'il devait faire pour détourner les Turcs de faire la paix. Châteauneuf menaçait les Hollandais du ressentiment de la France, s'ils accordaient à leurs sujets des lettres de représailles contre les Suédois. La Marck travaillait à une paix particulière entre le czar et la Suède, avec un zèle et une partialité extrême pour celle-ci, tandis qu'elle se plaignait amèrement de l'engagement pris par la France de lui refuser tout subside et tout autre secours après le terme expiré porté par le dernier traité d'alliance. Rottembourg était l'entremetteur d'une négociation secrète entre Ilghen, ministre du roi de Prusse, et Goertz, ministre de Suède, auquel il avait offert de le tenir caché dans sa maison. On voit avec surprise, et avec quelque chose de plus, jusqu'à quel point l'intérêt et le crédit de l'abbé Dubois et celui de ses croupiers pour le leur à lui plaire, jusqu'à quel point, dis-je, se portait la hardiesse des Anglais dans l'intérieur du régent, d'essayer de lui donner un nouveau conseil à leur gré, et de lui faire changer tous les ministres au dehors, c'est-à-dire de faire de ce prince leur vice-roi en France, et d'y montrer à tous les Français qu'aucun ne pouvait espérer aucune de toutes les places du gouvernement au dedans, ni au dehors, ni de se conserver dans aucune que par leur choix ou par leur permission. Les imputations faites à ceux de dehors portaient encore cette hardiesse au-delà de tout ce qui se pouvait comprendre.

Quelque insensée que fût l'entreprise d'Albéroni sans alliés, le fourreau était jeté, et il était véritable que, si, contre toute apparence, elle eût pu réussir, il était de l'intérêt de la France que l'empereur devint moins puissant en Italie, et que l'Espagne s'y accrût de partie de

ce qu'elle y avait perdu. Bonac servait donc utilement en cherchant les moyens de prolonger la guerre de Hongrie, de laquelle uniquement l'Espagne pouvait espérer des succès en Italie, et d'obliger par là l'empereur à se prêter à des conditions de paix désirables.

A l'égard de la Suède, il n'y avait que le désespoir de la pouvoir rétablir, aussi démontré qu'il l'était alors, qui pût faire cesser les efforts de la France en faveur d'un ancien allié, dont la descente en Allemagne avait été la première borne de l'énorme vol que la puissance de la maison d'Autriche avait pris en Europe, et que les possessions demeurées en Allemagne à la Suède avaient sans cesse empêché de reprendre. Le rétablissement de cette couronne devait donc être infiniment cher à la France, si, dans la ruine des malheurs de Charles XII, elle avait pu la procurer. A ce défaut, l'intérêt de la France, qui l'empêchait de se commettre seule avec toutes les puissances conjurées contre la Suède, était de procurer avec adresse et sagesse une paix qui sauvât à la Suède tout ce qu'il serait possible de ses débris pour la laisser respirer, et en situation d'oser songer à se rétablir un jour dans l'état d'où elle était déchue. C'est ce qui ne se pouvait espérer qu'en travaillant à des paix particulières qui rompissent la ligue qui l'accablait, qui en missent, s'il était possible, les membres aux mains les uns contre les autres, qui intéressassent contre les opiniâtres ceux qui auraient fait leur paix particulière, à soutenir la Suède contre eux, et par ce moyen lui sauver enfin des provinces en Allemagne qui lui laissassent un pied dans l'empire, une voix dans les diètes, et les occasions d'y contracter des alliances et d'y figurer encore, de cheminer vers son rétablissement, et d'y balancer à la fin la puissance de la maison d'Autriche, et la grandeur naissante de la maison de Hanovre.

par le cabale, a
et la Porte po
averti. Rapoz
les Turcs de f
Hollandais du
daient a leurs
Suedois. La
entre le czar
extreme pou
rement de
tout subsid
porte par le
l'entremet
ministre d
auquel il
On voit
jusqu'a q
et celui
qu'a que
glais da
un nou
tous les
prince
Franç
les pl
de se
leur
port
se p

Q
alli
con
l'in
sa

ce qu'elle y avait perdu. Bonac servait donc utilement en cherchant les moyens de prolonger la guerre de Hongrie, de laquelle uniquement l'Espagne pouvait espérer des succès en Italie, et d'obliger par là l'empereur à se prêter à des conditions de paix désirables.

A l'égard de la Suède, il n'y avait que le désespoir de la pouvoir rétablir, aussi démontré qu'il l'était alors, qui pût faire cesser les efforts de la France en faveur d'un ancien allié, dont la descente en Allemagne avait été la première borne de l'énorme vol que la puissance de la maison d'Autriche avait pris en Europe, et que les possessions demeurées en Allemagne à la Suede avaient sans cesse empêché de reprendre. Le rétablissement de cette couronne devait donc être infiniment cher à la France, si, dans la ruine des malheurs de Charles XII, elle avait pu la procurer. A ce défaut, l'intérêt de la France, qui l'empêchait de se commettre seule avec toutes les puissances conjurées contre la Suede, était de procurer avec adresse et sagesse une paix qui sauvât à la Suede tout ce qu'il serait possible de ses debris pour la laisser respirer, et en situation d'oser songer à se rétablir un jour dans l'état d'où elle était déchue. C'est ce qui ne se pouvait espérer qu'en travaillant à des paix particulières qui rompissent la ligue qui l'accablait, qui en missent, s'il était possible, les membres aux mains les uns contre les autres, qui intéressassent contre les opiniâtres ceux qui auraient fait leur paix particulière, à soutenir la Suède contre eux, et par ce moyen lui sauver enfin des provinces en Allemagne qu[illegible] laissassent un pied dans l'empire, une voix dan[illegible], et les occasions d'y contracter des allian[illegible]er encore, de chemin vers son rétabl[illegible] balancer à la fin la m[illegible] et la grandeur nais-

Ainsi le comte de la Marck et Rottembourg servaient très-utilement l'état de travailler à séparer et à brouiller cette ligue du nord, si utile aux vues et à la puissance de l'empereur et de la maison de Hanovre, qui était si occupée de se conserver ses usurpations de Bremen et de Verden sur la Suède; et ces ministres ne pouvaient mieux s'y prendre qu'en procurant à la Suède des paix particulières. Châteauneuf aussi avait grande raison d'empêcher, tant qu'il pouvait, la Hollande de se joindre aux ennemis de la Suède, en troublant et infestant le peu de commerce qui lui restait. On ne peut donc assez admirer que l'Angleterre osât vouloir, à visage découvert et sous prétexte d'avis d'amitié, tourner la France à un intérêt si contradictoire à ceux de cette couronne, tonneler le régent en l'effrayant de cabales, et l'obliger à se défaire de ceux qui servaient le mieux les vrais intérêts de leur maître, pour leur en substituer d'autres qui ne prendraient ordres ni instructions que des ministres de Georges, comme on l'a vu depuis pratiquer à découvert après que l'abbé Dubois eut totalement subjugué le régent et par lui tout le royaume.

La paix du nord, sans l'intervention de Georges, aurait été l'événement qui l'aurait le plus sensiblement touché. Il comptait les intérêts et son établissement sur le trône d'Angleterre sujet aux caprices et aux révolutions pour rien en comparaison de ses états d'Allemagne et de leur agrandissement. Le czar désirait sa paix particulière avec la Suède par les avantages qu'il y trouvait, et par la difficulté pécuniaire d'en soutenir plus longtemps la guerre. La base du traité était le rétablissement de Stanislas, de s'emparer de Dantzig, d'y mettre des troupes moscovites et de l'y faire régner pendant la vie de l'électeur de Saxe, dont il aurait été le successeur à la couronne de Pologne, moyennant quoi le czar

espérait faire beaucoup relâcher le roi de Suède sur les conditions de sa paix.

Le roi de Prusse entrait dans ce projet; mais, se défiant du czar, il traitait séparément avec la Suède. Il y eut divers projets proposés à Berlin pendant le séjour que le baron de Goertz, ministre confident du roi de Suède, fit en cette ville. Quoique le traité ne fût qu'entre la Suède et la Prusse, ce dernier prince affectait de veiller aux intérêts du czar, son allié. Goertz offrit de laisser au czar Pétersbourg, une lisière des deux côtés du golfe de Finlande avec tous les ports et havres qui en dépendaient en l'état qu'ils se trouvaient alors, et promettait sur Revel qu'on trouverait des expédients pour aplanir la difficulté de cet article. La cession de Stettin et de son district était ce qui touchait le plus le roi de Prusse. Goertz disait qu'il n'avait pouvoir d'y consentir qu'à condition que le roi de Prusse promettrait en même temps la restitution de toutes les conquêtes de ses alliés, excepté Pétersbourg. C'était un engagement qu'il était impossible que le roi de Prusse pût prendre. Le czar avait déclaré positivement qu'à l'exception de la Finlande, il ne restituerait absolument rien. Il avait particulièrement dit qu'il voulait la Livonie et qu'il ferait la guerre plutôt vingt ans encore que de changer quoi que ce soit à la résolution qu'il avait prise.

Goertz augmenta les difficultés en déclarant qu'il ne ferait pas un seul pas dans la négociation si la démolition des fortifications de Wismar n'était suspendue. Le roi de Prusse, qui le connaissait bien, lui fit offrir 100,000 écus; mais pour cette fois ce moyen si sûr avec lui ne réussit pas, et on jugea que Goertz avait pris ailleurs des engagements dont il croyait tirer davantage; le soupçon fut que c'était avec le roi de Pologne. En effet, Goertz

demeurait en Pologne pendant la négociation ; il refusa de se trouver à une conférence avec les ministres de Russie et de Prusse qui devait se tenir près de Berlin. Il partit brusquement sans dire adieu, sans avertir, sans déclarer où il voulait aller, se rendit à Breslau, terre fort suspecte dans ces conjonctures pour le roi de Prusse et pour ses alliés, parce que le roi d'Angleterre avait averti l'empereur que le czar avait offert à la France d'attaquer les états héréditaires de la maison d'Autriche, si le régent voulait donner des subsides pour entreprendre et pour soutenir cette guerre, qui auraient été bien mieux employés que ceux que l'abbé Dubois lui fit donner bientôt après contre l'Espagne. L'avis ajoutait que la proposition s'était faite avant la prise de Belgrade qui avait fait changer de ton au czar. Mais c'en était bien plus qu'il ne fallait pour le rendre suspect à Vienne, et pour faire craindre à ce prince et à ses alliés que cette cour ne fût informée de l'état de la négociation entamée pour la paix du nord.

Le roi de Prusse, irrité de l'infidélité de Goertz, ne songea plus qu'à se lier plus intimement avec le czar. Il résolut d'envoyer un ministre aux conférences qu'on parlait de tenir aux environs de Pétersbourg, où le czar et lui souhaitèrent également qu'il n'y vînt personne de la part de la France, qui traverserait sûrement le traité si le roi d'Angleterre n'y était compris, avec lequel elle s'était si étroitement liée, et qu'ils accusaient sans doute de l'avoir averti des propositions que le czar lui avait faites, qu'on vient de voir être allées par Georges jusqu'à l'empereur : autre ouvrage de l'abbé Dubois, si le fait était vrai.

Toutefois, il n'y avait pas lors un mois que le roi de Prusse avait exhorté le régent à penser sérieusement à former un parti dans l'empire capable de borner l'auto-

rité de l'empereur ; il avait offert d'y donner ses soins et ses offices ; il se disait sûr du landgrave de Hesse et du duc de Wurtemberg ; il travaillait à s'unir plus étroitement au duc de Mecklembourg qui avait dix ou douze mille hommes ; il espérait d'y attirer les Hollandais qui voulaient traiter avec lui ; il demandait à la France de travailler à une harmonie parfaite entre le roi d'Angleterre et lui, chose bien contradictoire à tout le reste. Le landgrave était fort lié avec Georges, de l'appui duquel, en Hollande, il espérait procurer au prince de Nassau, gouverneur de Frise, son petit-fils, la charge de stathouder des sept provinces, et celle de capitaine général au prince Guillaume son fils. Le roi de Prusse attribuait le défaut d'intelligence entre le roi son beau-père et lui à l'intérêt particulier de Bernsdorff, et croyait que l'abbé Dubois pourrait terminer ces difficultés particulières ; mais là base de tout ce projet était la fin de la guerre du nord ou de celle en particulier du roi de Prusse, pendant la durée de laquelle il ne pouvait rien entreprendre, et se trouvait obligé de ménager l'empereur.

Il n'était pas aisé de faire revenir la cour de Londres sur le roi de Prusse, dont la légèreté et le peu de fidélité ne permettaient pas de compter sur lui avant que les mesures projetées entre l'empereur et la France fussent réglées, et les Anglais mêmes se plaignaient de Rottembourg comme dévoué à Ilghen et à la cour de Berlin. Ils étaient fort attentifs à la négociation commencée entre la Suède et le czar qu'ils croyaient en désir d'une paix avantageuse en abandonnant ses alliés, et qui, haïssant le roi Georges et parlant de lui sans mesure, pourrait former une liaison intime avec la Suède, et faire dans leur traité une condition principale de soutenir les droits du prétendant, et de concourir à son rétablissement. Ces considérations vivement imprimées

dans l'esprit des ministres anglais attachés à Georges, leur faisaient sentir la nécessité de lui attacher les principales puissances de l'Europe, pour s'en assurer contre de nouvelles entreprises de ce malheureux prince, et pour cela même l'importance de procurer par sa médiation la paix entre l'Espagne et l'empereur que, comme chef de l'empire où Georges avait ses plus précieux états, il avait plus besoin d'obliger et de s'acquérir. C'est ce qui avait engagé les ministres anglais à ne rien omettre pour engager cette négociation à Londres.

Penterieder y arriva à la fin d'octobre, fort content des dispositions qu'il croyait avoir remarquées à La Haye d'entrer sans peine dans toutes les mesures que la France et l'Angleterre jugeraient nécessaires pour affermir le repos de l'Europe. Cadogan, qui connaissait mieux que Penterieder les Hollandais, desquels il avait un long usage, n'en jugeait pas si favorablement que lui; il comptait bien sur leur principe d'intelligence parfaite avec l'Angleterre, et d'entrer autant qu'il serait possible dans les mêmes alliances. Mais, quoique tous les particuliers convinssent en cela, ils différaient dans les voies pour arriver au même but. La Hollande, comme les autres pays, était partagée en partis, en divisions, et en subdivisions, et ces différents sentiments se portaient aux états généraux. Cadogan remarquait aussi que Châteauneuf, plus fidèle à ses anciens préjugés qu'à ses derniers ordres, travaillait à détruire plutôt qu'à fortifier la confiance entre l'Angleterre et la Hollande. Beretti, mal instruit des démarches de Penterieder à La Haye, crut qu'il n'avait traité d'affaires qu'avec Cadogan et Widword, et qu'il s'était contenté de se plaindre aux états généraux de l'entreprise de l'Espagne en termes fort aigres et fort hauts, que les

Anglais avaient approuvés, sur quoi il s'étendit en grands raisonnements en Espagne sur la partialité de Georges et de ses ministres pour l'empereur, à qui Cadogan avait un ancien attachement personnel, et sur la sagesse de la résolution de ne point traiter à Londres, mais à La Haye, où la partialité pour l'empereur serait infiniment moins dangereuse. Cadogan n'avait point caché à Beretti que le roi d'Angleterre travaillait fortement à la paix de l'empereur avec l'Espagne, ni les conditions qui en étaient le fondement.

Elles étaient que l'empereur reconnaîtrait Philippe V roi des Espagnes et des Indes, qu'il donnerait à un des fils de son second mariage l'investiture des états de Toscane et de Parme quand les successions en seraient ouvertes; que les mesures seraient si bien prises que la Toscane n'appartiendrait jamais à l'empereur, ni spécialement Livourne, moyennant quoi l'Espagne y trouverait ses avantages, les princes d'Italie leur sûreté, l'équilibre serait conservé et la tranquillité publique.

Cadogan, loin d'en demander le secret, dit à Beretti que le régent avait chargé le duc de Saint-Aignan de communiquer ce projet en Espagne, et qu'étant avantageux, il y avait lieu d'en espérer des réponses favorables, dont dépendait tout le succès de la négociation. Beretti en jugea de même, mais il n'osa s'en déclarer, en attendant d'être informé des sentiments d'Albéroni. Ce cardinal, comme on l'a vu, s'était offensé des propos que Stairs avait tenus sur l'entreprise de Sardaigne. Il s'en était plaint en forme par un mémoire qu'il remit au secrétaire d'Angleterre. Stairs, à son tour, se plaignit de la vivacité du mémoire. Cellamare, sans ordre, mais dans l'opinion du grand crédit de Stairs auprès du régent, s'entremit pour le calmer. Stanhope écrivit là-dessus à Albéroni d'une manière respectueuse pour le

roi d'Espagne, tendre pour lui, par laquelle il l'assurait que l'Angleterre ne donnerait jamais de secours à l'empereur pour faire la guerre à l'Espagne. Le cardinal goba l'équivoque, triompha, brava, et s'engoua de ses idées plus que jamais.

Parmi tous ces soins, le roi d'Espagne tomba véritablement et dangereusement malade. Albéroni avait eu grand soin de le conserver dans l'habitude que madame des Ursins lui avait fait prendre d'être continuellement enfermé avec la reine et elle, et de le rendre inaccessible, non-seulement à sa cour et aux seigneurs les plus distingués, mais à ceux même dont les charges étaient les plus intérieures. C'était par là qu'elle s'était mise seule en possession du gouvernement de l'état et de disposer de toutes les affaires et de toutes les grâces. Albéroni, qui en avait été témoin du temps de M. de Vendôme et depuis sa mort, comme envoyé de Parme, et de cette sorte de prison du roi, encore plus resserrée depuis la mort de la reine, où il ne voyait que la princesse des Ursins avec qui il passait sa vie perpétuellement enfermé, profita de la leçon pour la nouvelle reine et pour sa propre fortune. Comme l'habitude était prise, il n'eut pas de peine à la faire continuer; mais il resserra le roi bien plus étroitement qu'il ne l'avait été du temps de la première reine, dont l'habitude a duré autant que la vie de Philippe V. C'est un détail que j'aurai lieu de faire à l'occasion de mon ambassade, si Dieu permet que j'achève ces Mémoires. Je me contenterai de dire ici ce qui fait à la matière présente.

Qui que ce soit n'approchait de l'intérieur indispensable du roi d'Espagne, c'est-à-dire lever, coucher, repas; car cet intérieur nécessaire se bornait à trois ou quatre valets français et deux seuls gentilshommes de la chambre; aucun ministre qu'Albéroni, le confesseur

un quart d'heure tous les matins à la suite du lever, le duc de Popoli et les autres gouverneurs ou sous-gouverneurs des infants à leur suite, mais un quart d'heure à la toilette de la reine le matin, où le roi allait après avoir congédié son confesseur; le cardinal Borgia, patriarche des Indes, rarement le marquis de Villena, majordome major, les deux gentilshommes de la chambre, seuls en exercice; les mêmes, excepté les infants et leurs gouverneurs, pouvaient entrer au dîner et au souper sans y rester longtemps. Le soir, les infants et leurs gouverneurs venaient voir le roi et la reine seuls; leur visite ne durait qu'un moment. Les premiers médecin, chirurgien et apothicaire avaient ces mêmes entrées dont, à l'exception du lever, ils usaient sobrement. De femmes, la nourrice seule voyait la reine au lit quand le roi en sortait, et la chaussait. C'était là le seul moment qu'elle eût seule avec elle, qui s'allongeait tant qu'on pouvait, à la mesure de l'habiller du roi, qui se faisait dans une pièce joiguante. La reine passait à sa toilette, où elle trouvait la camarera-major, trois ou quatre dames du palais, autant de *señoras de honor,* et quelques femmes de chambre. A dîner et à souper, la camarera-major, deux dames du palais de jour et deux *señoras de honor* de jour servaient, et les femmes de chambre apportaient de la porte les plats et à boire, et les y rendaient aux officiers. La bouche du roi ne lui préparait rien et était absolument inutile. Il n'était servi que de celle de la reine. Le majordome-major était donc exclu, ainsi que le sommelier du corps, qui est de tous les grands officiers le plus intérieur, et tous les gentilshommes de la chambre, dont il y a une vingtaine, desquels auparavant deux étaient de service par semaine tour à tour. Ainsi le service intérieur était réduit à ce très-court nombre de valets et d'officiers de santé, aux deux gen-

tilshommes de la chambre seuls, toujours en fonction, et au majordome-major de la reine, qui était aussi l'un de ces deux gentilshommes de la chambre toujours en service, à ce peu de dames de la reine tour à tour et à ces deux ou trois autres que j'ai nommées, qui, sans service, entraient quelquefois à la toilette ou au dîner: le duc d'Escalone, qu'on appelait toujours marquis de Villena, était majordome-major du roi, un des plus grands seigneurs d'Espagne en tout genre, et le plus respecté et révéré de tous, avec grande raison, par sa vertu, ses emplois et ses services. J'en ai parlé et de son fils aîné, le comte de San-Estevan de Gormaz, grand d'Espagne, aussi gendre de la camarera-major, et alors premier capitaine des gardes du corps.

La maladie du roi fit réduire ce court intérieur dont je viens de parler, à la reine unique de femme et à sa nourrice, aux deux gentilshommes de la chambre toujours en service, aux officiers de santé, qui n'étaient que quatre parce que le premier médecin de la reine y fut admis, et aux quatre ou cinq valets intérieurs, Albéroni sur le tout. Le reste sans exception fut exclu; le père d'Aubenton même n'y était qu'avec discrétion.

La médecine du roi est tout entière sous la charge de son majordome-major. Elle lui doit rendre compte de tout, il doit être présent à toutes les consultations, et le roi ne doit prendre aucun remède qu'il ne sache, qu'il n'approuve et qu'il ne soit présent. Villena voulut faire sa charge. Albéroni lui fit insinuer que le roi voulait être en liberté, et qu'il ferait mieux sa cour de se tenir chez lui, ou d'avoir la discrétion et la complaisance de ne point entrer où il était, et d'apprendre de ses nouvelles à la porte. Ce fut un langage que le marquis ne voulut point entendre.

On avait tendu au fond du grand cabinet des miroirs

un lit en face de la porte où on avait mis le roi, et comme la pièce est vaste et longue, il y a loin de cette porte, qui donne dans l'extérieur, jusqu'au fond où était le lit. Albéroni fit encore avertir le marquis que ses soins importunaient, qui ne laissa pas d'entrer toujours. A la fin, de concert avec la reine, le cardinal résolut de lui fermer la porte. Le marquis s'y étant présenté une après-dinée, un de ces valets intérieurs l'entrebailla et lui dit avec beaucoup d'embarras qu'il lui était défendu de le laisser entrer. « Vous êtes un insolent, répondit le marquis, cela ne peut pas être; » pousse la porte sur le valet et entre. Il eut en face la reine, assise au chevet du lit du roi. Le cardinal, debout auprès d'elle, et ce peu d'admis qui n'y étaient pas même tous, fort éloignés du lit. Le marquis, qui était avec beaucoup de gloire fort mal sur ses jambes, comme on l'a vu dans ce que j'ai dit de lui, s'avance à petits pas, appuyé sur son petit bâton. La reine et le cardinal le voient et se regardent. Le roi était trop mal pour prendre garde à rien et ses rideaux étaient fermés, excepté du côté où était la reine. Voyant approcher le marquis, le cardinal fit signe avec impatience à un des valets de lui dire de s'en aller, et tout de suite, voyant que le marquis sans répondre avançait toujours, il alla à lui, et lui remontra que le roi voulait être seul et le priait de s'en aller. « Cela n'est pas vrai, lui dit le marquis, je vous ai toujours regardé, vous ne vous êtes point approché du lit, et le roi ne vous a rien dit. » Le cardinal, insistant et ne réussissant pas, le prit par le bras pour le faire retourner. Le marquis lui dit qu'il était bien insolent de vouloir l'empêcher de voir le roi et de faire sa charge. Le cardinal, plus fort que lui, le retourna, l'entraînant vers la porte, et se disant mots nouveaux, toutefois le cardinal avec mesure, mais le marquis ne l'épargnant pas. Lassé d'être tiraillé de la

sorte, il se débattit, lui dit qu'il n'était qu'un petit faquin, à qui il saurait apprendre le respect qu'il lui devait; et dans cette chaleur et cette pousserie le marquis, qui était faible, tombe heureusement dans un fauteuil qui se trouva là. De colère de sa chute il lève son petit bâton et le laisse tomber de toute sa force dru et menu sur les oreilles et sur les épaules du cardinal, en l'appelant petit coquin, petit faquin, petit impudent qui ne méritait que les étrivières. Le cardinal, qu'il tenait d'une main à son tour, s'en débarrassa comme il put et s'éloigna, le marquis continuant tout haut ses injures, le menaçant avec son bâton. Un des valets vint lui aider à se lever du fauteuil et gagner la porte, car après cette expédition il ne songea plus qu'à s'en aller. La reine regarda de son siége toute cette aventure en plein, sans branler ni mot dire; et le peu qui était dans la chambre, sans oser remuer. Je l'ai su de tout le monde en Espagne, et de plus j'en ai demandé l'histoire et tout le plus exact détail au marquis de Villena, qui était la droiture et la vérité même, qui avait pris de l'amitié pour moi, et qui me l'a contée avec plaisir toute telle que je l'écris. Santa-Crux et Arco, les deux gentilshommes de la chambre, qui me l'ont aussi contée, riaient sous cape. Le premier avait refusé de lui aller dire de sortir; et après ils l'accompagnèrent à la porte. Le rare est que le cardinal, furieux, mais saisi de la dernière surprise des coups de bâton, ne se défendit point, et ne songea qu'à se dépêtrer. Le marquis lui cria de loin que, sans le respect du roi et de l'état où il était, il lui donnerait cent coups de pied dans le ventre et le mettrait dehors par les oreilles. J'oubliais encore cela. Le roi était si mal qu'il ne s'aperçut de rien.

Un quart d'heure après que le marquis fut rentré chez lui, il reçut un ordre de se rendre en une de ses

terres à trente lieues de Madrid. Le reste du jour sa maison ne désemplit pas de tout ce qu'il y avait de plus considérable à Madrid, à mesure qu'on apprenait l'aventure, qui fit un furieux bruit. Il partit le lendemain avec ses enfants. Le cardinal toutefois demeura si effrayé que, content de l'exil du marquis et de s'en être défait, il n'osa passer aux censures pour en avoir été frappé. Cinq ou six mois après il lui envoya ordre de revenir, sans qu'il en eût fait la plus légère démarche. L'incroyable est que l'aventure, l'exil, le retour ont été entièrement ignorés du roi d'Espagne jusqu'à la chute du cardinal. Le marquis n'a jamais voulu le voir ni ouïr parler de lui, pour quoi que ce pût être, depuis qu'il fut revenu, quoique le cardinal fût absolument le maître, dont l'orgueil fut fort humilié de cette digne et juste hauteur, et d'autant plus piqué qu'il n'oublia rien pour se replâtrer avec lui, sans autre succès que d'en recueillir les mépris, qui accrurent beaucoup encore la considération publique où était ce sage et vertueux seigneur.

Le roi fut assez mal pour faire son testament, dicté par le cardinal et concerté avec la reine. Personne n'en eut connaissance et ne douta que la régence et toute autorité ne lui fût donnée, avec le cardinal pour conseil. Tout fut en trouble, et peu de gens étaient persuadés que la régence d'une belle-mère du successeur fût reconnue si le roi venait à mourir, et une belle-mère aussi haïe que celle-là l'était de toute l'Espagne, et qui n'avait d'appuis que le duc de Parme et Albéroni si parfaitement détesté.

CHAPITRE CDLXXVII.

Opiniâtreté d'Albéroni contre la paix. — Le pape fait imprimer son bref injurieux au roi d'Espagne. — Aldovrandi fait recevoir la Constitution aux évêques d'Espagne. — Servitude du pape pour l'empereur qui le méprise, et fait Czaki cardinal. — Le pape fait arrêter, puis relâcher le comte de Peterborough. — Sa frayeur et celle du duc de Parme de l'empereur. — Conseils furieux et fous contre la France de Bentivoglio au pape. — Son extrême embarras entre l'empereur et l'Espagne. — Ses tremblantes mesures. — Le pape avoue son impuissance pour la paix. — Avis à l'Espagne et raisonnements sur Naples. — Mesures militaires d'Albéroni. — Mystère du testament du roi d'Espagne. — Sa faiblesse d'esprit. — Sa guérison. — Vanteries et conduite d'Albéroni. — Ses mesures. — L'Angleterre arme une escadre. — Forts propos entre le duc de Saint-Aignan et Albéroni. — Chimères de ce cardinal. — Riperda tient d'étranges propos à del Maro. — Albéroni nommé à l'évêché de Malaga, puis à l'archevêché de Séville. — Il montre à del Maro son éloignement de la paix, qui en avertit le roi de Sicile. — Le cardinalat prédit à Albéroni. — Aldovrandi reçoit une remontrance de Rome au sujet de ses démarches pour la Constitution. — Demandes énormes de l'empereur au pape. — Le pape embarrassé entre l'empereur et l'Espagne. — Reproches entre le cardinal Aquaviva et le prélat Alamanni de la part du pape. — Mouvements inutiles dans le royaume de Naples. — Soupçons sur le roi de Sicile qui envoie le comte de Provane à Paris. — Le duc de Modène n'ose donner sa fille au prétendant. — Les neveux du pape vendus à l'empereur. — Galas et Aquaviva également bien informés par l'intérieur du palais du pape. — Il veut se mêler

de la paix entre l'empereur et l'Espagne. — Menaces des impériaux qui déplaisent en Hollande. — Manéges intéressés de Beretti. — Friponnerie de l'abbé Dubois. — Manéges de Monteléon. — Persistance de l'empereur dans ses projets sur la Sicile. — Court voyage de l'abbé Dubois à Paris. — Cajoleries du roi d'Angleterre à la reine d'Espagne et à Albéroni en cas de mort du roi d'Espagne. — Proposition du roi d'Espagne pour entrer en traité avec l'empereur par l'Angleterre. — Les ministres anglais n'ont point de secret pour Penterieder. — Résolution du régent sur le traité mandé par l'abbé Dubois en Angleterre. — Éclat entre le roi d'Angleterre et le prince de Galles. — Manéges et embarras de la Pérouse. — L'Angleterre arme une escadre. — Chimères imaginées par les ennemis du régent. — Beretti, trompé par de faux avis, compte sur la Hollande et le mande en Espagne.

Au milieu de ces confusions et du péril où était la vie du roi d'Espagne, le cardinal déclara qu'il ne trouvait pas les propositions des Anglais suffisantes pour assurer le repos de l'Italie, et qu'il n'enverrait point de ministre à Londres. Il dit à ses amis qu'il ne se laisserait point endormir par des négociations apparentes; qu'il avait tout l'hiver devant lui pour prendre ses mesures; qu'il fallait marcher à pas lents, et voir si les nuages du Nord ne produiraient pas des tonnerres et des grêles; que, si le roi d'Espagne pouvait armer une bonne flotte, plusieurs pourraient changer de ton. Il comptait sur les assurances que Riperda lui donnait que l'intérêt du commerce ne permettrait point à ses maîtres de s'opposer à l'Espagne; et dans cette confiance Albéroni parlait plus haut même au pape, dont le bref au roi d'Espagne, dont on a parlé, et qu'Aldovrandi n'avait osé lui présenter, avait été imprimé en Hollande par ordre du nonce de

dans l'esprit des ministres anglais attachés à Georges, leur faisaient sentir la nécessité de lui attacher les principales puissances de l'Europe, pour s'en assurer contre de nouvelles entreprises de ce malheureux prince, et pour cela même l'importance de procurer par sa médiation la paix entre l'Espagne et l'empereur que, comme chef de l'empire où Georges avait ses plus précieux états, il avait plus besoin d'obliger et de s'acquérir. C'est ce qui avait engagé les ministres anglais à ne rien omettre pour engager cette négociation à Londres.

Penterieder y arriva à la fin d'octobre, fort content des dispositions qu'il croyait avoir remarquées à La Haye d'entrer sans peine dans toutes les mesures que la France et l'Angleterre jugeraient nécessaires pour affermir le repos de l'Europe. Cadogan, qui connaissait mieux que Penterieder les Hollandais, desquels il avait un long usage, n'en jugeait pas si favorablement que lui; il comptait bien sur leur principe d'intelligence parfaite avec l'Angleterre, et d'entrer autant qu'il serait possible dans les mêmes alliances. Mais, quoique tous les particuliers convinssent en cela, ils différaient dans les voies pour arriver au même but. La Hollande, comme les autres pays, était partagée en partis, en divisions, et en subdivisions, et ces différents sentiments se portaient aux états généraux. Cadogan remarquait aussi que Châteauneuf, plus fidèle à ses anciens préjugés qu'à ses derniers ordres, travaillait à détruire plutôt qu'à fortifier la confiance entre l'Angleterre et la Hollande. Beretti, mal instruit des démarches de Penterieder à La Haye, crut qu'il n'avait traité d'affaires qu'avec Cadogan et Widword, et qu'il s'était contenté de se plaindre aux états généraux de l'entreprise de l'Espagne en termes fort aigres et fort hauts, que les

Anglais avaient approuvés, sur quoi il s'étendit en grands raisonnements en Espagne sur la partialité de Georges et de ses ministres pour l'empereur, à qui Cadogan avait un ancien attachement personnel, et sur la sagesse de la résolution de ne point traiter à Londres, mais à La Haye, où la partialité pour l'empereur serait infiniment moins dangereuse. Cadogan n'avait point caché à Beretti que le roi d'Angleterre travaillait fortement à la paix de l'empereur avec l'Espagne, ni les conditions qui en étaient le fondement.

Elles étaient que l'empereur reconnaîtrait Philippe V roi des Espagnes et des Indes, qu'il donnerait à un des fils de son second mariage l'investiture des états de Toscane et de Parme quand les successions en seraient ouvertes; que les mesures seraient si bien prises que la Toscane n'appartiendrait jamais à l'empereur, ni spécialement Livourne, moyennant quoi l'Espagne y trouverait ses avantages, les princes d'Italie leur sûreté, l'équilibre serait conservé et la tranquillité publique.

Cadogan, loin d'en demander le secret, dit à Beretti que le régent avait chargé le duc de Saint-Aignan de communiquer ce projet en Espagne, et qu'étant avantageux, il y avait lieu d'en espérer des réponses favorables, dont dépendait tout le succès de la négociation. Beretti en jugea de même, mais il n'osa s'en déclarer, en attendant d'être informé des sentiments d'Albéroni. Ce cardinal, comme on l'a vu, s'était offensé des propos que Stairs avait tenus sur l'entreprise de Sardaigne. Il s'en était plaint en forme par un mémoire qu'il remit au secrétaire d'Angleterre. Stairs, à son tour, se plaignit de la vivacité du mémoire. Cellamare, sans ordre, mais dans l'opinion du grand crédit de Stairs auprès du régent, s'entremit pour le calmer. Stanhope écrivit là-dessus à Albéroni d'une manière respectueuse pour le

seigneurs napolitains qui lui avaient offert d'exposer leur vie en se déclarant, et les maintint seulement dans les bonnes dispositions où ils étaient. Aquaviva ajoutait à ses conseils au roi d'Espagne que, s'il n'était pas en état de secourir les princes d'Italie et qu'il voulût faire la paix avec l'empereur, il ne la pouvait obtenir que par la France et l'Angleterre, et ne point compter sur les offices du pape, que Vienne méprisait parfaitement.

Albéroni jugeait comme Aquaviva des propositions que les Napolitains lui faisaient. Il aurait pourtant voulu que le mécontentement général se fît sentir quelquefois pour exciter le châtiment, et par conséquent aliéner encore plus les peuples. Il faisait ses dispositions pour avoir au printemps une escadre de trente navires de guerre, vingt mille hommes de débarquement, un train d'artillerie de cent cinquante pièces de canon. Il envoya en Hollande le chef d'escadre Castañeda pour acheter sept vaisseaux équipés et armés en guerre, et à Ragotzi un Français nommé Boissimieux, bien instruit de tout ce que le roi d'Espagne pouvait et voulait faire pour entretenir la guerre en Hongrie, et pour l'être lui-même en quel état elle était et quel fondement il y pouvait faire. Il ne voulait point de paix; mais, comme il ne le pouvait témoigner avec bienséance, il fit part aux cours étrangères de ce qui s'était passé en gros entre le colonel Stanhope et lui sur les propositions de paix. Il y fit entendre que le colonel Stanhope et le sieur Bubb avaient trouvé ses réponses raisonnables, et dépêché en Angleterre. Il se parait en même temps de la suspension du second embarquement en considération des offices de la France et de l'Angleterre, insistait sur l'équilibre, et sur être en liberté d'agir si la négociation ne réussissait pas. Son but était de ne prendre aucun engagement et de conserver la liberté de prendre, suivant les conjonc-

tures, les partis qu'il jugerait à propos. L'état dangereux du roi d'Espagne les pouvait bientôt changer.

On le crut, ou on le voulut croire si mal qu'on lui fit faire, comme on l'a dit, un testament sur la fin d'octobre, duquel, outre la reine et Albéroni, il n'y eut que le père d'Aubenton et le duc de Popoli qui eussent connaissance. Il fut signé par un notaire de Madrid très-obscur. Six grands furent appelés ensuite, qui signèrent que c'était la signature du roi et son testament, mais sans qu'ils sussent rien de ce qu'il contenait. Cela renouvela les bruits ci-devant remarqués sur la reine, et on fit plusieurs réflexions sur la confiance du contenu du testament, dont Popoli était le seul seigneur qui eût le secret, à l'exclusion même des ministres, ce qui surprit d'autant plus qu'il était gouverneur du prince des Asturies, et publiquement mal avec le cardinal, qu'il se piquait de mépriser.

Ce triste état du roi d'Espagne servit au cardinal à éluder les nouvelles instances du pape, dont on vient de parler, mais il ne parut pas abattre le courage du premier ministre. Ses discours ne témoignèrent ni frayeur ni faiblesse. Il brava même, et fort en détail, sur la puissance qu'on voulait attribuer à l'empereur, en entretenant l'ambassadeur de Sicile. Celui de Hollande parlait comme le cardinal, ce qui faisait croire la Hollande unie avec l'Espagne. La même confiance ne paraissait pas à l'égard de la France, beaucoup moins encore pour l'Angleterre. On ne doutait pas que le cardinal ne choisît la médiation des états généraux.

Vers la fin de novembre, la santé du roi d'Espagne fut tout à fait rétablie : le sommeil, l'appétit, les forces, l'embonpoint ; mais l'esprit demeura si frappé de sa fin comme imminente, qu'il voulait sans cesse son confesseur auprès de lui. Il le retenait souvent jusqu'au

moment qu'il se mettait au lit avec la reine. Souvent encore il l'envoyait chercher au milieu de la nuit ; mais cette faiblesse ne s'étendait pas sur d'autres choses, et il ne paraissait pas au dehors qu'il eût été malade.

Albéroni ne pensait qu'à ses préparatifs de guerre. Il publiait qu'en mai suivant le roi d'Espagne aurait cinquante mille hommes de pied effectifs, quinze mille chevaux, et trente vaisseaux de guerre bien armés, non pour faire aucune conquête, mais pour maintenir ses droits et ses amis, si aucun était molesté en haine de cette amitié. Mais il ne persuadait personne, parce que personne ne pouvait croire que tant de dépense n'eût d'objet que celui qu'Albéroni publiait. Le colonel Stanhope en fut d'autant plus inquiet qu'il le pressait souvent de lui apprendre le motif de l'armement d'une escadre qui se faisait en Angleterre pour la Méditerranée. On disait à Vienne que c'était contre l'Espagne. Monteléon mandait que c'était contre le pape, sur l'affaire de Péterborough. Mais Albéroni avait si peu de confiance en ce ministre, qu'on ne doutait pas que, s'il consentait enfin que la paix fût traitée à Londres, il n'y fît passer Beretti.

C'était à quoi ce cardinal pensait bien moins qu'à conserver ses conquêtes, et à en faire de nouvelles. Il fit laisser en Sardaigne neuf bataillons et huit cents chevaux, prit ses mesures pour faire croiser tout l'hiver des frégates depuis les côtes de Toscane jusqu'au phare de Messine, envoya de Gênes à Cagliari 35,000 pistoles, et pourvut toutes les places du roi d'Espagne de tout en abondance. Il refusa de traiter, en s'expliquant différemment à l'Angleterre et à la France. Il s'excusa au colonel Stanhope sur ce qu'il attendait les réponses du régent, sans lesquelles l'union inséparable des deux couronnes l'empêchait de rien faire ; au duc de Saint-

Aignan que, si le régent tenait le même langage sur l'union des deux couronnes, il jouerait dans le monde un rôle différent de celui qu'il y jouait. Il paraphrasa l'indignité de sa servitude pour l'Angleterre, la terreur panique qu'on prenait de l'empereur, les grandes choses qui résulteraient, à l'avantage des deux couronnes, d'une union effective et stable. Il avait raison sans doute, mais pour cela il aurait fallu chasser Albéroni et Dubois dans les pays les plus éloignés de la France et de l'Espagne, qui toutes les deux n'eussent jamais tant gagné.

Saint-Aignan lui représenta que les choses étaient déjà bien avancées; que le régent était d'accord avec l'Angleterre sur les conditions de la paix; que, si l'Espagne était attaquée, la France ne pourrait la secourir, l'état du royaume obligeant à conserver la paix dont il jouissait. Albéroni répondit que le roi d'Espagne ne s'éloignerait jamais d'un accommodement à des conditions équitables; qu'il se défendrait jusqu'à la dernière goutte de son sang si l'empereur était injuste dans ses demandes, finit en disant qu'il ne pouvait croire que, si le roi d'Espagne était attaqué dans le continent de son royaume, une nation qui l'avait porté et maintenu sur ce trône le voulût voir retourner en France simple duc d'Anjou; que si ce prodige arrivait, il faudrait bien s'accommoder à la nécessité.

Ce discours fit un grand bruit, et fut interprété fort diversement. Ce qui est certain, c'est qu'Albéroni éloigna toujours la négociation; qu'il avait des motifs cachés d'espérance qu'on ne pénétra point; qu'il croyait se faire une ressource d'une ligue qui se formerait entre le czar et la Suède; qu'il comptait qu'il pouvait naître de jour en jour des événements favorables à l'Espagne. Il jugeait pouvoir faire agir les armées au dehors sans

avoir rien à craindre pour les provinces de l'Espagne, et se repaissait ainsi de chimères.

Il désirait sur toutes choses de ménager les Hollandais, de les aigrir contre l'empereur, et de profiter de l'occasion de se délivrer de sa crainte et de ses desseins en modérant sa puissance. Mais ses exhortations étaient vaines. Les Hollandais sentaient la nécessité du repos pour le rétablissement de leur état, et quoiqu'il y eût différents partis dans la république, tous se réunissaient à conserver la paix. Ceux qui avaient le plus de part aux affaires ne pouvaient sortir de leurs maximes : que l'intérêt de la république était de s'attacher indissolublement à suivre les résolutions de l'Angleterre, et de suivre ses mouvements, même avec dépendance.

Rien n'était plus éloigné des sentiments de la république que le concert avec l'Espagne, que les discours de Riperda, tout à Albéroni, faisaient plus que soupçonner. Il parla un jour à l'ambassadeur de Sicile de la formidable puissance que l'Espagne aurait la campagne suivante, supérieure aux forces délabrées de l'empereur, qui ne pouvait faire sa paix avec les Turcs ; lui vanta le bonheur de la conjoncture pour établir un équilibre ; proposa l'union du roi de Sicile avec le roi d'Espagne, pour attaquer à la fois l'un l'état de Milan, l'autre le royaume de Naples. Del Maro, étonné d'un pareil propos de l'ambassadeur de Hollande, répondit qu'il faudrait, avant de prendre un engagement dont les suites pouvaient être si périlleuses, être bien assuré des secours que pourraient et voudraient donner la France, l'Angleterre et la Hollande. Riperda osa l'assurer que la France favoriserait secrètement l'exécution de ce qu'il proposait. Sur l'Angleterre, il avoua qu'il n'y fallait pas compter ; mais il assura que, outre qu'il ne convenait pas aux Anglais, par l'intérêt de leur commerce, de se

brouiller avec l'Espagne, il prévoyait tant d'embarras à Londres que Georges n'aurait ni le temps ni le moyen de songer ni de se mêler des affaires des autres. A l'égard de sa république, il dit que, encore qu'il ne fût pas de la bonne politique de rompre avec l'empereur dans l'état où elle se trouvait alors, cette extrémité était encore moins fâcheuse que de se brouiller avec l'Espagne, son commerce avec elle étant ce que ses maîtres avaient de plus capital à conserver. Son objet à lui était que la Hollande se maintînt neutre, mais en aidant l'Espagne de tout ce qu'il serait possible sans se déclarer. Avec de tels propos de l'ambassadeur de Hollande, il n'est pas surprenant que les soupçons d'intelligence de sa république avec l'Espagne ne grossissent ; à quoi, en effet, beaucoup furent trompés.

La mort de l'évêque de Malaga donna lieu de nommer Albéroni à cet évêché de 30,000 écus de rente, qu'il ne reçut que comme l'introduction aux plus grands et aux plus riches siéges de l'Espagne, quand ils viendraient à vaquer. Le roi d'Espagne lui donna encore 20,000 ducats, à prendre sur les confiscations de ceux qui avaient suivi le parti de l'empereur, et tous les meubles qui avaient appartenu au duc d'Uzeda. Peu de temps après, le cardinal Arias, archevêque de Séville, étant mort, Albéroni fut nommé à ce riche archevêché.

Il s'expliqua, sur la fin de cette année, avec tant d'emportement sur la négociation de Londres pour la paix, à l'abbé del Maro, que ce dernier assura le roi de Sicile qu'il n'y aurait point de paix ; que l'Espagne, peu disposée à jeter tant d'argent mal à propos, et qui ne pouvait craindre d'invasion de la part de l'empereur, ne ferait pas des préparatifs si considérables, si ce n'était pour entreprendre ; et que ces vues étaient conformes au caractère d'esprit d'Albéroni, dont l'ambition

était d'atteindre à la gloire des cardinaux Ximenès et de Richelieu. Il prétendait qu'un nommé Zanchini, qui demeurait à Gênes, lui avait prédit son cardinalat. Quelque temps après y être parvenu, il l'envoya chercher, mais il ne put jamais le retrouver.

Aldovrandi, croyant faire sa cour à Rome de procurer l'acceptation formelle de la Constitution par les évêques d'Espagne, y avait souverainement déplu. La folie de l'infaillibilité était souverainement blessée qu'on pût imaginer qu'elle eût besoin d'autre autorité que de la sienne, ni du concours de soumission explicite des évêques, pour donner toute la force nécessaire aux bulles dogmatiques. La seule pensée était un abus si terrible qu'il ne pouvait être compensé par aucune utilité qu'Aldovrandi eût pu en imaginer. Il eut donc ordre de détruire son propre ouvrage, et d'empêcher les évêques d'Espagne d'accepter ce qu'ils devaient adorer d'adoration de latrie, les yeux bandés et les oreilles bouchées, *provoluti ad pedes*, expression si chérie à Rome et si barbare dans l'Église. Ce pauvre nonce était depuis quelque temps si mal mené de sa cour que le cardinal Paulucci, secrétaire d'état, en prit honte et pitié, le consolait et lui en faisait comme des excuses. Le manquement de parole d'Albéroni sur la flotte, celui de n'avoir pas présenté ce bref injurieux au roi d'Espagne, la complaisance d'avoir remis au premier ministre et au confesseur les brefs de révocation des indults, les soins du nonce d'excuser toujours Albéroni et les procédés de cette cour, étaient les griefs qui irritaient le pape, dans l'extrême dépit et l'embarras où le jetait la hauteur sans mesure de l'empereur.

Ce monarque, qui sentait ses forces en Italie, et qui connaissait bien à qui il avait affaire, écrivit moins une instruction d'un prince catholique à Galas, son ambas-

sadeur auprès du souverain pontife, qu'une déclaration de guerre et des lois d'un vainqueur sans ménagement pour le vaincu, et parfaitement impossibles. Il manda à Galas qu'il voulait bien croire que le pape n'avait point de part à l'entreprise de l'Espagne contre lui; mais qu'il ne suffisait pas qu'il voulût bien avoir pour lui cette complaisance, que ses actions en devaient aussi persuader le monde; que pour y réussir l'empereur demandait ce que le pape prétendait faire contre le roi d'Espagne; mais prévoyant qu'il aurait peine à se porter à des partis extrêmes, sa majesté impériale voulait bien se contenter de lui demander:

Qu'Aldovrandi fût rappelé et privé de tous ses emplois, pour avoir été l'instrument de l'intelligence secrète entre le pape et le roi d'Espagne;

Qu'Albéroni fût cité à Rome pour y rendre compte de sa conduite, ou que le pape fît passer un de ses ministres en Espagne pour lui faire son procès;

Que le roi d'Espagne fût privé de toutes les grâces que le saint-siége avait accordées non-seulement à lui, mais à tous ses prédécesseurs;

Que la croisade fût levée au profit de sa majesté impériale dans le royaume de Naples et le duché de Milan;

La promotion au cardinalat du comte d'Althan sur-le-champ et sans aucun délai;

Des quartiers d'hiver dans l'état ecclésiastique pour ses troupes qu'il voulait faire passer incessamment en Italie. Véritablement on voit bien qu'il était difficile de rien demander de plus modeste.

Le pape pria Galas de lui laisser ces demandes par écrit. Il voulait répondre dans le premier mouvement que, si l'empereur en venait à la violence, il irait le recevoir le crucifix à la main. Son nonce en même temps n'était plus admis chez l'empereur. Il eut grande peine à

en obtenir audience pour l'informer de la promotion de Czaki. Elle ne lui fut accordée qu'à condition qu'il n'y parlerait d'aucune autre affaire. Quoique l'empereur eût fort désiré et pressé cette promotion, il répondit dédaigneusement au nonce qu'il ne savait encore s'il accepterait la grâce que le pape faisait à cet archevêque. Ainsi la cour de Vienne exigeait avec empire les grâces qu'elle voulait obtenir de Rome, les méprisait après les avoir obtenues, la gouvernait par cette politique, et la tenait toujours tremblante devant le prince qu'elle regardait comme le maître de l'Italie, toujours prête à suivre et à prévenir même ses désirs. Néanmoins les choses s'adoucirent de manière qu'il y eut lieu de soupçonner qu'il y avait eu du concert.

Quoique l'Espagne, en perdant l'Italie, eût perdu en même temps son poids et son ressort principal auprès du pape, ses ministres ne laissaient pas de s'y expliquer avec assez de hauteur pour que le pape s'en trouvât souvent embarrassé. Dès qu'Aquaviva eut appris les demandes que Galas avait faites, il écrivit au pape pour le presser de répondre enfin au roi d'Espagne sur la médiation qu'il lui avait offerte, de lui mander s'il y avait quelque apparence à cette médiation, ou de lui laisser la liberté d'agir, puisque la cour de Vienne ne songeait qu'à l'amuser, pendant qu'elle prenait ses mesures, et qu'elle faisait les dispositions nécessaires pour envahir l'Italie.

Sur ce billet, le pape envoya Alamanni, secrétaire des chiffres, dire à Aquaviva qu'il n'avait pu proposer à Vienne la suspension d'armes, parce qu'il n'avait point reçu de réponse du roi d'Espagne, quoiqu'il l'eût prié de lui mander ce qu'il pensait sur cet article; que, dans cette incertitude, il n'avait pu donner aucun projet, d'autant plus que l'empereur avait demandé pour première

condition la restitution de la Sardaigne, ce que le pape ne pouvait assurer sans savoir les intentions du roi d'Espagne.

Aquaviva témoigna sa surprise que depuis deux mois que le pape lui faisait accroire qu'il avait proposé sa médiation à Vienne, fondée sur le consentement du roi d'Espagne, il n'eût encore fait aucune démarche à Vienne. Alamanni répondit à cette plainte par celle de l'offre du roi d'Espagne de la médiation aux états-généraux, déplora la malheureuse situation du pape. Aquaviva riposta par celle de l'impression du bref injurieux au roi d'Espagne, qui paraissait même dans toutes les gazettes. Ainsi la visite se passa en reproches. Quelle que fût la faiblesse du pape, Aquaviva ne pouvait se persuader qu'il se laissât aller à quelque démarche violente contre le roi d'Espagne, mais bien que ce prince n'avait rien à attendre de sa sainteté. Ce cardinal fut en même temps averti de l'intérieur du palais qu'on avait vu sur la table du pape une lettre d'Albéroni, contenant que le roi d'Espagne était suffisamment pourvu de troupes et de vaisseaux pour faire par mer toutes sortes de débarquements et toutes sortes d'entreprises par terre, et que le traité en question serait bientôt conclu.

Aquaviva, bien servi de cet intérieur du palais, en apprit en même temps qu'il s'était trouvé sur la table du pape une lettre du cardinal Pignatelli, archevêque de Naples, qui lui mandait les mouvements de la ville et des provinces, où les partisans d'Espagne étaient partout fort supérieurs à ceux de l'empereur, et que tout était à craindre d'une subite révolution. Aquaviva recevait lui-même souvent les mêmes avis et des sollicitations pressantes d'assistance d'Espagne. Mais cette couronne n'étant pas en état ni préparée à en pouvoir donner, on s'en

tint à l'avis déjà pris de n'exposer pas les bien-intentionnés pour son service.

On ne pouvait comprendre que l'Espagne pût soutenir la guerre sans alliés, ni qu'à commencer par le pape, aucun prince d'Italie eût le courage ni les forces d'entrer dans cette ligue, ni d'y apporter quelque poids. Ils étaient tous environnés des états de l'empereur dont les derniers progrès en Hongrie fortifiaient leurs chaînes. Il n'y avait que le roi de Sicile qui pût faire pencher la balance du côté qu'il voudrait embrasser. Il envoya le comte de Provane à Paris, et fit en même temps des dispositions pour prendre un corps de Suisses à son service, ce qui fit croire qu'il avait dessein d'entrer dans une alliance avec la France et l'Espagne pour affranchir l'Italie du joug des Allemands.

On a déjà vu les justes frayeurs du duc de Parme, à qui l'empereur ne pardonnait pas son inclination française dans la dernière guerre du feu roi en Italie, et l'attachement naturel que lui donnait le second mariage du roi d'Espagne. Le duc de Modène, qui avait toujours fort ménagé la cour de Vienne et qui avait eu l'honneur d'être beau-frère de l'empereur Joseph, refusa par cette considération de donner sa fille au prétendant, qu'Albéroni, le faible parti de ce prince et ses amis pressaient de se marier. Les Anglais mêmes, et protestants, et les plus aliénés de sa maison, le désiraient aussi pour avoir toujours un droit légitime à montrer à leur roi, le faire souvenir de leur choix, et le contenir par cette perspective. Le pape était entré dans ce mariage de Modène, et voulait aller lui-même le célébrer à Lorette, et donner la bénédiction nuptiale, honneur peu conforme aux intérêts du prétendant en Angleterre, et à un triste état qu'il ne cherchait qu'à cacher.

Outre le pouvoir que donnait à l'empereur sa situation de maître de l'Italie, il y pouvait tout encore par le moyen des neveux du pape. On doutait qu'il fût informé de leurs engagements secrets et des grâces qu'ils en retiraient, mais on parlait tout haut à Rome et avec le dernier scandale de la dépendance du cardinal Albani de la cour de Vienne, et des sommes considérables qu'il touchait sur Naples, dont le paiement était régulier ou interrompu, selon que Galas était satisfait ou mal content de sa conduite. Il avait été suspendu à la promotion d'Albéroni, parce que Galas trouva qu'Albani ne s'y était pas assez opposé. Dans la suite, ils se raccommodèrent, et le cabinet de Naples fut rouvert. On croyait communément que personne n'osait instruire le pape de la vénalité de ses neveux; on voyait sa nonchalance sur un désordre dont l'évidence ne pouvait lui être inconnue. Ceux qui étaient le plus à portée de lui parler savaient certainement qu'ils se perdraient s'ils touchaient cette corde, parce que le cardinal Albani était le maître de les ruiner dans l'esprit de son oncle, quoiqu'il n'eût pour lui ni estime, ni tendresse. Ce neveu en était lui-même si persuadé qu'il craignait la vengeance d'Aldovrandi qui, dans la persécution qu'il souffrait des neveux, pour plaire à l'empereur, et soutenu du roi d'Espagne, avait menacé de publier bien des choses, s'il était pressé de faire connaître que ses ennemis étaient ceux qui trahissaient le pape, parce qu'ils étaient vendus à l'empereur. Le cardinal Albani, qui se reconnut aisément à ce portrait, et fort en peine des dénonciations que Aldovrandi pouvait produire, fit divers manéges pour l'adoucir, sans toutefois risquer de déplaire aux Allemands qu'il informait des affaires les plus secrètes, que la faiblesse du pape lui confiait sans réserve. Quand il était nécessaire de les instruire avec

plus de détail, il ne se faisait aucun scrupule de prendre sur les tables du pape les mémoires qu'on lui donnait et de les remettre à Galas.

Cet ambassadeur n'était pas le seul bien informé de l'intérieur du palais. Aquaviva l'était fort bien aussi. Il sut qu'Aldovrandi mandait au pape que le roi d'Espagne pourrait consentir à la restitution de la Sardaigne, non comme préliminaire, mais comme acte de concorde, si d'ailleurs il recevait les satisfactions qu'il demandait. Malgré l'obscurité de cette expression, le pape crut avoir beaucoup obtenu. Il s'en servit avec art auprès des Allemands; il dit à Galas qu'il s'excuserait auprès du roi d'Espagne de se charger de la médiation parce qu'il voyait qu'on se défiait à Vienne des offices qu'il s'était proposés pour la pacification entre les deux cours. Galas, surpris de la proposition et n'ayant point d'ordre de son maître, n'osa prendre sur soi de la rejeter. Il pria le pape de lui permettre de lui en écrire. Le pape y consentit, et donna ses ordres en même temps à son nonce à Vienne. Mais ces propositions de paix ne suspendirent pas les instances que Galas faisait au pape de rompre ouvertement avec l'Espagne. Ceux qui connaissaient bien le pape n'étaient pas surpris de l'entendre menacer de se porter à des résolutions extrêmes, et parler imprudemment; mais ils étaient bien persuadés qu'il n'exécuterait rien du tout, et qu'il ne prendrait jamais d'engagements à craindre, tant qu'il serait maître de suivre sa pente naturelle et sa propre volonté.

La restitution de la Sardaigne était en effet la condition que l'empereur posait pour base du traité à faire, s'il y en avait de possible entre lui et l'Espagne. Ses ministres le disaient ainsi partout. Ils comptaient que l'intérêt personnel du roi d'Angleterre l'emporterait sur celui du commerce des Anglais, et qu'ils ne pourraient

l'empêcher d'employer la force pour procurer la restitution de la Sardaigne. Ils ne laissaient pas de craindre l'inquiétude que la nation anglaise pourrait prendre de cette violence, et que les Hollandais n'eussent le bon sens de profiter de la division de l'Angleterre et de l'Espagne.

Les ministres d'Angleterre tenaient un langage uniforme à celui des impériaux. Cadogan, prêt à partir de La Haye, dit à Beretti que Penterieder était à Londres uniquement pour écouter les propositions qui seraient faites à l'empereur, non pour en faire aucune; qu'il n'entrerait point en négociation, si la restitution de la Sardaigne n'était accordée comme une condition préliminaire du traité, et se jeta de là en reproches mal fondés et en menaces d'invasion facile de l'Italie, où le duc de Parme serait la première victime de l'indignation de l'empereur.

Les propos si impériaux de Cadogan ne plurent pas à Heinsius, qui ne le cacha pas à Beretti. Celui-ci crut voir de la jalousie sur la médiation, et Duywenworde, qui se flattait de l'aller exercer à Londres pour les états généraux, en fut encore plus mécontent. Beretti, qui pour que la négociation ne lui échappât pas, la souhaitait à La Haye, n'oublia pas d'insister en Espagne sur la partialité déclarée du roi d'Angleterre et de ses ministres, et sur le danger de traiter à Londres sous leurs yeux. L'abbé Dubois écrivit de Londres à ses amis que ce serait un grand bien, si le roi d'Espagne voulait bien envoyer promptement Beretti en Angleterre, parce que certainement le ministère anglais travaillerait pour ses intérêts; que les ordres du régent étaient de les soutenir; qu'il le ferait aussi de bonne sorte, et que Beretti en serait convaincu s'il passait la mer. Ce sincère abbé en écrivit autant à Basnage, en Hollande, de manière que Beretti, qui avait toujours crié en Espagne contre

toute négociation qui se ferait à Londres, n'osa changer subitement d'avis. Mais croyant sur cette lettre de l'abbé Dubois voir jour à y être employé, ce qu'il n'espériat plus, il se contenta de s'offrir en Espagne, si l'on voulait s'y servir de lui, quoiqu'il fût toujours dans la même opinion sur une négociation traitée à Londres.

Monteléon, que cet emploi regardait si naturellement comme ambassadeur d'Espagne en Angleterre depuis si longtemps, n'en voulait pas manquer l'honneur. Il fit donc entendre qu'outre la confiance des ministres d'Angleterre qu'il avait intimement, il était encore particulièrement instruit des sentiments des ministres de France.

Il prétendait avoir tiré des lumières de Chavigny, que l'abbé Dubois avait amené avec lui à Londres. C'est ce même Chavigny, dont j'ai raconté l'impudente et célèbre imposture, et l'éclatante punition qui le déshonora à jamais, l'expatria jusqu'après la mort du roi, et fut sue de toute l'Europe. Quoique ses aventures ne pussent être ignorées de Monteléon, il crut en pouvoir faire usage. Il l'avait vu en Hollande, il le cajola sur ce qu'il le voyait employé dans les affaires étrangères. Il sut de lui que le maréchal d'Huxelles était entièrement pour s'opposer à l'agrandissement et aux entreprises de l'empereur, et que sur ce principe Chavigny prétendait que le maréchal avait soutenu que, si l'empereur refusait de contenter le roi d'Espagne, qui devait être la première condition du traité, il fallait se préparer à la guerre offensive et défensive en union avec l'Espagne et le roi de Sicile; que c'était l'avis de presque tous ceux qui composaient le conseil de régence, surtout depuis l'arrivée à Paris du comte de Provane.

Sur cette friponnerie, Monteléon se donnait en Espagne comme pleinement instruit des intentions de la France et de celles de l'Angleterre. Stanhope lui avait

dit en confidence que l'empereur ne s'éloignerait pas d'un accommodement, à condition de reconnaissance et de renonciations réciproques; qu'il consentirait à donner des sûretés pour la succession de Toscane, et qu'il entrerait encore en d'autres tempéraments, mais qu'il voulait la cession de la Sicile, et des secours pour la conquérir. Monteléon avertissait l'Espagne que c'était sur ces conditions qu'elle devait régler ses résolutions et ses mesures. Mais cet ambassadeur ne réussissait pas à pénétrer, comme il le croyait, le véritable état de la négociation de l'abbé Dubois et de Stanhope.

Elle était peu avancée avec Penterieder à la fin de novembre. L'empereur avait personnellement une telle répugnance à renoncer à la monarchie d'Espagne pour toujours, que ses ministres, même espagnols, n'osaient lui en parler. A peine se laissait-il entendre qu'il pourrait renoncer à l'Espagne et aux Indes, en faveur de Philippe V et de sa postérité; mais il ne voulait pas aller plus loin, ni ouïr parler de la postérité d'Anne d'Autriche, quelque juste que cela fût, par les traités et les renonciations. Il voulait bien accorder l'investiture de Parme et de Plaisance à un fils de la reine d'Espagne, mais avec un refus absolu de celle de Toscane. On faisait valoir comme une grande complaisance qu'elle ne pût tomber à la maison d'Autriche, et qu'elle fût assurée au duc de Lorraine. Toutes sortes de manéges étaient employés pour faire consentir à de si déraisonnables articles. Toutefois les Anglais assurèrent l'abbé Dubois qu'il pouvait absolument compter sur la fermeté du roi d'Angleterre, s'il se pouvait promettre celle du régent, et qu'il ne se laisserait point ébranler par la cabale du roi d'Espagne en France. C'était le galimatias que cet abbé écrivait.

Les Anglais étaient en peine du voyage du comte de

Provane à Paris, et d'une liaison entre le roi de Sicile, qui prenait confiance en ce ministre, et le régent dont le mariage du prince de Piémont avec une fille du régent serait le lien. Le ministre de Sicile à Londres en prit une vive alarme. On a vu qu'il avait lié une négociation directe avec l'empereur, même par le frère de l'envoyé de Modène à Londres qui était à Vienne, et à portée de cette confiance avec l'empereur, à ce qu'il prétendait. Un des points de cette négociation était le mariage d'une archiduchesse avec le prince de Piémont, ce qui aurait été renversé si ce qu'on disait de celle du comte de Provane se trouvait véritable. La Pérouse ne cessait d'aliéner son maître du régent; il se défiait beaucoup de l'abbé Dubois, et n'était pas plus content de Penterieder. Ce dernier parla à l'envoyé de Modène : il ne le laissa en aucun doute qu'il ne fût instruit de la négociation dont la Pérouse avait chargé son frère à Vienne. Il ne lui déguisa point que l'empereur voulait avoir la Sicile de gré ou de force; que s'il était possible de convenir de cette condition par un traité, il faudrait qu'il y eût un ministre piémontais à Vienne; mais qu'il savait qu'il n'y serait pas reçu s'il n'avait le pouvoir de faire cette cession; que l'empereur avait des moyens sûrs de conquérir cette île, mais qu'il aimait mieux en avoir l'obligation au roi de Sicile, aussi instruit qu'il l'était de la situation des affaires de l'Europe; qu'on prendrait après les mesures nécessaires pour lui conserver les titres d'honneur et d'autres avantages encore dont il aurait lieu d'être content. L'envoyé de Modène eut curiosité de savoir quel serait l'échange, et s'il se prendrait dans le Milanais. Penterieder répondit que l'empereur ne pouvait céder dans tout cet état un seul pouce de terre, mais qu'en un mot le roi de Sicile serait satisfait. La Pérouse, fort inquiet d'une réponse si générale, pressa son ami de lui en dire

davantage. Soit que l'envoyé de Modène en sût plus en effet, ou que ce ne fût qu'un soupçon, il lui fit entendre qu'on proposerait la Sardaigne. Cela fut soutenu de tous les langages fermes, mais caressants et flatteurs, que Penterieder sut tenir à la Pérouse, en l'assurant bien surtout des mauvaises dispositions de la France pour le roi de Sicile, dont lui-même se citait pour témoin lorsqu'il était à Paris.

L'abbé Dubois s'était embarqué à la fin de novembre pour aller chercher, disait-il, de nouvelles instructions, avec promesse d'un très-prompt retour. On le savait trop instruit des intentions du régent pour les croire le motif de son voyage. On crut donc qu'il ne le faisait que pour concilier les différents sentiments de ceux qui composaient le conseil de régence. Comme j'en étais un, je puis assurer que ceux qui le crurent ne rencontrèrent pas mieux.

Pendant cet intervalle de négociation, le colonel Stanhope eut ordre de faire entendre par Albéroni à la reine d'Espagne que si Dieu disposait du roi d'Espagne, qu'on croyait alors très-mal, cet événement n'apporterait aucun changement aux dispositions favorables du roi d'Angleterre pour elle et pour lui, et qu'ils devaient compter tous deux sur un appui solide et sur des assistances effectives de sa part; qu'il maintiendrait les dispositions que le roi son mari aurait faites en sa faveur, et pour gage de cette bonne volonté, Stanhope devait citer ce que son maître faisait actuellement pour procurer par le traité de paix les avantages des infants du second lit.

Pendant ce temps-là le roi d'Espagne fit dire à Bubb et au colonel Stanhope, que pour complaire au roi d'Angleterre il entrerait dans la négociation qu'il proposait, si l'empereur promettait pour préliminaire de ne point envoyer de troupes en Italie, et de n'y point demander

de contributions. Le colonel Stanhope tâcha de persuader à Monteléon son désir que la proposition fût acceptée à Vienne, où Penterieder venait de l'envoyer par un courrier. Il le prépara aux réponses hautaines de cette cour; mais il ajouta que Georges, étant content des bonnes intentions du roi d'Espagne, il faudrait nécessairement que la médiation d'Angleterre, soutenue de celle de France, réduisît les parties intéressées à la raison. Bernsdorff, vendu à l'empereur dont il attendait tout, voulut tourner en poison la réponse du roi d'Espagne; dit qu'elle était concertée avec la cabale de France opposée au régent, laquelle voulait traîner la négociation en longueur, en représentant à ce prince que puisque le roi d'Espagne voulait bien entrer en traité, son altesse royale ne devait rien conclure sans la participation et l'intervention de sa majesté catholique. Bernsdorff savait peut-être que les impériaux, peu disposés à traiter, se rendraient encore plus difficiles quand ils sauraient cette réponse, et insisteraient plus fortement sur la restitution préliminaire de la Sardaigne. Les Allemands du conseil de l'empereur souhaitaient et lui conseillaient d'accorder la renonciation que le roi d'Angleterre lui demandait comme base du traité. Mais le conseil destiné aux affaires d'Espagne, tout d'Espagnols et d'Italiens rebelles et réfugiés à Vienne, s'y opposaient de toutes leurs forces, et entretenaient l'opiniâtreté de l'empereur là-dessus. Le ministre d'Angleterre relevait toutes ces circonstances, l'embarras et la difficulté de la négociation que leur maître entreprenait, par conséquent le mérite de ses bonnes intentions et de ses peines.

Stanhope, dont la conduite parut toujours la plus franche dans tout le cours de cette affaire, témoigna beaucoup de joie d'apprendre par une lettre que l'abbé Dubois lui écrivit, immédiatement après son arrivée à

Paris, que le régent était ferme dans sa résolution de conclure et de signer le traité, même sans l'intervention du roi d'Espagne, pourvu que l'empereur fît la renonciation dans les termes convenables, et qu'il accordât la satisfaction demandée pour le roi d'Espagne sur l'article de la Toscane. Le roi d'Angleterre promit d'appuyer fortement à Vienne des demandes si raisonnables. Les ministres d'Angleterre en usaient avec tant de confiance à l'égard de Penterieder, qu'elle allait à lui montrer les lettres qu'ils écrivaient et celles qui leur étaient écrites.

Cette union alarmait beaucoup la Pérouse. Plus il voyait ce ministère appliqué à plaire à l'empereur, plus il sentait le danger de remettre la médiation des intérêts du roi de Sicile entre des mains qui les sacrifieraient au désir qu'ils ne cachaient pas de procurer tous les avantages à la maison d'Autriche. Provane n'était pas moins inquiet à Paris. Il n'oubliait rien pour découvrir l'état de la négociation, voyait souvent le régent, hasardait de lui faire des questions. L'arrivée de l'abbé Dubois redoubla sa vigilance. Le régent lui promit que, lorsqu'il renverrait Dubois à Londres, il lui donnerait ordre précis de communiquer à l'envoyé de Sicile tout ce qui, dans la négociation, aurait rapport aux intérêts de ce prince. Provane n'en pouvait pas demander davantage; mais, sortant de la cour de Turin, il comptait peu sur les promesses et sur la sincérité des princes.

Ce fut en ce temps-ci qu'arriva l'éclat dont on a parlé ailleurs entre le roi d'Angleterre et le prince de Galles, à qui il était né un fils, et qui, mécontent de ce que le roi son père avait nommé le duc de New-Castle pour en être le parrain, s'emporta contre ce seigneur jusqu'à le traiter fort injurieusement. Cette affaire, précédée de la continuelle mésintelligence entre le père et le fils, dont la cause a aussi été expliquée, fit augurer des troubles

en Angleterre et des révolutions qui inquiétèrent fort les étrangers sur la possibilité de prendre des liaisons solides avec cette couronne. La Pérouse, qui le pensait comme les autres, était persuadé aussi avec le public du peu de sincérité des négociateurs entre le père et le fils, conseillait au roi de Sicile de ne pas compter sur les offices ni sur la médiation de l'Angleterre, mais de négocier directement à Vienne, et se flattait que, persuadé de la solidité de ce conseil, il en estimerait davantage la négociation directe qu'il y avait entamée par le frère de l'envoyé de Modène à Londres, lequel frère était, comme on l'a vu, à Vienne. L'envoyé, son frère, qui de son côté s'entremettait à Londres entre Penterieder et la Pérouse, mourut dans cette conjoncture. Il fallut chercher un autre canal en attendant le retour de l'abbé Dubois, dont l'absence suspendait toutes ses négociations.

L'opinion qu'elles auraient un bon succès engagea le gouvernement d'Angleterre à commencer doucement les dispositions nécessaires pour obliger le roi d'Espagne à souscrire au traité dont la conclusion paraissait prochaine. On travailla donc, quoique lentement, à l'armement d'une escadre pour la Méditerranée. Monteléon, informé de cette destination, déclara à Sunderland que le roi d'Espagne regardait avec raison cet armement comme fait contre ses intérêts. Sunderland répondit que jusqu'alors le roi d'Angleterre n'avait nulle intention d'envoyer cette escadre dans la Méditerranée; qu'on ne l'armait que pour intimider la cour de Rome et la forcer à donner une juste satisfaction sur l'arrêt du comte de Péterborough dans le fort Urbin; que le roi d'Angleterre espérait si bien de la négociation pour la paix qu'il n'y aurait point lieu d'employer aucune force maritime, ce qu'il était bien résolu de ne faire que lorsqu'il verrait

toute voie fermée à la conciliation, parce qu'alors il serait obligé de ne pas laisser allumer en Italie une guerre qui embraserait toute l'Europe. Stanhope tint le même langage à Monteléon; il lui dit de plus que l'abbé Dubois ne différait son retour à Londres que pour savoir les dernières intentions de la cour d'Espagne et pour attendre aussi les réponses de la cour de Vienne. Il lui fit valoir la ferme résistance du roi d'Angleterre aux instances continuelles des impériaux, qui ne cessaient de lui demander la garantie du traité de 1716. Mais le roi d'Angleterre voulait attendre l'effet de l'offre qu'il avait faite à Madrid de sa médiation, conjointement avec celle de la France, et il souhaitait que l'Espagne contribuât de son côté à un accommodement raisonnable et que la haine du refus retombât sur la cour de Vienne, en sorte que, par ce moyen, l'Angleterre se trouvât libre et dégagée de la garantie si répétée et si sollicitée par les impériaux. Les deux ministres firent fort valoir à Monteléon les peines infinies qu'ils avaient à obtenir de l'empereur la renonciation qu'il avait en horreur, dont néanmoins ils espéraient bien venir à bout, mais qu'ils ne se flattaient pas d'un succès égal sur l'article de la Toscane.

Comme les difficultés augmentaient à Vienne sur cette succession, les ennemis du régent imaginèrent de persuader les Espagnols que ce prince les faisait naître secrètement. Beretti fut averti que le régent ménageait le refus de l'expectative pour l'infant don Carlos, dans la vue de l'obtenir pour le duc de Chartres, et comme Beretti n'avait jamais pu tirer de Stanhope, dans tout leur commerce, sur quel prince le roi d'Angleterre jetait les yeux pour la Toscane, il se confirmait dans ce soupçon. Il cherchait donc avec encore plus d'inquiétude à découvrir les véritables projets. Duywenworde lui dit

un jour que la cour de Vienne proposerait bientôt un second plan, qui serait d'ajouter, en faveur de l'empereur, la Sicile à Naples, et Mantoue, avec le petit état de Guastalla, au Milanais; donner la Toscane au duc de Guastalla et la Sardaigne à M. de Savoie. Soit que ce fût de bonne foi ou dans le dessein de pénétrer mieux les pensées de Beretti, il déclama contre la mauvaise volonté des Anglais, dit qu'il savait de bon lieu que le régent appuierait les raisons du roi d'Espagne, que l'abbé Dubois avait ordre de parler de manière à réussir, et que quand ce ne serait pas même le sentiment du régent, il y avait dans le conseil de régence des hommes assez courageux pour lui résister.

Beretti, flatté de ces dispositions de la France, se tenait encore plus assuré de celles de la Hollande. Il les regardait comme son ouvrage, assurait que les états ne se laisseraient point entraîner par l'Angleterre contre l'Espagne, laquelle ils serviraient même s'ils pouvaient. Il vantait le changement entier du pensionnaire à cet égard, qui trouvait très-raisonnables les conditions que le roi d'Espagne avait demandées, qui lors de la maladie de ce prince avait marqué beaucoup de tendresse, et qui lui témoignait à lui une confiance entière, au lieu qu'à Londres, où il n'était pas, tout était partial pour l'empereur. Beretti attribuait à cette partialité les plaintes que l'Angleterre avait portées aux états généraux du refus qu'avait fait Riperda de se joindre aux envoyés d'Angleterre, pour faire de concert les représentations que les Anglais avaient faites seuls sur l'entreprise de Sardaigne. Il ajoutait que les principaux de la république, et qui toujours avaient été les plus Anglais, comme Duywenworde et d'autres, ne pouvaient souffrir l'ingratitude de l'Angleterre, qui voulait exclure la Hollande de la négociation. Il répondait de l'inutilité

des cabales des impériaux, qui ne pourraient rien opérer par l'Angleterre sans le concours de la Hollande, et que sûrement Riperda, haï à Londres et à Vienne, parce que ses relations étaient favorables à l'Espagne, n'aurait point d'ordre d'adhérer aux instances ni aux menaces des Anglais qui, dans la bouche de Cadogan à La Haye, y avaient fort gâté les affaires de l'Angleterre.

Beretti prétendait que les Hollandais ne pardonnaient point aux Anglais la hauteur de vouloir que les ministres de Hollande dans les pays étrangers fussent choisis, envoyés et rappelés suivant le caprice de la cour d'Angleterre, comme ils le voulaient pour Riperda et même pour Châteauneuf, ambassadeur de France à La Haye, qui ne se conduisait pas selon leurs sentiments; et qu'ils disaient qu'il fallait savoir s'il agissait par les instructions des mécontents de France ou par celles du régent, pour s'éclaircir des véritables intentions de ce prince. Widword pourtant, qui semblait plus modéré à Beretti, avouait que ce qu'il y avait de plus sensé dans la république était cordialement disposé à maintenir le régent suivant le traité de la triple alliance, et persuadé que tant que ce prince agirait avec amitié et confiance à l'égard de l'Angleterre et de la Hollande, il n'aurait rien à craindre du dedans ni du dehors.

CHAPITRE CDLXXVIII.

Mouvements du roi de Prusse à divers égards. — Son caractère et ses embarras. — Tentatives de Cellamare qui découvre les vraies dispositions du régent. — Mouvements en Bretagne. — Idées d Albéroni qui s'emporte sur les demandes de l'empereur au pape. — Déclaration du roi d'Espagne sur la paix. — Conduite d'Albéroni, ses préparatifs secrets, sa toute-puissance. — Monti à Madrid. — Le roi d'Espagne inaccessible. — Conduite d'Albéroni sur le bref injurieux au roi d'Espagne. — Aldovrandi cherche à opérer un rapprochement et à se justifier. — Anecdote importante sur la constitution entre l'archevêque de Tolède et moi. — Son caractère. — La nonciature chassée de Naples. — Rare expédient du pape sur la non résidence d'Albéroni en son évêché de Malaga. — Fureurs de Bentivoglio. — Ses conseils extravagants au pape. — Le pape refuse les bulles de Séville à Albéroni. — Frayeurs du duc de Parme et ses conseils à l'Espagne. — Sage avis de del Maro au roi de Sicile. — Proposition de Riperda. — Singulière aventure d'argent entre Bubb, Riperda et Albéroni. — Triste état personnel du roi. — Insolentes vanteries d'Albéroni. — Ses efforts auprès des Hollandais. — Riche arrivée des galions. — Hautes déclarations des ambassadeurs d'Espagne en France, en Angleterre et ailleurs. — Mesures militaires d'Albéroni.— Il veut engager une guerre générale. — Mesures d'Albéroni pour gouverner le roi d'Espagne. — Le docteur Servi. — Roideur de l'empereur soutenu des Anglais. — Inquiétude du roi de Sicile. — Le czar prend la protection du duc de Mecklembourg et rassure le roi de Prusse sur un traité avec la Suède. — Mort de la maréchale de Duras. — Quatre gentils-

hommes bretons mandés à la cour pour y rendre compte de leur conduite.

M. le duc d'Orléans travaillait alors à réunir le roi de Prusse avec les états généraux. Il se faisait un mérite auprès de son altesse royale de presser la république, par déférence pour lui, de conclure l'alliance avec lui, où il aurait désiré d'attirer le roi d'Angleterre. Mais Georges en paraissant éloigné, il priait le régent de presser la Hollande de conclure avec lui sans le roi d'Angleterre. Le roi de Prusse était encore plus agité des affaires du Nord. Il souhaitait faire sa paix particulière avec la Suède, et craignait l'abandon de ses alliés s'ils découvraient ses démarches là-dessus. Le désir d'acquérir, et la crainte de perdre, ne s'accordaient en lui ni avec ses lumières ni avec son courage. Il ne savait ni se résoudre ni soutenir ses résolutions. Il était, comme on l'a déjà dit, léger, changeant, facile à regarder les mauvaises finesses comme un trait d'habileté, et la mauvaise foi comme la politique la plus fine. Le roi de Pologne avait découvert et publié les propositions qu'il avait faites à l'insu de ses alliés. Lui, avait donné de fausses interprétations à sa négociation. Il n'avait persuadé personne, mais ses alliés ne voulaient pas le perdre, pour ne pas affaiblir le nom et l'apparence de la ligue du Nord. Eux-mêmes, chacun à part, se sentaient coupables du même crime.

Le roi de Prusse se plaignit d'avoir été trahi par Goertz, ministre de Suède, voulant faire entendre que, s'il avait voulu traiter secrètement, il n'eût fait que suivre l'exemple du roi d'Angleterre ; il fit avertir que

le comte de la Marck s'était rendu suspect au roi de Suède, en traitant avec trop de chaleur pour les intérêts de la maison d'Hanovre, et qu'il eût mieux réussi s'il eût commencé à traiter sa paix avec lui. Il demanda même qu'en vertu des obligations secrètes, la France cessât de payer des subsides à la Suède. Il représentait le danger de l'agrandissement de l'empereur, et des alliances qu'il contractait avec l'empire, celle surtout avec la maison de Saxe. Il offrait de prendre des mesures contre cette énorme supériorité de l'empereur, la nécessité d'y faire entrer la Suède, et pour cela celle de sa paix avec lui, parce qu'il protestait qu'il ne pouvait rien faire tant qu'il serait occupé de la guerre du Nord. On voyait ainsi le caractère du roi de Prusse qui était tremblant devant l'empereur, bien éloigné d'oser rien entreprendre qui lui pût déplaire, et qui, parlant à la France, déclamait et proposait tout contre lui.

Cellamare, par d'autres motifs, fit à peu près les mêmes représentations au régent. Il le pressa d'agir de concert avec l'Angleterre, pour mettre un frein à l'ambition des impériaux. Il se flatta de mettre l'abbé Dubois, arrivant de Londres, dans ses intérêts là-dessus. Il voulait persuader que la France, pour trop désirer de conserver la paix, se verrait entraînée à la guerre. S'il trouva l'abbé trop dévoué au ministère d'Angleterre pour le persuader, il gagna du moins à acquérir assez de lumières dans une longue conversation qu'il eut avec lui, pour les communiquer à Madrid, par un courrier exprès. Il voulut voir si les sentiments étaient uniformes entre les principaux du gouvernement. Il mit le maréchal d'Huxelles sur la matière du traité, le contredit, l'opiniâtra exprès, et en tira qu'il ne s'éloignait point des sentiments de l'abbé Dubois. Le maréchal convint de la nécessité de borner l'ambition et l'orgueil des

Allemands ; mais il soutint que la France et l'Espagne unies, mais seules ensemble, n'étaient pas bastantes pour arrêter les entreprises des impériaux; que la France était trop épuisée et hors d'état de s'exposer au péril de faire renouveler la dernière ligue contre les deux couronnes. Cellamare combattit ce raisonnement, moins pour convaincre que pour découvrir de plus en plus. Le maréchal demeura ferme dans l'opinion que la France se tînt dans une indifférence apparente, qu'elle achevât de gagner le roi d'Angleterre et ses ministres, déjà bien disposés; que ce serait du même coup gagner la Hollande, inséparable de l'Angleterre; que le roi d'Espagne devait marquer beaucoup de promptitude et de docilité à tout accommodement raisonnable; s'accréditer par quelque démonstration extérieure, comme d'envoyer un ministre à Londres, pour assister à la négociation, avec des instructions secrètes pour faire avec adresse tomber sur les Allemands la haine de former des prétentions déraisonnables. Il n'en fallut pas davantage à Cellamare pour se convaincre des maximes présentes que le gouvernement de France se proposait de suivre. Il conclut que son unique objet était d'éviter une guerre, qu'on croyait généralement que la France ne pourrait soutenir, que Cellamare traitait de terreur panique, ce que les mouvements de la Bretagne imprimaient encore plus fortement. Cellamare, qui en voyait un apparent mépris dans le gouvernement, ne les crut ni si méprisables ni si indifférents qu'on les voulait donner. Ils n'étaient pas non plus si considérables ni si pernicieux que les malintentionnés le voulait persuader. Le plus grand mal, selon cet ambassadeur, était la faiblesse du gouvernement, agité par la diversité des intérêts et des passions, manquant d'argent, et accablé par les dettes de l'état.

Albéroni, véritable roi d'Espagne absolu, et seul, était persuadé que les négociations de Londres seraient sans effet, que l'intérêt du roi d'Espagne était de les regarder avec grande indifférence, et d'attendre du temps les avantages qui seraient refusés par un traité. Il croyait avoir beaucoup fait que d'accepter la médiation du régent et d'y persister; il se faisait un grand mérite, à son égard, d'avoir suspendu le second embarquement, ce qu'il n'avait fait que par impuissance; il comptait que l'Italie ne serait jamais tranquille tant que l'empereur y posséderait un pouce de terre; il se flattait que la conquête de la Sardaigne encouragerait les Turcs à continuer la guerre; il se moquait et se plaignait de la faiblesse du pape, qui était une des sources de la fierté des Allemands, et de l'insupportable hauteur de leurs demandes, surtout de celle d'envoyer un commissaire pour lui faire son procès à Madrid; il s'exhala en injures et en épithètes, dit qu'il ne conseillerait pas au pape de le hasarder, parce qu'il ne serait pas sûr que son commissaire fût bien reçu; qu'à l'égard de la citation il pourrait se rendre à Rome si le roi d'Espagne y consentait, mais que ce serait avec une telle compagnie qu'elle pourrait déplaire au pape, et plus encore à l'auteur de la demande, dont il prit occasion de déclamer contre la domination tyrannique que les Allemands entreprenaient d'étendre sur le genre humain, et la nécessité et l'intérêt pressant de toutes les nations de s'unir contre leur ambition. Loin de croire que la négociation de Londres fût propre à la borner, il la décriait comme un artifice concerté entre l'empereur et le roi d'Angleterre pour tenir en panne la France et l'Espagne, et se moquer après de toutes les deux. Mais pour éviter l'odieux de ne vouloir entendre à rien qui pût conduire à la paix, il déclara que le roi d'Espagne était prêt à intervenir dans la négo-

ciation par un ministre, quand le régent jugerait que l'empereur se porterait véritablement à une paix solide et sûre pour le repos de l'Italie; mais s'il se voyait obligé d'envoyer un ministre à Londres, Albéroni comptait bien d'y prolonger la négociation, de la suspendre, d'en arrêter la conclusion, suivant qu'il le jugerait à propos, et d'armer pour cela son ministre de propositions équivalentes à celles des impériaux, comme de prétendre, pour condition préliminaire, le remboursement des dépenses de la conquête de la Catalogne et de Minorque, que l'empereur, contre ses promesses, avaient longtemps défendues, même le remboursement de l'expédition de la Sardaigne. Mais son intention, disait-il, était de les tenir secrètes, de laisser à la France et à l'Angleterre le soin de rédiger et de faire les propositions qui pouvaient conduire à la paix, surtout au repos de l'Italie, et de se réserver la faculté de les approuver ou non, selon ce qui conviendrait le mieux aux intérêts du roi d'Espagne. Il ordonna donc à tous les ministres d'Espagne, dans les cours étrangères, de les assurer que sa majesté catholique ne s'éloignerait jamais de contribuer de sa part au repos de l'Europe.

En même temps il songeait à faire acheter en Hollande des vaisseaux de guerre, de la poudre, des boulets, des munitions de marine. Il se flattait de trouver toute facilité dans la république par son intérêt de commerce à l'égard de l'Espagne. Il se répandit un bruit que le roi d'Espagne avait offert aux états généraux de leur céder les Pays-Bas ou la meilleure partie, s'ils voulaient entrer avec lui dans une alliance particulière, et on prétendit que le pensionnaire en avait averti l'empereur. Albéroni nia le fait avec aigreur, et dit que, si l'Espagne voulait adhérer à de certaines propositions, la Hollande n'y trouverait peut-être pas son compte. Il ne s'expliqua pas

davantage ; mais il gémissait de voir l'amour de la patrie éteint dans les républiques, leurs divisions, leurs factions, leurs principaux membres sordidement vendus aux puissances étrangères. Il assurait en même temps le colonel Stanhope et Bubb que le roi d'Angleterre connaîtrait bientôt par expérience que la cour de Vienne ne songeait qu'à ses intérêts, et qu'elle n'avait d'égard pour personne.

Il pressait cependant tous les préparatifs pour la campagne et les recrues de l'infanterie, et disposait toutes choses pour embarquer les troupes dès que la saison le permettrait. On disait que le roi d'Espagne voulait avoir des troupes étrangères, engager à son service celles que les Hollandais réformaient, principalement les bataillons suisses. On parlait fort aussi des négociations secrètes d'Albéroni pour engager les Turcs, par le moyen de Ragotzi, à ne faire ni paix ni trêve avec l'empereur.

Mais le secret de ce premier ministre était réservé à lui tout seul. Qui que ce soit n'avait sa confiance, ses accès très-difficiles ; les ministres étrangers ne lui parlaient que par audiences qu'il leur fallait demander par écrit. Tout le gouvernement était renfermé dans sa seule personne. Chaque secrétaire d'état venait lui rendre compte de son département et recevoir ses ordres. La stampille même était entre ses mains, par lesquelles passaient toutes les expéditions et les ordres secrets du roi d'Espagne, qui était inaccessible, qu'on ne voyait que le moment qu'il s'habillait, et qui ne disait jamais mot à personne. Monti même, l'ami intime d'Albéroni de tous les temps, allé à Madrid pour le plaisir de le voir revêtu de la pourpre, et logeant chez lui, eut peine à voir le roi et la reine d'Espagne. On n'a point su s'il y eut entre ces deux amis quelque affaire particulière

et quelque mesure prise par rapport aux affaires de France : on remarqua seulement qu'Albéroni affecta de répandre qu'il ne voyait Monti qu'à dîner qui, accoutumé aux sociétés de Paris, s'ennuierait bientôt de la solitude de Madrid. Chalais y arriva alors rappelé par le roi d'Espagne ; on crut que c'était pour l'employer dans la marine. Albéroni triomphait du bon et glorieux état où il avait remis l'Espagne, et en insultait au cardinal del Giudice et aux précédents ministères, qui n'avaient pu la tirer de son abattement.

Il témoignait à ses amis que rien ne le surprenait de ce qui se passait à Rome. La reine et lui avaient pour cette cour le plus profond mépris. Il fit déclarer dans toutes les cours étrangères que ce bref injurieux que le pape avait fait imprimer n'avait jamais été présenté au roi d'Espagne, et fit valoir au pape cette déclaration comme un moyen le plus doux qui se pût proposer dans une matière si grave, où à peine la grande piété du roi d'Espagne l'avait empêché d'user des remèdes proportionnés à l'affront qu'il recevait, mais qui deviendraient inévitables si le pape, non content de ce qu'il avait fait, se portait à passer à de nouvelles explications. Albéroni profitait de la commodité d'avoir un nonce persuadé que sa fortune dépendait de l'union entre les deux cours, qui en écartait autant qu'il le pouvait tout sujet de mésintelligence, et qui représentait sans cesse au pape la nécessité, pour l'intérêt du saint-siége, de ménager le zèle et les bonnes intentions du roi d'Espagne. Il voulait aussi s'excuser sur ce qu'il avait fait pour l'acceptation des prélats d'Espagne de la Constitution ; il fit entendre que l'Espagne avait aussi ses novateurs, contre lesquels la vigilance des évêques et l'autorité même de l'inquisition ne suffisaient pas, et qui n'étaient retenus que par la crainte du châtiment : galimatias faux dans

son principe, faux dans sa conséquence, parce que rien n'est plus redouté en Espagne que l'inquisition, ni plus redoutable, en effet, que sa toute-puissance, et que sa cruauté sur laquelle, comme je l'ai vu moi-même, les sollicitations ni l'autorité du roi ne peuvent rien.

Aldovrandi continuait à tirer de cette prétendue situation de l'Espagne qu'il fallait pour y remédier des choses extraordinaires. Il représenta au pape qu'en partant de Rome le cardinal Fabroni, moteur principal, et le prélat Alamanni, spécialement chargé de l'affaire de la Constitution, lui avaient dit tous deux qu'il serait bon, à son arrivée en Espagne, de porter les évêques à marquer leur obéissance au saint-siége par un acte public et par une acceptation formelle de la bulle; que là-dessus il s'était adressé aux universités d'Espagne; que le pape avait approuvé les insinuations qu'il leur avait faites par une lettre qu'il avait reçue de sa part du cardinal Paulucci, dont il lui envoyait copie, et qu'il avait eu une attention particulière à bien mesurer les termes de sa lettre aux évêques pour prévenir les conséquences que les malintentionnés pourraient tirer de la recherche de l'acceptation des évêques d'Espagne, comme si Rome croyait qu'une acceptation de tous les évêques de la chrétienté pût donner la force aux constitutions apostoliques qu'elles avaient par elles-mêmes, ou que cette acceptation y fût le moins du monde nécessaire, supposition la plus mal fondée. L'énormité de cette chimère saute aux yeux et porte l'indignation avec elle. C'est à elle néanmoins que Rome sacrifie tout, habile à écarter tout ce qui lui peut porter préjudice et à se parer de tout avantage qu'elle peut usurper.

Elle ne répliqua rien aux raisons du nonce, mais elle lui fit savoir qu'il y avait quelques expressions dans la lettre de l'archevêque de Tolède au pape qui lui déplai-

saient, Celle-ci surtout : *Comme le nonce de votre sainteté nous a fait exposer depuis peu.* La délicatesse de l'infaillibilité et de l'indépendance du consentement même de l'approbation de l'église, assemblée ou séparée, était blessée de ce qu'on pouvait inférer de ces termes que l'archevêque eût été sollicité d'accepter la Constitution. Le fond de la lettre plut tellement au pape qu'il promit, si l'archevêque lui écrivait une autre lettre pareille où ces mots fussent omis, non-seulement de lui répondre, mais de lui donner toutes les louanges qui lui convenaient. Ainsi se débite l'orviétan de Rome pour en masquer la tyrannie. Le pape suspendit donc sa réponse, parce qu'il s'assurait que l'archevêque de Tolède la mériterait incessamment par une prompte obéissance. Je ne puis mieux placer qu'en cet endroit l'anecdote que j'ai promise, où elle se trouvera plus à propos et plus naturellement que si je la différais au temps de mon ambassade en Espagne, quatre ans après ceci.

Diegue d'Astorga y Cespedez, gentilhomme espagnol, né en 1666, est le prélat duquel il vient d'être parlé. D'inquisiteur de Murcie il fut fait évêque de Barcelone, à la mort de ce furieux cardinal Sala, en 1715, dont j'ai parlé en son lieu, et pour son mérite et ses services signalés à Barcelone, transféré cinq ans après, sans qu'il pût s'en douter, à l'archevêché de Tolède, où je le trouvai placé à mon arrivée à Madrid, qui est du diocèse de Tolède et le séjour ordinaire de ses archevêques. Il fut cardinal de la promotion du 27 novembre 1727, de la nomination du roi d'Espagne. Il n'a point été à Rome, et est mort en 17... C'était un homme plein de partout, de taille médiocre, qui ressemblait parfaitement à tous les portraits de saint François de Sales, dont il avait toute la douceur, l'onction et l'affabilité. Il fréquentait peu la cour, n'y allait que par nécessité ou

bienséance ; fort appliqué à son diocèse, à l'étude, car il était savant, à la prière, aux bonnes œuvres, il étudiait et travaillait toujours ; si modeste dans une si grande place qu'il n'en avait d'extérieur que ce qui en était indispensable. Son palais, beau et vaste, dans Madrid, appartenant à son siége, était sans tapisseries ni ornements, que quelques estampes de dévotion, le reste des meubles dans la même simplicité. Il jouissait de plus de 800,000 liv. de rente et ne dépensait pas 100,000 liv. par an, en toute espèce de dépense. Tout le reste était distribué aux pauvres du diocèse avec tant de promptitude qu'il était rare qu'il ne fût pas réduit aux expédients pour achever chaque année. Il joignait avec aisance la dignité avec l'humilité et il était adoré à la cour et dans tout son diocèse, et dans une singulière vénération. Nous nous visitâmes en cérémonie ; bientôt après nous nous vîmes plus librement et nous nous plûmes réciproquement. Un de ses aumôniers nous servait d'interprète. Étant un jour chez lui, il me demanda s'il n'y aurait pas moyen de nous parler latin, pour parler plus librement et nous passer d'interprète. Je lui répondis que je l'entendais passablement, mais qu'il y avait longues années que je ne m'étais avisé de le parler. Il me témoigna tant d'envie de l'essai, que je lui dis que le plaisir de l'entretenir plus librement me ferait passer sur la honte du mauvais latin et de tous les solécismes. Nous renvoyâmes l'interprète, et depuis nous nous vîmes toujours seuls et parlions latin.

Après plusieurs discours sur la cour, le gouvernement d'Espagne, et quelques-uns aussi sur celui de France et sur les personnages, où nous parlions avec confiance, il me mit sur la Constitution, et ne pouvait revenir de la frénésie française qui là-dessus l'étonnait au dernier point : « Hélas ! me dit-il, que vos évêques se gardent

bien de faire comme nous. Peu à peu Rome nous a, non pas subjugués, mais anéantis au point que nous ne sommes plus rien dans nos diocèses. De simples prêtres inquisiteurs nous font la leçon : ils se sont emparés de la doctrine et de l'autorité. Un valet nous apprend tous les jours qu'il y a une ordonnance de doctrine ou de discipline affichée à la porte de nos cathédrales, sans que nous en ayons la moindre connaissance. Il faut obéir sans réplique. Ce qui regarde la correction des mœurs est encore de l'inquisition. Quant aux matières de l'officialité, il ne tient qu'à ceux qui y ont affaire de laisser les officialités et d'aller au tribunal de la nonciature, ou s'ils ne sont pas contents des officialités, d'appeler de leurs jugements au nonce, en sorte qu'il ne nous reste que l'ordination et la confirmation sans aucune sorte d'autorité, et que nous ne sommes plus évêques diocésains. Le pape est diocésain immédiat de tous nos diocèses, et nous n'en sommes que des vicaires sacrés et mitrés uniquement pour faire des prêtres et des fonctions manuelles, sans oser nous mêler que d'être aveuglément soumis à l'inquisition, à la nonciature, à tout ce qui vient de Rome, et s'il arrivait à un évêque de leur déplaire en la moindre chose, le châtiment suit intinent, sans qu'aucune allégation ni excuse puisse être reçue, parce qu'il faut une soumission muette et de bête. La prison, l'envoi lié et garrotté à l'inquisition, souvent à Rome, sont des exemples devenus rares, parce qu'ils ont été fréquents et qu'on n'ose plus s'exposer à la moindre chose, quoiqu'il y en ait encore eu de récents en cette dernière sorte. Voyez donc, monsieur, ajouta-t-il, quelle force peut donner à la Constitution l'acceptation des évêques des pays réduits dans cette soumission d'esclaves tels que nous sommes en Espagne, en Portugal et en Italie, à plus forte raison

les universités et les docteurs particuliers, et les corps séculiers, réguliers et monastiques. Mais je vous dirai bien pis, ajouta-t-il avec un air pénétré. Croyez-vous que pas un de nous eût osé accepter la Constitution, si le pape ne nous l'eût pas fait commander par son nonce? l'accepter eût été un crime qui eût été très-sévèrement châtié; c'eût été entreprendre sur l'autorité infaillible et unique du pape dans l'église, parce que oser accepter ce qu'il décide, c'est juger qu'il décide bien. Or, qui sommes-nous pour joindre notre jugement à celui du pape? Ce serait un attentat: dès qu'il parle, nous n'avons que le silence en partage. L'obéissance et la soumission muette et aveugle, baisser la tête sans voir, sans lire, sans nous informer de rien, en pure adoration. Ainsi, même bien loin d'oser contredire, proposer quelque chose, demander quelque explication, il nous est interdit d'approuver, de louer, d'accepter, en un mot, toute action, tout mouvement, toute marque de sentiment et de vie. Voilà, monsieur, la valeur des acceptations de toutes les Espagnes, du Portugal, de l'Italie, dont j'apprends qu'on fait tant de bruit en France, et qu'on y donne comme un jugement libre de toutes les églises et de toutes les écoles. Ce ne sont que des esclaves à qui leur maître a ouvert la bouche par permission spéciale pour cette fois, qui leur a prescrit les paroles qu'ils devaient prononcer, et qui, sans s'en écarter d'un iota, les ont servilement et littéralement prononcées. Voilà ce que c'est que ce prétendu jugement qu'on fait tant sonner en France que nous avons tous unanimement rendu, parce qu'on nous a prescrit à tous la même chose. » Il s'attendrit sur un malheur si funeste à l'église et si contraire à la vérité et à la pratique de tous les siècles, et me demanda un secret tel qu'on peut se l'imaginer, que je lui ai fidèlement gardé tant qu'il a

vécu, mais que je me suis cru obligé aussi de révéler dès que son passage à une meilleure vie, auquel toute la sienne ne fut qu'une continuelle préparation, l'eut mis hors d'état de rien craindre de m'avoir parlé selon la vérité et la religion.

L'empereur commençait à faire sentir son mécontentement au pape. Le vice-roi de Naples trouva mauvais, par son ordre, que le collecteur apostolique usurpât la qualité de nonce. Il le fit sortir de Naples en vingt-quatre heures, et en quarante-huit de tout le royaume, et avec lui tous les officiers de la nonciature. Rien n'en put retarder l'exécution. Rome, qui la traita d'attentat, n'osa s'en plaindre qu'à l'Espagne comme la partie la plus faible, et déclara que c'était à elle à qui elle attribuait cette offense, pour lui avoir manqué de parole sur l'usage de sa flotte, et donné lieu de croire que le pape était d'intelligence avec elle pour enlever la Sardaigne à l'empereur. Aldovrandi eut ordre de se fonder sur un si beau raisonnement pour demander que les choses fussent remises dans leur ancien état, à faute de quoi le pape déclarerait le roi d'Espagne redevable à Dieu et au monde de toutes les vexations où sa sainteté se trouverait exposée, laquelle gardait en même temps un silence de frayeur à l'égard de l'empereur.

L'évêché de Malaga avait été proposé en consistoire pour Albéroni par le pape. Il en avait reçu de sanglants reproches des Allemands. Il chercha donc à les apaiser à la première occasion. Elle se présenta bientôt, et la sagacité du pontife y parut incomparable, aussi bien que la délicatesse de la conscience d'Albéroni. Il avait voulu être évêque, bien que cardinal, et avoir 90,000 liv. de rente de l'évêché de Malaga, mais il n'y voulait pas s'ennuyer et perdre sa toute-puissance. Il demanda donc une dispense de ne point résider. Le pape le refusa. Il

dit que les motifs qu'il alléguait n'étaient point suffisants; que, pour l'amour de lui, il avait essuyé tant de désastres, surtout pour sa promotion au cardinalat, qu'il n'avait pas résolu d'exposer davantage sa conscience pour le favoriser. Mais comme il sentait qu'il n'était pas politique de perdre le fruit de tout ce qu'il avait fait pour lui, et de s'aliéner le maître et le dispensateur de toutes choses en Espagne, content d'un refus pour plaire à l'empereur, il fit dire à Albéroni que tout ce qu'il pouvait faire était de lui accorder la permission de s'absenter six mois l'année de son église; que la disposition des conciles lui en permettait l'absence autres six mois; et que, par cet expédient si heureusement trouvé, il aurait ce qu'il demandait de n'y point aller du tout. Ainsi, dans ce temps, on pouvait alléguer les conciles pour dispenser un évêque de six mois par an de résidence; mais Rome regardait comme une erreur et comme une offense à la personne et à la dignité du pape de parler de concile quand il s'agissait de la Constitution.

Quelque sujet qu'il eût d'être satisfait du zèle aveugle et emporté que témoignaient pour son autorité et pour la plénitude de sa toute-puissance plusieurs évêques français, il craignait toujours dans leurs écrits quelque marque de leur prévention pour l'autorité de l'église universelle, soit assemblée, soit dispersée. Rome eût regardé comme un grand manque de respect et comme une erreur punissable si les évêques eussent dit que la Constitution faisait loi et obligeait les fidèles parce qu'elle avait été reçue dans l'église, comme si, disait cette cour, la cause nécessaire qui produisait cet effet était l'acceptation de l'église. Rome craignait toujours ce qu'elle appelait les maximes et les phrases françaises, et plus encore la frayeur des prélats français vendus à Rome de s'exposer aux attaques des parlements.

Bentivoglio, dont les furieuses folies pour mettre tout à feu et à sang en France pour hâter sa promotion faisaient demander aux plus attachés à Rome un nonce plus traitable et moins enragé, ne put se contenter de parler au pape des choses de France; il voulut lui donner ses conseils sur l'événement de la nonciature de Naples, et après l'avoir si souvent et si fortement importuné de faire une ligue étroite avec l'empereur pour se soumettre la France, il le pressa de chercher à borner l'insupportable ambition et puissance de l'empereur, qui voulait mettre toute l'Europe aux fers. Son jugement parut également en ces deux conseils si contradictoires. Il pressa le pape de former une ligue avec l'Espagne, le roi de Sicile et les Vénitiens également intéressés à diminuer la puissance de l'empereur. Il lui recommanda le secret et la diligence, lui dit que les hérétiques s'armaient contre lui, tandis que ses enfants l'insultaient. Il chercha à l'effrayer de l'escadre que l'Angleterre armait.

Don Alexandre, frère du cardinal Albani, passait pour l'espion secret des Espagnols dans l'intérieur du pape son oncle, et pour avoir reçu d'eux 15,000 pistoles à la fois, sans compter d'autres grâces. Le pape mécontentait tous les princes, n'en ramenait pas un, n'avait encore terminé aucun de tous les différends nés sous son pontificat. Il semblait éloigner tout accommodement sitôt qu'il était proposé; la France et l'Espagne en fournissaient continuellement des exemples. Il refusa les bulles de Séville à Albéroni. Aquaviva, qui haïssait personnellement Giudice, l'accusa d'y fortifier le pape, qui faisait valoir la prompte expédition des bulles de Malaga, qui lui avait attiré les reproches de faire des grâces à qui méritait des châtiments. Il assurait qu'il essuierait bien pis, s'il accordait les bulles de Séville dans un temps où les soupçons de l'empereur étaient sans bornes, et où

il ne cherchait que des prétextes d'opprimer les terres de l'église. Il tremblait de se voir enlever l'état de Ferrare. Il imputait tous ses malheurs à la promotion d'Albéroni, et à sa facilité pour l'Espagne, et se plaignait amèrement que le roi d'Espagne ni ses ministres n'eussent seulement pas pris l'absolution de tant d'entreprises faites contre l'autorité du saint-siége : c'était plutôt de s'être défendus des siennes, et de n'avoir pas la bêtise de croire avoir besoin d'absolution, forge si principale des fers romains.

L'empereur ne menaçait pas moins tous les princes d'Italie que le pape. Le duc de Parme, le plus exposé de tous à sa vengeance, ne cessait d'exhorter l'Espagne de hâter son escadre, et d'augmenter ses troupes de vingt mille hommes, parce que l'empereur augmentait tous les jours celles qu'il avait en Italie. Albéroni affectait d'en douter, de croire à une grande diminution dans les troupes impériales, et les Turcs éloignés de faire la paix. Mais il ne laissait pas d'appliquer tous ses soins à hâter tout ce qui était nécessaire pour attaquer les Allemands en Italie, toujours persuadé qu'il n'y avait point de traité à faire avec eux, et que l'Europe ne serait jamais tranquille, tandis que l'empereur aurait un soldat et un pouce de terre en Italie. Son dessein était d'avoir trente vaisseaux de guerre en mer, avec tous les bâtiments nécessaires pour le service de cette flotte, et d'avoir des forces de terre proportionnées. Les ministres étrangers résidents à Madrid étaient étonnés, et quelques-uns bien aises de voir l'Espagne sortir comme par miracle de sa faiblesse et de sa léthargie ; d'autres en craignaient les effets, persuadés que si les premiers succès de ces forces répondaient aux désirs du premier ministre, il ne s'y bornerait pas, autant pour son intérêt particulier que pour celui de son maître.

L'abbé del Maro ne cessait d'avertir le roi de Sicile qu'il avait tout à craindre des projets de l'Espagne; que tout concourait à faire croire qu'ils regardaient le royaume de Naples; que s'ils en faisaient la conquête, ils attaqueraient après la Sicile, ces deux royaumes étant nécessaires l'un à l'autre, surtout à l'Espagne, pour s'assurer les successions de Toscane et de Parme, le plus cher objet des vues de la reine d'Espagne. Riperda était l'émissaire le plus secret d'Albéroni auprès des ministres étrangers à Madrid, il alla trouver del Maro, et raisonnant avec lui sur les préparatifs qui faisaient alors la matière de toutes les conversations, il lui fit entendre que le dessein était de faire passer le printemps prochain quarante mille hommes en Italie, pour attaquer le royaume de Naples, et que si le roi de Sicile voulait s'unir au roi d'Espagne et attaquer le Milanais en même temps, ils chasseraient infailliblement les Allemands de l'Italie. L'ambassadeur de Hollande était connu pour trop partial pour persuader celui de Sicile. D'autres soupçons tombaient encore sur lui. Bubb, résident d'Angleterre, s'était adressé à Riperda pour engager Albéroni à recevoir du roi d'Angleterre une gratification très-considérable. Riperda s'était chargé de la commission, à condition que Bubb n'en parlerait jamais directement ni indirectement au cardinal. La somme avait été remise entre les mains de Riperda; mais loin qu'Albéroni en donnât quelques marques indirectes de reconnaissance, il avait, en différentes occasions, et d'un air assez naturel, traité d'infâmes les ministres qui recevaient de l'argent des princes étrangers. Ainsi Riperda, suspect au peu de gens qui surent cette aventure secrète, n'était guère propre à les persuader. Mais qui pouvait répondre qu'Albéroni ne fût pas assez fourbe pour avoir su profiter de l'argent sans y laisser de sa réputation, et

sans être tenu de reconnaissance, et que Riperda, trop enfourné avec lui, et mal dans son pays où il ne voulait pas retourner, n'en ait été la dupe, et forcé de se laisser affubler du soupçon d'avoir profité de l'argent?

On doutait alors de la vie du roi d'Espagne, quelque soin qu'Albéroni prît de publier le rétablissement parfait de sa santé. Ses anciennes vapeurs le reprirent sur la fin de décembre, et lui causèrent des faiblesses. On sut que sa tête était ébranlée au point de ne pouvoir ranger un discours; en sorte que, supposé qu'il vécût, il serait incapable de gouverner, et que toute l'autorité demeurerait au cardinal et à la reine, et que la même chose arriverait s'il venait à mourir, parce que le testament qu'il avait fait leur était en tout favorable. Les grands et les peuples anéantis, les conseils pour le moins autant, sans talents, sans moyens, sans courage pour s'affranchir du joug d'Albéroni, maître des troupes et des finances; d'ailleurs, nulle espérance du prince des Asturies, tendrement aimé des Espagnols, qui se flattaient d'apercevoir en lui de bonnes qualités. Mais c'était un enfant élevé dans la crainte, tenu de fort court par un gouverneur italien perdu d'honneur et de réputation sur tous les chapitres, dont le plus grand mérite était d'empêcher que qui que ce soit ne pût parler ni même approcher du prince; capable de tout pour augmenter sa fortune, et qu'on ne doutait pas qui ne fût vendu à la reine, même au cardinal, quoique faisant profession de le mépriser. Ce gouverneur était le duc de Popoli, dont j'aurai lieu de parler davantage si j'ai le temps d'écrire jusqu'à mon ambassade. Albéroni, en attendant, se plaignait audacieusement de son sort, disait qu'il n'était retenu d'abandonner le chaos des affaires que par sa tendresse pour le roi et la reine d'Es-

pagne ; qu'il trouvait à la vérité des ressources dans la monarchie, et se livrait à des comparaisons pompeuses, et à se donner de l'encens, et jusque de l'encensoir.

Les galions arrivèrent tout à la fin de cette année 1717, fort richement chargés, et apportèrent pour le compte du roi d'Espagne 1,800,000 piastres, secours arrivé fort à propos dans une conjoncture où on ne voyait point d'alliés à l'Espagne, pour les entreprises qu'elle méditait.

Albéroni s'épuisait en vain pour s'attirer l'union des Hollandais. Il les prenait par l'intérêt de leur commerce, par la crainte de la puissance et des desseins de l'empereur, par la honte de leur servitude des Anglais, par leur opinion que Georges ne se pouvait maintenir sur le trône sans l'assistance de la France et la leur. Ce même roi, il le regardait comme le plus grand ennemi du roi d'Espagne, qui, par son intérêt de duc d'Hanovre, n'emploierait jamais les forces de l'Angleterre qu'en faveur de l'empereur, ce qui ne se pouvait selon lui empêcher qu'en excitant des troubles dans son royaume et dans l'intérieur de sa cour, qui lui feraient quitter le soin des affaires étrangères, et terminer bientôt les négociations de Londres. Sur quoi il disait que la bonté et la modération excessives du roi d'Espagne, jusqu'alors si peu utiles, lui devaient servir de leçon pour en changer, et en devaient servir aussi aux autres princes à l'égard des Anglais, que cette douceur rendait si insolents. De là à braver, à se vanter, à se louer, à soutenir qu'une conduite tout opposée était le seul chemin de la paix, non à la mode de l'empereur et de Georges, mais d'une paix raisonnable, sûre et solide, telle que le roi d'Espagne l'offrait, et que la

demandaient sa dignité, le bien de ses peuples et celui de toute la chrétienté.

Ce fut en ces termes que les ministres d'Espagne au dehors eurent ordre de s'expliquer aux cours où ils résidaient, Cellamare surtout; Monteléon de renouveler à Londres les protestations du désir d'une paix solide, mais dont la condition principale devait être l'engagement pris par l'empereur de ne plus tirer de contributions d'aucun prince ni état d'Italie, et de n'y plus envoyer de troupes; que le mal devenait tel, qu'il ne pourrait plus trouver de frein si la paix se faisait en Hongrie; qu'il ne fallait donc pas perdre un moment pour assurer le bien et le repos de l'Europe. Quoique Albéroni fût bien persuadé de la partialité du roi d'Angleterre, il affectait de répandre qu'il ne pouvait croire que la nation anglaise prît les intérêts de l'empereur assez à cœur pour se déclarer contre l'Espagne.

Il parlait des Hollandais avec plus d'assurance, se fondant sur l'intérêt de leur commerce; mais il se plaignait qu'ils pussent compter que l'Espagne leur saurait gré de leurs ménagements et de leur neutralité, tandis qu'il fallait agir pour assurer la tranquillité de l'Europe, et prendre des mesures sages telles que l'Espagne se les proposait, non par des négociations, pour arrêter l'ambition de la cour de Vienne, sur laquelle il ne ménageait pas les expressions.

Les mesures qu'il prenait consistaient à faire payer les troupes exactement, à fournir abondamment l'argent pour les recrues, les remontes, les habits, les armes, l'approvisionnement des places, les magasins, quatre fonderies pour des canons de bronze. On en fabriquait en même temps de fer, des fusils et toutes sortes d'armes, six vaisseaux de ligne au Passage, que les constructeurs

s'obligèrent à livrer tout prêts en avril 1719, en attendant une remise envoyée en Hollande de 400,000 piastres pour acheter six navires. Les seuls revenus du roi d'Espagne suffisaient à ces dépenses sans recourir à aucune voie extraordinaire. Albéroni se faisait honneur d'avoir connu que le malheur de l'Espagne venait d'avoir jusqu'alors dépensé prodigiuement en choses inutiles, et de manquer de tout pour les nécessaires. Il s'épuisait sur ses propres louanges ; disait que l'Espagne ne se pouvait flatter d'un accommodement raisonnable si elle ne se montrait armée, espérant d'obliger les plus indifférents à entrer en danse, et de faire venir à chacun l'envie de danser par les bons instruments qu'on accordait à Madrid. Ainsi il était évident qu'il ne songeait qu'à la guerre et point à traiter; que sa répugnance était entière pour la médiation d'Angleterre; qu'il ne traiterait même pas par celle des états généraux malgré sa prédilection pour eux. Nonobstant ces notions claires, les Anglais ne laissaient pas de le ménager, et ne désespéraient pas encore de parvenir à leurs fins. Georges fit renouveler à la reine et au cardinal tout ce qu'il leur avait déjà fait promettre en cas de mort du roi d'Espagne.

Sa santé se rétablissait, mais il était plongé dans une mélancolie profonde, et tellement dévoré de scrupules, qu'il ne pouvait se passer un moment de son confesseur, quelquefois même au milieu de la nuit. Albéroni, qui voulait être maître absolu de tous ceux qui approchaient familièrement du roi d'Espagne, fit venir un médecin de Rome, nommé le docteur Servi. Il se défiait du premier médecin, chirurgien et apothicaire du roi, tous trois Français, tous trois fort bien dans l'esprit du roi et de la reine ; mais le cardinal les trouvait trop rusés et trop adroits pour les laisser en place. Tous les premiers minis-

tres se ressemblent en tous pays. La principale qualité d'un médecin, selon celui-ci et tous les premiers ministres, était de n'être point intrigant; l'intrigue, selon eux, est la peste des cours. Tout est cabale, et en est qui ils veulent en accuser. Le cardinal prétendait que celle d'Espagne en était pleine, et se mettait peu en peine de la capacité du médecin. Celle de Servi était des plus médiocres; mais le hasard y devait suppléer. Le point était qu'il eût du flegme, de la patience, du courage pour éluder les panneaux et les traits des trois Français, qui ne manqueraient pas de le tourner en ridicule, et s'ils pouvaient, de le dégoûter assez pour lui faire reprendre le chemin d'Italie. Il s'en est bien gardé. Il a figuré depuis, et a été premier médecin de la reine, et puis du roi jusqu'à sa mort, et l'est encore de la reine sa veuve.

Ces dispositions faites, Albéroni, voyant la santé du roi d'Espagne rétablie, sentit l'inutilité des offres du roi d'Angleterre. Il y répondit comme il devait pour la reine et pour lui, mais sans donner au fond à ces compliments plus de valeur qu'ils n'en méritaient. Il ne parla pas même au colonel Stanhope d'une proposition que le père d'Aubenton lui avait faite, et à laquelle il n'aurait eu garde de s'avancer sans l'ordre du cardinal : c'était le mariage du prince des Asturies avec une fille du prince de Galles. Le colonel, qui n'était pas instruit des intentions du roi son maître, n'osa répondre précisément sur une matière dont il sentait les difficultés et les conséquences par rapport à la religion, et à la jalousie que le régent d'une part, et l'empereur de l'autre, en pourraient prendre. Albéroni donc n'en ouvrit pas la bouche; il se contenta dans ses conférences avec le colonel Stanhope de lui faire quelques questions sur la personne et le caractère de la princesse. Ainsi la défiance était mutuelle

parmi tous ces témoignages d'amitié. L'escadre qui s'armait en Angleterre l'augmentait beaucoup. Monteléon ne le cacha pas au roi d'Angleterre, qui protesta toujours de son désir de venir à bout de la paix, et que l'escadre ne regardait point le roi d'Espagne, mais l'insulte que la nation anglaise avait reçue en la personne du comte de Péterborough.

Il paraissait plus d'union et de sincérité entre la France et l'Angleterre. Néanmoins, les ministres de Georges, surtout les Hanovriens, trouvaient mauvais que le régent se montrât si opiniâtre à vouloir la renonciation absolue de l'empereur à la monarchie d'Espagne, et l'assurance des successions de Parme et de Toscane en faveur d'un fils de la reine d'Espagne. Penterieder assurait que jamais l'empereur ne consentirait à l'une ni à l'autre de ces conditions; que c'était une nouveauté directement contraire au plan dont l'abbé Dubois était convenu lorsqu'il était à Hanovre. Bernsdorff et ceux qui dépendaient de lui secondaient Penterieder. Ils traitaient la fermeté et les instances du régent de dispositions équivoques de la France, et d'irrésolutions sans fin du régent. Robeton, ce réfugié que Bernsdorff avait insinué dans les affaires, décidait et déclarait que si le régent ne se relâchait sur ces deux articles, il était inutile de négocier; que ce n'était que par des tempéraments qu'on pouvait conduire les choses à une heureuse fin.

Si les principales puissances intéressées dans la négociation étaient dans une telle défiance réciproque, le roi de Sicile, plus soupçonneux et plus persuadé que qui que ce fût que la défiance est une partie essentielle de la politique, craignait à proportion de son caractère les effets d'une négociation commencée et conduite à son insu, dont vraisemblablement une des premières

conditions serait de le dépouiller de la Sicile. On ne lui en avait pas fait encore la moindre ouverture, tout à la fin de cette année. Il se plaignit à l'Angleterre d'un mystère si long à son égard, qui ne pouvait lui annoncer rien que de mauvais. Stanhope y répondit qu'il était vrai qu'on avait quelques espérances de procurer le repos à l'Europe, en particulier à l'Italie, mais si faibles jusqu'alors et si incertaines, qu'il était impossible de faire aucun plan et de rien dire. La Pérouse représenta que son maître, plein de confiance pour le roi d'Angleterre, aurait dû en espérer un retour réciproque. Il assura que ce prince ne plierait jamais mal à propos, qu'il hasarderait tout plutôt que de souffrir une injustice; que l'Angleterre était garante des avantages qu'elle lui avait procurés par le traité d'Utrecht; qu'ils étaient proprement le fruit des services qu'il avait rendus pendant la grande alliance; qu'ainsi les deux partis tory et whig étaient également engagés à le maintenir dans la possession de la Sicile, qu'il avait acquise par la protection de l'Angleterre. Stanhope répondit en homme embarrassé et qui craignait de s'engager. Il mit des révérences à la place des raisons; dit que pendant le séjour du roi d'Angleterre à Hanovre il avait agi auprès de l'empereur pour procurer la paix au roi de Sicile, inutilement à la vérité; mais que les ministres piémontais en avaient été avertis. Il ne voulut rien dire de plus précis, et moyennant cette circonspection, il laissa la Pérouse pleinement persuadé que la France et l'Angleterre avaient une égale intention de donner atteinte aux traités d'Utrecht. Il jugea même que le roi d'Espagne ne serait pas fâché que ces traités fussent enfreints, pour avoir la liberté de recouvrer les états autrefois dépendants de sa couronne, et pour revenir contre ses renonciations à celle de France. Enfin la Pérouse, soufflé d'ail-

leurs par les émissaires de Penterieder, se persuada que la France et l'Espagne s'entendaient ensemble et que le régent n'avait laissé aller Monti à Madrid que pour gagner Albéroni, et qu'il y avait réussi. Cette opinion néanmoins contredisait un autre discours tenu quelques jours auparavant. On disait qu'Albéroni assurait la cour d'Angleterre que si l'empereur voulait renoncer à l'Espagne et promettre pour un fils de la reine d'Espagne l'expectative de Toscane et de Parme, le roi d'Espagne unirait ses forces à celles de l'empereur pour le mettre en possession de la Sicile. Ainsi tout conspirait, selon l'opinion publique, à l'agrandissement de l'empereur. Toutefois ses ministres prétendaient, mais sans faire pitié à personne, que chacun voulait alors lui faire la loi dans l'empire. Penterieder le dit ainsi à Londres à l'occasion d'une déclaration que le ministre de Moscovie fit à Bernsdorff. Elle portait que le czar ne pourrait s'empêcher de protéger le duc de Mecklembourg son parent, si on entreprenait de l'opprimer sous de vains prétextes. On croyait alors que la paix entre la Suède et la Moscovie serait incessamment conclue, et comme il n'était question que d'un accommodement particulier, le roi de Prusse avait lieu de se croire abandonné. Mais le czar démentit les bruits publics. Il écrivit au roi de Prusse, et l'assura positivement qu'il détestait les traités secrets, et qu'il n'avait jamais pensé à en conclure.

C'est en cet état que se trouvaient, à la fin de cette année 1717, les affaires générales de l'Europe. Elle finit en France par la mort de la maréchale de Duras à soixante-quinze ou seize ans, sœur du dernier duc de Ventadour, fort retirée dans une terre près d'Orléans. C'était une femme singulière, boiteuse, fort grosse et de

beaucoup d'esprit. J'avais oublié d'en faire mention; car elle mourut dès le mois de septembre.

Tout à la fin de l'année, on envoya en Bretagne quatre lettres de cachet, pour ordonner à quatre gentilshommes de Bretagne qui y avaient paru les plus opposés aux volontés de la cour, d'y venir rendre compte de leur conduite. Leurs noms étaient MM. de Piré, Bonamour, Noyan et Guesclairs.

CHAPITRE CDLXXIX.

1718. — Manéges du duc de Noailles à l'égard de Law. — Mort de Mornay. — Le duc de Noailles obtient le gouvernement et la capitainerie de Saint-Germain. — Liaison de Dubois et de Law. — Le duc de Noailles me propose de rétablir le temporel de la Trappe. — Sourds préparatifs contre le duc de Noailles et le chancelier. — Edit en faveur de la compagnie d'Occident. — Travail du régent à la Roquette. — Les Biron. — Grâces pécuniaires du Languedoc d'où Basville se retire. — Madame la Duchesse enlève à la maréchale d'Estrées une loge à l'Opéra. — Morville ambassadeur en Hollande. — Mariage de Chauvelin. — Grâces pécuniaires aux comtes de Roucy et de Médavy. — Le comte de Rieux s'excuse au régent de ses pratiques. — Son caractère. — Suite de l'affaire de Bretagne. — Gentilshommes bretons exilés. — Embarras et projets sur les tailles. — On me fait manquer deux fois la suppression de la gabelle. — Tout bien impossible en France.

Un événement, que nous verrons bientôt, puisqu'il arriva le 28 janvier de cette année 1718, en laquelle nous allons entrer, m'a pu mériter d'en approcher les choses un peu précédentes qui l'ont préparé, et de préférer pour cette fois une suite plus éclaircissante des choses qui l'ont amené, à un scrupule trop exact des temps même peu éloignés, et qui aurait fait perdre de vue ce qui peu à peu a produit l'événement, lorsqu'il sera temps de le raconter.

On a vu la brouillerie du duc de Noailles et de Law, le replâtrage qui s'y fit, le gré sensible que M. le duc d'Orléans sut au duc de Noailles de sa complaisance et de ses protestations à cet égard, et l'âpreté avec laquelle il en sut profiter pour en tirer le gouvernement et la capitainerie de Saint-Germain, qu'il avait toute sa vie mugueté, et que la fortune lui livra précisément dans ce favorable instant par la prompte mort de Mornay sans enfants. Il y avait longtemps que Noailles, jaloux de Law, troublait sa banque et ses desseins. Non-seulement il le barrait en tout par les manœuvres et l'autorité de sa place dans les finances; mais il lui suscitait dans les conseils et dans le parlement tous les contradicteurs qu'il pouvait, et qui très-souvent arrêtaient et faisaient même échouer ses propositions les plus raisonnables. Law, qui, comme je l'ai expliqué, venait chez moi tous les mardis matin, m'en faisait continuellement ses plaintes, et m'en prouvait d'autant plus aisément la raison et le mal que faisait aux affaires cette contradiction perpétuelle, qu'on a vu, d'une part, comment j'étais avec le duc de Noailles, et, d'autre part, mon incapacité souvent avouée sur la matière des finances. Mais il y a pourtant des choses qui dépendent quelquefois plus du bon sens que de la science; et de plus Law, avec un langage fort écossais, avait le rare don de s'expliquer d'une façon si claire, si intelligible, qu'il ne laissait rien à désirer pour se faire parfaitement entendre et comprendre.

M. le duc d'Orléans l'aimait et le goûtait. Il le regardait et tout ce qu'il faisait comme l'ouvrage de sa création. Il aimait de plus les voies extraordinaires et détournées, et il s'y attachait d'autant plus volontiers qu'il voyait échapper les ressources devenues si nécessaires à l'état, et toutes les opérations ordinaires des finances. Ce goût du régent blessait Noailles comme étant pris à

ses dépens. Il voulait être seul maître dans les finances. Law y avait une partie indépendante. Cette partie plaisait au régent, et Noailles, qui le prétendait gouverner et atteindre par là au premier ministère, dont il ne perdit jamais les vues ni l'espérance, trouvait en Law un obstacle dans sa propre gestion, lui qui empiétait tant qu'il pouvait sur toutes celles des autres. Toutes ses bassesses sans fin et sans mesure prodiguées au maréchal de Villeroy n'avaient pu l'accoutumer à n'être que de nom à la tête du conseil des finances. Ainsi il protégeait souvent Law contre lui, encore qu'il n'aimât pas au fond ce que le régent pouvait rendre utile, et qu'il fomentât sous main les mouvements sourdement commencés du parlement, à qui il fallait des prétextes, et qui se proposait bien de s'en faire un de la gestion des finances et de la singularité de celle de cet étranger.

L'abbé Dubois, qui, pour regagner l'esprit de M. le duc d'Orléans, avait eu besoin d'entours, ne se fut pas plutôt emparé de lui par ses négociations avec l'Angleterre et la Hollande, que ceux dont il s'était servi lui devinrent suspects dès que son crédit n'eut plus besoin du leur. Son plan allait aussi au premier ministère. Il n'y voulait point de concurrents ni de contradicteurs. Celui de tous qu'il craignait davantage était le duc de Noailles, parce qu'il avait le même dessein et bien d'autres moyens que lui pour s'y porter. Il résolut donc de l'écarter de bonne heure sans rien marquer de personnel. La partie eût été trop inégale, et d'ailleurs la soumission du duc de Noailles, qui augmentait pour lui à la mesure du crédit qu'il reprenait auprès de son maître, lui en ôtait jusqu'au prétexte. On a vu combien pour lui plaire il avait mérité les louanges des Anglais. Dubois se lia donc avec Law. Leurs intérêts à former cette union étaient pareils. Un étranger, aboyé d'un nombre de gens

autorisés par leur être, par leur état, par leurs places, avait à chaque instant tout à craindre de la faiblesse du régent. En le favorisant, Dubois flattait le goût de son maître et portait indirectement des bottes à Noailles qu'il voulait perdre, sans oser le montrer et sans que Noailles s'en doutât lui-même, ni dans ces commencements le régent non plus avec tous ses soupçons. Tout se passait à cet égard dans un intérieur que tout l'art de Noailles ne pouvait percer.

Law ne me cacha point cette liaison naissante et l'usage qu'il commençait à en tirer, mais il ne me disait pas ce qui lui en coûtait pour l'accroître et pour la rendre tout à fait solide. Il commençait à avoir de l'argent à répandre par ce négoce naissant, si connu depuis et si fatal par l'abus qui s'en fit sous le nom de Mississipi. Il était doux à l'abbé Dubois de trouver une ressource secrète dont il n'eût obligation à personne qu'à celui qui avait autant d'intérêt, pour sa propre défense, d'acheter sa protection, que lui de l'accorder à ce prix et les moyens en même temps d'énerver de bonne heure un compétiteur à la première place de toute autorité et de toute grandeur, à la cheville du pied duquel il ne pouvait encore atteindre.

Telle fut la chaîne qui serra l'amitié entre ces deux hommes et qui les a portés si haut ou si loin l'un et l'autre. Je ne sais si à travers les ruses et les caresses de Dubois Noailles s'aperçut de quelque chose, car l'adorat de tous les deux était bien fin. Ce qui me l'a fait soupçonner, c'est ce qui m'arriva et qui, à la façon dont j'étais avec le duc de Noailles, ne lui parlant et ne le saluant jamais et ne lui épargnant pas, comme on l'a vu, les algarades publiques, me jeta dans le dernier étonnement.

Vers la fin de l'été de 1717, étant un samedi après

dîner au conseil de régence pour finance, assis, à mon ordinaire, entre le comte de Toulouse et le duc de Noailles, il se mit la bouche dans mon oreille tandis qu'on commençait à opiner sur une affaire qu'il venait de rapporter, et me demanda si je n'étais pas toujours fort ami de l'abbaye de la Trappe; un oui tout court, et sans plus que ce monosyllabe, fut toute ma réponse. « Mais, ajouta-t-il, ne sont-ils pas fort mal dans leurs affaires? — On ne saurait plus, répondis-je. — Mais seriez-vous bien aise, continua-t-il, de les rétablir? — Il n'y a rien, dis-je, que je souhaitasse davantage. — Oh! bien, monsieur, me dit-il, j'aime aussi beaucoup l'abbaye des Septfonts, qui n'est pas mieux dans ses affaires; ayez la bonté de demander à la Trappe un état de leurs dettes et de me le donner, et j'espère trouver moyen de les raccommoder l'une et l'autre. » Je lui dis, mais sans aucune sorte de remercîment, que j'en serais fort aise et que j'écrirais à la Trappe. Les opinions vinrent à nous et il n'en fut pas dit davantage, même en nous levant du conseil.

Le samedi au soir était justement le jour d'y écrire. Je reçus en réponse l'état que je demandais, et je le donnai le samedi suivant au duc de Noailles. En le recevant, assis en place, il me dit de ne rien faire, et qu'il m'avertirait. Le samedi d'après, étant en place, il me dit qu'il avait prévenu M. le duc d'Orléans, et que je ferais bien de lui parler. Je le fis et avec succès, tant la voie se trouva aplanie. Quinze jours après les paiements commencèrent à couler par Law. C'était la chose qui me tenait le plus à cœur, et sur laquelle je savais le moins comment m'y prendre avec un homme fait comme l'était M. le duc d'Orléans. La Providence y pourvut de la sorte d'une façon bien singulièrement marquée : il n'est past emps d'aller plus loin là-dessus.

Le reste de l'année 1717 s'écoula en démêlés continuels entre Law et les finances, c'est-à-dire le duc de Noailles, Rouillé et ceux dont ils se servaient le plus, et en plaidoyers que Law était forcé d'aller faire chez les principaux des conseils et du parlement. L'abbé Dubois, revenu de Londres à Paris où il passa jusqu'au mois de janvier, en sut profiter.

Le chancelier n'avait pas réussi dans cette grande place. Sa servitude pour le duc de Noailles fit peur à tout le monde, jusqu'à M. le duc d'Orléans. Son louche et son gauche en matière d'état le déprisa beaucoup. Son esprit incertain, esclave des formes, puant le parquet en matière de justice et de finance, ennuya et souvent impatienta; ses hoquets continuels à arrêter les opérations de Law déplurent, et donnèrent beau jeu à l'abbé Dubois de s'espacer. Comme il connaissait le terrain, il parla au maréchal de Villeroy, à qui il faisait extrêmement sa cour, et l'aiguillonna à parler au régent. Il me montra aussi assez où il en voulait venir sur le duc de Noailles pour m'exciter à en profiter, et Law m'y exhortait pour la nécessité et le bien des affaires, qui, indépendamment de celles que Noailles gâtait entre ses mains, périssaient entre les siennes. Le public, indigné de la dureté de sa gestion, de l'insolence et des indécences brutales de Rouillé, criait bien haut; les travailleurs effectifs du conseil des finances n'en louaient pas la besogne. Dubois et Law cavaient en dessous auprès du régent et faisaient tout valoir. Villeroy, avec un air d'autorité modeste, se mesurait par eux auprès de lui, et frappait ses coups. Le régent m'en parlait quelquefois, quoique en garde contre ma haine. Je fus peut-être celui de tous qui lui fis le moins de mal, mais je savais par Law et par le maréchal de Villeroy tout ce qui se faisait jour par jour, et quelquefois, quoique avec plus

de réserve, par l'abbé Dubois. En voilà assez pour la préparation et pour servir de préface à l'année 1718 dans laquelle nous allons maintenant entrer.

Cette année 1718 s'ouvrit, dès le premier jour, par la publication de l'édit en faveur de la compagnie d'Occident. Son fonds y fut fixé à 100 millions, et tout y fut déclaré non saisissable, excepté les cas de banqueroute ou de décès des actionnaires. C'est ce nom qui fut enfin substitué à celui de Mississipi, qui ne laissa pas de prévaloir, dont les actions ruinèrent et enrichirent tant de gens, et où les princes et princesses du sang, surtout madame la Duchesse, M. le Duc et M. le prince de Conti, trouvèrent plus que les mines du Potosi, dont la durée entre leurs mains a fait celle de cette compagnie si funeste à l'état dont elle a détruit tout le commerce. La protection qu'ils lui ont toute leur vie donnée, et publique, envers et contre tous, pareille aux profits immenses qu'ils en ont tirés sans partage d'aucune perte, l'a maintenue à tous risques et périls, et après eux les puissants magistrats des finances qui en ont eu la conduite et l'engrais jusqu'à présen

Le régent de plus en plus aiguillonné et importuné des entraves continuelles que le duc de Noailles mettait aux opérations de Law, et des points sur les i qu'y mettait son ami le chancelier, qui ajoutait un poids qui accablait Law par l'autorité de sa charge et par celle de sa personne, dont la réputation était lors tout entière, le régent, dis-je, embarrassé à l'excès de ces deux adversaires qui arrêtaient tout, l'un pour le fond, l'autre pour la forme, et malgré ces obstacles déterminé aux vues et aux routes de cet Ecossais, voulut faire un dernier effort pour les rapprocher de Law, et pénétrer lui-même ce qu'il y avait de vrai et de bon de part et d'autre. Ce fut pour y travailler sans distraction, avec plus d'application

et de loisir, qu'il voulut aller passer avec eux toute une après-dînée à la Roquette, où le duc de Noailles lui donna ensuite à souper. Ce fut le 6 janvier.

La Roquette est une dépendance du faubourg Saint-Antoine, où le duc de Noailles avait emprunté une fort jolie maison d'un financier appelé du Noyer, récrépi d'une charge de greffier du parlement. Ce richard, pour ses péchés, s'était dévoué à la protection des Biron qui, en bref, le sucèrent si parfaitement qu'il est mort sur un fumier, sans que pas un d'eux en ait eu souci ni cure. C'était leur coutume; plusieurs autres les ont enrichis de toute leur substance, et en ont éprouvé le même sort. Madame de Biron en riait comme d'une fine souplesse, et comptait leur avoir fait encore trop d'honneur.

Le chancelier et Law se rendirent de bonne heure à la Roquette. La séance y fut longue et appliquée de tous côtés; mais elle fut l'extrême-onction des deux amis. Le régent prétendit n'avoir trouvé que mauvaise foi dans le duc de Noailles, et aheurtement aveugle dans le chancelier esclave de toutes formes contre des raisons péremptoires et les ressources évidentes de Law. Je l'ai déjà dit, cet Écossais, avec une énonciation de langue peu facile, avait une netteté de raisonnement et un lumineux séduisant, avec beaucoup d'esprit naturel qui, sous une surface de simplicité, mettait souvent hors de garde. Il prétendait que les obstacles qui l'arrêtaient à chaque pas faisaient perdre tout le fruit de son système, et il en sut si bien persuader le régent que ce prince les força tous pour s'abandonner à lui.

Les esprits qui commençaient à s'échauffer en plus d'une province, par les pratiques sourdes qui s'y faisaient, eurent part à une diminution de 800,000 livres sur la capitation, et à quelques autres grâces accordées aux états de Languedoc. Basville, depuis trente ans roi et

tyran de cette grande province sous le nom d'intendant, y contribua beaucoup; il en était la terreur et l'horreur, si on en excepte un bien petit nombre de personnes. Sa surdité était venue à un point qu'on ne pouvait presque plus s'en faire entendre. Il voulut quitter un emploi qu'il ne pouvait plus exercer, et il désira en sortir avec une apparence de bonne grâce de la province en lui procurant ce soulagement. Il revint, en effet, quelque temps après avec une pension de 12,000 livres, et vécut le reste de sa carrière à Paris sans aucune fonction, dont ses oreilles le rendaient incapable, fort retiré dans sa famille, et ne voyant que quelques amis particuliers. C'était un dangereux homme, que les ministres avaient toujours tenu éloigné en le consolant par une autorité absolue, et une des meilleures têtes qu'il y eût en France, dont la capacité et le naturel absolu, avec beaucoup d'esprit, se firent également craindre de tous les gens successivement en place.

On apprit que la mer avait rompu les digues de la Nort-Hollande et inondé beaucoup de pays, et que les environs de Hambourg avaient essuyé une pareille disgrâce.

Madame la Duchesse enleva de haute lutte une petite loge à l'Opéra, qu'avait la maréchale d'Estrées, quoique unie de toute sa vie et dans le commerce le plus intime avec les sœurs du maréchal, et fort bien avec les Noailles. Cela fit grand bruit, et tout ce qui tenait aux Estrées cessa de voir madame la Duchesse. On eut recours au régent pour décider, qui ne voulut point s'en mêler. Pareille chose avait toute la grâce de la nouveauté, même de n'avoir jamais été imaginée. Mais ce qu'on n'eût osé sous le feu roi, quelque indulgent qu'il fût à ses filles et au respect des princes du sang, se hasarda après d'autres essais de la patience et de la timidité du monde.

Madame la Duchesse laissa crier et garda sa conquête. Peu à peu ceux qui avaient cessé de la voir y retournèrent, et le maréchal et la maréchale d'Estrées, après s'être assez longtemps soutenus, lâchèrent pied comme les autres. Ainsi la hauteur des princes du sang monta fort au-dessus de celle du feu roi même, qui se piqua toujours d'être fort considéré, jusque dans les choses de cette nature, pour contenir tout dans l'ordre et la raison, et qui ne souffrait ces entreprises dans qui que ce pût être, au point que les plus grands de son sang ne s'y hasardèrent jamais.

Morville, procureur général du grand conseil, fils d'Armenonville, vendit sa charge à Héraut, avocat du roi au Châtelet, et fut nommé ambassadeur en Hollande à la place de Châteauneuf, qui déplaisait aux Anglais, et qui demandait son retour. Je parle de la vente de cette charge parce qu'on a vu depuis Morville secrétaire d'état des affaires étrangères, et Héraut, lieutenant de police, se signaler par son inquisition.

Chauvelin, avocat général, si connu depuis par l'essor de sa fortune et la profondeur de sa chute, épousa la fille et nièce des plus riches marchands d'Orléans, belle et bien et noblement faite. Elle avait été promise à un autre, qu'elle-même aurait voulu épouser. L'autorité de magistrature s'en mêla et l'emporta. Mais la peur qu'ils eurent de quelque parti violent fit garnir par le guet tout le chemin de la maison à la paroisse, ce qui parut fort étrange: autre entreprise qui ne se serait pas tentée sous le feu roi. Madame Chauvelin s'est fait considérer par sa conduite et sa vertu, et a eu à la cour un maintien qui l'a fait estimer, et qui s'est bien soutenu dans la disgrâce en vivant également bien avec un mari qu'elle n'avait pas choisi.

Le comte de Roucy, fort mal dans ses affaires, arracha

50,000 écus du régent en billets d'état, et Médavy 50,000 livres sur une vieille prétention d'un brevet de retenue du maréchal de Grancey, son grand-père, sur le gouvernement de Thionville.

Le comte de Rieux eut une audience du régent, pour se justifier d'avoir animé la noblesse de Bretagne. Il y avait conservé, malgré sa pauvreté, beaucoup de considération et de crédit, qu'il entretenait par beaucoup d'esprit et de manége. Homme obscur, très-glorieux de sa grande naissance, toujours travaillant en dessous sans se commettre, lié sourdement avec des personnages et avec la maison de Lorraine, plein des plus hautes pensées et des plus grands projets, heureux à se faire des dupes par son langage, ennemi de tout gouvernement, désireux de faire jouer des mines, et peu retenu par l'honneur, la probité, la vérité, sous le masque des plus vertueux propos. Tout se cuisait de loin en Bretagne. On y flattait les Bretons d'une conquête d'indépendance qui ne serait due qu'à leur union et à leur fermeté. Rieux était à Paris leur homme de confiance ; ils ne pouvaient la placer mieux, par l'intérêt qu'il avait, et qu'il se proposait de faire tout à coup une grande figure, et il avait assez d'esprit pour y parvenir, quoiqu'il n'eût jamais vu la guerre, ni la cour, ni le grand monde, si l'affaire eût réussi.

La noblesse de Bretagne écrivit une lettre au régent, soumise et respectueuse en apparence, plus que forte en effet, dont les copies inondèrent Paris. Deux présidents et quatre conseillers, députés du parlement de Bretagne, arrivèrent avec une lettre de ce parlement au régent, en même sens que celle de la noblesse. Ces députés furent admis, après plusieurs jours, à faire la révérence au régent, mais sans lui parler d'aucune affaire. Le maréchal de Montesquiou, commandant en Bretagne, en avait

plusieurs de procédés avec ce parlement, qui en cherchait et entreprenait. Le maréchal, de son côté, ayait très-mal débuté avec la noblesse. Quatre ou cinq cents gentilshommes étaient allés au-devant de lui à quelque distance de Dinan. Au lieu de s'arrêter à eux, et de monter à cheval pour entrer avec eux à Rennes, il se contenta de mettre la tête hors de sa chaise de poste, et de continuer son chemin. La noblesse, avec raison, en fut extrêmement choquée. Néanmoins il en alla un grand nombre le prendre chez lui pour l'accompagner au lieu des états pour leur ouverture. Au lieu d'y aller à pied avec eux, il monta dans sa chaise à porteurs, et acheva ainsi de les offenser, tellement que tout se tourna en procédés, et presque en insultes. MM. de Piré, Noyan, Bonamour et du Guesclairs, venus par lettre de cachet à la cour rendre compte de leur conduite, furent exilés séparément en Bourgogne, Champagne et Picardie. Piré, demeuré malade en Bretagne, évita le voyage de Paris et l'exil.

Les désordres inévitables de la manière de lever les tailles occupaient d'autant plus le régent, que la fermentation devenait palpable dans le parlement et dans quelques provinces. On avait voulu établir la taille proportionnelle dans la généralité de Paris. Plusieurs personnes y travaillaient depuis un an, sans autre succès qu'une dépense de 800,000 livres. On pensa ensuite à la dîme royale du maréchal de Vauban, qu'on donna à rectifier à l'abbé Bignon et au petit Renault, qui s'offrit d'aller à ses dépens en faire des essais dans quelques élections, et qui dans la suite y alla en effet. Tous ces essais furent funestes par la dépense qu'ils causèrent sans aucun succès. Soit que les projets fussent vicieux en eux-mêmes, soit qu'ils le devinssent par la manière de les exécuter, peut-être encore par les obstacles qu'y

semèrent l'intérêt et la jalousie de la cruelle gent financière, toujours appuyée des magistrats des finances, il est certain que les bonnes intentions du régent, qui en cela ne cherchait que le soulagement du peuple, furent entièrement trompées, et il en fallut revenir à la manière ordinaire de lever les tailles.

Quoique je n'aie jamais voulu me mêler de finances, je n'ai pas laissé d'avoir une expérience personnelle de ce que je viens de dire des financiers, et des intendants et autres magistrats des finances. J'étais demeuré frappé de ce que le président de Maisons m'avait expliqué et montré sur la gabelle, de l'énormité de quatre-vingt mille hommes employés à sa perception, et des horreurs qui se pratiquent là-dessus aux dépens du peuple. Je l'étais encore de cette différence de provinces également sujettes du roi, dans une partie desquelles la gabelle est rigoureusement établie, tandis que le sel est franc dans les autres, dont le roi ne tire pas moins pourtant, et qui jouissent d'une liberté à cet égard qui fait regarder avec raison les autres comme étant dans la plus arbitraire servitude de tous les fripons de gabelleurs, qui ne vivent et ne s'enrichissent que de leurs rapines. Je conçus donc le dessein d'ôter la gabelle, de rendre le sel libre et marchand, et pour cela de faire acheter par le roi, un tiers plus que leur valeur, le peu de salines qui se trouvent appartenir à des particuliers; que le roi les eût toutes; qu'il vendît tout le sel à ses sujets, au taux qui y serait mis, sans obliger personne d'en acheter plus qu'il ne voudrait. Il n'y avait guère que les salines de Brouage à acquérir. Le roi gagnait, par la décharge des frais de cette odieuse ferme, et outre tout ce que le peuple y gagnait par la liberté, et l'affranchissement des pillages sans nombre qu'il souffre de ce nombre monstrueux d'employés, qui mourraient de faim s'ils s'en tenaient

à leurs gages; l'état y aurait considérablement profité du côté des bestiaux, comme il se voit à l'œil, par la différence de ceux à qui on donne un peu de sel, dans les pays qui n'ont point de gabelle, d'avec ceux à qui la cherté de la contrainte du sel empêche d'en donner.

Je le proposai au régent qui y entra avec joie. L'affaire, mise sur le tapis, allait passer, quand Fagon et d'autres magistrats des finances qui n'avaient pu s'y opposer d'abord, prirent si bien leurs mesures qu'ils firent échouer le projet. Quelque temps après j'y voulus revenir, et j'eus tout lieu de croire la chose assurée et qu'elle serait faite dans la huitaine. Les mêmes, qui en eurent le vent, la firent encore avorter. Outre les avantages que je viens d'expliquer, c'en eût été un autre bien essentiel de réduire cette armée de gabelleurs, vivant du sang du peuple, à devenir soldats, artisans ou laboureurs.

Cette occasion m'arrache une vérité que j'ai reconnue pendant que j'ai été dans le conseil, et que je n'aurais pu croire, si une triste expérience ne me l'avait apprise, c'est que tout bien à faire est impossible. Si peu de gens le veulent de bonne foi, tant d'autres ont un intérêt contraire à chaque sorte de bien qu'on peut se proposer. Ceux qui le désirent ignorent les contours, sans quoi rien ne réussit, et ne peuvent parer aux adresses ni au crédit qu'on leur oppose, et ces adresses appuyées de tout le crédit des gens de maniement supérieur et d'autorité, sont tellement multipliées et ténébreuses, que tout le bien possible avorte nécessairement toujours. Cette affligeante vérité, et qui sera toujours telle dans un gouvernement comme est le nôtre, depuis le cardinal Mazarin, devient infiniment consolante pour ceux qui sentent et qui pensent, et qui n'ont plus à se mêler de rien.

CHAPITRE CDLXXX.

Manéges d'Effiat et du premier président. — Duperies du régent. — Conspiration pour le renverser. — Mouvements du parlement. — Singulière colère et propos entre M. le duc d'Orléans et moi sur les entreprises du parlement. — Manéges contre Law du duc de Noailles et du chancelier; ma conduite à cet égard. — Dubois lié de plus en plus avec Law contre le duc de Noailles. — Caractère d'Argenson. — Raisons qui me déterminent à lui faire donner les sceaux et les finances. — Je l'en avertis et lui parle pour le cardinal de Noailles. — Le chancelier perd les sceaux et est exilé à Fresnes. — Le duc de Noailles se démet des finances et entre au conseil de régence. — Argenson a les finances et les sceaux. — Sa politesse à mon égard. — Courte digression sur le chancelier. — Survivances accordées au duc de Noailles pour son fils. — Retraite de Rouillé. — Machault lieutenant de police. — Son caractère. — Grâces faites à Châteauneuf, à Torcy et au duc d'Albret.

La fermentation du parlement augmentait à mesure que les espérances augmentaient du côté de la Bretagne. Cette compagnie, qui a toujours voulu troubler et se mêler du gouvernement avec autorité pendant les régences, avait un chef qui voulait figurer, qui était également nécessiteux et prodigue, qui, dans son ignorance parfaite de son métier de magistrat, avait les propos à la main, l'art de plaire quand il voulait, et la science

du grand monde ; que les paroles les plus positivement données, que l'honneur, que la probité ne retenaient jamais, et qui regardait la fausseté et l'art de jouer les hommes comme une habileté, même comme une vertu dont on ne se pouvait passer dans les places : en ce dernier point, malheureusement homogène au régent, jusqu'à lui avoir su plaire, par un endroit qui aurait dû lui ôter toute confiance.

Livré, comme on l'a vu, pieds et poings liés au duc et à la duchesse du Maine, il était informé des progrès de ce qu'ils brassaient en Bretagne et partout, et il mettait tout son art à se conduire au parlement en conséquence, mais avec les précautions nécessaires pour se le rendre au régent et tout à la fois le rançonner et le trahir. Il y avait d'autant plus de facilité que d'Effiat était toujours l'entremetteur dont le régent se servait sur tout ce qui regardait le parlement, d'Effiat, dis-je, tout dévoué de longue main au duc du Maine, et accoutumé à trahir son maître dès le temps du feu roi, de concert avec le duc du Maine, comme on l'a vu lors de la mort de monseigneur et de madame la Dauphine, et toujours depuis. Ainsi le régent, avec tout son esprit, avait mis toute sa confiance en deux scélérats qui s'entendaient pour le trahir et le jouer sans qu'il s'en voulût douter le moins du monde, persuadé que l'argent immense que le premier président tira de lui à maintes fortes reprises était un intérêt supérieur à tout, qui l'attachait à lui. En effet, en ne gardant pour M. du Maine que les apparences nécessaires de l'ancienne amitié, d'Effiat, intime du premier président et du duc du Maine, l'entretenait dans cette duperie pour continuer la pluie d'or dans la bourse du premier président, et une confiance nécessaire aux desseins de ses deux amis. Tel fut l'aveuglement d'un prince qui se persua-

dait que tout était fripon, excepté le très-petit nombre de ceux que l'éducation avait trompés et raccourcis, et qui aimait mieux se servir de fripons connus pour tels que d'autres, persuadé qu'il les manierait mieux et qu'il s'en laisserait moins tromper. Cette préface est nécessaire à ce qui sera raconté ici entre le régent et le parlement. Tout se préparait ainsi à donner bien des affaires au régent et à le culbuter.

Les menaces au dedans et au dehors par l'Espagne s'avançaient vers le but que l'ambition et la vengeance se proposaient, et que les prestiges répandus avec art parmi les fous, les ignorants et les sots, qui font toujours le plus grand nombre, avançaient à souhait. L'intelligence entre Albéroni et M. et madame du Maine était parfaite. Leurs liaisons prises dès le temps du feu roi, de M. de Vendôme, de la campagne de Lille, avaient toujours subsisté. L'art employé alors contre monseigneur le duc de Bourgogne, et depuis, à sa mort, contre M. le duc d'Orléans, fut toujours le même et toujours soutenu, et plus ou moins entretenu. On a vu, en parlant des affaires étrangères, quel était le génie d'Albéroni, sa toute-puissance en Espagne, sa haine personnelle pour M. le duc d'Orléans, qui avait encore la simplicité de faire entretenir commerce avec lui par d'Effiat, son ancien ami, par les bâtards, enfin la passion du roi et de la reine d'Espagne de venir régner en France s'il arrivait faute du roi, et celle d'Albéroni de leur plaire en flattant ces idées, en en préparant les voies, et en servant la haine qu'il entretenait en eux contre le régent, tant sur les choses personnelles et anciennes, que sur les modernes, en empoisonnant les démarches les plus innocentes du régent, même les plus favorables à l'Espagne.

Cellamare, tout occupé de sa fortune, pour laquelle

la haine déclarée et sans mesure des cardinaux del Giudice, son oncle, et Albéroni, le faisait trembler continuellement, et qu'on a vu lui avoir fait faire tant de bassesses, n'en était que plus occupé à plaire au formidable ennemi de son oncle dans le point qui lui était le plus sensible et sur lequel il était éclairé de si près par le duc et la duchesse du Maine, l'âme et les inventeurs et promoteurs de tout ce qui se tramait.

Le maréchal de Villeroy, Villars et bien d'autres gens qui se donnaient pour fort importants, y donnaient tête baissée par une soif de considération et de figurer que rien de tout ce que le régent faisait sans cesse en leur faveur ne pouvait rassasier ni gagner. Le maréchal de Villeroy, pour marcher mieux en cadence, n'oubliait aucune des plus énormes messéances pour renouveler et autoriser les anciens bruits. Il tenait sous la clef le linge du roi, son pain et diverses autres choses à son usage. Cette clef ne le quittait ni jour ni nuit. Il affectait de faire attendre après pour qu'on remarquât son soin et son exactitude à enfermer ces choses et faire sottement admirer de si sages précautions pour conserver la vie du roi, comme si les viandes et leurs assaisonnements, sa boisson et mille autres choses dont il se servait nécessairement, qui ne pouvaient être sous sa clef, n'eussent pu suppléer au crime. Mais cela faisait et entretenait le bruit, les soupçons, les discours, augmentait les prestiges et tendait toujours au but qu'on se proposait. Villeroy, ayant toujours M. de Beaufort dans la tête et sa royauté des halles, se tenait trop nécessaire pour en essuyer le sort et le court règne, étant, comme il l'était, soutenu du gros du public, trop appuyé du parlement qu'il courtisait avec servitude et qui réciproquement s'appuyait sur lui pour inculquer

au roi de bonne heure toutes ses prétentions, et pour faire contre au régent, comme il faisait tant qu'il pouvait; il osait le mépriser d'autant plus qu'il en tirait plus de grâces et qu'il s'en trouvait plus considéré et, si je l'ose dire, infatigablement courtisé.

Je voyais clair, dès lors, en la plupart de ces choses, c'est-à-dire au but de M. du Maine, du parlement, du maréchal de Villeroy, en éloignement confus encore l'Espagne, et je gémissais en silence de la mollesse et de l'aveuglement de M. le duc d'Orléans. Outre qu'elle ne lui était que trop naturelle, la misérable crainte du parlement qui de longue main l'avait saisi, comme on l'a vu, lui avait toujours depuis été de plus en plus inculquée par l'intérêt de Canillac, qui s'était figuré de gouverner cette compagnie par le crédit qu'il croyait avoir hérité de Maisons et par celui dont se parait sa veuve qui en tenait chez elle de petites assemblées; par la perfidie d'Effiat, qui servait ses deux amis et qui se rendait un personnage par ses entremises entre son maître et le parlement auquel il le vendait; par la frayeur du duc de Noailles, si longtemps son instrument pour tout et dont les transes l'avaient comme on l'a vu jeté dans la bassesse de compter des finances devant des commissaires du parlement, en présence du régent qu'il y avait entraîné avec lui; enfin, par l'écho d'un gros de valets et de bas courtisans qui voulaient plaire à la mode ou qui connaissaient la faiblesse de leur maître. Ce prince, dont la confiance en moi n'était point refroidie, était pourtant en garde contre moi sur tout ce qui regardait le duc de Noailles, d'Effiat, le premier président et le parlement, et comme je m'en étais bien aperçu depuis longtemps et que cette prévention rendrait tous mes conseils à ces égards inutiles, depuis longtemps aussi j'évitais avec grand soin de lui en

jamais rien dire, et si quelquefois il m'en parlait je répondais vaguement, courtement, avec une transition prompte et affectée à d'autres choses.

La pièce principale pour l'exécution pourpensée et projetée de toute cette cabale, était le parlement. Il le fallait remuer par les vues du bien public, l'exciter par les profusions et les mœurs du régent. Le système de Law et sa qualité d'étranger de nation et de religion furent d'un grand usage pour en imposer aux honnêtes gens du parlement et au gros de cette compagnie. La vanité de devenir les modérateurs de l'état l'aiguillonnait tout entière. Il fallait cheminer par degrés pour accoutumer le parlement à une résistance qui aigrit le régent ou qui l'abattit, dont on pût tirer de grands avantages et se conduire peu à peu où on tendait, sans que presque personne de ce très-grand nombre qu'on pratiquait partout sût jusqu'où on le voulait mener, et le forcer après par la nécessité où on l'aurait poussé des conjonctures à des engagements. L'autorité des lois et du parlement était un abri nécessaire à qui voulait le plus les enfreindre. Il en fallait nécessairement rendre cette compagnie complice pour les violer impunément: tel fut le projet bien suivi et avec toute apparence du plus grand succès, mais que la Providence, protectrice des états et des rois faibles et enfants, sut confondre.

Ils trouvèrent donc qu'il était temps de commencer. Le parlement sema force plaintes pour préparer le public, tant sur les finances et sur Law, que sur la forme du gouvernement, par les conseils qu'il prétendit allonger fort les affaires et les rendre beaucoup plus coûteuses qu'elles n'étaient avant leur établissement. Ces précautions prises, le parlement s'assembla le matin et le soir du 14 janvier, sous le prétexte d'enregistrer l'édit de création des deux charges, l'une de trésorier

des bâtiments, l'autre d'argentier de l'écurie, qu'ils avaient longtemps suspendue, et où ils firent plusieurs modifications. En ces deux assemblées, qui continuèrent le matin et l'après-dînée du lendemain, ils résolurent des remontrances et force demandes des plus hardies, et mandèrent le prévôt des marchands à leur venir rendre compte de l'état des affaires de l'hôtel de ville. Le premier président et les gens du roi vinrent rendre compte au régent de ce qui s'était passé au parlement, au sortir de chacune des deux premières séances.

Les mêmes assemblées continuèrent les deux jours suivants, et le troisième encore, mais chez le premier président, pour rédiger leurs remontrances par écrit et leurs demandes. Law, sans y être nommé, y était fortement attaqué, ainsi que l'administration du régent au fond et en la forme. Elles ne tendaient pas à moins qu'à se mêler de tout avec autorité, et à balancer celle du régent de manière à ne lui en laisser bientôt plus qu'une vaine et légère apparence.

Informé à peu près de ce qui se préparait, il m'en parla avec plus de feu et de sensibilité qu'il n'en avait d'ordinaire. Je ne répondis rien. Nous nous promenions tout du long de la galerie de Coypel et du grand salon qui est au bout sur la rue Saint-Honoré. Il insista, et me pressa de lui parler. Alors je lui dis froidement qu'il savait bien qu'il y avait longtemps que je ne lui ouvrais pas la bouche sur le parlement ni sur rien qui pût y avoir rapport, et que lorsqu'il m'en avait quelquefois ouvert le propos, j'en avais toujours changé et évité d'entrer en aucun discours là-dessus; que puisqu'il me forçait aujourd'hui, je lui dirais que rien ne me surprenait dans cette conduite; qu'il se pouvait souvenir que je la lui avais prédite, et que je lui avais

dit il y avait longtemps que sa mollesse à l'égard du parlement le conduirait enfin à n'être plus régent que de nom, ou à la nécessité d'en reprendre l'autorité et les droits par des tours de force très-hasardeux. Là-dessus il s'arrêta, se tourna à moi, rougit, se courba tant soit peu, mit ses deux poings sur ses côtés, et me regardant en vraie et forte colère : « Mort... ! me dit-il, cela vous est bien aisé à dire à vous qui êtes immuable comme Dieu, et qui êtes d'une suite enragée. » Je lui répondis avec un sourire et un froid encore plus marqué que devant : « Vous me faites, monsieur, un grand honneur de me croire tel que vous dites ; mais si j'ai trop de suite et de fermeté, je voudrais vous en pouvoir donner mon excédant, cela ferait bientôt deux hommes parfaits, et vous en auriez bon besoin. » Il fut tué à terre, ne répondit mot et continua sa promenade à plus grands pas, la tête basse comme il l'avait accoutumé quand il était embarrassé et fâché, et ne proféra pas un mot depuis le salon où cela se passa jusqu'à l'autre bout de la galerie. Au retour, il me parla d'autre chose, que je saisis avidement pour rompre la mesure sur le parlement.

Le 26 janvier, le parlement alla sur les onze heures du matin faire ses remontrances au roi en présence de M. le duc d'Orléans. Le premier président les lut tout haut : elles étaient de la dernière force contre le gouvernement, et en faveur des prétentions du parlement et par plusieurs demandes qui étaient autant d'entreprises les plus fortes. Le régent ne dit pas un mot ; le roi, que son chancelier leur rendrait sa réponse ; le chancelier, que lorsque le roi aurait assemblé son conseil il leur enverrait ses ordres auxquels il espérait (terme bien chétif et bien faible) qu'ils obéiraient sans remise.

Le soir même, M. le duc d'Orléans fit répandre force copies de lettres patentes enregistrées au parlement le 21 février 1641, Louis XIII présent, qui réduisent le parlement aux termes de son devoir et de son institution de simple cour de justice pour juger les procès entre les sujets du roi, sans pouvoir prétendre à plus, et singulièrement à entrer, ni se mêler en sorte quelconque, du gouvernement de l'état ni d'aucune de ses parties : cette défense et réduction, appuyée de citations de pareilles du roi Jean, François Ier, Charles IX et plusieurs pareilles ordonnances du même Louis XIII. On aurait pu et dû y en ajouter de Louis XIV, surtout lorsqu'il alla seoir au parlement en habit gris, une houssine à la main, dont il le menaça en parlant bien à lui.

Il a fallu faire tout de suite le récit des premières démarches publiques du parlement, pour n'en pas interrompre un autre, dont l'événement éclata le lendemain que le premier président eut rendu compte au parlement de ses remontrances, c'est-à-dire le 28 janvier, surlendemain du jour qu'il les avait été lire au roi aux Tuileries.

A mesure que le régent se trouvait plus embarrassé, il se rapprochait de moi sur les gens et les matières sur lesquelles on l'avait mis en garde. Il m'avait parlé plus d'une fois du duc de Noailles et du chancelier, avant la séance de la Roquette, de la jalousie du premier contre Law, de l'ineptie du second en affaires d'état, de finances, du monde. Il ne m'avait pas caché son dégoût de tous les deux, et d'une union intime qui rendait en tout et pour tout le chancelier esclave volontaire du duc de Noailles. Le langage de celui-ci lui plaisait : son désinvolte, et des mœurs toujours à la mode, quelle qu'elle fût, le mettaient à l'aise avec lui. Son esprit et sa tribu si établie lui donnaient de la crainte. D'autre part, Law

et son système était ce dont il ne se pouvait déprendre par ce goût naturel des voies détournées, et par ces mines d'or que Law lui faisait voir tout ouvertes et travaillées par ses opérations. A bout d'espoir de faire compatir ensemble le duc de Noailles et Law après tout ce qu'il avait fait pour y parvenir, son malaise devint extrême quand il vit enfin qu'il fallait choisir entre les deux. Il m'en parla souvent, et j'étais instruit par Law de tout ce qui se passait là-dessus.

Quel que fût son système, il était de la meilleure foi du monde; son intérêt ne le maîtrisait point; il était vrai et simple; il avait de la droiture; il voulait marcher rondement. Il était donc doublement outré des obstacles qui lui étaient suscités à chaque pas par le duc de Noailles, et de la duplicité de sa conduite à son égard; il ne l'était pas moins des lenteurs multipliées du chancelier pour, de concert avec Noailles, arrêter et faire échouer chaque opération; il lui fallait souvent aller persuader des principaux du parlement, son premier président et celui de la chambre des comptes que Noailles suscitait, et dont il faisait peur au régent, et il arrivait que quand Law les avait persuadés, les ruses ne manquaient pas à Noailles, et les lenteurs affectées au chancelier, pour rendre inutiles les opérations qui semblaient résolues et ne trouver plus de difficulté. Law me venait conter ses chagrins et ses peines, souvent près de tout quitter, et s'allait plaindre au régent à qui il faisait toucher au doigt tous ces manéges. Le régent m'en parlait avec amertume, mais ne tirait de moi que de le plaindre de ces contrastes et des aveux de mon ignorance en finance, qui m'empêchait de lui donner aucun conseil.

Dès avant le départ de l'abbé Dubois pour l'Angleterre, pressé par Law et par son double intérêt, il avait

porté de rudes coups à Noailles auprès du régent et au chancelier par contre-coup. Son intérêt en cela était double; il commençait à tirer gros de Law. Ce qu'il en tirait demeurait dans les ténèbres; il pensait déjà au cardinalat, et au besoin qu'il aurait de forcer d'argent à Rome. C'est ce qu'il ne pouvait espérer que de Law, et cela seul l'eût entraîné; mais il en avait un autre : il voulait, comme je l'ai déjà expliqué dès lors, se préparer à gouverner seul son maître. Il fallait pour cela écarter de lui peu à peu ceux qui, de façon ou d'autre, avaient le plus de part en sa confiance. La charge des finances l'entraînait nécessairement, et lui était redoutable dans un homme tel que le duc de Noailles. Il saisit donc l'occasion de l'écarter, persuadé qu'après l'éclat de l'avoir sacrifié à Law, Noailles ne reprendrait plus de confiance, et ne serait plus un homme qu'il pût craindre.

Je savais par Law que les coups de Dubois avaient porté, et c'était ce qui le désolait de son absence. Il eût bien voulu m'engager à y suppléer; mais je connaissais trop les défiances du régent, pour me presser : il me regardait avec raison comme l'ennemi déclaré et sans mesure du duc de Noailles, mes discours à son égard auraient porté à faux. D'ailleurs je me trouvais hors d'état de me décider moi-même sur le meilleur parti à prendre pour les finances entre eux, et je ne voulais pas prendre sur moi, quelque haine que j'eusse contre Noailles, de jeter l'état et le régent entre les bras de Law, et d'un système aussi nouveau que le sien. Je laissai donc aller les choses, attentif cependant à en être bien instruit et à me tenir dans un milieu à l'égard du régent, à ne le pas refroidir de me parler là dessus avec confiance, mais surtout à ne me point avancer et à ne me point commettre. Cette conduite dura jusqu'à la séance de la Roquette,

après laquelle je vis le parti pris, et qui n'était retardé que par la faiblesse qui s'arrête toujours au moment d'exécuter.

Alors le maréchal de Villeroy s'ouvrit entièrement à moi, comme à l'ennemi du duc de Noailles, qu'il ne pouvait souffrir par le dépit de n'être qu'un vain nom dans les finances, dont Noailles avait tout le pouvoir et l'administration. Le maréchal m'apprit les bottes qu'il lui portait depuis qu'il le voyait ébranlé, et m'instruisait des divers avancements de sa chute. Pour l'entretenir à m'informer, je lui disais ce que je pouvais lui confier sans crainte de ses indiscrétions, et je voyais un homme ravi de joie, qui n'oubliait rien pour précipiter la chute de celui dont l'autorité dans les finances lui était si odieuse.

A la fin, M. le duc d'Orléans s'expliqua tout à fait avec moi, et mit en délibération à qui il donnerait les finances et les sceaux. Son objet était de disposer des finances, en sorte que Law ne trouvât plus d'obstacle en ses opérations. Law et moi avions souvent traité cette matière. Il avait eu souvent recours à d'Argenson, qui était fort entré dans ses pensées, et c'était à lui qu'il désirait les finances, parce qu'il comptait être avec lui en pleine liberté.

Argenson était un homme d'infiniment d'esprit et d'un esprit souple, qui, pour sa fortune, s'accommodait à tout. Il valait mieux, pour la naissance, que la plupart des gens de son état, et il faisait depuis longtemps la police et avec elle l'inquisition d'une manière transcendante. Il était sans frayeur du parlement qui l'avait souvent attaqué, et il avait sans cesse obligé les gens de qualité, en cachant au feu roi et à Pontchartrain des aventures de leurs enfants et parents, qui n'étaient guère que des jeunesses, mais qui les auraient perdus sans

ressource, s'il ne les eût accommodées d'autorité et subitement tiré le rideau dessus. Avec une figure effrayante, qui retraçait celle des trois juges des enfers, il s'égayait de tout avec supériorité d'esprit, et avait mis un tel ordre dans cette innombrable multitude de Paris, qu'il n'y avait nul habitant dont jour par jour il ne sût la conduite et les habitudes, avec un discernement exquis pour appesantir ou alléger sa main à chaque affaire qui se présentait, penchant toujours aux partis les plus doux avec l'art de faire trembler les plus innocents devant lui. Courageux, hardi, audacieux dans les émeutes, et par là maître du peuple. Ses mœurs tenaient beaucoup de celles qui avaient sans cesse à comparaître devant lui, et je ne sais s'il reconnaissait beaucoup d'autres divinités que celle de la fortune. Au milieu de fonctions pénibles et en apparence toutes de rigueur, l'humanité trouvait aisément grâce devant lui, et quand il était en liberté avec des amis obscurs et d'assez bas étage, auxquels il se fiait plus qu'à des gens plus relevés, il se livrait à la joie, et il était charmant dans ces compagnies. Il avait quelques lettres, mais peu ou point de capacité d'ailleurs en aucun genre, à quoi l'esprit suppléait, et une grande connaissance du monde, chose très-rare en un homme de son état.

Il s'était livré sous le feu roi aux jésuites, mais en faisant tout le moins de mal qu'il lui était possible, sous un voile de persécution qu'il se sentait nécessaire pour persécuter moins en effet, et secourir même les persécutés. Comme la fortune était sa boussole, il ménageait également le roi, les ministres, les jésuites, le public. Il avait eu l'art, comme on l'a vu en son lieu, de se faire un grand mérite auprès de M. le duc d'Orléans, alors fort maltraité de ce cordelier amené d'Espagne par Chalais, qu'il fut chargé d'interroger à la Bastille,

et M. le duc d'Orléans n'avait pu l'oublier. Depuis, il m'avait courtisé sans bassesse, sans visites, mais dans toutes les choses où il avait pu me témoigner toute son attention, et il avait bien voulu se laisser charger du temporel fort dérangé du monastère de la Visitation de Chaillot en qualité de commissaire, où madame de Saint-Simon avait une sœur d'un vrai mérite, que nous aimions fort, monastère d'ailleurs rétabli par la famille de madame la maréchale de Lorge.

Law avait trouvé beaucoup d'accès auprès de ce magistrat, qui lui-même s'en était fait auprès de l'abbé Dubois, et qui n'aimait point du tout M. de Noailles, sans être pourtant mal avec lui. Le parlement lui en voulait cruellement, dont on a vu des traits bien forts. Sa charge ne le rendait pas réconciliable avec cette compagnie, et le régent et lui avaient eu souvent besoin l'un de l'autre. De sa nature il était royal et fiscal, il tranchait, il était ennemi des longueurs, des formes inutiles ou qu'on pouvait sauter, des états neutres et flottants. Mais comme il cherchait à se concilier tout, il avait, du temps du feu roi et depuis, cultivé des liaisons avec ses bâtards, beaucoup plus étroites que nous ne nous en doutions M. le duc d'Orléans et moi.

Cette ignorance, les raisons tirées de ce qui vient d'être expliqué de son caractère et de sa conduite, beaucoup aussi l'éloignement extrême qui était entre le parlement et lui dans un temps où il s'agissait d'avoir le dessus sur cette compagnie, qui se mettait en état de dominer, me déterminèrent à lui pour les finances et pour les sceaux, afin de lui donner plus d'autorité, et au régent un garde des sceaux en sa main, ferme, hardi, et qui, pour sa propre *vade*, se trouverait intéressé à ne pas ménager le parlement. Je m'expliquai donc en sa faveur à Law qui goûta infiniment mes raisons, et au

régent à qui je les détaillai. La chose demeura entre nous trois et fut bientôt déterminée. Alors je pressai le régent de finir, dans la crainte de quelque transpiration qui déconcertât la résolution prise, et le coup à frapper fut fixé au vendredi 28 janvier pour laisser passer les remontrances du parlement au roi, dont j'ai parlé avant ceci.

Je priai le régent de me permettre d'avertir et de disposer Argenson. Ce n'était pas que je fusse en peine qu'il n'acceptât une telle décoration, mais je voulais profiter du moment pour concilier le futur garde des sceaux avec le cardinal de Noailles, et que ce prélat ne perdit au chancelier que tout le moins qu'il se pourrait. Je présentai donc au régent la nécessité de faire entendre à d'Argenson d'avance le parfait concert, pour ne rien dire de plus, qu'on souhaitait de lui dans les finances avec Law, et de corriger ce que cela pouvait avoir d'amer par l'éclat des sceaux. M. le duc d'Orléans le trouva bon, de sorte que je mandai par un billet à d'Argenson le jeudi matin de se trouver chez moi le soir même, entre sept et huit heures du soir, pour chose pressée et importante, où je l'attendrais portes fermées. Rien ne transpirait encore, et quoiqu'on commençât depuis deux fois vingt-quatre heures tout au plus à se douter de quelques nuages sur le duc de Noailles et sur le chancelier, on n'avait pas été plus avant.

Argenson se rendit chez moi à l'heure marquée. Je ne le fis pas languir. Je trouvai un homme effarouché du poids des finances, mais bien flatté de la sauce des sceaux, et assez à lui-même, dans cette extrême surprise, pour me faire bien des difficultés sur les finances, sans néanmoins risquer les sceaux. Je lui expliquai au long les volontés du régent par rapport à Law, et je ne m'expliquai pas moins nettement avec lui par rapport

au parlement et à tout ce que tout le régent comptait trouver en lui à cet égard. Law et les finances étaient conditions *sine qud non,* qu'il fallut bien passer. Pour le parlement, il pensait comme moi et comme M. le duc d'Orléans, et de ce côté-là, il était l'homme qu'il fallait. Ses lumières, la cabale en mouvement, son personnel, tout l'y portait. On peut juger de tout ce qu'il me dit de flatteur sur un honneur tel que celui des sceaux, qu'il crut avec raison me devoir, et sur lequel je fus modeste, mais toutefois en lui laissant sentir toute la part que j'y avais.

J'avais pour cela mes desseins, et, la conversation importante à peu près finie, je saisis un renouvellement de son éternelle reconnaissance et de son attachement entier pour moi, pour lui demander amitié et secours pour le cardinal de Noailles, que je lui déclarai très-nettement que je ne distinguais pas de moi-même. Nous entrâmes en matière. Je ne lui cachai pas que j'étais bien instruit de ses liaisons avec les jésuites et avec tout le parti de la Constitution, que je comprenais parfaitement que sa place le demandait sous le feu roi, mais que je sentais aussi qu'il était trop éclairé sur le fond des choses, et encore plus par tant de détails *qui* avaient passé par ses mains, pour ne porter pas un jugement sain de la chose, par rapport à la religion et à l'état, et de la violence et de la tyrannie des procédés, qui n'avaient de fondement que les plus insignes fausetés et les plus atroces friponneries : par conséquent, que les temps étant changés et lui monté à la première place tout à coup d'une fort subalterne, il ne vît, avec tant d'esprit, d'expérience et de lumières, quel était le bon parti et celui où la religion, l'état, la vérité, l'honneur le devaient attacher sans lever d'étendard, ce qui ne convenait pas à la première place de la magistrature. La

discussion là-dessus fut longue, et j'y sentis de sa part plus de discours et de compliments que de réalité. Je me persuadai que la palinodie le retenait, sa vieille et ancienne peau, ses engagements de plusieurs années, et qu'une conversation avec le cardinal de Noailles enlèverait ce que je voyais que je n'emportais pas. Je la lui demandai, et il s'y prêta de bonne grâce; mais il me pria que ce fût chez moi et le soir, pour la dérober à la connaissance du monde, et il me promit de m'avertir et de me donner le premier soir que la nouveauté de l'état où il allait entrer lui laisserait la première liberté. Nous nous séparâmes de la sorte sur les dix heures du soir, avec de grandes protestations de sa part de n'oublier jamais qu'il me devait toute son élévation et sa fortune, et dans l'attente certaine du grand événement du lendemain vendredi 28 janvier.

Ce jour-là la Vrillière, qui avait été mandé au Palais-Royal la veille au soir, assez tard, alla sur les huit heures du matin redemander les sceaux au chancelier et lui dire de la part du régent de s'en aller jusqu'à nouvel ordre en sa maison de Fresnes, sur le chemin de Paris à Meaux. Le chancelier lui dit qu'il portait un nom bien fatal aux chanceliers. Il lui demanda avec fermeté et modestie s'il ne pouvait pas voir le régent, et sur le refus, de lui écrire; la Vrillière lui dit qu'il se chargerait de la lettre. Le chancelier l'écrivit, la lut à la Vrillière, la ferma devant lui et la lui donna. De là il écrivit un billet d'avis au duc de Noailles et alla apprendre sa disgrâce à sa femme qui était en couches. Il s'en alla le lendemain à Fresnes, n'ayant laissé sa porte ouverte, a Paris, qu'à sa plus étroite famille ou amis plus intimes, et sa femme le fut trouver quand sa santé le lui permit.

Noailles, averti de la bombe par le billet du chance-

lier, ne douta plus de ce qui lui allait arriver sur les finances. Il résolut de prévenir le régent et de se mettre en situation d'en tirer bon parti. Il l'alla trouver sur-le-champ et eut la fausseté de lui demander ce que signifiaient les sceaux qu'il voyait sur la table. Le régent eut la bonté de lui dire qu'il les avait envoyé redemander au chancelier. Noailles, d'un air le plus dégagé qu'il put, lui demanda à qui il les donnait, et le régent eut la complaisance de le lui dire. Alors Noailles répliqua qu'il voyait que la cabale l'emportait et qu'il ne pouvait mieux faire que de céder et de rendre sa commission des finances. Tout de suite le régent lui dit : « Ne demandez-vous rien? — Rien du tout, répondit Noailles. — Je vous destine, ajouta le régent, une place dans le conseil de régence. — J'en ferai peu d'usage, » répondit-il arrogamment, profitant de la faiblesse du prince; et mentit bien puamment, car il vint au premier conseil de régence et n'en manqua plus aucun. Il tint sa porte fermée les premiers jours.

Un moment après, d'Argenson arriva mandé par le régent. Il rencontra le duc de Noailles dans les appartements, qui sortait; ils se saluèrent sans se parler. Il fut un peu de temps seul avec le régent. A sa sortie, il fut déclaré garde des sceaux et président des finances. Au sortir de dîner, la Vrillière lui apporta ses commissions, et sur les trois heures, il prêta son serment entre les mains du roi, en présence du régent et en public aux Tuileries, et emporta les sceaux, que le roi lui remit.

J'avais envoyé aux nouvelles au Palais-Royal, parce que j'aime à être assuré que les choses sont faites. Comme j'étais à dîner chez moi en grande compagnie, un valet de chambre d'Argenson m'apporta une lettre de lui. Il imita dans cette lettre, que j'ouvris et montrai à la compagnie, la modestie du célèbre cardinal

d'Ossat, qui devait sa fortune et sa promotion à M. de Villeroy, et à qui au sortir de chez le pape qui lui avait donné la barrette, il le manda, et pour la dernière fois lui écrivit encore monseigneur. Argenson me traita de même, et me manda qu'il venait d'être déclaré; en même temps que, prévoyant les affaires qu'il aurait toute la journée, il avait été dès le matin de bonne heure à Chaillot, et me rendait compte de ce qu'il y avait fait. Les remercîments et les marques d'attachement et de reconnaissance terminaient la lettre, et toujours monseigneur dessus et dedans.

Ainsi le chancelier fut la victime du duc de Noailles, et le bouc émissaire qui expia les péchés de son ami, et qui lui rendit tous les effets de l'innocence. Noailles se servit de lui comme d'un bouclier, et lui faisait voir et faire tout ce qui lui convenait sans ménagement aucun et sans le plus léger voile. Il abusa ainsi sans cesse de l'amitié, de la reconnaissance, de la confiance entière d'un homme de bien et d'honneur, qui, dans l'ignorance parfaite des finances et du monde, et dans les ténèbres de sa nouvelle vie, ne comptait de guide sûr que celui qui l'avait mis dans cette grande place. Elle lui a été si fatale, que, quoique je me sois étendu ailleurs sur son caractère, je ne puis me refuser d'en ramentevoir encore ici quelque chose.

Avec un des plus beaux et des plus lumineux esprits de son siècle, et c'est peu dire, vastement et profondément savant, fait exprès pour être à la tête de toutes les académies et de toutes les bibliothèques de l'Europe, et pour se faire admirer à la tête du parlement, jamais rien de si hermétiquement bouché en fait de finances, d'affaires d'état, de connaissance du monde, ni de si incapable d'y rien entendre. Le parquet, où il avait si longtemps brillé en maître, l'avait gâté pour tout le

reste par l'habitude de cet exact et parfait balancement de pour et de contre de toutes les affaires contentieuses. Sa science et ses lumières le rendaient fécond en vues; sa probité, son équité, la délicatesse de sa conscience s'y embarrassaient, en sorte que plus il examinait, plus il voyait, et moins il se déterminait. C'était pour lui un accouchement de prendre un parti sur les moindres choses. De là, devenu le père des difficultés, c'étaient des longueurs infinies. Il était arrêté tout court par les moindres vétilles, mais surtout par la fortune qui le maîtrisait plus qu'un procureur qui en vit, en sorte qu'à qui ne connaissait pas le fonds sincère et solide de sa justice, de sa piété, de l'honneur, même de la bonté dont il était pétri, et véritablement vertueux en tout, on aurait pris sa conduite pour un déni de justice, parce qu'elle en avait tous les dehors et tous les inconvénients. Telle fut la cause et la source des variations en affaires de toutes les sortes, qui du faîte de la plus grande réputation, la plus accomplie, la mieux méritée, l'a précipité dans un état si différent à cet égard, où il est tombé par degrés, et dans ce changement si prodigieux de lui-même, qui l'a rendu méconnaissable dans les points capitaux sous lesquels il est demeuré accablé, et dont sa considération et sa réputation ne se relèveront jamais, quoiqu'il n'ait jamais cessé d'être le même. Une correction, une perfection trop curieusement recherchée dans tout ce qui sort de sa plume naturellement excellente, décuple son travail, tombe dans la puérilité, dans la préférence de la justesse de la diction, sur l'exposition nette et claire des choses, dans une augmentation de longueurs insupportables. Il épuise l'art académique, se consume en des riens, et l'expédition en souffre toutes sortes de préjudices.

Un autre défaut, qui vient du préjugé, de l'habitude

de cet orgueil secret que les plus gens de bien ignorent souvent en eux, parce que l'amour-propre, si inhérent en nous, le leur sait cacher, est une prévention si étrange en faveur de tout ce qui porte robe, qu'il n'y a si petit officier de justice la plus subalterne, qui puisse avoir tort à ses yeux, ni friponnerie si avérée qui, par la forme dont il est esclave, ne trouve des échappatoires qui méritent toute sa protection. Est-il enfin à bout de raisons, on le voit qui souffre, que sa souffrance l'affermit en faveur de cette vile robe, dont l'impalliable afflige sa sensible délicatesse, sans le déprendre de la soutenir. Je dis vile robe, telle qu'un procureur du roi ou un juge royal de justice très-subalterne, dont les friponneries et les excès, demeurés à découvert, et incapables d'excuses, en trouvent dans son cœur et dans son esprit, et jusque dans sa raison et sa justice, quand elles ont perdu toute ressource d'ailleurs. Alors il se jette sur les exhortations à pardonner les choses les moins pardonnables et les plus susceptibles à recommencer de nouveau ; il allègue comme un grand malheur les conséquences du châtiment qui obscurcit tout un petit siége ; sur la nécessité de procéder dans les formes, en attaquant juridiquement ce petit officier, et quelque cher et long que cela puisse être, de se rendre partie contre lui. Ces exemples arrivent tous les jours sur les faits les plus criants, sans qu'aucunes suites qui, pour ce premier exil et première perte des sceaux, lui ont été fatales, ni aucune considération, aient jamais pu avoir aucune prise sur lui à cet égard, d'où naissent des inconvénients sans nombre, par la certitude que toute robe a sa protection que rien ne peut affaiblir. Oser se pourvoir en cassation d'arrêts des parlements, ou contester quoi que ce soit à ces compagnies en général ou en détail personnel en aucun genre, est une profanation

qui lui est insupportable, quoiqu'il ait été plus d'une fois et en face bien mal récompensé de cette espèce de culte et en pleine séance au parlement, sans que rien l'en ait pu détacher. S'il voit que, malgré ce qu'il a pu tenter pour parer, la cassation passe au conseil, il interrompt contre la règle, harangue, se rend l'avocat du parlement et de son arrêt, et cela des autres parlements comme de celui de Paris. Il reprend les voix, il intimide les maîtres des requêtes, cherche à embarrasser le rapporteur et les commissaires, il reprend les avis. Tout le conseil s'en plaint et s'accoutume à lui résister respectueusement mais fermement, et ne s'en cache pas. S'il sent enfin qu'il ne gagne rien, et que l'arrêt passe, il ne peut toutefois se résoudre à prononcer le blasphème de cassation. Il a inventé pour l'éviter une formule jusqu'à lui inconnue. Il prononce que, « sans s'arrêter à l'arrêt du parlement, etc., qui demeurera comme non avenu, etc.; » et les parlements, qui sentent et comptent sur cette vénération si loin poussée pour eux, n'ont cessé d'en abuser, et tout cela pourtant de la meilleure foi, et avec l'intégrité la plus parfaite.

On peut juger de là combien Daguesseau était peu propre à soutenir l'autorité royale résidente dans un régent, contre les entreprises du parlement; et je ne craindrai point de le dire, combien, à l'entrée de ces mouvements, qui annonçaient tant de choses, il était important de renvoyer ce premier magistrat, d'ailleurs si digne de toute autre place, mais si peu propre à la première de son état, où le duc de Noailles l'avait bombardé en un instant, uniquement pour soi, en abusant en cela, comme en bien d'autres choses, de la facilité du régent, qui, ébloui de la grande réputation de celui qu'il lui proposa à l'instant de la vacance, l'en crut sur sa parole, sans connaissance de celui qu'il mettait à

subitement dans une place si importante. Ce prince n'avait guère tardé à se repentir d'un choix si brusque, dont il s'était enivré d'abord; mais il fut sensible au cri public, à la louange du chancelier, et à le plaindre.

Toute la robe, vivement intéressée à un chef qui était véritablement idolâtre d'elle, et tout ce qui cabalait d'ailleurs contre le régent, aidés des échos qui répètent tout ce qu'ils entendent, élevèrent d'autant plus Daguesseau que le contre-coup naturel portait davantage en aigre censure contre le régent et contre son gouvernement. Il avait bien et longtemps combattu avant de se résoudre à ce tour de force. Il n'y était venu qu'à la dernière extrémité. Épuisé de l'avoir fait et abattu, de la manière dont il était reçu du monde, il retomba dans sa faiblesse naturelle à l'égard de l'autre parti. L'esprit et la tribu de Noailles lui firent peur. Non content d'avoir mis le duc de Noailles dans le conseil de régence, quoique le véritable criminel, tandis qu'il exilait le chancelier et ne lui ôtait les sceaux que pour avoir été l'esclave de Noailles, il jeta tout de suite à la tête de ce dernier la survivance de sa charge et de ses gouvernements pour son fils à la jaquette, qui n'avait pas encore cinq ans, lui fut obligé d'avoir bien voulu l'accepter, et ne lui marqua jamais tant de considération et d'amitié. Si le public s'irrita de la disgrâce du chancelier, il ne se scandalisa pas moins aigrement des grâces prodiguées au duc de Noailles, et n'applaudit dans tout cet événement qu'à lui voir ôter les finances où il s'était extrêmement fait haïr de tout ce même public et des particuliers. Mais il tenait le bon bout encore. Les propos le touchèrent peu, et il a montré par toute la suite de sa vie et par son propre exemple, le peu de cas qu'on peut et doit faire de sa réputation, qu'il a sans cesse vendue pour ce qu'il a estimé être plus réel.

Par une suite nécessaire, Rouillé du Coudray, qui avait été son bras droit et souvent son conducteur dans les finances, n'y put être conservé. Depuis assez longtemps, il n'y faisait presque plus rien que continuer à se faire mépriser et détester par ses brutalités et ses continuelles indécences, abruti par le vin et par toutes sortes de débauches. Il s'y plongea de plus en plus depuis qu'il n'eut plus l'occupation des finances, et acheva ainsi une assez longue vie dans les vices dont il faisait trophée, laissant admirer qu'avec une capacité très-médiocre, une grossièreté et une brutalité extrême, une indécence continuelle qui n'avait honte de rien, il fût devenu sous le feu roi directeur des finances, et conseiller d'état, et depuis, tout-puissant dans les finances, et le tout, comme on l'a vu, par la protection de MM. de Noailles père et fils. Il eut, en quittant les finances, 12,000 livres de pension.

Machault, maître des requêtes, eut la police dont il fit la moindre de ses occupations, sur le pied plus que scabreux où Argenson l'avait mise. Aussi n'y satisfit-il ni soi ni le régent, et n'y put demeurer longtemps. C'était un homme intègre et capable, exact et dur, magistrat depuis les pieds jusqu'à la tête, fantasque et bourru, qui ne se radoucissait qu'avec des créatures de mauvaise vie, dont il ne se laissait jamais manquer.

Châteauneuf, revenant de Hollande où il avait très-bien servi, et qui avait une pension de 6,000 livres, en eut une pareille en augmentation, une place de conseiller honoraire au parlement, et promesse de la seconde place de conseiller d'état qui vaquerait, la parole de la première étant engagée à Bernage, qui allait intendant en Languedoc, en la place de Basville.

Torcy eut 150,000 livres d'augmentation de brevet de retenue, ce qui lui en fit un de 400,000 livres sur la

charge des postes, et maria sa seconde fille assez tristement à Du Plessis-Châtillon.

Le duc d'Albret, occupé à se marier à une fille de Barbésieux, malgré toute cette famille, et à y intéresser le régent, en obtint une augmentation d'appointements et une de brevet de retenue de 100,000 livres sur son gouvernement d'Auvergne.

CHAPITRE CDLXXXI.

M. le duc de Chartres entre au conseil de régence et de guerre sans y opiner. — Entreprises du parlement. — Mort et dépouille de Simiane et du grand fauconnier des Marais. — Madame assiste scandaleusement à la thèse de l'abbé de Saint-Albin. — Ballet du roi qui se dégoûte de ce plaisir. — M. et madame la duchesse de Lorraine à Paris. — Bassesse de courtisan du duc de Lorraine. — M. le Duc et ensuite madame la duchesse de Berry donnent une fête à M. et à madame de Lorraine. — Insolence de Magny punie. — Quel il était et ce qu'il devint. — M. de Lorraine va voir plaider à la grand'-chambre, puis la Bastille et dîner chez le maréchal de Villeroy. — Objet et moyens du duc de Lorraine dans son voyage. — Ce que j'en dis au régent. — Altesse royale, et pourquoi et quand accordée au duc de Savoie. — Le régent entraîné à tout accorder au duc de Lorraine. — Caractère de Saint-Contest nommé pour faire le traité avec le duc de Lorraine. — Misère du conseil de régence. — Le régent, ne pouvant vaincre ma résistance, me prie de m'absenter du conseil de régence le jour où ce traité y sera porté. — Le traité passe sans difficulté au conseil et ensuite au parlement. — Départ de M. et de madame de Lorraine. — Audacieuse conduite du duc de Lorraine qui ne voit point le roi. — Prétentions rejetées de deux autres princes. — Bagatelles entre M. le duc d'Orléans et moi. — Madame de Sabran. — Quelle. — Son bon mot au régent. — Sa conduite avec ses maîtresses.

M. le duc d'Orléans, à l'insu de tout le monde, mena le 30 janvier M. son fils au conseil de régence, auquel

il fit un petit compliment, et dit qu'il n'opinerait point, qu'il venait seulement pour apprendre. Je n'ai point su qui lui donna ce conseil prématuré, qui n'a pas rendu grand fruit. Il le mena le lendemain au conseil de guerre. M. le Duc y faisait une tracasserie au maréchal de Villars sur la liasse de ce conseil qu'il portait au régent, lequel, par son goût pour les *mezzo termine*, régla qu'elle ne lui serait plus portée, et qu'il irait au conseil de guerre tous les quinze jours où il lui serait rendu compte de ce qui s'y serait fait pendant la quinzaine.

Il envoya en ce même temps d'Effiat au premier président, donna des audiences au premier président seul, puis à lui et aux gens du roi ensemble; enfin, une le 7 février aux députés du parlement, qui, par la bouche du premier président, attaquèrent fort les divers conseils, comme embarrassant et allongeant les affaires, matière fort étrangère au parlement, où même elle avait passé le jour de la régence. Ils ne laissèrent pas d'être traités plus que fort honnêtement.

Simiane, l'un des deux premiers gentilshommes de la chambre de M. le duc d'Orléans, mourut, et sa charge fut donnée à son frère. Il avait eu à la mort de Grignan, son beau-père, l'unique lieutenance générale de Provence, de 27,000 livres de rente, et un brevet de retenue de 200,000 livres, et ne laissa point d'enfants. Un mois après elle fut donnée à Brancas, devenu longtemps après grand d'Espagne et maréchal de France, qui était de mes amis, et pour le fils duquel j'en obtins la survivance dans la suite. Des Marais, grand fauconnier, mourut en ce même temps jeune et obscur : on a vu en son lieu comment son fils enfant avait eu sa survivance.

M. le duc d'Orléans avait de la comédienne Florence un bâtard qu'il n'a jamais reconnu et à qui néanmoins il a fait une grande fortune dans l'église. Il le faisait ap-

peler l'abbé de Saint-Albin. Madame, si ennemie des bâtards et de toute bâtardise, s'était prise d'amitié pour celui-là avec tant de caprice, qu'à l'occasion d'une thèse qu'il soutint en Sorbonne, elle y donna le spectacle le plus scandaleux et le plus nouveau, et en lieu où jamais femme, si grande qu'elle pût être, n'était entrée ni ne l'avait imaginé. Telle était la suite de cette princesse. Toute la cour et la ville furent invitées à la thèse et y affluèrent. Conflans, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, en fit les honneurs, et tout s'y passa de ce côté-là comme si M. le duc de Chartres l'eût soutenue. Madame y alla en pompe, reçue et conduite à sa portière par le cardinal de Noailles, sa croix portée devant lui. Madame se plaça sur une estrade qu'on lui avait préparée dans un fauteuil. Les cardinaux évêques et tout ce qui y vint de distingué se placèrent sur des siéges à dos, au lieu de fauteuils. M. le duc et madame la duchesse d'Orléans furent les seuls qui n'y allèrent pas, et moi je n'y allai pas non plus. Cette singulière scène fit un grand bruit dans le monde; jamais M. le duc d'Orléans et moi ne nous en sommes parlé.

Le maréchal de Villeroy, adorateur du feu roi jusque dans les bagatelles et très-attentif à les faire imiter au roi de bonne heure, lui fit danser un ballet, plaisir qui n'était pas encore de son âge, et lui ôta pour toute sa vie, par cette précipitation, le goût des bals, des ballets, des spectacles et des fêtes, quoique ce divertissement eût tout le succès qu'on s'y pût proposer; mais le roi se trouva excédé de l'apprendre, d'essayer des habits, encore plus de le danser en public.

Le duc de Lorraine, tout tourné et dévoué qu'il fût à la cour de Vienne, n'était pas homme à négliger les avantages qu'il pourrait tirer de la facilité du régent dont il avait l'honneur d'être beau-frère, de l'amitié ten-

dre de ce prince pour une sœur avec qui il avait été élevé, de sa faiblesse pour Madame, qui n'avait à l'allemande des yeux que pour son gendre et pour sa grandeur. Ce qu'il avait éprouvé là-dessus au voyage qu'il avait fait pour rendre au feu roi son hommage pour le duché de Bar, lui devint une raison décisive d'en faire un second à Paris, sous l'étrange incognito du nom du comte de Blamont pour voiler tout ce à quoi il ne pouvait atteindre.

Cette petite cour arriva de très-grande heure, le vendredi 18 février, rencontrée au-deçà de Bondi par Madame, qui avait dans son carrosse M. le duc et madame la duchesse d'Orléans, M. le duc de Chartres et mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène. Elle y fit monter M. et madame de Lorraine qui, n'étant point incognito par son rang décidé de petite-fille de France, et de rang égal à madame la duchesse d'Orléans qui lui fit les honneurs du carrosse de Madame, se mit au fond avec elle. Madame la duchesse d'Orléans sur le devant avec M. de Chartres et mademoiselle de Valois, où M. le duc d'Orléans n'eût pu tenir en troisième avec elle, qui se mit à une portière et le duc de Lorraine à l'autre.

Ils arrivèrent et logèrent au Palais-Royal dans l'appartement de la reine-mère, que M. le duc de Chartres leur céda. Un moment après ils allèrent tous à l'Opéra dans la grande loge de Madame, d'où M. le duc d'Orléans mena le duc de Lorraine voir un moment madame la duchesse de Berry dans la sienne, et le ramena dans la loge de Madame. Au sortir de l'Opéra, madame la duchesse de Lorraine vit quelques moments du monde dans son appartement, où elle avait trouvé en arrivant une commode pleine des plus riches galanteries, qui fut un présent de madame la duchesse de Berry, et force

belles dentelles, qui en fut un de madame la duchesse d'Orléans. Elle descendit chez elle, où il y eut grand jeu et grand souper. Avant de se retirer, madame de Lorraine vit d'une loge le bal de l'Opéra. Le dîner fut toujours chez Madame et le souper chez madame la duchesse d'Orléans, où M. le duc d'Orléans soupa fort rarement et ne dînait point. Il prenait du chocolat, entre une heure et deux heures après midi, devant tout le monde : c'était l'heure la plus commode de le voir. C'est ce qui a dérangé l'heure du dîner depuis, et les dérangements une fois établis ne se réforment plus. Le lendemain de leur arrivée ils virent la comédie italienne sur le théâtre de l'Opéra, après quoi M. le duc d'Orléans les mena au Luxembourg voir madame la duchesse de Berry, où la visite se passa debout.

Le dimanche, Madame mena madame la duchesse de Lorraine aux Tuileries. Le roi, qui dînait, se leva de table et alla embrasser madame la duchesse de Lorraine. Il se remit à table, et elles le virent dîner de dessus leurs tabourets. Lorsque le roi sortit de table elles s'en allèrent dîner chez Madame, où le duc de Lorraine les attendait. Ensuite Madame mena madame de Lorraine aux Carmélites du faubourg Saint-Germain, où madame la duchesse de Berry se trouva, qui y avait un appartement. Le lundi après dîner, madame la duchesse de Lorraine alla voir madame la grande-duchesse, et le lendemain toutes les princesses du sang, qui toutes l'avaient vue chez elle, se masqua après souper, et alla en bas au bal de l'Opéra. Il y eut toujours beaucoup de dames aux soupers avec elle chez madame la duchesse d'Orléans.

Le jeudi 24 février, le roi fut au Palais-Royal voir madame la duchesse de Lorraine. M. de Lorraine, qui n'oubliait rien pour plaire au régent et pour en obtenir

ce qu'il se proposait, lui demanda pour le chevalier d'Orléans la lieutenance générale de Provence. Cela ne déplut pas au régent, mais il répondit qu'il avait d'autres vues.

Le samedi 26 février, il y eut un banquet superbe à l'hôtel de Condé pour M. le duc et madame la duchesse de Lorraine. M. le Duc y avait invité grand nombre de dames, qui toutes furent extrêmement parées et madame de Lorraine aussi. Il y eut beaucoup de tables, toutes magnifiquement servies en gras et en maigre. Ce fut une nouveauté que ce mélange, qui fit quelque bruit. On se masqua après-souper.

Le lundi 28 février, madame la duchesse de Berry donna le soir à M. le duc et à madame la duchesse de Lorraine la plus splendide et la plus complète fête qu'il fût possible en toute espèce de magnificence et de goût. Madame de Saint-Simon, qui l'ordonna toute et qui en fit les honneurs, eut tout l'honneur que de telles bagatelles peuvent apporter par le goût, le choix, l'ordre admirable avec lequel tout fut exécuté. Il y eut une table de cent vingt-cinq couverts pour les dames conviées, toutes superbement parées, et pas une en deuil, et une autre de pareil nombre de couverts pour les hommes invités. Les ambassadeurs, qui le furent tous, ne s'y voulurent pas trouver, parce qu'ils prétendirent manger à la table où seraient les princes du sang, lesquels mangèrent avec le duc de Lorraine, tous sans rang, à la table des dames où était madame la duchesse de Berry, fille de France, avec qui les ambassadeurs ne pouvaient pas manger, ni, pour en dire la vérité, M. de Lorraine non plus sous son incognito, mais qui y mangea pourtant sans difficulté. Le palais du Luxembourg était admirablement illuminé en dedans et en dehors.

Le souper fut précédé d'une musique et suivi d'un bal

en masque, où il n'y eut de confusion que lorsque madame la duchesse de Berry et madame de Lorraine en voulurent, pour s'en divertir. Tout Paris y entra masqué. Mademoiselle de Valois ne se trouva point au souper, mais au bal seulement : je n'en ai point su ni deviné la raison. Trois ou quatre personnes non invitées, et non faites pour l'être, se fourrèrent hardiment à la table des hommes. Saumery, premier maître d'hôtel de madame la duchesse de Berry, leur en dit son avis par son ordre au sortir de table. Ils ne répondirent rien et s'écoulèrent, excepté Magny, qui dit tant d'insolences que Saumery le prit à la cravate pour le conduire à madame la duchesse de Berry, et l'eût exécuté, si Magny n'eût trouvé moyen de s'en dépêtrer, et de se sauver hors du Luxembourg dans la ville, où le lendemain il continua à débiter force sottises.

Il était fils unique de Foucault, conseiller d'état, qui s'était élevé par les intendances, et qui, par un commerce de médailles, s'était fait une protection du père de la Chaise. Tous deux s'y connaissaient fort, et en avaient ramassé de belles et curieuses collections. Foucault eut ainsi le crédit de faire succéder ce fils à l'intendance de Caen, lorsqu'il la quitta pour une place de conseiller d'état. Les folies que fit Magny dans une place si sérieuse et les friponneries dont il fut convaincu furent si grossières et si fortes, qu'il fut rappelé avec ignominie, et que, n'osant plus se présenter au conseil ni espérer plus aucune fortune de ce côté-là, il se défit de sa charge de maître des requêtes, prit une épée, battit longtemps le pavé, et après la mort du roi essaya de se raccrocher par une charge d'introducteur des ambassadeurs que le baron de Breteuil lui vendit.

C'est à ce titre qu'il se fourra à table à cette fête, et que par ses insolences il se fit mettre deux jours après à

la Bastille, après que madame la duchesse de Berry en eut fait une honnêteté à Madame, parce que Foucault était chef de son conseil. Magny, au sortir de la Bastille, eut ordre de se défaire de sa charge, qui avait besoin d'un homme plus sage auprès des ministres étrangers. La rage qu'il conçut de ce qu'il méritait et qu'il était allé chercher, le jeta parmi les ennemis du gouvernement, qui faisaient alors recrue de tout, et qui trouvèrent en lui de l'esprit et beaucoup de hardiesse. Il s'embarqua en tout, et passa bientôt en Espagne. Il y fut bien reçu et bien traité, et quoiqu'il n'eût jamais été que de robe, il fut colonel, et tôt après brigadier. Je m'étends sur lui, parce que je l'y trouvai majordome de la reine. Il expédiait fort promptement ce qu'il touchait, trouvait fort mauvais de ne faire pas assez tôt fortune, et l'indigence où il se jetait lui-même. La mauvaise humeur le rendit fort impertinent, et le fit honteusement chasser, tellement qu'après la mort du régent, il repassa les Pyrénées dans l'espérance du changement des temps. Mais comme les brouillons n'étaient plus nécessaires à ceux qui les avaient recherchés pendant la vie de ce prince, Magny demeura sur le pavé, chargé de mépris et de dettes pour le malheur d'une fort honnête femme et riche, qu'il avait épousée, lorsqu'il était à Caen, et qu'il avait sucée et abandonnée. Il a depuis traîné une vie obscure et misérable, et il est retourné enfin en Espagne où le même mépris et la même indigence l'ont suivi.

M. de Lorraine alla courre le cerf à Saint-Germain avec les chiens du prince Charles. Le duc de Noailles n'eut garde de manquer cette occasion de faire sa cour au régent. Il donna à M. de Lorraine un grand retour de chasse au Val. De son côté madame la duchesse de Lorraine alla voir deux sœurs du duc d'Elbœuf, reli-

gieuses, l'une à Panthemont, l'autre fille de Sainte-Marie à la rue Saint-Jacques. Le lundi 7 mars, le duc de Lorraine alla ouïr plaider dans une des lanternes de la grand'-chambre, de là voir la Bastille, puis dîner à l'hôtel de Lesdiguières, où le maréchal de Villeroy le traita magnifiquement, avec beaucoup de dames, et leur donna une grande musique. Quelques jours après, M. de Lorraine dîna chez l'ambassadeur de l'empereur : il était là plus dans son centre. Madame la duchesse de Lorraine fut voir danser le ballet du roi, et quelques jours après voir, avec M. de Lorraine, mademoiselle sa nièce à Chelles, qui y avait pris l'habit, puis avec Madame aux Carmélites, où madame la duchesse de Berry se trouva. Madame et M. le duc d'Orléans firent chacun un présent magnifique à madame la duchesse de Lorraine, dont le séjour à Paris fut à diverses fois prolongé. Le 15 mars, madame la duchesse de Berry alla de bonne heure se baigner à Saint-Cloud ; M. le duc d'Orléans y mena madame la duchesse de Lorraine l'après-dînée. Ils soupèrent tous de fort bonne heure dans la petite maison de madame de Maré, avec elle, leur ancienne gouvernante, et ce souper fut poussé fort tard. Le duc de Lorraine avait dîné le même jour chez la comtesse d'Harcourt, dont le mari avait eu la pension de 16,000 livres de notre monnaie, qu'il donnait au feu prince Camille. M. de Lorraine fut quelques jours après voir Chantilly ; après, avec madame la duchesse de Lorraine, voir madame la princesse de Conti, fille du roi, à Choisy, et voir encore Mademoiselle à Chelles. Madame la duchesse de Lorraine, étant au Cours, y trouva le roi, et arrêta devant lui comme de raison. Le roi passa dans son carrosse sans lui rien dire. Le lendemain, le duc de Lorraine alla voir la reine d'Angleterre à Saint-Germain, et madame de Lorraine fut à la comédie française, qu'elle n'avait vue

que sur le théâtre de l'Opéra. Le même soir M. le duc d'Orléans soupa avec le duc de Lorraine au Luxembourg chez madame la duchesse de Berry. Le 29 mars, M. et madame de Lorraine allèrent voir Versailles, et le 1er avril de bonne heure voir Marly, rabattirent à Saint-Cloud, où M. le duc d'Orléans les promena fort et leur donna à souper dans la petite maison de madame de Maré, avec elle; quelques jours après M. le duc d'Orléans les mena dîner chez d'Antin.

Tout ce voyage et tous ces divers délais n'avaient d'objet que l'arrondissement de la Lorraine, dont aucun duc ne gagna jamais tant, si gros ni à si bon marché que celui-ci, et ne fut pourtant jamais si peu considérable. M. le duc d'Orléans aimait fort madame sa sœur, avec laquelle il avait été élevé et vécu jusqu'à son mariage avec le duc de Lorraine. Il avait pour Madame un respect timide, qui opérait une déférence extrême quand elle n'attaquait ni ses goûts ni ses plaisirs, et Madame, qui aimait extrêmement madame sa fille, avait une passion aveuglément allemande pour le duc de Lorraine, son gendre, pour sa famille, pour sa grandeur. Il était parfaitement bien informé de toutes ces choses; il en avait eu de grandes preuves en son premier voyage, comme on l'a vu alors. Tout Autrichien qu'il était, il avait eu grand soin de cultiver ces dispositions par toutes les attentions possibles de madame sa femme et de lui-même, et il en sut tirer le plus grand parti dans cette régence de M. le duc d'Orléans, dont il ne manqua pas la conjoncture. Ainsi dans le temps le plus mort pour lui, où sans places, sans troupes, environné, enchaîné de toutes parts par la France, il ne pouvait être d'aucun usage à qui que ce soit en aucun temps, il n'en conçut pas moins le dessein de s'étendre très-considérablement

en Champagne, et d'obtenir du roi le traitement d'altesse royale.

Pour le premier il étala de vieilles prétentions usées dans tous les temps, réprouvées même avec l'appui de l'empereur dans les divers traités de paix ; enfin anéanties par les derniers, et singulièrement par celui en vertu duquel il était rentré dans la possession de la Lorraine. Il exposa aussi des dédommagements ineptes d'injustices prétendues du temps du vieux duc Charles IV de Lorraine, dont les perfidies avaient tout mérité, et le dépouillement par la France, et bien des années de prison en Espagne, dont il ne sortit qu'à la paix des Pyrénées, dédommagement dont il ne s'était jamais parlé depuis, et que M. de Lorraine n'articula que comme une grâce qu'il espérait de l'amitié et de l'honneur de la proximité. Qui lui aurait proposé à lui-même de restituer les usurpations sans nombre faites par sa maison aux trois évêchés, et le dédommagement de tout ce qui a été arraché et démembré par leurs évêques de la maison de Lorraine et par les ducs de Lorraine aussi, et incorporé jusqu'à aujourd'hui à leur domaine, il aurait été bien confondu par les titres qui lui en pouvaient être représentés en preuves bien solides, et n'aurait pas eu la moindre défense à opposer au droit ni à apporter à la puissance, si la volonté de s'en faire justice y eût été jointe, comme elle devait et pouvait l'être dans la situation présente alors de l'Europe, et avec un prince qui, pendant les plus grands malheurs de la dernière guerre du feu roi pour la succession d'Espagne, avait, à la Guise, ourdi toutes les perfidies qu'on a vues ici en leur lieu, et les trames les plus funestes au feu roi et à la France, pour élever sa grandeur sur ses ruines, audace et trahison qui ne se devaient jamais oublier, sul-

vant la sage maxime qui a toujours rendu si redoutable la maison d'Autriche, jusque dans les temps où elle l'a paru le moins, et qui a été le plus ferme appui de sa solide grandeur et de cette espèce de dictature qu'elle a si longtemps et si utilement pour elle exercée en Europe, dont le démembrement d'Espagne n'a pu encore la dé prendre.

A l'égard du traitement, il posait un principe d'exemple dont il sentait bien tout le faux, mais qu'il entortillait et replâtrait avec souplesse, parce qu'il n'est rien de si bas que la hauteur, quand elle est grande mais impuissante, ni bassesses qu'elle ne fasse pour parvenir à ses fins. Son grand moyen était l'exemple du duc de Savoie, beau-frère comme lui de M. le duc d'Orléans, et qui n'était pas de si bonne maison, différence de traitement qu'il ne pouvait regarder que comme très-déshonorante entre deux souvrains, égaux d'ailleurs en souveraineté et en proximité, comme étant maris des deux sœurs qui par elles-mêmes avaient le traitement d'altesse royale, comme petites-filles de France, qu'il était bien dur que la duchesse de Savoie eût communiqué au duc son époux, tandis que lui demeurait privé du même avantage.

Il tâchait ainsi de parer à la réponse sur le traitement même qui se présentait naturellement à lui faire, c'est que Charles II, duc de Lorraine, gendre de Henri II, ne l'avait jamais eu ni prétendu dans le temps même de la plus grande puissance de la ligue et des plus grands efforts de Catherine de Médicis pour lui préparer la couronne de France au préjudice de son autre gendre, le véritable héritier, qui a été notre roi Henri IV. Henri, duc de Lorraine, son fils, qui épousa la sœur de Henri IV, en janvier 1599, morte sans enfants en février 1604, et qui ne devint duc de Lorraine que quatre ans après par

la mort de son père, n'eut et ne prétendit jamais ce traitement; et Charles-Léopold, père du duc de Lorraine dont il s'agit ici, reconnu duc de Lorraine par toute l'Europe (quoiqu'elle lui fût détenue par la France pour en avoir refusé la destitution à certaines conditions), qui fut un des plus grands capitaines de l'Europe, et qui rendit les plus grands services à l'empereur Léopold, dans son conseil et à la tête de ses armées, qui de plus avait l'honneur d'avoir épousé sa sœur, reine, veuve de Michel Wiesnowicski, roi de Pologne, qui en eut le traitement toute sa vie, et qu'on appelait la reine-duchesse, ce duc son mari, si grandement considéré à Vienne, n'a jamais eu ni prétendu l'altesse royale à Vienne ni ailleurs. Il est mort en 1690, et la reine-duchesse en 1697. Le duc de Lorraine, qui la prétendait maintenant, n'était pas autre que ses pères, ni plus grandement marié. La réponse était péremptoire, et c'est ce qu'il voulut parer en se fondant sur l'exemple de M. de Savoie, et se plaignant tendrement d'une distinction si flétrissante. C'était un sophisme dont il sentait bien aussi le faux, mais qu'il fournissait comme prétexte à qui le voulait aveuglément combler. Voici le fait.

Aucun duc de Savoie n'avait eu ni prétendu l'altesse royale avant le beau-frère de M. le duc d'Orléans, qui est devenu depuis roi de Sicile, puis de Sardaigne. Le fameux Charles-Emmanuel, vaincu à Suze par Louis XIII en personne, ne manquait ni de fierté ni d'audace. Il était gendre et appuyé de Philippe II, roi d'Espagne; jamais il ne l'a eue ni prétendue, non plus que le beau-frère de Louis XIII. Longtemps avant que le duc de Savoie, beau-frère de M. le duc d'Orléans, en ait montré la première prétention, il avait si bien fait valoir sa chimère de roi de Chypre, par ce qu'il valait lui-même, et par la situation importante de ses états, que ses pères et

lui avaient peu à peu continuellement agrandis, qu'il avait enfin obtenu à Rome la salle royale pour ses ambassadeurs, à Vienne le traitement pour eux d'ambassadeurs de tête couronnée, et sur ces deux grands exemples, dans toutes les cours de l'Europe, sans toutefois en avoir aucun traitement pour sa personne, et tel toujours que ses pères l'avaient eu. Il avait été lors marié longtemps sans prétendre au traitement d'altesse royale, dont la duchesse son épouse jouissait comme petite-fille de France, et qu'elle ne lui communiqua point. Mais quand il se vit en possession partout du traitement de tête couronnée par ses ambassadeurs, il commença à prétendre un traitement personnel et distingué pour lui-même et par lui-même, qui fut l'altesse royale, n'osant porter ses yeux jusqu'à la majesté. Il l'obtint peu à peu partout assez promptement, et dans la vérité il était difficile de s'en défendre, après avoir accordé à ses ambassadeurs le traitement de ceux des têtes couronnées. La chimère des ducs de Lorraine, prétendus rois de Jérusalem, n'avait pas été si heureuse. Leur faiblesse, ni la situation de leur état n'influaient en rien dans l'Europe, dont aucune cour n'avait besoin d'eux. Le duc de Savoie au contraire pouvait beaucoup à l'égard de l'Italie et de tous les princes qui y avaient ou y voulaient posséder des états, et qui y voulaient porter ou en éloigner la guerre; c'est ce qui fit toute la différence entre les chimères d'ailleurs pareilles de Chypre et de Jérusalem. Rien donc de semblable entre ces deux souverains, sinon d'avoir l'un et l'autre épousé deux petites-filles de France, sœurs de M. le duc d'Orléans, jouissant toutes deux du traitement d'altesse royale, sans que pas une des deux l'ait communiqué à son époux. Tel était l'état véritable des choses quand le duc de Lorraine crut le temps favorable, et qu'il en voulut profiter.

M. le duc d'Orléans, attaqué par les soumissions en discours et les supplications du duc de Lorraine, par les ruses et les ressorts des gens qui y étaient maîtres en dessous, tels que M. de Vaudemont et ses deux nièces, par les prières et les amitiés continuelles de madame la duchesse de Lorraine, qui d'ailleurs se fit toute à tous, avec une attention infinie, excepté pour madame du Maine, M. du Maine et le cardinal de Bissy sur lesquels elle ne se contraignit pas; enfin, emporté par l'impétuosité impérieuse de Madame, qui n'oublia journellement rien pour la grandeur de son gendre, la faiblesse succomba, mais l'exécution l'embarrassait.

Il sentit bien quelle étrange déprédation il allait faire sur la glèbe de la couronne et sur sa majesté, qui lui étaient l'une et l'autre confiées et remises en sa garde pendant la minorité, et sans le moindre prétexte. Il ne sentait pas moins ce qui s'en pourrait dire un jour. Il comprit que dans ces commencements de mouvements qu'il ne pouvait se dissimuler par la cadence de ceux de cette prétendue noblesse, du parlement et de la Bretagne, il trouverait peut-être une opposition dans le maréchal d'Huxelles, qui pouvait le faire échouer, mais que, évitant de le rendre l'artisan du traité, il le pouvait compter plus flexible quand il ne s'agirait simplement que d'opiner.

Il le cajola donc, et lui fit entendre qu'y ayant beaucoup de petites choses locales à ajuster avec le duc de Lorraine et des prétentions à discuter de sa part, il croyait que ces bagatelles, qui voulaient être épluchées, lui donneraient plus de peine qu'elles ne valaient et lui feraient perdre un temps mieux employé; que de plus il fallait quelqu'un qui fût au fait de toutes ces choses, qui par conséquent entendit à demi-mot et qui fût encore rompu dans la connaissance de la petite cour

de Lorraine; que ces raisons lui avaient fait jeter les yeux sur Saint-Contest, qui avait été si longtemps intendant de Metz, qui savait par cœur le local, les prétentions et la cour de Lorraine, qui de plus avait été troisième ambassadeur à Bade, où la paix de l'empereur, qui avait tant porté les intérêts du duc de Lorraine, et celle de l'empire avaient reçu leur dernière main, et qu'il pensait que Saint-Contest était celui qu'il pouvait choisir comme le plus instruit et le plus propre à travailler au traité, comme commissaire du roi, avec ceux du duc de Lorraine et en rendre compte après au conseil de régence.

L'affaire n'était pas assez friande pour tenter le maréchal d'Huxelles ni pour lui donner de la jalousie, ravi qu'il fût de tirer son épingle du jeu pour fronder après tout à son aise avec son ami M. du Maine, qui ne demandait pas mieux qu'à voir faire au régent des choses qu'on pût justement lui reprocher, tandis qu'il lui cherchait des crimes dans les plus innocentes, même dans les plus utiles. Huxelles approuva et mit le régent fort à l'aise.

Saint-Contest était l'homme qu'il lui fallait pour ne chercher qu'à lui plaire et ne regarder à rien par delà. Il avait de la capacité et de l'esprit, infiniment de liant, et sous un extérieur lourd, épais, grossier et simple, beaucoup de finesse et d'adresse, une oreille qui entendait à demi-mot, un désir de plaire au-dessus de tout qui ne laissa rien à souhaiter au régent ni au duc de Lorraine dans tout le cours de cette affaire, qui ne fut pas long.

Lorsqu'elle fut bien avancée, M. le duc d'Orleans, à qui il en rendait souvent compte, songea à s'assurer des principaux du conseil du régence. Les princes du sang, avides pour eux-mêmes, et d'ailleurs n'entendant rien

et ne sachant rien, n'étaient pas pour lui résister ; les bâtards pincés de si frais et redoutant pis, encore moins, outre la raison qui vient d'être touchée sur le duc de Maine; le garde des sceaux, à peine en place, ne songeait qu'à s'y conserver ; le maréchal de Villeroy, qui aurait eu là de quoi exercer dignement son amertume, était tenu de court dans cette affaire par son beau-frère le grand-écuyer, devant lequel de sa vie il n'avait osé branler. Tallard, son protégé, était d'ailleurs tenu aussi de court par les Rohan, soumis à madame de Remiremont et à madame d'Espinoy. Le duc de Noailles et son ami d'Effiat n'avaient garde de résister quand il ne s'agissait ni du parlement ni de la robe. Le matamore Villars était toujours souple comme un gant. Le maréchal d'Estrées sentait, savait, lâchait quelque demi-mot, mais mourait de peur de déplaire, et se dédommageait, ainsi que le maréchal d'Huxelles, en blâmant tout bas ce qui se faisait aux uns et aux autres, à quoi ils n'avaient pas la force de contredire le régent. La différence était qu'Estrées était fâché du mal sincèrement et en honnête homme ; Huxelles, au contraire, pour s'en donner l'honneur, verser son fiel, et quand les choses ne touchaient ni à son personnel ni à ses vues, était ravi des fautes et en riait sous cape, comme il fit en cette occasion, ainsi que M. du Maine. D'Antin était trop bas courtisan et trop mal en selle auprès du régent pour oser souffler. Pour la queue du conseil, elle n'osait donner le moindre signe de vie, sinon Torcy, quelquefois pressé de lumière et de probité, mais si rarement et avec tant de circonspection, que cela passait de bien loin la modestie.

M. le duc d'Orléans, qui n'avait pas oublié mon aventure avec lui au conseil et la convention qui l'avait suivie, que j'ai racontée, et qui se douta que je ne serais

pas aisé à persuader sur ce traité, m'en parla à trois ou quatre diverses fois avec grande affection. Je lui représentai ce que je viens d'expliquer tant sur le démembrement des parties considérables de la Champagne, que sur le traitement d'altesse royale. Je le fis souvenir que M. de Lorraine était sans aucun prétexte d'avoir à le ménager sur quoi que ce fût dans la situation particulière où il était, ni dans celle où l'Europe se trouvait alors, même où elle pût être dans la suite; il n'y avait pas si longtemps que les traités de paix d'Utrecht et de Bade avaient passé l'éponge sur toutes ces prétentions et ces dédommagements tant demandés, si appuyés de l'empereur, et toujours si constamment refusés, pour qu'il pût l'avoir oublié, et que je ne comprenais point comment il osait les faire renaître, les réaliser de sa pure et personnelle grâce, les faire monter au delà même de toute espérance, comme lorsque, avant les derniers traités de paix générale, les prétentions bonnes ou mauvaises subsistaient en leur entier; s'exposer à faire de son chef un présent aussi considérable, purement gratuit, dépouillé de toute cause, raison et prétexte, à un prince son beau-frère, sans force, sans considération, sans la plus légère apparence de droit, à abuser de sa régence aux dépens de l'état qui lui était confié, pendant la minorité d'un roi qui pourrait un jour lui en demander compte et raison, et qui ne manquerait pas de gens autour de lui qui l'y exciteraient; qu'à l'égard de l'altesse royale, dont je lui démêlai le vrai des fausses apparences dont M. de Lorraine l'embrouillait à dessein, que je comprenais aussi peu qu'il voulût avilir la majesté de la couronne, qui ne lui était pas moins confiée que l'état, et la prostituer sans cause, raison ni prétexte quelconque que sa bonne volonté de gratifier son beau-frère, en la dégradant, et en même temps la sienne propre

celle de madame sa sœur et la supériorité des princes du sang sur M. de Lorraine, en lui donnant de sa pleine et unique grâce un traitement si supérieur à celui des princes du sang, et traitement de plus qui ne pouvait leur être donné. J'allai jusqu'à lui dire qu'il y avait en lui un aveuglement qui tenait du prestige de préférer de si loin un petit prince totalement inutile et sans la moindre apparence de droit, de maison fatale à la sienne tant et toutes les fois qu'elle l'a pu, et personnellement ennemie à preuves signalées, et qui depuis ne respirait toujours que la cour de Vienne, le préférer, dis-je, et de si loin, à l'état et à la majesté de la couronne, dont lui était dépositaire, au roi, à soi-même et à sa propre maison; de hasarder les reproches que le roi lui en pourrait faire un jour, et s'exposer au qu'en-dira-t-on public dans un temps où il voyait tant de fermentation contre lui et contre son gouvernement. J'ajoutai sur l'altesse royale qu'il verrait naître la même prétention, sur cet exemple, de princes qui n'y avaient pas encore pensé, et qu'il se trouverait peut-être, par leur position et par les conjonctures, également embarrassé de satisfaire et de mécontenter.

Ces remontrances, que j'abrége, ne produisirent que de l'embarras et de la tristesse dans son esprit. S'il ne m'avait pas caché le voyage jusqu'au moment qu'il fut consenti et prêt à entreprendre, car le secret en fut généralement observé, et M. de Lorraine en avait bien ses raisons, j'aurais fait de mon mieux pour le détourner, au moins pour y faire mettre la condition expresse qu'il ne s'y ferait aucune sorte de demande, beaucoup moins de traité, et je pense bien aussi que M. le duc d'Orléans ne se douta d'aucune proposition que lorsque, après l'arrivée, elles lui furent faites. Il fit quelques tours la tête basse, et rompit après le silence en me di-

sant qu'il voulait que Saint-Contest vint chez moi me rapporter l'affaire, que je la trouverais peut-être autre que je ne pensais, et que c'était une complaisance que je ne pouvais lui refuser. Je ne le pus en effet, et tout aussitôt après que j'y eus consenti il me parla d'autre chose.

Saint-Contest était fort de mes amis; son père et son grand-père maternel, doyen du parlement, avaient toujours été fort attachés à mon père. Saint-Contest vint chez moi, rendez-vous pris. Il y passa depuis la sortie du dîner jusque dans le soir fort tard. Il y déploya tout son bien-dire en homme qui voulait plaire à M. le duc d'Orléans et lui valoir ma conquête. Tout fut détaillé, expliqué, discuté, et le plus ou moins de valeur, et d'autres conséquences de ce qu'on donnait en Champagne à incorporer pour toujours à la Lorraine en toute souveraineté. Je n'eus pas peine à reconnaître qu'il avait ordre de ne rien oublier pour me gagner, et qu'en effet il y mit aussi tous ses talents. Mais son esprit, son adresse, son accortise, ses ambages et ses finesses y échouèrent au point qu'après avoir bien tout dit et répété de part et d'autre, moi avec plus d'étendue et de force que ce que je viens d'exposer, il ne put me donner aucune sorte de raison du démembrement en Champagne, ni du traitement d'altesse royale, autre que la qualité de beau-frère de M. le duc d'Orléans, qui se trouvait régent et en état par conséquent de lui faire ces grâces. Il sourit à la fin, et par un dernier effort, espérant peut-être m'embarrasser, et par là venir à me réduire, il me demanda franchement ce que je voulais donc qu'il dît à M. le duc d'Orléans de notre conférence. « Tout ce que je viens de vous dire, répondis-je, que je ne suis ni si hardi ni si prodigue que lui à donner pour rien la substance de l'état et l'honneur du roi qui lui en demandera compte; que c'est à lui à voir ce qu'il répondra alors, et en at-

tendant, comment il soutiendra le cri public et les discours de toute l'Europe; que moi, plus timide et plus Français, plus jaloux de l'intégrité de l'état et de la majesté royale, il ne me serait pas reproché d'avoir consenti à un traité qui attaquait l'un et l'autre de gaieté de cœur, unique par ses fondements en faveur du prince du monde qui à toutes sortes de titres en méritait moins les grâces; que je m'y opposerais de toutes mes forces et de toutes mes raisons, quoique parfaitement convaincu que ce serait en vain, mais uniquement pour l'acquit de ma conscience et de mon honneur, que j'y croirais autrement fortement engagés l'un et l'autre. » Saint-Contest, effrayé de ma fermeté, me demanda si je voulais sérieusement qu'il rapportât fidèlement au régent tout ce que je venais de lui dire. Je l'assurai qu'il le pouvait, et que j'avais dit pis encore à M. le duc d'Orléans.

Saint-Contest s'en alla fort consterné et rendit compte à M. le duc d'Orléans de notre conférence. M. le duc d'Orléans m'envoya chercher et fit encore des efforts pour gagner au moins ma complaisance. Voyant qu'il n'y pouvait réussir, il me pria à la fin de ne me point trouver au conseil de régence, lorsque Saint-Contest y apporterait ce traité. Je le lui promis avec grand soulagement, car mon avis ne l'aurait pas empêché de passer et aurait fait du bruit et grand'peine à M. le duc d'Orléans. Pareille chose m'arriva, lorsque le régent eut la faiblesse d'accorder le traitement égal de majesté au roi de Danemark, et de hautes puissances aux états généraux. Il ne put me gagner, ni moi l'empêcher, et je m'absentai du conseil de régence le jour que M. le duc d'Orléans y fit passer cette dégradation de la couronne de France. Il m'avertit deux jours auparavant. Je me fis excuser par

la Vrillière à ce conseil et même au suivant, comme incommodé, pour qu'il n'y parût pas d'affectation, et je mis le régent fort à l'aise. Le traité passa au conseil, au rapport de Saint-Contest, sans la plus légère contradiction, quoique sans l'approbation de personne, où mon absence ne laissa pas d'être doucement remarquée.

Le parlement, devenu si épineux et bientôt après si fougueux, l'enregistra tout de suite le 7 avril sans la moindre ombre de difficulté. Il blessait fort le roi et l'état; mais il ne touchait ni à la bourse, ni aux chimères, ni aux prétentions de ces prétendus tuteurs de nos rois mineurs, et protecteurs du royaume et de ses peuples.

M. de Lorraine, ravi d'aise d'avoir obtenu par-dessus même ses espérances, ne voulut point partir avant l'enregistrement fait au parlement. Mais l'affaire ainsi entièrement consommée, il ne songea plus qu'à s'en aller. Sûre de l'enregistrement dès la veille, madame la duchesse de Lorraine fut aux Tuileries prendre congé du roi, qui le lendemain vint au Palais-Royal lui souhaiter un bon voyage. Elle fut ensuite dire adieu à madame la duchesse de Berry au Luxembourg, qui le même soir vint au Palais-Royal l'embrasser encore. Le lendemain 8 avril elle partit avec le duc de Lorraine, qui eut de quoi être bien content et se bien moquer de nous.

Il ne laissa pas d'être bien singulièrement étrange que le duc de Lorraine, sous le ridicule incognito de comte de Blamont, soit venu à Paris, y soit demeuré près de deux mois, logé et défrayé de tout au Palais-Royal, y ait paru au spectacle, au Cours, dans tous les lieux publics, ait été voir Versailles et Marly, ait visité la reine d'Angleterre à Saint-Germain, ait paru publiquement partout, ait reçu plusieurs fêtes, et que le roi étant dans les Tuileries pendant ces deux mois, ce beau comte de.

Blamont ne l'ait pas vu une seule fois, ni pas un prince, ni une princesse du sang; que cette audace ait été soufferte, dont l'insolence s'est fait d'autant plus remarquer, que madame la duchesse de Lorraine a rempli et reçu tous les devoirs de son rang, parce qu'il était tout certain, comme petite-fille de France; il ne fut pas moins étonnant qu'il n'y ait pas été seulement question de son hommage de Bar au roi, qui de son règne ne l'avait pas encore reçu. Mais il sembla être arrêté que tout ce voyage serait uniquement consacré à la honte et au grand dommage du roi et du royaume.

Le concours fut grand au Palais-Royal pendant ce voyage; on en crut faire sa cour au régent. M. de Lorraine voyait le monde debout chez madame la duchesse de Lorraine. Peu de gens allèrent chez lui, et encore sur la fin. C'est où je ne mis pas le pied : j'allai seulement deux fois chez madame la duchesse de Lorraine; je crus avec cela avoir rempli tout devoir. J'ai voulu couler à fond tout ce voyage de suite, pour n'avoir pas à en interrompre souvent d'autres matières. Je n'y ajouterai que peu de choses nécessaires avant que de reprendre le fil de celles que ce récit a interrompues.

M. le duc d'Orléans ne fut pas longtemps à attendre un des effets de ce qu'il avait accordé, que je lui avais prédits. Le grand-duc, gendre de Gaston, et madame la grande-duchesse, petite-fille de France, vivante, dont il avait des enfants, se crut avec raison au même droit que M. de Lorraine. Il était plus considérable que lui par l'étendue, la richesse, la position de ses états; il avait toujours été attaché à la France; il en avait donné au feu roi dans tous les temps toutes les preuves que sa sagesse et la politique lui pouvaient permettre, et quoique sa maison ne pût égaler celle de Lorraine, elle avait eu l'honneur au-dessus d'elle de donner deux reines à la

France, de la dernière desquelles la branche régnante est issue, et d'avoir les plus proches alliances avec la maison d'Autriche et la plupart des premiers princes de l'Europe, tandis que la reine Louise, fille d'un particulier cadet de Lorraine, n'avait été ni pu être épousée par Henri III que par amour et n'avait jamais eu d'enfants. Le grand-duc fit donc instance pour obtenir aussi le traitement d'altesse royale, et il n'y eut pas jusqu'au duc de Holstein-Gottorp qui ne se mit à la prétendre, fondé sur sa proche alliance avec les trois couronnes du nord. Mais ces princes n'avaient pas auprès du régent les mêmes accès du duc de Lorraine : aussi ne purent-ils réussir.

Je ne puis, à propos de ce voyage à Paris de M. et de madame de Lorraine, omettre une bagatelle, parce qu'elle ne laisse pas de montrer de plus en plus le caractère de M. le duc d'Orléans. Un jour que madame la duchesse d'Orléans était allée à Montmartre, qu'elle quitta bientôt après, me promenant seul avec M. le duc d'Orléans, dans le petit jardin du Palais-Royal, à parler d'affaires assez longtemps et qui n'étaient point du traité de Lorraine, il s'interrompit tout à coup, et se tournant à moi : « Je vais, me dit-il, vous apprendre une chose qui vous fera plaisir. » De là il me conta qu'il était las de la vie qu'il menait ; que son âge ni ses besoins ne la demandaient plus, et force choses de cette sorte ; qu'il était résolu de rompre ses soirées, de les passer honnêtement, et plus sobrement et convenablement, quelquefois chez lui, souvent chez madame la duchesse d'Orléans ; que sa santé y gagnerait, et lui du temps pour les affaires, mais qu'il ne ferait ce changement qu'après le départ de M. et de madame de Lorraine qui serait incessamment, parce qu'il crèverait

d'ennui de souper tous les soirs chez madame la duchesse d'Orléans avec eux et avec une troupe de femmes; mais que, dès qu'ils seraient partis, je pouvais compter qu'il n'y aurait plus de soupers de roués et de putains, ce furent ses propres termes, et qu'il allait mener une vie sage, raisonnable et convenable à son âge et à ce qu'il était.

J'avoue que je me sentis ravi dans mon extrême surprise par le vif intérêt que je prenais en lui. Je le lui témoignai avec effusion de cœur en le remerciant de cette confidence. Je lui dis qu'il savait que depuis bien longtemps je ne lui parlais plus de l'indécence de sa vie ni du temps qu'il y perdait, parce que j'avais reconnu que j'y perdais le mien; que je désespérais depuis longtemps qu'il pût changer de conduite; que j'en avais une grande douleur; qu'il ne pouvait ignorer à quel point je l'avais toujours désiré par tout ce qui s'était passé entre lui et moi là-dessus à bien des reprises, et qu'il pouvait juger de la surprise et de la joie qu'il me donnait. Il m'assura de plus en plus que sa résolution était bien prise, et là-dessus je pris congé parce que l'heure de sa soirée arrivait.

Dès le lendemain je sus par gens à qui les *roués* venaient de le conter, que M. le duc d'Orléans ne fut pas plutôt à table avec eux qu'il se mit à rire, à s'applaudir et à leur dire qu'il venait de m'en donner d'une bonne où j'avais donné tout de mon long. Il leur fit le récit de notre conversation, dont la joie et l'applaudissement furent merveilleux. C'est la seule fois qu'il se soit diverti à mes dépens, pour ne pas dire aux siens, dans une matière où la bourde qu'il me donna, et que j'eus la sottise de gober par une joie subite qui m'ôta la réflexion, me faisait honneur et ne lui en faisait guère. Je ne voulus

pas lui donner le plaisir de lui dire que je savais sa plaisanterie, ni de le faire souvenir de ce qu'il m'avait dit; aussi n'osa-t-il m'en parler.

Je n'ai jamais démêlé quelle fantaisie lui avait pris de me tenir ce langage pour en aller faire le conte, à moi qui depuis des années ne lui avais pas ouvert la bouche de la vie qu'il menait, dont aussi il se gardait bien de me rien dire ni de rien qui y eût trait. Bien est-il vrai que quelquefois étant seul avec ses valets confidents, il lui est assez rarement échappé quelque plainte, mais jamais devant d'autres, que je le malmenais et lui parlais durement, cela en gros, en deux mots, sans y rien ajouter d'aigre ni que j'eusse tort avec lui. Il disait vrai aussi, quelquefois, quand j'étais poussé à bout sur des déraisons ou des fautes essentielles, en affaires et en choses importantes, qui regardaient ou lui ou l'état, et qu'après encore être convenus par bonnes raisons de quelque chose d'important à éviter ou à faire, lui très-persuadé et résolu, sa faiblesse ou sa facilité me tournaient dans la main et lui arrachaient tout le contraire, que lui-même sentait comme moi tel qu'il était, et c'est une des choses qui m'a le plus cruellement exercé avec lui; mais la niche qu'il me faisait volontiers plus tête à tête que devant des tiers, et dont ma vivacité était toujours la dupe, c'était d'interrompre tout à coup un raisonnement important par un *sproposito* de bouffonnerie. Je n'y tenais point, la colère me prenait quelquefois jusqu'à vouloir m'en aller. Je lui disais que, s'il voulait plaisanter, je plaisanterais tant qu'il voudrait, mais que de mêler les choses les plus sérieuses de parties de main, de bouffonneries, cela était insupportable. Il riait de tout son cœur, et d'autant plus que cela n'étant pas rare, et moi en devant être en garde, je n'y étais jamais, et que j'avais dépit et de la chose et de

m'en laisser surprendre ; et puis il reprenait ce que nous traitions. Il faut bien que les princes se délassent et badinent quelquefois avec ceux qu'ils veulent bien traiter d'amis. Il me connaissait bien tel aussi, et quoiqu'il ne fût pas toujours content de ce qu'il appelait en ces moments dureté en moi, et que sa faiblesse, qui le faisait quelquefois cacher de moi sur des choses qu'il sentait bien que je combattrais, l'entraînât trop souvent, il ne laissait pas d'avoir pour moi toute l'amitié, l'estime, la confiance dont il était capable, *qui* surnageaient toujours aux nuages qui s'élevaient quelquefois, et aux manéges et aux attaques de ceux *de sa* plus grande faveur, comme l'abbé Dubois, Noailles, Canillac et d'autres de ses plus familiers. Ses disparates avec moi, qui étaient très-rares et toujours avec grande considération, étaient froid, bouderie, silence. Cela était toujours très-court. Il n'y tenait pas lui-même ; je m'en apercevais dans le moment; je lui demandais librement à qui il en avait et quelle friponnerie on lui avait dite; il m'avouait la chose avec amitié et il en avait honte, et je me séparais d'avec lui toujours mieux que jamais.

Le hasard m'apprit un jour ce qu'il pensait de *moi le* plus au naturel. Je le dirai ici, pour sortir une fois pour toutes de ces bagatelles. M. le duc d'Orléans, *re*tournant une après-dînée du conseil de régence des Tuileries au Palais-Royal, avec M. le duc de Chartres et *le* bailli de Conflans, lors premier gentilhomme de sa chambre, seul en tiers avec eux, se mit à parler de moi dès la cour des Tuileries, fit à M. son fils un éloge de moi tel que je ne l'ose rapporter. Je ne sais plus ce qui s'était passé au conseil ni ce qui y donna lieu. Ce que je dirai seulement, c'est qu'il insista sur son bonheur d'avoir un ami en moi aussi fidèle, aussi constant

dans tous les temps, aussi utile que je lui étais et lui avais été en tout, aussi sûr, aussi vrai, aussi désintéressé, aussi ferme, tel qu'il ne s'en trouvait point de pareil, sur qui il avait pu compter dans tous les temps, qui lui avait rendu les plus grands services, et qui lui parlait vrai, droit et franc sur tout, et sans intérêt. Cet éloge dura jusqu'à ce qu'ils missent pied à terre au Palais-Royal, disant à M. son fils qu'il voulait lui apprendre à me connaître, et le bonheur et l'appui, car tout ce qui est rapporté ici fut exactement ses termes, qu'il avait toujours trouvés dans mon amitié et dans mes conseils. Le bailli de Conflans, étonné lui-même de cette abondance, me la rendit le surlendemain sous le secret, et j'avoue que je n'ai pu l'oublier. Aussi est-il vrai que, quoi qu'on ait pu faire, et jusqu'à moi-même, par dégoût et dépit quelquefois de ce que je voyais mal faire, il est toujours revenu à moi, et presque toujours le premier, avec honte, amitié, confiance, et ne s'est jamais trouvé en aucun embarras, qu'il ne m'ait recherché, ouvert son cœur, et consulté de tout avec moi, sans néanmoins m'en avoir cru toujours, détourné après par d'autres. Cela n'arrivait pourtant pas bien souvent, et c'est après où il était honteux et embarrassé avec moi, et où quelquefois je m'échappais un peu avec lui, quand il se trouvait mal de s'être laissé aller à des avis postérieurs différents du mien ; on l'a vu souvent ici, et la suite le montrera encore.

Il n'était pas pour se contenter d'une maîtresse. Il fallait de la variété pour piquer son goût. Je n'avais non plus de commerce avec elles qu'avec ses roués. Jamais il ne m'en parlait, ni moi à lui. J'ignorais presque toujours leurs aventures. Ces roués et des valets s'empressaient de lui en présenter, et dans le nombre il se prenait toujours de quelqu'une. Madame de Sabran, Foix-

Rabat par elle, et de qui j'ai parlé lorsque sa mère eut besoin pour ses affaires de paraître quelques moments à la cour, s'était échappée d'elle pour épouser un homme d'un grand nom, mais sans biens et sans mérite qui la mit en liberté. Il n'y avait rien de si beau qu'elle, de plus régulier, de plus agréable, de plus touchant, de plus grand air et du plus noble, sans aucune affectation. L'air et les manières simples et naturelles, laissant penser qu'elle ignorait sa beauté et sa taille, qui était grande et la plus belle du monde, et quand il lui plaisait, modeste à tromper. Avec beaucoup d'esprit, elle était insinuante, plaisante, *robine*, débauchée, point méchante, charmante surtout à table. En un mot elle avait tout ce qu'il fallait à M. le duc d'Orléans, dont elle devint bientôt la maîtresse, sans préjudice des autres.

Comme elle ni son mari n'avaient rien, tout leur fut bon, et si ne firent-ils pas grande fortune. Montigny, frère de Turmenies, un des gardes du trésor royal, était un des chambellans de M. le duc d'Orléans, à 6,000 liv. d'appointements, qui le fit son premier maître d'hôtel à la mort de Matharel qui l'était. Madame de Sabran trouva que 6,000 livres de rente étaient toujours bonnes à prendre pour son mari, dont elle faisait si peu de *cas*, qu'en parlant de lui, elle ne l'appelait que son mâtin. M. le duc d'Orléans lui donna la charge qu'il paya à Montigny. C'est elle qui, soupant avec M. le duc d'Orléans et ses roués, lui dit fort plaisamment que les princes et les laquais avaient été faits de la même pâte, que Dieu avait dans la création séparée de celle dont il avait tiré tous les autres hommes.

Toutes ses maîtresses, en même temps, avaient chacune leur tour. Ce qu'il y avait d'heureux, c'est qu'elles pouvaient fort peu de chose et n'avaient part en aucun secret d'affaires, mais tiraient de l'argent, encore assez

médiocrement; le régent s'en amusait et en faisait le cas qu'il en devait faire. Retournons maintenant d'où le voyage de M. et de madame de Lorraine et ces bagatelles nous ont détournés.

CHAPITRE CDLXXXII.

Mouvement du parlement à l'occasion d'arrêts du conseil sur les billets d'état et les monnaies. — Lettres de cachet à des Bretons. — Députation et conduite du parlement de Bretagne. — Breteuil intendant de Limoges. — Conférence chez moi du cardinal de Noailles avec le garde des sceaux. — Sommes données par le régent aux abbayes de la Trappe et de Sept-Fonds. — Ma conduite à cet égard avec le duc de Noailles et M. de Sept-Fonds. — Je lie amitié avec ce dernier. — Mariage de Maurepas avec la fille de la Vrillière. — Mort de Fagon, premier médecin du feu roi. — Mort et dispositions de l'abbé d'Estrées. — Conversion admirable de la marquise de Créquy. — Cambrai donné au cardinal de la Trémoille. — Bayeux à l'abbé de Lorraine. — Promotion et confusion militaires. — J'obtiens un régiment pour le marquis de Saint-Simon qui meurt trois mois après, puis pour son frère.

Le samedi 12 février, il fut résolu au conseil de régence de faire recevoir à la monnaie les vieilles espèces et matières d'or et d'argent, et d'en prendre un sixième porté en billets d'état, dans l'espérance de remettre beaucoup d'argent dans le commerce, et de moins de perte sur les billets en faveur de qui s'en voulait défaire. On publia le lendemain deux arrêts du conseil sur la monnaie et sur les billets, qui perdirent moins dès le même jour, et presque aussitôt après, un troisième pour recevoir les louis d'or à 18 livres qui en valaient 24, et au

contraire les écus à 4 livres 10 sous qui ne valaient que 4 livres. Ces arrêts donnèrent lieu au parlement de remuer. Il résolut des remontrances et les fit au roi le 21 février : le premier président ne dit que trois mots ; il n'en fallait pas davantage pour commencer. Il y eut une autre assemblée le lendemain, qui se passa avec assez de chaleur et de bruit. On y fut mal content de la réponse vague du garde des sceaux, et la résolution y fut prise de se rassembler le premier vendredi de carême pour arrêter de nouvelles remontrances. Le premier président et les gens du roi vinrent en rendre compte au régent. Law fut l'objet de ce premier mouvement. L'assemblée projetée se tint au jour arrêté ; on ne put s'y accorder : il y eut trois différents avis. A la fin ils convinrent de nommer quatorze commissaires, dont sept de la grand'-chambre, et un de chacune des cinq chambres des enquêtes et des deux des requêtes, pour examiner ce qu'il convenait à la compagnie de dire et de demander sur cette réponse vague du garde des sceaux aux premières remontrances.

Rochefort, président à mortier du parlement de Bretagne ; Lambilly, conseiller du même parlement, et quelques gentilshommes du même pays qui s'assemblaient souvent et fort hautement chez ce président à Rennes, reçurent des lettres de cachet pour venir à Paris rendre compte de leur conduite. Il y arriva une députation du parlement de Bretagne chargée de remontrances au roi, sur le contenu desquelles ils disputèrent fort avec le garde des sceaux et envoyèrent un courrier à leur compagnie. Elle modéra les articles qui avaient causé l'envoi du courrier. Dans tout cet intervalle les gentilshommes bretons mandés et arrivés à Paris furent exilés. La conduite du parlement de Bretagne ayant paru plus respectueuse par la réforme de

ses remontrances, le garde des sceaux se chargea de les porter au régent qui, ravi de trouver occasion de douceur, permit aux gentilshommes bretons exilés et au président et au conseiller mandés à Paris, qui y étaient toujours, de retourner chez eux, et il permit aux députés du parlement de Bretagne de faire la révérence au roi et de lui présenter les remontrances dont leur compagnie les avait chargés. Tout cela ne fut pas plutôt exécuté, que le parlement de Bretagne fit de nouvelles entreprises à propos des quatre sous pour livre qu'on avait remis sur les entrées, et que le président de Rochefort et le conseiller Lambilly, renvoyés à Rennes, à condition d'aller en arrivant voir le maréchal de Montesquiou, qui commandait en Bretagne, n'y voulurent pas mettre le pied. Après quelque peu de patience, en espérance de les y réduire, et eux plus fermes que jamais, ils furent exilés, le président à Auch, le conseiller à Tulle. Cinq semaines après Brillac fit aussi des siennes. Il était premier président du parlement de Bretagne. Sa mauvaise conduite l'avait fait mander à Paris, où on le tenait exprès depuis quelque temps à se morfondre. Voyant que cela ne finissait point, il partit un beau jour et laissa une lettre pour le garde des sceaux, par laquelle il le priait de recevoir ses excuses et de les vouloir bien aussi porter à M. le duc d'Orléans de ce qu'il s'en allait à Rennes, où ses affaires domestiques l'appelaient, sans avoir pris congé. On lui dépêcha sur-le-champ une lettre de cachet par un courrier qui le rencontra à Dreux, d'où, suivant cet ordre, il prit le chemin d'une terre qu'il avait en Poitou. On ne sut ce qui le pressait de retourner en Bretagne, où il était également mal voulu et méprisé. Sa réputation, avec de l'esprit et quelque capacité, était plus qu'équivoque pour en parler modestement. Celle de sa femme ne l'é-

tait pas moins en autre genre. Elle était fort jolie, avait de l'esprit, beaucoup d'intrigue, et avait aspiré de parvenir à plaire au régent; je crois même qu'il en fut quelque chose, et rien de tout cela ne déplaisait à Brillac qui savait tirer parti de tout, et qui la laissa à Paris.

Breteuil, maître des requêtes, fils du conseiller d'état et neveu de l'introducteur des ambassadeurs, fut en ce temps-ci envoyé intendant de Limoges, une des moindres de toutes les intendances. Je le remarque ici parce qu'il y trouva sa fortune, comme on le verra en son lieu.

Le garde des sceaux ne fut pas longtemps sans me tenir parole sur la conférence que je lui avais demandée avec le cardinal de Noailles. Tous deux vinrent chez moi un soir à rendez-vous pris. Nous fûmes longtemps tous trois ensemble. On ne peut mieux dire ni mieux parler que fit le cardinal. A la politesse près, on ne peut rien dire de plus mal que furent les propos coupés et embarrassés du garde des sceaux. J'y mis du mien tout ce que je me crus permis pour réchauffer sa respectueuse glace; mais je vis clairement que le vieux levain prévalait, et qu'il ne se dépouillerait point de cette vieille peau jésuitique que l'aspect de la fortune lui avait fait revêtir sous le feu roi, et que ses fonctions de la police, c'est-à-dire de l'inquisition, avaient de plus en plus collée et encuirassée en lui. Tout ne se passa qu'honnêtement, et tout le fruit qui s'en put tirer fut que le cardinal sentit nettement à qui il avait affaire, et que je compris qu'il y aurait toujours à veiller et à être en garde contre ce magistrat dans tout ce qui regarderait les matières de Rome, le cardinal de Noailles, et les jésuites et les croupiers des deux partis.

J'eus lieu d'être plus content de Law depuis que le

duc de Noailles n'eut plus les finances. Ce fut à Law à qui j'eus affaire pour la Trappe et pour Sept-Fonds; il me facilita tout de la meilleure grâce du monde. Les paiements coulèrent régulièrement. J'avais soin à chacun de faire la part de Sept-Fonds. J'eus celui de faire ensuite comprendre cette abbaye dans un supplément que j'obtins du régent pour la Trappe, qui, pour le dire tout de suite, eut en tout 40,000 écus, et Sept-Fonds plus de 80,000 livres, ce qui sauva ces deux saintes maisons d'une ruine certaine et imminente, et les rétablit. Quelque mal et sans mesure que je fusse avec le duc de Noailles, je ne crus pas devoir oublier qu'il était le premier auteur de cette excellente œuvre, et la part qu'il prenait en l'abbaye de Sept-Fonds. Toutes les fois donc que je recevais un paiement de Law, je tirais le duc de Noailles à part au premier conseil de régence. Je lui disais ce que je venais de recevoir, et le partage que j'en venais de faire. Il me remerciait, me faisait des révérences, et je ne lui parlais ni ne le saluais jusqu'au prochain paiement. Ces colloques, quoique courts et rares, devinrent la surprise des spectateurs et la matière des spéculations. A la première fois on nous crut raccommodés. Dans la suite, on ne sut plus que penser. J'en riais et laissais raisonner. L'abbé de Sept-Fonds se trouvait à Paris : c'était à lui à qui j'envoyais sa part. Il ne s'était pas douté du supplément de la Trappe. Il l'apprit par ce que je lui en envoyai : à quoi il ne s'attendait pas, et dont il fut fort touché. Ce commerce nous fit faire connaissance ensemble qui bientôt devint une tendre et réciproque amitié. C'était un saint bien aimable. J'aurais trop de choses à en dire ici.

Le chancelier de Pontchartrain fit le mariage de Maurepas, son petit-fils, avec la fille de la Vrillière, chez qui il logeait et y apprenait son métier de secré-

taire d'état. Il a bien dépassé son maître et bien profité des leçons de son grand-père, duquel il tient beaucoup. Il exerce encore aujourd'hui cette charge avec tout l'esprit, l'agrément et la capacité possibles. Il est de plus ministre d'état. La louange pour lui serait bien médiocre, si je disais qu'il est de bien loin le meilleur que le roi ait eu dans son conseil depuis la mort de M. le duc d'Orléans. Il a eu le bonheur de trouver une femme à souhait pour l'esprit, la conduite et l'union, et d'en faire le leur l'un et l'autre. Je ne puis plus trouver que ce soit un malheur pour eux de n'avoir point d'enfants.

Fagon, perdant sa charge de premier médecin, l'unique qui se perde à la mort du roi, s'était retiré au faubourg Saint-Victor, à Paris, dans un bel appartement au Jardin-du-Roi, ou des simples et des plantes rares et médicinales, dont l'administration lui fut laissée. Il y vécut toujours très-solitaire dans l'amusement continuel des sciences et des belles-lettres, et des choses de son métier, qu'il avait toujours beaucoup aimées. Il a été ici parlé de lui si souvent qu'il n'y a rien à y ajouter, sinon qu'il mourut dans une grande piété et dans un grand âge pour une machine aussi contrefaite et aussi cacochyme qu'était la sienne, que son savoir et son incroyable sobriété avaient su conduire si loin, toujours dans le travail et dans l'étude. Il fut surprenant qu'à la liaison intime et l'entière confiance qui avait toujours été entre madame de Maintenon et lui, qui l'avait fait premier médecin et toujours soutenu sa faveur, ils ne se soient jamais vus depuis la mort du roi.

On a vu le caractère de l'abbé d'Estrées, et il a été parlé de lui et de ses emplois en plusieurs autres endroits. Il jouissait d'une belle santé dans un âge à profiter longtemps de sa fortune et de l'archevêché de Cambrai, dont il attendait les bulles, lorsqu'il fut surpris d'une inflam-

mation d'entrailles pour s'être opiniâtré à prendre, sans aucun besoin, des remèdes d'un empirique par précaution, duquel il s'était entêté. Un mieux marqué le persuada si bien que son mal n'était rien, qu'il nous donna à plusieurs un grand et bon dîner; mais sur le point de se mettre à table avec nous, ses douleurs le reprirent. Néanmoins il voulut nous voir dîner. Peu de moments après que le fruit fut servi, l'extrême changement de son visage nous pressa de le laisser en liberté de penser sérieusement à lui. Une heure après, le cardinal de Noailles, qui en fut averti, vint l'y disposer. Il eut peu pe temps à se reconnaître, mais il en profita bien. Il fit son testament de ce dont il n'avait pas encore disposé, reçut les sacrements le lendemain, et mourut la nuit suivante. Cette mort découvrit des dispositions secrètes, qui n'étaient pas nouvelles, dont son ambition et l'avidité des Noailles furent accusées. Le maréchal d'Estrées et ses sœurs furent très-scandalisés de ces dispositions de leur frère à leur insu et à leur préjudice. Leur vanité aussi n'en fut pas moins offensée de sentir qu'il eût cru devoir acheter une protection, dont leur nom et leur considération ne devaient pas avoir besoin, et dont l'alliance des Noailles, dont le maréchal d'Estrées avait épousé une, pouvait du moins exclure le paiement. Le monde rit un peu de ce petit démêlé domestique, et les Noailles, qui empochèrent gros, en rirent encore plus; mais en conservant leur proie ils n'oublièrent rien pour apaiser ce bruit, et en assez peu de temps ils y parvinrent. Outre 100,000 écus, dont les Noailles profitèrent, l'abbé d'Estrées donna 45,000 écus aux pauvres de ses abbayes, récompensa très-bien ses domestiques et fit présent de sa belle bibliothèque aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il avait logé longtemps avec son oncle, le cardinal d'Estrées, qui en était abbé.

Cette mort opéra subitement une conversion éclatante, durable, et dont les bonnes œuvres et la pénitence augmentèrent toujours avec une simplicité, une humilité, une aisance dans le peu de commerce qui fut conservé, une paix et une joie singulière parmi les plus grandes et les plus répugnantes austérités : ce fut de la marquise de Créquy, veuve sans enfants, fille du feu duc d'Aumont et de la sœur de M. de Louvois et du feu archevêque de Rheims, qui l'avait enrichie et qu'on avait soupçonné de l'avoir aimée autrement qu'en oncle, auquel l'abbé d'Estrées avait parfaitement succédé. De la plus mondaine de toutes les femmes, la plus occupée de sa personne, de la parure, de toute espèce de commodités et de magnificence et passionnée du plus gros jeu, elle devint la plus retirée, la plus modeste, la plus prodigue aux pauvres et la plus avare pour elle-même; sans cesse en prières chez elle ou à l'église; assidue aux prisons, aux cachots, aux hôpitaux, dans les plus horribles fonctions à la nature, et y a heureusement persévéré jusqu'à sa mort, qui lui a laissé bien des années de pénitence.

Je fus fâché de l'abbé d'Estrées qui était de mes amis et qui, avec quelques ridicules et un peu de fatuité, avait de bonnes choses, de l'honneur, de la sûreté, de la droiture. M. le duc d'Orléans y perdit un vrai serviteur et me témoigna d'abord son embarras sur Cambrai. Je lui conseillai de trancher court pour se délivrer des demandeurs d'une si belle place, qui par sa situation ne se devait donner qu'avec beaucoup de choix. Je lui proposai tout de suite le cardinal de la Trémoille, sans que j'eusse la moindre connaissance avec lui. Je dis au régent qu'étant chargé des affaires du roi à Rome, sans biens par lui-même et panier percé de plus, il avait besoin de beaucoup de secours en pensions ou en béné-

fices; que la richesse de celui-là suppléerait aux grâces qui coûteraient au roi; que son personnel était sans crainte et sans soupçon quand il résiderait à Cambrai, où il était apparent qu'il n'irait jamais, ainsi qu'il est arrivé. Le régent m'en crut et sur-le-champ le lui donna. Ce présent fit vaquer Bayeux qu'il avait. L'abbé de Lorraine avait depuis longtemps fort changé de vie. Il s'était fort attaché au cardinal de Noailles que M. le Grand aimait et respectait fort sans s'en être jamais contraint dans les derniers temps du feu roi. Le cardinal de Noailles désira qu'il eût Bayeux. M. et madame de Lorraine en pressèrent M. le duc d'Orléans. Il le lui donna.

Le régent, qui faisait litière de ce qui ne lui coûtait rien et trop souvent encore de ce qui lui coûtait beaucoup, fit en ce temps de paix, et au commencement de mars, une promotion de vingt-six lieutenants généraux et de trente-six maréchaux de camp. La confusion était déjà montée à tel point qu'il y eut quatre-vingts personnes qui se crurent à portée de demander l'agrément des régiments que la promotion des maréchaux de camp fit vaquer. J'eus celui de Sourches pour le marquis de Saint-Simon, que je tirai des gardes françaises, qui était déjà attaqué de la poitrine et qui mourut trois mois après, dont ce fut grand dommage, car il était plein d'honneur, de valeur, de volonté et d'application, avec une figure fort agréable et il promettait beaucoup. J'eus à toute peine le régiment pour son frère, parce que c'était un enfant encore sous le fouet au collége.

CHAPITRE CDLXXXIII.

Broglio l'aîné. — Son caractère. — Il engage le régent à un projet impossible de casernes et de magasins et à l'augmentation de la paye des troupes. — Sagesse de l'administration de Louvois. — Les chefs des conseils mis dans celui de régence sans perdre leurs places dans les leurs. — Faveurs au duc de Guiche. — Autres grâces faites à Riom. — Maupertuis. — La Chaise. — Houdicourt. — Nouvelles étrangères. — Légèreté du cardinal de Polignac qui tâche inutilement de se justifier au régent. — Désordre des heures d'Argenson. — Law et lui font seuls toute la finance. — Il obtient le tabouret pour sa femme. — Mort de Ménars, président à mortier. — Maupeou a sa charge. — Querelles domestiques du parlement suspendues par des considérations plus vastes. — Beauffremont insulte impunément les maréchaux de France, puis M. le Duc. — Catastrophe de Monasterol. — Mort de la Hire et de l'abbé Abeille. — Mort de Poirier, premier médecin du roi. — Dodart mis en sa place. — Prudente conduite du régent en cette occasion. — Caractère et infamie de Chirac.

M. le duc d'Orléans se laissa aller en même temps à deux projets pour les troupes dont il eut tout lieu de se repentir. L'aîné Broglio, gendre du feu chancelier Voysin, était un homme déshonoré sur la valeur, quoique devenu lieutenant général et directeur d'infanterie par son beau-père, déshonoré encore sur toutes sortes de chapitres. Méchant, impudent, parlant mal de tout le

monde, quoique souvent cruellement corrigé, fort menteur, audacieux à merveille, sans que les affronts qu'il avait essuyés eussent pu abaisser son air et son ton avantageux ; avec cela beaucoup d'esprit et orné, grande opinion de soi et mépris des autres, avare au dernier excès, horriblement débauché et impie, se piquait de n'avoir point de religion, en faisait des lecons. Il parlait bien, et le langage qu'il voulait tenir suivant ceux à qui il parlait et quand il lui plaisait ne manquait pas d'agrément dans la conversation et de politesse. Son intrigue et ses mœurs l'introduisirent parmi les roués, où il s'insinua si bien par la hardiesse de ses discours qu'il devint bientôt de tous les soupers et des plus familiers. On a vu que ce nom était celui que M. le duc d'Orléans donnait aux débauchés de ses soirées. Il prit si bien dans le monde que personne ne les nommait plus autrement. Quand celui-ci se trouva assez bien ancré auprès du régent et de madame la duchesse de Berry, qui soupait très-souvent avec eux, pour oser aspirer plus haut, il imagina de se tourner vers l'importance et de s'ouvrir un chemin dans le cabinet du régent et dans les affaires.

Il conçut pour cela un dessein de remédier aux friponneries des routes, des étapes et des magasins des troupes, par un projet qui ressemblait tout à fait à celui de la comédie des *Fâcheux* de Molière et à l'avis qu'un de ces fâcheux y donne de mettre toutes les côtes en ports de mer. Broglio proposa par un mémoire d'obliger toutes les villes et autres communautés qui sont sur les passages ordinaires des troupes, de construire à leurs dépens des casernes pour les loger et des magasins fournis pour leur usage, moyennant quoi plus de routes d'étapiers ni de magasiniers, et leurs friponneries insignes en effet coupées par la racine, ce qui donnerait, disait-il, un soulagement infini aux peuples, aux finances, aux

troupes. Il sentit bien qu'il avait besoin de quelqu'un de poids pour faire passer un projet si absurde. La merveille fut qu'il sut si accortement courtiser et arraisonner Puységur qu'il l'infatua de son projet.

Puységur, pétri d'honneur, abhorrait toutes ces fripponneries, qu'il avait vues sans cesse de ses yeux. Il a été parlé souvent de lui dans ces Mémoires. Il était extrêmement estimé pour sa vertu, sa valeur, sa capacité; très-considéré de M. le duc d'Orléans, qui, comme on l'a vu, l'avait mis comme un homme principal dans le conseil de guerre, et il est enfin, longtemps après, devenu maréchal de France avec l'acclamation publique.

Broglio, assuré d'un tel appui, proposa au régent son projet avec confiance et travailla plusieurs fois seul avec lui, et après avec Puységur en tiers. Il eut encore l'adresse de profiter de la défiance naturelle du régent, pour le détourner d'en parler au conseil de guerre, pour faire précipiter les ordres aux intendants des provinces pour une prompte exécution, et pour l'armer contre les représentations qu'il s'attendait bien qui lui viendraient de toutes parts, dès que ce projet serait connu. Il en coûta beaucoup en bâtiments aux villes et aux communautés, avant que les personnes employées dans les finances et dans le conseil de guerre, les plus accrédités intendants et beaucoup d'autres gens eussent pu dessiller les yeux au régent et fait abandonner une folie si ruineuse, qui tomba enfin après avoir bien fait du mal.

L'autre projet, pour lequel Broglio crut n'avoir pas besoin de second, ce fut l'augmentation de la paye des troupes telle qu'elle est aujourd'hui. Il en persuada la nécessité au régent par la grande augmentation du prix des choses les plus communes et les plus indispensables à leur subsistance, et qu'il s'en ferait adorer par une grâce si touchante, dont le bien-être le rendrait maître

des cœurs de tous les soldats. Il se gardait bien de lui dire qu'on n'avait cessé de les maltraiter et de rogner sur elles depuis la mort du roi, comme sur la partie faible et indéfendue, quoique la force et la ressource de l'état, et qui était la source de l'autorité du roi et de la sûreté de toutes les autres parties de l'état. Il se garda bien aussi de représenter la sagesse de la manutention de Louvois, transmise par son exemple à ses successeurs jusqu'à Voysin exclusivement, qui avait fait sa cour et sa bourse d'une conduite qui avait été suivie depuis, et même de plus en plus appesantie.

Louvois dès lors sentait l'exiguité de la paye des troupes et de celle des officiers. Il comprenait en même temps de quelles sommes la plus légère augmentation chargerait les finances. Pour éviter un si pesant inconvénient, et subvenir néanmoins raisonnablement à la nécessité des troupes, il les distribuait avec grande connaissance, suivant leurs besoins, en des lieux où le soldat gagnait sa vie et le cavalier se raccommodait, et, comme il en avait le dessein, il fermait les yeux à tout ce qui n'allait ni à pillage, désordre ou manque de discipline, et les remettait ainsi pour du temps, en laissant à d'autres ces mêmes secours très-effectifs quoique peu perceptibles. Il avait la même attention et les mêmes ménagements pour les officiers, qu'il rétablissait de même par les avantages des postes ou des quartiers d'hiver. C'est ce qu'il réglait lui-même et sans y paraître le moins du monde que par des ordres secrets aux intendants, etc. Il avait l'œil attentif à une exécution précise : c'est à quoi ses bureaux dressés par lui-même suppléèrent après lui sous son fils et sous Chamillart ensuite, quoique peut-être avec moins d'équité et de désintéressement. C'est ce qui prit fin par l'ignorance, la rudesse, la dureté, l'avarice de Voysin, et la parade qu'il fit au feu

roi, dans de si malheureux temps, de retrancher ce qu'il traita d'abus au profit de ses finances. C'était donc à cette sage et savante pratique de Louvois qu'il fallait revenir, au lieu de tirer et de grappiller incessamment sur les troupes dans le faux objet de soulager les finances à leurs dépens.

Personne n'eut loisir d'aviser le régent; il s'enivra du projet de Broglio, il n'en voulut partager l'honneur avec personne. La déclaration en parut subitement; elle surprit tout le monde. Les plaintes des non-consultés du conseil de guerre et de ceux des finances, du terrible poids ordinaire dont cette augmentation les surchargeait, ne purent se faire entendre qu'après le coup porté de manière à ne pouvoir s'en dédire. Le régent alors sentit toute sa faute, et n'en recueillit pas la plus légère reconnaissance des troupes, qui regardèrent ce bienfait comme dû et de nécessité.

Quand il y aurait eu de bonnes raisons pour cette pesante augmentation de dépense, si M. le duc d'Orléans m'en avait parlé, comme il ne fit point, auparavant ni après, je crois par embarras, ni moi à lui, je lui aurais représenté que ce n'était pas à un régent à charger ainsi les finances si fortement et pour toujours, mais à en représenter les raisons au roi devenu non-seulement majeur, mais en âge d'entendre et de se résoudre plus que ne le comporte l'âge précis de la majorité des rois, qui est encore assez longtemps mineure. Il sentit si bien l'inconvénient où il s'était laisser entraîner, que Broglio retomba tout à coup dans le néant dont il avait voulu s'élancer, et fut trop heureux de trouver, par la table et l'effronterie, à se raccrocher à l'état des roués qu'il avait voulu tâcher de laisser loin derrière lui, sans toutefois l'avoir quitté, et n'approcha plus du cabinet de M. le duc d'Orléans ni d'aucun particulier avec lui.

Ce prince mit incontinent après le maréchal de Villars dans le conseil de régence, sans quitter celui de guerre, pour le faire taire. Il était de mauvaise humeur de l'affaire de la liasse dont il a été parlé plus haut, et de quelques autres tracasseries qu'il avait essuyées dans le conseil de guerre. Il était piqué des deux résolutions prises sur les troupes, suggérées par Broglio, sans en avoir ouï parler. Il était secrètement de ceux qui voulaient attaquer le régent d'une manière solide. Il ne contraignit donc pas ses propos sur la folie du projet des casernes et des magasins, et sur le poids accablant pour les finances de l'augmentation de la paye. Tout en craignant de déplaire et n'osant résister à rien, la gourmette se lâchait aussi, et il parlait avec éloquence, force et une espèce d'autorité qui imposait au gros, et que le régent craignait. A peu de jours de là cet exemple obtint la même grâce, successivement, d'exemple en exemple, aux maréchaux d'Huxelles, puis d'Estrées, enfin à d'Antin aussi, sans perdre leurs places dans leurs conseils. Il ne put refuser à madame la duchesse de Berry de payer à Riom le régiment de Berry cavalerie, puis de le lui changer pour les dragons Dauphin. Il donna 10,000 liv. de pension à Maupertuis, qui avait été capitaine des mousquetaires gris, quoiqu'il eût le gouvernement de Saint-Quentin et la grand'croix de Saint-Louis. Il permit à Heudicourt de céder, par un très-vilain marché, sa charge de grand louvetier à son fils. Il accorda à la Chaise la survivance de sa charge de capitaine de la porte pour son fils, qui ne vécut pas, dont le père de la Chaise lui avait procuré 300,000 livres de brevet de retenue, et quelques jours après au duc de Guiche les survivances pour son fils aîné du régiment des gardes et de ses gouvernements, au grand déplaisir de la duchesse de Guiche, qui n'en sut rien qu'après, et qui désirait

la charge pour son second fils, qui était sa prédilection.

Ce fut ici le temps de l'arrivée de Londres à Paris de Chavigny, envoyé par l'abbé Dubois ; du départ de Nancré pour Madrid ; de la naissance, le dernier mars, à Madrid de l'infante M. A. Victoire, qui vint depuis à Paris comme future épouse du roi, qui fut le sujet de mon ambassade extraordinaire en Espagne, et qui a depuis épousé le prince du Brésil, avec qui elle vit aujourd'hui à Lisbonne, avec postérité, attendant la couronne de Portugal. C'est aussi le temps où arriva l'horrible catastrophe du czarowitz, si connue de tout le monde, toutes choses qui trouveront mieux qu'ici leur place parmi les affaires étrangères.

Le cardinal de Polignac, qui avait autrefois recommencé jusqu'à trois licences, sans en avoir pu achever aucune, et si, ce n'était pas manque de science ni d'esprit, résolut enfin de passer de l'ordre de sous-diacre, où il était demeuré jusqu'alors, dans celui de prêtrise. Je ne sais s'il imagina que cette résolution, qu'il ne tint pas secrète, donnerait du poids à ses protestations, mais il demanda en même temps une audience au régent pour se justifier de beaucoup de choses dont il était plus que soupçonné, et dont, à force d'esprit et de grâces, il espéra se bien tirer avec un prince aussi facile que l'était M. le duc d'Orléans. Ce cardinal était depuis longues années dans la plus étroite confiance de madame la duchesse du Maine, et de M. du Maine par conséquent. Leurs cabinets lui étaient de tout ce temps-là ouverts à toute heure : il était sur le pied avec eux qu'ils ne faisaient rien sans son conseil. Son frère, qui était un imbécile, qu'il gouvernait, venait de sortir de prison pour cette requête en faveur des bâtards, que lui sixième avait présentée au parlement, et qui n'avait pas été faite sans M. et madame du Maine et sans le cardinal.

On peut juger quelle put être sa justification à tout ce qui se brassait, et qu'on n'apercevait pourtant que fort imparfaitement encore, mais assez pour qu'avec le passé le régent sût à quoi s'en tenir avec M. et madame du Maine, et par conséquent avec lui, qui, depuis, ne cessa de s'enfoncer de plus en plus en leurs criminelles et pernicieuses menées.

Argenson, avec les finances et les sceaux, ne se contraignit point sur les heures. La place de la police, devenue entre ses mains une véritable inquisition universelle, l'avait accoutumé à travailler sans règle à toutes sortes d'heures du jour et de la nuit, où il était fort souvent réveillé; il ne tint point de table ni d'audience, ce qui embarrassa fort tout ce qui eut affaire à lui. Les magistrats des finances, les financiers et ses commis ne le furent pas moins. Il leur donnait le plus souvent les heures de la nuit : une, deux, trois heures du matin étaient celles qu'il leur donnait le plus souvent; j'en ai vu Fagon désolé bien des fois. M. de la Rochefoucauld, qu'il se piquait de considérer par l'ancien respect de la province, il lui donna une audience à deux heures après minuit. Il prit la coutume, qu'il garda toujours, de dîner dans son carrosse, allant de chez lui, près les Grands-Jésuites, au conseil aux Tuileries, ou travailler l'après-midi au Palais-Royal. Il était depuis longtemps ami intime de madame de Veni, prieure perpétuelle de la Madeleine, de Traisnel au faubourg Saint-Antoine. Il y avait un appartement au dehors; il avait valu beaucoup à cette maison. Il y couchait souvent étant lieutenant de police. En changeant de place, il ne changea point de coutume à cet égard; dès qu'il avait quelques moments, il y courait, il y couchait tant qu'il pouvait : il lui est arrivé plus d'une fois d'y oublier les sceaux, et d'être obligé de les y aller chercher. Cela lui faisait perdre

beaucoup de temps, ce qui, joint à la difficulté de le voir et de lui parler, causa de grands murmures. Si j'avais pu deviner cette conduite avant qu'il eût changé de place, je lui en aurais bien dit mon avis d'avance ; mais devenu ce qu'il était, il n'était plus temps : lui et Law faisaient seuls les finances.

Ils travaillaient souvent avec le régent, presque jamais tous deux ensemble avec lui et d'ordinaire tête à tête, d'où les résolutions et les expéditions suivaient sans autre forme ni consultation. Le duc de la Force, à qui le vain nom de président du conseil des finances et de celui du commerce avait été donné lorsque le duc de Noailles le quitta, n'eut plus de département. Le conseil des finances n'avait plus guère d'occupation, et le conseil de régence du samedi après dîner, l'un des deux qui étaient destinés aux affaires des finances, cessa de s'assembler, faute de matières.

Dans cette première nouveauté de faveur, Argenson en voulut profiter pour obtenir pour sa femme, sœur de Caumartin, le tabouret, à l'instar de la chancelière. On a vu comment madame Séguier l'obtint, à quelles conditions et qu'elles sont toujours les mêmes. Depuis cet événement, il n'y avait eu qu'un seul garde des sceaux marié.

C'était le second chancelier Aligre, qui les eut deux ans, à la mort du chancelier Séguier, pendant lesquels il n'y eut point de chancelier, et au bout desquels il le devint lui-même. Dans cet intervalle ni trace ni vestige quelconque que sa femme ait eu le tabouret, dont les preuves ne manqueraient pas dans la mémoire de main en main, ni par écrit sur les registres, si elle l'avait eu. Aligre apparemment n'osa tenter une extension si nouvelle. Il songeait fort à être chancelier. Il avait le pied à l'étrier pour l'être. Il aima mieux apparemment at-

tendre qu'il le fût que de s'exposer à un refus de prétention nouvelle, ou même de mettre un nuage à ses vues si apparentes et si prochaines, par un empressement mal à propos pour ce que l'office de chancelier ferait de soi-même.

Argenson, qui se voyait sur la tête un chancelier bien qu'exilé, plus jeune que lui de beaucoup, n'avait pas la même espérance, et n'eut pas aussi le ménagement d'Aligre. Il voulut profiter de la facilité du régent et de son agréable et importante situation auprès de lui, dans une primeur encore toute radieuse. Il lui représenta l'entière similitude extérieure du chancelier et du garde des sceaux; qu'il suivait de là qu'elle devait être pareille entre leurs femmes, et obtint ainsi le tabouret pour sa femme, qui en prit deux jours après possession aux mêmes conditions que la chancelière.

C'est le premier exemple de cette nouveauté, qui a servi de règle pour donner de même le tabouret longtemps depuis à la femme du garde des sceaux Chauvelin, qui en a joui, même en présence de la chancelière depuis que Daguesseau fut rappelé la seconde fois de Fresnes, et qu'il fit les fonctions de chancelier en même temps que Chauvelin faisait celles de garde des sceaux. Armenonville, qui les eut après Argenson et avant Chauvelin, était déjà veuf, et ils furent rendus au chancelier Daguesseau, à la chute de Chauvelin.

Maupeou, je le remarque parce qu'il est longtemps depuis devenu premier président, fut président à mortier à la place de Ménars, frère de madame Colbert, qui avait fait sa fortune, mort en ce temps-ci en ce beau lieu de Ménars-sur-Loire, près de Blois. C'était une très-belle figure d'homme, et un fort bon homme aussi, peu capable, mais plein d'honneur, de probité, d'équité et modeste, prodige dans un président à mortier. Le

cardinal de Rohan acheta sa précieuse bibliothèque, qui était celle du célèbre M. de Thou, qui fut pour tous les deux un meuble de fort grande montre, mais de très-peu d'usage.

Les enregistrements faits par la grand'chambre seule du rétablissement des 4 sous pour livre et du traité de Lorraine, causèrent une grande rumeur dans les enquêtes et requêtes, qui prétendent être appelées aux enregistrements et qui s'en prirent avec chaleur au premier président. Ces chambres arrêtèrent entre elles que tous les conseillers des enquêtes et requêtes s'abstiendraient d'aller chez lui sans des cas indispensables qui n'arrivent presque jamais. Elles s'assemblèrent plusieurs fois entre elles, et elles entrèrent en la grand'chambre où le président Lamoignon se trouva présider, firent leurs protestations, et les laissèrent par écrit sur le bureau du greffier, à qui il fut défendu après de les mettre dans les registres, tant il est commode d'être juge et partie. Après bien du vacarme domestique, des souplesses du premier président et divers manéges, de plus vastes vues imposèrent à la fin la suspension ordinaire de cette querelle qui se renouvelle assez souvent.

La grand'chambre les laisse crier à moins que quelque intérêt plus grand, comme il arriva alors, ne l'oblige à les ménager. La grand'chambre a des prétentions, les autres chambres s'en offensent et ne prétendent pas être moins que la grand'chambre, parties intégrantes du parlement, sans l'avis desquelles rien ne doit être censé enregistré par leur commune compagnie à toutes qui est le parlement. La grand'chambre répond que c'est à elle qu'il appartient de les faire, puisque c'est chez elle qu'ils se font. Celles-ci répliquent que le local ne donne à la grand'chambre aucun droit privatif aux autres chambres, puisque l'adresse de tout ce qui s'en-

voie pour être enregistré est faite à tout le parlement, qu'elles sont du corps du parlement tout comme en est la grand'chambre, laquelle n'a sur les autres chambres que la primauté de rang ; enfin que, lorsque le roi y va seoir, elles y sont toujours mandées. Le point est que la cour, qui est plus aisément maîtresse d'un petit nombre que d'un grand, et des têtes mûres et expérimentées de la grand'chambre que de la jeunesse et de la foule des autres sept chambres, favorise toujours à cet égard la prétention de la grand'chambre, et que le premier président, qui connaît mieux la grand'chambre, où il préside, que les autres sept chambres où il ne va jamais, et où il ne peut rien, tandis que c'est à lui à distribuer les procès aux conseillers de la grand'chambre, dont quantité sont avides du sac, il les manie plus aisément que tout le parlement assemblé, et par cette raison favorise pour soi-même cette même prétention de la grand'chambre contre les sept autres chambres. C'est ce qui a toujours fini cette dispute à l'avantage de la grand'chambre toutes les fois qu'elle s'est élevée, ce qui prouve continûment que ce n'est pas le tout d'avoir raison pour gagner son procès.

Une autre querelle domestique leur fait encore bien du mal, sans que l'orgueil d'aucun des prétendants en ait rien voulu rabattre, quoique chacun en sente l'extrême inconvénient, et que tous de bonne foi en gémissent. Lorsque la ruse ou le hasard fait que tous les présidents à mortier sont absents ou se retirent, c'est sans difficulté au doyen du parlement, ou s'il n'y est pas au plus ancien conseiller de la grand'chambre à présider, mais de sa place sans en changer ; mais lorsque ce cas arrive, lorsque toutes les chambres se trouvent assemblées, triple prétention, triple querelle. Le plus ancien des présidents des enquêtes veut présider. Le premier

des présidents de la première chambre des enquêtes le lui dispute comme droit de charge et non d'âge ni d'ancienneté, et le doyen du parlement, ou s'il n'y est pas, le plus ancien des conseillers de la grand'chambre présents, prétend les exclure l'un et l'autre, fondé sur ce que les présidents des chambres des enquêtes et requêtes ne sont que conseillers comme eux, quoiqu'ils aient, mais en cette qualité de conseillers, une commission pour présider en telle ou telle chambre des enquêtes ou des requêtes, ce qui ne change pas même à leur propre égard leur état inhérent, réel, fondamental et personnel de conseillers, beaucoup moins à l'égard des conseillers de la grand'chambre, où lorsque les chambres sont assemblées, ces présidents des enquêtes et requêtes ne les précèdent pas, et ne sont admis avec leurs chambres qu'en qualité de conseillers, d'où il résulte qu'ils ne peuvent jamais présider au préjudice d'aucun des conseillers de la grand'chambre.

Ce sont ces querelles domestiques qui ont toujours affaibli le parlement contre la cour, et, par exemples fréquents, cette dernière. Toutes les fois qu'on n'a pu empêcher le parlement de s'assembler sur des affaires où la cour voulait s'intéresser en faveur de matières de Rome, de jésuites, de choses ayant trait à la Constitution, et que les présidents à mortier voyaient qu'ils n'en seraient pas les maîtres, ils sortaient tous en même temps, ou pas un ne venait à l'assemblée des chambres. Ils livraient ainsi la séance à la division et à la querelle pour la présidence, et la forçaient à se lever et à s'en aller sans rien faire faute de présidence, que pas un des prétendants n'a jamais voulu céder.

Les maréchaux de France qui, par leur âge et leur union, s'étaient jusqu'à ce temps-ci assez bien soutenus, sentirent à leur tour l'humiliation du désordre dans

lequel le régent se persuadait trouver sa sûreté et sa grandeur. Les maréchaux de France qui n'étaient pas ducs s'étaient doucement unis avec ce qui avait usurpé le nom collectif de la noblesse; celle-ci pour protection et pour se parer du contraste, ceux-là pour tâcher d'en profiter. Mais cette noblesse, devenue fière de son ralliement et de la faiblesse que le régent lui avait montrée, ne tarda pas à faire sentir aux maréchaux ses amis qu'elle ne voulait rien au-dessus d'elle, tant qu'elle pourrait rapprocher le niveau. Le marquis de Beauffremont se chargea de le leur apprendre. Avec de l'esprit et de la valeur et un des premiers noms de Bourgogne, il serait difficile d'être plus hardi, plus entreprenant, plus hasardeux, plus audacieux, plus fou, qu'il l'a été toute sa vie.

Le maréchal de Villars, comme chef du conseil de guerre, écrivait aux colonels la plupart des lettres que sous le feu roi le secrétaire d'état de la guerre avait accoutumé de leur écrire, et on a vu sur quel énorme pied Louvois avait su mettre à son avantage l'inégalité extrême du style qui a duré sans exception autant que la vie du feu roi. Personne jusqu'à ce temps-ci ne s'était avisé de se plaindre des lettres du maréchal de Villars. Cette noblesse se mit tout à coup à s'en offenser, et Beauffremont, qui se trouva en avoir reçu une, lui fit une réponse si étrange qu'il en fut mis à la Bastille. Il y coucha à peine deux ou trois nuits, et en sortit se moquant de plus belle des maréchaux de France qui étaient assemblés en ce moment sur cette affaire et ne savaient pas un mot de sa sortie. Ils demandèrent au moins que Beauffremont fît des excuses au maréchal de Villars de la réponse qu'il lui avait faite, sans rien pouvoir tirer du régent. Cette poursuite dura huit jours. Je ne sais sur quel demi-mot qu'il articula mal, je crois,

pour se moquer d'eux, ils se persuadèrent que Beauffremont recevrait l'ordre qu'ils demandaient, tellement que le maréchal de Villars, prêt à partir pour Villars, l'attendit chez lui, à Paris, toute la journée, et y coucha, ayant dû s'en aller le matin, sans qu'il entendit parler de Beauffremont, qui courait les lieux publics, disant qu'il n'avait nul ordre, et se répandant sans mesure en dérisions. Les maréchaux de France demeurèrent étrangement déconcertés, au point qu'ils n'osèrent plus se plaindre ni rien dire, tandis que Beauffremont les accablait de brocards. Outre la maxime favorite du régent *divide et regna*, et de tout révolter les uns contre les autres, je crus toujours qu'il y avait du personnel de Villars, et du peu de mesure de ses propos sur les casernes et l'augmentation de la paye.

Quand le régent se fut bien diverti six bonnes semaines de ce scandale public, il fit trouver Beauffremont au Palais-Royal un matin que le maréchal de Villars y travaillait avec lui, le fit entrer, et sans autre façon dit au maréchal que M. de Beauffremont n'avait jamais prétendu lui manquer, qu'il en était caution pour lui, et qu'il fallait oublier de part et d'autre toutes ces petites tracasseries, et tout de suite renvoya Beauffremont, qui sortit riant comme un fou, sans que le maréchal ni lui eussent proféré une seule parole. On peut juger du dépit du maréchal et de MM. ses confrères. Je crois pourtant que Beauffremont eut ordre de se taire et de ne pas pousser les choses plus loin, car il ne parla plus. Il pouvait être content de tout ce qu'il avait débité, et d'en sortir de cette étrange façon.

Les ducs ne prirent aucune part en cette querelle. Quelques-uns en rirent. Il était raisonnable que les maréchaux de France eussent aussi leur tour.

Ce n'est pas à moi à paraphraser cette conduite de

M. le duc d'Orléans à l'égard d'un office de la couronne, dont le caractère distinctif est de juger l'honneur de la noblesse et d'officiers qui ne le peuvent devenir que par leur sang, leurs services et leur mérite, et qui ne peuvent être que des personnages dans l'état. Comme il était grand maître en *mezzo termine*, et qu'il voulut toujours favoriser des gens sans mesure, dont le rameutement ne tendait qu'à le culbuter, comme il y parut bientôt, il régla que toutes les lettres désormais seraient en style de mémoire, contenant les ordres à donner, les réponses et les choses à faire, qui seraient signées Villars, et avec lui Biron pour l'infanterie, Lévi pour la cavalerie, et Coigny pour les dragons.

Beauffremont, victorieux des maréchaux de France, le voulut être bientôt après des princes du sang. On vit, moins de deux mois après, les preuves de ses menées en Bourgogne contre le service du roi, et le rang, le crédit et l'autorité de M. le Duc, gouverneur de cette province, qui en était allé tenir les états. Il en rapporta quantité de lettres que Beauffremont y avait écrites dans cet esprit, sans aucun détour, partie surprises, partie livrées par ceux qui les avaient reçues. M. le Duc ne les cacha pas à son retour, ni les plaintes qu'il en porta à M. le duc d'Orléans, mais dont il ne fut autre chose. Les maréchaux de France rirent tout bas à leur tour de se trouver en si bonne compagnie.

Il a été parlé ici plus d'une fois de Monasterol, envoyé de l'électeur de Bavière, qui a été bien des années avec toute sa confiance à Paris, qu'il quittait fort rarement pour faire quelques courts voyages vers son maître. On a parlé aussi de la belle femme qu'il avait épousée, veuve de la Chétardie, frère du curé de Saint-Sulpice, si bien avec madame de Maintenon, qui n'influait pas sur la conduite de cette belle-sœur, dont

le fils a longtemps fait tant de bruit en Russie, où il fut de la part du roi par deux fois. Monasterol était un Piémontais dont la famille, assez médiocre, s'était transplantée en Bavière comme quelques autres italiennes. C'était un homme fort agréable, toujours bien mis, souvent paré, d'un esprit très-médiocre, mais doux, liant, poli, cherchant à plaire, fort galant, qui, en fête, en chère, en meubles, en équipages et en bijoux, vivait dans le plus surprenant luxe, et jouait le plus gros jeu du monde. Sa femme, encore plus splendide, augmenta encore sa dépense, et mêla un peu sa compagnie qui auparavant n'était que du meilleur de la cour et de la ville. On ne pouvait comprendre comment un homme de soi si peu avantagé de biens, et ministre d'un prince si longtemps sans états, pouvait soutenir, et tant d'années, un état si généralement magnifique. Il payait tout avec exactitude, et passait pour un fort honnête homme. Outre les affaires dont il était chargé, il l'était encore des pécuniaires de l'électeur en subsides, pensions, etc., qui allaient tous les ans à de grandes sommes que son prince tirait de la France. Peu à peu ses comptes languirent. Ceux que l'électeur employa dans ses finances, depuis qu'il fut rétabli, songèrent sérieusement à en réparer les ruines, et voulurent voir clair à la longue administration de celles qui avaient passé et qui continuaient à passer par Monasterol. Il tira de longue tant qu'il put, aidé même de la protection et de la pleine confiance de son maître; mais à la fin ce prince fut si pressé par ses ministres, qu'il envoya des ordres positifs à Monasterol de venir rendre compte à Munich de toute sa gestion. Alors il n'y eut plus moyen de reculer davantage. Monasterol, d'un air serein, publia que son voyage serait court, laissa sa femme et presque toute sa maison à Paris, et partit. Arrivé à Munich, il

fallut compter : autres délais. Le soupçon qu'ils donnè-
rent fit presser davantage ; à bout, et acculé, il se tir
d'affaire un matin par un coup de pistolet qu'il se donn
dans la tête dans sa chambre. Il laissa des dettes san
nombre, rien pour les payer, et des comptes en déso
dre qui firent voir à quel excès il avait abusé et tromp
la confiance et la facilité de l'électeur. Ce prince, qui l'
vait toujours aimé, voulut encore étouffer la catastr
phe, et fit courir le bruit que Monasterol était mort su
bitement. Sa veuve se trouva bien étonnée, promptemen
abandonnée, et réduite au plus petit pied d'une vi
qu'elle a depuis menée fort obscure.

La Hire, connu par toute l'Europe pour un des plu
grands astronomes qu'il y ait eu depuis longtemps,
mourut à l'Observatoire à près de quatre-vingts ans,
jusque alors dans une continuelle et parfaite santé d
corps et d'esprit ; l'abbé Abeille, presque en même *temps*,
assez âgé : c'était un homme d'esprit et de beaucoup d
lettres, qui l'avaient mis dans l'Académie française,
qui avait des mœurs, de la religion, de la probité, de la
franchise, beaucoup de douceur, de liant, de modestie
et un grand désintéressement, avec une naïveté et une
liberté charmantes. Il s'était attaché de bonne heure
au maréchal de Luxembourg qu'il suivit en toutes ses
campagnes, qui l'avait mis dans le grand monde et dans
les meilleures compagnies, où il se fit toujours désirer,
et dont il ne se laissa point gâter. M. le prince de Conti
l'aimait fort. M. de Luxembourg lui avait fait donner
des bénéfices. Après sa mort, il demeura avec la même
confiance chez M. de Luxembourg, son fils, où *il est*
mort regretté de beaucoup de gens considérables et de
tout ce qui le connaissait. C'était en effet un des meil-
leurs hommes du monde, pour qui j'avais pris de l'a-
mitié, et lui pour moi, pendant la campagne de 1694,

que ma séparation éclatante d'avec M. de Luxembourg sur notre procès de préséance n'avait pu interrompre.

Poirier, premier médecin du roi, mourut presque subitement. M. le duc d'Orléans déclara aussitôt au duc du Maine et au maréchal de Villeroy qu'ils pouvaient lui choisir un successeur; qu'il ne voulait s'en mêler en aucune façon; qu'il approuverait leur choix quel qu'il fût; qu'il donnait seulement l'exclusion à deux hommes, à Chirac pour l'un, et Boudin pour l'autre, qui avait été premier médecin de Monseigneur, puis de madame la Dauphine, et duquel j'ai parlé ici quelquefois. J'avais fort exhorté M. le duc d'Orléans à toute cette conduite. Il était d'une part trop inutile à ses intérêts, de l'autre trop délicat pour lui de se mêler du choix d'un premier médecin, dans la position où il était et à toutes les infamies qu'on avait répandues contre lui à la mort de nos princes, et qu'on ne cessait de renouveler de temps en temps. Cette même raison fut la cause des deux exclusions qu'il donna à Chirac, son médecin de confiance, qu'il avait toujours gardé auprès de lui depuis qu'il l'avait pris en Languedoc, allant commander l'armée d'Italie. A l'égard de Boudin, je fis souvenir M. le duc d'Orléans des propos énormes et sans mesure qu'il avait eu l'audace de répandre partout, tête levée, lors des pertes dont la France ne se relèvera jamais, et qui lui tournèrent la tête pour son intérêt particulier, auquel il était sordidement attaché; et qu'il était de tout temps, comme il l'était encore, vendu à tous ceux qui lui étaient le plus opposés, et en faisait gloire, outre que c'était un grand intrigant, de beaucoup d'esprit, fort gâté et très-audacieux. Ces exclusions firent tomber le choix sur Dodart, qui avait été médecin des enfants de France, et qui avait eu auparavant d'autres emplois de médecin à la cour.

C'était un fort honnête homme, de mœurs bonnes et douces, éloigné de manéges et d'intrigues, d'esprit et de capacité fort médiocres, et modeste. Il était fils d'un très-savant et fort saint homme, qui avait été médecin du prince et de la princesse de Conti-Martinozzi, et qui l'était demeuré jusqu'à sa mort de la princesse de Conti, fille du roi, qui avait toujours grande envie de le chasser de la cour pour son grand attachement à Port-Royal, sans avoir jamais pu trouver prise sur la sagesse de sa conduite. Madame la princesse de Conti, qui avait en lui toute confiance, indépendamment de celle de sa santé, et qui ne faisait presque que de le perdre, porta fort son fils à la place de premier médecin.

Poirier n'avait pas eu le temps, depuis la mort de Fagon, de prendre la direction du jardin des simples. Je fus surpris que Chirac vint un matin chez moi, car je ne crois pas qu'alors je lui eusse jamais parlé ni presque rencontré. Ce fut pour me prier de lui faire donner cette direction. Il me dit qu'avec le bien qu'il avait, et en effet il était extrêmement riche, ce n'était pas pour augmenter son revenu, mais au contraire pour y mettre du sien. Il me peignit si bien l'extrême abandon de l'entretien de tant de plantes curieuses et rares et de tant de choses utiles à la médecine, qu'on devait avoir soin d'y démontrer et d'y composer, qu'un premier médecin, tout occupé de la cour, ne pouvait maintenir dans la règle, encore moins les réparer au point où tout y était tombé, qu'il me persuada que l'utilité publique demandait qu'un autre en fût chargé. Il ajouta que, par devoir et par goût, il prendrait tout le soin nécessaire au rétablissement, à l'entretien et au bon ordre d'un lieu qui, tenu comme il le devait être, honorait la capitale et instruisait médecins, savants et curieux; qu'il serait plus à portée que nul autre d'y faire venir de toutes parts et élever les

plantes les plus intéressantes et les plus rares, par les ordres de M. le duc d'Orléans, tant de choses, enfin, que je lui demandai seulement pourquoi, ayant la confiance de son maître, il ne s'adressait pas directement à lui. Il me satisfit là-dessus, car il avait beaucoup de langage, d'éloquence, de tour, d'art et de finesse. C'était le plus savant médecin de son temps, en théorie et en pratique, et, de l'aveu de tous ses confrères et de ceux de la première réputation, leur maître à tous, devant qui ils étaient tous en respect comme des écoliers, et lui avec eux en pleine autorité comme un autre Esculape. C'est ce que personne n'ignorait; mais ce que je ne sus que depuis et ce que l'expérience m'apprit aussi dans la suite, c'est que l'avarice le rongeait en nageant dans les biens; que l'honneur, la probité, peut-être la religion lui étaient inconnus, et que son audace était à l'épreuve de tout. Il sentait que son maître le connaissait, et il voulait s'appuyer auprès de lui de qui ne le connaissait pas pour emporter ce qu'il désirait et ce qu'il n'osait espérer de soi-même. J'en parlai deux jours après à M. le duc d'Orléans, qui me l'accorda après quelque résistance. Oncques depuis n'ai-je ouï parler de Chirac; mais, ce qu'il fit de pis, c'est qu'il ne mit rien au jardin des simples, n'y entretint quoi que ce soit, en tira pour lui la quintessence, le dévasta, et en mourant le laissa en friche, en sorte qu'il fallut le refaire et le rétablir comme en entier. J'aurai lieu ailleurs de parler encore de lui.

FIN DU VINGT-NEUVIEME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

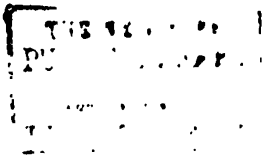

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Donley Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

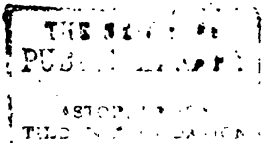
THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XXX.

PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1833

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CDLXXXIV.

Mort de la duchesse de Vendôme. — Adresse et ruses pour l'obscure garde de son corps. — Le grand prieur sert à la cène pour la dernière fois. — Prétention condamnée du cardinal de Polignac. — Madame la Princesse et ses deux filles visitées par le roi. — Douglas obscur, misérable, fugitif. — Madame la duchesse de Berry parle fort mal à propos au maréchal de Villars, se hasarde de faire sortir madame de Clermont de l'Opéra, etc., se raccommode bientôt après avec elle et avec madame de Beauvau. — L'abbé de Saint-Pierre publie un livre qui le fait exclure de l'Académie. — Incendie au Petit-Pont, à Paris. — Mort et caractère de madame de Castries. — Madame d'Espinay dame d'atours de madame la duchesse d'Orléans en sa place. — Mort de la reine d'Angleterre à Saint-Germain. — Mort, extraction et famille du duc de Giovenazzo.

Madame de Vendôme mourut à Paris le 11 avril de cette année, sans testament ni sacrements, de s'être blasée surtout de liqueurs fortes dont elle avait son cabinet

rempli. Elle était dans sa quarante-unième année. To ce qu'on en peut dire, c'est que ce fut une princesse d sang de moins. Elle était fort riche, parce que M. Vendôme lui avait donné tous ses biens par son contr de mariage. On a vu ici, en son lieu, de quelle manièr il se fit, lui par orgueil, elle pour s'affranchir, M. Maine pour relever d'autant la bâtardise. En deux a de mariage on peut compter au plus par jours ce qu ont été ensemble; et comme il n'y eut point d'enfan et que le grand prieur, son beau-frère, ne pouvait hér ter de rien, toute cette grande succession tomba à m dame la Princesse, dont elle était la dernière fille, et ses autres enfants.

Cette mort donna lieu à une continuation adroite et hardie des princes du sang de faire garder son corps. Jamais autres que reines, dauphines et filles de France n'avaient été gardées jusqu'à Mademoiselle, fille de Gaston, frère de Louis XIII, et de sa première femme, héritière de Montpensier, comme petite-fille de France, morte en 1693, et celle en faveur de qui ce nouveau rang de petits-fils de France fut formé comme on l'a vu, lequel tient plus du fils de France que du prince du sang. Mademoiselle de Condé étant morte le 23 octobre 1700, M. le Prince, bien plus attentif à usurper qu'aucun autre prince du sang, même que le grand prince de Condé, son père, fit doucement en sorte que quelques dames de médiocre étage gardassent le corps de mademoiselle sa fille, et à leur exemple quelque peu d'autres d'un peu de meilleur nom, mais hors de tout et de savoir ce qu'on leur faisait faire. Cette nouveauté, bien que si délicatement conduite, ne laissa pas de faire du bruit, quoique M. le Prince n'eût fait inviter les dames que de sa part, n'ayant osé le hasarder de celle du roi, et ce bruit, qui ouvrit les yeux, causa le

refus des dernières invitées. Cela fit enrayer tout court. M. le Prince se hâta de faire enterrer mademoiselle de Condé, pour couper court à l'occasion de la garder. Il profita de l'absence de Blainville, grand maître des cérémonies, qui était sur la frontière des Pays-Bas, où tout se regardait déjà, sur l'extrémité du roi d'Espagne qui mourut le 1er novembre suivant. Desgranges, un des premiers commis de Pontchartrain, était maître des cérémonies, et peu bastant pour faire à M. le Prince la plus légère résistance, qui fit glisser dans son registre ce qu'il voulut.

Sur ce fondement, les princes du sang voulurent continuer l'entreprise ; mais ils craignirent madame la Princesse qui, toute glorieuse qu'elle fût, n'était pas si hardie qu'eux, ni si confiante en leurs forces et en la sottise du public ; elle savait comme eux et mieux qu'eux, pour en avoir été témoin, que l'exemple de mademoiselle de Condé avait été une tentative hardie, adroite, ténébreuse et peu heureuse; ils se doutèrent qu'elle ne voudrait pas se commettre à une seconde. Ils s'avisèrent de la faire tonneler par Dreux, duquel j'ai eu occasion de parler assez pour n'avoir rien à ajouter, et qui n'était pas homme à manquer de faire sa cour à qui il craignait, et à ne pas courir au-devant de tout ce qui leur pouvait plaire. Ils comprirent que la timidité de madame la Princesse céderait à l'autorité d'un grand maître des cérémonies, sur le témoignage duquel elle aurait toujours, en tout cas, de quoi s'excuser ou à le faire valoir. L'expédient réussit comme ils l'avaient espéré. Néanmoins ils prirent bien garde au choix de dames qui ne pussent connaître ce qu'on leur proposait, ni qui sussent se sentir, bien plus encore de s'adresser à pas une femme titrée ou même simple maréchale de France, ou encore d'un certain air dans le monde, ni

qui sussentce qu'elles étaient par leur qualité. Contents d'une récidive aussi adroite et aussi délicate, qui confirmait la première entreprise au premier petit bruit qu'ils en entendirent, et qui ne tarda pas, ils imitèrent la prudence de M. le Prince, et en firent cesser l'occasion tout court en se hâtant de faire enterrer le corps de madame de Vendôme.

Il fut porté le 16 avril aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques, conduit par mademoiselle de Clermont, accompagnée des duchesses de Louvigny et d'Olonne, priées par madame la Princesse et par M. le Duc, et point du tout de la part du roi. La cérémonie se passa comme celle de mademoiselle de Condé, où étaient ma mère et la duchesse de Châtillon, priées par M. le Prince, comme on l'a vu, et Dreux mit sur ses registres ce qu'il plut aux princes du sang, très-peu scrupuleux d'ailleurs sur ce qu'il y écrivait ou omettait. Il est mort depuis bien des princesses du sang, sans qu'il ait plus été parlé de la garde de pas une. Les intéressés ont jugé apparemment qu'il n'était pas à propos de la tenter davantage.

Continuons le récit des entreprises. Le jeudi saint de cette année le grand prieur servit hardiment à la cène comme les princes du sang. Cette récidive de l'inouïe nouveauté de l'année passée, contre la parole expresse du régent, fut l'effet de la même politique qui l'avait permise la première fois. Elle piquait, elle excitait ce qu'il y avait de plus grand les uns contre les autres, qui était son manége favori. Cette année fut pourtant la dernière que cette entreprise eut lieu, quelque respect, comme on l'a expliqué ailleurs, que le régent eût pour le grand prieur, qui ne se présenta pas même le lendemain matin chez le roi, à l'office pour l'adoration de la croix. A la grand'messe de ce même jeudi saint, le car-

dinal de Polignac, qui eût mieux fait d'être en son archevêché d'Auch, où il n'a mis le pied de sa vie, prétendit présenter le livre des évangiles à baiser au roi, de préférence à l'évêque de Metz, premier aumônier, parce que le grand aumônier cardinal n'y était pas. Cette dispute toute nouvelle empêcha le roi de baiser l'évangile. Deux jours après le régent décida en faveur du premier aumônier, à qui les cardinaux ne l'ont plus disputé depuis. Il est vrai aussi que depuis que je suis chevalier de l'ordre, je me suis trouvé à une fête de l'ordre où il n'y eut ni grand ni premier aumônier, où les cardinaux de Polignac et de Bissy étaient en leurs places de commandeurs, et où le cardinal de Polignac présenta au roi l'évangile à baiser, de préférence aux deux aumôniers de quartier présents en leurs places, qui ne le disputèrent pas. Ce même jeudi saint, après ténèbres, le roi alla voir madame la Princesse et mesdames ses deux filles, de Conti et du Maine, sur la mort de madame de Vendôme.

On a vu l'affreuse aventure du prétendant, échappé à Nonancourt par le courage et la sagacité de la maîtresse de la poste, à Douglas et aux autres assassins, dépêchés sous lui par Stairs après ce prince, et leur impudence après leur coup manqué. Ce Douglas était depuis tombé dans la dernière obscurité, par l'horreur de tous les honnêtes gens; mais il était souffert à Paris sous la protection de Stairs, à qui le régent ne pouvait rien refuser. Douglas, fort misérable, avait fait des dettes de nature à pouvoir être arrêté chez lui. On le tenta, il se sauva par les derrières, et Stairs s'interposa en sa faveur. Mais le répit accordé fut court, et ne servit qu'à lui donner moyen de sortir de Paris et de se cacher ailleurs. On n'en a plus ouï parler depuis, quoiqu'il ait traîné encore du temps en France son infâme et obscure

vie, qu'il aurait dû perdre entre quatre chevaux en revenant de Nonancourt. Il avait épousé à Metz une demoiselle qui avait du bien, et qu'il a laissée veuve sans enfants il y a bien des années, et presque à la mendicité.

Madame la duchesse de Berry fit presque de suite deux traits qui furent très-contradictoires, et qui montrèrent également l'excès de son orgueil et de son peu de jugement. Entraînée par les roués de M. le duc d'Orléans, avec qui, toute fille de France qu'elle était, elle soupait souvent, et dont plusieurs étaient pour se récrépir d'avec cette prétendue noblesse à qui tout était bon, se hasarda de parler chez elle, publiquement et fort mal à propos, au maréchal de Villars sur ses lettres aux colonels, dont cette prétendue noblesse s'avisait de se plaindre. On fut surpris de la sagesse et de la modération du maréchal, qui n'était pas fait pour recevoir, non pas même du régent, une réprimande publique ; cette princesse, transportée d'orgueil, qui se croyait en droit de tout, et qui n'avait pourtant pas celui de reprendre personne sur ce qui ne lui manquait pas de respect, et si encore, avec la mesure convenable aux personnes, ne comprit pas qu'elle était en cela l'instrument et le jouet d'un ramas de gens de toutes sortes, excités adroitement par M. et madame du Maine et les plus dangereux ennemis de M. le duc d'Orléans, pour le culbuter, et qui, en attendant que leurs conducteurs vissent le moment de les faire frapper au véritable but, se laissaient éblouir du beau dessein de mettre tout dans une égalité qui, en défigurant l'état, le rendant dissemblable à ce qu'il est depuis sa fondation, et à tous les autres états du monde, anéantissait tous les avantages de la grande, ancienne et véritable noblesse, ôtait les gradations, supprimait les récompenses, détruisait radi-

alement toute ambition, attaquait l autorité, le droit t la majesté du trône, réduisait tout au même niveau, t par une suite nécessaire, dans la dernière confusion, etait tout dans l'oisiveté, dans la paresse, dans le néant, vidait la cour, désertait les armées, les ambassades, etc., et ne laissait de distinctions et d'avantages qu'aux richesses, par conséquent à la bassesse, à l'avarice, à la cupidité d'en acquérir et de les conserver par toutes sortes de moyens. En même temps elle ne vit pas combien par cette folle action elle manquait de respect au roi, en usurpant, bien que sa sujette, une autorité inséparable de sa couronne, et au régent son père, unique dépositaire, comme régent, de l'autorité du roi mineur, et le seul en France qui eût caractère pour l'exercer en son nom.

Incontinent après s'être si étrangement montrée protectrice de cette écume de noblesse, elle se porta à insulter en public toute la véritable et la haute noblesse, qu'elle offensa toute en la personne de deux dames de cette qualité. On a vu comment et pourquoi mesdames de Beauvau et de Clermont-Gallerande avaient quitté les places qu'elles avaient auprès d'elle. Elle le leur pardonnait d'autant moins qu'elles en étaient fort approuvées et qu'elles et leurs maris n'en avaient pas été moins bien traités depuis par Madame, et par M. et madame la duchesse d'Orléans. Étant à l'Opéra, dans sa petite loge, elle se trouva si piquée de voir madame de Clermont vis-à-vis d'elle dans la petite loge de M. le comte de Toulouse qui n'y était pas, qu'elle envoya sur-le-champ lui défendre par Brassac, exempt de ses gardes, de se trouver jamais dans les lieux où elle serait. C'était bien en dire autant à madame de Beauvau si elle s'y fût trouvée. Aussitôt madame de Clermont sortit fort sagement de la loge et s'en alla avec la jeune

madame d'Etampes, qui s'y trouva seule avec elle. Cette action fit un grand bruit dans le monde, et fut en effet un acte de vraie souveraineté, tel qu'il n'appartient qu'au roi, qui seul a le pouvoir d'exiler et de bannir partout de sa présence. C'était attenter aussi à la liberté publique, et se mettre au-dessus de toute mesure, de toute règle, de toute loi. Les propos ne se continrent pas, mais ce fut presque tout. La princesse était fille du régent, on connaissait sa violence et toute la faiblesse de son père. Madame et lui ne laissèrent pas de lui en dire leur avis.

Après quelques jours de furie contre le scandale du public, elle ne put se dissimuler qu'elle n'en fût embarrassée. C'était dans ses embarras qu'elle s'ouvrait à madame de Saint-Simon, qui n'était point à cet opéra avec elle, et toutes deux jusqu'alors ne s'étaient pas ouvert la bouche l'une à l'autre de toute cette belle aventure. Elle connaissait la sagesse de ses conseils, quoiqu'elle les prît rarement. Elle savait combien elle était aimée et honorée dans sa maison; elle n'ignorait pas les sentiments de ces deux dames pour elle, qui, avant et depuis leur retraite, ne s'étaient pas cachées que la seule considération de madame de Saint-Simon les avait arrêtées longtemps. Madame de Saint-Simon profita de ce trouble de madame la duchesse de Berry pour lui faire sentir toute sa faute, et lui persuader de finir honnêtement et convenablement des procédés qui étaient insoutenables. Enfin elle la fit consentir à voir les deux dames et les deux maris, avec des manières, des honnêtetés et des propos qui pussent réparer tout ce qui s'était passé. Ce ne fut pas sans peine qu'elle l'amena à ce point; la manière en fut une autre. Cette espèce d'avance en public pesait trop à son orgueil. Elle voulut, pour cette première fois, éviter le Luxembourg. Il fut donc convenu

entre elles deux que madame la duchesse de Berry irait deux jours après aux Carmelites du faubourg Saint-Germain où elle avait un appartement; que madame de Saint-Simon avertirait M. et madame de Beauvau et M. et madame de Clermont; et qu'elle-même les mènerait aux Carmelites, où elle serait témoin de la réception.

Cela fut exécuté le 4 juin, six semaines après l'affaire de l'Opéra, arrivée le 25 avril. Ils entrèrent tous dans le monastère, et allèrent droit à l'appartement de madame la duchesse de Berry qui les y attendait. Chacun de son côté se posséda assez pour que l'accueil fût également obligeant et bien reçu. Les deux hommes demeurèrent peu dans le couvent, parce qu'il est très-rare que les hommes y entrent. Madame de Beauvau y fut retenue, et madame la duchesse de Berry lui fit des merveilles. Madame de Clermont se trouva lors près de Fontainebleau, chez M. le comte de Toulouse, à la Rivière, et n'en put revenir à temps. Dès qu'elle fut revenue, elle alla chez madame la duchesse de Berry, où tout se passa très-bien de part et d'autre; et depuis elles ont toutes deux été, et leurs maris, chez madame la duchesse de Berry de temps en temps.

Une fort plate chose fit alors un furieux bruit. J'ai parlé quelquefois ici des Saint-Pierre, dont l'un était premier écuyer de madame la duchesse d'Orléans; l'autre, son frère, premier aumônier de Madame. Celui-ci avait de l'esprit, des lettres et des chimères. Il était de l'Académie française depuis fort longtemps et fort rempli de lui-même, bon homme et honnête homme, pourtant grand faiseur de livres, de projets et de réformations dans la politique et dans le gouvernement en faveur du bien public. Il se crut en liberté par le changement du gouvernement et de donner l'essor à son imagination en

faveur du bien public. Il fit donc un livre qu'il intitula *la Polysinodie*, dans lequel il peignit au naturel le pouvoir despotique et souvent tyrannique que les secrétaires d'état et le contrôleur général des finances exerçaient sous le dernier règne, qu'il appela des visirs, et leurs départements des visirats, et s'espaça là-dessus avec plus de vérité que de prudence.

Dès qu'il parut, il causa un soulèvement général de tout l'ancien gouvernement et de tous ceux encore qui se flattaient d'y revenir après la régence. Les anciens courtisans du feu roi se piquèrent aux dépens d'autrui d'une reconnaissance qui ne leur coûtait rien. Le maréchal de Villeroy se signala par un vacarme épouvantable, et de gré ou de force ameuta toute la vieille cour. Hors ceux-là personne ne se scandalisait d'un ouvrage qui pouvait manquer de prudence, mais qui ne manquait en rien à la personne du feu roi, et qui n'exposait que des vérités, dont tout ce qui vivait alors avait été témoin, et dont personne ne pouvait contester l'évidence. Les académies, les autres gens de lettres, le reste du monde, s'indignèrent même et le montrèrent, que ces messieurs de la vieille cour ne pussent encore souffrir la vérité et la liberté, tant ils s'étaient accoutumés à la servitude. Mais le maréchal de Villeroy fit tant de manéges, de déclamations, de tintamarre, entraîna par ses violences tant de gens à n'oser ne pas crier en écho, que M. le duc d'Orléans, qui de longue main n'aimait pas les Saint-Pierre, et à qui le maréchal de Villeroy imposait, ne voulut pas pour eux résister à ce tumulte. L'abbé de Saint-Pierre fut donc chassé de l'Académie française malgré l'Académie, qui n'osa résister jusqu'au bout, mais de peu de maisons, dont à la vérité il en fréquentait peu de considérables. Le livre fut supprimé; mais l'Académie, profitant du goût du régent pour les *mezzo*

termine, obtint qu'il ne se ferait point d'élection, et que la place de l'abbé de Saint-Pierre ne serait point remplie, ce qui a été exécuté malgré les cris de ses persécuteurs jusqu'à sa mort.

Le feu prit, le 27 avril, au Petit-Pont. Un imprudent, cherchant quelque chose avec une chandelle dans des recoins d'un bateau de foin, l'embrasa. La frayeur qu'il ne communiquât le feu à plusieurs autres, au milieu desquels il était, le fit pousser à vau-l'eau avec précipitation. Il vint donner contre un pilier des arches de ce Petit-Pont. La flamme, qui s'élevait de dessus, prit à une des maisons du pont, et causa un assez grand incendie. Le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, les magistrats de police et beaucoup de gens y coururent. Le cardinal de Noailles y passa une partie de la nuit à faire porter chez lui quantité de malades de l'Hôtel-Dieu, dont les salles étaient en danger, et à les faire secourir chez lui en vrai pasteur et père. L'archevêché en fut tout rempli, et ses appartements ne furent point ménagés. On vit le moment que l'Hôtel-Dieu entier allait être brûlé; mais, par le bon et prompt ordre, il n'y eut que très-peu de chose de cet hôpital et une trentaine de maisons brûlées ou abattues. Les capucins s'y signalèrent très-utilement. Les cordeliers y servirent aussi fort bien. Le duc de Guiche y fit venir le régiment des gardes, qui rendit de grands devoirs, et le duc de Chaulnes fit garder les meubles et les effets par ses chevau-légers à cheval. On s'y moqua un peu du maréchal de Villars, qui y fit venir du canon pour abattre des maisons, remède qui n'eût pas été moins fâcheux que le mal sur des maisons toutes de bois et si entassées. Le maître des pompes n'y acquit pas d'honneur.

Madame de Castries, dame d'atours de madame la duchesse d'Orléans, fut trouvée le matin dans son lit

sans connaissance, qui, malgré tous les remèdes, ne revint point jusqu'à huit heures du soir, qu'elle mourut sans laisser d'enfants : elle se portait très-bien, et madame de Saint-Simon avait passé une partie du soir de la veille chez elle. Ce qui surprit davantage, c'est que ce n'était qu'esprit et âme sans presque de corps. Le sien était petit et si mince, qu'un souffle l'eût renversée. Ce fut grand dommage : j'ai parlé ailleurs d'elle et de son mari, qui, avec raison, ne s'en est jamais consolé. C'était une petite poupée manquée, foncièrement savante en tout, sans qu'il y parût jamais, mais pétillante d'esprit, souvent aussi de malice, avec toutes les façons, les grâces, et ce tour et cette sorte d'esprit et d'expressions charmantes et uniques, si vantées et si singulièrement propres aux Mortemart. Deux jours après, madame d'Espinay fut choisie pour lui succéder. Un laquais de madame de Castries, l'apprenant dans la cour du Palais-Royal : « Ah! ma pauvre maîtresse, s'écria-t-il, dans quel étonnement serait-elle si elle savait qui lui succède! » Madame la duchesse d'Orléans la voulut absolument, parce qu'elle était fille de M. d'O. On a souvent parlé ailleurs de toute cette cordelle de bâtardise. Madame la duchesse d'Orléans voulut persuader le monde que ce choix était de M. le duc d'Orléans, qui le nia et lui renvoya la balle, et fut le premier à se moquer du choix. La pauvre femme y fit pourtant fort bien, et s'y fit aimer de tout le monde.

La reine d'Angleterre mourut le 7 mai à Saint-Germain, après dix ou douze jours de maladie. Sa vie, depuis qu'elle fut en France, à la fin de 1688, n'a été qu'une suite de malheurs qu'elle a héroïquement portés jusqu'à la fin, dans l'oblation à Dieu, le détachement, la pénitence, la prière et les bonnes œuvres continuelles, et toutes les vertus qui consomment les saints. Parmi la

plus grande sensibilité naturelle, beaucoup d'esprit et de hauteur naturelle, qu'elle sut captiver étroitement et humilier constamment, avec le plus grand air du monde le plus majestueux, le plus imposant, avec cela doux et modeste. Sa mort fut aussi sainte qu'avait été sa vie. Sur les 600,000 livres que le roi lui donnait par an, elle s'épargnait tout pour faire subsister les pauvres anglais, dont Saint-Germain était rempli. Son corps fut porté le surlendemain aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot, où il est demeuré en dépôt, et où elle se retirait souvent. La cour ne prit aucun soin ni part en ses obsèques. Le duc de Noailles alla à Saint-Germain comme gouverneur du lieu et comme capitaine des gardes, pour ordonner seulement que tout y fût décent. Le deuil ne fut que de trois semaines.

Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, perdit en même temps son père à Madrid, qui s'appelait le duc de Giovenazzo, duquel le grand-pere était médecin à Gênes, où il s'enrichit par le commerce. Son fils se transplanta à Naples, y fit de grandes acquisitions, continua le commerce, mais faisant l'homme de qualité, et augmenta beaucoup ses richesses. Ses deux fils se trouvèrent avoir beaucoup d'esprit, surtout l'aîné, qui s'intrigua si bien à la cour d'Espagne, qu'il s'y poussa à tous les emplois, et que Charles II le fit grand de troisième classe, et pour trois races, c'est-à-dire son fils et son petit-fils. Sa capacité très-reconnue le fit mettre dans le conseil d'état, qui était lors le dernier comble de fortune. Philippe V le trouva ainsi revêtu, et eut pour lui beaucoup de considération, et il est vrai qu'il était fort compté à Madrid. Il mourut extrêmement vieux, et s'était toujours très-bien conduit. Son frère ne s'était pas moins poussé à Rome. Son argent l'éleva de charge en charge, et enfin à la pourpre romaine. C'est le cardinal

del Giudice, dont il est parlé ici en tant d'endroits. Il vécut aussi fort vieux, mais pas assez pour voir son neveu cardinal, qui prit aussi le nom de cardinal del Giudice. Celui-ci était frère de Cellamare, et passa sa vie à Rome dans les charges de prélature, puis de la maison du pape, et enfin dans le cardinalat. Pour Cellamare, il donnera ample occasion de parler de lui.

CHAPITRE CDLXXXV.

Bureau de cinq commissaires nommés pour examiner les moyens de se passer des bulles. — La peur en prend à Rome qui les accorde toutes et sans conditions aussitôt. — Mort du comte d'Albemarle. — Mort, caractère et faveur de M. le Grand. — Mort de madame de Chalmazel et de la duchesse de Montfort. — Mariage du duc d'Albret avec une fille de Barbézieux, et du fils du prince de Guéméné avec une fille du prince de Rohan. — Origine des fiançailles dans le cabinet du roi de ceux qui ont rang de princes étrangers. — Mariage du comte d'Agenois et de mademoiselle de Florensac. — Le prince et la princesse de Carignan à Paris. — Triste éclat de l'évêque de Beauvais. — Volet fait maréchal de camp. — Bruit des mestres de camp de cavalerie, sur le style des lettres que le comte d'Évreux leur écrivait, qui finit par un *mezzo termine*. — Augmentation de pension à la duchesse de Portsmouth. — Grandes grâces pécuniaires à M. le prince de Conti. — Origine de ce débordement des finances du roi aux princes et aux princesses du sang. — D'Antin obtient pour ses deux petits-fils les survivances de ses gouvernements, et Sillery une place dans le conseil du dedans du royaume. — Grande sédition à Bruxelles. — Affaires étrangères.

Il y avait longtemps que le pape, persécuté par son nonce Bentivoglio, par les cardinaux de Rohan, et surtout de Bissy, et par les plus emportés de ce parti, s'était rendu à eux malgré lui, pour refuser des bulles. Grand nombre d'églises étaient sans évêque, quoique nommés

la plupart. Il en était de même des abbayes, et le cardinal Fabroni tenait le pape de court avec ses emportements ordinaires, pour empêcher que le pied ne lui glissât là-dessus. Dans les commencements de cette résolution, ils n'auraient pas été fâchés d'accorder des bulles à des conditions honteuses pour la France et pour des évêques, utiles à la domination romaine, qui est le but où toutes choses tendent en cette cour : savoir des lettres soumises des nommés au pape, des signatures chez le nonce telles qu'il les aurait présentées, exclusion indépendante de qui ils auraient voulu. Le régent, quelquefois ébranlé, serait assez volontiers entré en composition sur la qualité des conditions ; mais le maréchal d'Huxelles, qui avait quelquefois de bons intervalles sur ces matières de Rome, lui en remontra si bien la honte présente, et les conséquences pernicieuses pour l'avenir, qu'il le raffermit contre les manéges de toutes les sortes que la cabale employait auprès de lui. A la fin, pressé par ceux qui avaient plus de sang français dans les veines, il prit un parti dont Rome et les siens ne le jugeaient pas capable, et qui, toutes les fois qu'on en prendra un semblable suivant la nature des affaires, amènera toujours cette cour à raison.

Le régent déclara au conseil de régence qu'il fallait pourvoir à la dureté de la cour de Rome ; que, puisqu'elle s'opiniâtrait depuis si longtemps à refuser des bulles contre la loi réciproque du concordat, il fallait chercher et trouver le moyen de se passer d'elle là-dessus ; qu'il était d'avis d'établir un bureau de personnes capables de faire des recherches nécessaires à cet effet, d'en rendre compte au conseil de régence le plus tôt qu'il serait possible, et aussitôt après se servir de la voie qui aurait été reconnue la meilleure pour faire sacrer tous les évêques nommés. Le conseil applaudit d'une

voix, au grand regret de M. de Troyes, qui n'osa se commettre à se montrer d'avis différent, et qui se contenta de consentir d'une inclination de tête, en faisant la grimace en dessous. Tout de suite le régent proposa le choix qu'il faisait de cinq commissaires pour composer ce bureau, et nomma le maréchal de Villeroy, d'Antin, le maréchal d'Huxelles, Torcy, et moi pour chef de ce bureau qui se tiendrait chez moi, comme l'ancien pair de ce bureau et de tout le conseil de régence, et le choix en fut approuvé. C'était à moi à donner les jours de bureau, et pour cela à en préparer les matières; à moi encore, quand le travail y serait achevé, de le rapporter au conseil de régence.

La matière m'était tout à fait nouvelle, je voulus m'en instruire à fond. Je pris donc soin de m'informer de ceux qui seraient les plus capables de me bien endoctriner. Je les vis au nombre de sept ou huit qui passaient pour l'être le plus en cette matière. J'eus quelques conversations et des mémoires de quelques-uns. Celui de tous qui me satisfit le plus par sa profonde science, sa mémoire sur les faits, son sens et son jugement pour l'application et le raisonnement, et ce que je trouvai assez rare parmi ces doctes, par la politesse et la science du monde, fut un abbé Henequin, retiré dans une maison d'une des cours de l'abbaye de Sainte-Geneviève. M. Petitpied, qui avait été des années en Hollande, exilé après au loin, puis rapproché près de Paris, me satisfit fort aussi, et un M. le Gros, qui demeurait en Sorbonne. Je demandai à M. le duc d'Orléans de permettre à M. Petitpied de revenir à Paris, parce que je ne pouvais pas aller souvent le chercher à Asnières. Il me l'accorda, et cela finit son exil.

Je n'eus pas le temps de me rendre bien habile ni de tenir un seul bureau. Rome en prit une telle frayeur

que, sans balancer, le pape manda le cardinal de la Trémoille, à qui le régent avait défendu de prendre les bulles de Cambrai, sans que les autres nommés eussent les leurs en même temps. Le pape, sans lui faire de plaintes du parti que le régent prenait, qui avait répandu l'alarme dans Rome, lui déclara qu'il accordait toutes les bulles, et le pria de ne pas différer de dépêcher un courrier à Paris pour y porter cette nouvelle. Elle fit grand plaisir et aurait dû servir d'une grande leçon à l'avenir pour se conduire avec Rome. Les bulles furent expédiées incontinent après, et on n'entendit plus parler à Paris que de sacres d'évêques. Oncques depuis, Rome ne s'est jouée à un pareil refus, ni à faire faire aucune proposition à pas un nommé pour en obtenir. Ainsi finit ce bureau avant de s'être pu assembler, dont nous fûmes tous fort aises, et je pense que l'opinion que de longue main Bentivoglio et les principaux boute-feux avaient donnée à Rome de la plupart des commissaires, sur les matières qui regardent cette cour, et la Constitution en particulier, n'y fit guère moins d'impression que la chose même, et que cette cour comprit par là qu'on voulait sérieusement conduire à fin. Il y avait trois archevêchés et douze ou treize évêchés.

On apprit la mort du comte d'Albemarle, gouverneur de Bois-le-Duc, et général des troupes hollandaises. Je le remarque, parce que ce fut lui dont la faveur naissante auprès du roi Guillaume prévalut sur celle de Portland, pendant sa brillante ambassade ici, aussitôt après la paix de Ryswick, et que cette jalousie lui fit abréger le plus qu'il put. La faveur de Portland, la plus ancienne, la plus entière, la plus durable, et qui avait eu la confiance de tous les manéges de ce prince en Hollande, pour s'y rendre peu à peu le maître, comme il le devint, de toutes ses pratiques dans toutes les cours de

l'Europe, pour allumer et entretenir la guerre contre la France, enfin de toute l'affaire d'Angleterre, où devenu roi, il le fit comte de Portland, chevalier de la Jarretière, et lui donna des charges et des emplois. Portland, jusqu'à ce qu'il fût pair d'Angleterre, portait le nom de Benting, qui était celui de sa famille. Il était Hollandais, et sa faveur avait commencé dès le temps qu'il était page de ce même prince d'Orange, et toujours augmenté depuis. Keppel, Hollandais comme lui, le désarçonna pendant sa courte ambassade de France, quoique sa faveur fût nouvelle. Il fut fait comte d'Albemarle. Elle augmenta sans cesse, et dura jusqu'à la mort de Guillaume, auprès duquel Portland n'eut plus que la considération, qu'après une si longue et si entière confiance, son maître ne lui put refuser. Belle leçon pour les courtisans et les favoris. Si un aussi grand homme que Guillaume III a été capable d'une telle légèreté, sans autre cause qu'une légèreté dont il avait paru si incapable, lui si solide et si suivi en tout, et encore à son âge, quel fonds faire sur les autres princes! Portland pensa plusieurs fois à se retirer en Hollande; lui et son émule Albemarle s'y retirèrent tout à fait après la mort de Guillaume.

M. le Grand mourut en même temps à Royaumont, abbaye depuis longtemps dans sa famille, dont son père et lui avaient fait leur maison de plaisance et où il était allé prendre l'air, à près de soixante-dix-sept ans, à même âge et même maladie que le feu roi. Il fut un des exemples, également long et sensible, du mauvais goût de ce prince en favoris, dont il n'eut aucun qui ait joui d'une si constante et parfaite faveur, jointe à la considération et à la distinction la plus haute, la plus marquée, la plus invariable. Une très-noble et très-belle figure; toute la galanterie, la danse, les exercices, les modes

de son temps; une assiduité infatigable; la plus basse, la plus puante, la plus continuelle flatterie; toutes les manières et la plus splendide magnificence du plus grand seigneur, avec un air de grandeur naturel qu'il ne déposait jamais avec personne, le roi seul excepté, devant lequel il savait ramper comme par accablement de ses rayons, furent les grâces qui charmèrent ce monarque et qui acquirent, quarante ans durant, à ce favori toutes les distinctions et les privances; toutes les usurpations qu'il lui plut de tenter, toutes les grâces, pour soi et pour les siens, qu'il prit la peine de désirer, qui réduisirent tous les ministres, je dis les plus audacieux, les Seignelay, les Louvois et tous leurs successeurs, à se faire un mérite d'aller chez lui et au-devant de tout ce qui lui pouvait plaire, ce qu'il recevait avec les façons de supériorité polie comme ce qui lui était dû. Il avait su ployer les princes du sang même, bien plus, jusqu'aux bâtards et bâtardes du roi, à la même considération pour lui et à une sorte d'égalité de maintien avec eux chez lui-même. La goutte, qui lui fut d'abord un prétexte puis une nécessité de ne point sortir de chez lui, une grande et excellente table, soir et matin, et le plus gros jeu du monde, toute la journée, où abondait une grande partie de la cour, lui furent d'un grand secours pour maintenir un air de supériorité si marquée. Il ne sortait que rarement pour se faire porter chez le roi ou pour aller à Marly jouer dans le salon.

Jamais homme si court d'esprit ni si ignorant, autre raison d'avoir mis le roi à son aise avec lui, instruit pourtant de ce qui intéressait sa maison et des choses de la ligue, dont, avec plus d'esprit, il aurait eu l'âme fort digne. L'usage continuel du plus grand monde et de la cour suppléait à ce peu d'esprit, pour le langage, l'art et la conduite, avec la plus grande politesse, mais

la plus choisie, la plus mesurée, la moins prodiguée et l'entregent de captiver, quoique avec un mélange de bassesse et de hauteur, tout l'intérieur des principaux valets du roi. D'ailleurs brutal, sans contrainte avec hommes et femmes, surtout au jeu, où il était très-fâcheux et lâchait tout plein d'ordures, sur le rare pied que personne ne se fâchait de ses sorties, et que les dames, je dis les princesses du sang, baissaient les yeux et les hommes riaient de ses ordures. Jamais homme encore si gourmand, qui était une autre occasion fréquente de tomber sur hommes et femmes sans ménagements, si le hasard leur faisait prendre un morceau dont il eût envie, ou s'il était prié à manger quelque part ou que lui-même eût demandé un repas et qu'il ne se trouvât pas à sa fantaisie. C'était, de plus, un homme tellement personnel, qu'il ne se soucia jamais de pas un de sa famille, à la grandeur près, et qu'à la mort de sa femme et de ses enfants il ne garda aucune bienséance ni sur le deuil, ni sur le jeu, ni sur le grand monde. Au fond, il était bon homme, avait de l'honneur, aimait à servir et avait en affaires d'intérêts les plus nobles et les plus grands procédés qu'il fût possible. Avec tout cela il ne fut regretté de personne. J'ai rapporté en leur temps ici quelques traits de lui singuliers, en bien et en mal. Il n'avait presque servi qu'à la suite du roi dans les armées. Il vécut toujours au milieu du plus grand monde sans amis particuliers, et ne se mêla jamais de rien à la cour que de ce qui regardait le rang de sa maison, dont il fut toujours très-sensiblement occupé, sans aucun soin de ses affaires particulières, que madame d'Armagnac savait très-bien gouverner et qu'il laissa conduire à ses gens après elle. Il ne découchait presque jamais des lieux où le roi était, et c'était auprès de lui un autre grand mérite.

Madame de Chalmazel mourut; je le remarque par la singularité d'être sœur de père du maréchal d'Harcourt et de mère de la maréchale sa femme.

Le comte de Gramont, de Franche-Comté, qui y commandait, mourut à Besançon. J'obtins ce commandement pour M. de Lévi, en conservant sa place et son emploi au conseil de guerre, que je me doutais déjà qui ne durerait pas longtemps, non plus que les autres conseils. Ce fut un état assuré de 20,000 livres d'appointements.

La duchesse de Montfort, fille unique de Dangeau de son premier mariage, mourut au couvent de la Conception, où elle s'était retirée à la mort de son mari, malgré père et beau-père et belle-mère, qui la voulaient garder à l'hôtel de Luynes. C'était une bonne et aimable femme, qui avait de l'esprit, mais à qui des infirmités presque continuelles avaient donné des fantaisies qui avaient un peu altéré ses biens.

Ces morts furent bientôt suivies de trois mariages. Il y avait longtemps que le duc d'Albret voulait épouser mademoiselle de Culant, qui était fort riche, fille de Barbésieux et de mademoiselle d'Alègre, sa seconde femme. Toute la famille de M. de Louvois ne le voulait point, et d'Alègre, grand-père, était d'accord avec le duc d'Albret. La fille n'avait ni père ni mère. Les procédés tournés en procès furent arrêtés par les menées de M. le prince de Conti, qui en fit son affaire pour M. d'Albret, et par l'autorité de M. le duc d'Orléans, qui n'y avait que faire, mais qui s'y laissa peu à peu engager, dont M. de la Rochefoucauld et le duc de Villeroy, qui lui parlèrent vivement, furent fort piqués. Enfin, après bien du bruit, du temps et des difficultés, le curé de Saint-Sulpice publia deux bans. Dès que les Louvois le surent ils s'y opposèrent, et se plaignirent amèrement du curé, qui

les étonna fort en leur montrant un ordre du régent. Le troisième ban suivit et la nuit même la célébration du mariage à Saint-Sulpice. L'abbé de Louvois y accourut avec une opposition en forme. On s'en doutait. M. le prince de Conti s'y trouva exprès, alla au-devant de lui et l'arrêta par un ordre qu'il lui fit voir de M. le duc d'Orléans. Peu de gens approuvèrent la chose et la manière.

Le fils aîné du prince de Guéméné épousa la troisième fille du prince de Rohan avec de grandes substitutions. Le mariage se fit dans l'église de Jouars, dont une fille du prince de Rohan était abbesse, et où ils allèrent tous pour éviter les fiançailles publiques. Madame la duchesse de Berry s'était fort choquée d'en voir faire dans le cabinet du roi pour les maisons de Lorraine, Rohan et Bouillon quand le marié et la mariée sont de même rang, ce que la faveur de l'un des deux a étendu quelquefois, comme aux fiançailles de madame de Tallard, et de cette similitude avec celles des princes et des princesses du sang. Elle s'en était laissé entendre, et les prudents Rohan évitèrent de s'y commettre. Ces fiançailles et même les mariages en présence du roi et de la reine étaient communs à tous les grands seigneurs, même aux gens de faveur. La restriction peu à peu aux princes étrangers fut un des fruits de la ligue, auquel MM. de Bouillon d'aujourd'hui et de Rohan ont participé, quand l'intérêt du cardinal Mazarin pour les premiers, et la beauté de madame de Soubise pour les seconds, les a faits princes.

Le comte d'Agenois, fils du marquis de Richelieu, épousa mademoiselle de Florensac, presque aussi belle que sa mère, qui était Saint-Nectaire. Son père était frère du duc d'Uzès, gendre du duc de Montausier. Elle n'avait plus ni l'un ni l'autre. Ces mariés ont fait depuis

du bruit dans le monde : lui par ses charmes, dont les intrigues de madame la princesse de Conti, sœur de M. le Duc, ont récompensé les longs services et très-publics de l'usurpation juridique de la dignité de duc et pair d'Aiguillon, sans cour ni service de guerre; elle, par l'art de gagner force procès, de faire une riche maison et de dominer avec empire sur les savants et les ouvrages d'esprit, qu'elle a accoutumés à ne pouvoir se passer de son attache, et les compagnies les plus recherchées à l'admirer, quoique assez souvent sans la comprendre.

Le prince de Carignan arriva ici. Il était fils unique de ce fameux muet, qui l'était du prince Thomas et de la dernière princesse du sang de la branche de Soissons. Ce prince de Carignan n'avait rien entre les enfants de M. de Savoie et lui, qui était lors roi de Sicile, et il en était regardé comme l'héritier très-possible. Ce prince en prit soin comme d'un de ses fils, et ne s'opposa point à l'amour qu'il conçut pour la bâtarde qu'il avait de madame de Verue, qui le conduisit à l'épouser. Le roi de Sicile, qui aimait tendrement cette fille, en fut ravi, et redoubla pour eux de soins et de grâces. Les mœurs, la conduite et les folles dépenses du prince de Carignan y répondirent si mal qu'il se brouilla avec le roi de Sicile, de la cour et des états duquel il s'échappa. Il n'osa, par cette raison, être ici qu'incognito sous le nom de comte del Bosco. On l'y laissa, pour que cette contrainte l'engageât à s'en retourner, comme le roi de Sicile le voulait. Au lieu de cela, madame de Carignan se sauva de Turin, ou en fit le semblant, pour venir trouver son mari. Celui-ci est demeuré toute sa vie, c'est-à-dire plus de vingt ans; madame de Carignan y est encore. Madame de Verue sut la dresser, et trouva au delà de ses espérances. Les personnages qu'ils y ont joués, les millions

qu'ils y ont pris à toutes mains, ne se peuvent ni expliquer ni nombrer. Tout le monde l'a vu et senti; on n'y a que trop reconnu les louveteaux du cardinal d'Ossat, même les plus grands et les plus affamés. L'incognito a toujours duré et a masqué les prétentions.

Le dérangement éclatant de l'évêque de Beauvais fit un étrange bruit, et ne put être arrêté ni étouffé par tous les soins de la duchesse de Beauvillier, ni toute la charité du cardinal de Noailles, qui y firent tous deux des prodiges dont je fus témoin de bien près. Ce scandale, qui ne dura que trop longtemps, se termina enfin par la démission de son évêché, qui fut donné à un fils du duc de Tresmes, et le démis fut mis en retraite avec une grosse abbaye et des gens sûrs auprès de lui pour en prendre soin. Madame de Beauvillier, qui l'avait toujours aimé, et dont la surprise fut aussi grande que celle de tout le monde, en pensa mourir de douleur.

J'aurais dû placer à la suite de la promotion militaire dont j'ai parlé, il n'y a pas longtemps, une grâce que j'obtins de M. le duc d'Orléans, qui fit du bruit, mais qui me fit un plaisir très-sensible. Yolet, mestre de camp du régiment de Berry, connu en Auvergne pour être de très-bonne et ancienne noblesse, et dans les troupes pour avoir toujours servi avec valeur et application, avait quitté le service il y avait treize ou quatorze ans, piqué de n'avoir pas été fait brigadier, en ancienneté de l'être, dans la promotion où le lieutenant-colonel du régiment dont il était mestre de camp l'avait été. Il vendit ce régiment au marquis de Sandricourt, c'est-à-dire à moi pour lui, qui en faisais comme de mon fils, et le marché se fit d'une façon si noble et si aisée de sa part que j'en fus singulièrement content, à propos des hoquets qu'il fallut essuyer du père de Sandricourt. Je suppliai le régent, avec instance, de remettre Yolet dans le service

en lui rendant son ancienneté, et de le faire maréchal de camp. Je l'obtins avec une joie extrême. Yolet était venu faire un tour à Paris pour ses affaires, bien éloigné de plus penser à rien sur le service, depuis qu'il avait quitté. Je le sus à Paris, parce qu'il passa chez moi sans me trouver, depuis son affaire faite, comme j'allais lui écrire. Je le fis chercher, je lui dis qu'il était maréchal de camp, je le présentai à M. le duc d'Orléans. Je ne vis jamais homme si surpris ni si aise. On cria fort de cet avancement, parce qu'il faut toujours crier de tout; mais tant d'autres qui avaient quitté sont rentrés avec conservation de leur ancienneté, Fervaques par exemple, et le beau cordon bleu dont cette grâce a été depuis le prétexte, que je ne troublai pas ma joie de l'envie des jaloux. Le pauvre Yolet n'en eut que le plaisir : j'avais parole qu'il servirait quand il y aurait guerre; je le lui avais dit, il en pétillait; et sûrement il s'y serait fort avancé. Il mourut avant d'avoir vu la première campagne.

Le comte d'Evreux, qui n'avait de commun avec son grand-oncle, M. de Turenne, que d'être l'homme du monde le moins simple en affectant de le paraître le plus, et qui, avec un esprit au-dessous du médiocre, avait le plus d'art, de manége sous terre et d'application vers ses buts, comme M. de Turenne aussi, le plus attentif au rang qu'ils avaient conquis, et le plus touché d'usurper de plus en plus, était ravi de voir l'étrange fermentation contre les dignités du royaume et les officiers de la couronne, de ce qui s'appelait si faussement la noblesse par le dépit de n'être pas ce qu'ils pouvaient devenir comme ceux qui y étaient parvenus, tandis que cet aveuglement ne leur permettait pas de s'indisposer contre des nouveautés infiniment offensantes, puisque le rang de prince étranger ne porte que sur la différence

de la naissance, et que ces messieurs ne trouvaient point mauvais parce qu'ils n'étaient pas nés de maisons souveraines, et ce qui est encore plus rare, parce qu'ils ne pouvaient espérer les mêmes conjonctures, qui avaient fait princes étrangers des gentilshommes comme eux, tels que, depuis si peu d'années, les Bouillon et les Rohan. Le comte d'Evreux, sans cesse appliqué à accroître ses avantages, essaya de profiter de la conjoncture; il exerçait quelques parties de sa charge de colonel général de la cavalerie, et avait par là occasion d'écrire aux mestres de camp. Il hasarda un style qui leur déplut, et qui lui attira des réponses toutes pareilles, avec des propos publics qui firent grand bruit. Il ne fut pas à se repentir de sa tentative; il couvrit le prétendu prince du colonel général, et prétendit que la supériorité de sa charge lui donnait droit de la conserver dans sa manière d'écrire aux mestres de camp. M. le duc d'Orléans, qui craignait bien moins ce qui n'avait point de fondement, et ce qui se pouvait détruire comme ces rangs de princes étrangers, encore moins ceux qui n'en avaient que le rang sans en avoir la naissance comme les Bouillon et les Rohan, que les dignités de l'état et les affaires de la couronne, dont les racines sortent de celles de la monarchie même, et qui sont de sa même antiquité, eut recours à ses chers *mezzo termine,* où il trouva moyen que le comte d'Evreux ne perdit pas tout ce qu'il aurait dû laisser du sien dans cette belle entreprise.

Le régent accorda à la duchesse de Portsmouth 8,000 livres d'augmentation de pension à 12,000 livres qu'elle en avait déjà : elle était fort vieille, très-convertie et pénitente, très-mal dans ses affaires, réduite à vivre dans sa campagne. Il était juste et de bon exemple de se souvenir des services importants et con-

tinuels qu'elle avait rendus de très-bonne grâce à la France, du temps qu'elle était en Angleterre, maîtresse très-puissante de Charles II.

M. le duc d'Orléans fit une autre grâce, et fort grande, à M. le prince de Conti, qui n'eut pas les mêmes raisons. Il augmenta ses pensions de 30,000 liv. pour qu'il en eût une de 100,000 liv., comme M. le Duc, et peu de jours après au même prince de Conti, 45,000 livres d'augmentation d'appointements du gouvernement de Poitou, qui lui en valait 36,000, qui firent en tout 81,000 livres, et 181,000 livres avec la pension ; en sorte que ce fut en quinze jours un présent de 75,000 livres de rente. Ces débordements furent encore un fruit des bâtards. Le premier prince du sang, comme tel, n'a jamais eu plus de 60,000 livres de pension. Celles des autres princes et princesses du sang, quand ils en ont eu, n'en ont jamais approché. Les bâtards et bâtardes, gorgés de tout, laissèrent longtemps les princes du sang à sec. M. le Prince avec madame la princesse avaient 1,800,000 livres de rente, en comptant son gouvernement de Bourgogne et sa charge de grand maître de France. M. son fils avait eu les deux survivances en épousant madame la Duchesse, et des pensions, lui et elle en bâtards, dont elle lui communiqua la profusion et à leurs enfants peu à peu. Il n'y avait que M. le prince de Conti de prince du sang, qui n'eût que sa naissance, son mérite, sa réputation, l'amour, l'estime et la plainte de tout le monde. Quelque dépit que le roi en eût, qui ne lui avait jamais pardonné le voyage de Hongrie, et peut-être moins sa réputation et l'attachement public, par jalousie pour le duc du Maine qui n'eut jamais rien moins, ce contraste à la fin ne put se soutenir, et il fallut lui donner des pensions et à son fils : de là, titre envers le régent, qui leur laissa tout

ller, et qui n'eut pas la force de défendre les finances le leurs infatigables assauts.

D'Antin, qui avait perdu son fils aîné, comme on l'a vu, dans le temps de la mort de M. et de madame la Dauphine, qui avait laissé deux fils, obtint enfin pour l'aîné la survivance de son gouvernement d'Orléanais, etc., et pour le second celle de sa lieutenance générale d'Alsace. Il avait déjà depuis quelque temps celle des bâtiments pour Bellegarde, son second fils, qui l'exerçait sous lui.

Silly, dont j'aurai lieu de parler dans la suite plus à propos qu'ici, obtint d'être mis dans le conseil des affaires du dedans du royaume.

Le marquis de Prié, commandant général des Pays-Bas, excita une grande sédition à Bruxelles qui dura plusieurs mois, et à violentes reprises. La cour de Vienne avait fait mettre un impôt extraordinaire sur les corps des métiers par le conseil des finances de Bruxelles. Cet impôt fut refusé avec grande rumeur. On persista à Vienne à ne vouloir point écouter les représentations qui y furent envoyées par les taxés. Ils continuèrent, ce nonobstant, à refuser de payer. Prié leur parla fort hautement, puis les menaça, et s'attira par sa hauteur des réponses qui l'engagerent à des procédés militaires qui excitèrent la sédition. Elle ne fut enfin apaisée que parce que Prié n'aurait pu venir à bout d'eux que par des remèdes pires que le mal, et que la cour de Vienne, tout impérieuse et inflexible qu'elle soit, n'osa les pousser à bout. La taxe fut abandonnée, et personne ne fut châtié. C'était le même Prié qu'on a vu ici en son temps ambassadeur de l'empereur à Rome, lorsque le maréchal de Tessé y était de la part du roi, et qu'il en fit partir peu décemment, parce qu'il força le pape, par les exécutions militaires des troupes impé-

riales dans l'état ecclésiastique, de reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne.

Il est temps de passer aux affaires étrangères, et de remonter pour cela au commencement de cette année; mais il est à propos d'avertir, avant cette transition, que beaucoup de petites choses, qui viennent d'être racontées, sont un peu postérieures à d'autres plus importantes, dont la nature et la chaîne demandent de n'être pas séparées des événements qui les ont suivies. C'est ce qui les a fait laisser en arrière pour les exposer sans interruption des moindres choses qui viennent d'être narrées, et qui les fait remettre après le récit de ce qui s'est passé sur les affaires étrangères dans les premiers six mois de cette année.

CHAPITRE CDLXXXVI.

État de la négociation à Londres pour traiter la paix entre l'empereur et le roi d'Espagne. — Deux difficultés principales. — Staremberg le plus opposé à la cession future de la Toscane. — Propositions des impériaux pleines de haine et de jalousie. — Plaintes artificieuses des impériaux du régent. — Partialité ouverte des Anglais pour l'empereur. — Le roi d'Angleterre, inquiet sur le nord, s'assure du czar. — Entreprises de la czarine. — Le régent pressé par l'Angleterre. — L'Espagne se prépare à la guerre. — Sa déclaration à l'Angleterre. — Albéroni, ennemi de la paix, veut gagner le régent et le roi de Sicile. — Forte conversation d'Albéroni avec le ministre d'Angleterre. — Plaintes et chimères d'Albéroni. — Il écrit au régent avec hardiesse. — Inquiétude sur Nancré. — Espoir d'Albéroni. — Reproches de Cellamare à la France fort peu content d'une audience du régent. — Il se trompe grossièrement sur les causes de la conduite du régent.

La paix à faire entre l'empereur et le roi d'Espagne était toujours sur le tapis et l'objet de l'attention de toute l'Europe. Penterieder pour l'empereur, et l'abbé Dubois pour la France, la négociaient à Londres avec les ministres du roi d'Angleterre. La Hollande paraissait s'en rapporter à ce monarque, sans charger de rien à cet égard le ministre que la république tenait à Londres. Le pensionnaire, dévoué en toute dépendance à ce

prince, apprenait de lui-même ses volontés, lorsqu'il voulait faire entrer cette république dans les engagements qu'il voulait prendre de concert avec elle. Monteléon, ambassadeur d'Espagne à Londres, très-habile et fort expérimenté, aurait été plus capable que personne de servir utilement son maître, si ce prince eût voulu traiter sur le plan qui lui était proposé. Monteléon croyait que la paix convenait à l'Espagne, mais il craignait de dire franchement son avis, persuadé qu'Albéroni ne pensait pas comme lui, et que ce serait se perdre inutilement que de combattre son sentiment et peut-être son intérêt. Il se contenta donc pendant quelque temps de combattre l'espérance que ce tout-puissant ministre avait prise de voir bientôt des troubles en Angleterre, en lui démontrant que la désunion du roi d'Angleterre et du prince de Galles ne causerait aucun mouvement dans le royaume, qu'il n'y avait aucun fondement à faire sur les mesures et l'impuissance des mécontents du gouvernement, et que le roi d'Angleterre trouverait dans la suite des séances de son parlement la même soumission à ses volontés qu'il avait éprouvée à leur ouverture. Cet ambassadeur ne se rebuta point d'assurer le roi d'Espagne que les intentions du régent à son égard étaient bonnes, que l'abbé Dubois lui avait répété plusieurs fois que les instructions qu'il attendait formeraient une union et une intelligence parfaites entre sa majesté catholique et son altesse royale ; et il représenta, sous le nom de cet abbé, que, si le roi d'Espagne différait à s'expliquer, le ministre de l'empereur gagnerait du terrain à Londres ; et il était vrai que les ministres les plus confidents du roi d'Angleterre étaient tous à l'empereur, et traitaient de prétentions injustes les propositions que le régent faisait et appuyait en faveur de l'Espagne.

Les principales difficultés roulèrent sur deux points, tous deux essentiels, que le régent demandait : le premier une renonciation absolue et perpétuelle de la part de l'empereur à tous les états de la monarchie d'Espagne actuellement possédés par Philippe V ; le second que, les maisons de Médicis et Farnèse venant à s'éteindre, la succession aux états de Toscane et de Parme fût assurée au fils aîné de la reine d'Espagne, et successivement à ses enfants mâles, cette princesse étant héritière légitime des deux maisons.

Les impériaux se plaignirent de ce que le régent était plus attentif à procurer les avantages du roi d'Espagne que ce prince n'était à les demander. Ils dirent qu'il était injuste d'exiger une renonciation absolue de l'empereur à ses droits sur la monarchie d'Espagne, pendant qu'on ne lui en offrait pas une pareille du roi d'Espagne aux états d'Italie et des Pays-Bas possédés par sa majesté impériale, regardant comme une sorte de violence de faire subsister les droits d'une partie pendant qu'on étreignait avec tant de soin ceux de l'autre partie.

Ils s'écrièrent encore plus sur les successions de Toscane et de Parme, comme s'il s'agissait de porter la guerre en Italie, et de la faire perdre à l'empereur, par la facilité de débarquer les troupes d'Espagne à Livourne, d'entrer sans peine en Lombardie, tandis que les impériaux arrêtés par les Apennins ne pourraient pénétrer en Toscane, pour empêcher les Espagnols de s'y fortifier et de s'y faciliter les secours d'Espagne. Ils cédèrent néanmoins sur l'article de Parme et de Plaisance, parce que ces états éloignés de la mer ne pourraient recevoir de secours étrangers, et dépendraient toujours de l'empereur, enclavés comme ils sont dans les terres, si le prince qui les posséderait tentait de s'agrandir. Mais la Toscane, surtout Livourne, entre les mains d'un prince

de la maison de France, leur paraissait d'un péril continuel et inévitable à chasser l'empereur d'Italie toutes les fois que la France et l'Espagne le voudraient.

Le comte de Staremberg, qui avait acquis la plus grande confiance de l'empereur, pour avoir été son conseil et le général sous lui en Espagne, était le plus touché de cette crainte de tous les ministres de la cour de Vienne. Il dit qu'il se croyait en droit plus que personne d'insister fortement au refus de l'article de la Toscane, parce qu'il avait appuyé plus fortement que personne le projet de prendre de justes mesures pour assurer le repos de l'Europe, et qu'il s'était souvent exposé à déplaire à l'empereur en combattant les visions dont on entretenait sa passion de recouvrer la monarchie d'Espagne; que cet article de Toscane, au lieu d'établir une paix solide, entretiendrait une cause de guerre perpétuelle, et ferait perdre l'Italie à l'empereur; qu'il lui conseillerait, plutôt que d'y consentir, de faire la paix avec les Turcs aux dépens même de toutes ses conquêtes sur eux, et de regarder comme sa plus capitale affaire d'empêcher l'établissement en Italie d'une branche de la maison de France, et qu'elle y prît des racines assez solides pour donner la loi à la maison d'Autriche; et il n'estimait pas que l'acquisition de la Sicile pût balancer la crainte d'un pareil établissement. Il convenait aussi que l'Europe aurait raison de s'alarmer si l'empereur prétendait s'emparer quelque jour de ces successions; qu'aussi son intention était d'en assurer l'expectative au duc de Lorraine (que Vienne voulait faire regarder comme un prince neutre, quoique de tout temps et lors plus que jamais seule et même chose avec elle) et dont l'agrandissement ne devait donner d'ombrage à aucune puissance. L'empereur voulait bien qu'il achetât ce bel établissement par la cession du Barrois, mouvant à la

France. Néanmoins les ministres de l'empereur, n'espérant pas qu'on pût se relâcher sur la Toscane en faveur d'un fils de la reine d'Espagne, imaginèrent de la partager avec lui en faisant céder l'état de Pise au duc de Lorraine. Leur grand objet était que le prince d'Espagne n'eût point de ports de mer, et ils prétendaient y intéresser les Anglais par la jalousie du commerce du Levant. Ils renouvelèrent aussi les instances qu'ils avaient inutilement faites aux traités de Rastadt et de Bade, pour la restitution des priviléges de l'Aragon et de la Catalogne, et celle des biens confisqués sur les Espagnols qui avaient suivi le parti de l'empereur. Outre l'honneur de ce prince, ils étaient persuadés que la suppression des priviléges de ces deux provinces augmentait de quatre ou cinq millions le revenu du roi d'Espagne, à qui ils les voulaient faire perdre par ce rétablissement. A l'égard des biens confisqués, l'empereur s'ennuyait de payer libéralement ces rebelles sur ses revenus d'Italie. Ses ministres, qui les haïssaient, se plaignaient aigrement sur cet article des instances trop opiniâtres, disaient-ils, du régent, pour les avantages du roi d'Espagne.

La cour de Vienne, accoutumée à reprocher à ceux avec qui elle traite le peu de bonne foi dont elle-même ne sait que trop s'aider, la reprochait à ce prince dans cette négociation de Londres. Elle prétendait que Bonnac avait tâché par ses démarches et ses discours d'engager les principaux officiers ottomans de continuer la guerre contre l'empereur ; que le régent avait envoyé Ragotzi en Turquie ; que son altesse royale n'avait rien oublié pour engager le roi de Prusse à faire un traité avec la France, et en conséquence la guerre à l'empereur, quoique ce traité fût très-innocent. Ils accusaient le régent d'avoir communiqué à l'Espagne le plan du traité dressé

avec le roi d'Angleterre à Hanovre, et d'être, sinon le promoteur, au moins la cause indirecte de l'entreprise de Sardaigne. Ces mêmes ministres de l'empereur lui faisaient un crime de fortifier de garnisons les places du royaume frontières de l'empire, tandis qu'en amusant Konigseg de belles paroles il s'était fait l'agent du roi d'Espagne, mais bien plus habile que lui pour en soutenir les intérêts. Leur conclusion était que l'acquisition de la Sicile ne les mettait pas suffisamment en sûreté; qu'ils n'en pouvaient avoir qu'en maintenant un assez gros corps de troupes en Italie, pour empêcher la maison de France d'y mettre jamais le pied, encore moins de s'y établir en aucune de ses parties maritimes.

Comme un des points principaux de la négociation était d'assurer, au moins pendant sa durée, le repos de l'Italie, le roi d'Espagne avait demandé que l'empereur promît de n'y point commettre d'hostilités, de n'y lever aucune contribution, et de n'y point faire passer de troupes pendant le cours de la négociation. L'empereur parut assez disposé aux deux premières demandes; pour la troisième, il prétendit que ce serait abandonner l'Italie à un ennemi qui l'avait attaqué, tandis qu'il était occupé contre les Turcs en Hongrie, qui lui avait enlevé la Sardaigne; qu'il en demandait la restitution si l'Espagne voulait un engagement formel de sa part de n'envoyer point de troupes en Italie. Ses ministres, persuadés que le régent traitait secrètement, et ne songeait qu'à s'unir avec l'Espagne, déclarèrent que leur maître ferait la paix avec le Turc à quelque condition que ce pût être.

La cour de Londres pressait la négociation. Elle représentait au régent qu'elle était dans sa crise; qu'il ne tenait qu'à lui de la finir par une bonne résolution qui le mettrait pour toujours en sûreté, et le délivrerait de la tutelle insupportable d'une cabale espagnole très-puis-

sante en France, et totalement occupée à sa ruine. Les ministres hanovriens soutenaient comme excellent le projet de donner l'état de Pise avec Livourne et Portolongone au duc de Lorraine, en cédant par lui à la France le Barrois mouvant. Ils ne se rebutèrent point du refus. Voyant enfin qu'ils ne réussiraient pas, ils firent un dernier effort sans espérance, mais pour se justifier auprès de l'empereur et le persuader qu'il n'avait pas tenu à leurs soins d'emporter un point qui lui était si capital, qui était le moins, ajoutèrent-ils, qu'ils pussent faire pour sa majesté impériale. Avec une telle partialité on ne devait pas se flatter que l'Angleterre acceptât la proposition que le régent lui fit alors de s'unir à lui et à l'Espagne, pour forcer les oppositions de l'empereur à accepter enfin le projet du traité tel qu'il était proposé. Aussi les ministres hanovriens dirent-ils nettement que, si la proposition était sérieuse, il ne restait qu'à rompre toute négociation; et se défiant toujours des intentions secrètes du régent, ils déclarèrent que le roi leur maître faisait dresser un plan du traité tel qu'il prétendait qu'il fût signé; que l'article de la renonciation de l'empereur et celui de la succession de la Toscane y seraient compris de la manière que son altesse royale le désirait; qu'on y comprendrait aussi les engagements qu'elle devait prendre pour assurer la Sicile à l'empereur; qu'on la priait de signer ce plan, qu'il serait ensuite envoyé à Vienne pour le faire signer à l'empereur; qu'enfin, si le régent refusait sa signature, le roi d'Angleterre saurait à quoi s'en tenir, et prendrait d'autres mesures. Ces menaces furent faites à l'abbé Dubois à Londres, en même temps que Stairs eut ordre d'expliquer à Paris, en même sens, les intentions du roi d'Angleterre.

Ce prince avait eu de grandes inquiétudes des négo-

ciations du czar avec la Suède, de ses attentions pour le roi de Prusse, de ses préparatifs par mer et par terre qu'on croyait destinés contre les Turcs ; et il craignait que, très-mal satisfait de lui depuis longtemps, il ne méditât quelque vengeance. Il fut enfin rassuré par la promesse qu'il en tira de fermer tout accès auprès de lui aux Anglais rebelles, et d'interdire l'entrée de Pétersbourg au duc d'Ormond, s'il s'y voulait réfugier. Georges crut savoir avec certitude que les négociations avec la Suède n'étaient fondées que sur les instances de la czarine, pour engager le czar d'écouter le baron de Goertz, par sa passion dominante d'assurer la succession au trône de Russie à son fils, au préjudice de son frère aîné du premier mariage. Elle avait pris des mesures auprès du roi de Suède, et engagé le czar à lui restituer une partie de ses conquêtes, moyennant quoi le roi de Suède devait garantir ce nouvel ordre de succession.

Le czar, naturellement opposé à restituer, parut sentir les remords du renversement de l'ordre naturel et légal de la succession, surtout quand il vit la joie de ses peuples au retour d'Italie du czarowitz, qui lui fit craindre même une révolution s'il poussait ce projet en faveur de son jeune fils. Il était tombé dans un chagrin extrême. Il reprochait à la czarine les embarras où le jetait son ambition pour son fils, et les peines que lui coûtait cette malheureuse affaire. Il se plaignait de ses sollicitations de faire sa paix particulière avec la Suède; il craignait la puissance et la vengeance de ses alliés dans cette guerre s'il les abandonnait. Il traitait de scélérat Menzicoff jusqu'alors son favori, avec qui la czarine était fort liée. Il en disait autant de Goertz qui avait traité avec lui de la part de la Suède, et le tenait capable de tromper et lui et son propre maître. Le roi d'Angleterre, informé de ces agitations du czar, ne le croyait

pas en état de prendre des liaisons avec la Suède au préjudice de la ligue du nord, à laquelle l'impuissance plus que la volonté l'obligerait de demeurer fidèle; la bonne foi du roi de Prusse lui était également suspecte; mais ses ministres le regardaient comme un zéro (c'était leur expression), capable de rien sans l'appui du czar, ni d'oser déplaire à l'empereur sans des sûretés bien réelles. Ils espéraient tout de la témérité du roi de Suède à la veille de périr dans chacune de ses entreprises. Son entrée en Norwége, à la fin de janvier, leur parut aussi folle qu'elle l'avait semblé à ses ministres et à ses généraux qui s'y étaient tous inutilement opposés, et Goertz plus qu'aucun, dans la vue d'intérêt particulier qu'il avait de porter le roi de Suède vers le Holstein, pour rétablir son neveu dans cet état usurpé par le roi de Danemark. Le ministère anglais, uni à celui de Hanovre, se fondait sur ces dispositions des affaires du nord, pour montrer au régent qu'il se flatterait en vain d'y former une ligue capable de tenir tête à l'empereur; qu'il n'y avait d'alliance assurée pour son altesse royale que celle dont il s'agissait actuellement; qu'elle devait donc en aplanir les difficultés; et que l'article de la Toscane n'en était pas une assez importante pour retarder une conclusion aussi essentielle à la France, et si nécessaire à l'Europe.

Le roi d'Espagne, loin de souscrire au projet dont il s'agissait pour la paix, ne songeait qu'à se préparer à la guerre. Il déclarait qu'il voulait conserver la bonne intelligence avec l'Angleterre; mais il lui fit en même temps déclarer par son ambassadeur que, si elle envoyait quelque escadre dans la Méditerranée, il regarderait cette expédition comme faite contre ses intérêts, et non pour se venger du pape d'avoir fait arrêter le comte de Péterborough. Enfin, sa majesté catholique exigeait du roi

d'Angleterre une déclaration générale à l'égard de toute escadre anglaise qui pourrait être employée dans la Méditerranée. Il semblait qu'Albéroni, en faisant demander toutes ces sûretés, cherchait un prétexte de déclarer la guerre. Il faisait, avec empressement, tous les préparatifs nécessaires pour la commencer, cherchait chez l'étranger ce que l'Espagne ne lui pouvait fournir pour se défendre et pour attaquer, et regardait tout autre soin comme inutile. Néanmoins, malgré les assurances de Beretti, il ne put tirer aucun vaisseau des Hollandais. Il menaçait en même temps les Anglais et les Hollandais de la ruine de leur commerce, s'ils donnaient le moindre sujet de plainte à l'Espagne par leurs liaisons avec l'empereur. Il était si persuadé de l'effet de ces menaces qu'il regardait la négociation de Londres comme un vain amusement, et que, lorsqu'il apprit l'envoi de Nancré, il dit qu'il y serait le bienvenu, mais qu'il s'ennuierait bientôt à Madrid, et souhaiterait retourner promptement à Paris, comme il était arrivé à Monti. A l'égard du public, à qui il fallait un leurre, il fondait l'éloignement du roi d'Espagne pour la négociation commencée sur la connaissance qu'il avait des mauvais desseins et de la mauvaise foi des Allemands par la conduite tyrannique qu'ils avaient en Italie, qu'il détaillait, et parce qu'ils bloquaient actuellement les états de Parme et de Plaisance. En même temps, il exhortait le duc de Parme de souffrir ces vexations, de ne point augmenter la garnison de Parme, quoique l'Espagne en voulût bien faire la dépense; qu'il ne convenait point à un petit prince d'irriter l'empereur, mais d'attendre que l'oppression de tous les princes d'Italie les obligeât d'implorer unanimement le secours du roi d'Espagne pour les affranchir de la tyrannie de l'empereur. Albéroni, sans nommer personne, espérait gagner incessamment le roi de Sicile. Il

fît dire au régent que, s'il voulait s'unir au roi d'Espagne, le roi de Sicile entrerait sur-le-champ dans la même union ; qu'elle suffirait pour forcer les Allemands à sortir d'Italie ; que les Hollandais verraient cet événement avec plaisir et tranquillité, mais qu'ils auraient souhaité, à ce qu'il prétendait savoir, qu'immédiatement après la conquête de la Sardaigne, le roi d'Espagne eût fait marcher ses troupes à celle du royaume de Naples.

Ce cardinal n'oublia rien pour piquer les médiateurs du point d'honneur. Il leur disait que la conduite de l'empereur était pour eux le dernier mépris, puisque leur seule considération y avait suspendu le progrès des armes d'Espagne, qui sans cela auraient été en état de s'opposer avec plus de vigueur à son ambition ; que la reconnaissance qu'il en témoignait à la France et à l'Angleterre était la continuation des mêmes violences, sans nul égard aux offices et à l'honneur de ces deux couronnes; qu'il était étonné que, malgré ce peu d'égards de l'empereur, le ministre d'Angleterre à Madrid lui avait fait des propositions, encore nouvellement, en faveur de l'empereur, et lui avait dit depuis deux jours que, si la médiation du roi son maître était acceptée, il ferait en sorte d'engager l'empereur à renoncer à l'Espagne aussi bien qu'à la succession de Toscane. Sur quoi il avait répondu qu'un médiateur serait inutile lorsqu'il ne s'agirait que de telles conditions ; que le roi d'Espagne ne craignait point d'être attaqué dans le continent de son royaume; que, quant à la succession de Toscane, il la regardait comme un futur contingent, persuadé que, suivant les conjonctures, toute garantie pouvait devenir inutile, dont il citait par exemple l'effet des garanties promises pour la Catalogne et pour Majorque. L'Anglais défendit son maître par ses engagements pris avec l'empereur. Le cardinal répondit qu'il

était malheureux qu'il se souvînt si bien de ses engagements avec l'empereur, et qu'il eût si tôt et si aisément oublié tant de services essentiels et de preuves d'amitié qu'il avait reçues du roi d'Espagne, dont il avait promis une reconnaissance éternelle. Il ajouta que la nation anglaise trouverait peut-être quelque peine à soutenir des engagements pris contre un prince dont elle recevait continuellement tant d'avantages considérables pour son commerce, et pris en faveur d'un autre dont elle ne pouvait que recevoir beaucoup de préjudices. Alors le ministre anglais, oubliant un peu ses ordres et son caractère, répondit, suivant le génie de la nation, que tout bon Anglais connaissait assez la foi des engagements pris avec l'empereur, qui au fond étaient considérés comme s'ils n'existaient pas. Son but néanmoins fut toujours de persuader que rien n'était plus capable d'assurer le repos public que de traiter suivant le plan proposé, et de conclure une paix dont l'exécution serait garantie par les principales puissances de l'Europe. Albéroni protestait des désirs sincères du roi d'Espagne pour une solide paix ; qu'il ne faisait point la guerre pour agrandir ses états, mais pour se venger des insultes des Allemands, et pour affranchir le monde, particulièrement l'Italie, de leurs violences ; que d'en chasser les Allemands, et de rendre leurs usurpations à la couronne d'Espagne, aurait à la vérité été le moyen d'assurer le repos de l'Italie et l'équilibre de l'Europe ; mais que sa majesté catholique, occupée seulement du bien public, était prête d'acquiescer à tout autre expédient qu'on trouverait utile et conduisant également au but qu'elle se proposait.

Albéroni s'élevait souvent contre la léthargie des puissances de l'Europe. Il condamnait l'ignorance crasse, disait-il, de ceux qui croyaient une guerre universelle

nécessaire pour mettre l'empereur à la raison. Il formait un projet facile selon lui pour parvenir à ce but. Il demandait seulement que la France fournît quarante mille hommes, et s'unît aux rois d'Espagne et de Sicile pour s'opposer de concert aux entreprises des Allemands. Il assurait que, cette union faite, aucune autre puissance n'aidecait l'empereur; que les Hollandais demeureraient spectateurs; que les Anglais, retenus par l'intérêt du commerce, n'oseraient pour complaire à leur roi fournir à l'empereur les secours qu'il lui avait promis. Dans cette confiance, il protestait que rien ne l'empêcherait de suivre son chemin. Il avouait qu'il se flatterait d'un succès certain si la France entrait dans les projets qu'il méditait. Il écrivait au régent qu'il ne pouvait trouver d'intérêt et de bonheur solide que dans une union avec le roi d'Espagne, la seule que l'honneur et la probité lui indiquaient; que tout autre engagement serait au contraire accompagné de déshonneur et d'opprobre. Il soutenait que l'un et l'autre se trouvaient dans ce qui se proposait à Londres; que les garanties des successions de Parme et de Toscane, dont les souverains et un successeur de chacun étaient pleins de vie, étaient des sûretés imaginaires; qu'il serait nécessaire, avant d'entrer en négociation, de proposer des moyens plus solides d'empêcher ces états de tomber entre les mains de l'empereur lorsque ces successions viendraient à s'ouvrir.

Le bruit du prochain envoi de Nancré à Madrid s'y étant répandu, les ministres étrangers qui y résidaient en prirent de l'inquiétude, et interrogèrent Albéroni sur les dispositions qu'ils crurent voir à quelque nouveau traité. Il répondit qu'il était vrai que Cellamare l'avait averti du voyage que Nancré se disposait à faire, mais que le motif en était inconnu à l'ambassadeur et à lui-

même, que le temps l'éclaircirait, qu'il protestait cependant, non comme ministre, mais comme homme d'honneur, qu'il n'en avait pas la moindre connaissance. L'empressement des dispositions qu'il faisait pour la guerre, et qui coûtaient beaucoup, répondait à son éloignement de la paix. On y remarqua néanmoins un ralentissement, qui fut attribué aux scrupules du roi d'Espagne et aux représentations de son confesseur. Mais Aubenton, dont Albéroni était bien sûr, n'aurait osé proposer au roi d'Espagne d'autres points de conscience que ceux qui convenaient aux intérêts du cardinal. Lui-même attendait peut-être quelque changement aux projets dont il était question. Cellamare et le comte de Provane, envoyé du roi de Sicile à Paris, ne cessaient de détourner le régent des mesures qu'il voulait prendre avec l'empereur et l'Angleterre, et de le presser d'en prendre d'autres, qu'ils représentaient comme plus honorables et plus sûres pour s'opposer aux desseins de l'empereur. Ils prétendirent que le régent acquiesçant à leurs raisons, leur avait promis deux choses : l'une d'augmenter incessamment l'infanterie française, l'autre d'envoyer à Vienne de la part du roi; mais ils n'eurent pas longtemps cette espérance, qui les avait fort flattés, du peu d'effet qu'aurait la négociation d'Angleterre. Il ne fut pas question de l'augmentation de l'infanterie. Cellamare crut avoir pénétré que les ministres des finances et même le maréchal de Villars avaient représenté la facilité de la faire du jour au lendemain, dès que cela serait nécessaire, et l'inconvénient de charger de ce surcroît les finances si chargées de dettes avant la nécessité. Sur ce fondement, il fut répondu à Cellamare que les forces impériales qui étaient en Italie n'étaient pas à craindre, et qu'elles ne passaient pas vingt mille hommes suivant les traités. Sur l'envoi à Vienne, on lui dit

qu'il s'y était trouvé deux difficultés : la répugnance invincible de Biron qui avait été choisi, dont l'ambassadeur fut bien aise, parce que Biron était beau-frère de Bonneval, et qu'on supposait que les ministres du roi ne jugeaient pas convenable d'envoyer à Vienne, sans charger celui qui y irait de propositions préliminaires pour procurer un accommodement raisonnable entre l'empereur et l'Espagne.

Cellamare se plaignait, comme d'un reproche injuste, de celui que la France faisait à l'Espagne de renouveler les hostilités et les troubles de l'Europe. Il reprochait lui-même aux Français de se laisser tellement frapper de la crainte de la puissance des Allemands qu'il semblait que ceux qui avaient part aux affaires eussent toujours devant les yeux le fantôme formidable de la dernière ligue, qui rendait inutiles les meilleures raisons, en sorte que la terreur des forces ennemies persuadait bien plus que l'intérêt de l'état. Il disait que le régent, seul capable de calmer ces fraveurs, était poussé par une force secrète, dont la source était dans son intérêt particulier différent de celui de l'état. Persuadé que le moyen de l'en détourner était de l'engager à l'exécution des deux points dont on vient de parler, il en obtint le 15 janvier une audience particulière, dans laquelle il insista sur ces deux points qu'il prétendit qu'on lui avait promis et au plus tôt. Sur le premier le régent répondit qu'il donnerait toute son attention à choisir un sujet capable de se bien acquitter de l'emploi de Vienne; que cependant, avant de le nommer, il voulait avoir encore des réponses de l'abbé Dubois, et savoir les intentions du roi d'Angleterre plus précisément qu'il n'en était instruit. Sur le second, il dit à Cellamare, mais comme en confidence intime, que, suivant l'avis de ceux qu'il avait chargés des affaires de la guerre, même de plu-

sieurs officiers généraux, il avait abandonné sa première idée d'augmenter de dix hommes chaque compagnie d'infanterie ; que, prenant un expédient plus conforme à l'épuisement des finances, son dessein était de former un corps de soldats de milices de soixante mille hommes commandés par les officiers réformés que le roi entretenait, avec quoi il comptait pouvoir mettre aisément en campagne les cent quatre-vingts bataillons que le roi avait à sa solde. Cellamare combattit ce projet, puis voyant les objections inutiles, il représenta qu'il ne suffirait pas de prendre des précautions pour la sûreté de l'Italie, si son altesse royale ne les faisait savoir au roi de Sicile à temps, parce que, se croyant abandonné, il était vraisemblable qu'il ferait quelque démarche, où on ne pourrait plus remédier quand une fois l'engagement serait pris. L'ambassadeur obtint du régent promesse d'en parler à Provane; mais, peu content de son audience, il voulut remonter à la source du changement qu'il trouvait. Il crut avoir pénétré que le maréchal de Villars et Broglio avaient proposé l'expédient des milices dans la vue d'empêcher une nouvelle guerre, la France n'ayant rien à craindre du trouble que l'empereur pouvait apporter au repos de l'Italie, ni de ses entreprises contre le roi de Sicile. Cette opinion, frondée par Cellamare, était, disait-il, celle d'un petit nombre de gens peu éclairés, et mal instruits des véritables intérêts de l'Europe, dont le maréchal d'Huxelles et la partie la plus judicieuse du ministère raisonnaient selon lui avec plus de justesse, et trouvaient que le roi avait grand intérêt de s'opposer aux ambitieux desseins des Allemands, quoiqu'il ne dût recourir à la force qu'après avoir tenté tous les moyens possibles de parvenir à un accommodement raisonnable.

Je me suis toujours étonné qu'un homme d'autant

d'esprit, de perspicacité, d'application que Cellamare, et qui n'était pas nouvellement arrivé, assez mêlé de plus dans la bonne compagnie, et qui savait en profiter, se trompât si lourdement dans ses conjectures et dans ce qu'il croyait avoir pénétré. Le mystère toutefois n'était pas difficile. L'intérêt particulier ne dominait point le régent qui voulait et allait sincèrement au bien de l'état; mais il l'était par l'abbé Dubois, qui l'avait infatué de bonne heure de l'Angleterre, aidé du duc de Noailles et de Canillac dans les commencements, qui, tous trois, avaient stylé Stairs à lui parler d'un ton à lui imposer, lequel en avait su si bien profiter qu'il en abusa sans cesse, et réduisit en assez peu de temps le régent à le craindre, et à n'oser pour ainsi dire branler devant lui, appuyé de plus en plus, et conduit par l'abbé Dubois à mesure qu'il croissait lui-même. Dubois, qui ne se souciait ni de l'état ni de son maître que pour sa fortune, et qui de grand matin, comme on l'a vu, ne l'avait espérée que par l'Angleterre, la voyait par là en grand train, et nulle espérance par ailleurs. Il avait ainsi repris son ancien ascendant sur M. le duc d'Orléans; cet ascendant se fortifiait sans cesse par le commerce d'affaires qu'il tirait tout à soi, mais qu'il ne pouvait embler que relativement à celles de l'Angleterre. L'esprit, les raisons, le bon sens emportaient quelquefois le régent d'un autre côté, mais pour des moments. Un propos de Stairs, qui se faisait jour chez lui avec audace, et qui était informé à point de l'intérieur par les valets affidés à Dubois, une dépêche de cet abbé renversaient à l'instant les idées que le régent avait prises, et l'attachaient de nouveau à l'Angleterre. C'était l'unique cause du changement que Cellamare cherchait à démêler. Le maréchal de Villars ne fut jamais Anglais, mais toujours Espagnol. D'ailleurs, c'était l'homme du

monde que le régent consultait le moins, et qui, pour en dire le vrai, méritait moins de l'être, par son incapacité en affaires et la légèreté de son sens. Broglio n'était plus de rien depuis ses deux projets dont j'ai parlé, et dont M. le duc d'Orléans se repentit toujours. Broglio, retombé au bas étage des roués, fut encore trop heureux d'y être souffert, et n'en remonta plus. Cette remarque suffit pour éclaircir bien des choses sur les affaires étrangères, dont il faut reprendre le cours.

CHAPITRE CDLXXXVII.

Sage avis de Cellamare au roi d'Espagne. — Il est inquiet du prétendu mariage du prince de Piémont avec une fille du régent. — Erreur aveugle de Beretti. — Proposition des Anglais sur la Toscane. — Inquiétudes mutuelles. — Divisions dans la famille du roi d'Angleterre. — Visions d'Albéroni. — Préliminaires demandés par l'Espagne à l'empereur. — Folle conduite d'Albéroni. — Riperda rappelé. — Mauvais état de la personne du roi d'Espagne. — Pouvoir sans bornes d'Albéroni. — Aubenton et Aldovrandi excitent l'Espagne en faveur de la Constitution. — Fortes démarches et menaces terribles de l'empereur au pape. — Consternation de Rome. — Politique et ruse odieuse de la cour de Vienne. — Le pape veut apaiser l'empereur. — Opinion générale prise sur le pape à l'égard de l'Espagne. — Les impériaux demandent qu'Aldovrandi soit rappelé et châtié. — Manéges du pape à cet égard.

Stairs et Provane dirent tous deux à Cellamare que l'empereur offrait de s'engager à ne point inquiéter les princes d'Italie, de se contenter des domaines qu'il y possédait, de ne pas s'opposer aux droits de la reine d'Espagne sur les états de Parme et de Plaisance, de s'accorder avec les médiateurs pour régler la succession de la Toscane en faveur d'un prince qui ne fût ni de la maison d'Autriche ni de la maison de France, parce que Naples et Milan seraient trop exposés si un des fils de la

reine d'Espagne avait la Toscane avec Parme et Plaisance. Quoique ces dispositions ne fussent pas telles qu'il était nécessaire pour conclure, et que Cellamare fût persuadé que l'empereur ne cherchait qu'à suspendre les entreprises du roi d'Espagne, gagner du temps et faire sa paix avec le Turc, amuser et cependant se mettre en état d'envahir les princes d'Italie, montrer en attendant que les difficultés ne venaient pas de sa part, et que si les médiateurs devaient tourner leurs armes contre celui qui rejetterait les propositions d'un accommodement raisonnable, ce n'était pas contre lui qu'elles se devaient employer; cet ambassadeur conseillait au roi son maître de se comporter comme s'il écoutait les propositions de la cour de Vienne, de peur qu'en les rejetant, il lui laissât l'avantage de persuader le monde que les impériaux étaient véritablement dociles, et que les refus et l'opiniâtreté venaient des Espagnols. Cette maxime, bien suivie, lui paraissait une base solide pour établir sur elle à l'avenir des prétentions et des demandes plus essentielles. Il ajoutait que cette conduite ne pouvait engager le roi d'Espagne au delà de ce qu'il voudrait, parce qu'il serait toujours le maître d'éloigner la conclusion tant qu'il voudrait, en demandant des sûretés que vraisemblablement ses ennemis ne lui accorderaient pas; que par ce refus, il ferait retomber sur eux la haine de voir échouer une négociation regardée comme nécessaire pour assurer la tranquillité générale; que si, contre son opinion, ses ennemis consentaient aux sûretés qu'il leur demanderait, il profiterait par là des avantages qui lui seraient accordés.

Cellamare, inquiet des bruits du mariage du prince de Piémont avec une fille du régent, en parla à Provane, qui lui dit franchement n'en avoir pas fait la moindre insinuation; que les intérêts d'état, non les liens du

sang, formaient les chemins qui unissent les princes; et que les mariages se faisaient à la fin, non au commencement des comédies et des poëmes. On a vu en son lieu qui avait le premier imaginé ce mariage, comment il fut traité quelque temps entre Pleinœuf, retiré à Turin, et moi; combien peu le régent y prit, et je crois aussi peu le roi de Sicile; combien aussi je fus pressé de prier le régent pour que j'en remisse la négociation à l'abbé Dubois, à son premier retour d'Angleterre, et qu'il n'en fût plus question depuis. Tout ce qui pouvait éloigner le régent des vues de l'Angleterre était odieux à l'abbé Dubois. L'empereur était hutté à ravoir la Sicile, qui était la chose que le roi de Sicile craignait le plus. Le roi d'Angleterre, servilement attaché à l'empereur, par rapport à ses états d'Allemagne et à l'affermissement de son usurpation des duchés de Bremen et de Verden, aurait été au désespoir de trouver la France trop opposée à ce désir de l'empereur, qu'il favorisait de tout son pouvoir, par conséquent d'un mariage qui, dans son commencement surtout, eût lié le régent au roi de Sicile par intérêt et par honneur, et qui le pouvait jeter dans une alliance avec l'Espagne et les princes d'Italie qui aurait renversé toute la négociation qui se faisait à Londres. L'abbé Dubois y était un des principaux acteurs; il la regardait comme la base de sa plus haute fortune; il n'avait donc garde de la laisser troubler par le mariage du prince de Piémont avec une fille de M. le duc d'Orléans.

Cellamare et Provane, de concert, ne cessaient de presser le régent de se préparer à la guerre pour arrêter les violences des impériaux et leurs desseins en Italie. L'ambassadeur d'Espagne en Hollande protestait que, si les Anglais voulaient agir en faveur de l'empereur, ils n'auraient pour eux ni la France ni la Hollande, et que

la nation anglaise, trop intéressée pour son commerce, résisterait, en ce cas, à Georges et à ses ministres. Saint-Saphorin, que le roi d'Angleterre faisait négocier à Vienne, était totalement impérial. Il exagérait les difficultés sur la Toscane comme insurmontables; il y était fortement appuyé par les ministres hanovriens. Ceux-ci firent ordonner à Stairs de presser le régent sur cet article. Il lui proposa même de convenir que la république de Pise serait rétablie, que Livourne lui appartiendrait, et que le fils de la reine d'Espagne se contenterait de Florence et de la partie de la Toscane qui avait autrefois été de la dépendance de cette ville. Ces ministres hanovriens trouvèrent l'abbé Dubois trop aheurté sur cet article. Ils n'oublièrent rien pour persuader le régent, tantôt par les espérances, tantôt par les alarmes des troupes que l'empereur enverrait incessamment en Italie, et d'une négociation secrète entre ce prince et le roi de Sicile. Le ministre piémontais à Londres se défiait de l'abbé Dubois, qui ne lui communiquait rien de la négociation, quoique son maître lui eût positivement écrit que le régent voulait qu'il en fût instruit. Monteléon, qui se loua quelque peu de temps de la conduite de l'abbé Dubois avec lui, de ses assurances de la parfaite intelligence qui allait régner entre le roi d'Espagne et le régent, de ses desseins et de ses promesses de procurer dans la négociation toutes sortes d'avantages à sa majesté catholique, ne trouva bientôt plus que réserve et mystère en ses discours. Il ne recevait aucune instruction d'Espagne; ses ordres se bornaient depuis longtemps à faire connaître à la cour d'Angleterre que le roi son maître regarderait comme une infraction tout envoi d'une escadre anglaise dans la Méditerranée. Stanhope l'assurait toujours que l'Angleterre ne donnerait jamais aucune occasion de plainte

i de soupçon à l'Espagne, mais aussi que le roi et la ation anglaise seraient obligés pour leur honneur de irer satisfaction de l'enlèvement du comte de Péterbo- ough, si le pape ne la leur donnait lui-même de cet iffront qu'il leur avait fait. C'était le voile dont ils cou- raient l'armement destiné pour la Méditerranée. Ce voile était bien clair; il y avait longtemps que Péterborough avait été relâché après une détention fort courte, et que le pape épouvanté avait fait toutes les excuses possibles.

Pendant que le roi d'Angleterre se préparait à des guerres étrangères, la division continuait à régner dans sa famille. Nulle négociation n'avait pu lui réconcilier le prince de Galles; il crut donc devoir employer d'autres moyens pour le soumettre. Il lui fit déclarer par Coopper, chancelier d'Angleterre, le duc de Kingston et le comte de Stanhope que, sur les 100,000 livres sterling qui lui étaient assignées pour la dépense de sa maison, il lui en retranchait 40,000, sous prétexte de la dépense que le roi s'obligeait de faire pour la subsistance des enfants du prince. En même temps Georges fit passer en parlement qu'on paierait à l'empereur 130,000 livres sterling pour reste des subsides de la dernière guerre, moyennant une quittance générale de toutes ses prétentions. Ainsi la cour de Vienne profitait de tout. Elle était sûre des ministres confidents de Georges hanovriens et anglais, et recherchée par le roi de Sicile qui ne songeait qu'à apaiser sa colère, et ne croyait d'alliance solide qu'avec elle. Il agissait en même temps à Paris et à Londres comme ne voulant se conduire que par les médiateurs. Il se plaignait de temps en temps du mystère qu'ils lui faisaient de l'état de la négociation. Provane s'en plaignait encore davantage, et protestait que son maître n'écouterait jamais aucune proposition d'échange du royaume de Sicile. Il

voulut se figurer que le régent ne serait jamais favorable à son maître, parce que son altesse royale avait lieu de croire que, le cas arrivant, le roi de Sicile aiderait le roi d'Espagne à monter sur le trône de France, espérant lui-même monter sur celui d'Espagne; et prétendit avoir appris par la comtesse de Vérue que le régent traitait le mariage de M. son fils avec l'infante de Portugal, où on s'alarmait des préparatifs de l'Espagne, et où l'envoyé d'Angleterre ne parlait que de guerre et offrait des secours, si l'Espagne l'attaquait. Albéroni calma bientôt cette inquiétude par les assurances positives qu'il y donna, et qu'il en reçut, du désir réciproque de demeurer en bonne intelligence. Il retira même les troupes des frontières de Portugal, dont l'ambassadeur à Madrid offrit de la part de son maître, de réduire à 300,000 écus les 600,000 écus qu'il demandait depuis longtemps à l'Espagne, si on voulait terminer les différends entre les deux cours. Albéroni jugea à propos de faire connaître les sentiments pacifiques de ces deux cours l'une pour l'autre en France, en Angleterre, en Hollande; en prit occasion d'y faire connaître les intentions du roi d'Espagne, et de publier la chimère qu'on a déjà vue de ses raisonnements sur l'union de la France et de l'Espagne pour abaisser l'empereur, la tranquille joie qu'en aurait la Hollande, et l'inutilité des secours que Georges, démenti par l'intérêt de commerce de la nation anglaise, voudrait donner aux Allemands, flatté de plus que ceux du roi de Sicile, si directement opposés à l'envahissement de l'Italie, le mettraient de son côté.

Persuadé que l'empereur était résolu de sacrifier tout à la paix avec le Turc, pour avoir la liberté de pousser ses projets en Italie, il ordonna à Monteléon de déclarer aux Anglais que les conditions que le roi d'Espagne

emandait comme préliminaires avant d'examiner celles e la paix, étaient un engagement formel de la part de 'empereur sur les articles suivants : 1° qu'il n'enverait plus de troupes en Italie; 2° qu'il n'exigerait aucune contribution, sous quelque prétexte que ce pût être; 3° qu'il promettrait de concourir de bonne foi aux mesures qu'on jugerait nécessaires pour assurer l'équilibre de l'Italie et le repos général de l'Europe. A ces conditions, le roi d'Espagne permit à Monteléon d'écouter les propositions qui lui seraient faites, se réservant à lui donner de nouveaux ordres, si par quelques changements nouveaux sa majesté catholique se croyait obligée de changer aussi de maximes. Le cardinal ne le croyait pas. Son plan était fait; il le voulait suivre, persuadé qu'il était impossible de préserver l'Italie de sa perte totale, tant que les Allemands y conserveraient un pouce de terre, que la conjoncture était la plus favorable, et convaincu de ses chimères déjà expliquées sur la France, la Hollande, la nation anglaise et le roi de Sardaigne. Il affectait une grande fermeté à suivre son projet sans s'écarter de son point de vue, disant que le pis qu'il en pût arriver à l'Espagne serait d'avoir à défendre son continent, qui avait des forces suffisantes pour se défendre, et que tout l'enfer ne pouvait attaquer. Dans cette complaisance d'avoir mis l'Espagne en si bon état, qu'il regardait comme son ouvrage, il traitait de visions les conditions offertes par les médiateurs, et s'espaçait en dérisions de toute leur négociation. Il redoubla de chaleur pour les préparatifs; et s'apercevant enfin du peu de volonté des Hollandais de l'accommoder de vaisseaux, il ordonna à Beretti de déclarer aux états généraux que, s'ils y formaient quelque opposition, le roi d'Espagne la regarderait comme une offense publique faite à sa personne, et qu'il pour-

rait même en venir aux dernières extrémités. Castagneta, chef d'escadre envoyé en Hollande avec tout l'argent comptant nécessaire pour faire ces achats, reçut ordre en même temps de revenir diligemment à Madrid, la chose faite ou manquée, son retour étant un point essentiel d'où dépendaient toutes les autres négociations.

Riperda continuait de flatter le cardinal sur les bonnes dispositions de ses maîtres en tout ce qui regardait l'Espagne; mais il voulait le flatter. Les états venaient de rappeler cet ambassadeur. Il avait pris depuis longtemps la résolution de retourner s'établir en Espagne, après qu'il aurait rendu compte aux états de son ambassade. Il y avait même acquis déjà quelques terres, et une maison appartenant autrefois à l'amirante de Castille et depuis tombée dans la confiscation de ses biens. Quoique le public doutât encore à la fin de janvier si l'Espagne, sans la France et sans aucun allié, oserait et pourrait seule entreprendre la guerre, le dessein d'Albéroni était d'entrer de bonne heure en campagne. Le duc Parme l'en pressait sans cesse comme de chose nécessaire pour le salut de l'Italie. Mais une raison secrète jetait l'incertitude dans ses résolutions, et le retardement à l'exécution de ses projets. Le roi d'Espagne, bien plus malade d'esprit que de corps, se croyait sur le point de mourir à chaque instant, et persuadé que ses forces l'abandonnaient, il mangeait pour les réparer avec tant d'excès que tout en était à craindre. Il se confessait tous les soirs après son souper, et il retenait son confesseur auprès de son lit jusqu'à ce qu'il fût endormi. Il n'était pas permis à la reine de le quitter un seul instant. Ce prince étant donc hors d'état d'entendre parler d'aucune affaire, le pouvoir d'Albéroni était plus souverain que jamais. Il réglait tout et

lisposait de tout au nom du roi ; qui que ce soit n'osait e contredire, et il avait déclaré plusieurs fois aux se- rétaires d'état que, si quelqu'un d'eux manquait à son levoir pour l'exécution de ses ordres, il leur en coûte- ait la vie.

On répandait néanmoins dans le public que la santé lu roi était parfaitement rétablie. Le père d'Aubenton lisait à ses amis que ce prince avait trop de scrupules. Tout occupé qu'il était auprès de lui, il ne laissait pas d'apporter tous ses soins à trouver en Espagne des défenseurs à la Constitution. Il y servait d'agent non-seulement au pape, mais au cardinal de Bissy. Il avait eu soin de faire tenir ses lettres au patriarche de Lisbonne, aussi bien que de solliciter les évêques et les chapitres d'Espagne d'écrire en faveur de la Constitution. Il aurait voulu modérer leur zèle sur l'infaillibilité du pape, et sur la supériorité qu'ils lui attribuaient sur les conciles. Mais cette maxime étant le principe et le fondement de leur soumission sans réserve à la bulle, le jésuite qui l'avait faite avec Fabroni, comme on l'a vu en son lieu, aurait en vain essayé de les empêcher, comme il disait, de fourrer dans leurs écrits des maximes très-déplaisantes à la France. Le nonce Aldovrandi pressait de son côté les évêques d'Espagne de faire au plus tôt une acceptation universelle, publique et positive de la Constitution. Quoique, par les raisons de domination suprêmes qu'on a vues ci-devant, Rome n'eût pas approuvé les premières instances qu'il avait faites pour la procurer, il crut qu'il devait les continuer, même les redoubler. Elles lui parurent absolument nécessaires pour remédier au mal qui se répandait dans l'Espagne. Le frein du saint office retenait encore les malintentionnés, et les obligeait à se cacher ; mais on avertissait le nonce qu'il n'en fallait pas moins prendre garde aux progrès

qu'ils pourraient faire. Aldovrandi, continuellement occupé de sa fortune, n'était pas fâché de faire voir à la cour de Rome que c'était injustement qu'elle lui avait reproché la démarche qu'il avait faite pour exciter le zèle des évêques d'Espagne, et que cette cour n'avait pas lieu d'être aussi sûre qu'elle le croyait des sentiments de la nation espagnole. Je n'insère ce mot sur la Constitution que parce qu'il est nécessaire par rapport à ce nonce sur les autres affaires. Il avait à se justifier sur d'autres articles plus considérables, dont ses ennemis se servaient plus utilement pour le détruire dans l'esprit du pape.

Les Allemands faisaient un crime à sa sainteté de l'intelligence que, par le moyen de son nonce, ils lui supposaient avec le roi d'Espagne pour l'entreprise de Sardaigne. Comme leurs reproches étaient ordinairement suivis des effets, le pape les sentait tous par avance, et gémissait de cette horrible calomnie, qui le présentait à l'empereur comme complice du funeste manquement de parole du roi d'Espagne envers sa sainteté comme envers toute la chrétienté. Toute frivole et dénuée de tout fondement que le pape la disait, elle venait de lui attirer des réponses de Vienne dont Rome était consternée. L'empereur premièrement avait refusé de recevoir le bref que le pape lui avait écrit. Il avait dit que, le roi d'Espagne ayant refusé celui que le pape lui avait écrit sur l'entreprise de Sardaigne, il voulait tenir la même conduite. Le nonce à Vienne avait inutilement représenté que le bref avait été remis au roi d'Espagne. Les ministres impériaux pour le démentir montrèrent une lettre de l'abbé del Maro, portant en termes formels que, par la collusion d'Aldovrandi avec Albéroni, jamais le bref n'avait été présenté au roi d'Espagne; que le contenu lui en avait été rapporté seulement, preuve, dirent-

ils, de l'intelligence du pape avec le roi d'Espagne, et cause par conséquent du mauvais état où l'empereur avait laissé la Sardaigne. Ils ajoutèrent des protestations de la plus terrible vengeance. Ils déclarèrent qu'ils feraient la paix avec les Turcs, à quelque prix que ce fût; que la France leur laissait la liberté de faire tout ce qu'ils voudraient, déclarant qu'elle n'y prendrait pas le moindre intérêt. Ainsi l'empereur, ne craignant plus d'obstacle à ses desseins, fit dire au pape qu'il avait donné ordre à ses ministres en Angleterre de cesser toute négociation de paix avec l'Espagne. Il prétendait avoir déjà fait une ligue avec le roi de Sicile, et laissait entendre que l'Italie en était l'objet. Enfin l'empereur, affectant une défiance qu'il traitait de juste, des intentions du pape, lui demanda pour sûreté de ses protestations et de sa conduite, la ville de Ferrare, pour en faire sa place d'armes. Il demanda de plus le logement dans l'état ecclésiastique pour douze mille hommes. Il y joignit plusieurs autres circonstances exigées toutes comme des satisfactions, dont la cour de Rome eut horreur. Tout commerce avec la cour fut en même temps interdit au nonce; les ministres impériaux lui signifièrent qu'il était libre de se retirer de Vienne ou d'y demeurer, mais que, s'il prenait ce dernier parti, son séjour et sa présence seraient totalement inutiles. L'empereur déclara en même temps que c'était de son pur mouvement, et sans consulter aucun de ses ministres, qu'il avait fait chasser le nonce de Naples; que cet ordre avait été envoyé au comte de Galas, son ambassadeur à Rome, pour le faire exécuter, si le pape refusait de lui accorder les satisfactions qu'il lui avait demandées.

Ces nouvelles causèrent une étrange consternation dans le palais. Le pape, tremblant, ne connaissait d'autres voies, pour apaiser la colère de l'empereur, que la

soumission, même la bassesse, et de lui accorder toutes les satisfactions qu'il imposait. Ses neveux, encore plus consternés, étaient aussi plus empressés que leur oncle, parce qu'il s'agissait pour eux de perdre les revenus dont l'empereur les faisait jouir dans le royaume de Naples, qui étaient le plus bel article de leurs finances. On ne doutait donc pas des conseils qu'ils donneraient au pape et qu'il ne les suivît; et que, voyant les impériaux à ses portes, maîtres d'entrer dans l'état ecclésiastique toutes les fois qu'ils le voudraient, et nulle force d'Espagne encore en Italie, jugeant que la France, dans la crainte de s'engager dans une guerre étrangère, refuserait de se joindre à l'Espagne, tant de raisons pressantes ne l'entraînassent à céder à son penchant naturel de timidité et de faiblesse, indépendamment même de l'intérêt de ses neveux. On ne laissait pas de lui rendre justice sur le prétexte odieux et supposé que les Allemands prenaient de lui faire querelle. Il n'y avait personne qui pût croire que sa sainteté eût eu connaissance de l'entreprise sur la Sardaigne, ni que ce secret eût été conservé si la confidence lui en eût été faite.

Comme le pape n'osait se plaindre à Vienne de la conduite des Allemands, il porta ses plaintes à Madrid ; et, comme il croyait cette cour plus faible que l'autre, il y joignit les menaces, et fit entendre qu'il serait obligé de recourir aux remèdes extrêmes pour effacer de l'esprit des hommes les soupçons indignes et les calomnies répandues contre le vicaire de Jésus-Christ. Il en représenta les effets pernicieux, l'interdiction du nonce à Vienne, celui de Naples chassé, et l'autorité apostolique totalement abolie dans ce royaume; enfin, les autres menaces encore plus fâcheuses, si par des faits il ne démentait promptement l'imposture. De là, il passait aux supplications, et demandait instamment à la piété du roi d'Es-

pagne de restituer la Sardaigne à l'empereur, comme le seul moyen de persuader ce prince qu'il n'avait jamais concouru à cette invasion. Il demandait pressamment la réponse au bref du 25 août, se plaignait amèrement qu'au lieu de cette réponse, attendue depuis si longtemps, on ne songeait en Espagne qu'à se préparer à la guerre. Aldovrandi reçut en même temps beaucoup de reproches de sa conduite. Le pape l'accusait d'être la cause indirecte de tous ces malheurs, fruits des calomnies répandues contre sa sainteté, pour n'avoir pas présenté au roi d'Espagne son bref du 25 août. Il était également tancé d'avoir délivré les brefs pour la levée des subsides ecclésiastiques, et de ce qu'ils avaient eu leur exécution. Pour y remédier, le pape voulut que son nonce pressât le roi d'Espagne de répondre à ce bref du 25 août, parce que son silence le privait d'un moyen très-nécessaire et très-puissant pour confondre ses calomniateurs. Il lui ordonna de plus très-expressément de retirer les brefs contenant les concessions qu'il avait faites au roi d'Espagne, et disait qu'il ne comprenait pas la difficulté de les rendre, puisqu'ils ne pouvaient avoir d'exécution, et n'en devenaient pas plus efficaces pour demeurer entre les mains des ministres de sa majesté catholique. Il déclara en même temps que, si le roi d'Espagne prétendait en faire quelque usage, il ne pourrait s'empêcher de les révoquer expressément pour satisfaire à sa conscience. Il reprocha vivement à Aldovrandi d'avoir négligé de l'informer de l'usage que le père d'Aubenton avait fait du pouvoir qu'il lui avait conféré, d'absoudre le roi d'Espagne de ce qu'il avait fait contre l'autorité du saint-siége pendant les différends entre les deux cours; et se plaignit de plus d'être si mal instruit par son nonce, qu'il était obligé de recourir aux lettres particulières, même aux gazettes, pour apprendre ce qui

se passait en Espagne ; en un mot, il voulait, à quelque prix que ce fût, trouver des sujets de se plaindre, soit de son nonce, soit de l'Espagne. Il croyait que c'était la seule voie d'apaiser les Allemands et de les désabuser de l'opinion qu'ils avaient prise ; mais les simples paroles n'y suffisaient pas, et le pape n'avait point d'autre ressource. Plus le péril lui paraissait grand, plus il cherchait les moyens de s'en tirer. J'ajouterai qu'ils étaient d'autant plus difficiles que la colère était factice, politique, et qu'il était utile aux impériaux de paraître persuadés de ce dont ils ne l'étaient point, pour avoir prétexte de tirer du pape tout ce qu'ils pourraient en places et en subsistances de troupes, et pour l'appesantir sur l'Espagne, au point de causer à cette couronne tous les embarras possibles au dedans et au dehors. Revenons.

Le pape tint devant lui une congrégation formée à dessein de délibérer sur les partis à prendre. On y examina : 1° si le pape devait recevoir Galas à son audience. Toutes les voix furent pour l'y admettre toutes les fois qu'il le demanderait. Mais loin qu'il en fît instance, pressé quelques jours auparavant de voir le pape par le cardinal Albani, cet ambassadeur déclara avec hauteur qu'il n'irait plus au palais. 2° On agita si le pape devait excommunier les ministres impériaux qui avaient mis les mains sur les revenus ecclésiastiques séquestrés par ordre de l'empereur dans le royaume de Naples, et unanimement résolu de temporiser : maxime favorite de tout ce pontificat, surtout quand il s'agissait des Allemands. 3° On délibéra sur les démarches qu'il convenait de faire pour apaiser l'empereur. Il fut conclu qu'il fallait envoyer à Vienne un cardinal, avec des facultés très-amples d'accorder à ce prince toutes les grâces qu'il demanderait, et que le chef de l'église avait pouvoir de lui accorder. Quant à celles qui ne dépendaient pas de

sa sainteté, le soin du légat devait être de faire connaître à l'empereur que, si elle ne les accordait pas, c'était uniquement parce qu'elles étaient hors de son pouvoir. Il fut après question du choix. Le cardinal Piazza fut proposé ; mais l'opinion publique fut qu'il n'accepterait pas. Le pape désirait son neveu, le cardinal Albani, mais il ne voulait pas le témoigner; il voulait paraître forcé à le nommer sur le refus d'un autre. On délibéra ensuite sur la conduite à tenir avec le roi d'Espagne. Il fut résolu que le pape lui écrirait un bref plus doux que celui du 25 août, que ce prince avait refusé de recevoir, et qu'il serait ordonné au nonce Aldovrandi de prendre si bien ses mesures que ce bref parvînt entre les mains de sa majesté catholique.

Albéroni, bien averti de toutes ces délibérations, était maître d'empêcher Aldovrandi de présenter aucun bref sans en avoir auparavant communiqué la copie, ainsi qu'on en usait en France et à Vienne. Le ministre d'Espagne pouvait rejeter le bref ou bien y faire une réponse peu satisfaisante pour sa sainteté, mais ce dernier parti n'aurait pas été le plus désagréable pour le pape, parce que, recevant une réponse dure, il en aurait fait usage pour se justifier auprès de l'empereur de la partialité qu'il lui reprochait; et véritablement les Allemands n'étaient pas les seuls qui, raisonnant sur le véritable intérêt du saint-siége et de l'état ecclésiastique, croyaient que le pape regarderait intérieurement comme son salut d'être aidé par l'Espagne ; qu'il avait voulu seulement que le public trompé pût croire que les secours qu'il recevrait lui seraient donnés contre sa volonté, et que la source de ce ménagement était la crainte que, les Espagnols ne réussissant pas, toute la fureur allemande ne retombât sur lui. Ils demandaient pressamment qu'Aldovrandi fût châtié, le regardant comme le promoteur

et le confident de l'intelligence secrète qu'ils supposaient entre le pape et le roi d'Espagne. Sa sainteté, toujours occupée de ménager les deux partis autant que la crainte du plus fort le lui pouvait permettre, voulait par cette raison complaire aux impériaux par quelque mortification légère à son nonce, sans toutefois le rappeler par considération pour la cour d'Espagne, comme le voulait celle de Vienne. Le pape crut avoir trouvé ce tempérament en changeant la disposition qu'il avait faite du neveu d'Aldovrandi tout nouvellement arrivé de Madrid à Rome, de l'y renvoyer sur-le-champ porter à Albéroni la barette. Il ordonna donc à ce neveu de partir dans l'instant non pour Madrid, mais pour Bologne sa patrie, et d'y demeurer malgré toutes les instances du cardinal Aquaviva. Ce neveu fut même accusé d'avoir reçu du roi d'Espagne une pension sur l'évêché de Malaga. Pendant que le cardinal Paulucci était chargé de porter ces refus à Aquaviva, le pape, par des voies souterraines, faisait passer à ce dernier ses gémissements et ses larmes sur l'état et la conduite d'Aldovrandi; et par ce double manége autorisait les discours de ceux qui ne se contraignaient pas de publier que tout n'était que fiction dans sa sainteté, excepté la frayeur des impériaux, et le désir extrême de les apaiser. De là on prévoyait qu'il ne s'accommoderait ni avec la France ni avec le roi de Sicile, parce que cela déplairait à la cour de Vienne, et l'obligerait à changer de langage. Le pape en effet éludait de répondre sur les affaires de Sicile. Pressé par le cardinal de la Trémoille de déclarer ses intentions, il prit pour prétexte de se taire qu'il n'avait point encore de réponse du roi de Sicile; qu'il désirait savoir si la Trémoille pourrait engager ce prince à s'expliquer; et qu'il verrait ensuite s'il ferait quelque proposition qui se pût accepter.

CHAPITRE CDLXXXVIII.

Negroni, odieux à la France, nommé vice-légat d'Avignon sans la participation de la France. — Ottoboni veut lier avec Albéroni. — Nouvelles scélératesses de Bentivoglio. — Le pape refuse à Albéroni les bulles de l'archevêché de Séville. — Manéges réciproques entre le régent et Cellamare. — Concert entre Cellamare et Provane. — Ils découvrent le mariage proposé de M. le duc de Chartres avec une sœur du roi de Portugal. — Objets des ministres d'Espagne. — Corsini envoyé du grand-duc à Paris. — Quel. — Son voyage à Londres. — Le régent s'ouvre à Provane de l'état de la négociation de Londres. — Sentiment de Cellamare là-dessus. — Plaintes et propositions de la cour de Vienne. — Quel était Schaub. — Fortes demandes de l'empereur. — Manéges et souplesses de Stanhope. — Billet de l'abbé Dubois envoyé à Monteléon pour Albéroni. — Conversation de Monteléon avec Stanhope sur l'escadre anglaise. — Mesures de Monteléon contre cet armement. — Sagacité de Monteléon. — Fermes réponses des ministres de Sicile à Paris et à Londres. — Plaintes et mouvements de Cellamare. — Monti peu satisfait du régent. — Déclarations de Monteléon sur la destination de l'escadre. — Efforts d'Albéroni en Hollande. — Sagacité de l'abbé del Maro. — Beretti trompé ou trompeur sur les Hollandais. — Sage avis de Cellamare à Albéroni sur la France. — Propos publics de Cellamare et retient sagement Provane.

Une affaire de peu de conséquence donna lieu à augmenter les brouilleries que la Constitution causait depuis

trop longtemps entre Rome et la France. La vice-légation d'Avignon vaquait. Avant d'y nommer, les papes faisaient toujours donner au ministre du roi à Rome les noms de ceux entre lesquels il voulait choisir pour n'y pas envoyer un sujet désagréable, prévenir le roi sur le nouveau vice-légat, et lui concilier une protection dont il avait besoin dans un état aussi peu étendu, enclavé de toutes parts dans ceux du roi. Malgré cet usage le pape crut devoir profiter d'un temps de faiblesse et de minorité, plus encore d'un temps où on se croyait tout permis à Rome contre la France, pour secouer ce qu'il voulut trouver être servitude. Ainsi il nomma le prélat Negroni sans en avoir rien fait dire au cardinal de la Trémoille. Tout le mérite du nouveau vice-légat était d'être neveu du cardinal Negroni, si noté par l'extravagance de ses emportements contre la France. Apparemment que le pape crut aussi que plus ce vice-légat serait reconnu partial contre la France, plus le public serait persuadé qu'elle n'avait point de part à sa nomination. Quelque attention qu'eût le cardinal de la Trémoille à plaire à Rome et à prévenir les moindres sujets de plaintes, il ne laissa pas de s'apercevoir de l'impossibilité de dissimuler cette innovation. Quelque peu disposé qu'il fût à se plaindre du pape, il osa néanmoins le faire. On se plaignit aussi à Rome de cette prétention, quoique si bien fondée et si établie par l'usage. On ajouta que depuis quelques années les vice-légats d'Avignon étaient au moins soupçonnés en France de favoriser les fabrications de fausse monnaie dans le royaume, et de leur donner asile dans le comtat; que Negroni était rigide, attentif, prudent, fort instruit des matières criminelles, et très-propre à écarter les faux-monnayeurs. On comptait à Rome pouvoir impunément entreprendre tout contre la France; ceux même qui devaient être le plus

attachés à la couronne par les bienfaits qu'ils en avaient reçus cherchaient des protections étrangères.

Le cardinal Ottoboni, qui en était si comblé, écrivit au cardinal Albéroni, sous prétexte de zèle pour le bien de l'Italie, pour lui proposer d'établir et d'entretenir un commerce de lettres avec lui. D'ailleurs aucun des cardinaux regardés comme Français ne s'employait à pacifier les troubles que les véritables ennemis de la France cherchaient à susciter dans le royaume, sous ombre de maintenir la bonne doctrine en soutenant la Constitution. Bentivoglio, le plus enragé de tous, ne se contentait pas d'interpréter faussement, à son escient même, les intentions du régent sur les affaires de Rome. Fâché d'avoir eu ordre de le remercier de ses offices en Angleterre sur le ressentiment et les menaces de vengeance de la détention de Péterborough, il prétendit que ce prince n'avait agi que parce qu'il savait parfaitement que le roi d'Angleterre ne songeait nullement à se venger du pape; que si les bruits d'un armement de mer étaient évanouis, on ne le devait attribuer qu'aux menaces de Monteléon, et à la juste crainte des Anglais de voir leur commerce interrompu. Ce nonce ajoutait qu'il fallait faire connaître le juste prix des services que le régent rendait au pape; et sur cette supposition, il se croyait en droit, même obligé de donner de fausses couleurs à toutes les démarches de son altesse royale dont le pape aurait dû lui savoir le plus de gré.

Bentivoglio ramassait tous les discours que le public mal instruit tenait sur les affaires d'Angleterre, et les donnait comme des vérités. Il avançait hardiment que, sous prétexte de concilier et de terminer les différends entre l'empereur et le roi d'Espagne, le régent songeait uniquement à s'unir et à faire des ligues avec les puissances principales de l'Europe, pour être secouru d'elles

en cas d'ouverture à la succession à la couronne; qu'il voulait sur toutes choses prévenir une alliance entre l'empereur, le roi d'Espagne et le roi de Sicile, empêcher que ces princes ne convinssent entre eux pour leurs intérêts communs de faire monter le roi d'Espagne sur le trône de France, et celui de Sicile sur le trône d'Espagne, suivant la disposition des traités d'Utrecht. On ne démêlait point encore la vérité de celui qui se négociait à Londres. Toutefois on en savait assez pour donner au nonce lieu de dire qu'on offrait à l'empereur la Sicile, avec promesse de le laisser agir en Italie comme il le jugerait à propos pour ses intérêts sans y former le moindre obstacle; qu'on promettait au roi de Sicile des récompenses dans le Milanais avec le titre de roi de Lombardie; et qu'on espérait endormir le roi d'Espagne, en le flattant d'établir en faveur de ses enfants du second lit des apanages considérables en Italie, tels que les états de Toscane, de Parme et de Plaisance. Bentivoglio, ajoutant ses réflexions à ce qu'il croyait savoir du traité d'alliance, concluait que, si des projets si légèrement formés, si difficiles à exécuter, étaient cependant accomplis, la France en serait la victime, parce qu'elle aurait elle-même contribué à rendre ses ennemis trop puissants; qu'en cet état ils feraient ce qu'ils croiraient le plus avantageux pour eux, non ce qu'ils auraient promis, et ce qu'ils se seraient engagés de faire en vertu de l'alliance. Ces affaires, étrangères à celles de la Constitution, étaient comme des épisodes que le nonce employait pour animer la cour de Rome contre la conduite du régent, et pour faire comprendre au pape que le nombre de ses partisans augmentait en France, à mesure que celui des ennemis de son altesse royale grossissait par les négociations qu'elle faisait avec les étrangers. Sur ce fondement, il ne cessait d'empoisonner tout ce qui se pas-

sait en France, et de porter le pape à tout ce qu'il pouvait de plus violent sur les affaires de la Constitution.

Le pape, continuant de penser qu'il ne pouvait apaiser l'empereur qu'en se montrant irrité contre l'Espagne, voulut le paraître extrêmement contre les ministres du roi d'Espagne, qui se portaient, disait-il, contre l'autorité ecclésiastique et contre celle du saint-siége. Le roi d'Espagne ayant nommé le cardinal Albéroni à l'archevêché de Séville, sa sainteté se porta à un plus grand éclat. Elle lui en refusa les bulles, et lui fit dire qu'elle les lui aurait accordées, si dans le temps qu'elle était sur le point de les proposer au consistoire, elle n'eût appris que l'évêque de Vich et un autre avaient été chassés violemment de leurs diocèses par ordre du roi d'Espagne. Ce frivole prétexte ne trompa personne; tout le monde pénétra aisément le vrai motif du refus. Il n'y eut que les impériaux qui ne voulurent pas en convenir; mais les plaintes du pape firent peu d'effet à Madrid. Albéroni insista sur les raisons que le roi d'Espagne avait eues de ne pas répondre au bref du 25 août, parce qu'il n'aurait pu le faire qu'en termes amers, et à peu près dans le sens dans lequel le public s'était expliqué sur cette pièce quand il l'avait vue dans les gazettes. Ce cardinal prétendait même avoir rendu un grand service au pape d'avoir gardé ce bref entre ses mains, parce qu'il ne pouvait produire qu'un effet pernicieux. Il s'applaudissait par avance de l'obligation que Rome lui avait de ne s'être pas laissée endormir par les piéges des impériaux et de ce que le roi d'Espagne serait incessamment maître de l'Italie; mais il exhortait en vain le pape et les princes d'Italie à profiter par l'union, la force et le courage des desseins trop déclarés de l'empereur par ses dernières réponses au nonce de Vienne.

Le duc de Parme, le plus faible et le plus menacé de

tous, et qui s'était attiré la colère de l'empereur par le mariage de la reine d'Espagne et par les offices qu'il avait rendus pour la promotion d'Albéroni à Rome, désirait d'être secouru d'argent, pour mettre au moins Plaisance hors d'insulte. Son ministre était maître absolu en Espagne; il lui devait les commencements de cette fortune, et beaucoup encore sur son cardinalat. Il paraissait avoir en vue les intérêts de son premier maître; il suivait ses maximes, et pensait comme lui qu'il était impossible que l'Italie fût tranquille tant que les Allemands y conserveraient une seule place. Sur ce fondement il traitait de verbiage et d'illusoire le plan proposé à Londres. Il disait qu'il n'était pas étonné de voir le roi d'Angleterre agir sous main en faveur de l'empereur, parce que depuis longtemps les engagements publics et secrets de l'électeur de Hanovre avec la maison d'Autriche étaient parfaitement connus; mais qu'il était difficile de comprendre que le régent, sensible à l'honneur, aimant la gloire et connaissant ses véritables intérêts, prît des partis si opposés à des considérations si puissantes, qu'il choisît des routes si dangereuses pour lui, et que, se laissant aller à des conseils de gens qui ne songeaient qu'à leurs propres intérêts, il fermât les yeux à ses propres lumières pour se laisser conduire dans le précipice. Le cardinal assurait que, loin de réussir par de telles routes, le régent verrait la guerre civile allumée dans le sein de la France. Ce présage alors ne paraissait fondé que sur le génie des Français, portés à se faire la guerre entre eux quand ils ne sont pas occupés par des guerres étrangères; et comme la crainte d'engager le royaume dans une guerre nouvelle avec les étrangers était l'unique motif qui avait obligé son altesse royale à travailler aux moyens de ménager la paix entre l'empereur et l'Espagne, Albéroni,

loin d'approuver cette crainte juste mais peu conforme à ses idées, la traitait de terreur panique et s'épuisait en raisonnements. Il croyait intimider le roi d'Angleterre par la fermentation qui régnait chez lui, et se savait gré d'avoir menacé Bubb, à Madrid, de donner de puissants secours au prétendant. Il voulait engager le régent à parler sur le même ton à Georges. Il disait que, s'unissant au roi d'Espagne, il lui ferait dépenser bien des millions en Italie, qu'il garderait certainement pour des occasions plus éloignées, si son altesse royale s'amusait encore à des négociations frivoles, comme il paraissait par le départ prochain de Nancré pour se rendre à Madrid. En même temps, il tâchait de faire répandre que, sur l'article des négociations pour la paix, il n'était pas maître de l'esprit du roi d'Espagne; que non-seulement là-dessus, mais en beaucoup de choses qui ne regardaient que des affaires particulières, il avait fort à le ménager et à compter avec lui.

Ces discours modestes d'Albéroni ne firent nulle impression à Paris ni à Londres; on était très-persuadé, parce que lui-même l'avait dit plusieurs fois, qu'en grandes comme en petites choses, il disposait absolument de la volonté du roi d'Espagne. L'opinion en était confirmée par les ordres que recevaient les ministres d'Espagne et par la manière dont ils expliquaient les intentions du roi leur maître. Cellamare ne parlait que de tirer la France de sa léthargie. Il employait auprès du régent Monti, nouvellement arrivé d'Espagne, qu'on croyait fort avant dans la confidence d'Albéroni. Il ne s'agissait point de négocier sur aucun plan de paix, de changer ou de modérer les conditions d'un traité. Les vues et tous les discours de Cellamare au régent n'allaient qu'à le convaincre de la nécessité d'une union inaltérable entre la France et l'Espagne, et de ne pas

compter que les insinuations ni les offices des médiateurs détournassent les Allemands des projets qu'ils pourraient faire pour troubler le repos de l'Italie. Le régent convenait de tous les avantages de l'union des deux branches de la maison royale. Il ajoutait même que, si les offices étaient inutiles, la France emploierait ses forces pour empêcher un mal que la persuasion n'aurait pu détourner. Cellamare ne se reposait pas sur de pareilles assurances. Il les trouvait contredites par la conduite de l'abbé Dubois, qui agissait seul à Londres sans aucun concert avec Monteléon, en sorte que le roi d'Espagne ne recevait ni de Paris ni de Londres aucune communication de ce qui se passait à Londres par rapport à ses intérêts. Cellamare faisait les mêmes plaintes pour lui-même, et jugeait de ce silence que les réponses que l'empereur avait faites ne pouvaient être acceptées en Espagne, et que le voyage de Nancré, qu'on pressait de partir pour Madrid, serait inutile. Le régent l'assura cependant qu'il ordonnerait à l'abbé Dubois de confier à Monteléon le plan et l'état de la négociation. Mais son altesse royale ne voulut point s'ouvrir sur les nouvelles qu'elle venait de recevoir de Vienne par le secrétaire de Stanhope, qui tenaient Cellamare dans une grande curiosité. Il en reçut encore une assurance positive que Nancré ne partirait pas de Paris sans porter avec lui un plan de paix dont le roi d'Espagne eût lieu d'être satisfait. L'ambassadeur prétendit que Nancré lui avait dit de plus qu'on obligerait la cour de Vienne de recevoir ce plan de gré ou de force; mais il demeurait persuadé que le régent aurait grand'peine à s'y résoudre, et qu'il serait mal secondé par la cour de Londres, dont il était souvent obligé de combattre les idées et les propositions. Le régent lui fit même valoir la fermeté de l'abbé Dubois, et dit que c'était pour s'en

plaindre que Stanhope avait envoyé son secrétaire, espérant le trouver plus facile que son ministre. Cellamare ne le croyait pas. Fortifié de Monti, ses représentations ne tendaient point à modifier les conditions du traité, mais à faire voir la nécessité de prendre les armes, et de prévenir la conclusion de la paix entre l'empereur et les Turcs. Elle était encore éloignée. Paris, plein de raisonnements politiques, croyait avec Cellamare qu'elle était aisée à détourner, en employant le crédit et les talents de Ragotzi et la force de ses partisans en Hongrie, et de leur animosité contre la maison d'Autriche. Cellamare disait que c'était par des motifs de passion particulière que des Alleurs, nouvellement revenu de Constantinople, décriait le prince Ragotzi, et que le maréchal de Tessé était au contraire le seul qui jugeât sainement de l'utilité d'une diversion qu'on pourrait exciter en Hongrie par le moyen des mécontents. Il flattait ainsi les idées d'Albéroni, qui semblait compter sur la continuation de la guerre de Hongrie, et sur le secours dont elle lui serait pour l'exécution de ses desseins.

Comme il paraissait encore alors que les intérêts du roi d'Espagne et ceux du roi de Sicile étaient parfaitement unis, la même union régnait aussi entre leurs ministres à Paris. Provane disait à Cellamare que son maître s'exposerait aux plus grands dangers plutôt que de consentir à l'échange de la Sicile. Cellamare faisait agir Provane, soit auprès du régent pour le disposer plus favorablement pour l'Espagne, soit auprès des ministres étrangers résidents lors à Paris, qu'il croyait à propos de ménager. Il sut par là que l'ambassadeur de Portugal avait dit que le régent avait fait proposer le mariage de M. le duc de Chartres avec l'infante, sœur du roi de Portugal, et qu'il s'y trouvait des difficultés sur le rang de M. le duc de Chartres. Cette affaire n'était

qu'un incident. Toute l'attention des ministres d'Espagne se portait sur la négociation de Londres. Ils regardaient Georges comme un ennemi, et livré à l'empereur pour ses intérêts d'Allemagne. Ils y voulaient opposer ceux de la nation anglaise pour leur commerce, et persuader les membres du parlement de s'opposer au départ des vaisseaux destinés pour la Méditerranée, comme à une résolution capable de causer une rupture et d'entraîner la ruine totale du commerce. Ils pénétraient, mais ils ne savaient encore qu'imparfaitement les points et les difficultés de la négociation. Cellamare et Provane commençaient à découvrir par les bruits publics qu'il s'agissait d'échanger la Sicile avec la Sardaigne, et se plaignaient tous deux de la liberté que se donnaient les médiateurs de disposer d'états dont ils n'étaient pas les maîtres. Les princes d'Italie, quoique fort alarmés, faisaient peu de mouvements. Enfin, le grand-duc envoya ordre à son envoyé à Paris de passer à Londres, et d'y représenter l'injustice de disposer de ses états contre son gré. Ceux qui connaissaient le négociateur jugèrent peu favorablement de son succès. D'ailleurs, les choses étaient trop avancées pour attendre quelque changement. Cet envoyé du grand-duc était Corsini, qui est devenu depuis cardinal et premier ministre à Rome, sous le pontificat de son oncle Clément XII, douze ans après. M. le duc d'Orléans expliqua lors à Provane de quoi il était question, mais verbalement. Provane aurait souhaité le plan du traité par écrit. Il se plaignit à Stairs de l'appui que le roi d'Angleterre donnait à l'échange de la Sicile. La réponse fut simplement en termes fort généraux. Cellamare, instruit par Provane, dit à Nancré que, s'il ne portait à Madrid des propositions plus avantageuses que celles dont on le disait chargé, il ne devait pas être étonné de ne pas

réussir. Il se vanta même d'avoir convaincu Nancré, qui néanmoins partit.

La cour de Vienne prétendait que le plan sur lequel on négociait à Londres était absolument différent de celui que l'abbé Dubois avait proposé, et était convenu à Hanovre. Elle se plaignait aussi d'entendre dire de tous côtés que, si l'empereur ne consentait pas aux demandes de la France, cette couronne se joindrait à l'Espagne pour lui faire la guerre. Cette espèce de menace blessait sa hauteur. Elle menaçait de son côté de se rendre plus difficile, si elle parvenait à faire la paix avec la Porte avant la conclusion du traité qui se négociait à Londres. Les ministres de Georges semblaient appuyer les menaces des impériaux. Non-seulement Saint-Saphorin les trouvait bien fondées, et tâchait d'alarmer le régent; mais Stairs, secondé d'un Suisse, grand fripon, nommé Schaup, qui avait servi de secrétaire à Stanhope et qu'on renvoyait de Londres à Veinne, parlait haut dans les conférences qu'ils eurent tous deux avec le régent. Quelque avantageuse que fût à l'empereur la médiation d'un roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, si partial en sa faveur par tant de raisons générales et personnelles, l'empereur n'en paraissait que plus difficile, et retardait par ses demandes l'utilité qu'il devait se promettre de la conclusion du traité. Il prétendait qu'avant toute chose le roi d'Espagne retirât ses troupes de la Sardaigne, et qu'il la remit en dépôt entre les mains d'un prince neutre, pour la garder jusqu'à ce que toutes les conditions de la paix fussent réglées. Le roi d'Angleterre était le prince que l'empereur indiquait, parce qu'il n'en pouvait choisir un dont il fût plus sûr, et d'ailleurs cet honneur, disait-il, était dû à ce prince par la manière dont il se portait pour le succès de la négociation. Outre ce dépôt, l'empereur demandait que, le grand-duc ve-

nant à mourir, ses états fussent démembrés, ne pouvant consentir qu'un prince de la maison de France possédât toute la Toscane telle qu'elle était possédée par la maison de Médicis. Il voulait donc faire revivre l'ancienne république de Pise. Il voulait de plus que Livourne fût érigée en ville libre sous la protection de l'empire. Il comptait par ces propositions engager encore plus en sa faveur les puissances intéressées au commerce du Levant; et véritablement les plus confidents ministres du roi d'Angleterre les appuyaient, jusqu'au point de représenter au régent qu'il s'exposerait à faire échouer la négociation s'il s'opiniâtrait à la totalité de l'expectative des états du grand-duc pour un des fils de la reine d'Espagne, et disait que souvent on n'obtenait rien pour trop demander. Saint-Saphorin y joignait les menaces, en faisant revenir au régent par l'Angleterre que les conférences pour la paix entre l'empereur et le grand seigneur s'allaient ouvrir; que les conditions de part et d'autre en seraient bientôt réglées, les deux parties désirant également la fin de la guerre; que si ce n'était pas une paix définitive, ce serait une trêve de quatre ou cinq ans, chacun demeurant dans la possession où il se trouvait; que la cour de Vienne, débarrassée de la guerre de Hongrie, deviendrait encore plus difficile avec l'Espagne.

Le roi d'Espagne avait demandé deux conditions préliminaires : l'une que l'empereur promît de ne plus envoyer de troupes en Italie, l'autre de n'y plus exiger de contributions des princes. Les impériaux répondaient à la première qu'il était étonnant que ce prince prétendît imposer à l'empereur la nécessité de ne point envoyer de troupes en Italie, quand elles y étaient le plus nécessaires pour la conservation de ses états, que l'Espagne avait attaqués au préjudice de la neutralité; qu'elle con-

tinuait d'armer, et que si elle voulait empêcher l'empereur d'envoyer des troupes en Italie, il fallait qu'elle discontinuât auparavant ses armements par mer et par terre, qu'elle promît elle-même de demeurer en repos, et que pour sûreté de sa parole, elle remît la Sardaigne en dépôt au roi d'Angleterre. Quant aux contributions, il fut répondu que l'empereur ne les avait demandées qu'en vertu d'un résultat de la diète de l'empire, fondé sur la nécessité de soutenir la guerre contre l'ennemi commun de la chrétienté; qu'il était juste que toute puissance dépendante de l'empire, comme étaient les princes d'Italie, concourussent aux besoins et aux succès de cette guerre; et que ce n'était point agir contre la neutralité que d'exiger d'eux des contributions pour cet effet; qu'enfin, si l'Espagne réparait les infractions qu'elle avait faites à la neutralité, et qu'elle cessât d'en commettre de nouvelles, l'empereur cesserait aussi d'exiger aucune somme des princes d'Italie, n'étant pas juste que, pendant que l'empereur se lierait les mains, le roi d'Espagne se crût le maître d'agir librement comme il croirait convenir à ses intérêts. Ces réponses de l'empereur furent non-seulement goûtées à Londres, mais particulièrement appuyées du roi d'Angleterre et de ses ministres.

Stanhope n'oublia rien pour intimider Monteleon, et par lui le roi d'Espagne, en lui représentant les suites funestes de la guerre que ce prince voulait allumer en Italie, qui, en deux ans, deviendrait générale, ferait revivre les droits de l'empereur sur l'Espagne, ceux de Philippe sur la France; et qu'il se trouverait peut-être des princes qui prétendraient aussi régler la succession d'Angleterre; et que le seul moyen d'éviter tant de maux était de terminer les différends entre l'empereur et l'Espagne de manière que le roi d'Espagne pût être

satisfait, et que la négociation entreprise à Londres eût un heureux succès. Il employait les espérances et les menaces. Quelquefois il promettait que, si l'empereur se rendait trop difficile, le roi d'Angleterre se croirait dégagé de toute garantie; il disait la même chose si les refus venaient de la part du roi d'Espagne. Stanhope cependant avait l'adresse de faire voir un penchant particulier pour l'Espagne; ou bien Monteléon le voulait faire croire à Madrid, soit pour se faire un mérite d'avoir su gagner un des principaux ministres de Georges, soit pour donner plus de poids aux insinuations qu'il faisait de temps en temps au cardinal Albéroni, mais toujours en tremblant pour le porter à la paix. Il était persuadé que ce cardinal ne la désirait pas, dont la preuve était le silence qu'il gardait à son égard, de lui qui était le seul ministre du roi d'Espagne, à portée de veiller à la négociation, et de ménager les intérêts du roi son maître. Il fallait pour y réussir qu'il fût instruit de ses intentions, et il les ignorait absolument; en sorte que Stanhope le pressant pour savoir enfin ce que sa majesté catholique demandait, il était obligé de répondre en termes généraux, et de se servir de son esprit pour cacher le peu de confiance que sa cour avait en lui. Il était instruit néanmoins de ce qui se passait, mais par Stanhope et par Dubois. Cet abbé l'assurait que le régent communiquerait tout au roi d'Espagne; que c'était le principal objet de la mission de Naneré; qu'il agirait à Madrid d'un parfait concert avec Albéroni; et que, jusqu'à ce qu'il sût par lui les intentions du roi d'Espagne, le régent différerait de consentir au projet qui lui était proposé par les Anglais. Voulant donner à Monteléon une preuve de la confiance qu'il prenait en lui, il lui dit qu'il reconnaissait en tout la partialité des ministres hanovriens et des Anglais de leur parti pour la

cour de Vienne; qu'il remarquait qu'ils oubliaient souvent leurs intérêts pour favoriser celui de l'empereur. Il excitait Monteléon à redoubler ses assiduités auprès de Stanhope, pour animer davantage son penchant pour l'Espagne. Désirant disposer Albéroni favorablement pour Nancré, il pria l'ambassadeur d'en écrire à ce premier ministre en termes qui le disposassent favorablement pour la négociation, et le prévinssent en faveur du négociateur. Il parut même qu'il craignit de s'en rapporter à lui, car il lui envoya par Chavigny le modèle du billet qu'il le pria d'écrire à Madrid, et pour plus de sûreté, de lui en renvoyer la minute. Ce billet était conçu dans les termes suivants :

« L'abbé Dubois, que je sais de bonne part s'intéresser à votre gloire particulière, conjure votre excellence de bien peser ce que le sieur de Nancré lui dira, et de ne perdre pas cette occasion de réunir la France, l'Angleterre et la Hollande avec l'Espagne contre l'empereur, ce qui arrivera infailliblement si elle donne les mains à ce que ces trois puissances lui proposeront, soit qu'ensuite l'empereur l'accepte ou qu'il le refuse. »

Malgré ces précautions prudentes, Albéroni sut que le billet n'était pas du style de Monteléon, que l'abbé Dubois l'avait dicté, et cependant n'en fit pas grand cas. Peut-être Monteléon lui-même eut-il quelque part au peu d'impression que firent les protestations de l'abbé Dubois; car il est certain que cet ambassadeur prétendit avoir découvert (on dit au moins qu'il écrivit à Madrid) que la France et l'Angleterre s'étaient promis réciproquement de demeurer unies pour soutenir le projet du traité, et d'employer leurs forces pour obliger l'Espagne à l'accepter si elle y résistait.

Quoi qu'il en soit, le roi d'Angleterre continuait d'armer par mer. On disait sans mystère que l'escadre,

qui serait de onze navires de guerre, était destinée pour la Méditerranée, où elle se joindrait à sept autres navires que l'Angleterre avait déjà dans cette mer. Le roi d'Espagne fit demander à quel usage l'Angleterre destinait cette escadre ; et comme jusqu'alors les ministres anglais s'étaient contentés d'assurer en général que l'intention du roi leur maître était d'entretenir la paix et la bonne intelligence avec sa majesté catholique, Monteléon eut ordre de les engager à lui donner quelque parole plus précise. Il pressa donc Stanhope de lui déclarer par écrit, au nom du roi d'Angleterre, que l'escadre qu'il faisait armer, non-seulement ne serait pas employée contre les intérêts du roi d'Espagne, mais même qu'elle ne passerait pas dans la Méditerranée. Comme Stanhope répugnait à donner une pareille déclaration, Monteléon lui proposa, pour tout expédient, d'ordonner au colonel Stanhope, alors envoyé d'Angleterre à Madrid, de la faire, ou tout au moins de s'expliquer clairement au cardinal Albéroni sur la destination de l'escadre. L'une et l'autre de ces propositions fut également rejetée. Stanhope voulut faire croire à Monteléon que le seul objet du roi d'Angleterre était d'obtenir du pape la satisfaction qu'il lui avait demandée pour l'enlèvement de Péterborough ; qu'il ne doutait pas qu'elle ne lui fût enfin accordée ; mais qu'il fallait presser les délibérations de la cour de Rome, et faire paraître aux côtes d'Italie des forces suffisantes pour obliger le pape, par la crainte, à ce qu'il ne voudrait pas de bonne grâce accorder là-dessus aux instances de l'ambassadeur de l'empereur. Stanhope ajouta qu'il ne croyait pas même qu'il fût nécessaire d'envoyer des vaisseaux dans la Méditerranée pour mettre le pape à la raison ; qu'on avait donc travaillé très-lentement à l'armement de cette escadre, et que si depuis quelques jours il y pa-

raissait plus de diligence, la Méditerranée n'en était pas l'objet, mais la mer Baltique, où le roi d'Angleterre prétendait faire passer vingt navires de guerre et dix bâtiments de suite. Monteléon aurait souhaité que Stanhope lui confiant, disait-il, les véritables intentions du roi d'Angleterre, lui eût promis formellement ce qu'il ne lui disait que comme simple confidence. Il essayait de faire voir à ce ministre qu'il ne devait avoir aucune peine à promettre, pour le bien de la paix, que le roi d'Angleterre n'enverrait point de vaisseaux dans la Méditerranée, puisqu'il n'en avait pas l'intention ; mais ces instances furent inutiles. Stanhope lui dit que le roi d'Angleterre ne pouvait donner une telle parole sans manquer formellement aux engagements du traité qu'il avait signé avec l'empereur, dont une des principales conditions était de lui garantir la possession des états dont it jouissait actuellement en Italie. Stanhope déclara nettement que l'intention de son maître était d'y satisfaire ponctuellement, en sorte que personne ne pouvait dire positivement jusqu'à quelle extrémité les choses seraient peut-être portées ; qu'il pouvait seulement protester qu'à moins d'un grand malheur, l'Angleterre ne prendrait aucun nouvel engagement capable d'altérer la bonne correspondance qu'elle prétendait entretenir avec l'Espagne. Monteléon répliqua que le moyen de la conserver entre les puissances amies était de s'expliquer franchement ; que les réponses ambiguës n'entretenaient point l'amitié ; qu'à son égard, il se croyait obligé de dire nettement que si l'Angleterre envoyait une escadre dans la Méditerranée, le roi d'Espagne ne pourrait s'empêcher de prendre des mesures contraires au commerce des deux nations. Stanhope convint de tous les avantages que ce commerce apportait à l'Angleterre, et comme il affectait en toute occasion de paraître dis-

pose favorablement pour l'Espagne, il dit à Monteléon qu'il consentirait de tout son cœur à la proposition qu'il lui avait faite d'ordonner au colonel Stanhope de confier au roi d'Espagne les intentions secrètes du roi d'Angleterre; mais qu'il n'avait que sa voix dans le conseil, composé d'ailleurs de différentes nations, en sorte qu'il ne pouvait répondre ni des délibérations ni de la résolution. Il offrit ce qui était en lui, c'est-à-dire de rendre compte au roi d'Angleterre et à son conseil des propositions de Monteléon.

Cet ambassadeur était trop éclairé, et connaissait trop le caractère des Anglais pour se laisser éblouir par des réponses si vagues. Il jugeait donc que si l'intention du roi d'Angleterre et de ses ministres était de se réserver la liberté d'accorder ou de refuser absolument la déclaration sollicitée, suivant le tour que prendraient les affaires générales, une telle incertitude ne pouvait convenir aux intérêts du roi d'Espagne. Monteléon résolut d'agir par d'autres voies : celle qu'il crut la plus sûre fut d'intéresser la nation. Rien ne lui était plus sensible que l'interruption de son commerce avec l'Espagne. Il n'oublia rien pour alarmer les membres du parlement, faisant envisager secrètement à quelques-uns des principaux le péril prochain dont ce commerce serait menacé, si le roi d'Angleterre faisait passer, comme on le disait, une escadre dans la Méditerranée. Il leur insinua, comme un moyen d'éviter ce danger, de presser le roi leur maître de communiquer au parlement tous les traités qu'il avait faits, en sorte que la nation assemblée pût aviser aux moyens de ne pas rompre avec l'Espagne. L'orateur de la chambre basse, frappé de cette crainte, vit secrètement Monteléon; il reçut de lui des instructions, et protesta que la plus grande partie de la nation s'opposerait à toute résolution de la cour, qui tendrait à rompre avec l'Espagne.

Quelques jours après, dans une séance du parlement, on tint quelques discours sur l'escadre que le roi d'Angleterre devait envoyer dans la Méditerranée. Deux députés des communes représentèrent que ce serait ruiner l'Angleterre que de donner occasion à l'Espagne d'interrompre le commerce si avantageusement établi entre les deux nations. Le premier effet des diligences de Monteléon ne l'éblouit pas. Comme il connaissait le caractère et le génie de la nation anglaise, et les passions des particuliers qui avaient le plus de crédit sur l'esprit du roi d'Angleterre, il comprit qu'il ne devait pas compter sur les dispositions apparentes de quelques membres du parlement, parce que la cour saurait bien les gagner si leurs suffrages étaient de quelque poids, sinon que leurs contradictions ne traverseraient pas ses résolutions. Quant aux ministres, il était persuadé que ce serait inutilement qu'il entreprendrait de faire combattre la raison contre le désir qu'ils avaient de plaire aux Allemands, comme l'unique moyen de parvenir à l'avancement que chacun d'eux se proposait. Ainsi, voyant les choses de près, il n'espérait rien de bon de l'Angleterre pour le roi son maître. Il ne se promettait pas un succès plus heureux de la négociation que la France voulait entamer à Madrid. Toutefois il croyait que si on pouvait envisager un moyen de sortir d'affaire avec quelque avantage, c'était celui de savoir plier aux conjonctures présentes, et de convenir, s'il était possible, de quelque proposition capable de concilier les intérêts de l'Espagne avec l'empressement que la France et l'Angleterre témoignaient à l'envi de ménager et de conclure la paix entre l'empereur et le roi d'Espagne.

Raisonnant sur le caractère des ministres de l'empereur, il pensait que la cour de Vienne, inflexible et déraisonnable, disait-il, n'admettrait aucun expédient

quand il s'agirait de réduire ses vastes prétentions, et qu'elle découvrirait elle-même son ambition de manière que ses amis même comprendraient les raisons et la nécessité de s'unir pour contraindre les Allemands à sortir de l'Italie. Cette cour en effet ne voulait alors entendre à rien sur le point d'assurer l'expectative de la Toscane à un fils de la reine d'Espagne. Le plan du traité lui plaisait en ce qui regardait ses avantages; mais l'empereur considérant ce qui lui était offert comme une restitution d'un bien qui lui appartenait légitimement, croyait que les demandes faites en faveur du roi d'Espagne étaient autant de démembrements que les médiateurs voulaient arracher aux droits légitimes de la maison d'Autriche.

On était à la fin de février; jusqu'alors le détail de la négociation n'avait pas encore passé les cours de Vienne, de France et d'Angleterre. Le roi de Sicile était inquiet d'un traité dont il devait fournir la matière principale, puisque la Sicile était le prix que les négociateurs proposaient à l'empereur pour l'engager à se désister pour toujours de toute prétention sur la monarchie d'Espagne. Il paraissait juste d'avoir le consentement de ce prince, qui possédait actuellement la Sicile en vertu des traités faits seulement depuis cinq ans à Utrecht, dont la France et l'Angleterre étaient également garantes. Toutefois on ne parlait encore clairement au roi de Sicile ni de la disposition de cette île, ni du dédommagement qu'on lui offrirait pour obtenir son consentement. Le comte de Sunderland dit seulement à son envoyé que le roi d'Angleterre songeait aux intérêts du roi de Sicile; qu'il lui en dirait davantage dès le moment qu'il pourrait s'expliquer plus clairement. Bernstorff, le principal des ministres hanovriens, dit à ce même envoyé qu'il jugeât lui-même s'il était possible au roi d'Angleterre de rien communiquer au roi de Sicile avant de savoir si l'empe-

reur et le roi d'Espagne consentiraient à s'accommoder ensemble; il ajouta qu'un projet n'était pas un traité, qu'avant d'en venir à la conclusion, il y avait toujours beaucoup de choses à changer dans un premier plan; que lorsqu'elles en seraient à un certain point, le roi de Sicile en aurait une entière communication. L'envoyé fit en cette occasion les protestations que tout ministre croit être du goût de son maître en pareille conjoncture. Il dit que jamais ce prince ne plierait pour quelque raison que ce pût être quand il s'agirait de son honneur, de son avantage, de celui de sa maison; que plutôt que d'y souffrir volontairement le moindre préjudice, il s'exposerait à toutes sortes de périls; que s'il y succombait, la honte de sa perte tomberait entièrement sur les garants des derniers traités. Provane employait moins de paroles, mais il parlait plus fortement à Paris que la Pérouse ne parlait à Londres; car il laissait entendre que si son maître manquait de force ou de volonté, et ne défendait pas pied à pied la Sicile, et s'il n'employait pas pour la conserver tous les moyens que suggère un cas désespéré, il pourrait bien songer à des échanges très-douleureux pour la France. Un tel discours n'avait pas besoin d'explications, car il était aisé d'entendre que l'échange qu'il voulait faire craindre était celui des états de Plémont et de Montferrat, que le roi de Sicile céderait à l'empereur pour avoir de lui le royaume de Naples à joindre à la Sicile. Cellamare appuyait les menaces indirectes de Provane. Il se plaignait qu'il ne trouvait que léthargie dans le gouvernement. Il réitérait souvent et vivement ses sollicitations, mais il trouvait que tout le monde criait à la paix, et que personne n'appuyait alors les propositions de l'Espagne.

Péterborough, nouvellement sorti des prisons du pape, vint à Paris dans ces circonstances. Cellamare ne manqua

pas de le voir, et crut ne pouvoir mieux employer son éloquence qu'à le persuader que l'Angleterre devait éviter avec soin de rompre avec l'Espagne. Péterborough convint de tout ce que lui dit Cellamare, il lui promit même de soutenir fortement les intérêts de l'Espagne quand il serait en Angleterre. Il ne se contraignit point sur les sujets qu'il avait de se plaindre de la cour de Vienne; mais Cellamare s'aperçut cependant qu'il battait la campagne, et qu'il y avait aussi peu de fondement à faire sur ses raisonnements que sur ses promesses. Comme il perdait peu à peu l'espérance d'interrompre le cours et d'empêcher le succès de la négociation de Londres, il crut devoir faire de nouveaux efforts en France pour détourner le régent de la suivre. Il représenta que le voyage de Nancré était inutile, que ses propositions seraient mal reçues. Il confiait à ses amis que l'air que la cour de Madrid respirait n'était que de guerre. Monti, qui en arrivait nouvellement, parla en même sens au régent. Il lui répondit qu'il avait nouvellement combattu pour procurer au roi d'Espagne les conditions meilleures et les plus avantageuses, et qu'il ne fallait pas exposer au hasard d'une guerre ce qu'on pouvait obtenir par un traité.

Albéroni raisonnait différemment. Le duc de Parme lui représentait souvent qu'il ne fallait pas se laisser endormir par les impériaux, et le persuadait aisément que si l'Espagne leur donnait le temps de s'établir en Italie, ils le feraient de manière que bientôt ils se trouveraient maîtres d'exécuter toutes les résolutions violentes qu'il leur plairait de prendre. Ce raisonnement était depuis longtemps celui d'Albéroni, et pour engager la France à s'y conformer, il disait qu'elle suivait une politique non-seulement fausse, mais pernicieuse, même mortelle, en regardant comme un acte de prudence et

d'habileté d'éviter de prendre les armes hors les cas de nécessité forcée. Il s'étendait en raisonnements fondés sur ses désirs, tout au plus sur ses espérances qu'il prétendait appuyées sur des secrets dont lui seul avait la connaissance. Ces secrets étaient ses anciennes chimères de l'éloignement de la paix des Turcs, de celui de la nation anglaise de perdre son commerce qui ne permettrait pas au roi d'Angleterre de rompre avec l'Espagne, de la jalousie secrète des Hollandais qui verraient sans se remuer, même avec joie, attaquer et humilier l'empereur. C'était avec quoi il ne se rebutait point de vouloir persuader au régent de prendre les armes et de s'unir à l'Espagne et au roi de Sicile avec lequel pourtant il n'était rien moins que d'accord. Il voulait cependant faire en sorte, par la France, que la haine du refus des propositions de paix ne tombât pas sur l'Espagne, mais sur les impériaux. Il ne trouvait aucune sûreté que les garnisons espagnoles à mettre dans les états de Toscane et de Parme contre l'enlèvement que les troupes de l'empereur en pouvaient faire d'un moment à l'autre. Il s'écriait contre la violence qu'on voulait exercer contre des princes vivants et possédant justement leurs états, tels que le grand duc qui avait un fils, le duc de Parme surtout, beau-père et oncle de la reine d'Espagne, lequel avait un frère qui pouvait avoir des enfants, et disait qu'en les amusant de visions éloignées, on laissait cependant les Allemands si bien prendre leurs mesures qu'ils feraient échouer d'autres projets plus raisonnables et plus capables de maintenir l'équilibre de l'Europe. Tous ces langages furent tenus au régent par Cellamare qui eut ordre de lui faire voir la lettre d'Albéroni, et par Monti son ami de confiance, chargés tous deux de n'oublier rien pour arracher le régent à la négociation de Londres et l'unir à l'Espagne

et au roi de Sicile duquel ils prétendirent être sûrs.

Albéroni, persuadé qu'il fallait marquer beaucoup de fermeté et de confiance en ses forces pour intimider, envoya ordre à Monteléon de s'expliquer beaucoup plus clairement qu'il n'avait fait sur la destination de l'escadre anglaise. Ainsi cet ambassadeur déclara que si elle passait dans la Méditerranée, il partirait sur-le-champ et retournerait en Espagne, parce que le roi son maître regarderait cette démarche comme un premier acte d'hostilité de la part du roi d'Angleterre. Monteléon eut ordre d'instruire les membres du parlement, et particulièrement les intéressés en la compagnie de l'Assiento, des ordres qu'il avait reçus, et de leur dire nettement qu'après tout ce que le roi d'Espagne avait fait pour le roi Georges et pour la nation anglaise en des temps critiques, il avait lieu d'attendre plus de reconnaissance de leur part; qu'il aurait au moins dû compter sur leur indifférence; qu'il voulait enfin connaître ceux qui seraient ses amis ou ses ennemis, et pour mettre l'épée à la main s'il était nécessaire. Enfin, comme s'il y eût eu lieu de douter de l'exactitude de Monteléon et de le soupçonner de timidité ou d'intérêt capable de le retenir ou de le ralentir, il reçut de nouveaux ordres très-positifs de parler sans crainte et sans incertitude, et d'autant plus clairement que le roi d'Espagne savait qu'on faisait à Naples et à Lisbonne de grands préparatifs pour l'escadre anglaise qui devait passer dans la Méditerranée.

Beretti, ambassadeur d'Espagne en Hollande, eut ordre de son côté de déclarer que le roi son maître ne se laisserait pas amuser par de prétendus médiateurs ni par des propos de paix dont on répandait les conditions dans le monde sans toutefois que sa majesté catholique en eût encore la moindre connaissance; mais que cer-

tainement ce serait se tromper que de croire une pareille démence, comme la république de Hollande se tromperait elle-même si elle laissait à la maison d'Autriche la supériorité que les traités d'Utrecht lui avaient procurée. Albéroni s'abandonnait à ses vanteries sur le bon état où il avait déjà mis l'Espagne, qui ne craindrait plus personne dans deux ans. Ses discours annonçaient bien plus la guerre que la paix. Ses préparatifs se poussaient avec la plus grande diligence et le plus impénétrable secret. Il détestait la paix d'Utrecht, il soutenait que le feu roi n'avait point eu de pouvoir légitime pour faire tomber comme il avait fait tout le poids du traité sur le roi, son petit-fils, et que le consentement qu'y avait donné ce prince n'avait point été libre, mais forcé par une juste crainte pour le roi son grand-père; respect si imprimé dans son cœur qu'il lui aurait donné sa femme et ses enfants, s'il les lui eût demandés, avec la même docilité qu'il avait cédé la Sicile. Il ajoutait que les souverains étaient toujours mineurs, maîtres par conséquent de se délivrer des violences qu'ils avaient souffertes quand la Providence en faisait naître les occasions. La cession de la Sicile, citée par Albéroni comme un exemple de la complaisance du roi d'Espagne pour le roi son grand-père, ne fut pas regardée si simplement par l'abbé del Maro, ambassadeur de Sicile à Madrid. Il soupçonnait depuis longtemps la cour d'Espagne de former des desseins sur ce royaume, et il persista toujours dans sa pensée, quoique l'opinion publique fût que la destination de la flotte fût pour Naples. On disait même que le dessein était d'attaquer cette capitale, sans s'amuser à Gaëte ni à Capoue. On prévoyait cependant que la France et l'Angleterre ne le souffriraient pas tranquillement, et que s'il était impossible de porter l'Espagne à un accommodement, ces deux puissances

prendraient si bien leurs mesures par mer et par terre, qu'elles feraient échouer les projets de l'Espagne. Albéroni aurait bien voulu détruire cette opinion du public en lui laissant croire qu'il y avait entre la France et l'Espagne une intelligence secrète; mais il ne put le tromper. Il réussit mieux à lui cacher son véritable projet; en sorte que bien des gens crurent qu'il pourrait tourner ses armes contre le Portugal, autant que les porter en Italie. Albéroni cependant vantait la puissance de l'Espagne, qui avait sur pied quatre-vingt mille hommes, une bonne marine, ses finances en bon état, et continuait ses déclamations et ses péroraisons entre les propositions des médiateurs, et pour persuader la nécessité, la facilité et les grands fruits de l'union armée de la France avec l'Espagne.

Le voyage prochain de Nancré à Madrid paraissait moins une disposition pour rétablir la bonne intelligence entre les deux cours qu'un moyen que celle de France voulait tenter pour déclarer au roi d'Espagne que s'il n'acceptait le projet concerté avec l'Angleterre, son refus produirait une rupture ouverte entre la France et lui. Mais Albéroni, persuadé qu'il devait en cette conjoncture tenir et montrer bonne contenance, disait que nonobstant tout ce qu'il pourrait arriver, le roi d'Espagne suivrait son projet; que s'il ne réussissait pas, il en serait quitte pour se retirer sur son fumier, où il attendrait des conjonctures plus favorables. Enfin la résolution était prise de ne faire aucun accommodement avec l'empereur. Monti eut ordre d'Albéroni de le dire au régent et de l'assurer qu'avec un peu de temps il verrait des changements dans les mesures qu'il avait prises avec le roi Georges, que le temps ferait aussi que l'amitié du roi d'Espagne serait recherchée, et d'autres pareilles vanteries. Albéroni comptait sur la neutralité au moins

de la Hollande. Beretti, pressé de plaire et de se faire valoir, l'en assurait. Il lui mandait l'assurance qu'il avait eue de Santen, nouveau bourgmestre d'Amsterdam, que cette ville n'admettrait rien contre le service du roi d'Espagne, et qu'il en avait averti Buys et le pensionnaire pour les contenir, parce qu'il les savait tous deux très-attachés à l'Angleterre et à la maison d'Autriche. La faiblesse où se trouvait cette république, la difficulté de fournir à un armement très-nécessaire pour la mer Baltique par les dettes immenses qu'elle avait contractées pendant la guerre terminée par la paix d'Utrecht, lui rendaient les levées de troupes impossibles, à ce que prétendait Beretti. Ces mêmes raisons lui ôtaient aussi toute espérance de porter les états à attaquer l'empereur, et c'est ce qui redoublait le désir d'Albéroni que la France leur en donnât l'exemple. Cellamare ne le laissa pas dans l'abus de cette espérance : il lui manda que quelques bonnes dispositions que le régent eût fait paraître en différentes occasions pour l'Espagne, son but n'avait jamais varié sur la conservation de la paix, à quelque prix que ce pût être ; que ce n'était que pour gagner du temps qu'il avait quelquefois flatté le roi d'Espagne d'espérances agréables ; que le moyen d'éviter ces piéges était d'obliger Nancré de s'expliquer tout en arrivant et clairement, et de ne pas remettre à son retour à Paris la décision des affaires. Cellamare crut qu'il était du service du roi, son maître, d'en parler comme de chose déjà décidée. Il publia que le roi d'Espagne se vengerait enfin des outrages qu'il avait reçus, et qu'il soutiendrait ses droits quand même il serait abandonné de ceux dont il devait naturellement et raisonnablement attendre du secours. Provane, qui le secondait alors, alla plus loin. Il voulait que le roi d'Espagne demandât passage par la France pour cinquante

mille hommes qu'il enverrait défendre l'Italie; mais Cellamare y trouva trop de rodomontade, et crut qu'il fallait ne dire que ce qu'on était à peu près en état de faire. Le bruit se répandit néanmoins que ce passage était demandé pour vingt-cinq mille hommes. Cellamare, sans appuyer ni démentir ce bruit, dit à Nancré avant son départ qu'il ne pouvait faire que de mauvais augures de la négociation dont il était chargé.

CHAPITRE CDLXXXIX.

Albéroni continue à poursuivre Giudice, lui fait redoubler les ordres d'ôter les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais. — État personnel du roi d'Espagne. — Manéges du pape et d'Albéroni sur les bulles de Séville. — Avidité et prodigalité du cardinal Ottoboni. — Avidité et déréglement des neveux du pape. — Forte lutte par écrit entre Aquaviva et le pape sur le refus des bulles de Séville. — Querelle d'Aquaviva avec le gouverneur de Rome. — Hauteur et faiblesse du roi d'Espagne à l'égard de Rome. — Adresse d'Aldovrandi à servir Albéroni. — Le pape embarrassé sur deux ordres venus d'Espagne. — Giudice se déchaîne contre Albéroni, et Giudice et Aquaviva l'un contre l'autre; Albéroni se méfie de tous les deux. — Del Maro seul va droit au but du dessein militaire d'Albéroni. — Il est résolu à la guerre. — Il s'ouvre à Cellamare. — Ses avis au duc de Parme et ses plaintes à l'abbé Dubois.

Stairs sortit de son naturel insolent autant qu'il put pour tâcher, par les exhortations et les représentations les plus douces, de persuader Cellamare, puis par les menaces en ne se contraignant plus. Ce manége fut inutile, Cellamare savait trop bien que ce serait se perdre auprès d'Albéroni que montrer la moindre inclination à la paix; il n'avait songé qu'à lui plaire dès le commencement de la fortune de ce premier ministre, il n'avait garde de ne pas continuer. Il y était d'autant plus circonspect qu'il craignait toujours de voir retomber sur lui la haine implacable d'Albéroni contre son oncle le

cardinal del Giudice, à qui il ne cessait de chercher des raisons et des prétextes de lui faire sentir des marques publiques de l'indignation qu'il inspirait pour lui au roi d'Espagne. Il accusait Giudice d'entretenir à Madrid des correspondances séditieuses et criminelles. On avait même emprisonné quelques particuliers sous ce prétexte. Albéroni se plaignit à Cellamare que son oncle était incorrigible, et lui manda d'un ton d'amitié qu'il avait fallu, du temps que Giudice était à Madrid, les bons offices de quelqu'un qu'il ne voulait pas nommer, et la bonté de son maître pour les empêcher de prendre contre lui des résolutions violentes. Leurs majestés catholiques, continuait-il, étaient irritées de son opiniâtreté à différer d'obéir à leurs ordres d'ôter à Rome les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais; il en fit craindre les suites à Cellamare, et lui conseilla d'avertir son oncle de ne pas s'exposer plus longtemps à l'insulte de les voir arracher avec violence : il n'en fallait pas tant pour intimider Cellamare.

Le courroux d'Albéroni était d'autant plus à craindre que tout le monde le regardait comme le maître absolu et unique de l'Espagne. Il laissait au roi le seul extérieur de sa dignité royale, et sous son nom et sans lui disposait absolument des affaires. Soir et matin le cardinal lui présentait tous les jours une liasse de papiers qui demandaient sa signature. Quelquefois il disait en peu de mots la substance de quelques affaires principales, mais jamais il n'entrait dans le détail, et jamais il n'en faisait de lecture. Après un tel compte si superficiellement rendu, la stampille était apposée sur les expéditions. La maladie du roi était le prétexte de lui donner si peu de connaissance des affaires. Sur ce même prétexte, l'entrée de son appartement était interdite à tous ceux dont on voulait juger que la présence lui donne-

rait la moindre contrainte. Il était donc réduit à passer ses jours entouré de médecins et d'apothicaires, et bannissant toute autre cour, et se crevant toujours de manger. Il s'amusait les soirs à les voir jouer ou à jouer avec eux. Ces sortes de gens ne faisaient point d'ombrage au cardinal, et ne pouvaient attaquer son pouvoir despotique. Tout autre personnage plus élevé lui était suspect. Il parut même qu'il commençait à se défier du duc de Popoli, quoique le plus soumis et le plus rampant de ceux qui voulaient être considérés comme dépendants de lui. C'est qu'il ménageait trop les Espagnols. Il fut même accusé d'avoir des liaisons secrètes avec quelques-uns des principaux de la nation. On alla jusqu'à dire qu'il inspirait des sentiments peu favorables au prince des Asturies, dont il était gouverneur, pour le cardinal. Il y eut cependant lieu de croire dans les suites qu'ils s'étaient raccommodés.

Malgré le grand pouvoir d'Albéroni, malgré le respect que la cour de Rome a toujours témoigné pour les ministres en faveur, en quelque cour que ce soit, on peut encore ajouter malgré la déclaration publique de ce cardinal pour la Constitution et contre les maximes de France, le pape continuait à lui refuser les bulles de Séville. Ce refus était fondé en apparence sur les raisons de se plaindre du gouvernement d'Espagne, en effet sur la crainte de déplaire aux Allemands. Albéroni même n'eut pas lieu d'en douter, car le pape lui offrit secrètement de lui faire toucher les revenus de Séville s'il voulait bien faire suspendre les instances du roi d'Espagne pour les bulles, et différer pendant quelque temps sa translation à cet archevêché. Cette complaisance pour les Allemands, qu'Albéroni traitait de bassesse, n'était pas la seule qu'il reprochait à sa sainteté. Retenue par la crainte de l'empereur, elle n'osait tenir la parole qu'elle avoit

donnée à la cour d'Espagne d'y envoyer le neveu d'Aldovrandi porter le bonnet à Albéroni. C'était un nouveau sujet de plainte qu'Albéroni mettait sur le compte de sa majesté catholique, en faisant au pape les compliments les plus soumis et les plus dévoués sur le sien. Mais le roi et la reine d'Espagne étaient inflexibles, et avaient, disaient-ils, déclaré que nul autre que ce neveu d'Aldovrandi ne serait reçu en Espagne pour apporter ce bonnet, et le cardinal Aquaviva eut ordre de faire entendre au pape qu'on pourrait se porter à faire sortir son nonce de l'Espagne. Albéroni citait le père d'Aubenton pour premier témoin du peu qu'il s'en était fallu que cette résolution ne fût prise, et plaignait le sort d'Aldovrandi. Le cardinal disait que si jamais le bref dont il était question arrivait à Madrid, il donnerait le dernier coup pour achever la ruine de ce pauvre prélat qui avait servi le pape avec tant d'honneur et de probité, et tant d'utilité pour le saint-siége. Il lui rendait témoignage de la préférence qu'il donnait à son attachement pour le pape à toute satisfaction personnelle, par les instances que ce nonce avait faites à leurs majestés catholiques de lui permettre de supplier sa sainteté de nommer tout autre que son neveu pour apporter cette barette, mais qu'elles avaient répondu que cette affaire n'était plus la sienne, mais la leur, et que toutes ses instances seraient inutiles. Albéroni, ne voulant pas se prendre directement au pape de tous les mécontentements qu'il en avait, attribuait sa partialité pour les impériaux aux conseils du cardinal Albani. Il l'accusait de penser trop au présent, de s'aveugler sur l'avenir, de ternir la gloire du pontificat de son oncle, au lieu de profiter des exemples passés qu'il avait devant les yeux, qui suffisaient pour corriger les neveux des papes et les rendre sages. En même temps il cherchait à gagner, mais

par de simples compliments et des assurances de services, le cardinal Ottoboni, neveu du feu pape Alexandre VIII, protecteur des affaires de France à Rome et vice-chancelier de l'église.

Ottoboni s'était attiré ces compliments par les avances qu'il avait faites dans l'espérance de grossir, par le secours de l'Espagne, les grands revenus qu'il tirait de France, soit en pensions ou en bénéfices qui, sans compter ses charges à Rome et ses bénéfices en Italie, ne suffisaient pas encore à ses dépenses. Les neveux du pape n'étaient pas moins avides que ceux qui les avaient précédés, ni moins sujets aux autres défauts que Rome avait souvent reprochés à ceux que la fortune d'un oncle avait élevés dans les premiers postes de l'état, et donnés comme en spectacle aux yeux du public. Le pape, plein de bonnes intentions, principal auteur de la bulle contre le népotisme, faite par son prédécesseur, se flattait que ses neveux, qu'il n'avait pas voulu reconnaître, se feraient une loi inviolable d'imiter sa modération ; mais ils ne pensaient pas comme lui. Les passions de toute espèce et le désir de profiter du temps présent dérangeaient les conseils de leur oncle, et, pour lui égargner des chagrins inutiles, on lui cachait avec soin leur déréglement. Mais il était difficile que ces sortes de secrets fussent fidèlement gardés. On dit qu'une âme simple découvrit au pape le désordre de ses neveux; que le cardinal Albani fut fort chargé; que don Alexandre, le troisième des frères, fut dépeint avec des couleurs encore plus noires. Ils essayèrent de découvrir leur accusateur, et le soupçon, répandu sur plusieurs, tomba principalement sur le cardinal del Giudice. Quoique dans un âge avancé, il se permettait un attachement de jeune homme pour la princesse de Carbognano, et lui seul ne remarquait pas le ridicule que le reste du

monde voyait évidemment dans ses empressements pour elle. Don Alexandre Albani aimait la connétable Colonne; une querelle particulière entre ces deux dames porta le cardinal del Giudice à venger la princesse de Carbognano, en avertissant indirectement le pape des empressements de don Alexandre pour la connétable Colonne. Ce fut peut-être faussement qu'on accusa Giudice de cet indigne personnage, car il avait beaucoup d'ennemis, et depuis qu'il était sorti d'Espagne, ceux qui voulaient plaire au cardinal Albéroni ne l'épargnaient pas.

Aquaviva, traitant de frivoles les causes alléguées du refus des bulles de Séville, entreprit de les détruire; il prétendit que le roi d'Espagne avait été obligé de tenir la conduite qu'il avait tenue pour arrêter les pratiques de ses sujets rebelles, et empêcher les troubles qu'*ils* voulaient exciter dans son royaume sous ombre de la juridiction et des immunités ecclésiastiques, et que, quand même son ministre Albéroni lui aurait donné de mauvais conseils là-dessus, cette raison n'en était pas une de lui refuser des bulles, puisqu'elles ne pouvaient être dans les règles que pour mauvaises mœurs ou mauvaise doctrine. Il ajouta que, si le pape tenait consistoire sans y proposer l'archevêque de Séville, il protesterait publiquement, et qu'il appellerait en cause tous les princes qui ont droit de nommer aux bénéfices de leurs états, que cette affaire ne regardait pas moins que le roi d'Espagne. Ce mémoire, qu'Aquaviva fit remettre au pape, fut accompagné de menaces de rupture et de protestations dont il fut fort irrité. Il refusa le délai du consistoire, parce qu'il y fallait proposer l'évêché de Nankin, en expédier les bulles, les envoyer diligemment à Lisbonne où les vaisseaux destinés pour les Indes étaient prêts à faire voile. Il dit qu'il proposerait Séville quand

le roi d'Espagne lui aurait donné satisfaction sur ses sujets de plainte; et comme il craignit qu'Aquaviva ne rendît pas un compte assez fidèle de ce qu'il lui avait fait dire, il chargea particulièrement son nonce à Madrid de bien expliquer ses intentions à Albéroni; que ce n'était pas un refus, mais un délai pour lui donner le temps d'agir auprès du roi d'Espagne pour lui procurer, de sa majesté catholique, les justes satisfactions qu'il attendait de sa piété : en même temps de bien faire entendre qu'il ne consultait en cela que sa conscience, et nullement la satisfaction des Allemands, en faisant de la peine au roi d'Espagne, comme Aquaviva le lui avait fait reprocher.

Ce dernier cardinal, également insensible aux plaintes et aux justifications du pape, fondé sur quelques exemples de protestations en pareil cas, et récemment en 1710, à l'occasion d'une translation de l'archevêché de Saragosse à l'archevêché de Séville, fit remettre l'acte de sa protestation entre les mains de l'auditeur du pape, par Herrera, auditeur de rote pour la Castille. Le pape, qui avait auparavant dit à Aquaviva qu'il pouvait protester, ne laissa pas d'être fort irrité. Il prétendit qu'il y avait plusieurs propositions fausses dans ce que ce cardinal avançait dans sa protestation, et déclara qu'il avait résolu de disposer des revenus de Séville si utilement, que personne ne pourrait dire qu'il en engraissât la chambre apostolique, ni fait un usage contraire aux premiers canons. Il fit remettre à Aquaviva une réponse par écrit à sa protestation, dont le point principal allait à faire voir que les papes ne sont pas obligés d'admettre les nominations des princes dans un consistoire plutôt que dans un autre. Aquaviva répondit à cet article qu'il était vrai que le pape n'était pas obligé à tenir un consistoire le jour même qu'une nomination lui était pré-

sentée ; mais que lorsqu'il tenait consistoire, il ne pouvait, sans donner de grands sujets de plaintes légitimes, différer l'effet de la nomination, à moins qu'il n'y eût des empêchements canoniques ; autrement qu'il ne tiendrait qu'à lui d'éluder les grâces que les princes faisaient à leurs sujets, et par conséquent il disposerait indirectement des bénéfices dans les royaumes et dans les pays étrangers. Ce cardinal se plaignit de plus que le pape lui avait manqué de parole. La conduite de sa sainteté envers l'Espagne lui sembla pleine d'ingratitude, car il paraissait, en ce même temps, un grand empressement de plaire à Rome de la part de quelques évêques d'Espagne ; celui de Badajoz s'était signalé : ce qui n'empêchait pas sa partialité pour les impériaux marquée dans les plus grandes comme dans les plus petites affaires.

Falconieri, gouverneur de Rome, fort impérial, voulant montrer de l'égalité, fit passer des sbires aux environs du palais de l'empereur, puis autour du palais d'Espagne. Cette dernière marche produisit une querelle. Un des soldats qu'Aquaviva y entretenait pour se garantir des violences des Allemands fut arrêté et mis en prison par les sbires. Aquaviva en demanda satisfaction. Il eut pour réponse qu'elle était faite par la délivrance du prisonnier. Piqué contre le pape, et connaissant son caractère timide et faible, il crut devoir repousser la force contre la force, et se venger sur les auteurs de l'emprisonnement de son soldat, si la satisfaction qu'il en avait demandée ne lui était accordée de bonne grâce. Il en demanda la permission en Espagne, et en l'attendant il résolut d'augmenter les gardes du palais d'Espagne, et de le mettre en état de défense s'il était attaqué. Il crut aussi qu'il était bon pour le service du roi d'Espagne d'entretenir cette querelle, les princes

ayant toujours besoin de prétextes pour rompre quand il leur convient d'en venir à cette extrémité. La France avait fait insérer les droits de la maison Farnèse dans le traité de Pise, conclu pour satisfaire à l'insulte faite par les Corses de la garde du pape au duc de Créquy, ambassadeur de France. On pouvait peut-être tirer de grands avantages de la faiblesse de cette cour, toujours éloignée d'accorder des satisfactions, mais souple et disposée à souffrir patiemment toutes les impertinences que les étrangers lui veulent faire supporter. C'était ainsi qu'Aquaviva s'en expliquait, et il en donnait pour exemple l'issue de l'emprisonnement du comte de Péterborough. Quoique Albéroni pensât aussi de même, la conduite du roi d'Espagne n'était pas uniforme à l'égard de Rome. En même temps qu'il soutenait ses droits avec fermeté, et qu'il était sur le point de rompre avec Rome, plutôt que d'en souffrir quelque atteinte à la prérogative de sa couronne, ce prince avait reçu l'absolution qu'il avait eu la faiblesse de faire demander secrètement au pape, des censures que sa sainteté prétendait qu'il avait encourues pour avoir violé par ses décrets l'immunité ecclésiastique.

En même temps le conseil de Castille prenait feu sur les affaires de Rome. Les amis et les protecteurs de Macañas, autrefois procureur général (ils disent fiscal) de ce conseil, faisaient de grands mouvements pour qu'il lui fût permis de retourner à Madrid, d'où il avait été chassé pour avoir signalé son zèle et sa capacité à soutenir les droits du roi d'Espagne contre les prétentions de Rome, par des écrits d'autant plus désagréables à cette cour qu'ils étaient pleins de raisons et de preuves solides pour maintenir la cause qu'il défendait. Le grand nombre et la considération de ses amis alarmèrent Aldovrandi. Il craignit les suites de leur union et de leurs

représentations. Il paraissait déjà quelques écrits capables d'altérer la soumission sans bornes que les Espagnols avaient pour la cour de Rome. Ces questions étaient mauvaises à traiter dans un pays où on avait toujours regardé comme un crime de former des doutes, encore plus des disputes sur la plénitude de puissance et sur l'infaillibilité du pape. Aldrovandi, dont la politique avait toujours été de s'appuyer, pour avancer sa propre fortune, du crédit du premier ministre, eut recours à lui pour arrêter le cours du mal qu'il prévoyait, et représenta au pape le besoin qu'il avait de ménager un homme aussi puissant, qui avait toujours été zélé pour le saint-siége, dont l'autorité seule pouvait faire cesser des maux naissants qu'on aurait peine à arrêter dans la suite, lequel pouvait enfin se dégoûter par les traitements personnels qu'il recevait de sa sainteté, et grossir aisément au roi d'Espagne les sujets de plainte qu'il croyait avoir d'elle.

Aquaviva venait de recevoir deux ordres d'Espagne qui embarrassaient le pape : l'un de lui déclarer que s'il accordait au marquis de Sainte-Croix les honneurs de grand d'Espagne dont l'empereur lui avait nouvellement conféré le titre, sa majesté catholique regarderait cette complaisance comme un nouveau sujet de dégoût et de plainte : l'autre regardait l'ordre que le roi d'Espagne avait donné au cardinal del Giudice d'ôter de dessus la porte de son palais les armes d'Espagne qu'il y avait, comme étant de la faction d'Espagne. Le pape avait montré de la pente à favoriser ce cardinal. Il entrait dans les plaintes qu'il faisait de la malice d'Albéroni et d'Aquaviva, et les accusait de s'être liés ensemble pour attaquer son honneur et sa fidélité, et disait qu'après avoir fait ses efforts pour se procurer le repos, il tâcherait enfin de se faire entendre, si ses ennemis

prétendaient le pousser à bout. Pour se venger d'Albéroni, il se déchaînait contre la chimère de ses projets qui embraseraient l'Italie sans fruit pour le roi d'Espagne, parce que la France, qui, à quelque prix que ce fût, voulait conserver la paix, n'entrerait pas dans ses desseins. Tandis que, d'intelligence avec le régent, il vendait son maître pour l'obliger à confirmer ses renonciations à la couronne de France, Aquaviva, non moins ardent de son côté, accusait Giudice de s'entendre avec la France par le cardinal de la Trémoille qui avait été longtemps son plus intime ami. Il sut en effet par cette voix que Giudice avait écrit au régent qu'il l'avait supplié d'envoyer et d'appuyer auprès du roi d'Espagne la lettre qu'il écrivait à ce monarque pour lui rendre compte de sa conduite et se justifier des accusations faites contre lui. Le sentiment d'Aquaviva était de lui renvoyer sa lettre sans l'ouvrir et passer en même temps un décret dans les conseils d'Espagne pour le déclarer coupable de désobéissance, et l'arrêter si jamais il était trouvé en pays de l'obéissance du roi d'Espagne. Comme la haine d'un Italien ne se borne pas aisément, Aquaviva voulait que toute la famille de Giudice se ressentît de sa faute. Il proposa de procéder directement contre Cellamare, protestant cependant par bienséance qu'il ne pouvait le croire capable de manquer de fidélité, quoique son oncle fût dans la disgrâce, et qu'il attendît tout son bien de la part de la France. Après les avoir attaqués l'un et l'autre sur l'honneur, la fidélité, les qualités les plus essentielles, il continua d'attaquer encore Giudice sur des sujets moins importants. Il prétendit qu'ayant passé quelques jours à la campagne avec don Alexandre Albani, il l'avait trouvé persuadé que Giudice était l'auteur des mauvais offices qu'on lui avait rendus auprès du pape, à l'occasion de

quelques galanteries avec la connétable Colonne. La guerre était devenue plus vive entre elle et la princesse de Carbognano, et l'extravagance de ces deux femmes préparait Aquaviva au plaisir de voir entre elles des scènes dont Giudice et son neveu le prélat seraient les victimes, parce que le pape, suivant sa coutume, après avoir été mécontent de ses neveux, se raccommodait facilement avec eux.

Giudice de son côté tâchait d'inspirer à la cour d'Espagne des soupçons sur la fidélité d'Aquaviva. Un de ses neveux dans la prélature parut à un bal que donnait l'ambassadeur de l'empereur; cela donna lieu à Giudice de publier qu'il y avait bien des réflexions à faire sur l'inclination que de tout temps Aquaviva avait témoignée pour le parti impérial, et sur les sentiments qu'il conservait, quoique les instances qu'il avait faites par le prince d'Avellino pour se réconcilier avec la cour de Vienne n'eussent pas été admises. Albéroni se défiait presque également de ces deux cardinaux. Le caractère de son esprit et de son pays ne lui permettant pas d'avoir en qui que ce soit une confiance absolue, toute la différence qu'il mettait entre l'un et l'autre était que, Aquaviva servant actuellement le roi d'Espagne et voulant obtenir des grâces pour sa famille, ménageait le premier ministre; qu'il ne devait au contraire attendre nul ménagement de Giudice déclaré son ennemi capital. Mais il s'agissait alors d'affaires plus importantes pour l'Espagne que celles des querelles et des passions particulières de ces cardinaux. On était au commencement de mars, le printemps s'approchait: Albéroni redoublait ses soins et son application pour hâter les préparatifs de guerre que le roi d'Espagne faisait par terre et par mer.

Il n'était plus douteux qu'il ne voulût tenter le sort des armes; il ne l'était pas aussi que l'Italie n'en fût

l'objet, mais il était incertain quelle partie d'Italie ce projet pouvait regarder. On commençait à croire que c'était le royaume de Naples. Le soin que la cour eut d'en appuyer sourdement le bruit confirma del Maro dans ses premiers soupçons que c'était la Sicile qu'Albéroni voulait envahir. D'autres parlaient de Livourne et du duc de Berwick, pour en commander l'expédition, si la France en était d'accord ou voulait bien seulement fermer les yeux. Parmi ces divers bruits, Albéroni laissait en suspens toutes les affaires que l'Angleterre poursuivait en Espagne. Il ne s'expliquait point sur le traité que le roi d'Angleterre proposait, et comme il prévoyait des dispositions de la cour d'Angleterre qu'il aurait bientôt lieu de se plaindre d'elle, il suspendait toutes les affaires particulières qui regardaient le commerce de cette nation. Comme il ne voulait pas encore faire paraître qu'il fût directement opposé au traité, il chargea Monteléon de dire à l'abbé Dubois, lors à Londres, qu'il prendrait une entière confiance en Nancré quand il serait à Madrid; qu'il souhaitait aussi que l'abbé Dubois sortît avec honneur et gloire de la négociation qu'il avait entreprise; mais que ce qu'il ferait serait inutile s'il n'assurait un parfait équilibre à l'Europe. Monti, ami particulier d'Albéroni, eut en même temps ordre d'assurer le régent que Nancré venant de sa part en Espagne y serait le bienvenu, et qu'on écouterait ses commissions. C'étaient des compliments. Albéroni avertit Cellamare que les réponses qu'il avait faites de la part du roi d'Espagne seraient les mêmes que Nancré recevrait à Madrid, en sorte qu'il y trouverait pour ainsi dire le double de Cellamare; que l'Angleterre avait pris une mauvaise habitude aux conférences d'Utrecht, et que séduite par la douceur qu'elle avait trouvée à régler le sort de l'Europe, elle se croyait

en droit de dépouiller et de revêtir à sa fantaisie les princes de différents états; car il jugeait que tout accommodement entre l'empereur et le roi d'Espagne ne serait que plâtré, et qu'il n'était proposé que par ceux qui croyaient que cette apparence de pacification convenait a leurs fins particulières. Il prétendait même que la cour de Vienne était peu satisfaite du projet du roi Georges; qu'elle reprochait à ce prince de proposer de vains accommodements au lieu de satisfaire aux engagements qu'il avait contractés de secourir l'empereur quand ses états d'Italie seraient attaqués. Albéroni comptait beaucoup sur la nation anglaise, intéressée à maintenir l'union et le commerce avec l'Espagne, et nullement à contribuer par des ligues à l'agrandissement de l'empereur.

Comme il fallait l'empêcher de surprendre des places qui pouvaient le plus étendre et affermir sa puissance en Italie, il fit remettre à Gênes 25,000 pistoles à la disposition du duc de Parme pour mettre Parme et Plaisance hors d'insulte et d'entreprise, exhortant le duc de Parme, dont il regardait chèrement es intérêts, de travailler à ses places avec tant de sagesse qu'il ne donnât aucune prise aux impériaux de lui faire querelle sur ses justes précautions. Il accompagna cela des discours les plus pacifiques. Monteléon eut ordre de dire à l'abbé Dubois qu'apparemment le conseil qu'il avait donné au régent n'avait pas été suivi, puisqu'il n'avait communiqué au roi d'Espagne aucune des conditions du traité que la France et l'Angleterre avaient remis à l'empereur pour l'examiner; que néanmoins son altesse royale aurait dû se souvenir de la déférence que sa majesté catholique avait eue pour elle en suspendant au mois d'août dernier l'exécution infaillible de ses projets (on a déjà remarqué ailleurs que l'embarquement ne s'étant pu faire

à temps à Barcelone par faute d'une infinité de choses, Albéroni en avait couvert l'impuissance d'une complaisance, après laquelle il courut, et qu'il se serait bien gardé d'avoir s'il avait pu exécuter ce qu'il avait projeté); que le roi d'Espagne avait eu la complaisance de laisser à la France et à l'Angleterre le temps de lui procurer une juste satisfaction, et d'assurer l'équilibre; que sept mois passés sans la moindre probabilité de parvenir à cette fin avertissaient suffisamment l'abbé Dubois de procéder dans sa négociation avec plus de précaution qu'il n'avait fait jusqu'alors, puisqu'il était évident que l'unique objet de l'empereur était de tirer les choses en longueur jusqu'à ce qu'il vit quel pli prendrait la négociation de la paix avec le Turc. Albéroni ajoutait force raisonnements historiques et politiques à mettre dans la bouche de Monteléon pour l'abbé Dubois, afin de lui inspirer toute la crainte possible de la grandeur de l'empereur, et tout le désir de joindre la France à l'Espagne pour s'y opposer.

CHAPITRE CDXC.

Plaintes contre le régent des agents anglais. — Adresse de Monteléon pour oser donner de bons conseils à Albéroni. — Singulières ouvertures de l'abbé Dubois à Monteléon. — Prétentions de l'empereur sur les successions de Parme et de Toscane. — Penterieder déclare à Londres à l'envoyé de Sicile que l'empereur veut la Sicile absolument. — Caractère de Monteléon. — Le grand-duc et le duc de Parme envoient à Londres faire des représentations inutiles. — Désir des Florentins de retourner en république, et non sans quelque espérance. — Monteléon reçoit ordre de faire des menaces au sujet de l'escadre. — Adresse de Stanhope pour l'amuser, et de Monteléon pour amener l'Espagne au traité. — Points sensibles à Vienne sur le traité. — Bruit d'une révolution prochaine en Angleterre, où le ministère est changé. — Ruse inutile d'Albéroni pour opposer la nation anglaise à son roi. — Stairs s'explique nettement sur l'escadre. — Mouvements dans le parlement d'Angleterre. — Demandes bien mesurées du grand-duc. — Efforts d'Albéroni auprès du régent. — Conduite publique et sourdes cabales de Cellamare. — Affaires du Nord. — La France paraît vouloir lier étroitement avec la Prusse. — Les fort en brassière entre l'Espagne et les autres puissances veulent conserver la paix. — Représentations adroites de Monteléon à Albéroni sous le nom de Dubois. — Menaces de l'Espagne méprisées en Angleterre. — Insolence de Penterieder. — Vanteries et bévues de Beretti. — Le roi de Sicile soupçonné de traiter secrètement avec l'empereur. — Fortes protestations et déclarations de l'Espagne à Paris et à Londres. — Efforts et préparatifs d'Albéroni. — Ses plaintes. — Albéroni veut susciter la Suède contre l'empereur. — Nancré échoue à Madrid. — Concert entre Nancré et Stanhope.

— Grands préparatifs en Espagne. — Le marquis de Lède et Patiño mandés à Madrid.

Pendant que le premier ministre d'Espagne déclamait ainsi contre la conduite et la politique du régent, les ministres d'Angleterre se plaignaient de leur côté de l'opiniâtreté de ce prince à demander des conditions trop avantageuses pour le roi d'Espagne, et surtout de la manière dont il insistait sur la succession de la Toscane. Cet article était celui qui déplaisait le plus à Vienne, à qui les agents que le roi d'Angleterre employait dans cette négociation étaient entièrement dévoués et livrés ; l'un était Saint-Saphorin, Suisse, dont il a déjà été parlé plusieurs fois, qui résidait à Vienne avec commission de sa majesté britannique ; le second était Schaub, Suisse aussi, et du canton de Bâle, qui avait été secrétaire du comte de Stanhope. Outre ces deux personnages, Robeton, réfugié français, en qui le roi d'Angleterre témoignait beaucoup de confiance, avait une part intime dans la négociation. On croyait que Schaub et Saint-Saphorin recevaient pension de l'empereur ; mais soit que ce bruit fût vrai ou non, il est certain que ces trois hommes blâmaient également le régent de n'être pas assez complaisant pour les prétentions et les demandes de la cour de Vienne, et qu'ils répétaient souvent qu'il ne devait pas espérer de conclure si, persistant à soutenir l'Espagne, il laissait le temps à l'empereur de signer la paix avec les Turcs. Ils disaient que les Allemands se défiaient de la fermeté du régent ; que le prince Eugène, particulièrement plus éclairé qu'un autre, relevait tous les pas qu'il faisait en faveur de l'Espagne ; que Bonac, ambassadeur de France à la Porte, cabalait pour empêcher les Turcs de

faire la paix ; que ses démarches étaient si publiques que le comte de Konigseg aurait ordre de s'en plaindre au nom de l'empereur, et même d'en demander satisfaction. Ils ajoutaient que le régent, non content de faire agir l'ambassadeur de France à Constantinople, avait de plus donné au roi d'Espagne un officier français pour le faire passer en Turquie, et pour y seconder de la part de l'Espagne les manéges de Bonac; qu'il fallait donc conclure de ce procédé peu sincère que les branches de la maison de France seraient toujours unies entre elles et constamment liées contre les puissances qui pourraient leur faire ombrage. Ils blâmaient la mauvaise foi de la cour de France, et vantaient la candeur et la droiture de celle de Vienne, et reprochaient au régent les choses où il n'avait point de part, par exemple, qu'un officier grison, nommé Salouste, autrefois dans le service du roi, était alors dans son pays, qu'il y avait été envoyé par le duc du Maine, et que sous son nom cet officier travaillait à renouveler en faveur du roi d'Espagne le capitulat de Milan, même à lever un régiment grison pour le service de sa majesté catholique. Non-seulement la cour de Vienne se plaignait de ces envois où certainement le régent n'avait nulle part, mais elle prétendait encore que l'abbé Dubois, pendant le séjour qu'il avait fait à Paris, s'était laissé gagner ou intimider par la faction espagnole. Saint-Saphorin avertit la cour d'Angleterre que l'abbé Dubois n'aurait plus à son retour à Londres le même empressement de conclure; que s'il pouvait même, il ferait naître des incidents au traité. Quoique ces soupçons fussent contraires à la vérité, et même à la vraisemblance, il arriva cependant que l'abbé Dubois étant de retour à Londres, Monteléon et lui parurent être contents l'un de l'autre et agir de concert.

Monteléon désirait en effet que le roi son maître prît de nouveaux engagements avec l'Angleterre plutôt que de rompre avec cette couronne. Il le souhaitait, et pour l'intérêt du roi d'Espagne et pour le sien propre ; mais il n'osait déclarer ce sentiment trop ouvertement au cardinal Albéroni dont les sentiments opposés au traité lui étaient parfaitement connus. Il tâchait donc de le ramener avec adresse, et pour y réussir, il lui dépeignait l'abbé Dubois comme plein de bonnes intentions pour les intérêts du roi d'Espagne. Monteléon comptait sur les assurances qu'il en avait reçues que le régent n'approuverait ni ne déclarerait les conditions du projet de traité avant de savoir les intentions de sa majesté catholique, voulant prendre avec elle les mesures les plus convenables pour en assurer le succès ; que c'était dans ce dessein que Nancré était envoyé en Espagne. L'abbé Dubois supposait qu'une ou deux conversations entre Albéroni et Nancré suffiraient pour établir entre eux une confiance telle qu'on pourrait prendre un point fixe sur les conditions d'un accommodement raisonnable, et convenir des moyens d'employer la force des armes si la cour de Vienne ne voulait pas entendre à la négociation. Il regrettait cependant le temps qu'il laissait échapper, se plaignant de perdre chaque jour du terrain auprès des ministres anglais, et des moments d'autant plus précieux qu'il est plus nécessaire que partout ailleurs de profiter de l'occasion à cause de l'inconstance de la nation très-conforme à son gouvernement. L'abbé Dubois se plaignait encore à Monteléon du trop d'égards que les ministres de Hanovre avaient pour la cour de Vienne, de la faiblesse et de la variété de sentiments des ministres anglais toujours prêts à changer suivant leurs intérêts particuliers. Il lui confia que Stanhope était le seul qui osât présentement soutenir ouvertement

les raisons de l'Espagne, et dire que l'Angleterre ne lui devait jamais donner de justes soupçons ni sujet de mécontentement à cause des inconvénients qui pouvaient en résulter pour le commerce qui était l'idole de la nation.

Monteléon faisait bon usage de ces confidences, car en les rapportant, il insinuait sous le nom d'un autre l'avantage que le roi d'Espagne trouverait à concilier ses intérêts avec les idées des médiateurs. Il représentait que si sa majesté catholique pouvait convenir d'un projet avec Nancré, assurer dans sa branche les successions de Parme et de Toscane, elle mettrait l'empereur dans son tort, parce que jamais les ministres de ce prince n'accepteraient rien de raisonnable; qu'en ce cas l'Espagne, unie avec la France et le roi de Sicile, aurait non-seulement toute la justice de son côté, mais que de plus elle emploierait librement les armes pour forcer les Allemands à sortir d'Italie, et que l'Angleterre, perdant tout prétexte de se mêler de la querelle, serait obligée de demeurer neutre et indifférente. Monteléon ajoutait que si l'Espagne voulait faire la guerre en Italie, il serait de la dernière importance de la commencer avant que celle de Hongrie fût achevée. Il lui conseillait encore d'apaiser les plaintes des marchands anglais sur le commerce d'Espagne, afin d'engager les marchands à s'opposer plus fortement dans les séances du parlement aux résolutions qu'on pourrait y proposer à prendre au préjudice de l'Espagne. Il soutint assez longtemps sans se rebuter les reproches d'Albéroni, et l'impatience que lui causaient des conseils si directement opposés à ses vues. Monteléon, quoique sûr de ne pas plaire, osa représenter que l'abbé Dubois lui avait répété les mêmes choses qu'il lui avait déjà dites sur les intérêts du roi d'Espagne, qu'il continuait à

prier le cardinal Albéroni pour le bien du service de sa majesté catholique de traiter confidemment avec Nancré comme sûr de la sincérité de ses intentions. L'abbé Dubois assurait en même temps que Nancré avait les instructions nécessaires pour satisfaire sa majesté catholique, et pour concerter avec elle les moyens d'employer la force si Vienne rejetait les conditions qu'on avait jugé à propos de lui proposer. Monteléon tâcha de faire voir que la conjoncture était d'autant plus favorable et d'autant plus précieuse à ménager qu'il venait d'apprendre de l'abbé Dubois que depuis peu de jours les ministres d'Angleterre commençaient enfin à comprendre qu'ils ne devaient espérer de la part de l'empereur aucun accommodement raisonnable. Il laissait donc envisager l'avantage que l'Espagne retirerait de la complaisance qu'elle aurait témoignée à la France et à l'Angleterre si le roi d'Angleterre, justement irrité des tours et des refus de la cour de Vienne, laissait agir le roi d'Espagne et ses alliés.

Le duc de Lorraine, si anciennement, si particulièrement, si totalement attaché à la maison d'Autriche, était le prince qu'on ne pouvait douter qu'elle eût en vue de préférer pour la succession de Parme et de Toscane, quoiqu'elle ne laissât pas de leurrer le duc de Modène de cette expectative. Penterieder, à Londres, parlait plus franchement à l'envoyé de Sicile, à qui il dit que son maître ne devait compter sur l'empereur qu'autant qu'il lui restituerait le bien qu'il lui détenait, la Sicile, qui était un royaume uni à celui de Naples, qui, pour leur sûreté réciproque, devaient être possédés par le même maître; qu'il fallait donc de deux choses l'une, que son maître tâchât d'acquérir Naples, ou l'empereur la Sicile; que l'Angleterre se repentait de l'avoir pro-

curée à son maître, et qu'elle y remédierait si ce prince, si habile, ne savait pas se faire un mérite d'une chose qu'il ne pouvait empêcher, qui d'ailleurs était juste, mais dont l'empereur voulait bien cependant lui avoir encore obligation, avantage qu'il devait d'autant moins négliger, qu'il ne serait plus temps d'offrir le sacrifice de la Sicile, quand la France et l'Espagne se seraient unies ensemble, comme elles étaient peut-être sur le point de faire pour la lui enlever. Ainsi parlait le ministre de l'empereur, employé à Londres pour la négociation de la paix et pour la conclusion du traité qui devait assurer la parfaite tranquillité de l'Europe. Il y ajoutait de temps en temps des discours capables d'inspirer au roi de Sicile, naturellement défiant, de grands soupçons de la bonne foi du régent. Il disait, entre autres, que pendant son séjour en France il avait souvent remarqué par lui-même que les dispositions du régent pour le roi de Sicile n'étaient rien moins que favorables; que depuis qu'il était à Londres, il savait certainement que le roi de Sicile ne devait nullement compter sur ce prince. Si la Pérouse était assez frappé de ce discours pour inspirer à son maître la défiance du régent, il ne se reposait pas davantage sur les dispositions de l'Angleterre, croyant remarquer dans la nation anglaise un tel éloignement pour la guerre, que jamais elle ne s'y déterminerait en faveur de l'empereur, encore moins contre l'Espagne. Comme il paraissait cependant que tout tendait à une rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, l'opinion publique était que le ministère de Georges attendrait la séparation du parlement avant d'engager ce prince à cette résolution, pour éviter toute contradiction dans un pays obéré de dettes, plein de divisions intérieures, et d'ailleurs fort attaché au commerce.

Le bruit public annonçait aussi la destination de l'escadre pour agir dans la Méditerranée en faveur de l'empereur. Monteléon en était persuadé; mais il croyait que cela dépendrait du succès de la négociation de Nancré, et que le ministère d'Angleterre souhaitait qu'elle réussît pour éviter cette dépense et une rupture opposée au goût général de la nation. Il essayait de faire comprendre à Albéroni que la paix était entre ses mains; que l'Angleterre n'avait nulle mauvaise intention contre le roi d'Espagne; qu'il était le maître d'assurer le repos de l'Europe et de former pour l'avenir une alliance étroite avec l'Angleterre; mais ces insinuations furent inutiles. Cellamare, au contraire, bien assuré des pensées d'Albéroni, n'avait nulle opinion du voyage de Nancré, et les ministres étrangers, attentifs à découvrir le caractère de ceux qu'ils pratiquent, avaient observé qu'il ne fallait pas toujours compter sur ce que disait Monteléon; que souvent il se servait de son esprit pour faire prendre aux autres de fausses idées; qu'on ne pouvait compter de savoir la vérité de lui qu'autant qu'elle lui échappait malgré lui-même par la vivacité de la conversation ou de la dispute, ou bien à force d'encens qu'il recevait avec plaisir, ou par les louanges qu'il cherchait souvent à se donner.

Quelques princes d'Italie, alarmés du projet de traité dont les conditions n'étaient pas encore publiques, crurent devoir s'en informer à Londres, et y représenter leurs droits et leurs intérêts. Corsini y était déjà passé de la part du grand duc, et le duc de Parme y envoya le même Claudio Ré, ce secrétaire qu'il y avait auparavant employé et aux conférences d'Utrecht. Corsini représenta qu'il serait contraire à l'honneur, aux droits, à la souveraineté de son maître de faire des démarches anticipées sur sa succession. Le penchant de cet envoyé,

ainsi que de toute la noblesse de Florence, était que leur patrie reprît son ancienne forme de république, si la ligne du grand duc venait à s'éteindre. Ils espéraient même y être aidés par la maison d'Autriche qui éluderait par là les droits de la maison Farnèse, par conséquent les prétentions des enfants de la reine d'Espagne.

Monteléon eut ordre de renouveler les déclarations qu'il avait déjà faites de sortir d'Angleterre si l'escadre anglaise passait dans la Méditerranée, ce que le roi d'Espagne regarderait comme rupture, et qu'il ne pouvait plus traiter comme bruits sans fondement par les préparatifs qui se faisaient à Naples et à Lisbonne pour lui fournir des vivres. Avant que d'exécuter ces ordres, l'ambassadeur en fit la confidence à Stanhope qui lui dit que cette déclaration lui paraissait trop forte, d'ailleurs hors de saison, parce que la nouvelle des préparatifs de Naples et de Lisbonne était tout à fait fausse, et que si le roi d'Angleterre envoyait une escadre dans la Méditerranée cela ne signifiait pas qu'il voulût agir contre le roi d'Espagne, parce que l'Angleterre pouvait avoir aussi ses intérêts particuliers et que personne n'était en droit ni en pouvoir de lui ôter la faculté et la liberté d'envoyer ses escadres où bon lui semblait; que le départ et la route de cette escadre dépendait de l'issue de la négociation présente; que si le roi d'Espagne examinait bien ses intérêts il trouverait des avantages réels et solides dans le projet du traité qui lui avait été communiqué, et qu'en ce cas une escadre anglaise dans la Méditerranée, loin de lui faire ombrage, lui serait utile et deviendrait peut-être à craindre pour ses ennemis. Stanhope ajouta comme un avertissement qu'il donnait en ami à Monteléon, que s'il exécutait aveuglément les ordres qu'il avait reçus, ils produiraient peut-être un effet tout contraire à ses intentions; que la déclaration

positive qu'il prétendait faire serait regardée comme une menace et comme marque d'inconsidération pour l'Angleterre ; qu'il pourrait arriver que la réponse serait peu agréable ; qu'elle engagerait deux puissances amies à se défier l'une de l'autre ; enfin, à rompre sans sujet et sans nécessité. Monteléon lui répondit que ses ordres ne lui laissaient de liberté que sur la manière de les exécuter ; qu'il le ferait par écrit, qu'il s'expliquerait en forme de plainte tendre d'un ami à son ami, sans toutefois altérer la force des raisons qu'il devait employer et des protestations qu'il avait ordre de faire, surtout celle de se retirer si l'escadre avait ordre de passer dans la Méditerranée.

Malgré sa résistance conforme aux intentions et aux ordres qu'il recevait d'Albéroni, il était intérieurement persuadé que les conseils de Stanhope étaient bons, mais il n'osait ni l'avouer ni laisser croire en Espagne que ce fût son sentiment. Il biaisait pour ne pas déplaire, et sa ressource était de représenter dans toute sa force, même d'ajouter à ce que Stanhope pouvait lui dire, pour faire comprendre que le roi d'Espagne prendrait un mauvais parti s'il rompait avec le roi d'Angleterre et s'il refusait de souscrire au traité. Stanhope assura que l'empereur ne l'accepterait pas ; il dit même qu'il pourrait arriver que ses ministres s'expliqueraient en termes durs et désagréables ; que le refus de la cour de Vienne précéderait peut-être la réponse du roi d'Espagne. Monteléon ne perdit pas cette occasion de représenter à Albéroni que si le roi d'Espagne suspendait au moins sa réponse jusqu'à ce qu'on sût en Angleterre le refus de l'empereur, il pourrait profiter de la dureté de la cour de Vienne pour engager la France et l'Angleterre à se joindre à l'Espagne et prendre de concert

les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de l'Europe.

L'abbé Dubois comptait d'avoir fait beaucoup, et, comme disait Monteléon, d'avoir surmonté les mers et les montagnes en réduisant l'Angleterre à consentir à la disposition des successions de Parme et de Toscane en faveur des descendants de la reine d'Espagne. En effet, cette disposition était la seule du projet dont l'empereur pût être blessé. L'idée d'ériger la Toscane en république, si désirée des Florentins, n'aurait pas été contredite à la cour de Vienne, mais le projet dont l'empereur était le plus flatté était celui d'assurer la Toscane au duc de Lorraine pour l'indemniser du Montferrat donné par les alliés au duc de Savoie pendant la dernière guerre, dont l'empereur avait promis un dédommagement au duc de Lorraine, reconnaissant comme valables les droits de ce prince sur cet état. Ainsi Monteléon laissait entrevoir au cardinal ce que le roi d'Espagne pouvait espérer de l'alliance qu'on lui proposait et ce qu'il avait à craindre du refus de l'accepter. Il ajouta même à ces représentations indirectes qu'il avait découvert par les discours de l'abbé Dubois que les ombrages du régent sur les renonciations n'étaient pas dissipés. Il conclut de cette découverte que le cardinal aurait le champ libre pour satisfaire son altesse royale sur cet article et pour l'engager à s'intéresser encore plus en faveur du roi d'Espagne. Monteléon, persuadé qu'il était de l'intérêt de son maître de demeurer uni avec l'Angleterre, n'eut garde d'appuyer les bruits des mouvements où bien des gens s'attendaient dans ce royaume, répandus par les jacobites, d'une entreprise concertée pour le prétendant avant la fin de mai. Ceux même qui étaient le plus dans le sein de la cour, aussi bien que les ennemis

du gouvernement, appuyaient l'opinion d'un projet concerté contre l'Angleterre entre le czar et le roi de Suède. Enfin, il n'y avait sorte de propos positifs qu'on ne tint sur une révolution prochaine. Comme Stanhope reprit alors sa charge de secrétaire d'état et remit les finances, on dit avec raison que son objet était de suivre Georges en Allemagne, où l'un et l'autre aimaient mieux être pendant la révolution, et de demeurer auprès de lui dans un temps où il aurait tant de besoin d'avoir des ministres fidèles. Sunderland, qui lui céda sa charge de secrétaire d'état, fut fait président du conseil et premier commissaire de la trésorerie. L'autre charge de secrétaire d'état fut ôtée à Addisson et donnée à Craggs. Ainsi les ministres changèrent dans un temps où la fidélité devenait douteuse, dans une conjoncture où l'intérêt du commerce soulevait l'esprit général de la nation contre la rupture avec l'Espagne.

Albéroni, pour augmenter l'alarme, ordonna au chevalier Eon, directeur de l'*Assiento*, de faire à la compagnie du Sud la même déclaration que Monteléon avait faite aux ministres de Georges, et d'informer en même temps cette compagnie de deux avantages nouveaux que le roi d'Espagne voulait bien lui accorder pour le commerce. Mais les promesses non plus que les menaces ne furent pas capables d'apporter le moindre changement à la résolution prise sur l'escadre; le nombre des vaisseaux en fut même augmenté et la diligence à l'armer. Toutefois Monteléon, malgré les ordres qu'il recevait, espérait du voyage de Nancré, persuadé que la France voulait la paix et que c'était en vain qu'Albéroni l'assurait même de sa main que la négociation de Nancré serait infructueuse. Monteléon ne pouvait croire que l'Espagne fît la guerre quand elle serait seule et que la France s'opposerait à ses desseins. Il concluait

donc que lorsqu'Albéroni et Nancré se parleraient et qu'ils s'ouvriraient l'un à l'autre avec franchise, ils se concilieraient, et que la paix en serait le fruit.

Cellamare, parfaitement persuadé de tout le contraire, avouait que la difficulté venait moins de la chose que de la disposition de la cour d'Espagne qui voulait absolument la guerre pour ne pas laisser l'Italie dans les fers des Allemands, et multipliait ses plaintes de ce que la France, buttée à vouloir demeurer en paix, manquait une conjoncture si favorable d'abaisser la maison d'Autriche, et s'épuisait en éloquence là-dessus. Stairs disait à Paris que l'escadre passerait dans la Méditerranée parce que l'Angleterre étant garante des traités d'Utrecht et de la neutralité de l'Italie, ne pouvait se dispenser d'agir quand ils étaient enfreints par le roi d'Espagne. Cellamare trouvait que ce raisonnement était absolument contredit par la question alors agitée dans le parlement d'Angleterre, savoir si la garantie de la neutralité d'Italie de la part des Anglais subsistait, ou si elle était absolument cessée; même si la nation devait avoir égard au traité d'alliance que le roi d'Angleterre avait signé en dernier lieu avec l'empereur. Les discours et la conduite de Cellamare, entièrement conformes à l'esprit et au goût d'Albéroni à qui il cherchait à plaire, lui en attiraient des louanges. Cet ambassadeur se mit à décrier toutes les conditions du traité qui selon lui n'offraient à l'Espagne que des avantages limités, douteux, éloignés, exposés à des inconvénients sans nombre, pleins de périls et fort chimériques. Non content de s'expliquer publiquement de la sorte à Paris, il écrivit en même sens à Monteléon, et lui conseilla de confier à Corsini ou à quelque autre ministre étranger à Londres, avec un air de mystère, que le roi d'Espagne était bien résolu de rejeter constamment le projet du

traité. La résolution de l'empereur était plus douteuse; Schaub, secrétaire du comte Stanhope, y avait été dépêché pour demander et en rapporter une réponse précise. Les ministres d'Angleterre laissaient entendre qu'elle serait négative et que jamais l'empereur ne consentirait à la proposition d'assurer les successions de Parme et de Plaisance à un des fils d'Espagne; mais ils disaient en même temps que s'il était possible de vaincre l'opiniâtreté de la cour de Vienne, il fallait en ce cas lui savoir gré de sa complaisance, et que toute la raison se trouvant de son côté, l'Angleterre ne ferait nulle difficulté de rompre avec l'Espagne et de lui faire la guerre de concert avec le régent si le roi d'Espagne refusait de signer un traité qui devait être la tranquillité générale de l'Europe. On ajoutait que le caractère de poltron était de faire des bravades, et que celles d'Albéroni découvraient son caractère. Plusieurs étrangers fort peu au fait trouvaient ces expectatives de successions si avantageuses à l'Espagne qu'ils croyaient à un manége caché de propositions bien avantageuses que le roi d'Espagne avait faites au régent pour l'engager à insister si fort sur ce point.

Le grand duc, voyant ses plaintes inutiles, et se trouvant sans forces pour les appuyer, se borna à demander au moins que la succession de son état fût après lui et après son fils conservée à l'électrice palatine sa fille, et qu'on réglât par avance de concert avec lui et avec le sénat de Florence le choix du prince, pour succéder à la maison de Médicis. Cette proposition du grand duc était nette; mais le vœu commun des Florentins était en ce cas pour le rétablissement de l'état républicain. Albéroni écrivit à Monti avec ordre de faire voir sa lettre au régent. Elle contenait des offres positives et réelles du roi d'Espagne de prendre de nouveau les engagements

les plus favorables et les plus conformes aux intérêts personnels de son altesse royale, si elle voulait rompre ceux qu'elle avait pris avec l'Angleterre, et en prendre de plus convenables au repos de l'Europe, puisqu'elles tendaient à mettre des bornes à la puissance excessive de la maison d'Autriche. Cellamare appuya la commission de Monti; mais cet ambassadeur ne s'en tenait pas à de simples représentations, non plus qu'aux plaintes de la maxime du conseil de France d'éviter la guerre à quelque prix que ce fût. Il exécutait d'autres ordres plus réservés, et laissait croire au public qu'il bornait ses pratiques aux seuls ministres des princes d'Italie. Il excitait de plus la vigilance de Provane; il lui disait que la France commençait à soupçonner le roi de Sicile, qu'elle le croyait actuellement en négociation avec l'empereur; qu'il y avait même actuellement un ministre autrichien à Turin. Enfin ne voulant laisser rien d'intenté, il fit une liaison étroite avec le baron de Schelnitz envoyé du czar à Paris, et avec quelques Suédois, croyant pouvoir tirer de grands avantages du mécontentement que le roi de Suède et le czar, quoique ennemis, témoignaient de la conduite de l'empereur à leur égard, et qu'il ne serait pas impraticable de faire, par le moyen des puissances du Nord, une diversion en Allemagne utile à l'Espagne.

Depuis le mois de février on commençait à voir quelque apparence de réconciliation entre le czar et le roi de Suède. Le comte de Gyllembourg, auparavant employé en Angleterre, avait fait quelques propositions de paix de la part du roi de Suède, et le czar avait envoyé deux hommes à Abo, pour écouter et discuter les offres qu'il voudrait faire. Le czar avait eu grand soin auparavant d'assurer le roi de Prusse qu'il ne serait question que de préliminaires, que d'ailleurs il ne traiterait que

de concert avec ce prince, et qu'il ne déciderait rien sans savoir auparavant ses sentiments. Les flatteries et les apparences réussissaient à la cour de Berlin, et le roi de Prusse était infiniment plus touché des attentions du czar que de tout ce qu'il pouvait attendre de la part de la France et de l'Angleterre, qui véritablement ne marquaient pas pour lui les mêmes égards. Le régent avait cependant employé les offices du roi et les siens auprès du roi de Suède, pour procurer au roi de Prusse la paix aux conditions qu'il désirait. Mais de simples instances sans effets ne suffisaient pas pour contenter la cour de Berlin. Elle croyait que rien ne se ferait en France que par la direction de l'Angleterre, et que les confidences faites à son altesse royale étaient des confidences faites aux Anglais.

Le roi de Prusse, se croyant donc sûr du czar, et persuadé qu'il ne ferait point de paix séparée, perdit la pensée qu'il avait eue d'envoyer un ministre à Stockholm; mais avant de l'abandonner, les ministres apparemment l'avaient laissé pénétrer, car il eut peine à dissiper les bruits qui se répandirent de la destination du baron de Kniphausen pour cette commission. Il n'oublia rien pour effacer les soupçons que le czar, qu'il voulait ménager, pouvait concevoir de cet envoi. Il fit à peu près les mêmes diligences auprès du régent pour le détromper de cette opinion; il aurait bien voulu l'engager à prendre avec lui des mesures sur les affaires de Pologne. Il craignait l'effet des desseins que le roi Auguste avait formés de rendre cette couronne héréditaire dans sa maison; et comme l'assistance de la France lui paraissait nécessaire pour les traverser, il représenta fortement l'intérêt que le roi avait d'empêcher que l'empereur ne devînt encore plus puissant dans l'empire comme il y serait certainement le maître lorsqu'il aurait

absolument lié les maisons de Bavière et de Saxe par le mariage des archiduchesses. Il prétendait avoir pressenti les principaux seigneurs de Pologne, et les avoir trouvés très-disposés à traverser les manéges que le roi Auguste pourrait faire pour assurer la couronne héréditairement à son fils. Le roi de Prusse, pour cultiver de si bonnes dispositions, fit demander au régent d'ordonner au baron de Bezenval, envoyé du roi en Pologne, de s'entendre secrètement pour cette affaire avec les ministres de Berlin. Quoique le roi de Prusse, gendre du roi d'Angleterre, dût être lié avec lui, les intérêts différents des deux maisons, ceux de leurs ministres entretenaient entre ces princes la jalousie et la défiance réciproque, et d'autant plus vivement de la part du roi de Prusse, qu'il était le plus faible, et que souvent il avait lieu de croire que son beau-père le méprisait. Il était persuadé que les ministres anglais et hanovriens s'accordaient dans le désir de faire la paix avec la Suède. Il croyait qu'ils cherchaient les moyens de traiter avec elle séparément; que s'il était possible d'y parvenir, le roi d'Angleterre sacrifierait sans peine les intérêts de son gendre aussi bien que ceux de ses autres alliés. Ainsi le roi de Prusse, qui certainement ne portait pas trop loin sa défiance en cette occasion, se voyait à la veille de perdre tout le fruit de ses peines et des dépenses qu'il avait faites pour usurper, comme ses voisins, la portion qui lui convenait des états de Suède, et profiter comme eux du malheur où elle était réduite.

Rien ne tenait plus au cœur de ce prince que de conserver Stettin et l'étendue de pays qu'il avait fixée comme le district de cette place. La France lui en avait promis la garantie par son dernier traité avec elle; mais il craignait le sort ordinaire des garanties, et l'exécution de celle-ci était d'autant plus difficile, par conséquent d'au-

tant plus douteuse, que l'éloignement des pays était grand; qu'il n'était guère vraisemblable que la France voulût, pour le roi de Prusse, faire la guerre dans les extrémités septentrionales de l'Allemagne, ou l'assister longtemps de subsides suffisants pour le mettre en état de défendre ses conquêtes. Le plus sûr pour lui était donc d'être compris dans la paix que, suivant leurs engagements mutuels, les alliés du Nord devaient faire avec la Suède ensemble et de concert. Pour cet effet, n'osant se reposer sur la foi douteuse de son beau-père, il demandait au régent de traverser les manéges que les ministres anglais et hanovriens faisaient pour une paix particulière, négociation dont le succès serait d'autant plus désagréable et plus embarrassant pour la France, que tout le poids de la garantie de Sicile retomberait alors sur elle.

Le régent avait prévu les représentations et les instances du roi de Prusse, et avait déjà agi auprès du czar pour l'engager d'entretenir une étroite union avec ce prince comme le moyen d'établir pareillement cette union entre la France et la Russie, les états du roi de Prusse étant nécessaires pour cette communication. Kniphausen, envoyé de Prusse à Paris, se réjouissait de voir que ceux qui étaient à la tête des affaires pensaient que les alliances les plus naturelles et les plus solides pour la France étaient celles qu'elle formerait avec le roi de Suède et celui de Prusse. Il se flattait même que, s'il était possible de conduire les affaires du Nord à une bonne fin, les liaisons que la France prenait avec l'Angleterre ne subsisteraient pas longtemps, parce que l'esprit ni le goût de la nation n'étaient portés à se lier ni avec l'Angleterre, ni avec l'empereur. On croyait d'ailleurs que le régent lui-même était ébranlé sur les affaires d'Espagne, et qu'il pourrait changer de plan si on pou-

vait gagner du temps. Kniphausen assura son maître qu'il n'y avait rien de visionnaire dans les avis qu'il lui donnait sur ce sujet, qu'ils étaient conformes aux discours que tenaient les principaux et les plus accrédités seigneurs de la cour de France; que même le maréchal d'Huxelles l'avait assuré que le roi n'oublierait rien pour procurer au roi de Prusse les moyens de finir la guerre du Nord à l'avantage et à la satisfaction de ce prince; cette base étant nécessaire pour établir ensuite une amitié solide et permanente, qu'elle serait cultivée à l'avenir par l'attention que la France donnerait aux intérêts du roi de Prusse, qu'elle voulait désormais regarder comme les siens propres; qu'elle ferait telle alliance qu'elle souhaiterait, qu'elle y ferait entrer telles puissances qu'elle jugerait à propos; enfin qu'il ne fallait pas qu'il fût étonné ni rebuté par les ménagements que la France avait eus depuis quelque temps, et qu'elle pourrait encore avoir pour l'Angleterre, parce qu'il fallait continuer à tenir la même conduite jusqu'à ce qu'on pût parvenir au but qu'on se proposait. Kniphausen fit d'autant plus de réflexion à ce discours du maréchal d'Huxelles que, lorsqu'il fut fini, il lui demanda un grand secret de tout ce qu'il lui avait confié. L'envoyé entendait d'ailleurs les discours généraux qu'on tenait au sujet de la guerre d'Espagne.

Ce n'était pas seulement en France qu'elle recevait des contradictions; les ministres d'Angleterre trouvaient aussi de fortes oppositions en Hollande. Ils se plaignaient d'y voir un parti favorable aux Espagnols par la seule raison de contredire l'Angleterre en toutes choses. Si ce parti n'était pas assez considérable ni assez puissant pour apporter aucun changement aux maximes suivies depuis longtemps, il l'était cependant assez pour causer beaucoup d'embarras, même d'obstacles aux affaires les

plus importantes; il profitait de la disposition de l'état généralement porté à vivre en bonne amitié avec l'Espagne, car alors le seul désir des Hollandais, et le seul point qu'ils croyaient conforme à leurs intérêts, était de conserver la paix, et par ce moyen le commerce de la nation. Malgré cette disposition, les Hollandais, craignant excessivement de déplaire à l'empereur et à l'Angleterre, n'osèrent accorder à l'ambassadeur d'Espagne la permission d'acheter des vaisseaux de guerre, dont le roi d'Espagne voulait faire l'emplette en Hollande, quoique Beretti se vantât toujours que son habileté l'emporterait sur les manéges de tous ceux qui s'y opposaient; que les amirautés d'Amsterdam et de Rotterdam demandaient aux états généraux la permission d'en vendre à l'Espagne, et que le pensionnaire, loin de s'y opposer, avait répondu : « Si nous en avons trop, pourquoi n'en pas vendre à nos amis? » Ainsi Beretti, se comptant sûr de son fait, n'était plus en peine que du paiement; et Schreiner, capitaine de vaisseau en Hollande, lui offrit des matelots et des officiers, et de les conduire en Espagne, tous capables de bien servir. Beretti ne fut pas si content du greffier Fagel, qui lui représenta les difficultés de cette affaire, et qui ne lui promit que faiblement ses services là-dessus. Il ne fut pas plus gracieux aux plaintes que lui fit Beretti des conditions du traité qui donnaient des états, disait-il, à l'empereur, et du papier au roi d'Espagne. Fagel combattit toujours ses raisons, et lui dit qu'on donnerait de telles sûretés à l'Espagne que les papiers ne seraient pas sujets à la moindre altération. Tout était encore en suspens en attendant le succès de l'envoi de Schaub à Vienne et de Nancré à Madrid. Le projet de traité n'avait pas encore été communiqué en forme aux états généraux; le public

en pénétrait les principales conditions; mais on ignorait le détail, on ne savait même jusqu'à quel point la France concourrait aux desseins de l'Angleterre.

Beretti avec sa prétendue sécurité ne laissait pas de craindre de ne pouvoir empêcher la Hollande de se soumettre aux idées de l'Angleterre si elle était véritablement d'accord avec la France; cette république se trouvait environnée par terre des états de l'empereur, et son commerce par mer serait ruiné par l'Angleterre si elle osait contredire ses vues, jointes à celles de la France. On voulait encore douter à Madrid des intentions de cette dernière couronne; ainsi Beretti eut ordre d'agir de concert avec Châteauneuf pour y traverser les négociations du marquis de Prié. Beretti comptait que jamais l'empereur n'obligerait la république de prendre aucun engagement contre l'Espagne, et que les principaux moteurs de la ligue auraient tant d'affaires chez eux qu'il ne leur serait pas libre de se mêler du dehors. Il prévoyait avec les politiques l'union prochaine du czar très-mécontent de l'Angleterre avec le roi de Suède et celui de Prusse, qui serait fatale à l'Angleterre et à l'empereur, duquel l'électeur de Bavière devenait l'ennemi, lequel dissimulait son dépit de ne pouvoir obtenir pour le prince électoral son fils une des archiduchesses, porté d'ailleurs pour les intérêts du roi d'Espagne. Ce fut un grand sujet de joie pour Beretti de recevoir dans ces circonstances un projet dressé par la compagnie des Indes occidentales de Hollande pour convenir avec le roi d'Espagne d'un nouveau règlement à faire sur le commerce que les directeurs de cette compagnie croyaient également avantageux de part et d'autre. Ils demandaient le secret, et Beretti regardait comme une victoire d'accoutumer les Hollandais à s'approcher des Espa-

gnols, soit pour le commerce, soit pour le militaire, persuadé que quelque jour les effets en seraient très-utiles à l'Espagne.

Monteléon, qui connaissait à quel point Albéroni était éloigné du projet et de la paix, et qui n'osait lui déplaire, craignait une rupture avec l'Angleterre, et continuait sa même adresse de représenter au premier ministre sous le nom de l'abbé Dubois, ce qu'il lui avait dit ou ce qu'il supposait qu'il en avait appris, n'osant hasarder ses représentations sous le sien. Il assura donc Albéroni qu'il savait positivement de cet abbé que la cour de Vienne n'accepterait pas le projet, qu'elle se tiendrait même offensée de la proposition que le roi d'Angleterre lui en avait faite. L'abbé Dubois prétendit même qu'il avait déjà fort pressé le roi d'Angleterre et les ministres anglais, particulièrement Stanhope, d'employer enfin la force pour arrêter l'humeur ambitieuse de l'empereur, l'unique moyen d'empêcher qu'il ne mît l'Europe en feu, étant que la France, l'Espagne et l'Angleterre, unies ensemble, prissent des mesures pour s'y opposer. Monteléon ajouta qu'il savait, mais sous le secret et par un effet de la confiance intime que l'abbé Dubois avait en lui, qu'il gagnait du terrain peu à peu, mais qu'enfin ce progrès serait inutile si l'Espagne de son côté ne s'aidait; qu'elle devait se conformer à la constitution délicate, extravagante et presque inexplicable du gouvernement d'Angleterre, et faciliter au ministère anglais le moyen de se déclarer à découvert contre la cour de Vienne. Ce moyen était que le roi d'Espagne fît voir qu'il ne prenait pas en mauvaise part, et qu'il ne méprisait pas les conditions du projet communiqué par l'Angleterre. Que si sa majesté catholique y trouvait des difficultés, elle pouvait les représenter, mais sans rompre les liens d'amitié et de confiance avec

le roi d'Angleterre; qu'elle devait au contraire pour son intérêt laisser une porte ouverte aux expédients sans déclarer une volonté déterminée de vouloir la guerre à toute force; que cette conduite prudente serait totalement contraire à la négative hautaine et absolue que les ministres anglais attendaient de Vienne; qu'ainsi le roi d'Espagne mettrait cette cour dans son tort, et qu'il engagerait la nation anglaise en général à se déclarer pour lui; que le ministère anglais, animé déjà contre les impériaux, agirait contre eux plus librement lorsqu'il croirait le pouvoir faire avec sûreté; qu'il était encore dans la crainte, parce que, s'il paraissait porté pour l'Espagne sans avoir de sujet évident de se plaindre de l'empereur, les whigs mécontents, qui parlaient alors en faveur de cette couronne, changeraient aussitôt de langage et de sentiment.

Ces discours vrais ou supposés que Monteléon mettait dans la bouche de l'abbé Dubois, étaient tirés, disait-il, de ses conversations avec les ministres anglais, et croyant ces considérations importantes, cet abbé l'avait prié de ne pas perdre un moment à les faire savoir au roi son maître. Toutefois cet ambassadeur, quoique prévenu de l'importance dont il était de faire tomber sur la cour de Vienne la haine du refus, et persuadé de la nécessité de conserver une bonne intelligence avec la cour d'Angleterre, n'avait osé différer de présenter le mémoire qu'Albéroni lui avait ordonné de remettre aux ministres d'Angleterre au sujet de l'escadre anglaise destinée pour la Méditerranée. Le seul effet de ce mémoire fut d'exercer à Londres les raisonnements des politiques; d'ailleurs, il ne suscita pas le moindre obstacle aux desseins du roi d'Angleterre. Ce prince, prévoyant qu'il serait obligé d'augmenter les dépenses de la marine, demanda qu'il fût réglé par un acte du parlement que

le parlement suivant abonnerait ces dépenses. Il l'obtint, en sorte que par cet acte il devint le maître d'envoyer des escadres où il le jugerait à propos, les fonds pour la dépense étant déjà assignés. Ainsi Penterieder n'eut pas la moindre inquiétude ni du mémoire présenté par Monteléon, ni des représentations que quelques négociants, surtout des intéressés dans l'*Assiento*, firent sur le préjudice que l'interruption de la bonne correspondance avec l'Espagne ferait à leur commerce, car encore que l'empereur n'eût pas accepté le traité au commencement de mars, il n'en était pas moins sûr de la route que l'escadre anglaise tiendrait vers les côtes d'Italie. Penterieder en parlait en ces termes à la Pérouse, et pour faire voir la modération et la clémence de sa majesté impériale, il assurait qu'elle n'enverrait pas même de troupes en Italie, ne voulant inquiéter personne, mais faire du bien à tout le monde. Pour le prouver elle avait intention d'accorder au roi d'Angleterre l'investiture de Bremen et de Verden, lorsque la campagne serait finie.

Cette bénignité accoutumée de la maison d'Autriche devait engager le roi de Sicile à rechercher les bonnes grâces de l'empereur : c'était au moins le discours de Penterieder. Il faisait agir auprès de Provane le secrétaire de Modène qui était à Londres ; il laissait entrevoir des apparences nouvelles à un accommodement, et faisait espérer que l'empereur pourrait enfin se radoucir, à mesure que le roi de Sicile ferait des pas pour regagner ses bonnes grâces. Il disait qu'il fallait chercher des équivalents pour l'échange de la Sicile ; que, s'il était impossible d'en convenir, il ne le serait pas de céder au roi de Sicile le royaume de Naples pour les posséder tous deux ensemble, donnant en échange les autres états qu'il possédait actuellement. La Pérouse, flatté de se trouver

chargé d'une négociation secrète avec le ministre de l'empereur à Londres, pendant que la négociation d'une paix générale occupait toute l'attention publique, n'oubliait rien pour faire croire à son maître que la voie qu'il avait ouverte pour négocier était la plus sûre et la meilleure qu'il pût trouver, et qu'il n'aurait pas même à craindre d'être traversé par les Anglais, quoique promoteurs du projet dont on attendait les réponses de Vienne et de Madrid. Il s'appuyait sur les assurances que Penterieder lui avait données, que tout le ministère anglais, sans en excepter ni Stanhope ni Craggs, était entièrement dévoué à l'empereur; que toutes les caresses faites à l'abbé Dubois étaient pures grimaces; que l'escadre destinée pour la Méditerranée partirait au plus tôt; que déjà le consul anglais de Naples avait ordre de faire préparer les provisions pour elle; qu'il n'y avait point à se mettre en peine des murmures de la nation anglaise; qu'au fond, elle craignait peu de rompre avec l'Espagne, parce que cette interruption ne pouvait durer plus d'un an, et que pendant cet espace de temps, il se formerait des compagnies anglaises qui se dédommageraient dans les Indes espagnoles de la saisie que l'Espagne pourrait faire en Europe. Quelques armateurs même offraient à Penterieder d'arborer le pavillon de l'empereur, et de faire des courses sur les Espagnols dans la Méditerranée, si ce prince voulait leur donner des commissions.

Pendant que le ministre de l'empereur à Londres se croyait si sûr non-seulement des ministres de Georges, mais encore des dispositions générales de la nation anglaise sur la guerre d'Espagne, l'ambassadeur d'Espagne à La Haye se tenait également assuré de la disposition générale des Hollandais en faveur de son maître. Il crut en avoir une preuve dans la permission qu'il obtint à la

fin de mars d'acheter les navires de guerre que Castañeda devait ramener de Hollande en Espagne. Le projet était d'en avoir sept à soixante-dix pièces de canon chacun. Ces navires devaient être achetés sous le nom de marchands espagnols. Beretti en était demeuré d'accord avec le pensionnaire et d'autres membres du gouvernement. Les états de Hollande avaient autorisé les amirautés de la province à vendre les vaisseaux qu'elles pourraient avoir au delà des trente que la république faisait armer pour la mer Baltique. C'était donc au delà de ce nombre que Beretti se flattait d'en trouver sept à choisir dans les amirautés d'Amsterdam, de Rotterdam et de Zélande. Il se vantait d'avoir surmonté par son habileté l'opposition des provinces, parce qu'il s'agissait d'armer trente vaisseaux pour le Nord. Secondement l'empereur menaçait la république si elle accordait cette permission; enfin les Anglais et les Portugais traversaient secrètement la négociation, et mettaient en usage tant d'intrigues et d'artifices pour en empêcher le succès, que Beretti ne l'attribuait qu'à son savoir-faire, et puis à la bonne volonté que la plus saine partie de la république avait pour le roi d'Espagne. Mais Beretti n'était pas encore au bout de cette affaire, quelque assuré qu'il s'en crût.

On disait publiquement alors que le roi de Sicile entrait dans la ligue et qu'il traitait avec l'empereur. Le régent avait communiqué en Espagne les avis qu'il avait reçus de cette négociation secrète à Vienne. Cellamare en avait officieusement averti Provane. Ce dernier, quoique peu content, rendait cependant justice au régent. Il était persuadé que ce prince voulait sincèrement procurer la paix, et qu'il la croyait aussi conforme aux intérêts du roi et du royaume qu'aux siens personnels. Albéroni ne douta pas un moment du double manége du

roi de Sicile. Persuadé que jamais il n'agissait de bonne foi, il conclut que ce prince s'était proposé de voir enfin la guerre allumée de tous côtés et les impériaux chassés d'Italie. Mais il remarquait en même temps autant de mauvaise foi de leur part que de faiblesse, accompagnée d'autant d'artifice, pour détourner le mal qu'ils avaient à craindre, et pour éviter le coup qu'il était aisé de leur porter; car ils faisaient voir des pensées de paix, ils sollicitaient la France et l'Angleterre de s'entremettre pour un accommodement; et la seule vue de la cour de Vienne était, disaient-ils, de lier les mains au roi d'Espagne par cet artifice, et d'empêcher les entreprises que vraisemblablement il méditait, et qu'il pouvait aisément exécuter en Italie par les troupes qu'il avait en Sardaigne. L'empereur n'avait pas fait encore la paix avec les Turcs, par conséquent il était trop faible pour défendre les états qu'il possédait en Italie, ses forces principales étant occupées en Hongrie. Il voulait donc par de feintes négociations gagner le temps de la paix, et se déployer après en force sur l'Italie. Il reprochait à l'empereur que l'avidité de conserver et d'étendre ses injustes usurpations sur l'Italie l'engageait à offrir aux Turcs de leur céder Belgrade, et d'aimer mieux en obtenir une paix honteuse dans le cours de ses victoires, qu'à tenir plus longtemps ses troupes éloignées du lieu où il aimait mieux les employer.

Albéroni faisait de temps en temps des réflexions sur l'aveuglement général et l'indolence fatale de tant de princes. Il en exceptait le roi d'Espagne. Il prétendait qu'avec une bonne armée et de bonnes flottes il demeurerait tranquillement chez lui, simple spectateur des maux que la guerre causerait aux autres nations; que s'il arrivait, contre toute apparence, qu'on vît de telles révolutions que ce prince fût contraint de céder à la

force, il aurait toujours sa ressource, et que, au pis aller, il se retirerait sur son fumier (en France), résolution qui pourrait un jour faire connaître à certaines gens (M. le duc d'Orléans) que c'était s'égarer sur leurs propres intérêts que d'empêcher sa majesté catholique de porter hors de son continent des troupes et de l'argent pour employer l'un et l'autre sur les frontières de France. Enfin, il disait plus clairement que le régent se repentirait peut-être un jour d'avoir négligé d'établir avec le roi d'Espagne, comme il le pouvait aisément, l'union et la bonne intelligence dont dépendaient et son honneur et son intérêt personnel. Albéroni, prévenu que la France et l'Angleterre demanderaient, pour avancer la paix, que la Sardaigne fût remise en dépôt pendant la négociation, déclara par avance que le roi d'Espagne n'admettrait jamais une pareille proposition. Cette île était l'entrepôt des troupes qu'il voulait envoyer en Italie. Ainsi, loin de la remettre comme en séquestre, il prenait toutes les mesures nécessaires pour la bien garder. Albéroni protestait en même temps que le roi d'Espagne voulait venger ses outrages et soutenir ses droits quand même il serait seul et dépourvu de tout secours. Les ambassadeurs d'Espagne en France et en Angleterre eurent ordre de parler en même sens. Il fut enjoint particulièrement à Monteléon de renouveler ses protestations, et de ne rien omettre pour faire bien connaître à la nation anglaise le préjudice qu'elle souffrirait de l'engagement qu'on voulait la forcer de prendre avec l'empereur, sans raison et contre l'intérêt de cette nation, enfin dans un temps où les grâces qu'elle avait obtenues du roi d'Espagne étaient trop récentes pour en avoir perdu le souvenir. D'un autre côté il s'épuisait en vives et fortes représentations à la France; mais les jugeant fort inutiles, il continuait à

prendre les mesures que l'état de l'Espagne pouvait permettre pour se préparer à faire vigoureusement la guerre. Il travaillait principalement à ramasser un nombre de vaisseaux suffisant pour faire croire que l'Espagne avait suffisamment de forces maritimes. Plus il y travaillait, plus il trouvait que l'entreprise de mettre sur pied une marine était, disait-il, un abîme. Il avait espéré d'acheter des navires en Hollande, de les y trouver tout équipés et en état de servir; cette espérance s'évanouissait, et malgré les belles paroles de Beretti, Albéroni pénétrait qu'il ne devait en attendre rien de réel. Il se plaignait de la négligence de Castañeda, et en général de ne trouver en Espagne personne qui pût le soulager et qu'il pût regarder comme un homme de confiance.

Il se figura que le roi de Suède serait peut-être de quelque secours aux affaires du roi d'Espagne; qu'en aidant aux Suédois à rentrer en Allemagne, on remplacerait avantageusement par cette diversion celle que les Turcs avaient faite jusqu'alors en Hongrie, et qu'une prochaine paix était prête à terminer. Beretti eut ordre d'examiner si le roi de Suède avait en Hollande quelque sujet homme de mérite, et en ce cas de lui parler et de lui confier que, le roi d'Espagne étant sur le point d'attaquer vivement l'empereur, il serait de l'intérêt de la Suède de profiter de cette conjoncture. Si celui à qui Beretti parlerait représentait que son maître, manquant d'argent, n'était pas en état d'entrer dans de pareils projets, Beretti avait pouvoir de lui offrir, mais seulement comme de lui-même, d'écrire au cardinal, et de le disposer à fournir de l'argent à la Suède, lui proposant de prendre en échange du cuivre ou des bois pour la marine. La paix aurait mis fin à ces agitations, la négociation en était entre les mains d'Albéroni. Nancré, étant

arrivé à Madrid vers la fin de mars, lui avait exposé le plan du traité concerté entre la France et l'Angleterre, et communiqué depuis à Vienne. Il n'était pas encore alors aussi avantageux pour le roi d'Espagne qu'il le fut depuis, car les Anglais avaient toujours en tête de démembrer l'état de Toscane, de faire revivre l'ancienne république de Pise, et de comprendre Livourne dans cet état ainsi renouvelé.

Un tel projet fut mal reçu. Albéroni en ayant entendu toutes les conditions le traita de fou et de chimérique; dit qu'en ayant rendu compte à leurs majestés catholiques, elles avaient répondu que jamais elles n'avaient entendu rien de plus indigeste et de plus visionnaire; que la reine surtout était offensée de l'opinion que le régent avait d'elle, et de voir qu'il la crût capable d'une perfidie telle que le serait de penser seulement, non de consentir, à dépouiller un prince qui lui tenait lieu de père. Albéroni plaignit Nancré, et dit qu'il était malheureux qu'un homme d'honneur et d'esprit comme lui fût chargé d'une si mauvaise commission; que si le régent eût jeté plus tôt les yeux sur lui, et que dès l'année précédente il l'eût envoyé en Espagne au lieu de Louville, son altesse royale ne se trouverait pas en des engagements dont les suites et le dénoûment ne tourneraient peut-être à l'avantage ni de la France ni de l'Espagne. Albéroni prétendit que Nancré avait représenté l'état de la France si malheureux qu'à peine elle pourrait mettre en cas de guerre deux mille hommes en mouvement. Il avait répondu qu'il trouvait une contradiction manifeste entre cet état de faiblesse et les engagements que le régent avait pris avec l'Angleterre, puisque certainement il se trouverait obligé à mettre plus de deux mille hommes en mouvement s'il voulait tenir sa promesse. Le roi d'Espagne, dans l'audience qu'il donna à Nan-

eré, lui répondit qu'il examinerait les propositions qu'il avait faites. L'intention d'Albéroni était de prendre du temps pour être instruit des réponses de l'empereur, avant que d'en rendre une positive de la part du roi d'Espagne.

Le colonel Stanhope était encore à Madrid chargé des affaires et des ordres du roi d'Angleterre. Nancré et lui agissant pour la même cause agirent aussi d'un parfait concert, et Albéroni leur répondit également à tous deux. Stanhope lui demanda si le roi d'Espagne enverrait des troupes en Italie, et s'il exercerait des actes d'hostilité pendant qu'on traitait actuellement de la paix. Le colonel voulait obtenir une promesse de cessation d'armes de l'Espagne pendant la négociation. Le cardinal parut choqué du discours qne le colonel lui tenait entre ses dents. Il répondit que sa majesté catholique ferait passer huit mille hommes en Sardaigne, tant pour se défendre contre les entreprises des Allemands que parce que l'empereur envoyait lui-même continuellement des troupes dans l'état de Milan et dans le royaume de Naples; qu'au reste elle n'était pas en état d'exercer présentement aucun acte d'hostilité, et que vraisemblablement les réponses de Vienne arriveraient avant que l'Espagne pût rien entreprendre. En même temps qu'Albéroni faisait voir par ses réponses si peu de disposition à la paix, il pressait avec plus de diligence que jamais les préparatifs de guerre. Tous les officiers sans exception eurent ordre de se rendre à leurs corps. On disposa toutes les choses nécessaires pour l'embarquement de quatre régiments de dragons qui de Barcelone devaient être transportés en Sardaigne avec leurs chevaux. L'intendant de marine eut ordre de préparer à Barcelone les vivres nécesssaires pour l'embarquement de vingt bataillons. On fit venir à Madrid le marquis de Lède et

don Joseph Patiño, l'homme de confiance d'Albéroni, pour leur donner les ordres du roi d'Espagne. Tout était en mouvement pour la guerre, jusqu'à Riperda, encore ambassadeur de Hollande, qui promit d'engager au service d'Espagne quelques Hollandais, officiers généraux de mer dans le service de ses maîtres.

CHAPITRE CDXCI.

Menaces d'Albéroni sur le refus de ses bulles de Séville. — Il s'emporte contre le cardinal Albani. — Manéges d'Aldovrandi pour le servir et soi-même. — L'empereur s'oppose aux bulles de Séville, accuse Albéroni de traiter avec les Turcs. — Aquaviva embarrasse le pape par une forte demande. — Prétendues preuves de l'accusation contre Albéroni. — Secret et scélérat motif d'Albéroni pour la guerre. — Conduite de Cellamare et ses conséquences. — L'empereur consent à tous les points du traité de Londres. — Cellamare déclare que l'Espagne ne l'acceptera pas. — Manéges, inquiétude, fougue, menaces d'Albéroni. — Fureur d'Albéroni sur les propositions de Nancré, qu'il ne laisse pas de traiter avec distinction et apparente confiance. — Albéroni dépité sur l'achat des vaisseaux en Hollande. — Manéges sur l'escadre anglaise. — Sage conduite de Monteléon. — Négociation secrète du roi de Sicile à Vienne. — Propos de l'abbé Dubois à Monteléon. — Doubles manéges des Anglais sur la paix. — Dangereux manége du roi de Sicile. — Le roi d'Angleterre s'oppose à son désir d'obtenir une archiduchesse pour le prince de Piémont.

Pendant qu'Albéroni se disposait à faire la guerre aux puissances temporelles de l'Europe, il ne ménageait pas beaucoup la spirituelle du pape, et déclarait hautement que leurs majestés catholiques avaient autant de ressentiment qu'ils avaient de mépris de la conduite misérable que la cour de Rome avait à leur égard dans la vue de ménager les Allemands. Albéroni, sous pré-

texte d'excuser le pape, disait que le peu d'attention de sa sainteté pour leurs majestés catholiques, et la complaisance qu'elle avait pour leurs ennemis, procédaient des impertinences du cardinal Albani; qu'il apprenait même par les lettres de Vienne que c'était par les conseils de ce cardinal que le comte de Galas avait en dernier lieu bravé sa sainteté. Il ajouta que le roi d'Espagne avait dessein d'envoyer enfin à Rome quelque esprit turbulent, quelque homme de caractère à parler fortement, soit qu'il fallût dire au cardinal Albani quatre mots à l'oreille, soit qu'il convînt de découvrir au pape le manége que son neveu, conduit par un intérêt vil et sordide, pratiquait avec les Allemands, manége indigne qui déconcertait absolument les serviteurs de sa sainteté par les fausses démarches qu'on lui faisait faire, en sorte qu'Albéroni, se mettant à la tête de ceux qui soutenaient avec plus de zèle les intérêts du saint-siége, se plaignait de se voir hors d'état de rien faire d'utile auprès du roi d'Espagne. Le nonce Aldovrandi, toujours attentif à ménager le premier ministre, dont la protection lui paraissait absolument nécessaire pour l'avancement de sa fortune, ne cessait d'exalter ses bonnes intentions, et de conseiller au pape de profiter d'une conjoncture où les dispositions du roi d'Espagne pour l'église étaient excellentes aussi bien que celles d'Albéroni. Le nonce représenta qu'on irritait l'un et l'autre en refusant si longtemps les bulles de Séville; qu'il était cependant essentiel pour la religion d'entretenir le roi d'Espagne dans les sentiments qu'il avait eus jusqu'alors, et de ne le pas irriter quand il y avait lieu de craindre des divisions déplorables en Espagne; que plusieurs évêques de ce royaume étaient attachés à la doctrine de saint Thomas; que plusieurs de l'université d'Alcala suivait la même doctrine; qu'ils commen-

çaient à trouver dans la Constitution plusieurs articles contraires aux leçons de cette école; que déjà quelques évêques s'excusaient de parler et d'écrire au sujet de la Constitution, sous prétexte de leur crainte de se commettre avec le tribunal du saint-office, à qui seul la publication des décrets apostoliques était réservée. Ce nonce, loin d'imiter celui de France, concluait que, si Rome voulait conserver l'Espagne, il fallait ménager non-seulement le roi d'Espagne et son ministre, mais de plus qu'il était nécessaire de s'accommoder à la manière de penser des évêques. Ceux dont les intentions étaient les meilleures souhaitaient d'être invités pour avoir lieu de parler, ou de la part du pape, ou du moins de celle de son nonce. Il croyait qu'il ne pouvait leur refuser cette satisfaction, et que de plus il serait nécessaire de leur insinuer d'éviter de poser l'infaillibilité du pape pour principe de leurs arguments. Mais parmi ces souplesses pour obtenir ces bulles si désirées, l'empereur vint à la traverse, et s'y opposa ouvertement. Il fit dire au pape, par Galas son ambassadeur, qu'on avait découvert à Vienne, par des lettres interceptées en Transylvanie, qu'Albéroni avait entamé un traité avec Ragotzi par le prince de Cellamare, et qu'il s'agissait de former une ligue entre le roi d'Espagne et la Porte. Galas déclara qu'il en avait les preuves, et qu'il en instruirait les cardinaux lorsque le pape voudrait proposer Albéroni pour l'archevêché de Séville.

La moindre instance faite au pape, de la part de l'empereur, était menace. Il tremblait à la voix des Allemands, le cœur lui manquait. Le point principal de sa politique était de gagner du temps. Aquaviva, connaissant parfaitement son caractère, crut à propos de profiter des apprêts de l'Espagne pour l'Italie, et de parler ferme dans un temps où tout se préparait dans les ports

d'Espagne pour faire passer des vaisseaux dans la Méditerranée. Il dit donc, après avoir insisté fortement sur les bulles de Séville, que sa majesté catholique ne doutait pas que sa sainteté ne voulût bien accorder aux vaisseaux espagnols les ports d'Ancône et de Civitta-Vecchia, et regarder en cette occasion ce prince comme du même pays. Il ajouta que la proposition était d'autant plus juste que, lorsque les Allemands marchèrent à la conquête du royaume de Naples, sa sainteté leur accorda bon passage par toutes les terres de l'église; qu'elle devait regarder la démarche du roi d'Espagne plutôt comme un avertissement de bienséance que comme une demande, parce qu'il n'était pas à croire que le pape voulût forcer sa majesté catholique à recourir aux armes pour obtenir ce qui lui était dû avec autant de justice. Aquaviva n'eut pas réponse sur-le-champ. Quelques jours après, ayant envoyé l'auditeur de rote Herrera la demander à Paulucci, ce cardinal lui dit que le pape n'était pas encore déterminé sur cet article. L'auditeur insistant, Paulucci répliqua que sa sainteté n'accordait ni ne refusait encore, qu'elle répondrait dans le cours de la semaine; qu'il paraissait cependant que la chose pouvait recevoir encore quelque difficulté.

Les preuves que Galas prétendait avoir de la négociation entamée par le cardinal Albéroni avec la Porte-Ottomane consistaient en deux lettres, qu'on disait que l'ambassadeur turc, aux conférences de la paix, avait remises à Belgrade à l'ambassadeur d'Angleterre. Les impériaux soutenaient que, pendant qu'Albéroni traitait directement à la Porte pour y exciter à la continuation de la guerre, l'ambassadeur d'Espagne en France avait traité secrètement à Paris pour la même fin avec le prince Ragotzi. Ils soupçonnaient même le régent au sujet de

cette négociation secrète, et croyaient que, si son altesse royale ne l'avait pas approuvée, au moins elle ne l'ignorait pas. Cellamare démentit hautement les bruits répandus sur ce sujet par les ministres de l'empereur, faisant toutefois connaître que, quand même le fait dont ils l'accusaient serait vrai, il n'aurait point à s'en justifier.

La cour d'Espagne espérait encore au commencement d'avril que la paix avec les Turcs était encore éloignée. D'autres motifs confirmaient encore cette cour à rejeter les propositions du traité qui se négociait à Londres. Comme la paix ne convenait pas aux vues d'Albéroni, et qu'il croyait que le trouble général de l'Europe était nécessaire pour appuyer ceux qu'il voulait exciter en France, rien n'ébranlait les résolutions. Il savait que l'empereur envoyait de nouvelles troupes en Italie. On disait que ce prince était sûr du roi de Sicile, qu'il ne dépendait que de la cour de Vienne de conclure, quand elle voudrait, aux conditions qu'il lui plairait d'imposer, le traité que deux Piémontais négociaient secrètement avec cette cour. Ces dispositions, le nombre d'ennemis qui s'unissaient contre l'Espagne, le peu d'espérance d'avoir des alliés utiles, l'apparence morale de succomber étant dénué de tout secours, enfin aucune de toutes les considérations les plus pressantes, ne pouvait faire changer l'opposition que sa majesté catholique, entraînée par son ministre, témoignait pour le projet que la France et l'Angleterre lui proposaient. Cellamare, suivant les ordres du roi son maître, ne perdait aucune occasion de parler contre ce traité. Il disait qu'il ne comprenait pas que les ministres de France eussent pu seulement l'examiner. Il attaquait la disposition faite de la Sicile comme une clause qui détruisait absolument le fondement de la paix d'Utrecht. Stairs pour l'adoucir

voulut lui faire sentir l'intérêt que les Napolitains, dont les biens étaient confisqués par l'empereur, trouveraient à la conclusion d'un traité où la restitution réciproque des confiscations serait stipulée comme un des principaux articles ; mais Cellamare était trop délié pour témoigner inutilement, avant que la paix fût faite, la satisfaction qu'il aurait de rentrer par cette voie dans la jouissance de ses biens. Il se plaignit au contraire plus fortement et de la négociation et du mystère qu'on faisait au roi d'Espagne de ce qui se passait dans le cours d'une affaire où ce prince avait tant d'intérêt. On commençait à parler d'une rupture prochaine entre la France et l'Espagne. Cellamare dit qu'il n'était pas inquiet de ces bruits, mais qu'il voyait avec déplaisir que le fondement de ces discours, si éloignés des sentiments du roi et de la nation française, et si éloignés des intérêts de sa majesté, était la crainte excessive que le gouvernement avait de se trouver engagé dans une guerre nouvelle ; que cette crainte était cause que le régent se rendait sourd à toutes les représentations tendantes à l'engager à prendre les armes. Il ajoutait qu'il était à craindre que son altesse royale, agissant sur ce principe, n'offrît aux Anglais des choses aussi peu convenables à son propre honneur qu'elles seraient contraires aux intérêts de l'Espagne ; que celui de M. le duc d'Orléans était de ne pas s'opposer aux desseins que sa majesté catholique pouvait former contre les ennemis communs et naturels de sa maison, et de laisser à ce prince le moindre lieu de soupçonner que les sentiments de son altesse royale à son égard ne fussent pas sincères.

Suivant les instructions d'Albéroni, Cellamare traitait de pot-pourri le traité fait à Londres. Il se flattait même d'avoir obligé le maréchal d'Huxelles à convenir de l'importance dont il était de ne pas altérer, par quelque

résolution imprudente, et par le désir singulier de soutenir au préjudice du roi d'Espagne des projets avantageux à l'empereur, l'union qu'il était si nécessaire à maintenir entre les Français et les Espagnols. Après cet aveu du maréchal d'Huxelles, Cellamare lui dit qu'on prétendait que l'abbé Dubois et Chavigny, engoués tous deux de leurs négociations, travaillaient à les soutenir par la violence; que leur vue était d'unir le régent au roi d'Angleterre, dont le procédé devenait de jour en jour plus suspect au roi d'Espagne; que cette union n'empêcherait pas cependant que la réception favorable que Nancré avait eue à Madrid ne fût suivie de toutes sortes de bons traitements, quoique d'ailleurs le roi d'Espagne eût lieu de juger que cet envoyé était chargé de propositions peu agréables à sa majesté catholique. Pendant que l'ambassadeur d'Espagne s'expliquait ainsi à celui qui devait en rendre compte au régent, il parlait avec moins de modération aux différents ministres que les princes d'Italie entretenaient à Paris. Il leur disait que le roi son maître détestait la chaîne qu'on prétendait imposer à leurs souverains; que les propositions de la France seraient mal reçues à Madrid; que l'espérance de la succession de Parme était méprisée du roi et de la reine d'Espagne; que l'un et l'autre avaient en horreur le projet de remettre la Sicile entre les mains des Autrichiens, et que leurs majestés catholiques regardaient la proposition de laisser le reste de l'Italie en l'état où elle se trouvait lors comme pernicieuse. Il gémissait ensuite, soit avec ces ministres, soit avec d'autres, sur ce que la France voulait la paix à quelque prix que ce fût, parce que le régent la croyait nécessaire pour la validité des renonciations. C'était une partie des manéges que Cellamare faisait pour acquérir des amis au roi son maître, et pour empêcher l'exécution du traité.

La cour de Vienne, qui en devait recueillir les principaux avantages, ne se pressait pas cependant d'y souscrire, et dans la fin de mars les principaux ministres de l'empereur étaient encore partagés sur le parti que ce prince devait prendre. Enfin la conclusion de la paix avec les Turcs devenant plus que jamais probable au commencement d'avril, l'empereur consentit à tous les points du traité. On dit même alors que l'accommodement du roi de Sicile était fait, et que le mariage d'une archiduchesse avec le prince de Piémont était une des principales conditions.

Le prince de Cellamare, suivant ses ordres, déclara que le roi son maître n'accepterait jamais un tel traité; que tout l'avantage étant pour la maison d'Autriche, l'acceptation de l'empereur ne serait pas un exemple pour sa majesté catholique. Malgré ces protestations on ne désespéra pas encore de le persuader. Comme le roi d'Espagne n'avait pas refusé positivement, le régent dépêcha un courrier exprès pour porter à Madrid la nouvelle du consentement de l'empereur, espérant que lorsque le roi d'Espagne verrait les principales puissances de l'Europe concourir également à l'exécution de ce projet, sa majesté catholique surmonterait aussi sa répugnance à l'accepter. En effet, elle n'avait point rendu de réponse précise; le cardinal avait également amusé Nancré et le colonel Stanhope, en leur disant qu'il fallait attendre la réponse de Vienne avant que le roi d'Espagne prît sa dernière résolution. Ce premier ministre se contentait de combattre le projet de toutes ses forces, en toutes ses parties, et de se retrancher sur la juste horreur que la reine d'Espagne avait conçue sur ce qui se proposait à l'égard de Parme. S'il se contenait un peu en parlant aux ministres de France et d'Angleterre, il se

déchaînait avec les autres, et furieusement contre la paix d'Utrecht; et s'emporta même un jour jusqu'à dire à l'ambassadeur de Portugal que ce ne serait pas le premier traité rompu aussitôt que conclu. Toutefois il affectait de ménager Nancré, il avait avec lui de longues conférences tête à tête; l'accueil que Nancré recevait de la cour était très-distingué. Enfin, à juger par les démarches extérieures, on pouvait penser que cette négociation particulière était agréable au roi d'Espagne et à son ministre. Bien des gens même soupçonnèrent qu'il y avait peut-être quelque intelligence secrète entre les deux cours, que celle d'Angleterre ignorait et dont elle serait la dupe. On s'épuisait en raisonnements. On jugeait bien, par l'empressement de tant de préparatifs de guerre, que l'Espagne rejetterait le traité, mais on ne pouvait se figurer qu'elle voulût faire la guerre sans alliés, et on se persuadait qu'elle était assurée de la France ou du roi de Sicile, parce que nulle autre alliance ne lui paraissait si naturelle. Le roi de Sicile venait encore d'envoyer depuis peu le président Lascaris à Madrid, quoiqu'il y eût l'abbé del Maro pour ambassadeur ordinaire. On ne doutait donc point de quelque liaison secrète, ou déjà prise, ou prête à prendre avec lui. Mais ces raisonnements étaient vains, l'Espagne était véritablement sans pas un allié. Son tout-puissant ministre déplorait inutilement l'aveuglement de toute l'Europe, de la France surtout, qui manquait selon lui la plus belle occasion du monde, et la plus facile, de mettre des bornes à la puissance de l'empereur, et de chasser pour toujours les Allemands d'Italie. A l'égard du roi de Sicile, quoiqu'il comptât peu sur l'envoi de Lascaris, et qu'il ne doutât point que ce prince ne traitât avec le ministre arrivé de Vienne à Turin, il avait une telle opinion de l'infidé-

lité de la Savoie, qu'il ne doutait pas que l'empereur n'en fût trompé si la France voulait s'unir contre lui à l'Espagne.

Malgré toute l'affectation de fermeté et de tout espérer de la guerre, Albéroni éprouvait de grandes agitations intérieures sur l'incertitude des succès où il allait se livrer. Il avouait que, le roi d'Espagne étant seul, l'entreprise était fort difficile; il disait qu'il satisfaisait au moins à son honneur et montrait le chemin aux autres princes ; il laissait échapper des menaces contre ceux qui après coup se voudraient joindre à sa majesté catholique ; il ajoutait que la guerre n'était point de son goût et qu'il en avait de bons témoins, et se faisait un mérite de toutes les iniquités qu'il attirait sur soi par le seul zèle de bien servir son maître. C'était par ce zèle qu'il traitait le traité de chimérique, les conditions d'impossibles, et qu'il s'étonnait que l'abbé Dubois eût pu penser que l'Espagne donnât dans des absurdités pareilles et pût compter sur le frivole de garanties dont on la leurrait. Il dit au colonel Stanhope qu'il croyait de la prudence de faire quelquefois des réflexions sur les variations du gouvernement d'Angleterre, fondées sur ses discussions domestiques et sur le changement de tout le ministère et de tous ses principes, comme il était arrivé à l'avénement et à la mort de la reine Anne, d'où il concluait qu'on ne pouvait jamais compter de sa part sur rien de solide ni de durable; il déclamait contre la mauvaise foi de la France et de l'Angleterre convenues de tout, selon lui, avec l'empereur depuis longtemps, dont les offices à Vienne n'étaient que grimaces concertées ; que ce projet communiqué si tard à l'Espagne, et encore par parties, était si peu secret, que toute la teneur en avait été écrite depuis longtemps de Venise et de Rome, jusque-là qu'une gazette de Florence s'en était

moquée et s'en était expliquée fort nettement; de là Albéroni s'exhalait en invectives sans mesures, en menaces figurées et en d'autres plus ouvertes pleines de vanteries sur la bonté du gouvernement qu'il avait établi et le grand pied où il était venu à bout de remettre l'Espagne; il finissait par des avertissements très-malins et menaçants pour M. le duc d'Orléans.

Nancré s'était alors expliqué sur tous les points de sa commission; Albéroni appela cela avoir enfin vomi tout ce qu'il avait apporté, digéré et non digéré après un long secret. Il s'emporta avec fureur contre l'échange de la Sicile pour la Sardaigne, le traita de scandaleux, demanda si la France, non contente d'avoir arraché cette île à l'Espagne, voulait encore la priver du droit de reversion stipulé par le traité d'Utrecht, et mettre le comble à la puissance de l'empereur en lui donnant les moyens de former une marine, la seule chose qui lui manquait, de devenir le maître absolu de la Méditerranée, de l'Adriatique, de l'Archipel, et d'y porter quand il lui plairait toutes les forces du septentrion. Dans sa fureur il traita ces projets de bestialité; de fous et d'abandonnés de Dieu ceux qui les approuvaient; l'abbé Dubois d'aveugle, de dupe des Anglais, de dépourvu de tout esprit de conseil, et qui entraînait la France et le régent dans le précipice. Il distinguait le maréchal d'Huxelles seul des auteurs et approbateurs d'un si pernicieux conseil. Il protesta que, quoi qu'il pût arriver, le roi d'Espagne ne changerait point de sentiment; qu'avec la fermeté qu'il avait marquée dans les temps les plus malheureux, il ne recevrait pas des lois honteuses avec quatre-vingt mille hommes bien lestes et bien complets, des forces de mer au delà de ce que l'Espagne en avait jamais eu, des finances réglées comme une horloge et le commerce des Indes bien disposé; qu'il mourrait

l'épée à la main s'il le fallait plutôt que de laisser les Anglais distribuer et changer les états à leur gré, en maîtres du monde, et que si le roi d'Espagne y périssait on dirait que ceux qui avaient un intérêt commun avec lui auraient contribué à sa perte. Il chargea Monteléon de parler à l'abbé Dubois comme il parlait lui-même à Nancré, et de lui faire faire les mêmes réflexions s'il en était capable. Furieux contre la France, il ne l'était pas moins du refus de ses bulles de Séville. Il s'en plaignit en termes très-forts à Paulucci, traita l'accusation de Galas contre lui d'impostures infâmes, sacriléges, d'invention diabolique; il assura que, quelque mépris que le roi d'Espagne eût pour une si noire calomnie, il s'en vengerait non par une autre, mais par les armes, cette voie étant la seule dont les rois doivent se servir, et laisser l'imposture aux âmes viles. Il triompha ensuite de désintéressement et de désir de tout sacrifice personnel, mais en déclarant que, l'outrage étant fait aux justes droits de la couronne d'Espagne, le roi catholique les soutiendrait avec la dernière vigueur. Parmi tant de divers emportements, Albéroni traitait Nancré avec tant de distinction et d'apparente confiance que ceux qui ne voyaient que ces dehors croyaient que la négociation faisait de grands progrès. On voyait néanmoins les préparatifs de guerre pressés avec plus de diligence que jamais, et que les discours des gens qui pouvaient être instruits ne tendaient nullement à la paix.

Castañeda, chef d'escadre, envoyé depuis quelque temps en Hollande, pour y acheter des vaisseaux pour l'Espagne, reçut de nouveaux ordres d'en revenir. Albéroni avait besoin de lui pour l'exécution de ses desseins, et fatigué des difficultés qui, malgré la confiance de Beretti, retardaient toujours cette affaire, le cardinal dit qu'il n'en avait plus besoin, et que l'Espagne

avait assez de navires pour se faire respecter dans la Méditerranée, résolue, à quelque prix que ce fût, d'assurer l'équilibre de l'Europe ou de la mettre toute en combustion. Outre les ministres impériaux, ceux d'Angleterre et de Portugal, quoique sans guerre, avaient traversé tant qu'ils avaient pu l'achat des vaisseaux. Beretti ne s'en était pas moins vanté comme on l'a vu; il voulut même prendre à bon augure la nomination qui fut faite de députés pour examiner cette affaire, et dit à Castañeda, qui en jugeait bien plus sainement, que c'était par le peu d'usage qu'il avait de la forme du gouvernement de Hollande. L'armement de cette république pour la Baltique était encore incertain; mais celui de l'escadre anglaise pour la Méditerranée était public avec sa destination pour cette mer, surtout depuis les menaces de Monteléon là-dessus. Les ministres d'Espagne ne savaient quel parti le régent prendrait en cette occasion pour ou contre leur maître, ou s'il demeurerait neutre, et Beretti se plaignait amèrement du silence de Madrid, et de se trouver en des conjonctures si difficiles sans ordres et sans instructions. Monteléon dans Londres n'en recevait pas plus que lui à La Haye. Albéroni désirait peut-être qu'ils fissent des fautes, et croyait utile de conserver la liberté de désavouer les ministres d'Espagne, et les engagements qu'ils auraient pris quand il lui plairait de le faire; il ne s'était encore expliqué précisément que sur l'envoi de l'escadre anglaise, par le mémoire qu'il avait fait présenter par Monteléon. La cour et ses partisans affectaient de souhaiter la paix, et répandaient dans le public que l'envoi de cette escadre n'avait d'autre objet que de faire valoir la médiation de l'Angleterre, et de procurer plus aisément par là une tranquillité générale. Ceux qui étaient opposés à la cour de tout parti favo-

risaient l'Espagne, pour contredire Georges et ses ministres. Les négociants étaient alarmés dans la vue de l'interdiction prochaine de leur commerce. Monteléon, parmi ces différentes dispositions, continuait de conseiller de faire tomber sur la cour de Vienne le blâme du refus des conditions du traité, en différant une réponse absolument négative, et se contentant, en attendant la réponse de Vienne, de représenter doucement les inconvénients de ces conditions. Lui-même agissait dans cet esprit auprès de l'abbé Dubois, et il interprétait en mal tout ce que l'empereur faisait dire par le roi d'Angleterre, tendant au refus ou à l'acceptation. On savait qu'il y avait à Vienne des émissaires du roi de Sicile, qui traitaient avec le prince Eugène fort secrètement, et la négociation passait pour avancée. Schaub voulut demander quelque éclaircissement là-dessus, mais il n'en put tirer d'autre sinon que la négociation existait. Monteléon n'oublia rien pour rendre les impériaux suspects à Londres et à l'abbé Dubois, quelque parti qu'ils prissent de refuser ou d'accepter. Il voyait souvent l'abbé Dubois même avec une sorte de confidence. Cet abbé l'assura que Georges tiendrait ferme sans se laisser amuser ni tromper par les impériaux; que si l'Espagne acceptait, l'escadre anglaise serait à la disposition du roi catholique; si Vienne refusait, l'Angleterre laisserait agir l'Espagne, et prendrait d'autres mesures de concert avec la France, si le roi de Sicile traitait avec l'empereur; en ce cas l'Angleterre pourrait se joindre avec la France et l'Espagne, et les aider à ramener la Sicile sous la domination d'Espagne. Il dit que si cette couronne avait quelque complaisance, et qu'elle parût disposée à accepter le projet, elle retirerait de grands avantages de cette démonstration; que la conjoncture était d'autant plus favorable que le minis-

tère anglais était mécontent de l'empereur, et qu'il y avait eu de fortes paroles entre Stanhope et Penterieder. Monteléon était persuadé qu'au point où en étaient les choses, il n'y avait de parti à prendre pour l'Espagne que de céder aux conseils absolus de la France et de l'Angleterre; mais il n'osait avouer ce qu'il pensait. Il savait que ce serait déplaire à Albéroni avec qui il n'était pas assez bien pour lui écrire d'une manière directement opposée aux sentiments d'un homme si porté à la vengeance, si fougueux et si totalement puissant.

Cependant les ministres d'Angleterre, connaissant l'intérêt particulier qu'ils avaient d'empêcher une guerre dont la nation commençait à leur reprocher l'inutilité et les fâcheuses conséquences, essayaient également d'amener l'empereur et le roi d'Espagne à la paix, mais ils négociaient différemment à l'égard de l'un et de l'autre. Ils louèrent Albéroni de la bonne foi avec laquelle il avait parlé au colonel Stanhope, et dirent qu'elle avait suspendu la réponse aux instances de Monteléon sur l'escadre, parce qu'il aurait été impossible de n'y pas user de termes qui ne convenaient pas entre deux puissances amies, également intéressées à entretenir entre elles la plus étroite union. Stanhope fit valoir comme une marque d'attention qu'au lieu de répondre au mémoire de Monteléon, il écrivait directement à Albéroni que l'escadre destinée pour la Méditerranée servirait le roi d'Espagne, quelque parti que prît l'empereur de refuser ou d'accepter le projet du traité. Il en exalta de nouveau les avantages et de quelle importance il serait pour le roi d'Espagne d'avoir un pied en Italie, et de mettre actuellement garnison espagnole dans Livourne, assuré de la garantie des principales puissances de l'Europe. Monteléon, flatté par ces discours, était persuadé

que le roi son maître réussirait s'il voulait contracter une alliance solide avec la France, l'Angleterre et la Hollande ; qu'il ne tiendrait qu'à lui de stipuler de la part de ces puissances un engagement formel d'empêcher à jamais les impériaux d'exercer des vexations en Italie, et sous des prétextes mendiés d'attaquer ces princes dans leur liberté, leurs biens et leur souveraineté. Mais pendant que Stanhope lui donnait de si bonnes paroles et de si belles espérances, ce ministre et Sunderland assuraient tous deux Penterieder que, si l'empereur voulait signer le traité, le roi d'Angleterre en remplirait fidèlement les engagements, et qu'il se porterait aux dernières extrémités contre l'Espagne. Les ministres d'Angleterre crurent apparemment devoir s'expliquer si clairement pour déterminer la cour de Vienne, parce qu'ils surent que la négociation du roi de Sicile avançait, qu'elle était fortement appuyée par quelques Espagnols impériaux que ce prince avait gagnés, et qu'ils conseillaient à l'empereur de s'emparer de Parme et de Plaisance, pour échanger cet état contre la Sicile. Les ministres piémontais travaillaient également de tous côtés pour traverser le traité de Londres, et pendant qu'ils faisaient leurs efforts à Vienne pour unir leur maître avec l'empereur, ils se liaient eux-mêmes avec les ministres des princes d'Italie, en France et en Angleterre, pour empêcher le succès du projet concerté entre le régent et le roi d'Angleterre. Ce prince connaissait combien les vues du roi de Sicile étaient dangereuses, et par conséquent de quelle importance il était d'empêcher qu'il ne réussît à Vienne, et que par ses manéges il ne parvînt au but qu'il se proposait d'obtenir, une archiduchesse pour le prince de Piémont. Ainsi, pour l'empêcher, le roi d'Angleterre fit connaître aux ministres impériaux que si les bruits qui couraient de ce mariage

se vérifiaient, il lui serait désormais impossible d'entretenir avec l'empereur les mêmes liaisons et la même confiance qu'il avait eues par le passé. Il ajouta même aux ordres qu'il donna là-dessus à Saint-Saphorin des lettres pour l'empereur et pour l'impératrice Amélie, mère des archiduchesses.

CHAPITRE CDXCII.

L'empereur accepte le projet de paix. — Les Anglais demandent le rappel de Châteauneuf. — Leur impudence à l'égard du régent. — Leurs menaces contre l'Espagne. — L'empereur ménage enfin les Hollandais. — Erreur de Monteléon. — Difficulté et conduite du roi de Sicile à Vienne. — Sage conduite et avis de Monteléon. — La Hollande, pressée d'accéder au traité, recule. — Beretti veut lier l'Espagne avec la Suède et le czar. — Sages réflexions de Cellamare. — Son adresse à donner de bons avis pacifiques à l'Espagne. — Dangereuses propositions pour la France du roi de Sicile à l'empereur. — Elles sont démenties par Provane. — Nouvelles scélératesses de Bentivoglio. — Fortes démarches du pape pour obliger le roi d'Espagne à cesser ses préparatifs de guerre contre l'empereur. — Autres griefs du pape contre le roi d'Espagne. — Menaces de l'Espagne au pape. — Souplesses et lettres de sa sainteté. — Fortes démarches de l'Espagne sur les bulles de Séville. — Manéges d'Aldovrandi.

Enfin les incertitudes de la cour de Vienne cessèrent, et on apprit par un courrier qu'en reçut Penterieder à Londres que l'empereur acceptait un projet que toute l'Europe regardait comme très-avantageux à la maison d'Autriche. Toutefois il s'était fait prier longtemps pour y consentir, et ce n'était qu'avec des peines infinies, au moins en apparence, qu'il s'était désisté de prétendre pour lui-même la succession du grand-duc de Toscane. Ceux qui négociaient de la part du roi d'Angleterre fu-

rent si contents d'avoir obtenu ce point, dont ils firent un mérite particulier à Schaub, qu'ils préparaient déjà le régent à se relâcher sur des conditions moins importantes qu'on pourrait lui demander; et pour l'obtenir comme un effet de reconnaissance légitime, ils assuraient que Schaub avait parfaitement bien plaidé la cause de son altesse royale. La nouvelle de l'acceptation de l'empereur causa beaucoup de joie à la cour d'Angleterre, même aux négociants, parce qu'ils se flattèrent que le roi d'Espagne ne pourrait se dispenser d'accepter, par conséquent qu'il n'y aurait point de guerre, et que le commerce deviendrait plus florissant que jamais. Au contraire les torys et généralement tous les mécontents du gouvernement s'élevèrent contre le projet dans le fond, parce que c'était l'ouvrage des ministres, mais en apparence à cause de la disposition de la Sicile en faveur de l'empereur et de celle de la Sardaigne donnée en échange.

La cour d'Angleterre, après cette nouvelle, résolut de ménager la communication qu'elle devait faire du projet à la Hollande, et de ne lui en apprendre le véritable état que par degrés; mais elle se plaignit que Châteauneuf, ambassadeur de France à La Haye, avait dérangé ces mesures. Elle l'accusait depuis longtemps de mauvaises intentions et d'agir suivant les principes de l'ancien gouvernement de France, crime capital à l'égard des Anglais. Ainsi les ministres d'Angleterre pressèrent le régent de rappeler au plus tôt cet ambassadeur, d'envoyer Murville le relever, nommé depuis quelque temps pour lui succéder, et de le faire aller directement à La Haye sans le faire passer à Londres, où on avait dit qu'il irait pour se mettre au fait des affaires en y recevant les instructions de l'abbé Dubois. Mais les ministres d'Angleterre jugèrent qu'il suffisait qu'il [redacted]issât

conduire par Widword, envoyé d'Angleterre en Hollande, et par Cadogan, que cette cour avait résolu d'y faire passer immédiatement après avoir reçu l'acceptation de l'empereur. Ils assuraient donc tous que tout irait le mieux du monde, pourvu que le régent sût bien prendre son parti, et qu'on fût en état de montrer de la vigueur aux Espagnols, car il n'y avait pas le moindre lieu, disaient-ils, de douter de la sincérité de la cour de Vienne. Sur ce fondement le roi d'Angleterre envoya par un courrier de nouveaux ordres à son ministre à Madrid de presser plus que jamais le roi d'Espagne de souscrire au traité, et pour le persuader le colonel Stanhope eut ordre de lui déclarer que le départ de l'escadre anglaise ne pouvait plus être différé, et que dans trois semaines au plus tard, elle serait en état de mettre à la voile.

Prié, commandant général des Pays-Bas pour le prince Eugène, gouverneur général, reçut des ordres très-exprès de terminer au plus tôt les difficultés qui avaient jusqu'alors empêché l'exécution du traité de la Barrière. Prié avait déjà reçu plusieurs ordres de même nature, mais il semblait que plus la cour de Vienne les réitérait, plus il trouvait de moyens d'embrouiller la négociation. L'empereur voulait alors la finir, croyant apparemment qu'il était bon d'engager les Hollandais à souscrire à un traité dont il ne laissait pas de connaître les avantages, quelque peine qu'il eût montrée à consentir à plusieurs de ces conditions. Monteléon, quoique habile, avait cru lui-même que la cour de Vienne y souscrirait difficilement, car il ne pouvait comprendre qu'elle consentît à laisser au roi d'Espagne les moyens de rentrer en Italie. Il s'échappa même jusqu'à dire, quand il sut que l'empereur acceptait le projet, qu'enfin sa majesté catholique

remettrait le pied en Italie, et qu'elle y serait soutenue par un bon et puissant ami. Monteléon se flattait en effet que cette assistance ne pouvait manquer à l'Espagne de la part de la France, et comme il avait jugé que la cour de Vienne en penserait de même, il fut très-surpris d'apprendre que, contre son ordinaire, elle se rendit si facile. Il attribua ce changement au peu d'espérance qu'elle avait apparemment de conclure la paix ou la trêve avec les Turcs. Mais il se trompait encore, car alors la conclusion de la paix était prochaine. Il crut aussi que l'empereur, voyant les princes d'Italie las de ses vexations, prêts à s'unir ensemble pour secouer le joug des Allemands, ne voulait pas s'exposer à soutenir une guerre en Italie, pendant que celle de Hongrie durait encore; que d'ailleurs il avait à craindre les mauvaises dispositions des peuples de Naples et de Milan, qui seraient vraisemblablement fomentées par le roi de Sicile, si la négociation que ce prince avait commencée secrètement à Vienne ne finissait pas heureusement. Or il n'y avait pas lieu d'en espérer un bon succès. Une des conditions préliminaires que le roi de Sicile demandait était celle de conserver ce royaume; et l'empereur de son côté ne trouvait rien de plus sensible et de plus avantageux pour lui que d'en faire l'acquisition. La résistance des ministres piémontais l'aigrit d'autant plus qu'il parut par leurs discours que leur maître prétendait conserver la Sicile de concert et avec l'assistance du roi d'Espagne. A la vérité ils faisaient paraître plus de confiance en ce secours éloigné qu'ils n'en avaient en effet, connaissant parfaitement la faiblesse de l'Espagne et le peu de réalité des forces dont Albéroni faisait valoir les seules apparences. Mais eux-mêmes les relevant se flattaient que si l'empereur pouvait croire avoir besoin de

leur maître, il se rendrait plus facile sur le mariage d'une archiduchesse qu'il désirait avec ardeur pour le prince de Piémont.

Soit qu'ils crussent que le régent par des vues particulières traverserait ce mariage, soit que ce fût dans leur pensée se faire un mérite à la cour de Vienne de parler contre le gouvernement de France, ils parlaient avec peu de circonspection de la personne de M. le duc d'Orléans. La conclusion de leur discours était qu'il ne serait pas bien difficile d'enlever le roi des mains de son altesse royale. Un de ces Piémontais, nommé Pras, se porta même jusqu'à dire que le projet en était fait, et qu'il osait répondre de l'exécution. Le roi n'avait alors d'autre ministre à Vienne qu'un nommé du Bourg, que le comte du Luc, dont il était secrétaire, avait laissé à cette cour quand il en était parti pour revenir en France. Pras s'imagina que du Bourg était opposé aux intérêts de M. le duc d'Orléans, et plein de confiance ou pressé de parler, il lui dit que le roi de Sicile avait des liaisons très-intimes avec le cardinal Albéroni, et que par le moyen de cette union secrète, le roi d'Espagne avait prétendu prendre des mesures avec l'empereur pour disposer ensemble, et de concert, du sort de toute l'Europe. Pras fit de plus voir à du Bourg une lettre horrible contre M. le duc d'Orléans qu'il supposa lui avoir été écrite de Paris. La même lettre fut communiquée à l'empereur par l'intrigue des Piémontais, qui prétendirent que ce prince en avait été fort ému. Ils ne réussirent cependant ni dans leurs desseins ni dans les moyens dont ils se servirent pour y parvenir. Le caractère du roi de Sicile était connu depuis longtemps. Il voulut à son ordinaire frapper à toutes les portes. Il les trouva toutes fermées, parce que l'expérience commune avait appris à tout le monde

à se défier également de lui ; ainsi chacun se réjouissait de voir qu'il était la victime de ses manéges doubles.

Dans ces circonstances, Monteléon, zélé pour son maître, attaché peut-être à l'Angleterre par quelque intérêt particulier, souhaitait ardemment qu'il voulût demeurer uni avec le roi d'Angleterre. Il prévoyait l'embarras où se trouverait l'Espagne si les choses en venaient à une rupture, et connaissant qu'elle ne pouvait soutenir seule un engagement contre les principales puissances de l'Europe, il eût conseillé, s'il l'eût osé, de faire de nécessité vertu, de ne pas mépriser le bénéfice offert, et de rendre grâces pour les offenses; mais la crainte de déplaire au premier ministre le retenait, et c'était avec peine qu'il osait confier à ses amis ce qu'il pensait sur l'état des affaires. Il se contentait, lorsqu'il en rendait compte en Espagne, de mettre dans la bouche des autres une partie de ce qu'il n'osait représenter comme de lui, et quand la nouvelle de l'acceptation de l'empereur fut arrivée, il représenta que ce prince avait beaucoup gagné auprès de la cour d'Angleterre en prévenant par son consentement celui qu'on attendait, et qu'on désirait ardemment du roi d'Espagne.

La France et l'Angleterre, unies et sûres de l'empereur, pressèrent vivement la Hollande de souscrire au traité, et d'entrer avec elles dans les mêmes liaisons; mais cette république, dont les délibérations sont ordinairement lentes, redoublait encore de lenteur, retenue par le mauvais état de ses finances et par la mauvaise constitution de son gouvernement. L'une et l'autre de ces raisons, obstacles invincibles à la guerre, faisaient désirer ardemment la conservation de la paix. Ainsi la république désapprouvait la précipitation de l'Angleterre, et trouvait qu'elle avait tort de presser l'armement destiné pour la Méditerranée. Les Hollan-

dais, du moins ceux qui ne dépendaient pas absolument de l'Angleterre, accusaient les Anglais d'une égale imprudence en donnant à l'empereur les moyens de se rendre insensiblement maître de toute l'Italie.

Beretti soufflait le feu qu'il se flattait, et qu'il se vantait souvent mal à propos d'avoir excité, et pour se faire un mérite auprès d'Albéroni, faisait des pronostics sur les troubles qu'on verrait bientôt en Ecosse, si le prétendant, s'embarquant en Norwége, passait dans ce royaume avec les secours du roi de Suède et du czar, comme on supposait que les torys et les wighs mécontents et les jacobites le désiraient et le croyaient. Beretti avait ordre d'Albéroni de fomenter l'exécution de ce projet, et de parler pour cet effet, soit à ceux qui seraient dans la confidence du roi de Suède, soit aux ministres du czar à La Haye. Il s'adressa donc aux uns et aux autres. Le roi de Suède avait en Hollande un secrétaire nommé Preiss, mais ce prince se confiait principalement à un officier polonais attaché au roi Stanislas nommé Poniatowski. Beretti, suivant ses ordres, lui demanda si le roi de Suède consentirait à recevoir quelques sommes d'argent du roi d'Espagne, et s'il donnerait en échange des armes et des provisions nécessaires pour la marine d'Espagne. La proposition ne parut pas nouvelle au Polonais. Il dit qu'elle lui avait déjà été faite en secret à Paris par Monti; que tout ce qu'il avait pu lui répondre était que, se trouvant pressé de se rendre auprès du roi de Suède, il fallait laisser l'affaire à traiter entre Beretti et Preiss. Il ajouta comme une chose très-secrète, et qu'il prétendait bien savoir, que l'amitié qui paraissait si vive entre le roi d'Angleterre et le régent n'était que masquée; que si la paix qu'il croyait alors prête à se faire entre le roi de Suède et le czar venait à se conclure, la France changerait

de conduite, et qu'elle se comporterait à l'égard de l'Angleterre d'autant plus différemment, que le roi d'Angleterre s'éloignait chaque jour de plus en plus de traiter avec le roi de Suède. Beretti, content des bonnes dispositions que Poniatowski lui laissait entrevoir, le fut encore davantage de celles de l'ambassadeur de Moscovie. Ce ministre lui dit que le temps approchait où le roi d'Espagne pouvait tirer un grand avantage de l'intelligence étroite qu'il établirait avec le czar et le roi de Suède, qui de leur côté profiteraient de ces liaisons réciproques. Beretti jugeait qu'elles étaient d'autant plus nécessaires, que, malgré l'espérance que les agents du roi de Suède lui avaient donnée que l'union entre la France et l'Angleterre ne serait ni solide ni de durée, il voyait au contraire les ministres français et anglais agir entre eux d'un grand concert, et presser unanimement les états généraux de souscrire au projet du traité. On se flattait même alors que le cardinal Albéroni deviendrait plus docile; on disait qu'il commençait à mollir. Les Anglais faisaient usage de ces avis en Hollande, et s'en servaient comme de raisons décisives pour engager la république à convenir de ce qu'ils désiraient.

Toutefois Cellamare et Monti, mieux instruits des véritables sentiments d'Albéroni, assurèrent toujours Provane qui était encore à Paris, de la part du roi de Sicile, que certainement le roi d'Espagne rejetterait le projet; qu'il ne se contenterait pas des compliments du roi d'Angleterre, ni de ses discours équivoques pendant qu'il travaillait par les réalités à augmenter la puissance de l'empereur. Les discours de Cellamare et de Monti étaient confirmés par les lettres qu'ils montraient d'Albéroni. Cellamare pour lui plaire s'exhalait contre le traité en plaintes et en réflexions à peu près les mêmes

qu'on a déjà vues. Mais il avait bon esprit, et les propos qu'il tenait ne l'empêchaient pas de connaître parfaitement que le roi d'Espagne, en rejetant le traité, exposait sa monarchie à de grands dangers. On voyait clairement la liaison intime du roi d'Angleterre, prince de l'empire, avec l'empereur chef de l'empire. Il était apparent que les Anglais lèveraient incessamment le masque de médiateurs, et que, reprenant le personnage de protecteurs de la maison d'Autriche, ils insulteraient pour lui plaire les états d'Espagne en Europe et en Amérique. Cellamare le prévoyait, mais il aurait mal fait sa cour en Espagne, s'il eût annoncé quelque suite fâcheuse des résolutions où le premier ministre voulait entraîner son maître. Ainsi Cellamare se contenta de mettre dans la bouche des personnes sensées ce qu'il n'osait dire comme son propre sentiment; encore usa-t-il de la précaution de rapporter ces réflexions comme un effet de la terreur qui s'était emparée de tous les esprits, ou d'une prostitution générale. C'était sous ces couleurs qu'il rapportait les différents jugements qu'on faisait du parti que prendrait le roi d'Espagne.

Cellamare inclinant à la paix, parce qu'il en voyait la nécessité, disait que l'opinion commune était que sa majesté catholique en accepterait les conditions conditionnellement, c'est-à-dire qu'elle les soumettrait à la discussion des ministres assemblés, et que cependant il n'y aurait rien de conclu ni d'exécuté jusqu'à ce que toutes les parties intéressées eussent été entendues. Son idée était de profiter du bénéfice du temps propre à guérir les maladies les plus dangereuses, et pour appuyer ce sentiment il citait l'autorité du comte de Péterborough, qui lui avait dit que l'empereur était très-éloigné de renoncer à ses droits imaginaires; que ce prince ne consentait au projet que parce qu'il était bien persuadé qu'il n'aurait

pas lieu, que le roi d'Espagne le rejetterait, et que l'empereur par sa docilité apparente se concilierait l'amitié des médiateurs. Ainsi l'ambassadeur d'Espagne conseillait à son maître de combattre ses ennemis par les mêmes armes qu'ils prétendaient employer pour l'attaquer, et de contreminer leur artifice en affectant de faire paraître encore plus de penchant pour la paix et plus de douceur qu'ils n'en témoignaient pour s'accorder sur les conditions. Son but était de procurer une assemblée où les ministres de toutes les parties intéressées conviendraient des conditions d'une paix générale. C'était dans cette conjoncture que Cellamare jugeait que le roi d'Espagne parviendrait à rompre le dangereux fil de cette trame mal ourdie, qui réunissait tant de puissances contre sa majesté catholique. Jusqu'alors elle n'avait, selon lui, d'autre parti à prendre que de prolonger la négociation, et pour y réussir, il conseillait de demander premièrement une suspension d'armes, parce que le roi d'Espagne ne pouvait seul, et par ses propres forces, établir et conserver l'équilibre de l'Europe, malgré l'aveuglement universel de tous les autres princes. La demande d'une suspension engagerait vraisemblablement les alliés à demander au roi d'Espagne de retirer ses troupes de la Sardaigne, et de la remettre entre les mains d'un tiers pour la garder en dépôt jusqu'à la conclusion du traité de paix. En ce cas, Cellamare conseillait à son maître d'insister sur le dédommagement de l'inexécution des traités que l'empereur avait faits peu d'années auparavant pour retirer ses troupes de Catalogne sans avoir satisfait aux principales conditions de ces traités. Il prévoyait que les prétentions réciproques sur ces matières donneraient lieu à de longues contestations, et comme les Allemands pourraient cependant en venir aux insultes, que même ils seraient peut-être soutenus par les

Anglais, l'avis de Cellamare était que le roi son maître, ne pouvant soutenir une guerre déclarée contre toute l'Europe, devait s'armer assez puissamment pour tenir dans le respect ceux qui songeraient à l'attaquer pendant le cours de la négociation de la paix. Comme l'Espagne avait principalement besoin de force maritime, et qu'il fallait non-seulement pour les mettre sur pied, mais encore pour les faire agir et pour les commander, des officiers expérimentés et capables, dont l'Espagne manquait absolument, Cellamare crut donner une nouvelle agréable au roi d'Espagne en lui annonçant qu'un Anglais nommé Camok, autrefois chef d'escadre en Angleterre, était venu nouvellement lui réitérer les offres de services qu'il avait déjà faites à sa majesté catholique. Camok assurait positivement que, si l'escadre anglaise entrait dans la Méditerranée, il engagerait sept ou huit capitaines de cette escadre à passer, avec leurs navires et leurs officiers, au service d'Espagne, et ce qui est plus étonnant, de semblables promesses étaient appuyées par le témoignage du lieutenant général Dilon, homme de mérite et de probité. Les préparatifs de guerre étaient d'autant plus nécessaires, qu'il prétendait découvrir chaque jour de nouvelles intrigues et de nouveaux moyens que l'empereur et le roi d'Angleterre employaient pour animer le régent et pour l'engager à faire la guerre à l'Espagne.

Suivant cet ambassadeur, les ministres impériaux avaient confié à son altesse royale que le roi de Sicile offrait de céder la Sicile à leur maître, à condition qu'il emploierait ses forces à placer le roi de Sicile sur le trône d'Espagne, si le roi d'Espagne occupait celui de France en cas d'ouverture à la succession à cette couronne. Les impériaux, disait-il, ajoutaient encore que si ce projet n'avait pas lieu, le roi de Sicile consentirait

à céder ce royaume en échange de la simple assurance des successions de Toscane et de Parme, dont il se contenterait. Provane, que le roi de Sicile laissait encore à Paris, traitait de faussetés et de calomnies inventées contre l'honneur de son maître ces différents bruits de traités et de conventions entre l'empereur et lui. Provane au contraire disait que toutes les puissances de l'Europe, réunies ensemble, n'entraîneraient pas son maître à s'immoler lui-même tranquillement et volontairement; que si elles voulaient se satisfaire, elles seraient obligées d'y employer la force; qu'alors elles auraient affaire non à un agneau, mais à un lion, qui se défendrait avec les ongles et avec les dents jusqu'au dernier moment de sa vie. Enfin Provane disait que si la France réduisait le roi de Sicile au pied du mur, il ferait peut-être des choses qu'elle n'aurait pas prévues, et qu'il pourrait contribuer encore une fois à voir les étendards de la maison d'Autriche dans les provinces de Dauphiné et de Provence.

Le nonce du pape n'était pas moins attentif que les ministres d'Espagne et de Sicile à ce qui regardait le progrès de l'alliance, ni moins ardent à relever et à faire valoir tout ce qu'il croyait contraire aux intérêts de la France et aux vues de M. le duc d'Orléans. Sur ce principe Bentivoglio regardait et répandait comme une bonne nouvelle l'opposition du roi d'Espagne au projet de traité. Il assurait en même temps comme une chose certaine que la ligue était faite entre le czar et le roi de Suède; que les forces de ces deux princes étant réunies, le roi de Suède s'embarquait pour aller faire une descente en Angleterre, et rétablir le roi Jacques sur le trône de ses pères. Tout événement capable de déranger les mesures du gouvernement lui paraissait d'autant plus à souhaiter qu'il croyait, et qu'il tâchait de persuader

au pape, qu'il ne devait rien attendre de bon pour Rome de la France, etc.

Le pape était bien moins occupé et touché des affaires de la Constitution en France, qu'il ne l'était des affaires d'Espagne. Il tremblait de voir la flotte et les troupes de cette couronne venir fondre en Italie, et de la demande qu'elle lui avait faite de ses ports pour son armée navale, à quoi il ne savait que répondre. Il était bien plus en peine d'apaiser les Allemands qui, sans le croire, l'accusaient d'intelligence contre eux avec l'Espagne, pour le tenir sans cesse dans la frayeur et la souplesse à leur égard, et l'obliger ainsi à n'oublier rien pour détourner l'orage qui les menaçait en Italie, tandis que la Hongrie les occupait encore presque tous. Le pape tâchait donc de toucher le roi d'Espagne par le souvenir de tant de grâces qu'il lui avait faites, sans exiger de lui aucune satisfaction pour les offenses qu'il en avait souffertes pendant huit ans. Sa sainteté voulait que sa majesté catholique lui tînt compte d'avoir détourné l'empereur de poursuivre ses prétentions par l'avoir engagé à la guerre de Hongrie pendant tout le cours de laquelle il lui avait promis qu'il ne serait point attaqué en Italie. Le pape se plaignit amèrement de l'entreprise de Sardaigne, malgré ces engagements, du mépris de ses représentations et de l'odieux soupçon que cette conduite donnait aux impériaux, qui l'accusaient d'intelligence avec l'Espagne contre l'empereur. Une vive péroraison se termina par les plus fortes menaces, si le roi d'Espagne ne cessait tous ses préparatifs. Le bruit que fit l'empereur à Rome de l'accusation qu'on a vu plus haut qu'il y avait fait porter contre Albéroni sur un prétendu traité qu'il avait fait avec la Porte, fut vivement renouvelé, obligea le pape d'écrire un bref très-fort au roi d'Espagne, qui néanmoins se référait à ce que lui dirait son nonce sur

la gravité de l'affaire dont il s'agissait, telle qu'il n'en était point arrivé qui approchât de celle-là, depuis les dix-huit années de son pontificat, ni dont la gloire et la conscience de sa majesté catholique pussent être plus fortement intéressées; ce bref plein d'autres expressions véhémentes était de la main du pape, et devait être présenté au roi d'Espagne par Aldovrandi. Ce nonce eut ordre de représenter en même temps à sa majesté catholique que son honneur et sa conscience exigeaient qu'il rétablit incessamment sa réputation si horriblement attaquée, ce qu'il ne pouvait qu'en se désistant de toute hostilité contre l'empereur, et en tournant ses armes contre les infidèles, et de menacer en cas de refus de déférer à cet avertissement, que sa sainteté ne pourrait se dispenser de prendre les résolutions que son devoir lui suggérerait.

Ces résolutions étaient déjà méditées. Le pape, épouvanté de la colère de l'empereur, se persuadait voir déjà les preuves de l'accusation que ce prince avait fait porter par son ambassadeur à Rome contre Albéroni sur son prétendu traité avec les Turcs. Ainsi le pape s'était proposé de priver le roi d'Espagne des grâces que Rome avait accordées à lui et à ses prédécesseurs telles que la *Cruzade,* le *sussidio,* et les millions uniquement destinés à soutenir une guerre continuelle contre les infidèles, et que sa sainteté, voyant le roi d'Espagne éloigné et sans forces en Italie, ne croyait pas en conscience devoir laisser subsister pour être employés à faire une diversion à l'empereur, tandis qu'il était occupé contre les Turcs. Le pape avait d'autres griefs contre la cour de Madrid. Il se plaignait inutilement du trouble que recevait en Espagne l'exercice de la juridiction ecclésiastique, et il avait représenté avec aussi peu de succès qu'il n'appartenait pas à sa majesté catholique de dis-

poser des revenus des églises de Tarragone et de Vich, dont Albéroni s'était emparé, sous prétexte qu'ils étaient mal administrés pendant l'absence de ces deux évêques rebelles, et s'était mis peu en peine de satisfaire le pape là-dessus, persuadé que la complaisance pour Rome est un mauvais moyen pour en obtenir les grâces qu'on lui demande. Il sollicitait alors avec chaleur l'expédition de ses bulles de Séville. Le pape alléguait qu'il ne voyait point de raison pour autoriser une translation si prompte à Séville de l'évêché de Malaga. Mais il ajoutait qu'étant à la tête du gouvernement d'Espagne, il passait pour être l'auteur du bouleversement qui arrivait à la prospérité des armes chrétiennes, et pour perturbateur public, accusé publiquement d'intelligence avec la Porte, et d'être le directeur d'une diversion qui produisait tant d'avantages à l'ennemi commun de la chrétienté. Feignant de vouloir bien suspendre encore son jugement sur une dénonciation si énorme, il ne pouvait pourtant la dissimuler ni faire des grâces à celui qui était accusé jusqu'à ce qu'il en eût fait voir la calomnie. Il revenait ensuite à ce prétendu soupçon de l'empereur, si offensant pour sa sainteté, de sa prétendue intelligence avec l'Espagne contre lui, coloré par le manquement horrible du roi d'Espagne à sa parole sur son armement et sa destination, l'année précédente.

Ces lamentations du pape n'eurent pas l'effet qu'il s'en était promis. Aquaviva au contraire avait déclaré que, puisque sa sainteté n'avait aucun égard aux instances du roi d'Espagne sur les bulles de Séville, ce prince allait faire séquestrer les revenus des églises vacantes dans ses états, et défendre à ses sujets de prendre aucune expédition en daterie. A ces menaces Paulucci, principal ministre du pape, avait répondu que sa sain-

teté espérait de la droiture du roi d'Espagne qu'il se laisserait toucher des raisons qu'elle avait de suspendre la translation précipitée d'Albéroni de Malaga à Séville, et que ce prince ne voudrait pas augmenter par de nouvelles offenses l'embarras et la peine où elle se trouvait, non-seulement parce qu'il avait manqué à la parole qu'il lui avait donnée l'année dernière, mais encore parce qu'il faisait de nouveaux préparatifs pour continuer une guerre si pernicieuse à la religion et à la tranquillité publique.

Le pape voulut que Paulucci écrivît à Albéroni dans le même sens, et à peu près dans les mêmes termes qu'il avait parlé à Aquaviva. On ne manqua pas de représenter à Albéroni ses devoirs comme créature du pape, l'obligation où il était par conséquent d'employer son crédit à travailler à la cause commune de la religion, bien loin de travailler à la diversion des forces de l'empereur occupées contre les infidèles. Paulucci l'excita par tout ce qu'il put de plus fort et de plus touchant, l'assura que le pape le priait comme bon père et comme créateur (quel blasphème dans ces paroles romaines!) plein d'affection, de penser que l'unique moyen de réparer sa réputation, et de recevoir des marques de la reconnaissance de sa sainteté, était non-seulement de faire cesser ces hostilités qui pouvaient retarder les progrès des armes impériales, mais encore d'employer contre les infidèles les mêmes forces que le roi d'Espagne prétendait faire agir contre les princes chrétiens (difficilement vit-on jamais lettre si parfaitement inepte). Comme Albéroni avait déjà reçu le plus grand bienfait qu'il pût attendre du saint-siége, le pape, persuadé que l'espérance fait agir les hommes plus que la reconnaissance, jugea que le confesseur du roi d'Espagne montrerait

plus d'ardeur de plaire à sa sainteté, et peut-être agirait plus utilement qu'Albéroni, déjà revêtu de la pourpre. Il voulut donc que le cardinal Albani écrivît au père d'Aubenton, et que, lui témoignant la confiance particulière qu'il avait en lui, il l'assurât que sa sainteté ne doutait point de sa sensibilité pour ses peines, et qu'il ne fût plus en état que personne de faire utilement au roi d'Espagne les représentations qui regardaient sa conscience, trop exposée par le feu qu'il était sur le point d'allumer en Italie au préjudice de la religion. La lettre contenait de plus une récapitulation de ce qui était arrivé depuis l'année précédente. Le pape avait dicté les termes de la lettre, il avait employé sous le nom de son neveu les expressions les plus pathétiques pour faire voir quels étaient les devoirs du chef de l'église en cette triste conjoncture où la religion (c'est le nom) et l'état ecclésiastique (c'est la chose) se trouvaient également en danger. Il insista sur l'obligation d'un confesseur du roi d'Espagne qui devait non-seulement tirer sa sainteté de l'affliction où elle était plongée, mais, de plus, avertir le roi d'Espagne. Il ne doutait pas même que ces avis n'eussent un plein effet, puisqu'il s'agissait de faire souvenir ce prince qu'il était assis sur un trône occupé avant lui par des rois à qui le saint-siége (si libéral d'étendre sa puissance par des titres vains qui ne lui coûtent rien) avait accordé le titre de catholiques à cause de la guerre irréconciliable qu'ils avaient faite aux ennemis du nom de Jésus-Christ (dont on ne voit ni commandement, ni conseil dans l'Évangile, ni dans les apôtres, ni dans pas un endroit du Nouveau-Testament. Guerre d'ailleurs uniquement faite par Ferdinand et Isabelle pour réunir à leurs couronnes toutes celles que les Maures occupaient dans le

continent de l'Espagne). De ces raisons Albani tirait la conséquence que le pape son oncle avait lieu d'espérer d'obtenir du roi d'Espagne l'effet de l'offre que ce prince lui avait faite l'année précédente, c'est-à-dire une suspension de guerre contre les chrétiens. Enfin, c'était le moyen que le cardinal neveu proposait pour détruire totalement les écrits que les ennemis du roi d'Espagne avaient imprimés au désavantage de ce prince et de la nation espagnole. Comme les menaces étaient jointes aux représentations, le pape, craignant de nouveaux engagements, voulut que son nonce à Madrid usât de beaucoup de prudence et de circonspection. Il souhaitait que le roi d'Espagne, frappé de la crainte de voir les grâces que ses prédécesseurs avaient reçues du saint-siége révoquées, prévînt en le satisfaisant les effets du ressentiment qu'il voulait lui faire appréhender, et comme il doutait si les moyens qu'il employait pour faire agir Albéroni et Aubenton seraient suffisants, il y employait encore le crédit que le duc de Parme avait sur l'esprit de la reine d'Espagne et sur celui d'Albéroni.

On commençait à regarder en Italie ce prince comme l'auteur de la guerre que l'Espagne méditait. Les Allemands de plus lui imputaient à crime d'avoir contribué à la promotion d'Albéroni. Ils menaçaient de s'en venger bientôt et facilement sur ses états, en sorte qu'ayant intérêt de détourner l'orage qu'il voyait prêt à retomber sur lui, il paraissait un agent très-propre pour désarmer par sa persuasion le roi d'Espagne, prêt à commencer une guerre qui ne pouvait être que fatale à l'Italie. Ses représentations lui valurent 25,000 pistoles que le roi d'Espagne lui fit toucher pour mettre ses places en état de défense, et le besoin que le pape crut

avoir du père d'Aubenton valut à son neveu le gratis des bulles d'une abbaye que le régent lui avait donnée en considération de son oncle.

Mais il eût fallu des moyens plus puissants pour adoucir le roi d'Espagne ou plutôt son premier ministre, personnellement irrité du refus de ses bulles de Séville. Albéroni voulut intéresser la nation espagnole dans sa cause particulière, et, pour faire valoir que c'était une affaire d'état, il la fit renvoyer au conseil de Castille avec ordre d'en dire son sentiment. Ceux qui le composaient profitèrent d'une occasion de signaler sans risque leur zèle pour le maintien de la couronne d'Espagne, donnèrent leurs vœux ; et la consulte formée sur leurs avis, très-forte contre les prétentions de la cour de Rome, fut rendue publique, et fut accompagnée d'une consultation signée de plusieurs docteurs en théologie et en droit canon. Albéroni, comme revêtu de ces armes, fit dépêcher un courrier à Rome pour intimer au pape un temps fatal pour l'expédition des bulles de Séville, menaçant sa sainteté que si elle différait au delà de ce terme de les faire expédier, le roi d'Espagne emploierait les moyens que le conseil de Castille lui avait suggérés pour ranger la cour de Rome à son devoir. Aldovrandi fut effrayé ou feignit de l'être de la réponse du conseil de Castille. Il représenta donc au pape l'embarras où il se trouvait, voyant augmenter un feu que sa sainteté avait intérêt d'éteindre, surtout dans une conjoncture où elle voulait par ses offices et par sa médiation tâcher de prévenir la guerre entre les princes chrétiens. Il prévoyait qu'une rupture, même une simple froideur entre les cours de Rome et de Madrid, l'empêcherait bientôt de traiter avec le ministre du roi d'Espagne, qu'il demeurerait sans action,

hors d'état d'exécuter les ordres du pape, et par conséquent de faire valoir ses services. Cette situation lui paraissait d'autant plus fâcheuse, que vers la fin du mois d'avril où on était pour lors, on croyait voir quelque disposition à un accommodement entre l'empereur et le roi d'Espagne.

CHAPITRE CDXCIII.

Étrange caractère du roi de Sicile. — Entretien curieux entre le secrétaire de son ambassade et Albéroni. — Lascaris, envoyé de Sicile, malmené par Albéroni. — Plaintes hypocrites d'Albéroni. — Il déclame contre le traité et tâche de circonvenir le maréchal d'Huxelles. — Albéroni menace, veut reculer le traité, et gagner les Hollandais. — Caractère de Beretti. — Embarras des ministres d'Espagne au dehors. — La France et l'Angleterre communiquent ensemble le projet du traité aux états généraux. — Conduite de Beretti, et sa jalousie contre Monteléon. — Triste prodige de conduite de la France. — Celle de Châteauneuf en Hollande. — Duplicité des ministres d'Angleterre à l'égard du régent. — Artifices de l'Angleterre. — Manéges de Penterieder à Londres. — L'Espagne voudrait au moins conserver la Sardaigne. — Elle est mal servie par la France. — L'Angleterre s'oppose à ce dessein. — Les ministres espagnols protestent dans toutes les cours contre le traité. — Efforts de Beretti pour détourner les Hollandais d'y souscrire. — Cris et plaintes de cet ambassadeur contre la France. — Fâcheuse situation de la Hollande. — Le roi d'Espagne rejette avec hauteur le projet du traité communiqué enfin par Nancré. — Conduite et avis de Cellamare.

L'opinion publique était fondée sur les traitements distingués et les marques de confiance que Nancré recevait d'Albéroni ; et comme l'empereur avait accepté le traité, on jugeait que le roi d'Espagne ne voudrait pas s'engager à soutenir seul la guerre contre la France et contre les autres puissances principales de l'Europe. Toutefois les préparatifs de guerre n'étaient point ralentis.

L'Espagne pressait son armement avec plus de chaleur que jamais : elle devait avoir vingt navires de guerre, outre les brûlots et les galiotes à bombes; mais les apprêts par mer et les forces par terre n'approchaient pas des forces que le roi d'Espagne pouvait prévoir qu'il aurait à combattre ; car, en effet, il n'avait point d'alliés, et c'était sans fondement que le public s'était figuré un traité entre sa majesté catholique et le roi de Sicile. Elle soupçonnait au contraire le roi de Sicile d'être d'accord avec l'empereur, et croyait que la condition principale de leur engagement était celle du mariage du prince de Piémont avec une archiduchesse. Il y avait alors trois ministres piémontais à Madrid : l'abbé del Maro était ambassadeur ordinaire; le roi son maître, peu content de lui et se défiant du compte qu'il lui rendait, avait envoyé Lascaris, soit pour découvrir les véritables sentiments d'Albéroni, soit pour faire avec lui un traité secret; enfin, ce prince soupçonneux et toujours en garde contre ses propres ministres, les faisait épier l'un et l'autre par le secrétaire de l'ambassade nommé Corderi, et donnait directement à ce dernier des ordres et des instructions dont la connaissance était cachée à Lascaris comme à del Maro. Immédiatement après l'arrivée de Lascaris à Madrid, Corderi fut chargé d'en aller donner part à Albéroni. Ce premier ministre répondit qu'il était très-aise que cette voie lui fût ouverte pour donner au roi de Sicile des preuves effectives d'une confiance très-sincère, et pour le persuader de l'attachement naturel qu'il avait pour la personne et pour les intérêts de ce prince; il ajouta que comme ils ne pouvaient être séparés dans la conjoncture présente des intérêts de la couronne d'Espagne, il se ferait un devoir d'en user à l'égard de Lascaris avec autant d'ouverture et de confiance que les obligations de son ministère le

lui pourraient permettre. Les deux agents du roi de Sicile conçurent une merveilleuse espérance d'une si favorable réponse.

Peu de jours après, le secrétaire Corderi retourna chez Albéroni ; il avait à l'instruire des intentions de son maître sur la mission de Lascaris. Le cardinal avait demandé quelles étaient ses instructions afin de pouvoir traiter avec lui sur les affaires courantes, et Corderi, ayant reçu les ordres du roi de Sicile sur cette question, lui dit que ce prince répondait que, pour fixer les instructions qu'il donnerait à son ministre, il était nécessaire en premier lieu qu'il fût lui-même éclairci sur la diversité des sentiments entre la cour d'Espagne et les cours de France et d'Angleterre ; en second lieu, qu'il sût en détail quels étaient les projets de guerre du roi d'Espagne, et surtout quels moyens sa majesté catholique avait d'en assurer le succès. Il ajoutait que jusqu'alors le cardinal ne lui avait communiqué que des idées vagues et générales, en sorte que ce prince était demeuré non-seulement en sa première obscurité, mais tombé dans une autre plus grande encore qu'auparavant, voyant la France et l'Angleterre plus déterminées que jamais à procurer l'acceptation du projet qu'elles avaient formé pour la paix générale. Albéroni répondit à cette espèce de reproche qu'il s'était ouvert de reste sur les projets de l'Espagne, et soutint à Corderi qu'il lui avait dit en détail tout ce qu'il pouvait lui confier sur cette matière ; souriant ensuite, il fit connaître qu'il soupçonnait les doutes du roi de Sicile et qu'il les regardait comme un prétexte affecté pour colorer l'accommodement que ce prince avait fait avec l'empereur. Corderi le nia : entre autres raisons qu'il employa pour se défendre, il allégua la nomination que le roi de Sicile venait de faire du comte de Vernon pour l'envoyer en

Espagne : le cardinal répondit qu'il n'avait rien à répliquer sur cette nomination ; que c'était toutefois une démonstration extérieure assez ordinairement usitée en pareille conjoncture ; qu'il avait d'ailleurs de bons avis et réitérés par le ministère de France, qui l'avertissait particulièrement de se garder de s'ouvrir aux ministres du roi de Sicile. Enfin, Albéroni, se laissant aller aux mouvements de son impatience naturelle, dit avec impétuosité que le roi de Sicile ne connaissait point d'autres liens que ceux qui pouvaient convenir à ses intérêts, mais qu'un tel avantage n'était pas de durée ; que si ce n'était pas le père ce serait un jour le fils qui serait obligé de supplier à genoux le roi catholique de le secourir et de le délivrer de la tyrannie et de l'oppression des Allemands. Corderi ne douta pas que la colère du cardinal ne fût un prétexte pour couvrir ses desseins et pour manquer de parole au roi de Sicile. Une telle conversation ne promettait pas à Lascaris une audience plus favorable, et l'effet répondit aux apparences. Il voulut représenter au cardinal les promesses qu'il avait faites au roi de Sicile de lui communiquer ce qui se passerait dans les négociations de la paix. Lascaris dit que son maître ne pouvait douter qu'elle ne fût fort avancée, étant informé des longues conférences que Nancré et le colonel Stanhope avaient avec le cardinal. Il répondit avec chaleur qu'il n'était plus obligé à ses promesses, puisque le roi de Sicile avait peut-être déjà signé son traité avec l'empereur, et que le roi d'Espagne en avait des avis certains et positifs. Lascaris voulut en vain combattre et détruire une opinion si injurieuse à son maître ; il soutint que ce prince n'avait fait aucune démarche contraire aux derniers traités, qu'on ne devait donc ajouter aucune foi à des avis qui blessaient sa réputation. Ses répliques furent inutiles ; Albéroni rompit l'audience,

et se levant, dit qu'il était obligé de se rendre auprès du roi d'Espagne. Lascaris en tira la conséquence que la paix était bien avancée et les intérêts de son maître sacrifiés.

Soit feinte, soit vérité, Albéroni déplorait avec ses amis la situation où il se trouvait, la plus scabreuse, disait-il, et la plus critique qu'il fût possible. Il se plaignait que sa fortune ne servait qu'à lui faire passer de mauvais jours et de fâcheuses nuits; il voulait qu'on le crût détrompé du monde, mais forcé d'y vivre pour se conformer et se soumettre aux ordres de la Providence. Il était bien éloigné, comme les Piémontais l'en soupçonnaient, d'entrer dans le traité de paix. C'était sincèrement qu'il déclamait contre, et quoique le détail des conditions secrètes n'eût pas encore été communiqué au roi d'Espagne, Albéroni prétendait que Nancré s'était expliqué assez clairement pour ne laisser aucune curiosité, pas même celle d'ouvrir et de lire les lettres qu'il écrivait en France. Il prétextait que le roi d'Espagne perdrait plutôt quarante couronnes que de faire un pareil traité. Il disait que si l'empereur possédait une fois les royaumes de Naples et de Sicile, il serait maître quand il voudrait du reste de l'Italie, et que si jamais les garnisons espagnoles étaient admises dans les états de Toscane et de Parme, l'Espagne sentirait le préjudice de la sortie des troupes qu'il faudrait tirer de chez elle sans aucune utilité, parce que la supériorité des Allemands serait telle qu'ils auraient envahi ces mêmes états avant que la nouvelle de leur entreprise fût parvenue en Espagne. Ainsi, le roi d'Espagne perdrait inutilement ses troupes et la dépense pour les transporter. Albéroni, persuadé que le maréchal d'Huxelles n'approuvait pas un traité dont un autre que lui avait été le promoteur et l'agent, chargea Cellamare de lui dire que le roi d'Es-

pagne connaissait trop son esprit, son jugement et sa probité pour le soupçonner d'avoir parlé en cette occasion suivant sa pensée; que si le maréchal convenait que la fraude et l'injustice avaient été employées de manière à forcer sa majesté catholique à s'accommoder à des lois dures et barbares, il aurait raison ; mais, s'il disait qu'un projet dont le fruit était d'agrandir l'empereur et d'augmenter sa puissance au delà de ses justes bornes était un moyen capable d'établir une paix solide, un tel discours répugnerait absolument au bon sens et aux lumières de tout homme sage, instruit des affaires du monde; que si Huxelles regardait cet ouvrage comme un pot-pourri, et comme une trame de l'abbé Dubois conforme à son génie et à sa personne, les gens sages le croiraient; mais qu'ils ne se figureraient jamais qu'un homme dont la probité et la réputation étaient suffisamment établies pût approuver un projet préjudiciable à l'Espagne, fatal à la France, déshonorant pour le nom du régent, en un mot, scandaleux au monde entier, et capable d'exercer les galants discours qu'on ne manquerait pas de tenir sur un si beau sujet.

Albéroni cependant proposa de former une assemblée pour examiner ce projet, regardant cet expédient comme la seule voie à prendre pour ne pas s'éloigner de l'équité, et ne pas offenser la liberté des gens. Et comme le colonel Stanhope le pressait d'entrer dans le traité, il lui répondit seulement qu'il avait écrit en France, et qu'il en attendait les réponses, mais qu'il s'expliquerait plus librement à d'autres. Sur l'injustice prétendue du projet, il disait que les vues de ceux qui en étaient les promoteurs étaient suffisamment connues; que le roi d'Espagne en conserverait le souvenir, s'il était forcé à la dure nécessité de subir la loi qu'on lui imposait; qu'il attendrait un meilleur temps et des conjonctures plus

favorables pour se dédommager, et pourvoir lui-même à son indemnité. Comme il voyait les principales puissances unies pour forcer l'Espagne à souscrire aux conditions de la paix, il chercha l'appui de la Hollande qui reculait à entrer dans le traité. Il fit représenter à ceux qui passaient pour les meilleurs républicains qu'ils devaient par honneur et par intérêt s'éloigner de l'infamie qu'on leur proposait; que les Anglais depuis quelques années se croyaient en droit, comme en possession, de partager le monde à leur fantaisie, d'enlever les états à leurs légitimes possesseurs, et de les distribuer à d'autres selon qu'il convenait à leurs intérêts; que l'exécution de ce traité exécrable ne pouvait être que fatale à la liberté de l'Europe, dont les Hollandais sentiraient les premiers effets, parce que l'empereur, rejoignant la Sicile à Naples, aurait bientôt une marine, et s'emparerait du commerce du Levant, et que les puissances les plus éloignées se ressentiraient bientôt de l'esprit de domination sans bornes de la maison d'Autriche, dès qu'elle se trouverait en possession de l'Italie. Il fit espérer aux Hollandais d'entrer dans les projets que leur compagnie des Indes-Occidentales lui avait fait proposer pour le commerce de l'Amérique, et tâcha d'augmenter leur jalousie et leur défiance des Anglais sur un article si intéressant.

Beretti, tout occupé des intérêts du roi d'Espagne, et guère moins de se vanter et de faire valoir jusqu'à ses moindres démarches, aurait voulu qu'on lui sût gré à Madrid jusque de son inaction et de son silence. Il trouvait qu'il ne recevait jamais d'ordres à temps, et véritablement ayant à répondre à un ministre difficile, qui souvent désirait rejeter la faute de l'obscurité de ses lettres sur l'exécution de ceux qui les recevaient, Beretti, comme les autres ministres d'Espagne au dehors, était

souvent embarrassé du parti qu'il devait prendre autant pour plaire à sa cour que pour le bien des affaires qui lui étaient commises. Il se trouva dans cet embarras, lorsqu'à la fin d'avril l'ambassadeur de France et l'envoyé d'Angleterre allèrent ensemble communiquer aux états généraux le projet du traité de la quadruple alliance. Beretti n'avait pas encore reçu des ordres suffisants pour régler sa conduite; il jugea qu'en cette conjoncture il ne pouvait rien faire de mieux que de gagner du temps et d'empêcher la république de prendre aucun engagement. Il demanda donc une conférence avec les députés des états, leur tint à son ordinaire force verbiage, et parut content des assurances qu'il en reçut de rapporter à leurs maîtres ce qu'il leur avait dit, et de leur désir de conserver les bonnes grâces de l'Espagne. Beretti les trouvait faibles et générales; il crut agir prudemment d'avouer à Albéroni que son inquiétude était extrême depuis que l'ambassadeur de France marchait avec l'envoyé d'Angleterre. Il fit remarquer que cette cour gagnait la supériorité dans le parlement, depuis qu'on savait que M. le duc d'Orléans concourait avec elle; qu'on avait bien prévu que les Hollandais seraient invités d'entrer dans l'alliance; mais que de plus on était persuadé que s'ils y résistaient, ils seraient forcés d'y souscrire. On ajoutait, disait-il, que le régent ferait une ligue avec l'empereur; que, quoique la chose ne lui parût pas vraisemblable, tout était possible; s'espaçait contre la France et le traité, et concluait qu'en attendant qu'il reçût des ordres pour régler sa conduite, il ferait tout son possible pour empêcher la république de s'engager. Il supposa que ces ordres lui étaient d'autant plus nécessaires, qu'il avait lieu de se défier des conseils que Monteléon lui donnait. Cet ambassadeur était l'objet de sa jalousie, car, outre que

Monteléon était supérieur par son esprit et par son expérience, il avait encore paru que le roi d'Espagne avait pour lui beaucoup de goût, et comme il était Espagnol, il était vraisemblable que ce prince lui donnerait la préférence pour les emplois sur un Italien, qui n'était pas né son sujet. Ainsi Beretti profitait de toutes les occasions d'inspirer en Espagne des soupçons sur la fidélité de Monteléon : la chose n'était pas difficile, c'était faire sa cour au premier ministre de décrier Monteléon. Beretti le représenta comme entrant dans toutes les vues de l'Angleterre, jurant qu'elle n'avait nulle intention de favoriser l'empereur; que, séduit par elle, il voulait faire passer le projet de paix comme un ouvrage avantageux au roi d'Espagne qui, par là, remettrait le pied en Italie, et aurait des troupes dans les états de Toscane et de Parme; que la cour de Vienne, qui en prévoyait les conséquences et sentait bien les avantages que l'Espagne en retirerait, n'eût jamais accepté le projet si elle n'avait regardé comme une nécessité de prévenir en l'acceptant les liaisons qui se tramaient contre elle entre la France et l'Angleterre. Ainsi Beretti, tournant en ridicule la fausse politique de Monteléon, soutenait qu'en suivant ses avis on faciliterait à l'empereur les moyens de tout envahir, dont déjà son ministre triomphait.

Il paraissait en effet en Hollande une lettre de Londres de Penterieder, qui disait que le projet était tel que l'empereur le pouvait jamais désirer, et que l'Angleterre enverrait vingt-six vaisseaux dans la Méditerranée malgré l'opposition de la nation anglaise. En effet, bien des gens en Angleterre traversaient cette expédition, les uns du parti contraire à la cour, les autres craignant qu'entrant en guerre avec l'Espagne, la Hollande résistant à se déclarer ne profitât pour son commerce de la

neutralité qu'elle affectait de vouloir conserver pour l'Espagne, et véritablement cette considération partageait la Hollande. Ceux qui depuis longtemps étaient dévoués à l'Angleterre ne connaissaient que ses volontés. Les républicains, au contraire, mettaient tous leurs soins à gagner du temps pour éviter que leur état se mêlât d'une affaire commencée sans sa participation par la France et l'Angleterre. Ils représentaient que les sollicitations de ces couronnes n'étaient pas une preuve de leur considération pour leur république, et qu'elles seraient certainement demeurées à leur égard dans le silence si le roi d'Espagne eût souscrit comme l'empereur au traité.

On vit alors ce qui n'aurait pas paru vraisemblable quelques années auparavant : l'ambassadeur de France combattre, conjointement avec l'envoyé d'Angleterre, pour terrasser, de concert avec le pensionnaire de Hollande, le parti républicain, et ramener aux volontés de l'Angleterre ceux qui, ne regardant que l'intérêt de leur patrie et le maintien du commerce, craignaient d'entrer en de nouveaux engagements que la république serait obligée de soutenir par des dépenses qu'elle était hors d'état de faire, et dont elle ne pouvait attendre pour fruit que de nouveaux troubles et de nouveaux malheurs. Châteauneuf employait cependant tout son crédit pour persuader ceux que lui-même avait autrefois le plus exhortés à secouer le joug de la domination anglaise. Il agissait en cette occasion avec d'autant plus d'ardeur, que les ministres d'Angleterre s'étaient déclarés hautement contre lui, l'accusant d'être si prévenu des anciennes maximes de France, et des instructions que le feu roi lui avait données en l'envoyant en Hollande, qu'il était impossible que jamais ils prissent confiance en lui. Châteauneuf n'oublia donc rien pour

détruire ces accusations, et y réussit en partie en forçant Widword, envoyé d'Angleterre à La Haye, d'écrire à Stairs qu'il était content de la vigueur et de l'habileté de l'ambassadeur de France dans la négociation présente. Les ministres du roi d'Angleterre affectaient aussi de dire à Londres que leur maître ne pouvait se défier de la bonne foi du régent, et qu'ils étaient persuadés que l'union entre ces deux princes était parfaite : cette confiance n'était qu'ostensible. Ils parlèrent avec moins de contrainte à la Pérouse. Cet envoyé s'étant plaint de la manière injuste dont le roi de Sicile était traité dans le projet d'alliance, Craggs lui demanda si ce prince n'était entré dans nulle liaison pour détrôner le roi Georges ; l'étonnement, les protestations ne furent pas épargnés de la part de la Pérouse ; il promit de faire voir la fausseté de ces avis, si le secrétaire d'état, à qui il parlait, voulait bien lui faire part de quelques circonstances. Craggs lui répondit seulement qu'on avait averti le roi Georges que le complot se tramait à Londres, qu'il n'était pas impossible que l'avis fût sans réalité pour tirer quelque récompense, et ne se mit pas en peine de dissiper autrement la crainte de l'envoyé de Sicile, en sorte que ce dernier se figura que la cour de Londres cherchait seulement un prétexte pour obliger le roi de Sicile de révoquer, à l'occasion d'un nouveau traité, la protestation que la reine de Sicile avait fait remettre au parlement d'Angleterre pour conserver ses droits sur cette couronne.

Il y avait cependant encore une autre cause de mécontentement et de jalousie entre la cour de Londres et celle de Turin. La première craignait les négociations du roi de Sicile à Vienne, et en traversait le succès ; et le roi de Sicile faisait tous ses efforts pour se lier avec l'empereur et pour obtenir l'aînée des archiduchesses pour le

prince de Piémont; il offrit à l'empereur de le laisser maître des conditions du traité; il avait su gagner le comte d'Althan, dont la faveur auprès de l'empereur était grande. Il semblait que naturellement il devait compter sur le prince Eugène; toutefois ce dernier s'était déclaré contre la négociation des Savoyards. Quoi qu'il eût fait, cependant on le soupçonnait d'avoir agi contre sa pensée, et bien des gens croyaient qu'il souhaitait intérieurement que la négociation du roi de Sicile réussît. Staremberg était un des ministres de l'empereur qui s'opposait le plus fortement à ce mariage. La cour de Vienne, lente à prendre ses résolutions, joignait à ce penchant naturel beaucoup de politique, non-seulement à l'égard de la négociation de Savoie, mais encore à l'égard de l'alliance négociée par l'Angleterre. L'empereur faisait marcher l'une et l'autre du même pas, et comptait tirer de cette lenteur un avantage considérable, car en même temps qu'il obligeait le roi de Sicile de lui offrir la carte blanche, par le désir de ce prince de prévenir, par un traité particulier, la conclusion de la quadruple alliance, on en suspendait les expéditions que Schaub devait porter en Angleterre.

Les ministres de Georges, voulant favoriser l'empereur, aiguisaient, pour ainsi dire, le désir qu'on avait en France de voir cette négociation incessamment finie. Ils représentaient qu'il était de la dernière importance de conclure sans laisser à l'empereur le loisir de changer de sentiment. Ils assuraient que jamais la cour de Vienne n'avait eu plus de répugnance à aucune résolution qu'à la souscription de ce traité. Ils protestèrent qu'ils ne pouvaient répondre de rien, si le régent s'arrêtait à des bagatelles. Ils le pressèrent de conclure sans perdre de temps, le moyen le plus sûr de faire échouer la négociation de Savoie étant d'assurer la Sicile à l'em-

pereur, sans qu'il eût besoin du roi de Sicile. Il fallait encore, pour appuyer les représentations des Anglais, faire voir que les affaires de Georges étaient en bon état. La guerre du nord était pour lui l'affaire la plus importante, parce qu'il était beaucoup plus sensible à ce qui regardait ses états d'Allemagne qu'aux intérêts d'une couronne qu'intérieurement il regardait, sinon comme usurpée, au moins comme incertaine sur sa tête, et peut-être passagère. On eut donc soin de faire savoir au régent que le roi de Suède était également disposé à s'accommoder avec Georges et avec le czar, que l'animosité de la Suède tombait principalement sur les rois de Danemark et de Prusse, mais que cette couronne était hors d'état de se venger, faute de marine; que le roi d'Angleterre la tiendrait encore en bride par une escadre avec laquelle l'amiral Norris allait passer dans la mer Baltique. On assurait de plus que le czar avait nouvellement promis de ne faire point de paix séparée; qu'il avait protesté qu'il n'avait pas eu la moindre pensée de marier une de ses nièces au prétendant, et que les bruits répandus sur ce sujet étaient les effets des intrigues d'Areskin, son médecin. Il fallait joindre à ces insinuations des apparences de ménagement, même de partialité pour les intérêts du régent. Les Anglais connaissaient que la persuasion était facile; ils croyaient aussi qu'il convenait à leurs intérêts de préférer cette voie à d'autres plus dures; ils employèrent donc les raisons personnelles qui pouvaient le toucher, et ne cessèrent de lui représenter que le moment était favorable et qu'il ne devait pas le laisser perdre. Quelquefois ils affectaient de condamner les prétentions de la cour de Vienne; ils laissèrent entendre que si cette cour après tant de délais voulait apporter quelque changement aux conditions du traité, le roi d'Angleterre ne le souffrirait pas. Ils savaient que

ce prince, bien sûr des intentions de l'empereur, ne s'engageait à rien. Un jour ils assuraient que la négociation de Savoie était prête à échouer, et que si les impériaux entretenaient encore les Piémontais par des espérances vagues, ce n'était qu'artifice et dessein d'empêcher que ce prince ne prît un parti de désespoir pendant que l'empereur avait peu de forces en Italie. Un autre jour les Anglais faisaient entendre que la négociation de Savoie s'avançait, et que le comte de Zinzendorf était un des ministres qui l'appuyaient le plus fermement auprès de l'empereur.

Penterieder de son côté excita, étant à Londres, de nouveaux soupçons sur cette alliance; il se servit du secrétaire de Modène pour entamer une espèce de négociation avec la Pérouse à qui il fit dire que l'année précédente, pendant que le roi d'Angleterre était en Allemagne, le comte de Schullembourg lui avait offert, de la part du roi de Sicile, de céder cette île à l'empereur; que Sunderland, Stanhope, Bernsdorff et l'abbé Dubois étaient également instruits de cette offre. Penterieder conclut que les mêmes raisons qui l'année précédente engageaient ce prince à cette cession subsistaient encore, et qu'il devait être également touché des avantages qu'il envisageait alors et des périls où il s'exposerait s'il perdait l'occasion de regagner l'amitié de l'empereur.

Nonobstant ces insinuations, Penterieder ménageait avec soin la confiance des ministres d'Angleterre. Il était très-content de les voir persuadés que l'union et la vigueur des puissances contractantes étaient le seul moyen de réduire l'Espagne à des sentiments plus modérés, et de l'obliger à se relâcher sur les difficultés qu'elle apportait encore au traité. Une des principales était la prétention du roi d'Espagne de retenir la Sardaigne. Ce prince ayant demandé au régent de lui aider à obtenir

cette condition, Dubois dit à Monteléon qu'il en avait l'ordre exprès de son altesse royale, qu'elle voulait qu'il fît tous ses efforts pour y réussir, qu'elle en avait même écrit au roi d'Angleterre, qu'il craignait cependant que les instances qu'il ferait en exécution de ses ordres ne fussent infructueuses. Monteléon s'étendit en représentations sur l'excès de la puissance de l'empereur. Il les avait souvent faites aux ministres d'Angleterre, mais ils répondaient seulement qu'ils croyaient favoriser l'Espagne en contribuant à la paix. Monteléon pensait de même; il le laissait entrevoir sans oser l'avouer. C'était cependant un grand démérite pour lui en Espagne, et quand il faisait entendre qu'il serait très-fâché si les médiateurs, perdant toute confiance pour l'Espagne, signaient enfin le traité entre eux, Albéroni faisait passer cet aveu pour une preuve convaincante que Monteléon était gagné par l'Angleterre. Cette cour était très-opposée à ce que l'Espagne exigeait de conserver la Sardaigne. Les ministres conflaient à Penterieder qu'ils croyaient que le dessein d'Albéroni était non-seulement d'embarrasser l'exécution du traité par cette proposition, mais que de plus il voulait garder la Sardaigne comme un entrepôt nécessaire pour les entreprises qu'il méditait et qu'il espérait d'exécuter sur l'Italie, lorsque les temps et les conjonctures seraient plus favorables. Ils envoyèrent au colonel Stanhope de nouveaux ordres de renouveler ses instances auprès du roi d'Espagne pour l'engager à faire cesser ses préparatifs pour la campagne. L'objet des Anglais, de concert avec le ministre de l'empereur, était de procurer à l'escadre anglaise le loisir d'arriver dans la Méditerranée avant que les Espagnols eussent le temps de commettre aucune hostilité. Ils promirent donc à Penterieder de concerter avec lui les instructions qui seraient données

au commandant de cette escadre, et comme Penterieder témoignait quelque inquiétude des changements qu'on avait faits à Vienne à quelques expressions dans les actes dressés en conséquence du traité, ils l'assurèrent que le régent ne s'arrêterait pas à de simples formalités, l'empereur, en sa considération, ayant passé avec tant de générosité sur l'essentiel des points qui lui devaient paraître si durs après qu'on s'était sitôt écarté du premier plan d'Hanovre.

Les difficultés de la part de l'empereur augmentaient à proportion des facilités que la cour d'Angleterre trouvait en France. Les ministres d'Espagne dans les cours étrangères avaient ordre de se tenir sur leurs gardes. Ils s'avertissaient mutuellement, et déclaraient en même temps à ceux des princes d'Italie qui se trouvaient dans les mêmes cours qu'il était absolument faux que le roi leur maître eût accepté comme on le publiait le plan du traité, et que ce prince, convenant du projet général, ne se rendit difficile que sur les conditions plus ou moins avantageuses. Ils agissaient conformément à cette déclaration; car en Hollande Beretti travaillait ouvertement à détourner les états d'acquiescer à la proposition que les ministres de France et d'Angleterre faisaient à la république d'admettre l'empereur dans la triple alliance conclue l'année précédente. Après avoir exagéré l'horreur de voir la France, oubliant ce qu'elle avait fait pour placer un prince de la maison royale sur le trône d'Espagne, servir actuellement de lien entre l'empereur et le roi d'Angleterre pour faire la guerre à ce même prince, sorti du sang de ses rois, Beretti conseillait aux principaux ministres de la république d'éluder au moins les instances pressantes des puissances alliées s'ils ne se sentaient pas assez forts, et peut-être assez fermes pour les rejeter ouvertement. Il proposa donc au

pensionnaire comme un moyen de gagner du temps de répondre que ses maîtres, avant de prendre un parti décisif, voulaient aussi faire des représentations au roi d'Espagne, et qu'ils enverraient un ministre à Madrid pour essayer de résoudre sa majesté catholique de se rendre plus facile aux conditions qui lui étaient offertes. Beretti croyait que si cet expédient réussissait, il serait utile aux intérêts du roi son maître d'avoir, avant que de se déterminer, un temps aussi considérable qu'il le désirait, puisqu'il serait maître de retarder autant qu'il lui plairait la réponse qu'il aurait promise. Dans cette vue Beretti s'attacha principalement à faire nommer un ambassadeur pour Madrid. Il représenta que le roi son maître prendrait plus de confiance en un seul Hollandais qu'en cinq cents ministres anglais unis ensemble, et pour ne rien omettre de ce qui pouvait animer la jalousie des deux nations, il eut soin de rappeler le souvenir du traité que le comte de Stanhope étant à Barcelone avait fait avec l'empereur, et dont les conditions faisaient voir combien les Anglais étaient attentifs à profiter de toutes les occasions favorables qu'ils croyaient avoir d'obtenir quelque avantage pour leur commerce au préjudice de celui des Hollandais. On dit que, partant pour Amsterdam, il porta ce traité, comptant s'en servir comme d'une pièce excellente pour faire voir à cette puissante ville, si jalouse du commerce qui est la base de sa grandeur, ce qu'elle avait à craindre en tout temps de la part des Anglais, ses rivaux irréconciliables. C'était le temps où elle donne des instructions aux députés qu'elle a coutume d'envoyer aux états de la province : ainsi Beretti regardait comme un point capital de prévenir en faveur du roi d'Espagne une ville qui donne la [redacted] et le mouvement à la Hollande, comme la Hollande [redacted] nne aux six autres provinces de l'Union.

Malgré ces diligences qu'il eut grand soin de faire valoir en Espagne, il avoua cependant qu'il ne pouvait espérer rien de bon depuis que la France et l'Angleterre, unies contre le roi d'Espagne, travaillaient et réussissaient à réunir les deux partis de cette république, opposés l'un à l'autre depuis tant d'années. Il semblait que cet ambassadeur n'eût de ressource que de se plaindre comme d'une chose qui faisait, disait-il, mal au cœur de voir l'ambassadeur de France aller de porte en porte avec le ministre d'Angleterre, solliciter les députés aux états généraux d'accepter un traité uniquement avantageux à l'empereur, et que ce prince affectait de regarder avec indifférence. Toute vigueur semblait éteinte dans la république, parce qu'elle était en effet dans une situation très-fâcheuse : la dernière guerre avait épuisé ses finances. Pendant son cours, les Anglais, dominant en Hollande, avaient profité de la conjoncture pour usurper sur les Hollandais beaucoup d'avantages dans le commerce, qu'ils avaient conservés après la paix. La sûreté que les Provinces-Unies crurent trouver par leur barrière en exigeant de la France et de l'Espagne de laisser les Pays-Bas à l'empereur, les assujettissait à dépendre, des impériaux, en sorte que cette république, dont les résolutions étaient autrefois d'un si grand poids dans les affaires de l'Europe, paraissait réduite à suivre encore longtemps les mouvements de l'Angleterre, et à recevoir la loi d'elle et de l'empereur. Toutefois les ministres anglais trouvaient plus de difficulté qu'ils ne se l'étaient figuré à persuader les provinces, surtout celle de Hollande, et particulièrement les villes d'Amsterdam et de Rotterdam, d'entrer dans le traité de la quadruple alliance. Elles espéraient que si l'Angleterre rompait enfin avec l'Espagne, elles profiteraient de cette rupture pour faire ensuite plus avanta-

geusement le commerce d'Espagne et des Indes. Elles craignaient en même temps de perdre ce commerce si nécessaire, si la république prenait des liaisons, et si elle entrait dans un projet désagréable au roi catholique. La province de Frise, et ensuite celle de Gueldre, moins touchées de l'intérêt du commerce, et plus accoutumées à suivre et à seconder les vues des Anglais, résolurent les premières d'entrer dans le traité.

Si cette démarche donna de nouvelles espérances aux ministres d'Angleterre, elle n'ébranla pas le roi d'Espagne. Le nombre des puissances prêtes à signer l'alliance augmentait. Il se formait par conséquent autant d'ennemis nouveaux prêts à se déclarer contre l'Espagne, sous prétexte qu'elle seule s'opposait au bien commun de l'Europe, en s'opposant à la paix générale. Nonobstant le péril dont le roi catholique paraissait menacé, il rejeta avec hauteur le projet entier du traité que Nancré avait eu enfin ordre de lui confier. Plusieurs conditions de ce projet furent traitées, sous le nom du roi et de la reine d'Espagne, de propositions violentes, injustes, impraticables et pernicieuses. On eut soin de répandre que leurs majestés catholiques en avaient été scandalisées et irritées. Cellamare eut ordre non-seulement de s'en plaindre, mais il lui fut enjoint en termes exprès de jeter les hauts cris aussi bien sur les propositions que sur la manière artificieuse dont elles avaient été faites. Il exécuta sans peine un tel ordre, et ne se contraignit pas en déclamant contre les erreurs du gouvernement. Toutefois il crut apercevoir au travers de tout le fiel dont les lettres de la cour d'Espagne étaient pleines, qu'elle ne s'éloignerait pas d'avaler la pilule, si elle était, disait-il, mieux dorée et présentée en forme plus civile; mais quelque parti que cette cour voulût

prendre, Cellamare conseillait de ne pas se relâcher sur les préparatifs de la guerre et de la marine, persuadé que le moyen le plus sûr de réussir en toute négociation était de traiter les armes à la main.

CHAPITRE CDXCIV.

Attention de Cellamare aux affaires de Bretagne. — La Sardaigne est un achoppement à la paix. — Adresse de l'avis de Monteléon à Albéroni. — Manéges du roi de Sicile. — Penterieder en profite. — Bassesse du roi de Sicile pour l'Angleterre qui le méprise, et qui veut procurer la Sicile à l'empereur. — Erreur de Beretti. — Cadogan le désabuse. — Intérêt personnel de l'abbé Dubois. — Plaintes malignes des Piémontais. — Cellamare déclare tant qu'il peut que l'Espagne n'acceptera pas le traité. — Beretti et Cadogan négocient à Amsterdam dans des intérêts contraires. — Nancré rend le roi de Sicile suspect à l'Espagne. — Raisonnements divers d'Albéroni et ses déclamations contre le traité. — Presse avec mystère les préparatifs de son entreprise. — Ses nouvelles conférences avec Nancré et le colonel Stanhope. — Réponse d'Albéroni à une lettre du comte de Stanhope qui le pressait d'accepter le traité. — Forces actuelles de l'Espagne. — Crédit d'Albéroni. — Il menace Galas, les Allemands et le pape. — Vaines espérances de Giudice. — Bassesses de Cellamare. — Fausse et basse politique du pape. — Cellamare se fait bassement, gratuitement et mal à propos l'apologiste d'Albéroni à Rome. — Il en reçoit de justes reproches de son oncle. — Esprit de la cour de Vienne.

On crut que le régent était embarrassé du refus du roi d'Espagne, et que son altesse royale s'était flattée que la reine d'Espagne aurait engagé le roi son mari à signer un traité qui assurait aux enfants de cette prin-

cesse la succession de deux états considérables en Italie. Il y avait encore une voie pour satisfaire le roi catholique, c'était de lui conserver la possession de la Sardaigne; mais la chose ne pouvait se faire qu'au préjudice du duc de Savoie, à qui ce royaume était destiné en dédommagement de celui de Sicile. Le régent dépêcha cependant un courrier à Londres, portant ordre à l'abbé Dubois de le proposer au roi d'Angleterre. Cellamare comptait que ce changement au traité apaiserait le roi son maître et l'engagerait à signer. Il avertit Monteléon de travailler sous main et sans paraître à faciliter le succès de cette prétention nouvelle, sûr que, si elle ne réussissait pas, la signature était inévitable. Peut-être la craignait-il; mais la prevoyant, il donnait une attention très-particulière à ce qui se passait en Bretagne, et ne manquait pas d'avertir que les affaires s'aigrissant, les mouvements de cette province devenaient chaque jour plus considérables. Le roi d'Angleterre ne goûta pas la proposition de laisser la Sardaigne à l'Espagne; il jugea qu'un tel changement au projet du traité exciterait non-seulement de nouvelles disputes, mais produirait peut-être des difficultés insurmontables. L'empereur voulait la Sicile à quelque prix que ce fût. Georges voulait le satisfaire, et ne trouvait déjà que trop de peines à réduire le duc de Savoie, sans les augmenter encore en rétractant l'offre de l'équivalent proposé à ce prince pour la cession de la Sicile. Ainsi le courrier du régent étant arrivé à Londres, le roi d'Angleterre tint pour la forme seulement deux conseils, comme pour délibérer sur cette proposition nouvelle. Il y fut décidé qu'il ne convenait pas d'altérer la substance du projet accepté par l'une des parties; que ce serait s'exposer à des disputes inutiles avec la cour de Vienne; qu'on pouvait même regarder ces contestations comme dangereuses,

après avoir eu tant de peine d'engager l'empereur à consentir au projet.

Les ministres d'Angleterre instruisirent Monteléon de cette délibération. Il avait bien jugé que la demande de retenir la Sardaigne ne réussirait pas, mais il n'avait osé s'expliquer sur une proposition dont le roi son maître désirait le succès, et que le premier ministre avait particulièrement à cœur, parce que la Sardaigne était l'unique fruit de tant de dépenses qu'il avait fait faire à l'Espagne. Il fallait, pour combattre l'opinion du prince et du ministre, faire semblant d'y acquiescer, leur en exposer toutefois les inconvénients d'une manière si palpable qu'ils reconnussent clairement par eux-mêmes ce que l'ambassadeur n'osait dire, de peur de s'exposer à déplaire. C'est ce que Monteléon avait souvent pratiqué, mais le succès n'avait pas répondu à ses intentions, non plus qu'à ses ménagements. Il avertit Albéroni en cette dernière occasion que la Pérouse lui avait dit, après l'arrivée d'un courrier dépêché de Turin, que le roi son maître ne se laisserait pas dépouiller de son royaume, sans faire auparavant, pour le conserver, tous les efforts que son honneur et ses droits demandaient. Monteléon, donnant cet avis au cardinal, lui laissait en même temps espérer qu'une résolution si ferme pourrait déconcerter l'exécution d'un projet odieux au roi d'Espagne; mais après avoir fait entrevoir ce rayon d'espérance, il essaya de le détruire lui-même en représentant qu'il n'était pas permis de prendre confiance en la sincérité du roi de Sicile, non-seulement par la connaissance que tout le monde avait du caractère de ce prince, mais encore parce que dans le temps même qu'il se récriait si fort contre les dispositions du projet, il tenait à Vienne un ministre caché, et sollicitait fortement l'empereur d'accorder la seconde archiduchesse sa nièce en mariage

au prince de Piémont. Monteléon pouvait encore ajouter que Penterieder continuait d'entretenir une espèce de négociation à Londres avec la Pérouse, et soit sincérité, soit dessein de l'amuser, Penterieder l'assurait que, si l'empereur avait voulu consentir à laisser la Sardaigne au roi d'Espagne, sa majesté catholique aurait sans hésiter promis d'unir ses armes aux armes impériales pour enlever la Sicile au duc de Savoie, et la donner à l'empereur. Penterieder, faisant valoir ici l'équité de son maître, et son attention aux intérêts du roi de Sicile, conclut que le mieux pour l'un et pour l'autre serait de s'accommoder ensemble sans l'intervention de la France ni de l'Angleterre.

Le roi de Sicile, attentif à ses intérêts et toujours agissant dans cette vue, ne se reposait pas uniquement sur le succès incertain de la négociation secrète qu'il avait entamée à Vienne. Il écrivit donc au roi d'Angleterre pour lui demander pressamment que le projet du traité lui fût communiqué, n'ayant d'autre intention que de concourir et de procurer la tranquillité publique autant qu'il serait en son pouvoir. Il ajouta qu'il était persuadé que le principal fondement de ce projet était l'observation des traités d'Utrecht et leur garantie; qu'il avait d'autant plus de raison de le croire que jamais il ne s'était écarté de la volonté et des intentions de l'Angleterre, les ayant toujours aveuglément suivies; qu'il protestait aussi que cette maxime serait toujours la règle inviolable de sa conduite. Cette lettre demeura longtemps sans réponse.

Monteléon fit usage de la connaissance qu'il en eut pour convaincre encore le cardinal Albéroni, et du peu de fond qu'on devait faire sur le roi de Sicile qui agissait si différemment de tous côtés, et de l'opiniâtreté de la cour d'Angleterre à conserver toutes les conditions

du projet sans y faire le moindre changement; et comme il aurait désiré sur toutes choses que le roi d'Espagne fût entré dans le traité d'alliance, n'osant le dire ouvertement de peur de déplaire, il ne perdit pas cette nouvelle occasion de représenter que si le roi son maître était contraint de céder à la dure nécessité des temps et des conjonctures, il était au moins à souhaiter qu'en s'y soumettant, il le fît avec le moins de préjudice qu'il serait possible pour le présent, et avec des dispositions favorables pour l'avenir. Monteléon était persuadé qu'il était impossible de changer dans le moment présent aucune condition d'une convention acceptée et signée par l'empereur; que si on pouvait espérer quelque modification, ce ne serait tout au plus que dans la suite, par les offices qu'on emploierait avant son exécution, ou plus certainement encore par les offres qu'on pourrait faire et les sommes qu'on distribuerait à Vienne pour arracher le consentement de cette cour. Il regrettait le temps qu'on avait perdu, et soutenait que si les ministres d'Espagne étaient entrés dans la négociation au moment qu'elle avait commencé avec les ministres d'Angleterre et l'abbé Dubois, le roi d'Espagne aurait peut-être obtenu ce qu'il désirait, et fait changer en mieux les conditions du traité. Mais le nuage s'était formé de manière qu'il n'était plus possible de le dissiper et d'espérer de gagner au moins du temps, seule ressource qui aurait pu rendre meilleure la condition de l'Espagne. Il ne comptait nullement sur l'effet des offices que le régent avait promis d'interposer à Londres et à Vienne, pour obtenir des modifications au traité telles que le roi d'Espagne eût lieu d'être satisfait.

Beretti s'était flatté que de pareils offices seraient d'un grand poids, et que la cour de Vienne, ayant tant de raisons particulières de marquer sa considération

pour e regen, ne pourrait se dispenser de déférer à ses instances. Cadogan, nouvellement arrivé de Londres à La Haye, dit avec beaucoup de franchise à Beretti qu'il devait se désabuser d'une espérance si vaine; que si le régent faisait quelque représentation, il ne la ferait que pour la forme, pour sauver un reste d'honneur, mais sans insister; qu'il ne le pouvait étant totalement engagé. Cadogan, poussant plus loin la confidence (c'est-à-dire le mépris de l'Espagne livrée par la France, gouvernée et muselée par l'abbé Dubois qui ne songeait qu'à son chapeau qu'il ne pouvait obtenir que par l'autorité de l'empereur sur le pape, et par la recommandation forte du roi d'Angleterre auprès de l'empereur), dit encore à cet ambassadeur d'Espagne que l'Angleterre n'avait nul penchant pour le roi de Sicile, parce que le souvenir des manéges qu'il avait faits pendant les guerres passées était toujours présent; que de plus on savait à Londres que ce prince avait à Madrid un ministre caché, dans le même temps qu'il négociait à Vienne. Si les Anglais regardaient le roi de Sicile comme un prince dont la foi devait toujours être suspecte, les Piémontais se plaignaient réciproquement du régent et du roi d'Angleterre. Ils disaient que son altesse royale, de concert avec Stairs, jouait également le roi d'Espagne et le roi de Sicile; qu'on faisait entendre au roi d'Espagne, pour le porter à l'acceptation du traité, que le roi de Sicile était près de faire son accommodement avec l'empereur; qu'on disait en même temps au roi de Sicile que le roi d'Espagne accepterait le plan, si les demandes qu'il faisait au préjudice de la maison de Savoie lui étaient accordées.

Dans cette situation, Provane, qui était encore à Paris, sous prétexte de travailler au règlement des limites, se lia plus étroitement que jamais avec Cella-

mare. Il l'assura que la répugnance que son maître avait à souscrire au projet était invincible, et Cellamare ne manqua pas de le fortifier dans ces sentiments. Ils étaient conformes aux intentions du roi d'Espagne, car nouvellement encore il avait ordonné à cet ambassadeur de déclarer qu'il trouvait le plan injuste et détestable; que si jamais il y souscrivait, ce ne serait jamais que forcé par la violence et par la fatalité malheureuse d'être abandonné de tout le monde. Cellamare fit voir à Provane et à beaucoup d'autres les ordres qu'il avait reçus. Il crut d'autant plus nécessaire de s'en expliquer qu'on répandait à Paris et à Londres que le roi d'Espagne consentait au traité, en y changeant seulement quelques conditions. On donnait aux nouvelles propositions que le roi d'Espagne avait faites le nom d'acceptation limitée; et comment le régent avait envoyé à Nancré de nouveaux ordres de presser le roi d'Espagne, plus que jamais, d'accepter le projet, son ambassadeur à Paris, incertain du succès que ces nouvelles instances pourraient avoir, croyait dans cet intervalle être obligé de rassurer ceux qui désiraient que le roi d'Espagne voulût persister avec fermeté dans ses premières résolutions.

Beretti en usait de même en Hollande. Il fit un voyage à Amsterdam, où il eut des conférences avec les deux pensionnaires Buys et Bassecourt, et les bourgmestres Tropp, Pautras et Sautin. Outre les raisons pour les empêcher d'accéder au traité, il employa les promesses; celles qui regardaient le commerce firent assez d'impression pour empêcher la régence de cette ville de prendre aucune résolution. Heureusement pour Beretti, l'ambassadeur de France n'avait point reçu d'ordre depuis que le courrier que le régent avait dépêché à Madrid était de retour à Paris. Son silence favorisa les

discours de l'ambassadeur d'Espagne. Les ministres d'Angleterre s'en plaignirent, et Cadogan se crut obligé d'aller à Amsterdam réparer le mal que Beretti y avait causé. Ce dernier craignait Cadogan, persuadé que le roi d'Angleterre avait remis entre ses mains des sommes très-considérables pour gagner des suffrages en Hollande. D'ailleurs il le regardait moins comme Anglais que comme ministre de l'empereur, dont il avait la patente de feld-maréchal.

Les nouvelles représentations que Nancré fit en Espagne ne produisirent pas plus d'impression que celles qu'il avait faites jusqu'alors. Il y ajouta cependant de nouvelles raisons capables de rendre les intentions du roi de Sicile très-suspectes. Il avertit Albéroni qu'aussitôt que ce prince avait appris que la France et l'Angleterre offraient la Sicile à l'empereur, il avait dépêché à Vienne, pour l'offrir aussi, mais à condition que la complaisanee qu'il témoignait en cette occasion pour l'empereur faciliterait le mariage du prince de Piémont avec l'une des archiduchesses. Nancré dit de plus que l'offre n'était pas nouvelle; que le même duc de Savoie, qui la renouvelait aujourd'hui, l'avait déjà faite peu de temps avant la mort du feu roi; que d'autres difficultés avaient empêché la conclusion du traité qu'il sollicitait à Vienne.

Albéroni était persuadé que l'empereur désirait ardemment la Sicile, et que depuis la paix d'Utrecht, il n'avait pensé qu'aux moyens de l'acquérir, pour s'assurer la conservation du royaume de Naples. Les forces de mer étaient les seules qui manquaient à ce prince; ces deux royaumes entre ses mains lui donnaient moyen d'avoir des forces considérables dans la Méditerranée. Albéroni se vantait d'avoir jugé si aisément des vues de la cour de Vienne, qu'il avait parié, dès qu'il fut ques-

tion du projet, que l'empereur l'accepterait. Il ne s'étonnait pas, disait-il, que le roi Georges eût voulu faire un tel présent à la maison d'Autriche, parce qu'étant Allemand, et voulant conserver l'injuste acquisition de Bremen et de Verden, il devait pour y réussir acquérir par une autre injustice les bonnes grâces du chef de l'empire. C'était par cette raison que le roi d'Angleterre, suivant le raisonnement (en cela très-juste) d'Albéroni, travaillait à l'augmentation d'une puissance que les Français et les Anglais trouvaient déjà trop grande, et qu'ils convenaient mutuellement qu'il faudrait abaisser dans son temps. Toutefois il paraissait que la cour d'Angleterre n'avait en vue que d'être invitée par l'empereur de rompre avec l'Espagne. La preuve évidente de ce dessein était, selon le cardinal, la résolution prise à Londres d'envoyer une escadre dans la Méditerranée, le tout pour l'intérêt particulier du roi Georges. Albéroni affectait de répandre que ces raisons secrètes et personnelles avaient beaucoup plus de part aux changements projetés dans l'Europe que les raisons d'état, et c'était à cette cause unique qu'il attribuait la résolution surprenante que la France avait prise de concourir à l'agrandissement de la maison d'Autriche. Quelque mauvaise opinion qu'il eût du duc de Savoie, il voulut paraître invincible aux nouveaux soupçons que Nancré essaya de lui inspirer des intentions et de la conduite de ce prince. Il ne les rejeta pas entièrement, mais il dit que le duc de Savoie le faisait assurer que la seule négociation qu'il eût à Vienne était bornée au mariage du prince de Piémont, et que cette cour elle-même lui avait offert une archiduchesse; qu'il déclarait en même temps que jamais il ne consentirait à céder la Sicile, et qu'il priait instamment le roi d'Espagne de s'y opposer. Le cardinal demanda l'explication d'un pareil galimatias,

qui ne pouvait servir qu'à couvrir beaucoup de tromperies et de mauvaise foi ; car en même temps qu'on voulait persuader au roi d'Espagne que le duc de Savoie offrait volontairement la Sicile, ce même prince conjurait sa majesté catholique de refuser son consentement à une condition si dure. On voulait donc, disait Albéroni, tromper le roi d'Espagne, et le traiter comme un enfant ; on lui montrait de loin une babiole, et s'il ne l'acceptait pas, on le menaçait de lui déclarer la guerre ; mais il assurait que ce prince était résolu de prendre patience, de ne céder que dans le cas d'une nécessité indispensable, et de se livrer aux partis les plus extrêmes avant que d'entrer dans un projet, non-seulement imaginaire, mais dont l'exécution serait injuste, puisque les princes à qui on désignait, malgré eux, des successeurs, déclaraient hautement qu'ils ne consentiraient jamais à laisser entrer tant qu'ils vivraient des garnisons espagnoles dans leurs places. Cette condition étant une de celles qu'on offrait au roi d'Espagne comme une sûreté de l'exécution du traité, donnait aussi lieu à Albéroni de s'écrier que ce plan était un pot-pourri infâme, qui disposait contre toutes les règles et tyranniquement des biens et de l'état des souverains ; que les Anglais voulaient être les maîtres du monde pour le partager à leur fantaisie, et que cette malheureuse France, concourant à des maximes si impies, aidant elle-même à se forger des fers, oubliant ses maximes fondamentales, rejetait absolument les résolutions qu'elle avait constamment suivies jusqu'alors de réprimer la barbarie allemande et l'insolence des Anglais.

Les ministres d'Espagne eurent ordre de s'expliquer à peu près dans les mêmes termes en France et en Angleterre. Beretti devait parler de même en Hollande, et

déclarer au pensionnaire que si le roi d'Espagne avait à mourir, qu'il ne mourrait que l'épée à la main, et qu'il ne céderait qu'à la dernière extrémité; qu'enfin sa majesté catholique ferait connaître que si elle avait reçu la loi en souscrivant au traité d'Utrecht, elle se l'était elle-même imposée par sa déférence respectueuse pour les conseils du roi son grand-père. Beretti eut ordre d'ajouter que si la république de Hollande entrait dans un complot aussi indigne que celui qu'on avait tramé, il dépendait d'elle de le faire, mais qu'elle pouvait s'assurer que jamais le roi son maître n'oublierait une telle injure. Les ministres d'Espagne eurent en même temps soin de faire connaître que jamais le roi d'Espagne n'avait promis de suspendre l'exécution des projets qu'il méditait. En effet, on pressait plus que jamais l'armement de la flotte, et vers le commencement de mai on disait à Madrid qu'elle serait prête à mettre à la voile le 20 du même mois. Bien des gens croyaient le débarquement destiné pour Naples, persuadés que le roi d'Espagne avait un parti puissant dans ce royaume; d'autres assuraient que la reine d'Espagne, en particulier, souhaitait qu'on introduisît des garnisons dans les places du grand-duc et du duc de Parme. Il est certain que le secret avait été gardé très-exactement, et que les agents du roi de Sicile, malgré leur activité, ne découvraient encore que ce que le public savait du nombre et de la qualité des troupes qu'on faisait embarquer; mais ils ignoraient absolument le but de l'entreprise, et se trompaient comme les autres dans leurs conjectures.

Albéroni continuait d'avoir beaucoup d'égards pour Nancré. Ils avaient souvent de longues conférences. Le colonel Stanhope était introduit à quelques-unes. Il en avait aussi de particulières avec le cardinal. Les cour-

riers dépêchés continuellement de Paris à Madrid, et de Madrid à Paris, donnaient lieu de croire que la France et l'Espagne agissaient de concert ; que si ce n'était pour l'exécution du traité, ce serait pour la guerre. Les ministres anglais, bien instruits de la manière dont le régent pensait, ne témoignaient nulle jalousie de ses négociations à Madrid ; mais le colonel Stanhope était persuadé que ni les instances des Français ni les siennes n'apporteraient de changement à la résolution que le roi d'Espagne avait prise de faire la guerre. Il remit au cardinal une lettre qu'il avait reçue pour lui du comte de Stanhope, son cousin, contenant de nouvelles instances pour l'acceptation du projet. Albéroni y répondit dans les termes suivants :

« Si les prémisses que votre excellence établit dans sa « lettre du 29 du passé étaient vraies, les conséquences « seraient infaillibles ; mais il est question que *labora-* « *mus in principiis*. Enfin le roi catholique est malheu- « reux, puisque après avoir donné les dernières marques « d'amitié au roi de la Grande-Bretagne, et de sa bien- « veillance à la nation anglaise, non-seulement il ne peut « tirer de l'un et de l'autre une juste reconnaissance, « mais l'état même d'indifférence lui sera refusé. Je me « rapporte à tout ce que le marquis de Monteléon lui « dira là-dessus de ma part. »

Albéroni se récriait souvent sur l'ingratitude des Anglais ; il voulait faire croire qu'il recevait souvent des reproches du roi et de la reine d'Espagne, de la vivacité qu'il avait témoignée lorsqu'il avait été question de conclure les deux derniers traités avec le roi Georges. Il prétendait que leurs majestés catholiques lui répétaient fréquemment qu'il s'était laissé trop facilement séduire par les promesses des Anglais. Il se consolait par l'espérance de faire bientôt éclater aux yeux du monde la puis-

sance où l'Espagne s'était élevée depuis le peu e temps qu'il la gouvernait. On était à la veille de voir dans la Méditerranée trois cents voiles sous pavillon d'Espagne, trente-trois mille hommes de débarquement, cent pièces de canon de vingt-quatre, vingt autres de campagne; vingt mille quintaux de poudre, cent mille boulets, trois cent soixante-six mille outils à remuer la terre, des bombes et des grenades à proportion. Il s'applaudissait en songeant qu'on verrait en peu d'histoires un débarquement de trente-trois mille hommes avec un train semblable, particulièrement six mille chevaux. Il se flattait d'être absolument maître de ces troupes, parce qu'elles avaient été payées avec profusion, et parce qu'il avait avancé plusieurs officiers de mérite. Le trésor pour l'armée et pour la flotte montait à un million et demi d'écus. Indépendamment de cette somme, Albéroni avait encore fait remettre à Gênes 25,000 pistoles pour le duc de Parme.

Tant de dispositions faites dans un temps où l'Espagne n'avait encore donné nulle marque de sa nouvelle puissance étaient pour son ministre autant de sujets de croire que par son travail et par son industrie, en élevant son maître, il s'était lui-même mis au-dessus de ses ennemis personnels; qu'il n'avait rien à craindre de leurs traits; qu'en vain ils s'efforçaient de le noircir, d'employer la calomnie pour le rendre odieux, soit à l'Espagne, soit au duc de Parme; qu'ils ne réussiraient pas à détruire le crédit et la réputation que son mérite confirmé par ses grands services lui avait acquis. Le roi et la reine d'Espagne, dont il possédait alors la faveur et la confiance, l'entretenaient dans la bonne opinion qu'il avait plus que personne de ses talents et de l'étendue de son génie. Comme il était maître d'employer comme il voulait le nom de leurs majestés catholiques,

il ne manqua pas de dire qu'elles avaient regardé avec autant d'indignité que de mépris le libelle infâme divulgué contre lui par l'ambassadeur de l'empereur à la cour de Rome. Albéroni promit de se venger du perfide ministre de la cour de Vienne, accoutumé, disait-il, à se servir d'impostures, et de faire la guerre aux Allemands de manière que cette barbare nation s'en sentirait longtemps.

Il ne menaçait pas moins le pape que l'empereur, quoique ce fût en termes plus doux. Il déplorait le peu de courage que le chef de l'église montrait lorsqu'il s'agissait de défendre la religion. Albéroni, plein de zèle, gémissait de voir les Allemands profiter de la faiblesse du saint père et l'engager à faire chaque jour quelque demande contraire à sa conscience et à son honneur. Il laissait entrevoir que sa sainteté aurait lieu de se repentir de la manière dont elle en usait à son égard, autant que de la partialité qu'elle témoignait pour l'empereur. Elle suspendait encore les bulles de Séville; mais Albéroni, déjà pourvu de l'évêché de Malaga, jouissait du revenu des deux églises. Il se vanta qu'ils lui suffiraient pour vivre commodément à Madrid à la barbe de Pantalon et pour aller en avant. Il voulut de plus faire connaître à la cour de Rome qu'il pouvait compter sur les égards que la cour de France aurait pour lui, et qu'il n'avait point à craindre que le régent entreprît de le traverser; la preuve dont il se servit fut de révéler à ses amis que le cardinal del Giudice s'étant adressé au régent pour se justifier auprès du roi d'Espagne par l'intercession de son altesse royale, non-seulement elle ne lui avait rendu aucun office, mais même avait envoyé les lettres tout ouvertes de Giudice à Albéroni sans les accompagner de la moindre ligne ni pour lui ni pour sa majesté catholique.

Toutefois Giudice comptait beaucoup sur les offices de M. le duc d'Orléans; il était même si persuadé qu'ils réussiraient, qu'attendant la réponse de son altesse royale il différait à exécuter les ordres qu'il avait reçus d'ôter les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais. En vain Cellamare son neveu le pressait d'obéir, il attribuait ses instances au désir lâche et bas de plaire au premier ministre. Giudice lui reprocha plusieurs fois la déférence excessive qu'il avait pour les folies furieuses d'Albéroni, et le peu d'attention qu'il faisait aux représentations que le régent s'était chargé de faire, dont il convenait par toutes sortes de raisons d'attendre le succès. Ces reproches renouvelèrent d'autres plaintes plus anciennes que Giudice croyait avoir lieu de faire de son neveu, et rappelant ce qui s'était passé entre eux quelques années auparavant, il compara les insinuations que Cellamare lui faisait alors à celles que ce même neveu, si zélé pour son oncle, lui avait faites à Bayonne pour l'engager à signer l'infâme projet d'Orry sans y changer un iota. Le bruit se répandit que Giudice avait fait des projets et pris des mesures pour retourner en Espagne en cas que le roi catholique vînt à mourir, comptant beaucoup sur la tendresse du prince des Asturies pour lui, et sur la faveur dont il jouirait auprès de lui s'il montait sur le trône. Ces projets vrais ou faux, et les soupçons des correspondances que ce cardinal entretenait en Espagne, causèrent la prison d'un nommé don François d'Aguilar, que le roi d'Espagne fit arrêter comme principal entremetteur de cette correspondance. Giudice la désavoua, et, traitant de calomnie inventée par Albéroni ce qu'on avait faussement publié de ses dangereuses pratiques, il déclara à son neveu que s'il ne pouvait espérer de le guérir de la frayeur que le pouvoir d'un premier ministre lui inspirait et comme courtisan

et comme ambassadeur, il le priait au moins et lui conseillait d'épargner tant de ruses inutilement employées pour attirer dans ses sentiments un oncle vieilli dans les affaires, assez instruit du mérite d'Albéroni pour mépriser sa personne et sa toute-puissance. En même temps il tournait en ridicule les projets de l'Espagne; il disait que tout le monde riait de voir que cette couronne prétendît donner la loi quand elle était elle-même exposée et sur le point d'être forcée de la recevoir; qu'il semblait par les discours de ses ministres à Rome que le royaume de Naples fût déjà conquis, le Milanais englouti, l'infant don Carlos grand-duc de Toscane et duc de Parme et de Plaisance; qu'il ne manquait rien à ces progrès si rapides que la petite circonstance qu'il n'y avait pas la moindre ombre de vérité; qu'au lieu de ces fables la monarchie d'Espagne était tellement ruinée par des dépenses capricieuses et folles, que le roi d'Espagne, trompé par les espérances dont on l'amusait de recouvrer les domaines d'Italie, emploierait seulement ses richesses à défendre et enrichir le duc de Parme.

Cellamare, très-attentif à sa fortune, voulait en même temps plaire à la cour d'Espagne et ménager son oncle; l'événement lui fit voir que l'un et l'autre ensemble étaient impossibles; mais avant qu'il en eût fait l'expérience entière, ne pouvant rien mander à son oncle d'agréable de la part de l'Espagne, il essaya de le consoler et de l'adoucir en l'assurant que la cour de France était très-satisfaite de la conduite qu'il tenait à l'égard de la Constitution, etc.

Il est certain que le pape connaissait l'intérêt qu'il avait de ménager les couronnes dans une conjoncture où il s'agissait de donner à plusieurs états d'Italie une nouvelle face par le traité de paix qu'on proposait de faire entre l'empereur et le roi d'Espagne. Les droits du

saint-siége étaient particulièrement intéressés dans les dispositions projetées, et le pape prévoyait assez qu'il aurait à souffrir s'il n'avait pour lui les princes dont le secours et la puissance pouvaient le garantir du préjudice dont il était menacé. Sa sainteté connaissant ses intérêts se contentait cependant de simples paroles; elle faisait dire qu'elle désirait sincèrement la paix entre l'empereur et le roi d'Espagne; elle avertissait qu'une paix contraire à la justice ne pouvait être bonne, mais loin de se concilier avec aucun des princes intéressés à la conclusion de ces grands différends. La seule règle de sa politique était de faire par pure crainte tout ce que l'empereur exigeait d'elle, pendant qu'elle montrait beaucoup de vigueur dans toutes les affaires qui regardaient la France et l'Espagne. Véritablement on aurait tort de condamner la fermeté que le pape fit paraître aux instances réitérées fréquemment que le roi d'Espagne lui fit d'accorder au cardinal Albéroni les bulles de l'archevêché de Séville. Sa majesté catholique eut lieu de s'en repentir dans les suites aussi bien que du cardinalat qu'elle avait procuré à cet étrange sujet. Mais alors il gouvernait la monarchie d'Espagne, et les affaires d'un tel ministre devenaient les intérêts les plus importants et du prince et de la couronne. Après cette affaire principale sollicitée vivement par le cardinal Aquaviva, il y en avait encore une autre où Albéroni avait intérêt; c'était celle de l'accusation que les Allemands avaient intentée contre lui auprès du pape, fondée sur les négociations prétendues de ce premier ministre avec la Porte.

Le prince de Cellamare, quoique dans un emploi qui ne l'engageait nullement à prendre connaissance de ce que les Allemands faisaient à Rome, encore moins de répondre aux invectives qu'ils y publiaient contre Albé-

roni, crut cependant faire un trait de bon courtisan, et marquer son zèle pour la gloire du premier ministre de son maître, en répondant à l'écrit imprimé et publié par les Allemands. Il le fit par une lettre qu'il écrivit à Aquaviva, et ce dernier, n'osant la rendre publique sans en avoir demandé un ordre précis au roi son maître, la fit voir au pape, et ne lui en demanda pas le secret. Ce cardinal était naturellement ennemi du cardinal del Giudice, et Giudice ne douta pas un moment que, sous le faux prétexte de faire honneur à Cellamare, Aquaviva n'eût été bien aise d'avoir une pièce entre les mains capable d'irriter à jamais la cour de Vienne contre Cellamare, et d'empêcher qu'il ne fût rétabli dans ses biens que leur situation dans le royaume de Naples soumettrait par la paix à la domination des Allemands. Il en fit des reproches à son neveu, trouvant que, pour un homme sage, il avait agi trop légèrement, et sans réflexion, sur les conséquences dangereuses d'accuser si souvent et si clairement les ministres impériaux de fausseté et de supposition. Giudice ne s'était pas encore déclaré pour l'empereur; mais vraisemblablement il en avait déjà pris la résolution, et l'écrit de Cellamare paraissant dans une pareille conjoncture en était d'autant plus désagréable à son oncle : car il savait que le démérite d'un seul devient à la cour de Vienne celui de toute une famille, que les impériaux ne pardonnent jamais, et que le ressentiment et la vengeance de leur part s'étendent à toute la race tant que les générations subsistent. Giudice, mécontent du roi d'Espagne et de son gouvernement, continuait à le décrier de toute son éloquence, en séparant toujours avec respect le roi de son premier ministre.

CHAPITRE CDXCV.

Forces d'Espagne en Sardaigne. — Disposition de la Sicile. — Le roi Jacques fait proposer au roi d'Espagne un projet pour gagner l'escadre anglaise et tendant à son rétablissement. — Aquaviva l'appuie en Espagne. — Albéroni fait étaler les forces d'Espagne aux Hollandais. — Albéroni continue ses déclamations contre le traité et contre le régent. — Ses accusations contre Monteléon, contre l'Angleterre et contre le régent. — Le roi d'Espagne veut demander compte aux états généraux du royaume de la conduite du régent. — Partialité des ministres anglais pour l'empereur. — Monteléon de plus en plus mal en Espagne. — Friponnerie anglaise de Dubois sur les garnisons. — Fausseté insigne d'Albéroni à l'égard de la Sardaigne. — Les impériaux inquiets sur la bonne foi des ministres anglais très-mal à propos. — Efforts contraires de Cadogan et de Beretti en Hollande. — Beretti appliqué à décrier Monteléon en Espagne. — Plaintes et avis du grand-duc confiés par Corsini à Monteléon pour le roi d'Espagne. — Roideur des Anglais sur la Sardaigne, et leur fausseté sur les garnisons espagnoles. — Mouvements de Beretti et de Cellamare. — Fourberie d'Albéroni. — Sa fureur contre Monteléon ; il aime les flatteurs et écarte la vérité. — Chimères, discours, étalages d'Albéroni. — Sa friponnerie sur les garnisons. — Il fait le marquis de Lède général de l'armée, et se moque et amuse Pio.

Le roi d'Espagne, très-éloigné d'accepter les conditions de la paix qu'on lui proposait, se préparait à l'exécution d'une entreprise, dont en mai 1718 l'objet était encore ignoré de toute l'Europe. On commençait vérita-

blement à soupçonner qu'elle pouvait regarder la Sicile. Les forces espagnoles étaient grandes; il y avait en Sardaigne un corps de dix-sept mille hommes effectifs, dont trois mille cinq cents hommes étaient cavalerie ou dragons, outre ce qui devait être embarqué sur la flotte qu'on attendait d'Espagne. Les troupes du duc de Savoie en Sicile se réduisaient à huit mille hommes, composés en partie de gens du pays mal affectionnés à leur prince, et disposés à se soulever dès que les vaisseaux d'Espagne paraîtraient à la côte. On supposait alors qu'ils y arriveraient facilement longtemps auparavant que la flotte qu'on préparait en Angleterre pût venir au secours du roi de Sicile.

Cette disposition prochaine de nouvelles guerres rendit l'espérance au roi Jacques. Il ne pouvait se flatter d'aucun secours, tant que l'Europe demeurerait tranquille. L'union de la France avec la Grande-Bretagne assurait l'état de la maison d'Hanovre. Ce prince ne voyait donc de ressource pour lui que de la part de l'Espagne, car il était évident que l'empereur et le roi d'Angleterre demeureraient unis inviolablement, moins pour satisfaire à leurs engagements réciproques, faible barrière pour arrêter le roi Georges, que par la raison de leurs intérêts communs. Le roi d'Espagne étant sur le point d'attaquer l'empereur, il était comme impossible que l'Angleterre armant, ne prît et ne voulût prendre part à la guerre. Ainsi le roi Jacques, attendant désormais son salut de l'Espagne, s'empressa de lui rendre service autant qu'il dépendait de son pouvoir borné dans une sphère très-limitée. Un Anglais, officier de marine, dont ce prince prétendait connaître parfaitement le courage et la fidélité, lui proposait d'aller par son ordre à Madrid communiquer au cardinal Albéroni un projet dont le succès presque sûr serait également avantageux

aux deux rois. Cammek était le nom de cet officier.

Son plan était d'avoir des pouvoirs et du roi son maître et du roi d'Espagne, pour traiter secrètement, soit avec l'amiral Bing commandant l'escadre anglaise, soit avec d'autres officiers de cette escadre. Il promettait de les engager à se déclarer en faveur du roi Jacques, et pour le servir, à se joindre à la flotte d'Espagne. Cammek demandait pour assurer l'effet de sa négociation une promesse du roi d'Espagne d'ouvrir ses ports, et d'y donner retraite aux navires anglais dont les capitaines s'y rendraient à dessein de joindre la flotte d'Espagne et de se déclarer en faveur de leur souverain légitime. Il désirait de la part de son maître une lettre au chevalier Bing, écrite en termes obligeants, avec promesse, si Bing y déférait, de 100,000 livres sterling, et de le revêtir du titre de duc d'Albemarle. Au refus de Bing, le négociateur demandait le pouvoir de faire les mêmes offres à l'officier qui commanderait sous les ordres ou au défaut de l'amiral. Il voulait de plus une lettre circulaire à tous les capitaines de l'escadre, une déclaration en faveur des officiers et des matelots, la permission de promettre à chacun des récompenses proportionnées à son rang et à ses services, à condition cependant que ceux qui voudraient les obtenir s'expliqueraient dans le terme que cette déclaration prescrirait. La récompense était 20,000 livres sterling qui seraient payées par le roi d'Espagne à chaque capitaine de vaisseau de ligne qui amènerait son navire au service de sa majesté catholique, et se déclarerait pour le roi Jacques ; de plus une commission d'officier général. Tout lieutenant de vaisseau qui saisirait son capitaine refusant les offres, et amènerait le navire dans un port d'Espagne, devait avoir la commission de capitaine, le titre de chevalier, et 5,000 livres sterling que le roi d'Espagne lui paierait. On promettait

aux subalternes un avancement proportionné à leur mérite, une médaille, et 2,000 livres sterling de récompense. Quant aux matelots, outre le paiement de la solde qui leur serait due, ils auraient encore 5 livres sterling de gratification. Outre ces offres générales, Cammek demandait une lettre particulière du roi son maître pour un capitaine nommé Scott dont il vantait fort le crédit, et pour l'engager, il fallait lui promettre de le faire comte d'Angleterre, amiral de l'escadre bleue, et lui payer 30,000 livres sterling quand il joindrait la flotte d'Espagne, ou bien quand il entrerait dans quelqu'un des ports de ce royaume. Le point principal était le secret et la diligence. Le roi Jacques ne risquait rien à tenter le succès des visions de Cammek; il adressa donc au cardinal Aquaviva le projet de cet officier, le pria de le communiquer incessamment au roi d'Espagne, ce plan intéressant sa majesté catholique autant que lui-même; et comme elle pouvait trouver que les dépenses proposées par Cammek monteraient à des sommes trop considérables, le roi Jacques offrit de les rembourser quand il serait rétabli.

Aquaviva appuya ces vues, soit qu'elles lui parussent solides, soit qu'il voulût faire plaisir à ce prince que la fortune persécutait depuis qu'il était né. Le cardinal observa seulement que les gens attachés au roi Jacques étaient gens abattus par leurs malheurs, presque au désespoir, plus remplis de bonne volonté que de force pour exécuter; qu'enfin ceux qui désirent voient pour l'ordinaire les choses plus faciles que les indifférents. La conjoncture était favorable pour faire écouter, même admettre à la cour de Madrid toute proposition capable de faciliter au roi d'Espagne les moyens de soutenir la guerre. Ce prince, déjà embarqué bien avant, voulait à quelque prix que ce fût persister dans l'engagement qu'il

avait pris. Toutefois il était seul, les puissances principales de l'Europe s'opposaient à ses desseins; Albéroni déplorait leur aveuglement; il prévoyait que le succès de la guerre serait au moins incertain.

Au défaut d'alliés, il fallait diminuer le nombre d'ennemis; et quoique les neutres et les tièdes soient de la même classe, par conséquent également rejetés, le premier ministre d'Espagne aspirait à maintenir les Hollandais dans l'inclination qu'ils témoignaient pour la neutralité. C'était donc en Hollande principalement qu'il faisait publier et la résolution que le roi d'Espagne avait prise de ne pas subir le joug des Anglais, et le détail des forces que ce prince avait, et qu'il emploierait à soutenir son honneur aussi bien que ses intérêts.

Beretti eut ordre de déclarer à La Haye que son maître hasarderait tout plutôt que de recevoir les conditions que l'Angleterre prétendait lui imposer, et voir la Sicile entre les mains de l'empereur. Quant aux forces de l'Espagne, l'ambassadeur devait dire qu'elles se montaient, à l'égard des troupes, à quatre-vingt mille hommes; que le roi d'Espagne avait trente navires de guerre, qu'on en construisait encore actuellement onze dans les ports d'Espagne, chaque navire de quatre-vingts pièces de canon. Suivant ce même récit, il y avait trente-trois mille hommes de troupes réglées destinées pour le débarquement au lieu où il serait jugé à propos de le faire. Le paiement de ces troupes et de l'armée navale était assuré pour le cours entier de l'année. Enfin on établissait, comme chose certaine, que sa majesté catholique n'avait encore consommé que sept mois de son revenu des rentes générales et provinciales, et qu'elle attendait alors le retour de soixante-treize vaisseaux qui revenaient des Indes. Avec ces belles ressources, Albéroni concluait qu'il y aurait poltronnerie et bassesse à céder,

hors un cas de nécessité absolue; qu'il fallait auparavant éprouver toutes sortes de contre-temps; même s'il était nécessaire de périr, périr les armes à la main; et qu'avant qu'être réduit à cette extrémité le roi d'Espagne verrait et connaîtrait ses véritables amis, en sorte qu'après cette épreuve, il serait en état de prendre à leur égard des mesures certaines; car il persistait toujours à conclure que le projet était chimérique en ce qui regardait les conditions proposées pour le roi d'Espagne, et qu'on devait le nommer monstrueux à l'égard des avantages accordés à l'empereur; en sorte qu'il paraissait clairement que la raison ni la justice n'avaient pas dirigé un tel ouvrage, et qu'il était seulement forgé par la passion et par l'intérêt particulier de ceux qui l'avaient imaginé. Voulant fortifier son avis par le témoignage de tous les gens sensés, il assurait qu'il n'y en avait aucun qui ne fût surpris de voir les principales puissances de l'Europe, comme conjurées ensemble, concourir aveuglément à l'agrandissement d'un prince qu'elles devaient craindre par toutes sortes de raisons, et tâcher par conséquent d'abaisser en cette occasion. Il donnait aux bons Français le premier rang parmi les gens sensés, soutenant qu'ils regardaient le projet avec horreur, et qu'ils étaient pénétrés de douleur de voir la conduite du gouvernement si directement opposée aux anciennes maximes que la France avait suivies et soutenues par de si longues guerres pour tenir en bride la puissance autrichienne.

Albéroni, depuis longtemps ennemi de Monteléon, l'accusait de ne parler que par l'organe de l'abbé Dubois. La lâcheté de cet ambassadeur, disait le cardinal, allait jusqu'au point de dire que, considérant la fierté de l'empereur, il était étonné qu'il eût accepté le projet. Enfin le roi, la reine, ni le premier ministre d'Espagne

ne pouvaient lire ses lettres sans indignation. Albéroni, dans ces dispositions à l'égard de Monteléon, lui reprocha durement la tranquillité qu'il faisait paraître en parlant du projet du traité. Il ne lui déguisa pas que leurs majestés catholiques avaient parfaitement reconnu qu'il se rendait l'organe de l'abbé Dubois, pendant que les autres ministres détestaient son plan comme abominable par les conséquences, fatal à la liberté des souverains, totalement opposé à la raison d'état, renversant tout principe d'établir un équilibre en Europe, et d'assurer le repos de l'Italie malheureusement ensevelie sous la dure servitude d'un prince trop puissant et d'une nation insatiable : réflexion qu'un ministre né en Lombardie devait faire encore plus naturellement que tout autre. A ces reproches il en ajouta d'autres fondés sur la lenteur de Monteléon à faire savoir en Espagne ce qui regardait l'armement et la destination de l'escadre anglaise, car il était persuadé que la cour de Londres, ayant mis toute son étude à tromper le roi d'Espagne par un projet idéal que le cardinal nommait un *hircocerf,* attendait seulement le moment de se déclarer en faveur de l'empereur, afin de le mettre en possession de la plus belle partie de l'Italie, et de lui donner ce nouveau moyen d'usurper les autres états de cette partie de l'Europe sans que qui que ce soit pût l'empêcher. Ainsi, disait-il, les Anglais traitent le roi d'Espagne comme un roi de plâtre; ils croient pouvoir lui imposer toutes sortes de lois ; ils se figurent encore que, après bien des vexations et des insultes, ils obligeront ce prince à leur rendre grâces d'avoir forgé un projet chimérique, absolument impossible dans son exécution. Les reproches d'Albéroni tombaient encore moins sur l'Angleterre que sur le régent. Ce prince sollicitait fortement les Hollandais d'entrer dans l'alliance.

Albéroni déclara que ses instances avaient achevé entièrement d'irriter le roi et la reine d'Espagne; qu'elles prouvaient authentiquement que la conduite du régent n'était pas celle d'un médiateur, mais celle d'une partie intéressée aux avantages de l'ennemi irréconciliable des deux couronnes, celle enfin d'un prince qui récemment avait assez fait voir le désir qu'il aurait de les anéantir s'il en avait le pouvoir; et d'ailleurs, disait-il, quelle raison pour les médiateurs de faire la guerre parce que le prince à qui ils offrent des visions ne les accepte pas comme une proposition réelle et avantageuse? Il ajoutait que le roi d'Espagne ne pouvait donner ce caractère de solidité à l'offre qu'on lui faisait de mettre des garnisons espagnoles dans Parme et dans Plaisance, parce que, si ces garnisons étaient fortes et telles que le besoin le demandait, il serait impossible que le pays pût fournir à leur subsistance; que si elles étaient faibles, elles seraient sacrifiées d'un moment à l'autre, et qu'autant de soldats et d'officiers dont elles seraient composées deviendraient autant de prisonniers qui entreraient dans ces places à la discrétion des Allemands.

Le roi d'Espagne, ayant donc bien examiné toutes choses, voulait voir si la France lèverait le masque, et se porterait jusqu'au point de lui déclarer la guerre ouvertement. Cellamare eut ordre de répandre dans Paris que son maître ne recevrait la loi de personne, encore moins du régent que de qui que ce soit; que sa majesté catholique croyait pouvoir s'adresser aux états généraux du royaume, et leur demander compte de la conduite de M. le duc d'Orléans. Les choses étant réduites au point qu'elles pouvaient désormais se porter aux plus grandes extrémités, tout expédient, tout tempérament devaient être désormais proscrits, parce que le cœur était ulcéré par la conduite que le régent avait tenue, et

par ses engagements si contraires aux intérêts d'honneur, et à la réputation de leurs majestés catholiques. Albéroni était cependant embarrassé de la conclusion d'un traité entre l'empereur et le roi de Sicile. On disait que ces princes étaient convenus entre eux de l'échange du royaume de Naples avec les états héréditaires de la maison de Savoie. Cette nouvelle vraisemblable était regardée comme vraie, parce que le caractère du duc de Savoie donnait lieu d'ajouter foi à tout ce qu'on publiait de ses négociations secrètes, quoi qu'on pût dire de contraire aux assurances que ses ministres donnaient en même temps de sa fidélité envers les princes dont il souhaitait de ménager l'amitié. Ainsi Lascaris, qui paraissait être son ministre de confiance à Madrid, à l'exclusion de l'abbé del Maro, son ambassadeur ordinaire, protestait que son maître était libre, et qu'il n'avait fait aucun traité avec l'empereur; que si jamais il entrait en quelque accommodement avec ce prince, il ne perdrait point de vue les traités qu'il avait signés avec le roi d'Espagne; qu'ils seraient sa règle; qu'il ne prendrait aucun engagement qui leur fût contraire; et qu'enfin il ne conclurait rien sans l'avoir auparavant communiqué à sa majesté catholique. Mais ces protestations étaient de peu de poids, et le cardinal, persuadé que le ministre confident du roi de Sicile serait le premier que ce prince tromperait pour mieux tromper le roi d'Espagne, répondit seulement qu'il rendrait compte à sa majesté catholique des nouvelles assurances qu'il lui donnait de la part de son maître; qu'il pouvait aussi lui écrire qu'elle ne conclurait rien avec l'empereur sans la participation du roi de Sicile. Albéroni prétendit que les avis de ces traités lui avaient été donnés comme certains par les ministres de France et d'Angleterre; mais il ajouta qu'ils étaient sus-

pects, parce que le régent et le roi Georges désiraient uniquement pour leurs intérêts l'embrasement de toute l'Europe, et particulièrement celui de l'Italie. Malgré les déclamations continuelles et publiques, et le déchaînement d'Albéroni contre la France, on disait sourdement qu'il y avait une intelligence secrète entre cette couronne et celle d'Espagne. Bien des gens à la vérité croyaient que ces bruits étaient artificieux, qu'ils étaient répandus par le premier ministre pour mieux cacher ses entreprises, et pour leur donner plus de crédit. Cette opinion paraissait confirmée par la douceur qui régnait dans les conférences fréquentes que le cardinal avait avec Nancré. On n'y découvrait pas la moindre émotion ni le moindre commencement de froideur. On supposait donc qu'il y avait dans le projet de traité des articles secrets infiniment plus avantageux pour l'Espagne que ceux qu'on avait laissé paraître. On ajoutait que la France ni l'Angleterre ne s'opposaient pas au départ de la flotte espagnole. On allait jusqu'à dire que l'escadre anglaise agirait de concert avec elle pour l'exécution du projet, dont la connaissance n'était pas encore livrée au public. D'autres, moins crédules et plus défiants, soupçonnaient également la foi de la cour de France et celle d'Espagne. Ils se persuadaient que toutes deux voulaient sonder et découvrir réciproquement ce que l'autre pensait, gagner du temps, et que ces manéges si contraires à la bonne intelligence finiraient par une rupture. Ils étaient persuadés que la cour de France était bien éloignée de souhaiter que le roi d'Espagne fît des conquêtes ; qu'elle désirait seulement de le voir engagé à faire la guerre en Italie, et forcé de s'épuiser pour la soutenir. Comme le roi d'Espagne avait frété un grand nombre de bâtiments français pour servir au transport de ses troupes, ceux qui prétendaient que le régent ver-

rait avec plaisir commencer la guerre en Italie regardèrent comme une preuve de leur opinion, et comme une collusion secrète, la permission tacite qu'il semblait donner aux sujets du roi, d'employer leurs vaisseaux au service de sa majesté catholique. Enfin chacun raisonnait à sa manière, et peu de gens croyaient que l'Espagne, seule et sans certitude d'alliés, voulût entreprendre la guerre.

On eut lieu de croire que le roi d'Espagne, paraissant difficile sur le projet du traité en général, avait seulement en vue d'obtenir quelque avantage particulier, car Albéroni dit clairement au colonel Stanhope que ce prince accepterait le projet s'il obtenait de conserver la Sardaigne. Le colonel ayant fait savoir en Angleterre la proposition qui lui avait été faite, les ministres anglais assurèrent Monteléon que leur maître était très-affligé de ne pouvoir acquiescer à une demande si raisonnable. Ils se plaignirent du silence que le roi d'Espagne avait gardé jusqu'alors sur cette prétention, et feignirent d'en être d'autant plus touchés que, selon eux, il y aurait eu moyen de satisfaire sa majesté catholique si elle eût déclaré plus tôt ses prétentions; que l'argent aurait été bien employé pour y parvenir, et que l'Angleterre aurait volontiers concouru avec la France pour assembler une somme telle qu'on eût obtenu ce que désirait le roi d'Espagne; mais malheureusement cette conjoncture favorable était, disaient-ils, passée, parce que l'engagement était pris avec l'empereur, qu'il était impossible d'y rien changer; que ce prince se trouvait dans une telle situation qu'il rejetterait avec hauteur toute proposition d'altérer la moindre clause du traité; qu'il se voyait d'un côté sûr, et comme à la veille de conclure la paix avec le Turc, que d'un autre côté le roi de Sicile continuait de faire des propositions avantageu-

ses à la maison d'Autriche, et que la cour de Vienne accepterait si l'Angleterre lui donnait quelque occasion de retirer sa parole; inconvénients que le roi d'Angleterre voulait surtout éviter par affection et par tendresse pour le roi d'Espagne, car il prétendait que sa majesté catholique devait lui savoir beaucoup de gré de ce qu'il avait fait pour elle; et les ministres anglais feignaient de ne pouvoir comprendre l'injustice que la cour de Madrid leur faisait, de les accuser de partialité pour l'empereur, quand ils servaient réellement l'Espagne, et qu'ils faisaient voir par les effets la préférence qu'ils donnaient à ses intérêts sur ceux de la maison d'Autriche.

Monteléon se vanta d'avoir essuyé des reproches de leur part, et prétendit qu'ils l'accusaient d'être auteur des soupçons injustes que le roi son maître faisait paraître à leur égard. Mais ces accusations ne le disculpaient pas à Madrid. Albéroni avait trop de soin de le représenter au roi et à la reine d'Espagne comme vendu aux Anglais; et quand le cardinal n'aurait pas eu le crédit et l'autorité d'un premier ministre absolu, il aurait cependant persuadé d'autant plus aisément que la cour d'Angleterre, donnant de grandes espérances au roi d'Espagne, ne tenait rien de ce qu'elle avait promis quand il s'agissait de l'exécution. C'est ainsi que les ministres anglais promirent à l'abbé Dubois qu'il serait permis au roi d'Espagne de mettre des garnisons espagnoles dans les places des états du grand-duc et du duc de Parme. Monteléon fit des instances pour obtenir que la déclaration d'une condition si essentielle, qui n'était pas comprise dans le projet, lui fût donnée par écrit. L'abbé Dubois lui promit de refuser sa signature au projet, si cette condition n'était auparavant bien assurée. Nonobstant les assurances et les promesses, les Anglais

refusèrent de la passer, et dans le temps qu'ils éludaient la parole donnée au roi d'Espagne, ils assuraient son ambassadeur que l'objet du roi leur maître, en armant une escadre pour la Méditerranée, était d'autoriser et d'employer ces vaisseaux suivant les réponses dont il doutait, et qu'il attendait de la cour de Vienne. Monteléon désirait que leurs intentions fussent droites. Il était de son honneur et de son intérêt que la correspondance s'établît parfaitement entre la cour d'Espagne et celle d'Angleterre, et profitant de la disposition de son cœur, ne se contraignait pas lorsqu'il était question de ménager d'autres princes au préjudice de sa majesté catholique. Les ministres d'Angleterre, pressés de conserver la Sardaigne à ce prince, s'étaient excusés d'y travailler, alléguant pour prétexte que l'empereur ne souffrirait jamais que le traité reçût la moindre altération dans les conditions dont les parties intéressées étaient convenues. La crainte d'un changement de la part de l'empereur était le motif qu'ils employaient pour autoriser le refus d'une condition demandée par le roi d'Espagne, comme un moyen de lever toute difficulté, et de conclure un traité qu'on proposait comme la décision du repos général de l'Europe. Mais en même temps qu'ils parlaient ainsi à l'ambassadeur d'Espagne, Stanhope, impatient des reproches que lui faisait le ministre de Savoie, répondit aux plaintes de cet envoyé que le duc de Savoie, qui se plaignait d'être abandonné par l'Angleterre, ne savait pas reconnaître les obligations qu'il avait à cette couronne; qu'elle soutenait seule les intérêts de ce prince, bien résolue de ne se pas relâcher sur un point qu'elle avait si fort à cœur; que le projet serait accepté par le roi d'Espagne si le roi d'Angleterre consentait à lui laisser la Sardaigne; mais qu'il était trop attentif aux intérêts du roi de Sicile pour y laisser

donner quelque atteinte, nonobstant les difficultés qu'il trouvait de tous côtés lorsqu'il était question de soutenir ces mêmes intérêts; et qu'actuellement sa plus grande peine à Vienne était de vaincre la répugnance presque insurmontable que l'empereur montrait à renoncer à ses droits sur la monarchie d'Espagne en faveur de la maison de Savoie.

Si les Anglais cherchaient à faire valoir en même temps leurs soins et leurs peines pour des princes dont les intérêts étaient directement opposés, la conduite d'Albéroni n'était pas plus sincère que celle de la cour d'Angleterre, car il demandait au roi Georges la conservation de la Sardaigne pour le roi d'Espagne; et pendant qu'il insistait sur cette condition, comme un moyen sûr d'engager ce prince à souscrire au traité, il donnait ordre à Cellamare de confier à Provane, qui était lors encore à Paris de la part du roi Sicile, que, nonobstant la déclaration que sa majesté catholique avait faite à l'égard de la Sardaigne, elle n'avait nulle intention d'accepter le projet, quand même cette condition lui serait accordée; qu'elle voulait seulement, par une telle demande, exclure la proposition de l'échange de la Sicile. Toutefois les ministres de l'empereur ne se croyaient pas encore assez sûrs de la bonne foi du roi d'Angleterre pour demeurer tranquilles sur les propositions nouvelles que faisait le roi d'Espagne, et sur les conférences secrètes et fréquentes que l'abbé Dubois avait à Londres avec Monteléon. Penterieder était encore en cette cour de la part de l'empereur. Il parut très-inquiet de la demande faite par sa majesté catholique, et de la prétention qu'elle formait de mettre actuellement des garnisons espagnoles dans les places de Toscane et de Parme. Il était surtout alarmé de l'attention que le régent donnait à ces nouveautés, que Pen-

terieder traitait d'extravagantes; et, pour en trancher le cours, il disait que si elles étaient écoutées, les ennemis de la paix auraient le plaisir de la renverser et de l'étouffer dans sa naissance. Quelque inquiétude qu'il fît paraître, les ministres anglais ne lui donnaient aucun sujet de soupçonner ni leur conduite ni leurs intentions en faveur de ce prince. Ils n'oubliaient rien pour consommer l'ouvrage qu'ils avaient entrepris, et pour conduire à sa perfection le projet de la quadruple alliance. Il fallait pour la rendre parfaite persuader les Hollandais d'y souscrire; et la chose était encore difficile, nonobstant l'habitude que cette république avait contractée depuis longtemps de suivre aveuglément les volontés de l'Angleterre.

Cadogan, alors ambassadeur d'Angleterre en Hollande, se donnait beaucoup de mouvement pour entraîner les états généraux à se conformer aux intentions de son maître. On prétendait qu'il répandait de l'argent que le prince, naturellement aussi ménager que l'ambassadeur, n'épargnait pas dans une occasion où il s'agissait de gagner les bourgmestres et les magistrats d'Amsterdam. Cadogan s'était marié dans cette ville, et les parents de sa femme agissaient pour contribuer au succès de sa négociation. Beretti agissait de son côté pour la traverser; il parlait mal à propos, donnait des mémoires mal composés, souvent peu sensés. Toutefois la crainte que les Hollandais avaient de s'engager dans une nouvelle guerre était si forte et si puissante, que Beretti avait lieu de croire que son éloquence l'emporterait sur la dextérité de Cadogan, sur ses libéralités, ses profusions, et sur le crédit de ses amis. Les états de Hollande s'assemblaient, mais ils se séparaient sans décider sur le point de l'alliance; en sorte que Cadogan, reconnaissant que l'autorité de l'Angleterre était désor-

mais trop faible pour déterminer les états généraux, se voyait, chose nouvelle! réduit à recourir aux offices de la France. Il craignait que le régent ne laissât paraître quelque indécision dans ses résolutions. Il demandait pressamment que son altesse royale ne se lassât point d'envoyer à Châteauneuf, ambassadeur du roi en Hollande, des ordres clairs et positifs, tels qu'il convenait de les donner pour assurer les états généraux qu'il était incapable de changer; car il avouait qu'au moindre doute les affaires seraient absolument ruinées; au lieu, disait-il, que ses soins et ses diligences avaient si bien réussi à Amsterdam que cette ville était prête à concourir avec les nobles et les autres villes principales de la province à la signature de l'alliance; en sorte que l'affaire serait conclue la semaine suivante, nonobstant les représentations de Beretti et les raisonnements faibles et mal fondés dont il prétendait les appuyer.

Ces deux ambassadeurs, directement opposés l'un à l'autre, convenaient également que le régent seul pouvait entraîner la balance du côté qu'il voudrait favoriser, et que les Hollandais, encore incertains du parti qu'ils prendraient, seraient déterminés par le mouvement que son altesse royale leur donnerait. L'objet de Beretti était de gagner du temps et de maintenir autant qu'il serait possible la Hollande neutre au milieu de tant de puissances opposées. Mais un point encore plus sensible pour lui était de décrier Monteléon en toute occasion, de le rendre suspect à son maître, et d'attribuer au dévouement qu'il avait pour les Anglais, les conseils faibles et timides de s'accommoder au temps, de céder à la nécessité, et de remettre à négocier aux conférences de la paix les conditions que le roi d'Espagne ne pouvait se flatter d'obtenir avant le traité, telle que celle de conserver la Sardaigne.

Il est certain que Monteléon, raisonnant politiquement sur la situation où les affaires étaient alors, donnait lieu à son antagoniste de lui porter secrètement des coups qui le ruinaient à la cour de Madrid, d'autant plus sûrement, qu'en attaquant sa fidélité, on était sûr de plaire au premier ministre. Toutefois la réputation du génie, de l'expérience, de la capacité de Monteléon, étant mieux établie que celle de Beretti, bien des gens, surtout les princes d'Italie, ne balançaient pas à s'ouvrir à l'un plutôt qu'à l'autre, et confiaient à Monteléon ce qu'ils voulaient faire savoir au roi d'Espagne. Ainsi l'envoyé du grand-duc lui dit, de la part de son maître, que ce prince et son fils auraient désiré tous deux, pour leur honneur et pour leur satisfaction, qu'avant de faire un projet pour disposer de leur succession, on leur en eût communiqué l'idée; ils auraient eu au moins la satisfaction de faire connaître en concourant au même but leurs sentiments pour le roi d'Espagne et pour la maison de France, et de découvrir sans crainte l'inclination que les conjonctures des temps les avaient obligés de tenir cachée au fond de leurs cœurs. Corsini ajouta que son maître et le prince son fils, malheureusement privés de succession, ne pouvaient recevoir de consolation plus touchante pour eux que de voir l'infant don Carlos destiné, par le concours des principales puissances de l'Europe, à recueillir après eux la succession de leurs états; qu'ils prévoyaient les avantages que cette disposition apporterait à leurs sujets. La satisfaction qu'ils en avaient était cependant troublée, disaient-ils, par la loi, nouvelle et dure, qu'on imposait à l'infant de recevoir de l'empereur l'investiture de tous les états dont la maison de Médicis était en possession. La liberté du domaine de Florence était indubitable, et depuis Côme de Médicis il ne s'était fait aucun acte capable

d'y porter le moindre préjudice. La seule démarche que ce prince, aussi bien qu'Alexandre son prédécesseur, eussent faite à l'égard de l'empereur, avait été de recevoir la confirmation impériale de l'élection que la république de Florence avait faite de leurs personnes; mais les Florentins prétendaient que cet acte, reçu pour d'autres fins, ne pouvait passer pour une investiture féodale. Ainsi le prince et les sujets seraient également affligés de se voir assujettis sous une loi si déshonorante; et comme il n'était ni juste ni convenable que la Toscane, gouvernée par un prince de la maison de France, devînt de pire condition qu'elle ne l'était sous le gouvernement des Médicis, le grand-duc et son fils priaient le roi d'Espagne de réfléchir sur les inconvénients qui retomberaient sur l'infant d'une disposition si contraire à son honneur et à ses intérêts.

Ils représentaient en même temps ceux de l'électrice palatine douairière, reconnue pour héritière des états de Toscane; et le grand-duc disait qu'il ne pouvait croire que le roi d'Espagne, plein d'équité, voulût s'opposer au droit de cette princesse, et empêcher l'effet de la tendresse légitime d'un père envers une fille douée de tant de mérite et de tant de vertu. D'ailleurs, si on jugeait par le cours de nature, elle ne devait pas survivre à son frère, étant âgée de quatre ans plus que lui. Mais quand même elle en hériterait, le grand-duc représentait qu'il serait de l'intérêt du roi d'Espagne d'établir le droit de succession en faveur des filles, parce qu'il arriverait peut-être que l'infante, nouvellement née, profiterait un jour de la loi que sa majesté catholique appuierait pour la succession des états de Toscane. Enfin le grand-duc regardait comme un déshonneur pour lui qu'il fût stipulé dans le traité que le roi d'Espagne mettrait des garnisons espagnoles dans les places de Tos-

cane. C'était, disait-il, douter de sa bonne foi que d'exiger de telles précautions lorsqu'il aurait une fois consenti aux dispositions faites pour la succession de ses états; et s'il était nécessaire d'augmenter les garnisons de ses places, les moyens de les grossir ne lui manqueraient pas, sans troubler le repos de ses sujets. Monteléon, instruit de l'opposition que le roi d'Espagne et son premier ministre apportaient au projet de traité, répondit à Corsini que tout ce qu'il savait des intentions de son maître était qu'il trouvait ce projet impraticable, injuste et préjudiciable à ses intérêts, parce qu'il était contraire à l'équilibre, au repos et à la liberté de l'Italie.

Albéroni avait cependant laissé entendre en Angleterre que tant de répugnance et tant d'opposition de la part du roi d'Espagne seraient surmontées, s'il était possible de faire insérer dans le traité la condition de lui laisser la Sardaigne, et d'introduire des garnisons espagnoles dans les places du grand-duc et du duc de Parme. Mais la première de ces conditions ne pouvait convenir aux vues des ministres anglais, attentifs à plaire à l'empereur, et craignant la hauteur de la cour de Vienne lorsqu'elle croyait avoir lieu de se plaindre. Ils répondirent donc à l'égard de la Sardaigne que, ni le roi leur maître ni le régent ne pouvaient se départir du plan proposé tel qu'il avait été accepté par l'empereur; que la résolution était prise de signer le traité conformément à ce plan et sans y rien changer; que la moindre variation renverserait absolument un projet qui avait coûté tant de peine. Ils prétendirent que, si on faisait à l'empereur quelque proposition sur ce sujet, ce prince regarderait toute négociation nouvelle comme une rupture; que, se croyant affranchi des engagements qu'il avait pris, il serait en état d'en prendre de contraires avec le roi de

Sicile, de qui il obtiendrait facilement cette île, conservant lui-même ses droits et ses prétentions sur l'Espagne ; que le fruit d'une telle union serait de rendre l'empereur et le duc de Savoie maîtres absolus en Italie, en sorte que l'Espagne, persistant à refuser le projet du traité comme contraire au repos public, attirerait sur elle-même et sur toute l'Europe le malheur que cette couronne semblait appréhender de l'excès de puissance de la maison d'Autriche. La conclusion de ce raisonnement était qu'il n'y avait de remède aux maux qu'on craignait que de lier les mains à l'empereur, et de profiter pour cet effet du consentement qu'il y donnait lui-même ; qu'il serait de la dernière imprudence de lui laisser la liberté de se dégager, dans une conjoncture où il était assuré de faire la paix avec le Turc, et maître de traiter comme il voudrait avec le roi de Sicile.

Les Anglais ajoutèrent à ces raisons un motif d'intérêt et de considération personnelle pour la reine d'Espagne et pour Albéroni. Ils firent entendre à l'un et à l'autre que l'état incertain de la santé du roi d'Espagne devait les porter tous deux à suivre en cette occasion les conseils du roi d'Angleterre. Les ministres anglais se montrèrent plus faciles sur l'article des garnisons espagnoles. Ils déclarèrent que le roi d'Angleterre consentirait à la demande du roi d'Espagne d'introduire ses troupes dans les places du grand-duc et du duc de Parme, pourvu toutefois qu'il en obtînt le consentement de ces princes. Il fallait, disaient-ils, ménager avec beaucoup d'attention une telle clause, capable de renverser le traité si elle était mise en négociation avant que l'empereur eût signé. Mais, au fond, les Anglais savaient bien qu'ils ne risquaient rien en donnant cette apparence de satisfaction au roi d'Espagne, et que les deux princes dont ils exigeaient le consentement préalable ne le donneraient

jamais volontairement. Ils pouvaient compter pareillement sur la disposition intérieure et véritable du roi d'Espagne, résolu de tenter les hasards d'une guerre, et d'essayer s'il pourrait profiter de la conjoncture qu'il trouvait si favorable et si propre à réparer les pertes qu'il avait faites de ses états d'Italie.

Les ministres d'Espagne dans les cours étrangères ne permettaient pas de douter de ses intentions. Cellamare à Paris, et Beretti en Hollande, s'en expliquaient hautement, et déclamaient sans mesure contre le projet du traité. Tous deux se flattaient de réussir. Beretti se vantait de suspendre par sa dextérité l'accession des états généraux vivement pressés par la France et l'Angleterre. Cellamare laissait entendre en Espagne que le régent, touché de ses remontrances, pourrait bien faire quelques pas en arrière pour sortir des engagements où il s'était imprudemment jeté. Cet ambassadeur faisait valoir à sa cour les démarches qu'il avait faites auprès des principaux ministres de la régence. Il prétendait qu'ils étaient également touchés de ses représentations, nonobstant la diversité de leurs réponses ; que quelques-uns, plus courtisans que sincères, défendaient le projet, mais si faiblement qu'il y avait lieu de croire qu'ils parlaient autrement quand ils se trouvaient tête à tête avec le régent ; que d'autres approuvaient les réflexions qu'il leur faisait faire ; que les Français hors du ministère louaient ses raisonnements, et que la nation en général, ennemie du nom autrichien, montrait ouvertement son respect et son attachement pour le roi d'Espagne (et tout cela était parfaitement vrai, mais parfaitement inutile).

Les ministres du roi de Sicile croyaient encore devoir faire cause commune avec ceux d'Espagne, et Cellamare était persuadé qu'il était du service de son maître de ne

pas aliéner le seul prince qui parût disposé à résister avec sa majesté catholique aux desseins de leurs ennemis communs. Albéroni voulait ménager encore les Piémontais, mais ses vues étaient différentes de celles de Cellamare. Il fallait tromper le duc de Savoie jusqu'à ce que le moment fût arrivé de faire éclater le véritable objet de l'armement du roi d'Espagne. Son premier ministre se contentait de dire qu'on verrait bientôt si le duc de Savoie, demandant à s'unir avec l'Espagne, parlait sincèrement, et que le public connaîtrait pareillement, avant qu'il fût peu de jours, que sa majesté catholique rejetait totalement le projet, sans laisser entendre qu'elle consentît jamais à l'accepter, quelque offre avantageuse qu'on lui fît pour la persuader; car il n'avait tenu qu'à elle, disait le cardinal, d'obtenir des médiateurs la condition de conserver la Sardaigne, si elle eût voulu, moyennant cette addition, souscrire aux engagements du traité. Il prétendit même que le colonel Stanhope, lui offrant depuis peu cette nouvelle condition, avait employé toute son éloquence pour la convaincre que le roi d'Espagne devait se contenter de l'avantage qu'on lui proposait, et qu'il ferait bien mieux de l'accepter que d'employer inutilement ses trésors à faire armer tant de vaisseaux et à transporter tant de troupes en Italie.

Ces offres prétendues étaient bien opposées aux discours que les ministres anglais avaient tenus à Londres à Monteléon. Les réponses, les démarches et les insinuations dont ses lettres étaient remplies, toutes tendantes à porter le roi son maître à la paix, déplaisaient tellement au cardinal, qu'il ne cessait de décrier la conduite d'un ambassadeur qui depuis longtemps lui était odieux, peut-être parce qu'il trouvait en lui trop de talents propres à bien servir son maître; et non content de l'accu-

ser souvent d'infidélité, il lui reprochait encore son incapacité, jusqu'au point de dire que les réponses qu'il faisait au sujet du traité étaient discours d'un homme ivre, et que le roi d'Espagne ne pouvait avouer ce qui sortait de la bouche d'un ministre assez indifférent pour traiter le projet avec tranquillité, pendant que les autres le regardaient avec scandale et avec abomination. Celui qui a tout pouvoir ne manque jamais de flatteurs et de complaisants prêts à louer toutes ses vues, à applaudir à tous ses projets, et empressés d'aplanir en lui parlant les difficultés qui semblent s'opposer à l'exécution de ses desseins. Telles gens, dont l'espèce subsistera toujours dans les cours, étaient écoutés avec plaisir par Albéroni; d'autres plus sages, mais en moindre nombre, ne pénétraient pas jusqu'à lui. On écartait avec soin ceux qui, pesant avec raison la qualité de l'engagement que le roi d'Espagne prenait, faisaient de tristes réflexions sur le succès d'une entreprise prématurée, pouvaient, en approchant du roi et de la reine, parler sincèrement, et découvrir à leurs majestés catholiques le péril où le royaume allait être exposé. La nation, en général, était moins touchée de la crainte de l'avenir que de l'espérance de se remettre en honneur et en crédit par le succès de l'entreprise. Les Espagnols, jaloux de ce point d'honneur, se flattaient de chasser les Allemands d'Italie, et d'en recouvrer les états qu'ils regardaient toujours comme dépendants de la couronne d'Espagne.

Albéroni, sans alliés, se flattait que tous les événements seconderaient ses desseins. Il se figurait que l'empereur serait obligé de faire encore une campagne en Hongrie; et quoiqu'il n'eût pas lieu de douter du désir que les Turcs avaient de conclure la paix, il voulait se persuader qu'ils n'avaient demandé une suspension

d'armes que pour gagner du temps, résolus cependant d'attendre le succès de la descente qu'on supposait alors que le roi de Suède ferait au premier jour dans le Mecklembourg. Il espérait que les Hollandais, quoique dépendants depuis un grand nombre d'années des volontés de l'Angleterre, secoueraient enfin le joug qu'ils s'étaient laissé imposer, et que les menaces de la France, jointes en cette occasion à celles des Anglais, n'ébranleraient pas la fermeté des bons républicains, qui gémissaient de voir la France et l'Angleterre unies pour forger des chaînes à l'Europe, et détestaient, disait-il, le régent, le regardant comme l'auteur des pertes que leur patrie souffrirait, si elle permettait que la puissance de l'empereur franchît les bornes où naturellement elle devait être renfermée pour le bien commun de toutes les nations de l'Europe. Flatté de cette idée, Albéroni croyait que, lorsqu'il serait question de faire déclarer la guerre à l'Espagne au nom de la France, le régent y penserait plus d'une fois, nonobstant les vues secrètes qu'il attribuait à son altesse royale, car il ne feignait pas de dire que c'était se tromper que de croire que le régent et le roi d'Angleterre fissent la moindre attention à l'équilibre de l'Europe et à la sûreté de l'Italie. L'un de ces princes, disait-il, songe à se maintenir roi, l'autre à le devenir : tous deux croient avoir besoin de l'empereur, et tous deux sont prêts, pour leurs fins particulières, à sacrifier le tiers et le quart. Non-seulement ils ne pensent pas à retirer Mantoue des mains des Allemands, mais ils concourront encore à les introduire en d'autres places d'Italie. Albéroni prétendait le prouver par le concours de la France et de l'Angleterre, unies l'une et l'autre à procurer à l'empereur la Sicile, unique objet de ses désirs. Il osait enfin traiter de visionnaire l'abbé Dubois, qu'il nommait l'instrument de toutes

les mauvaises intentions du régent (mais c'était le régent qui était l'instrument de toutes les mauvaises intentions de l'abbé Dubois; souvent entraîné, contre ses propres lumières et contre sa volonté, par l'ascendant qu'il avait laissé prendre sur lui à l'abbé Dubois, l'Albéroni de la France, qui pour soi n'était rien moins que visionnaire, et qui, *sciens et volens*, sacrifiait la France, l'Espagne, et la réputation de son maître, à son ambition de se faire cardinal, par les voies que j'ai déjà expliquées, d'être tout Anglais et tout impérial). Comme Albéroni ne pouvait susciter assez d'opposition au succès des vues du régent, il employait l'ascendant qu'il croyait avoir sur l'esprit du duc de Parme pour lui persuader de protester qu'il ne recevrait jamais de garnison espagnole dans ses places.

Il n'est pas difficile d'inspirer aux petits princes la crainte de cesser d'être maîtres chez eux en admettant dans leurs places les troupes de quelque grande puissance. Celle d'Espagne devenait formidable, si on en croyait l'énumération qu'Albéroni faisait de ses forces tant de terre que de mer. Il en répandait de tous côtés un détail magnifique. Il publiait que l'armée navale du roi d'Espagne était composée de trente-trois navires ou frégates; que le moindre de ces vaisseaux portait quarante-cinq pièces de canon; que la flotte était fournie d'argent et de vivres pour plus de cinq mois. Les troupes, selon lui, formaient trente-trois mille hommes effectifs, payés jusqu'au moment de leur embarquement, habillés de neuf et bien armés, l'artillerie en bon état, et dix-huit mille fusils de réserve prêts à distribuer aux gens de bonne volonté, s'il s'en trouvait qui offrissent de servir le roi d'Espagne et la cause commune de l'Italie. Albéroni, satisfait de tant de grandes dispositions dont il croyait le succès infaillible, disait en s'applaudissant

que la flotte et l'armée de terre marchaient avec les *Fiocci*. Il avouait cependant que Dieu était sur tout, et que sans son aide tous les soins deviendraient inutiles. Le marquis de Lede fut nommé général de cette armée, et la flotte partit de Cadix pour Barcelone le 15 mai. Le prince Pio, alors vice-roi de Catalogne, s'était flatté d'être chargé de l'exécution de l'entreprise dont il s'agissait. Albéroni, pour l'en consoler, lui fit dire que leurs majestés catholiques avaient besoin de garder en Espagne un homme tel que lui, dans une conjoncture si critique, et qu'il verrait par la destination qu'elles avaient faite *in petto* sur son sujet, si les choses prenaient un certain pli, l'opinion qu'elles avaient de son mérite et de ses talents. Le cardinal voulait que Pio reçût ces assurances enveloppées comme des marques certaines de la franchise de cœur et de la sincérité dont il usait en lui parlant.

CHAPITRE CDXCVI.

Riche prise faite sur des contrebandiers de Saint-Malo dans la mer du Sud. — Albéroni inquiet de la santé du roi d'Espagne. — Faiblesse singulière du roi d'Espagne, abus qui s'en ait. — Frayeur du pape de l'empereur. — Secrètes pratiques de Cellamare pour soulever la France contre le régent. — Cellamare confie au ministre du roi de Sicile l'ordre qu'il a de faire une étrange déclaration au régent. — Forte déclaration de Beretti en Hollande. — Scélératesse d'Albéroni à l'égard du roi de Sicile. — Audace des impériaux et sur quoi fondée. — Nouvelle difficulté sur les garnisons. — Scélératesse de Stairs. — Fausseté et pis des ministres anglais à l'égard de l'Espagne. — Le czar s'offre à l'Espagne. — Intérêt et inaction des Hollandais. — Vanteries, conseils, intérêt de Beretti. — Succès des menées de Cadogan en Hollande. — Menteries, avis de Beretti qui tombe sur Cellamare. — Le duc de Lorraine demande le dédommagement promis du Montferrat. — Manéges de Beretti contre Monteléon. — L'abbé Dubois bien connu de Penterieder. — Embarras et démarches du roi de Sicile. — Superbe de l'empereur. — Partialité des ministres anglais pour lui. — Ils pensent juste sur le traité d'Utrecht. — L'Angleterre subjuguée par le roi Georges. — Manéges de Beretti. — Ceux de Cellamare. — Monteléon en vient enfin aux menaces. — Réponses artificieuses de Stanhope. — Surveillants de Monteléon à Londres. — Sa conduite avec eux.

Avant le départ de la flotte, on reçut à Madrid la nouvelle de la prise que Martinet, officier français, servant le roi d'Espagne dans sa marine, avait faite aux

Indes occidentales de quelques vaisseaux de Saint-Malo. Le vice-roi du Pérou écrivit que le produit des vaisseaux pris montait à 2,800,000 pièces de huit, tant en argent comptant qu'en marchandises d'Europe et de la Chine, qu'il avait fait mettre dans les magasins de Lima. Un tel secours venait fort à propos pour fournir aux frais de l'expédition. Outre l'argent le roi d'Espagne profitait encore des vaisseaux pris. Il en choisit les trois meilleurs pour les joindre à deux autres qu'il avait dans la mer du Sud, et pour en former ensemble une escadre destinée à empêcher la contrebande. Ce succès, et l'espérance d'en obtenir de plus grands en Italie, ne contrebalançaient pas la peine et l'inquiétude que le dérangement de la santé du roi d'Espagne causait à Albéroni. Il prévoyait ce qu'il aurait à craindre si ce prince, attaqué depuis quelque temps d'une fièvre dont les médecins semblaient ignorer la cause et la nature, venait à manquer. Il pouvait juger que les Espagnols lui demanderaient un compte sévère de son administration, et qu'il lui serait peut-être difficile de se justifier d'avoir engagé témérairement la nation dans une guerre dont on ne pénétrait pas encore l'objet ni l'utilité. L'ambassadeur de Sicile à Madrid ne fut pas le seul qui avertit son maître de prendre garde aux desseins du roi d'Espagne. Le nonce, qui les ignorait, avertit aussi le pape de prendre ses précautions, parce qu'il pourrait arriver que le débarquement des troupes d'Espagne se ferait en quelque endroit de l'état ecclésiastique. Il l'écrivit, peut-être pour servir Albéroni, en intimidant le saint-père, comme un moyen sûr de vaincre le refus des bulles de Séville. Le nonce dépeignit donc la nation espagnole comme également irritée de ce refus. Il représenta qu'il était essentiel dans ces circonstances d'apporter toutes les précautions nécessaires pour pré-

venir le mal qui pourrait arriver; qu'il fallait user d'une extrême vigilance, d'autant plus que le pape ne pouvait espérer de personne de recevoir des avis sûrs et certains; que le duc de Parme, qui aurait pu lui en donner, ignorait lui-même les desseins du roi d'Espagne; et qu'enfin sa majesté catholique, irritée vraisemblablement par les instigations de son ministre, venait de mettre en séquestre les revenus des églises de Séville et de Malaga, et d'établir un économe pour les percevoir à l'avenir et les régir. Une telle résolution devint dans la suite un des chefs principaux des plaintes et des poursuites que le pape fit contre le cardinal Albéroni. En effet c'était à lui seul qu'il pouvait attribuer un séquestre, qu'il regardait comme une violence faite aux priviléges et immunités ecclésiastiques, étant bien assuré que les intentions du roi d'Espagne étaient très-éloignées des voies que son ministre lui faisait prendre.

Ce prince avait donné une preuve singulière de ses sentiments à l'égard des biens de l'église, car ayant des scrupules de conscience qu'il ne pouvait surmonter sur l'usage qu'il avait été forcé de faire des revenus de quelques églises vacantes de son royaume, pendant les temps malheureux de la dernière guerre, il avait fait demander secrètement au pape l'absolution de l'excommunication qu'il croyait avoir encourue pour avoir appliqué aux besoins de l'état les revenus de ces églises pendant ces conjonctures fâcheuses. La cour de Rome ne s'était pas rendue difficile, et tout pouvoir d'absoudre ce prince avait été envoyé au père d'Aubenton son confesseur. Le pape avait de plus remercié par une lettre particulière, et loué ce religieux, en des termes capables de lui faire espérer les plus hautes récompenses du zèle qu'il avait fait paraître en cette occasion. Il y avait donc lieu de croire qu'un roi si pieux, dont la conscience était si

timorée qu'il avait demandé secrètement l'absolution d'une résolution prise et exécutée dans une nécessité pressante et pour sauver son état, ne se porterait jamais de lui-même à toucher de nouveau, et sans nul besoin, aux biens et aux revenus de l'église. Avant que le pape sût le séquestre des revenus de Séville et de Malaga, il voulut s'informer de deux circonstances seulement, pour la sûreté de la conscience du roi d'Espagne. Sa sainteté demanda au père d'Aubenton : premièrement, quelles raisons il avait eues de restreindre l'absolution, dont le pouvoir lui avait été envoyé de Rome, et de la réduire au seul cas de l'appropriation des revenus vacants.

Le pape prétendait qu'il y avait bien d'autres cas où le roi d'Espagne n'avait pas moins offensé l'immunité ecclésiastique et l'autorité du saint-siége; et par conséquent il ne comprenait pas pourquoi le père d'Aubenton n'avait pas usé de l'ample faculté qui lui avait été donnée d'absoudre de tous ces cas. Sa sainteté se plaignait en second lieu qu'il ne l'eût pas informée de ce qu'il avait réglé avec sa majesté catholique, au sujet des satisfactions dues à la chambre apostolique. Le pape ne pouvait croire qu'il se fût avancé à donner l'absolution sans cette condition, à laquelle la faculté d'absoudre était littéralement limitée. Ces plaintes au reste ne diminuaient en rien son affection pour ce jésuite. Il crut même lui donner une preuve distinguée de sa confiance, en s'adressant uniquement à lui, pour avoir ces éclaircissements sans les demander à son nonce à Madrid, à qui il ne voulut pas en écrire, pour mieux observer le secret que le roi d'Espagne avait demandé. Sa sainteté exigea cependant du confesseur de communiquer à ce ministre ce qui s'était passé, et de plus d'envoyer à Rome un témoignage authentique du concordat que le

confesseur devait avoir fait avec le roi d'Espagne, soit avant, soit après l'absolution donnée selon les facultés qu'il en avait reçues. Cette cour, si sûre du roi d'Espagne, craignait seulement son premier ministre, nonobstant la dignité de cardinal qui devait l'attacher plus particulièrement aux intérêts du saint-siége.

L'opinion publique était que le pape craignait moins encore les entreprises qu'Albéroni méditait, que sa sainteté ne craignait le ressentiment de l'empereur, persuadé ou faisant semblant de croire que le projet du roi d'Espagne était concerté avec elle. Le pape désirait donc, comme une grâce principale, que sa majesté catholique lui fît quelque honneur à la cour de Vienne de la paix qu'on disait prête à se conclure entre ces deux princes; et le nonce Aldovrandi eut ordre de représenter au roi d'Espagne que ce serait faire à sa sainteté un plaisir, qui ne coûterait guère à sa majesté catholique, que de répondre à la lettre que sa sainteté lui avait écrite de sa main, et de marquer dans cette réponse que les remontrances paternelles du chef de l'église avaient engagé ce prince à faciliter la conclusion de la paix avec l'empereur, dans la vue de ne point mettre d'obstacle aux progrès des armes chrétiennes en Hongrie. Une telle réponse, que le devoir et la bienséance seuls semblaient exiger, était cependant si désirée de sa sainteté qu'elle déclara que, dans son esprit, elle tiendrait lieu de la satisfaction qu'elle avait jusqu'alors inutilement demandée pour le manquement, disait-elle, de l'année précédente, dont le souvenir demeurerait toujours profondément gravé dans sa mémoire.

Les arrêts opposés du conseil et du parlement, qui faisaient alors du bruit, firent croire à ceux qui, comme le nonce Bentivoglio, désiraient le désordre, qu'ils étaient au moment de voir leurs souhaits réussir. Cella-

mare, qui travaillait alors dans cette vue, ne manqua pas d'avertir le roi son maître que, s'il y avait en France des flambeaux pour allumer le feu, l'affaire de la monnaie pourrait exciter un incendie funeste au royaume. Il est ordinaire à ceux qui sont occupés d'une affaire principale de croire qu'elle occupe également tous les esprits. Cellamare était donc persuadé que généralement toute la nation française songeait uniquement à l'alliance que le régent négociait, et que généralement aussi toute la nation, à la réserve de peu de personnes admises dans le cabinet de son altesse royale pour seconder ses maximes, désapprouvait cette négociation, même au point de prendre des partis extrêmes pour en prévenir le succès. Sur ce fondement, il s'était émancipé dans ses discours; et quoique jusqu'alors il n'eût agi que secrètement, il s'était donné la liberté de parler de manière qu'il avait aigri le régent. Il voulut réparer auprès de lui ce qu'il avait dit, mais toutefois il n'abandonna pas les pratiques secrètes qu'il avait commencées; et pendant qu'il voulait faire croire au régent qu'il ne désirait que l'union et la bonne intelligence entre sa majesté catholique et son altesse royale, il conjurait le roi son maître de croire qu'à Londres et à Paris on persisterait dans les résolutions prises, l'intention des deux princes étant d'établir sur les fondements de la paix générale, l'un ses espérances, l'autre sa sûreté sur le trône.

La foi du roi de Sicile, quoique douteuse, ne le paraissait plus à Cellamare, parce qu'il était persuadé que le roi d'Espagne, ayant besoin de ce prince, ne devait rien oublier pour ménager ses bonnes dispositions. Ainsi la confiance était grande entre l'ambassadeur d'Espagne et le comte de Provane, chargé pour lors à Paris des affaires du roi de Sicile. Cellamare lui apprit qu'il avait reçu par un courrier un ordre positif de déclarer au ré-

gent qu'il était inutile de laisser plus longtemps Nancré auprès de sa majesté catholique, parce qu'elle ne voulait accepter ni le projet ni tel autre qu'on pourrait lui proposer, quand même la cession du royaume de Naples y serait comprise; qu'elle voulait uniquement se venger de ceux qui osaient prétendre lui imposer des lois et disposer de sa volonté à leur fantaisie; qu'elle tâcherait en même temps d'ouvrir les yeux aux bons Français, et de leur faire connaître le mauvais usage que M. le duc d'Orléans faisait de l'autorité de sa régence, combien par conséquent leur fidélité était intéressée à ne plus tolérer de semblables abus.

L'ambassadeur d'Espagne en Hollande eut en même temps ordre de déclarer que son maître ne recevrait jamais la loi barbare, que ses plus grands amis, et ceux qui avaient reçu de lui le plus de bienfaits, prétendaient lui imposer; que le seul cas de la dernière extrémité pourrait le réduire à cette nécessité; mais qu'il mettait sa confiance en Dieu, et que la Providence divine saurait ouvrir à la monarchie espagnole les chemins pour parvenir à la plus grande gloire, et pour obliger au repentir ceux qui refusaient aveuglément de profiter de l'amitié que sa majesté catholique leur offrait. A cette déclaration, il ajouta que le but de Georges et du régent était connu de toute l'Europe; qu'au reste, l'Espagne n'était plus une puissance si faible et si abattue qu'elle dût souffrir le manquement de foi et les mortifications qu'elle avait essuyés en d'autres conjonctures; qu'elle pouvait enfin faire respecter ses résolutions, et le parti qu'elle choisirait, de quelque côté qu'elle voulût faire pencher la balance. Pendant qu'Albéroni tâchait d'éblouir les nations étrangères par l'éclat de la puissance nouvelle où il prétendait avoir élevé l'Espagne, il voulut endormir le roi de Sicile par de fausses confidences. Ainsi, en

même temps qu'on dépêcha de Madrid un courrier au prince de Cellamare, avec l'ordre de parler si décisivement au régent, le cardinal fit partir un autre courrier pour avertir le roi de Sicile que le roi d'Espagne faisait partir sa flotte; que l'intention de sa majesté catholique était de faire tous ses efforts pour garantir ce prince des insultes de l'empereur et de ses alliés. L'armement d'Espagne ne causait nulle alarme à la cour de Vienne: Si elle en eût la moindre inquiétude, il dépendait de l'empereur de s'assurer des secours de France et d'Angleterre, en acceptant le traité que ces deux couronnes lui offraient. Il était si avantageux à ce prince que le public était persuadé qu'il y souscrirait, non-seulement sans balancer, mais encore avec l'empressement que produit ordinairement la crainte de perdre une conjoncture heureuse, qu'on ne retrouve pas après l'avoir laissée mal à propos échapper. Toutefois les ministres de l'empereur, bien persuadés que les ministres d'Angleterre, encore moins le roi leur maître, ne leur manqueraient pas, et que, par le moyen des Anglais, l'empereur obtiendrait de la France ce qu'il désirerait, firent des difficultés, même des changements, sur le projet que le Suisse Schaub leur avait présenté. Il revint en France rendre compte de sa négociation, et des obstacles qui suspendaient encore la conclusion du traité. Stairs, ambassadeur d'Angleterre à Paris, ne trouva pas qu'ils fussent considérables. Toutefois l'empereur demandait, par un nouvel article qu'il avait ajouté au projet, que les alliés consentissent qu'il mît des garnisons impériales dans les places des états de Toscane et de Parme; et le seul adoucissement qu'il apportait à cette proposition dure était qu'au moins on convînt de toutes parts qu'il n'entrerait dans ces places ni garnisons françaises, ni espagnoles, ni soudoyées au

nom du prince à qui l'expectative des états de Toscane et de Parme devait être donnée.

Stairs et Schaub insistèrent, pour la satisfaction de l'empereur, sur ce second point, dans une audience que le régent leur donna et qui dura trois heures. Son altesse royale convint avec eux que les garnisons ne seraient ni françaises ni espagnoles. Il proposa des troupes neutres; il lui vint même en pensée de prier le roi d'Angleterre de garder par des troupes à lui les places dont il était question. En attendant que la contestation fût réglée, ces troupes auraient prêté serment au grand-duc et au duc de Parme. Stairs se chargea d'en écrire au roi d'Angleterre, et le régent dit qu'il attendrait la réponse avant que d'en faire la proposition à Vienne. Cependant Stairs n'oublia rien pour lui faire craindre que l'empereur, bien disposé à souscrire le traité, ne changeât de sentiment si l'expédition préparée par l'Espagne venait à échouer. Les avantages offerts pour l'agrandissement de l'empereur ne suffisaient pas, si l'on en voulait croire Stairs, pour borner les désirs de ce prince; il demanderait de nouvelles conditions, et ne se croirait pas obligé aux premières, si l'entreprise du roi d'Espagne, dont le succès était très-incertain, venait à échouer. L'empereur prétendait aussi de nouvelles renonciations de la part du roi d'Espagne. Stairs trouvait tant de justice dans toutes ses demandes, tant de disposition en France à les passer, qu'il regardait le traité comme fait, puisque la conclusion ne dépendait que d'un seul article, peu important suivant son opinion, tel, enfin, que le régent ne pouvait refuser de l'admettre, non plus que les autres demandes de la cour de Vienne, toutes si évidemment raisonnables. C'était un triomphe pour un ministre anglais que d'obliger la France et l'Espagne à demander des troupes anglaises pour garder les places des états de Toscane et de

Parme. Il était vraisemblable que l'empereur, sûr de la cour d'Angleterre, ne récuserait pas de pareils gardiens. Ainsi, Stairs était personnellement flatté de la pensée que M. le duc d'Orléans avait eue, de proposer lui-même à l'empereur de confier ces places aux Anglais, et d'y laisser leurs garnisons jusqu'à ce qu'on fût convenu d'un projet pour les relever par des troupes neutres choisies à la satisfaction des parties intéressées. Mais il n'eut pas longtemps le plaisir d'espérer que cette idée serait suivie de la réalité. Le régent, au lieu de troupes anglaises, proposa des Suisses, et pour ôter toute ombre de soupçon, il ajouta qu'ils seraient payés par le corps helvétique, et que chaque canton recevrait des parties intéressées un subside suffisant pour le paiement de cette solde.

Une proposition si juste ne pouvait être rejetée. Stairs n'osa la condamner en elle-même; mais il fit entendre au roi son maître qu'elle était dangereuse, en ce qu'elle prolongerait la négociation, et que les délais pourraient faire échouer le traité; que tout devait être suspect de la part des ministres de France; qu'ils étaient les auteurs de la proposition nouvelle des garnisons suisses; et que, quoiqu'on ne pût la dire mauvaise en elle-même, ces ministres donnaient, disait-il, dans ce qu'il y avait de plus mauvais sans en faire semblant; qu'on pouvait porter ce jugement de leurs intentions secrètes sans blesser la charité, puisqu'ils avaient saisi toutes les occasions de s'opposer au traité dès le commencement; qu'ils différeraient le plus qu'il serait possible d'envoyer à Londres la résolution du régent, pour la faire passer à Vienne si elle était approuvée du roi d'Angleterre, et que peut-être ils donneraient pour motif de retardement l'embarras survenu à Paris au sujet de l'affaire de la monnaie. Cet incident, que les ministres étrangers

regardaient comme un commencement de brouillerie éclatante entre le régent et le parlement, était pour eux un sujet important de réflexions et d'attention sur les suites qu'un tel démêlé pouvait avoir.

Le roi d'Angleterre, soit par ce motif, soit par l'intérêt capital qu'il avait de conserver à ses sujets la liberté du commerce d'Espagne, essayait de maintenir un reste de bonne intelligence avec le roi d'Espagne, quoique la flotte anglaise fût déjà sortie de la Manche, envoyée à dessein et avec des ordres exprès de traverser les entreprises que l'armée d'Espagne pourrait tenter en Italie. Les ministres anglais tâchaient de justifier par des paroles la conduite que leur maître tenait à l'égard de l'Espagne; mais l'apologie en étant difficile, ils se plaignaient d'Albéroni, attribuant au procédé de ce ministre l'aigreur déraisonnable que le roi d'Espagne faisait paraître à l'égard du roi d'Angleterre. Comme il était au moins douteux que ces plaintes réussissent à Madrid, et que le roi d'Espagne se laissât persuader de l'amitié des Anglais malgré les preuves qu'il recevait de leur inimitié, les ministres anglais avaient soin d'avertir leurs marchands à Cadix et dans les autres ports d'Espagne de se tenir sur leurs gardes, et de prendre des mesures pour mettre à couvert leurs effets en cas de rupture : toutes choses y paraissaient disposées, et cependant le roi d'Espagne manquait absolument d'alliés. Un prince, dont la puissance était grande, mais trop éloignée pour être utile à l'Espagne, s'offrit à le seconder. Le czar fit dire à Cellamare qu'il était prêt à reconnaître le roi d'Espagne pour médiateur des différends du nord; que de plus il ferait dire clairement au régent qu'étant mal satisfait des Autrichiens et du roi d'Angleterre, il était résolu d'appuyer les intérêts du roi d'Espagne. Il eût été plus utile pour ce dernier

monarque que les Provinces-Unies en eussent entrepris la défense ; mais l'objet principal de cette république était alors de conserver la paix et de se ménager également envers toutes les puissances, dont les intérêts différents pouvaient rallumer la guerre en Europe.

Cette république demeurait dans une espèce d'inaction, et paraissait également sourde aux instances de la France et de l'Angleterre, et à celles de l'Espagne. On attendait de temps à autre quelque effet de différentes députations des villes de la province de Hollande, des assemblées des états de la même province. Mais il n'en sortait aucune résolution. Beretti s'applaudissait d'une lenteur qu'il croyait insupportable aux cours de France et d'Angleterre. Il attribuait à sa dextérité la longue incertitude des Hollandais, et pour se rendre encore plus agréable à Albéroni, il renchérissait par de nouvelles invectives sur celles dont ce cardinal usait familièrement en parlant de la conduite de la France. Beretti, non content de parler, faisait encore agir le résident de Sicile à La Haye, et démentait par cet homme qu'il envoyait de porte en porte le bruit qui s'était répandu d'un accommodement déjà fait entre l'empereur et le duc de Savoie. Il assurait en même temps que le roi d'Espagne se défendrait jusqu'à la dernière extrémité ; que plutôt que céder, il mettrait l'épée à la main, résolu toutefois d'écouter et d'admettre les bons offices que la république interposerait pour la paix quand ils seraient, disait-il, portés dans les termes et avec la possibilité convenables. Il se croyait assuré, ou peut-être feignait-il de l'être pour se rendre plus agréable à Madrid, que si la république employait ses offices, elle userait de phrases telles que la France et l'Angleterre et la cour de Vienne en seraient également satisfaites sans toutefois que les états généraux prissent le moindre engage-

ment sur la matière du projet que le roi d'Espagne n'accepterait ni ne voulait accepter. Ainsi ce prince, admettant seulement les offices d'une république zélée pour la conservation de la paix, devait, suivant l'idée de son ambassadeur, faire le beau personnage de prince pacifique sans se lier, sans discontinuer s'il ne voulait ses entreprises, libre et maître de faire ce qu'il lui plairait dans la situation avantageuse d'attendre les offices, de répondre comme il le trouverait à propos, et de dire non quand bon lui semblerait.

Beretti conseillait de plus de rendre des réponses plausibles, d'amuser le tapis et de gagner du temps, excellent moyen pour exciter les soupçons et la division entre les puissances qui se liguaient contre l'Espagne, car il croyait que la France se défierait des promesses du roi d'Angleterre, dès qu'elle s'apercevrait que ce prince, qui avait répondu que les Hollandais entreraient dans l'alliance, n'avait pas eu en Hollande le crédit dont il s'était vanté, ou bien qu'il manquait à sa parole. Pour appuyer ces conseils, Beretti représenta que si le roi d'Espagne refusait sèchement le projet sans ajouter comme un lénitif que la Hollande pourrait employer ses offices, le parti français, anglais, autrichien, celui des ignorants et des autres qui veulent tout savoir tomberaient tous ensemble sur l'Espagne, au lieu que le torrent serait détourné par le moyen qu'il proposait; que la conjoncture était d'autant plus favorable que Cadogan, par ses bravades et par ses menaces, avait irrité les bourgmestres d'Amsterdam, aussi bien que les membres des états de Hollande, et qu'enfin quatre des principales villes de cette province demandaient déjà des grâces au roi d'Espagne pour le commerce, s'engageant de procurer en ce cas la neutralité des états généraux.

Cadogan, de son côté, paraissait très-content du succès de ces mêmes négociations que Beretti disait échouées, et pendant que ce dernier se donnait à Madrid comme le promoteur des dégoûts qu'il supposait que son antagoniste recevait en Hollande, Cadogan écrivait à Londres que par sa dextérité et par le crédit de ses amis dans la province de Hollande, il avait réussi à persuader les villes d'Amsterdam, Dort, Harlem, Tergaw et Gorcum de prendre enfin la résolution de signer le projet; que la plus grande partie des villes de la même province suivrait l'exemple de ces premières, en sorte que lorsque chaque ville aurait donné son consentement particulier, rien ne retarderait plus la résolution unanime de la province; et la chose paraissait d'autant plus sûre que le pensionnaire et les amis de l'Angleterre, alors très-nombreux, y travaillaient de tout leur pouvoir avec espérance de réussir avant la séparation de l'assemblée des états de Hollande. La province d'Utrecht donnait les mêmes espérances. Déjà ses ecclésiastiques et ses nobles consentaient au projet, et on ne doutait pas que la ville d'Utrecht n'y consentît aussi dans l'assemblée qui devait se tenir le 26 juin. Mais, malgré ces dispositions, Beretti, persuadé que la voie la plus sûre de plaire était de rapporter des choses agréables, persistait à assurer le roi son maître que les Hollandais ne feraient aucune démarche qui pût lui déplaire. Il prétendait le savoir en confidence des députés les plus graves. C'était selon lui l'effet des ménagements qu'il avait eus à l'égard de ceux de la république capables de rendre de bons services; mais en vantant son attention pour eux et le fruit qu'il tirait de son industrie, il voulut aussi laisser croire que le dernier mémoire qu'il avait délivré aux états généraux avait fait sur l'esprit de l'assemblée une impression si heureuse, qu'on devait

attribuer à ce rare ouvrage une partie principale du succès.

Beretti relevait l'utilité de ce mémoire avec d'autant plus de soin qu'il s'était avancé sans ordre de promettre que le roi d'Espagne accepterait les bons offices de la république. Il n'était pas sans inquiétude des suites que pourrait avoir à Madrid une démarche faite sans la participation du premier ministre, jaloux à l'excès de son autorité, très-éloigné d'approuver de pareilles licences, et de permettre aux ambassadeurs d'Espagne de les prendre à son insu. Ainsi Beretti n'oublia rien pour faire comprendre au cardinal Albéroni que s'il s'était émancipé, il ne l'avait fait que parce qu'il avait connu clairement qu'une telle déclaration était, disait-il, le moyen unique de mettre une digue au torrent impétueux des instances de la France et de l'Angleterre, et qu'en effet, par cet expédient employé à propos, il avait obtenu les délais et les bénéfices du temps dont Cadogan paraissait actuellement désespéré : car il était arrivé à La Haye en figure de dictateur, accompagné de pompes, de festins, et de livres sterling en quantité prodigieuse. Il se trouvait, chose singulière, secondé par les Français et les Autrichiens. Outre l'argent, il faisait agir les prédicants, et remuait par leur moyen, ajoutait Beretti, les passions du bigotisme protestant, de manière que les peuples étaient persuadés que la religion de l'état ne pouvait être en sûreté, si la république n'adhérait en tout aux sentiments du roi Georges. Il semblait donc aux ministres français et anglais qu'ils devaient commander à baguette à la république de Hollande. Telles étaient les relations que l'ambassadeur d'Espagne faisait à la cour de Madrid. Il les ornait de temps en temps de quelques nouvelles découvertes. Il supposait que les alliés avaient gagné de certains magis-

trats d'Amsterdam. Souvent il taisait leurs noms, se faisant honneur de l'espèce de discrétion que l'ignorance des faits ne lui permettait pas de violer. Quelqu'un lui dit que Pancras, bourgmestre d'Amsterdam, et Buys, pensionnaire de la même ville, avaient été gagnés par l'argent d'Angleterre; il fut moins discret à leur égard. Il chargea surtout Buys, le nommant l'orateur des Anglais. Malgré ses ennemis, il se vantait de faire face à tout. Comme il doutait cependant du succès de ses assurances et de ses prédictions, il ne voulait pas s'en rendre absolument garant envers le roi son maître. Il avertit ce prince qu'il était impossible de répondre du parti que prendrait la république depuis que la France était entrée en danse, rejetant indirectement sur Cellamare le démérite de n'avoir pas empêché l'union entre le régent et le roi d'Angleterre.

Beretti, fertile en expédients bons ou mauvais, conseilla à Albéroni de faire courir le bruit qu'il serait ordonné aux négociants espagnols de remettre à ceux que sa majesté catholique commettrait un registre fidèle de tous les effets confiés à ces négociants appartenant aux Anglais et aux Hollandais. Il représenta que cette simple formalité donnerait lieu à bien des réflexions, et que la démarche pouvait être utile, parce que Buys soutenait en Hollande que les négociants espagnols étaient si fidèles, que jamais ils ne découvriraient les effets appartenant à leurs correspondants. Enfin, la principale vue de Beretti étant toujours de gagner du temps, il souhaitait comme une chose avantageuse au roi son maître que les états généraux, sans être sollicités de la part de ce prince, lui écrivissent pour lui proposer non-seulement d'être médiateurs, mais arbitres des différends présents, car il serait facile en ce cas de laisser écouler deux mois entre la proposition et la réponse;

et pendant cet intervalle, comme on était alors au mois de juin, le roi d'Espagne aurait éprouvé le secret de son entreprise. S'il était heureux, disait Beretti, sa majesté catholique serait en état de soutenir ses droits et ses prétentions, et s'il était malheureux, plus on approcherait de la fin de la campagne et plus on aurait le temps de négocier. Ce ministre, de son côté, prétendait ne rien négliger, soit pour détourner les villes de Hollande de prendre aucun engagement contraire aux intérêts du roi son maître, soit pour semer la défiance, source de discorde, entre les puissances liguées ou prêtes à se liguer ensemble contre l'Espagne.

Comme le duc de Savoie n'avait pris encore aucun engagement, Beretti crut faire beaucoup d'inspirer à l'agent que ce prince avait en Hollande des soupçons sur les desseins que l'alliance prête à éclater pouvait former au préjudice de la maison de Savoie. Le duc de Lorraine avait écrit au roi d'Angleterre, et pareillement aux états généraux, représentant à l'une et à l'autre puissance que pendant la guerre terminée par le traité d'Utrecht, les alliés lui avaient promis de l'indemniser de ses prétentions sur le Montferrat donné au duc de Savoie sans autre raison que celle du bien de la cause commune. Le roi d'Angleterre avait déjà répondu qu'il fallait attendre un temps plus favorable, la conjoncture présente ne permettant pas d'agir pour les intérêts du duc de Lorraine, si le duc de Savoie n'y donnait occasion par sa résistance à souscrire au traité.

La Hollande, plus lente dans ses réponses, n'en avait fait aucune au duc de Lorraine. Le public ignorait même que ce prince lui eût écrit quand Beretti révéla cette espèce de secret à l'agent de Sicile à La Haye, et prétendit par cette confidence lui donner une preuve de

l'attention que le roi d'Espagne aurait toujours aux intérêts du roi de Sicile quand ce dernier aurait un procédé sincère à l'égard de sa majesté catholique. Beretti, voulant toujours pénétrer les motifs secrets, dit à l'agent de Sicile que comme le duc de Lorraine ne remuait pas la prunelle sans la volonté de l'empereur, on devait regarder les lettres qu'il avait écrites en Angleterre et en Hollande comme une insinuation procédant de quelque stratagème politique de la cour de Vienne, soit pour faire peur au roi de Sicile, soit pour se venger de lui, supposé qu'elle crût que ce prince se conduisit de bonne foi à l'égard du roi d'Espagne. Beretti, content de tout ce qu'il remarquait d'ingénieux dans sa propre conduite, satisfait de son zèle et de son attention à profiter des moindres occasions de servir utilement son maître, et, persuadé que la cour de Madrid ne pouvait lui refuser la justice qu'il se faisait à lui-même, croyait aussi qu'il ne lui manquait pour posséder toute la confiance du roi d'Espagne dans les affaires étrangères que de décrier et vaincre Monteléon, son ancien ami, mais qu'il haïssait alors, parce que tous deux couraient la même carrière, et que dans l'esprit du public, Monteléon avait sur lui de grands avantages : c'en était un pour Beretti de savoir que son émule était mal dans l'esprit du roi et de la reine d'Espagne et d'Albéroni. Avec une pareille avance, il ne doutait pas de perdre un compétiteur si dangereux ; et pour y parvenir, il ne cessait de se plaindre des lettres qu'il recevait de Monteléon, contenant des avis si superficiels et si obscurs, qu'après les avoir lus il n'en était pas plus instruit. Beretti l'accusait de faire l'avocat perpétuel des Anglais, si changés à son égard, qu'ils célébraient ses louanges après en avoir dit beaucoup de mal il n'y avait pas encore longtemps. Beretti se vantait d'être

devenu au contraire l'objet de leur haine et de celle des Français, nonobstant les civilités feintes et affectées qu'il recevait de leur part.

Il est certain que les ministres de la cour d'Angleterre décriaient ou élevaient alors ceux de France et d'Espagne selon qu'ils pliaient ou qu'ils résistaient aux volontés du roi d'Angleterre. Nancré était alors regardé comme absolument gagné par Albéroni; l'abbé Dubois était célébré quoique Penterieder, alors ministre de l'empereur à Londres, eût très-mauvaise opinion de lui et que même il ne se mît pas en peine de cacher ce qu'il en pensait : car il suffisait d'être agent de l'empereur pour se croire en droit de parler avec autorité, de trancher et de décider souverainement sur toutes les difficultés d'une négociation, même sur le mérite du négociateur. Penterieder trouva mauvais que l'abbé Dubois eût proposé à la cour d'Angleterre d'essayer les moyens de douceur pour fléchir le roi d'Espagne et lui persuader de souscrire au traité moyennant la promesse que les alliés lui feraient de permettre qu'il mît des garnisons espagnoles dans les places de Toscane. Une telle proposition choquait la cour de Vienne, et Penterieder, sans attendre de nouveaux ordres, déclara que, s'il en était question, il ne fallait plus parler de sociétés, son maître étant résolu de se porter à toutes sortes d'extrémités plutôt que d'admettre de telles conditions; il ajouta que ces complaisances ne servaient qu'à augmenter la fierté d'Albéroni; que son but était de retrancher aux ministres anglais la connaissance des affaires d'Espagne, et que, bien loin de se rapprocher de leur manière de penser, on apprenait par les dernières lettres de Madrid qu'il demandait pour le roi d'Espagne la Sicile et la Sardaigne, et qu'il prétendait encore prendre le duc de Savoie sous sa protection. Ainsi cet homme n'ayant en

vue que de renverser la disposition des traités, il fallait, suivant le raisonnement de Penterieder, agir avec vigueur pour le prévenir et pour détruire ses projets. La conséquence de ce raisonnement était la nécessité de faire partir au plus tôt l'escadre anglaise destinée pour la Méditerranée. Les instances de l'envoyé de l'empereur étaient favorablement écoutées; le roi d'Angleterre lui promit à la fin de mai que cette escadre partirait avant la fin de la semaine, et que le commandant, qui avait reçu des instructions conformes aux engagements de l'Angleterre, promettait de faire le voyage en quinze jours si le vent était favorable.

Il n'y a pas pour les souverains de situation plus embarrassante que celle d'un prince faible dont les états sont enviés par des puissances supérieures à la sienne, ennemies entre elles, mais désirant également l'une et l'autre s'enrichir de ses dépouilles. Le duc de Savoie se trouvait dans cette situation à l'égard de l'empereur et du roi d'Espagne; il ne pouvait espérer d'empêcher par la force l'exécution de leurs desseins; sa seule ressource était celle de la négociation; il l'avait employée à Vienne et à Madrid, mais sa dextérité ne pouvait suppléer à l'opinion que toute l'Europe avait de sa foi, et comme il n'y avait point de cour où elle ne fût également suspecte, ses ministres étaient plus souvent occupés à faire des apologies qu'ils ne l'étaient à négocier. Ils ne réussirent pas à Vienne, et leurs justifications à Madrid n'eurent pas un meilleur succès. Ils avouèrent au roi d'Espagne que leur maître avait négocié à Vienne, mais ils soutinrent que sa majesté catholique n'avait pas lieu de s'en plaindre puisque ce prince lui avait donné part et de l'objet et du peu de succès de sa négociation. L'objet en avait été le mariage du prince de Piémont avec une des archiduchesses filles du défunt empereur

Joseph. Le roi de Sicile prétendait encore s'assurer par le même traité la possession de la Sicile, ou tout au moins d'en obtenir un équivalent juste et raisonnable si l'échange était jugé absolument nécessaire au repos de l'Europe ainsi qu'à l'accomplissement des vues des puissances engagées dans l'alliance. Il donnait comme une marque de sa bonne foi le soin qu'il avait eu de communiquer à ces mêmes puissances ainsi qu'au roi d'Espagne le peu de succès de cette négociation; mais prévoyant qu'on douterait de la sincérité de ses expressions, il ajouta que si quelque puissance le voulait attaquer il repousserait la force par la force, qu'il mettait la Sicile en état de faire une résistance ferme et vigoureuse et qu'il en usait de même à l'égard des places de Piémont; qu'il avait fait la revue de ses troupes; qu'il était résolu de tout risquer si quelque ennemi l'attaquait, et qu'enfin la défense qu'il ferait serait digne de lui. Ce fut en ces termes que le marquis du Bourg, un de ses principaux ministres, déclara les intentions du roi son maître au marquis de Villamayor, alors ambassadeur d'Espagne à Turin.

Monteléon, instruit de cette déclaration par Villamayor, et croyant savoir les intentions du roi d'Espagne, jugea que sa majesté catholique et le roi de Sicile ayant une égale horreur du traité proposé, il ne risquait rien en s'ouvrant à la Pérouse, résident de ce prince à Londres, comme au ministre d'un prince qui pensait comme le roi d'Espagne, et qui, par conséquent, devait avoir le même intérêt, ayant le même objet. Il lui dit donc qu'il avait reçu un ordre précis d'Albéroni de déclarer et de prouver que le roi d'Espagne ne pouvait accepter les propositions qui lui étaient faites par la France et par l'Angleterre. La Pérouse remarqua une sorte d'affectation de la part de Monteléon à ne pas

dire que sa majesté catholique ne voulait pas accepter les propositions. Tout est suspect à un ministre chargé des affaires de son maître, et les soupçons souvent contraires au bon succès des négociations sont permis quand on traite dans une cour dont les intentions sont au moins douteuses, et avec gens qu'on a raison de croire gagnés et conduits par leur intérêt particulier. La Pérouse était persuadé que, si jamais le ministère anglais procurait quelque avantage au roi de Sicile, ce ne serait que par hasard, par caprice et par passion de la part des ministres; mais que lorsqu'ils agiraient de sang-froid et de propos délibéré, ils travailleraient directement contre les intérêts de ce prince et à son désavantage. Il n'était pas plus sûr de l'ambassadeur d'Espagne, car enfin Monteléon avait acheté des actions; il était lié intimement avec les principaux négociants anglais; sa partialité pour eux paraissait en toute occasion. Son union était grande avec l'abbé Dubois. Il différait autant qu'il lui était possible à déclarer les intentions du roi son maître au sujet du traité, et lorsqu'il avait déclaré à la Pérouse les derniers ordres qu'il avait reçus de Madrid, la conclusion de son discours avait été qu'il ne pouvait se promettre un heureux succès du parti que prenait le roi d'Espagne, et qu'il n'y avait rien à espérer de pareilles entreprises si la France ne faisait quelque chose de plus que de demeurer neutre.

Les lettres de Monteléon en Espagne étaient de même style, et comme elles contrariaient directement la résolution du roi catholique, non-seulement elles déplaisaient, mais elles fortifiaient les soupçons qu'Albéroni avait conçus, que Beretti avait augmentés, et que tant de circonstances semblaient confirmer au sujet de la fidélité de l'ambassadeur. Il n'était pas difficile à Mon-

teléon de reconnaître par les lettres qu'il recevait les fâcheuses idées que la cour de Madrid avait prises à son égard. Il s'en plaignait, persuadé qu'il avait bien servi son maître, et lui représentait les inconvénients que le refus du traité entraînerait, les difficultés de soutenir longtemps un semblable refus; enfin, il indiquait les mesures qu'il était nécessaire de prendre, et dont l'omission était cause du mauvais état où se trouvait actuellement l'Espagne, car il craignait tout pour sa flotte, celle d'Angleterre étant prête à mettre à la voile pour la Méditerranée, et le roi Georges ayant donné de nouveaux ordres pour en hâter le départ. Malgré les injustices dont il prétendait que ses services étaient payés, il se vantait de se comporter en homme d'honneur et en ministre fidèle de son maître, lorsqu'il était question pour satisfaire à ses ordres de parler avec fermeté aux ministres d'Angleterre, même à l'abbé Dubois, car il témoignait également à tous la juste indignation que sa majesté catholique ressentait et du projet du traité et de la conduite tenue dans le cours de la négociation; mais se plaindre et menacer étaient pour l'Espagne crier dans le désert.

La cour de Londres n'avait d'attention que pour l'empereur. Il se faisait solliciter pour accepter les avantages qu'elle voulait lui procurer. Ses ministres faisaient des difficultés, non sur des choses essentielles, car ils étaient satisfaits, mais sur les termes les plus indifférents de la traduction du traité. Les ministres anglais attendaient que ces difficultés fussent levées pour faire partir la flotte, et témoignaient la même impatience de les voir aplanies, que si l'empereur en eût attendu la décision pour appuyer de toute sa puissance le roi d'Angleterre, et conquérir en faveur de ce prince une nouvelle couronne. Toutefois ils ne négligeaient pas

le roi d'Espagne, et pendant qu'on armait dans les ports d'Angleterre pour le combattre, le colonel Stanhope recevait des ordres précis d'assurer Albéroni que Georges avait soutenu les intérêts de l'Espagne comme les siens propres; que les peines qu'il s'était données pour amener la cour de Vienne à la raison ne se pouvaient exprimer, et qu'il ne pouvait dire aussi les difficultés sans nombre qu'il avait essuyées et surmontées de la part de l'empereur pour le fléchir et le réduire à peu près au point que sa majesté catholique le désirait, chose d'autant plus difficile, que la paix avec la Porte était comme assurée, et que l'empereur n'était pas moins sûr de conclure un traité avec le roi de Sicile en tel temps et à telles conditions qu'il conviendrait aux intérêts de la maison d'Autriche. Ainsi l'envoyé d'Angleterre devait faire voir que, sans les bons offices du roi son maître, le roi d'Espagne n'aurait pas eu le moindre lieu d'espérer qu'il trouverait tant de docilité de la part de la cour de Vienne.

Le roi d'Angleterre prétendait aussi qu'il n'aurait pu se flatter de réussir, s'il n'eût fait naître dans l'esprit de l'empereur ces bonnes dispositions, en lui faisant voir que lui-même était réciproquement disposé à lui donner toutes sortes de secours contre les pertubateurs du repos public. C'était le motif que les ministres anglais alléguaient pour justifier l'armement de l'escadre prête à faire voile au premier vent. Ils décidaient en même temps que quelques changements que l'empereur désirait au projet lui devaient être accordés; qu'aucun ne devait faire la moindre peine, même à l'égard de la forme, ni à la France ni à l'Angleterre. Ils jugèrent seulement que la France pourrait avoir quelque répugnance à consentir à l'idée que les ministres de l'empereur avaient d'exiger du roi une renonciation nouvelle à ses droits

sur la couronne d'Espagne et sur les états qui en dépendent, et de faire assembler les états du royaume pour autoriser cette renonciation. Ces ministres anglais s'objectaient eux-mêmes qu'un tel acte fait par un prince mineur serait nul ; que s'il paraissait qu'on eût quelque doute sur la solidité du traité d'Utrecht, l'incertitude sur la foi qui faisait la base de tout l'édifice affaiblirait toutes les précautions nouvelles qu'on prendrait pour les soutenir ; qu'il était enfin plus à propos de s'abandonner à la disposition de ce traité, et de croire que la clause insérée en faveur de la maison de Savoie valait une renonciation du roi et du régent, que de troubler la France en lui demandant une assemblée d'états, dangereuse et principalement odieuse dans un temps de minorité. Ainsi rien ne les embarrassait, pas même les murmures de la nation, qui voyait avec peine les apprêts d'une guerre prochaine avec l'Espagne. Les négociants, uniquement touchés de l'intérêt du commerce, ne dissimulaient pas à quel point leur déplaisait une rupture sans prétexte, sans avantage pour les Iles Britanniques, uniquement utile aux intérêts de l'empereur, et par conséquent aux vues d'agrandissement et d'affermissement qu'un roi d'Angleterre, duc de Hanovre, pouvait avoir en Allemagne. De telles vues paraissaient très-dangereuses, bien loin d'être conformes à l'intérêt et à la liberté de la nation ; mais étant assujettie, et n'ayant d'autre pouvoir que de former des vœux, elle souhaitait et elle espérait qu'une guerre si mal entreprise produirait la ruine du ministère, consolation et ressource ordinaire des Anglais.

Les ministres d'Angleterre parurent alors aussi contents du mouvement que Châteauneuf se donnait en Hollande pour engager la république à souscrire à l'alliance, qu'ils avaient paru précédemment mal satisfaits

de la mollesse et de la partialité dont ils avaient accusé plusieurs fois cet ambassadeur dans les plaintes qu'ils en avaient portées au régent. Il commencèrent à louer son zèle, sa vigilance, son industrie, sa sincérité à leur égard, la vigueur qu'il faisait paraître dans ses discours. Ils lui donnèrent ces louanges comme à dessein de réparer ce qu'ils en avaient dit précédemment à son préjudice, et comme un effet de la justice qu'ils croyaient devoir à ses bonnes intentions présentes et à son activité. Ce nouveau langage tenu par les Anglais fut une raison nouvelle à Beretti de changer de style à l'égard de Châteauneuf. Beretti avait assuré plusieurs fois en Espagne qu'il ferait si bien par ses manéges, que la Hollande ne souscrirait pas au projet proposé par l'Angleterre. Il voyait qu'il ne pouvait plus parler si affirmativement, et que chaque fois que les états de la province de Hollande s'assemblaient, il avait lieu de craindre qu'ils ne prissent la résolution de souscrire au traité. Il fallait donc pour son honneur préparer la cour d'Espagne à un événement qui pouvait arriver d'un jour à l'autre, et comme c'était pour lui une espèce de rétractation que d'annoncer ce qu'il craignait, le seul moyen d'éviter de se rendre garant de ce qu'il avait avancé était d'attribuer le changement des Hollandais aux sollicitations impétueuses, disait-il, de la France, assurant que si cette couronne ne s'était mêlée de la négociation commencée par les Anglais, jamais leurs propositions n'auraient été écoutées, qu'elles n'auraient pas même été mises en délibération, car outre que les états généraux étaient bien résolus d'éviter tout engagement capable d'entraîner une rupture avec le roi d'Espagne, et de causer par conséquent un préjudice extrême à leur commerce, la défiance qu'ils avaient depuis longtemps des Anglais augmentait tous les jours.

Beretti prétendait qu'elle était montée d'un nouveau degré depuis qu'il avait découvert aux députés de la province de Hollande que l'Angleterre offrait au roi d'Espagne de lui remettre Gibraltar. Une telle offre faisait juger que le roi d'Angleterre obtiendrait de nouvelles prérogatives pour le commerce de la nation ; que même il était déjà sûr des avantages que le roi d'Espagne lui accorderait, puisqu'il n'était pas vraisemblable que, sans cette considération, un prince tenace désirant toujours d'acquérir, ayant à répondre à des peuples également avides, voulût abandonner et céder gratuitement une acquisition que la couronne d'Angleterre avait faite sous le règne précédent. Le mystère de cette négociation inconnue aux Hollandais fournit encore à Beretti matière à leur faire soupçonner des embûches, et d'exciter de leur part la jalousie si facile et si naturelle entre deux nations si intéressées au commerce. Toute défiance sur cet article est un moyen sûr d'inquiéter et d'alarmer la république de Hollande. Ainsi, Beretti fit répandre le bruit dans les provinces maritimes que le roi d'Espagne prenait déjà des mesures pour découvrir dans son royaume les effets appartenant aux négociants nationaux des royaumes et pays qui avaient abusé des grâces que sa majesté catholique accordait pour la facilité de leur commerce. Mais malgré l'industrie dont Beretti se vantait, il s'apercevait que les moyens qu'il employait étaient de faibles ressources. Il avouait donc que la cabale contre l'Espagne était trop forte, et ne trouvait en quelque façon de consolation que dans la honte qui rejaillissait, disait-il, sur la France des démarches que son ambassadeur faisait à La Haye, démarches si basses, disait-il, qu'elle avait été obligée de les dénier dans le temps même qu'elles se faisaient. Il les attribuait à l'abbé Dubois, grand moteur

de la machine, dont il prétendait connaître parfaitement la manœuvre et le mauvais esprit, et avoir averti plusieurs fois Cellamare de prendre garde aux intentions et à la conduite de la France.

Cellamare de son côté assura le roi son maître que, suivant ses ordres, il avait parlé très-fortement au maréchal d'Huxelles; qu'il n'avait pas ménagé les termes; qu'il avait clairement fait connaître les sujets que le roi d'Espagne avait de se plaindre des instances que la France faisait pour engager la république de Hollande dans une alliance, et vraisemblablement dans une guerre contre sa majesté catholique, instances plus vives et plus pressantes que ne l'étaient celles que l'Angleterre même faisait à cette république. A ces représentations l'ambassadeur d'Espagne avait ajouté quelque espèce de menaces, mais il ne comptait nullement sur l'effet que ses plaintes, ses protestations et ses clameurs pourraient produire. L'engagement était pris, et Cellamare comprenait que, quoi qu'il pût dire pour décrier la quadruple alliance, ses discours n'obligeraient pas le régent à faire le moindre pas en arrière; qu'en vain les ministres d'Espagne répandraient de tous côtés qu'un tel traité scandalisait toute l'Europe, son altesse royale suivrait toujours son objet; qu'elle travaillait constamment à l'affermissement d'une paix qui assurait ses intérêts particuliers, et qu'elle ne s'embarrasserait que des moyens de faire réussir ses vues. Il y avait peu de temps qu'on avait reçu avis en France que Martinet, Français, officier de marine, actuellement au service d'Espagne, avait pris dans la mer du Sud six vaisseaux français qui faisaient le commerce de la contrebande. Il paraissait impossible d'obtenir la restitution de ces vaisseaux. Cellamare avertit le roi d'Espagne que les particuliers intéressés en cette perte, jugeant

bien que toute négociation sur un point si délicat pour l'Espagne serait absolument inutile, prenaient le parti d'armer en Hollande et en Angleterre quatre frégates, qu'ils enverraient sous le pavillon de l'empereur au-devant des vaisseaux espagnols chargés des effets pris, et qu'après avoir enlevé leurs charges, ces frégates les rapporteraient dans les ports de France. Si l'ambassadeur d'Espagne servait fidèlement son maître en lui donnant de pareils avis, il s'en fallait beaucoup qu'il rendît des services aussi utiles à ce prince, lorsque, croyant lui faire sa cour, il l'assurait que les Français, presque généralement, détestaient la conduite du régent; qu'ils ne pouvaient souffrir qu'il n'eût pas pris le parti sage, et seul convenable, de s'unir à l'Espagne, et d'agir de concert avec elle et le roi de Sicile contre la maison d'Autriche. Les suites firent voir que Cellamare ne s'en tint pas à ces simples assurances. Toutefois il se défiait de lui-même de ce qu'il avançait à la cour de Madrid, dans la seule vue vraisemblablement de plaire et de flatter, car en même temps il exhortait son oncle à Rome à demeurer dans une espèce de neutralité, persuadé que toute détermination serait dangereuse d'un côté ou d'autre, jusqu'à ce que le sort douteux de la Sicile fût décidé.

On ignorait encore si l'armement d'Espagne avait pour objet la conquête de cette île. Ceux des ministres du roi de Sicile, qui croyaient avoir plus lieu de le craindre, se flattaient que l'empereur s'opposerait au succès d'une pareille entreprise, et que les forces qu'il avait en Italie suffiraient pour l'empêcher. D'ailleurs on ne comptait point à Turin sur l'assistance de la France; et Provane, qui était à Paris, ne cessait d'assurer son maître que le régent sacrifierait sans peine les intérêts de la maison de Savoie, quant il le croirait nécessaire, persuadé qu'il n'avait rien à craindre ni à espérer d'elle. Tou-

tefois Provane demeura longtemps incertain des véritables sentiments de son altesse royale. Il crut qu'elle était inquiète des menaces personnelles que l'ambassadeur d'Espagne laissait entendre qu'il lui avait faites du ressentiment du roi d'Espagne, et qu'alarmée des suites, elle désirerait de n'avoir pas pris d'engagement sur le plan proposé par la cour d'Angleterre. Il y avait même des gens qui assuraient Provane qu'elle s'en dégagerait volontiers si elle trouvait quelque bon expédient pour rompre cette liaison fatale, parce qu'elle commençait à connaître que c'était en vain qu'elle s'était flattée d'obliger le roi d'Espagne de souscrire au projet, et qu'enfin ni l'espérance de la succession des états de Parme et de Toscane, ni la crainte de la quadruple alliance, ni celle de l'accommodement prétendu du roi de Sicile avec l'empereur, que le régent avait regardé comme un moyen infaillible de persuader sa majesté catholique, ne suffisaient pas pour faire impression sur son esprit.

Mais Provane, et ceux qui lui donnaient des avis, se trompaient également, et dans le temps qu'ils supposaient quelque incertitude dans l'esprit du régent, Stairs louait au contraire la fermeté de son altesse royale, étant sûr qu'elle était résolue à signer le traité, dès le moment que Penterieder aurait reçu l'ordre de le signer au nom de l'empereur, événement d'autant plus important que les ministres d'Angleterre étaient alors persuadés que l'objet principal de la reine d'Espagne et d'Albéroni était de ménager et de se conserver toujours une ouverture à la succession de la couronne de France, se flattant l'un et l'autre que la branche d'Espagne avait un grand parti dans le royaume; qu'en cultivant ceux qui lui étaient attachés, et se faisant de nouveaux amis, elle y serait un jour assez puissante pour exclure M. le

duc d'Orléans, et y placer un des fils du roi d'Espagne : système absolument opposé aux dispositions que l'Angleterre et la Hollande avaient faites pour empêcher à jamais l'union des deux couronnes, même la trop grande intelligence entre les deux branches de la maison royale, et pour maintenir en les divisant l'équilibre de l'Europe, objet que le ministère d'Angleterre présentait pour faire valoir aux autres nations ce que le roi Georges, prince d'Allemagne, porté par les vues de son intérêt particulier à ménager l'empereur, faisait aux dépens des Anglais pour agrandir la puissance de la maison d'Autriche; car en même temps qu'il protestait au roi d'Espagne que ses intentions et ses vues concouraient toutes au véritable intérêt de sa majesté catholique, les Anglais déclaraient, avec beaucoup de franchise, que l'escadre armée dans leurs ports était destinée à s'opposer à toute entreprise que les Espagnols tenteraient en Italie. En vain les ministres d'Espagne en France et en Hollande tâchaient de profiter au moins du bénéfice du temps, leurs ménagements, leurs instances, les représentations réitérées qu'ils faisaient, lorsqu'ils croyaient que quelque difficulté survenue à la négociation pouvait en interrompre le cours, rien de leur part ne produisait l'effet qu'ils désiraient; et Cellamare avouait qu'il regardait comme absolument inutiles les sollicitations les plus fortes qu'il faisait, parce que le régent était tellement aheurté à mettre l'Espagne en paix, malgré qu'elle en eût, que ni promesses ni menaces de la part du roi d'Espagne ne pouvaient détourner son altesse royale du projet qu'elle avait formé.

Les instances de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre ne furent pas plus heureuses. Monteléon, pressé par les ordres réitérés qu'il recevait de la cour de Madrid, fut enfin obligé, malgré lui, d'en venir aux me-

naces. Il déclara donc au comte de Stanhope que, si l'escadre anglaise destinée pour la Méditerranée faisait la moindre hostilité, ou si elle causait le moindre dommage à l'Espagne, toute la nation anglaise généralement s'en ressentirait, et que le prochain parlement de la Grande-Bretagne vengerait sa majesté catholique. Stanhope, facile à prendre feu, n'écouta pas tranquillement les menaces de l'Espagne; il suivit son penchant naturel, et renchérit, par un emportement qui ne lui coûtait rien, sur les discours que Monteléon lui avait tenus. Tous deux se calmèrent, l'un plus facilement que l'autre; et Stanhope, revenu avec peine, tâcha de faire voir que le roi son maître, plein de bonnes intentions pour le roi d'Espagne, agissait pour le véritable bien de sa majesté catholique en faisant passer une escadre dans la Méditerranée. Pour soutenir un tel paradoxe, il établit, comme un principe incontestable, que le projet du traité était ce qu'on pouvait imaginer de mieux pour le roi d'Espagne; qu'il était indubitable par cette raison que l'empereur s'opposerait à sa conclusion, et que cette opinion n'était que trop bien fondée, puisque ce prince hésitait encore à souscrire à l'alliance. Comme elle était tout à l'avantage de l'Espagne, suivant les principes de Stanhope, le roi d'Angleterre avait essentiellement travaillé pour les véritables intérêts du roi d'Espagne en armant une escadre et la faisant actuellement passer dans la Méditerranée, uniquement à dessein de s'opposer à la mauvaise volonté de l'empereur, et d'empêcher le trouble que ce prince apporterait à l'exécution des vues formées pour l'avantage du roi d'Espagne, si les Allemands avaient la liberté d'agir, et s'ils n'étaient retenus par une puissance telle que serait celle que l'Angleterre ferait agir par mer. Mais comme il était juste que cette couronne tînt une balance à peu près égale

entre l'empereur et le roi d'Espagne, Stanhope ajouta que ce serait abuser sa majesté catholique que de lui laisser croire que l'Angleterre, faisant autant qu'elle faisait pour la maison royale d'Espagne, pût demeurer dans l'indifférence, si les armes espagnoles se portaient à quelque entreprise contraire à la tranquillité des états que l'empereur possédait en Italie. On croit que Stanhope poussa le raisonnement jusqu'à vouloir prouver à Monteléon que c'était servir réellement le roi d'Espagne que de traverser et faire échouer toutes les entreprises de cette nature, parce qu'elles rallumeraient la guerre en Italie, et qu'il était de l'intérêt essentiel de ce prince d'y maintenir la paix.

Monteléon, persuadé ou non, demanda une réponse par écrit. Elle lui fut promise; et quelques jours après, ayant réitéré la même demande dans une conférence qu'il eut avec les trois ministres principaux du roi d'Angleterre, Stanhope, Sunderland et Craggs, la réponse par écrit lui fut remise, mieux digérée et disposée avec plus d'ordre qu'il ne l'avait reçue de Stanhope. Monteléon désira de l'avoir pour sa justification personnelle auprès du roi son maître, car Albéroni ne cessait de lui reprocher une tranquillité coupable sur les intérêts de sa majesté catholique, et une confiance outrée aux paroles et aux conseils de l'abbé Dubois. Il fallait donc faire voir, par un écrit des ministres d'Angleterre, que le compte qu'il rendait de leurs sentiments et de leurs expressions était exact et fidèle. Il avait d'ailleurs à Londres des surveillants très-attentifs à sa conduite, observant jusqu'à la moindre de ses démarches. L'un était l'agent de Sicile, l'autre celui du duc de Parme. Tous deux l'interrogeaient sur chaque pas qu'il faisait et sur les ordres qu'il recevait. Il se croyait obligé de ménager le ministre de Parme, dans la vue de se con-

server la protection du duc de Parme auprès de la reine; mais quelque inclination qu'il eût pour le roi de Sicile, il était un peu plus réservé à l'égard de son ministre. Toutefois Monteléon, affectant à son égard une apparence de confiance, l'informait des choses qu'il ne pouvait lui cacher. Il y ajoutait souvent que, pourvu que le roi de Sicile tînt ferme avec l'Espagne, on pourrait enfin dissiper le nuage; mais cette apparente cordialité n'alla pas jusqu'au point de lui communiquer la réponse par écrit des ministres d'Angleterre. Monteléon se fit un mérite auprès d'Albéroni de sa discrétion. Il assura le premier ministre qu'il avait voulu le laisser maître de communiquer cette réponse à l'ambassadeur de Sicile à Madrid, ou de lui en dérober la connaissance suivant qu'il le jugerait plus à propos; et pour se justifier du reproche de trop de confiance en l'abbé Dubois, il assura qu'il évitait de le voir, chose aisée, parce qu'alors l'abbé Dubois demeurait renfermé dans sa maison à Londres, et ne se montrait ni à la cour ni ailleurs.

CHAPITRE CDXCVII.

Départ de l'escadre anglaise pour la Méditerranée. — Fourberie de Stanhope à Monteléon. — Propos d'Albéroni. — Maladie et guérison du roi d'Espagne. — Secret dessein de l'expédition d'Albéroni. — Défiance du roi de Sicile de ceux même qu'il emploie au dehors. — Leurs différents avis. — Les ministres d'Espagne déclarent que le roi d'Espagne n'acceptera pas le traité. — Détail des forces d'Espagne fait en Angleterre avec menaces. — Albéroni déclame contre le roi d'Angleterre et contre le régent. — Albéroni se loue de Nancré. — Son entretien avec le colonel Stanhope. — Inquiétude des ministres de Sicile à Madrid. — Fourberie insigne d'Albéroni. — Forte et menaçante déclaration de l'Espagne aux Hollandais. — Avis contradictoire d'Aldovrandi au pape sur Albéroni. — Rupture de l'Espagne avec le pape. — Conduite de Giudice en cette occasion. — Le pape menacé par l'ambassadeur de l'empereur. — Malice d'Aquaviva contre Giudice. — Dangereuses pratiques de Cellamare en France. — Ses espérances. — Embarras domestiques du régent. — Konigseg ambassadeur de l'empereur à Paris. — Génie des ministres de la cour de Vienne. — Conduite insolente de Stairs.

Enfin le moment du départ de l'escadre anglaise destinée pour la Méditerranée arriva. Comme elle était prête à mettre à la voile, Stanhope dit à Monteléon que l'amiral Bing, qui la commandait, avait ordre d'user d'une bonne correspondance avec l'Espagne. Monteléon demanda si le cas fatal aux deux rois et aux deux nations arriverait, et si l'Angleterre s'opposerait aux desseins du roi d'Espagne. Stanhope répondit, en termes généraux,

qu'il espérait que cette occasion ne se présenterait pas; que le roi d'Angleterre et son ministère avaient toujours devant les yeux combien il leur importait de maintenir l'amitié et la bonne correspondance avec l'Espagne, aussi bien que les inconvénients et le préjudice d'une rupture; que le temps et les effets dissiperaient les mauvaises impressions et l'opinion sinistre qu'on avait à Madrid de leurs intentions. En effet, cette opinion ne pouvait être plus mauvaise. Le roi d'Espagne était non-seulement persuadé de la partialité du roi d'Angleterre pour l'empereur, mais de plus sa majesté catholique déplorait le malheur général de l'Europe et l'esclavage dont plusieurs nations étaient menacées, si les projets que la France et l'Angleterre soutenaient avec tant d'efforts réussissaient en faveur de la maison d'Autriche.

Albéroni, pour lors arbitre absolu des sentiments et des décisions de son maître, protestait que jamais ce prince ne subirait la dure loi que ceux qui se disaient ses meilleurs amis voulaient lui imposer; que s'il cédait, ce ne serait que lorsqu'il y serait forcé par la nécessité et qu'il ne serait plus maître d'agir contre ses propres intérêts; qu'il adorait les jugements impénétrables de Dieu, et qu'il prévoyait que quelque jour les mêmes puissances, qui travaillaient à augmenter celle d'un prince dont elles devaient redouter les desseins ambitieux, regretteraient amèrement les secours qu'elles lui donnaient avec tant de zèle pour s'élever à leur préjudice. Le cardinal prétendait que Nancré même, venu à la cour d'Espagne comme ministre confident du régent, était honteux de sa commission; que ne pouvant répondre aux justes plaintes que le roi d'Espagne faisait de la conduite et des démarches de ce prince, il se contentait de lever les épaules, de dire qu'il était trop engagé pour reculer, et d'avouer en même temps qu'il

avait bien prévu que son voyage en Espagne aurait un triste succès.

Cette cour, ou pour mieux dire la reine et le premier ministre, avaient eu de grands sujets d'alarme causés par une maladie opiniâtre du roi d'Espagne, dont les médecins auguraient mal et ne pouvaient le guérir. Sa santé se rétablit enfin d'elle-même sans remèdes, et la fièvre le quitta après beaucoup d'accès et différentes rechutes. On ne manqua pas de publier avec soin sa guérison ; et Albéroni réitéra, surtout en Italie, les descriptions magnifiques qu'il avait déjà faites de l'état de la flotte espagnole, celui de l'armement destiné à faire une descente, des provisions de vivres, d'artillerie, et généralement de toutes les précautions qu'il avait prises pour assurer le dessein dont il gardait encore le secret. Enfin il voulait que le monde vît que l'Espagne n'était plus un cadavre, et que l'administration d'un ministre habile, pendant un an et demi, avait mis ce royaume en état d'armer et habiller soixante-cinq mille hommes effectifs, et de former une marine, de construire actuellement douze navires chacun de quatre-vingts pièces de canon, de fondre cent cinquante pièces d'artillerie, et de bâtir à Barcelone une des plus belles citadelles de l'Europe. Il envisageait comme un moyen de fournir à tant de dépenses le retour prochain de quatorze vaisseaux envoyés en Amérique pour le compte seul du roi d'Espagne, et ce qui marquait à quel point la puissance de ce prince imposait au dehors était l'empressement que le duc de Savoie témoignait de s'unir à sa majesté catholique, offrant d'envoyer exprès à Madrid un ministre muni de pouvoirs pour traiter. Il aurait été le quatrième de ceux que ce prince avait à la cour d'Espagne. L'abbé del Maro, son ambassadeur, quoique rappelé, n'en était pas encore parti. Il y avait envoyé quelque temps aupara-

vant Lascaris comme ministre de confiance, dont il n'avait cependant que l'apparence. Un nommé Corderi, secrétaire d'ambassade, paraissait être plus du goût du roi son maître; toutefois il n'avait pas encore son secret. Aucun de ces ministres et agents du roi de Sicile n'avait pu pénétrer quel était le véritable objet de l'armement d'Espagne. Del Maro, mécontent de cette cour, assurait depuis longtemps que l'entreprise regardait la Sicile; Lascaris, espérant encore de réussir où l'ambassadeur avait échoué, assurait son maître que c'était Naples. Il élevait le bon état et la puissance de l'Espagne, et par ses relations il insinuait à son maître que le meilleur parti qu'il eût à prendre était de traiter avec cette couronne. Corderi, souhaitant de prolonger son emploi, écrivait douteusement. Il représentait le roi d'Espagne comme encore indéterminé dans ses résolutions; il répandait des doutes sur l'état de la négociation de Nancré; et n'étant pas informé de ce qui s'y passait, il croyait utile à ses vues particulières de laisser entrevoir à son maître qu'Albéroni et Nancré étaient entre eux plus d'accord que le public n'avait lieu de le croire; il était d'ailleurs l'espion de Lascaris. Moyennant les différentes affections de ces trois ministres, le roi de Sicile était très-mal informé d'un projet dont la connaissance était si importante à ses intérêts.

Si la bonne foi d'Albéroni eût été moins suspecte, qui que ce soit n'aurait douté de la résolution ferme et constante que le roi d'Espagne avait prise de rompre toute négociation et d'entrer incessamment en guerre; car il n'y avait pas d'occasion où le cardinal ne déclarât nettement les intentions de sa majesté catholique sur ce sujet. Ses ministres au dehors avaient ordre d'en parler avec la même franchise. Monteléon, peut-être parce qu'il était plus suspect, reçut des ordres plus précis qu'aucun

autre de déclarer que le roi son maître ne consentirait jamais à l'indigne projet qu'on lui proposait, son honneur exigeant qu'il périt plutôt que de recevoir une loi dont sa dignité et l'intérêt de sa couronne souffriraient un égal préjudice, loi très-fatale d'ailleurs au bien général de l'Europe. Monteléon devait dire aussi que sa majesté catholique attendait de savoir quels ordres le roi d'Angleterre donnerait à l'escadre qu'il faisait passer dans la Méditerranée, afin de régler de son côté les mesures qu'elle aurait à prendre; que, si elle n'avait pu gagner l'amitié du roi Georges, elle voulait au moins gagner son estime. Pour appuyer une telle déclaration, Albéroni fit une nouvelle énumération des forces d'Espagne. Cette couronne, disait-il, réveillée de sa léthargie, fait ce que nulle puissance n'a fait encore. Elle a plus de trois cent soixante voiles, trente-trois mille hommes effectifs de débarquement, cent pièces de canon de vingt-quatre, trente de campagne, quarante mortiers, trente mille bombes et grenades, le reste à proportion; vingt mille quintaux de poudre, quatre-vingt mille outils à remuer la terre, dix-huit mille fusils de réserve, des vivres pour l'armée de terre et de mer jusqu'à la fin du mois d'octobre, toutes les troupes armées, montées et vêtues de neuf; enfin 2,000,000 de pièces de huit embarquées, savoir : 1,300,000 pièces en monnaie d'or et d'argent, le reste en lettres de change sur Gênes et sur Livourne. Outre ces troupes, il demeurait quarante-deux mille hommes en Espagne. C'est en ces termes qu'Albéroni s'expliquait à Monteléon au commencement de juin 1718, avouant cependant que les hommes ayant fait ce qu'ils pouvaient, le succès dépendait de la bénédiction de Dieu; mais ces dispositions suffisaient, disait le cardinal, pour faire voir au roi d'Angleterre qu'il se trompait s'il croyait traiter un

roi d'Espagne à l'allemande ; car enfin sa majesté catholique se mettait en état de faire de temps en temps de ces sortes de coups qui devraient donner à penser à quelqu'un, et si plutôt que de porter ses forces en Italie, elle les eût fait passer en Ecosse sous le commandement de ce galant homme pour lors relégué à Urbin et demandant secours à tout le monde, peut-être que le roi Georges eût fait ses réflexions avant que d'envoyer une escadre dans la Méditerranée ; mais il paraissait que Dieu aveuglait ce seigneur, permettant qu'il travaillât contre son propre bien, et comme conduit par un esprit d'erreur qui ne lui permettait pas de se laisser persuader par les raisons les plus claires, les plus convaincantes et les plus conformes à ses véritables intérêts.

Albéroni ne traitait pas le régent plus favorablement que le roi d'Angleterre : tous deux, selon lui, ne pensaient qu'à leurs intérêts particuliers, et tous deux prenaient, disait-il, de fausses routes pour arriver à leur but. L'un, selon lui, sacrifiait à cet objet la nation anglaise, et l'autre la française. Enfin, sortant des bornes du simple raisonnement, il se porta jusqu'à dire à Nancré, de la part du roi d'Espagne, de cesser absolument de parler du projet à sa majesté catholique, pour ne pas obliger sa patience royale à sortir des règles usitées à l'égard des ministres étrangers. Cette espèce de menace ne regardait pas personnellement Nancré, car Albéroni déclara souvent qu'il avait lieu d'être content de sa conduite ; qu'elle ne pouvait être plus sage ni plus mesurée, ayant une mauvaise cause à défendre. Il ajoutait à cet éloge un parallèle peu obligeant pour l'abbé Dubois, qu'il traitait de nouveau ministre, d'artisan de chimères, agent des passions d'autrui (point du tout, mais des siennes), d'homme qui avait mis tout son génie à vendre et à débiter ses artifices par cabales et par mille mente-

ries (c'était bien là le vrai portrait de tous les deux), mais dont l'orviétan trouvait peu de débit, parce que tout homme d'honneur était persuadé que ses manéges n'aboutiraient qu'à décréditer son maître et à l'engager dans le précipice. La conséquence et la conclusion de tous ces discours étaient que ceux qui se donnaient pour amis du roi d'Espagne avaient enfin poussé son flegme au point de jouer à jeu découvert, et de prendre en main toutes les armes qu'il croirait utiles à la défense de son honneur et de sa monarchie; qu'il serait vaillamment secondé par la nation espagnole généralement occupée du désir de contribuer de son sang, de son bien, enfin de tout ce qu'elle possédait, pour servir le roi son maître; qu'elle était transportée de joie de voir une marine et tant de forces, que sa majesté catholique avait mises sur pied; que les Espagnols disaient unanimement : Si l'on avait tant fait en peu de temps, que pourrait-on faire à l'avenir? que le moindre d'entre eux se croyait conquérant de nouveaux mondes; que l'Espagne enfin était en pleine mer, et qu'il fallait ou périr ou parvenir au port. Albéroni s'expliqua dans le même sens et dans les mêmes termes à peu près avec le colonel Stanhope.

Cet envoyé avait reçu de Londres l'ordre de représenter les raisons qui empêchaient le roi d'Angleterre d'acquiescer à la proposition que le roi d'Espagne avait faite, de garder la Sardaigne en souscrivant au projet du traité. Stanhope crut adoucir ce refus en l'ornant de toutes les expositions que le roi son maître lui avait prescrites, pour persuader le cardinal que ce prince était plus touché que personne de l'honneur et des intérêts de sa majesté catholique, et que c'était même en cette considération qu'il croyait important de ne rien innover au projet de traité parce qu'il fallait éviter de

fournir à l'empereur le moindre prétexte de changer de sentiment, au moment qu'il dépendait de lui de faire la paix avec les Turcs. Albéroni ne parut point touché de ces marques de considération que Stanhope lui voulait faire valoir. Il répondit qu'il regardait toujours le plan comme désavantageux, déshonorant pour l'Espagne, et comme dressé avec beaucoup de partialité en faveur de l'empereur; que, si le roi d'Angleterre et le régent étaient résolus à refuser tout changement, le roi d'Espagne l'était aussi à rejeter tout l'ouvrage, et que, par cette raison, il était inutile de traiter davantage; qu'il attaquerait l'empereur avec toute la vigueur possible, quand même toute l'Europe le menacerait de lui déclarer la guerre, qu'il en attendrait l'effet avant que de changer de résolution; que, si les événements lui étaient contraires, il se retirerait auprès de sa cheminée, et tâcherait de s'y défendre, n'étant pas assez don Quichotte pour attaquer tout le genre humain; mais aussi qu'il aurait l'avantage de connaître ses ennemis, et que peut-être il trouverait le temps et l'occasion de leur faire sentir sa vengeance; qu'il préférait donc un parti honorable à celui de se soumettre à des conditions infâmes. Cette déclaration fut soutenue d'une description pompeuse des forces d'Espagne. Si le pouvoir de cette couronne était demeuré comme éclipsé pendant plusieurs siècles, la faute, dit Albéroni, devait en être imputée à ceux qui, se trouvant à la tête des affaires, les avaient follement et pitoyablement administrées. Mais au moment présent les finances du roi d'Espagne étaient dans un état florissant. Ce prince ne devait rien, son bonheur ayant été de manquer de crédit pour emprunter dans les conjonctures fatales où il aurait regardé comme un bien les moyens de se ruiner. Il pouvait donc, disait le cardinal, soutenir désormais la guerre sans le

secours de personne, et déjà les fonds étaient réglés pour les dépenses d'une seconde campagne.

L'ostentation d'un pouvoir, dont il était permis aux étrangers de douter, aurait peut-être fait peu d'impression sur les Anglais. Comme il fallait les toucher par quelque intérêt plus sensible et plus pressant pour la nation, Albéroni déclara nettement à l'envoyé d'Angleterre que le roi d'Espagne ne permettrait pas à la compagnie anglaise du Sud d'envoyer dans le cours de cette même année le vaisseau qu'elle avait droit de faire passer tous les ans dans les Indes espagnoles, en vertu du traité d'Utrecht. Ce refus n'était ni l'effet ni l'apparence d'une rupture prochaine. Albéroni prit pour prétexte l'excès des marchandises d'Europe portées aux Indes en contrebande, et promit qu'au lieu d'un vaisseau les Anglais auraient l'année suivante permission d'en envoyer deux dans la mer du Sud. Mais en même temps qu'il relevait l'avantage que la nation anglaise retirerait de ce changement, il ne put s'empêcher de laisser échapper avec colère, soit malgré lui, soit à dessein, que l'Espagne n'aurait plus d'égard aux traités faits avec l'Angleterre; que Stanhope ne recevrait désormais aucune réponse favorable sur les mémoires qu'il pourrait donner, parce que, dans la situation où se trouvaient les affaires, le roi catholique n'avait que trop de sujets de regarder le roi d'Angleterre comme ennemi. Stanhope, étonné de l'emportement du cardinal, et persuadé que les menaces qu'il laissait échapper seraient suivies de l'effet prochain, crut à propos de lui représenter qu'au moins, en cas de rupture, les traités fixaient un temps aux marchands des deux nations pour retirer leurs personnes et leurs effets. Albéroni répondit avec encore plus de chaleur qu'auparavant que sitôt que l'escadre anglaise paraîtrait dans la

Méditerranée, les Anglais devaient s'attendre à être maltraités dans toutes les circonstances imaginables. Les vivacités d'Albéroni furent mêlées de mots entrecoupés du prétendant, de dispositions que le parlement prochain de la Grande-Bretagne témoignerait vraisemblablement à l'égard de la guerre d'Espagne, de raisonnements et de pronostics sur la nécessité où l'Espagne et l'Angleterre se trouveraient indispensablement réduites de périr l'une ou l'autre; enfin de tant de mouvements de colère, et si vifs, de la part du premier ministre, que Stanhope, au sortir de l'audience, dépêcha sur-le-champ des courriers aux consuls anglais de tous les ports d'Espagne pour leur enjoindre de mettre sous leur garde tous les effets appartenant aux marchands de leur nation. On doutait cependant encore à Madrid des intentions du roi d'Espagne. Quelques ordres donnés pour différer de quelques jours le départ de la flotte firent croire que sa majesté catholique pourrait enfin accepter le projet, malgré tant de démonstrations contraires qu'elle avait données au public. Les ministres de Sicile parurent plus inquiets et plus alarmés du soupçon qu'ils eurent d'une intelligence prochaine du roi d'Espagne avec l'empereur, que de la crainte qu'ils avaient eue que la Sicile ne fût effectivement l'objet de l'entreprise. Lascaris entre autres observa qu'Albéroni ne donnait que le titre de duc de Savoie au roi de Sicile, dans une lettre que ce premier ministre lui communiqua, et qu'il écrivait au prince de Cellamare. C'était un grand sujet de réflexions pour les ministres d'un prince défiant, qui d'ailleurs soupçonnait avec beaucoup de raison la bonne foi et la sincérité du cardinal.

Il était parvenu à persuader au nonce Aldovrandi que c'était contre son avis et contre son sentiment que le roi d'Espagne s'engageait dans la guerre. Il se fit même hon-

neur d'avoir disposé ce prince à l'accommodement; mais il prétendit que toutes ses mesures avaient été rompues par l'opiniâtreté de la reine si entêtée du projet de guerre, et des avantages particuliers qu'elle se proposait d'en tirer; qu'il avait eu à cette occasion une contestation très-vive entre le roi et elle; que se regardant elle-même, elle ne pouvait renoncer aux vastes espérances qu'elle avait conçues du succès, et que, quoique tout le monde le regardât comme impossible, elle persistait cependant dans l'idée qu'elle avait formée dès le commencement; qu'elle se fiait en la force des armées de terre et de mer jusqu'au point de croire que la France ne pressait la paix que poussée par la crainte qu'elle avait des succès et du pouvoir du roi d'Espagne. C'était à cette raison que le cardinal attribuait l'inutilité des dernières instances de Nancré, qui avait déclaré formellement que la France et l'Angleterre s'opposeraient de toutes leurs forces aux entreprises de l'Espagne. L'autorité de la reine avait tout entraîné sans laisser le moindre crédit aux avis contraires au sien. Albéroni, voulant flatter Rome, laissa croire qu'il avait proposé au roi d'Espagne de faire passer sa flotte en Afrique, d'employer ses troupes à faire la conquête d'Oran, à délivrer Ceuta, et ruiner Alger par les bombes. Il demanda cependant un profond secret d'un projet qui pouvait réussir encore si le roi d'Espagne faisait la paix avec l'empereur. Albéroni savait bien qu'un tel mystère serait de peu de durée, car en même temps il fit savoir aux ministres d'Espagne employés au dehors, qu'il n'était plus question de parler d'un traité si contraire à l'honneur du roi d'Espagne, et si fatal à ses intérêts; qu'il ne céderait donc qu'au seul cas de la dernière extrémité, et que, se conformant alors à la nécessité des temps, il attendrait des conjonctures plus favorables pour reprendre les délibé-

rations et les mesures qui conviendraient le mieux à son honneur.

Beretti eut ordre de déclarer particulièrement aux états généraux les sentiments du roi d'Espagne. Ce prince voulut qu'il leur dit en termes clairs que jamais il ne se soumettrait à la loi dure et inique que la France et l'Angleterre prétendaient lui imposer; qu'il n'admettait ni n'admettrait jamais les conditions honteuses d'un projet qui blessait également son honneur et sa satisfaction. Sa majesté catholique voulut que son ambassadeur avertît les états généraux, comme puissance amie, des engagements où le roi d'Angleterre et le régent avaient dessein de les entraîner; qu'il ouvrît les yeux à ceux qui gouvernaient la république, afin de leur découvrir et de leur faire éviter le piége où on voulait les faire tomber, d'autant plus dangereux que ces deux princes prétendaient pour leurs fins particulières conduire effectivement cette république à sa ruine, sous l'apparence trompeuse de ne vouloir point de guerre aux dépens même d'une paix de peu de durée. Beretti eut ordre d'ajouter que le roi son maître serait affligé, même offensé, si les états généraux se conduisaient en cette occasion d'une manière contraire au bien public et à la continuation de l'amitié et de la bonne correspondance : car ils forceraient sa majesté catholique à faire usage des conjonctures que le temps et la justice de sa cause lui fourniraient, et ce serait à regret qu'elle se verrait obligée de prendre les mesures et les résolutions qui lui conviendraient davantage.

La flotte avait déjà mis à la voile pour faire le trajet de Cadix à Barcelone, lorsque ces déclarations furent faites. Aldovrandi avait déjà employé son industrie à persuader le pape que les intentions d'Albéroni étaient bonnes, et que si les effets n'y répondaient pas, on de-

vait l'attribuer à la situation présente de l'Espagne, qui ne permettait pas au premier ministre de faire généralement tout ce qu'il voulait, car il avait à combattre les préventions de la reine, persuadée que son intérêt et celui de ses enfants était que la guerre se fît en Italie. Mais lorsque la flotte fut partie, Aldovrandi, désabusé trop tard, changea de sentiment à l'égard d'Albéroni. L'objet de l'entreprise était encore un secret; mais le nonce ne douta plus que, quel que fût le dessein du roi d'Espagne, l'Italie n'en sentît le principal dommage, et tel que la paix qui ne pouvait être éloignée ne réparerait pas les pertes, et peut-être la destruction totale que la guerre lui aurait causée. Il avertit le pape qu'il ne fallait compter ni sur la piété, ni sur les bonnes intentions du roi d'Espagne, parce que ce prince souvent malade était hors d'état de s'appliquer aux affaires, et qu'elles étaient souverainement gouvernées par un premier ministre plein de ressentiment, et vivement piqué des refus qu'il essuyait de la cour de Rome. Tout était à craindre de sa vengeance, et le pape, naturellement porté à s'alarmer facilement, avait lieu d'être encore plus intimidé par les prédictions fâcheuses que lui faisait son ministre à Madrid, et par les avis réitérés qu'il lui donnait de veiller sur toutes choses à prévenir les premières tentatives que les troupes espagnoles pourraient faire sur l'état ecclésiastique. Albéroni de son côté n'oubliait rien pour augmenter les frayeurs du nonce, et celles du pape. Il faisait dire à sa sainteté que c'était elle qu'il servait plutôt que le roi d'Espagne, en la pressant d'accorder les bulles de Séville, lui laissant assez entendre ce qu'elle avait à craindre d'un plus long refus. Elle y persistait cependant, et le cardinal Aquaviva, ayant inutilement insisté pour vaincre sa résistance, se crut enfin obligé

d'exécuter les ordres qu'il avait reçus de Madrid, de rompre ouvertement avec la cour de Rome. Avant que d'en venir à cette extrémité, il avait pris toutes les voies qu'il croyait propres à persuader au pape de l'éviter; mais un accommodement avec l'Espagne ne convenait pas à sa sainteté; elle était moins alarmée des effets incertains du ressentiment du roi d'Espagne, qu'elle n'était effrayée de la vengeance prochaine et facile dont les Allemands la menaçaient continuellement, soit que l'empereur fût véritablement persuadé d'une intelligence secrète entre la cour de Rome et celle de Madrid, soit que ce prince crût de son intérêt de conserver longtemps un pareil prétexte, dont il se servait utilement pour intimider le pape et pour le tenir dans une dépendance continuelle.

Les vues de l'empereur réussirent si bien qu'Aquaviva devint l'objet de toute la colère de sa sainteté. Il ne reçut d'elle que des réponses dures. Lorsqu'il insistait sur les bulles de Séville, il demandait des réparations publiques et authentiques de tous les affronts et de tout le préjudice que l'immunité ecclésiastique avait reçus en Espagne. Un des principaux chefs sur cet article était le séquestre et l'emploi que le roi d'Espagne avait faits pour son usage des revenus des églises vacantes de Vich et de Tarragone, et la jouissance des revenus de celles de Malaga et de Séville qu'Albéroni s'était en même temps attribués. Toutefois ne voulant pas que la rupture vînt de sa part, et suivant en cette occasion son caractère incertain et indécis, le pape dit à Aquaviva de conférer avec le cardinal Albani. Mais ces conférences ne conduisirent à rien de certain, en sorte que les ordres du roi d'Espagne étant précis et pressants, Aquaviva jugea qu'il devait enfin les exécuter, et pour cet effet, il fit dire à tous les Espagnols qui étaient à Rome

d'en sortir incessamment. Ils obéirent tous, et leur soumission surprit la cour de Rome. Le pape parut embarrassé, et laissa voir qu'il n'aurait jamais cru que le roi d'Espagne prît une telle résolution, et qu'il croyait encore moins que les ordres de sa majesté catholique fussent exécutés et suivis avec autant d'exactitude.

Le cardinal del Giudice, moins prompt à obéir, voulut tourner en ridicule, et la résolution prise à Madrid, et l'effet qu'elle avait eu à Rome. Il dit que cette expédition éclatante avait fait rire tout le monde; que ceux qui voulaient flatter le conseil d'Espagne disaient qu'elle avait été concertée avec le pape, et que le véritable dessein était de tromper les Allemands et de leur déguiser l'intelligence secrète que sa sainteté avait avec le roi d'Espagne; qu'il serait cependant difficile de les abuser longtemps, et que si le nonce demeurait encore à Madrid sous quelque prétexte et sous quelque figure que ce pût être, son séjour en cette cour découvrirait la vérité. Giudice, tournant en dérision l'obéissance des Espagnols envers le roi leur maître, croyait justifier le refus qu'il faisait depuis quelque temps d'obéir à l'ordre qu'Aquaviva lui avait fait présenter de la part du roi d'Espagne de faire ôter le tableau des armes d'Espagne qu'il avait sur la porte de son palais, ainsi que les cardinaux nationaux et les ministres des princes étrangers ont coutume d'élever sur la porte des leurs les armes des princes qu'ils servent ou à qui ils sont attachés véritablement. Il avait espéré que le régent intercéderait pour lui auprès du roi d'Espagne, et que ses puissants offices procureraient la révocation d'un ordre qu'il attribuait au crédit absolu de son plus mortel ennemi; mais l'ordre n'ayant pas été révoqué, il fallut enfin se soumettre. Le pape même le pressa de prendre ce parti nécessaire, un particulier ne pouvant longtemps tenir

tête à un grand roi. Giudice, en obéissant, protesta que jamais il n'arborerait les armes d'une couronne qui rejetait ses services, et se félicitant d'être libre désormais, il paraissait résolu d'éviter tout commerce avec les Allemands; mais, soit désir de les servir, soit qu'il craignît effectivement les effets de leur ressentiment à l'égard de sa famille, il avertit souvent Cellamare, son neveu, de songer sérieusement aux mauvais offices qu'on lui avait rendus à Vienne, et de prévenir les suites qu'ils pourraient avoir.

Cette cour avait envoyé au comte de Galas, ambassadeur de l'empereur à Rome, plusieurs pièces dont on disait que les unes étaient originales et les autres légalisées, toutes servant à prouver une intelligence secrète entre le roi d'Espagne et le grand-seigneur, liée et contractée par le moyen de Cellamare. Le bruit courait que parmi ces pièces il y avait plusieurs lettres originales de lui et du prince Ragotzi. Galas, en les communiquant au pape, lui avait dit en forme de menaces que l'empereur serait attentif à la conduite de sa sainteté, et qu'elle servirait de règle aux mesures qu'il croirait devoir prendre. C'en était assez pour faire trembler Rome, et plus qu'il n'en fallait pour faire trembler en particulier un Italien dont les biens étaient situés dans le royaume de Naples, sous la domination de l'empereur. Cellamare avait encore ajouté un autre motif à la colère de ce prince. Il avait écrit une lettre où, rejetant comme calomnie ce que les Allemands avaient publié de ses négociations avec la Porte, il s'était répandu en invectives sur la mauvaise foi de la cour de Vienne. Aquaviva communiqua cette lettre au pape, en distribua différentes copies, et pour la rendre plus intelligible aux Romains, il la fit traduire en italien. Il dit même qu'il la ferait imprimer, en sorte que, sous prétexte de

relever et de faire valoir le zèle de l'ambassadeur d'Espagne pour son maître, il suscitait en effet, et faisait retomber toute la vengeance de l'empereur sur la famille des Giudice. Le cardinal, persuadé que tout ce que faisait Aquaviva n'était que par malignité, avertit son neveu de prendre garde aux conséquences fâcheuses qu'il devait craindre d'un pareil écrit, le danger étant pour lui d'autant plus grand que le roi d'Espagne venait d'ordonner à son ministre à Rome de mépriser les vains discours des Allemands. Ainsi l'ambassadeur d'Espagne paraissait en quelque façon abandonné du roi son maître, et livré à ce que voudraient faire contre lui les ministres de l'empereur qui trouveraient également à satisfaire et leur vengeance et leur avidité en retenant lors d'un traité de paix les biens confisqués dont ils étaient en possession dans le royaume de Naples; mais cet ambassadeur était alors moins occupé de ses propres intérêts du côté de l'Italie qu'il ne l'était d'animer et de fortifier les intrigues et les cabales secrètes qu'il entretenait depuis quelque temps à la cour de France, sous l'espérance de secours infaillibles et puissants de la part du roi d'Espagne.

Cellamare se flattait que s'il réussissait dans l'affaire du monde qui touchait le plus sensiblement le roi d'Espagne, et qui satisfaisait en même temps le goût et la vengeance de son premier ministre, la récompense qu'il tirerait d'un pareil service le dédommagerait abondamment des pertes qu'il comptait avoir déjà faites dans le royaume de Naples. Il travaillait donc, et connaissant parfaitement la nécessité du secret, il aimait mieux laisser le roi son maître quelque temps dans l'ignorance du progrès de ses manéges que de s'en expliquer autrement que par des voies bien sûres, telles par exemple que les voyages que quelques officiers espa-

gnols ou wallons avaient occasion de faire à Paris et à Madrid, et c'était ordinairement par les mêmes voies qu'il recevait les réponses et les ordres de sa majesté catholique. Il se défiait même des courriers, en sorte que lorsqu'il était obligé d'écrire par cette voie, il ne s'expliquait jamais clairement; mais, enveloppant ses relations de voiles, il disait par exemple qu'il préparait les matériaux nécessaires; qu'il s'en servirait en cas de besoin; que les ouvriers contribuaient cordialement à les lui fournir. Quelquefois il laissait entendre qu'il se défiait de quelques-uns de ceux qui entraient dans ces intrigues. Enfin il cachait le mieux qu'il lui était possible sous différentes expressions figurées ce qu'il voulait et ce qu'il n'osait exposer clairement aux yeux de son maître. Deux circonstances flattaient alors l'ambassadeur d'Espagne, et lui faisaient espérer un succès infaillible des intrigues qu'il avait formées. L'une était la division qui éclatait ouvertement entre le régent et le parlement de Paris. Cellamare, persuadé du poids que l'exemple et l'autorité de cette compagnie devaient avoir dans les affaires publiques, traitait de héros les officiers qui la composaient. Il assurait que leur constance surpassait toute croyance; que ceux d'entre eux qui souffraient quelque mortification s'en réjouissaient comme s'ils étaient couronnés par la gloire du martyre; que jusqu'alors ils n'étaient soutenus que par la bienveillance et par les applaudissements du public, mais que bientôt l'intérêt commun et le bien de l'état uniraient les autres parlements du royaume à celui de Paris, et que cette union mutuelle causerait immanquablement des nouveautés imprévues.

L'autre circonstance dont l'ambassadeur d'Espagne espérait profiter pour les intérêts du roi son maître était celle de la division que la bulle *Unigenitus* excitait plus

fortement que jamais, non-seulement dans le clergé, mais encore dans tous les états du royaume. Il semblait que l'expédition des bulles nouvellement accordées par le pape devait calmer pour quelque temps cette agitation. Mais le nonce Bentivoglio était le premier à détruire le bon effet que cette démarche sage du pape aurait dû produire, et les déclamations imprudentes de ce ministre rallumaient le feu dans le temps que son maître témoignait avoir intention de l'apaiser. Ainsi les partisans de Rome qui désiraient le véritable bien de cette cour commençaient à craindre les résolutions que la France serait obligée de prendre pour prévenir celles du Vatican. Ils ne doutaient pas que le régent ne consentît enfin à l'appel général de la nation, etc.

D'un autre côté le régent avait sur les bras des affaires qui pouvaient devenir très-sérieuses, et l'embarrasser de manière qu'il se trouverait dans un triste état, s'il avait en même temps à soutenir des démêlés avec la cour de Rome. Ces affaires étaient celles qui survinrent alors à l'occasion des monnaies. Le nonce, ajoutant foi aux bruits de ville, croyait, ainsi que les autres ministres étrangers, que la cour et le parlement prenaient réciproquement des engagements dont les suites seraient considérables. Ces ministres en attendaient l'événement avec différentes vues. L'ambassadeur d'Espagne se flattait que l'opposition du parlement aux résolutions que le régent prenait sur la monnaie donnait à penser à son altesse royale sur la négociation du traité d'alliance, et que la réflexion qu'elle faisait sur la disposition générale des esprits ne contribuait pas moins que les représentations de la cour d'Espagne à ralentir l'ardeur qu'on avait fait voir en France pour la conclusion de ce traité. Les agents du roi d'Angleterre jugeaient au contraire que les embarras suscités au régent par le parlement le

persuaderaient encore davantage du besoin qu'il avait de se faire des amis; qu'il comprendrait qu'il ne pouvait en avoir de plus puissants que l'empereur et le roi d'Angleterre; que ce serait par conséquent une nouvelle raison pour lui de s'unir avec ces princes, trouvant chez lui si peu de satisfaction.

Le comte de Konigseg, ambassadeur de l'empereur, suivant le génie des ministres autrichiens, voulait, quoique d'ailleurs honnête homme, trouver à redire et donner un tour de mauvaise foi à toute la conduite du régent. Le style de la cour de Vienne, et le moyen de lui plaire est depuis longtemps d'interpréter à mal toutes les démarches de la France, et la suprême habileté d'un ministre de l'empereur est de croire, d'écouter de fausses finesses et de secondes intentions dans les résolutions les plus simples. Ainsi Konigseg prétendait avoir découvert que le régent commençait à changer de langage; que son altesse royale ne lui parlait plus avec la franchise et la vivacité qui faisaient juger quelque temps auparavant la prompte conclusion du traité. Il remarquait, comme une preuve indubitable de ce changement et du désir de ralentir la négociation, les différentes propositions que ce prince avait faites pour assurer les principales conditions de l'alliance. Comme un des articles les plus essentiels était celui de la succession des états de Parme et de Toscane, son altesse royale avait proposé que la garde des places fortes de ces deux états fût commise à des garnisons suisses. Rien n'était moins du goût des ministres de l'empereur. Konigseg crut avoir pénétré par les discours de Stairs que les garnisons suisses rejetées, on proposerait de substituer en leur place des garnisons anglaises et hollandaises. L'empereur, qui n'en voulait aucune, ne s'en serait pas mieux accommodé; mais son ambassadeur lui conseilla de l'accepter, persuadé que la France elle-même n'y

consentirait jamais. Les variations de la cour au sujet de l'alliance étaient, selon lui, le triomphe des anciens ministres toujours opposés à ce projet; mais il prévoyait que le régent serait la victime de la victoire qu'ils remporteraient, et que ces mêmes ministres, dévoués à l'Espagne, l'entraîneraient insensiblement en de tristes affaires.

Il y avait alors grand nombre de gens, et principalement les étrangers, qui regardaient comme un abîme ouvert sous les pieds du régent les brouilleries que l'affaire des monnaies excitait entre la cour et le parlement, et ces mêmes gens étaient persuadés que les autres parlements du royaume suivraient incessamment l'exemple de celui de Paris. Stairs de son côté paraissait mécontent de quelque refroidissement qu'il avait cru remarquer dans la confiance que le régent lui avait témoignée jusqu'alors. Son altesse royale lui avait communiqué un mémoire qu'elle voulait envoyer en Angleterre; comme il y fit quelques remarques, elle eut égard à ses représentations et promit de s'y conformer. Il prétendit qu'elle lui avait promis de lui faire voir une seconde fois le projet quand il serait changé. Toutefois les changements faits, elle envoya ce projet en Angleterre, même avec quelques additions, sans le communiquer, et ce ne fut qu'après le départ du courrier que Stairs en reçut la copie. Il s'en plaignit. Le régent lui répondit qu'il avait apostillé chaque article du mémoire de sa propre main. Stairs, peu satisfait de la réponse, fit partir sur-le-champ un courrier pour informer son maître de ce qui s'était passé, et de plus, il obligea Schaub, l'homme de confiance de Stanhope, de passer lui-même en Angleterre pour instruire plus particulièrement les ministres de cette cour de la situation et du véritable état des affaires de France.

FIN DU TRENTIÈME VOLUME.

Paris. — Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46.
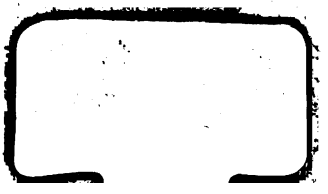
MAR 5 1928